# Leçons. Plan au 2/76.

1 - Toujours la même chose - (leçon à recomposer) → [La même Chose] 0 - ← : à écrire d'abord

2. De la répétition.
2.1 - la construction freudienne et sa réalité. → [Répétition / réel]
2.2 - le jeu - la frustration comme raison du nouveau. → [le nouveau]
2.3 - Si l'Autre réalité existe - (leçon à réécrire) → [manque à la rencontre]
} 1 -

3. De la Pulsion.
→ [Démontage, constance]
3.1 - la pulsion sublimatique. → [L'Autre dans la pulsion]
3.2 - la pulsion dans l'Autre. (leçon insuffisante sur la réversion) → [réversion]
3.3 - le mouvement du retour. → [sublimation, acte]
3.4 - l'acte et la sublimation.
} 2 -



4 - Du Réel.
4.1 - L'imagination productive et les lieux du réel → [discours et réel]
4.2 - le rejet et le S1. (jamais fait : division, l'ics et le réel) → [rejet et Chose]
} ou [acte - fort, mal traité : division vers d'autres problèmes, donc à reprendre.] 3 -

(peut-être à supprimer) → [séparation]

ARRÊTÉ ICI - 5/75.

~~4.3 - [Aliénation - séparation dans la référence dans l'acte]~~

[5 - Le Transfert et l'ics. [+ 1 leçon sur la suggestion] ] → (ics et réel)
5.1 - le transfert et la répétition : l'avènement de l'acte (inclure.) → [transfert et acte]
5.2 - L'ics et le réel. le refoulé, le désir de l'Autre, la guerre en acte)] (à écrire ensuite)
} 4 -

6 - L'acte dans la parole.
6.1 - la division du jouissance. L'Un et l'Autre
6.2 - le réel du symbolique dans l'acte de parole
6.3 - L'acte dans la parole et le retour de la pulsion incessante
} (endosser) (acte analytique ?) [← Peut-être une leçon sur NdP et/ou FQS ? et Φ]

# ARGUMENT

annulé. Remplacé par un autre.

Si le symbolique est opération d'une faille qui est celle de l'être parlant,la question est de savoir comment un sujet trouve sa place de cette faille.

Il ne peut le faire qu'à partir de l'ordonnancement dont cette disruption première fait le lit: soit ,d'un lieu d'insistance qui fait l'impossible à quoi le sujet se dévoue dans la répétition.Mais cet impossible renvoie à une cause dont la structure est précisément le lieu d'un manque inaugural du signifiant.

Ce manque dont le signifiant fit l'opération première,le sujet dans l'acte ,opère en sorte de venir à cette place,selon un contour qui reprend celui de la structure.Il se-fait ce manque lui-même,dans un effet de retour qui le ramène, mais dans un sens nouveau,au lieu même de la division inaugurale.

Cet acte est d'abord acte de parole pour autant que la division première est l'effet du symbolique. Il opère de ceci que le parcours aliénant d'où résulte la division, boucle dans la pulsion un tour dont le sujet est le nouveau.

---

LEÇONS annulé: Autre Table.



---

# TOPOLOGIE DU RETOUR

## Table des Matières.



—

Du bon usage de ce qui se dit ici.

Le texte qui se dit ici porte, comme tout travail, la marque de sa contingence, celle qui fait de toute production de culture une œuvre inachevée, procédant de l'urgence et de ~~[illegible]~~ (sont production). Aussi n'est-il pas mauvais d'indiquer au lecteur éventuel les points où la main [illegible] ce qui ne peut se dire soi-même : soit dans le fait du ... pour ce qui ne ~~se~~ peut se dire ... ~~[illegible]~~ au ~~[illegible]~~ jugement les limites [illegible] ~~[illegible]~~ regarde pas d'ici je te conte.

l'ancienne [illegible] : { ~~Tu ne me vois pas~~ Tu ne te vois pas d'où je te regarde. }

D'où donc nous engageons-nous ?

D'un projet didactique que nous confronterons à la matière de ce qui nous-même. Ce tout enseignement, ne pouvant enseigner que [illegible]. Ce projet prenait le prétexte de ce simple : l'ironie [illegible] des concepts fondamentaux de l'analyse comme [illegible] de ce témoignage. Partant de là, [illegible] expliquer l'inclination ou lire le dessein. C'est lui qui [illegible], explique l'inclination de ce choix.

Notre projet écrit de textes de dégager dans la doctrine le ... un tracé d'une topologie du ~~[illegible]~~ sujet selon nous ~~[illegible]~~ ... : ce ~~[illegible]~~ ... en quoi il consiste et qui retourne. ~~[illegible]~~ Ses positionnements : ce en quoi il consiste et qui ~~[illegible]~~ ~~que~~ le sujet s'induira à un [illegible] en S°, il ~~[illegible]~~ faut donc ne s'opérer que de ses [illegible] au retour de la chose, penser que le chemin subjectif ~~[illegible]~~ au retour de la chose, ~~[illegible]~~ que le langage ~~[illegible]~~, en question. Mais pour un retournement que ~~[illegible]~~ le dire en intention, il fallait penser que, si dans l'acte sans parole, dans cet acte était parole [illegible] que plutôt faisait retour à la chose de l'acte, c'est le sujet qui plutôt [illegible] en lui-même. Le procès subjectif du [illegible].

Comme à ce qui fait son être même. Le procès subjectif du [illegible] quelques façons antagoniques, l'acte et le dire [illegible] aussi de quelques façons antagoniques, l'acte et du dire [illegible] ce [illegible] qui sont le réel de la [illegible] plutôt dans une ... [illegible]

sujet à l'excès, au retour, à la cause, — une possibilité de repérer quelque effet du sujet étant les données par le retour de la chose en tant que reconnaissance des effets de division du S–. une limite semblait donc assignée à l'effet dans le retour à ce réel. Toutefois, c'est sans illusions que nous nous engagions ici, puisque d'emblée il était hors de propos pour distinguer lement l'impossibilité de ce retour qui justifiait l'enquête de ce procès.

En sorte que notre projet apparaissait fait dans une formulation d'analyse anthropologique, aporétique de la question de l'acte du dire, et de ce que le maintien dans la structure. Dès que ces apories du retour, était notre propos. Mais la conséquence de l'impossibilité du retour se présentait encore au plan d'un point. le premier, réglait la suite de notre méthode. Si en effet tout retour est impossible bien plus qu'interdit (ici, l'excommunication était toujours majeure), il fallait donc que le concept même, en tant que négation du tour de la chose dans la répétition du S–, porte la trace de cette impossibilité. La première marque en était l'inexistence du méta-langage — soit l'impossibilité à concevoir une chaîne (?) des raisons des concepts fondamentaux de l'analyse. En sorte que l'existence même du concept de concept fondamental fait problème. Toutefois ce qui nous prévenait tout ici était ~~[illegible]~~ comment ordonner un projet d'ensemble, une l'impossibilité ~~[illegible]~~ modale simple d'un tel procès. fondamentaux concepts étant

renvoyé et à une ~~ff~~ insoutenable disjonction, - ce langage des expériences sur le lieu de sa jalousie ~~[illegible]~~ que dans la répétition. Il fallait que la distance même de la jouissance soit reconnue en objet : de ce lieu inaccessible que comme répétition, comme la répétition [illegible] même.

— Mais si nous devions penser par ailleurs que Freud apporte du nouveau, et que ce nouveau la répétition change avec l'événement de [illegible], il fallait pas [illegible] exacte, par contre [illegible] [illegible], dans cette répétition [illegible] [illegible], ce [illegible] une [illegible] ce qui, dans cette répétition de [illegible], ce [illegible] une [illegible] des concepts fondamentaux. D'où la ~~[illegible]~~ [illegible] [illegible] des concepts fonda-mentaux de l'analyse, ~~[illegible]~~ questions développées [illegible], [illegible] fondamentale si ils sont pas [illegible] avant tout à la [illegible] de discours de [illegible] [illegible] de la répétition. — Une [illegible], [illegible] concepts à ne pas [illegible] [illegible] en pensant que le [illegible] de ces concepts [illegible] en jeu [illegible] était celui de [illegible]. — Mais c'est peut être en ceci [illegible] de ce que ce concept est alors [illegible], si l'on veut bien prendre ce terme en un sens fort : celui qu'entend [illegible] [illegible] l'Idée. Soit en ce [illegible] cette catégorie pour en [illegible] l'Idée, le pas qu'introduit [illegible] [illegible] du sujet, le pas que l'Idée est [illegible] qui [illegible] avant toute chose. quoi l'idée [illegible] ~~est~~ [illegible] [illegible] du concept fondamental, [illegible] [illegible] des concepts qui [illegible] [illegible]

Ainsi, par cette [illegible] [illegible] [illegible] des concepts que [illegible] [illegible] ne [illegible] s'expliquerait la disjonction même des concepts [illegible] [illegible] didactique. [illegible] les conséquences d'une telle disjonction [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible] pas dire [illegible] [illegible] ~~[illegible]~~ comme au fait

D'une part, il nous apparaîtrait [illegible] [illegible] les deux concepts fonda-mentaux de transfert et d'[illegible]. Ces deux concepts, [illegible] une impossibilité [illegible] [illegible] [illegible] ~~[illegible]~~ se différencient avec une [illegible] l'un et l'autre,

bibliothécaire à l'approche de la politanalytique des actes, qu'il fallait à diffuser l'examen. Ce qui limitait d'entrée de jeu le travail à la bord de la répétition et de la pulsion (consistant à une reprise dans laquelle se commencera selon le fil des temps) ~~de ce travail~~.

Mais de plus, un autre effet de diffraction, lui non-calculable, se faisait également sentir. Partis en effet d'une politanalytique que nous croyions simple : celle du désir de l'Autre comme ~~subjectif~~ ~~[illegible]~~ mathématique, constituant du lien (social ou peu importe), nous nous engagions logiquement à déduire de la prévalence de cette insistance de l'Autre des effets de sujet qui s'en peuvent situer, en ~~[illegible]~~ particulier quant à la structure du désir de désir, et quant à la jouissance comme ~~jouissance~~ désir de désir, et quant à la jouissance comme ~~[illegible]~~ aboutissante des effets de signifiant l'opération S. comme selon aboutissante des effets de signifiant.

Or, venus à l'orée même de cette politanalytique, il nous fallait bien interroger ce dont nous avions constitué le concept : que peut signifier l'Autre, s'il est barré ? Apparemment alors, à s'en tenir à notre propos, c'était de là qu'il fallait partir, au risque d'un renversement de perspective dans le travail politanalytique, au prix d'un renversement de perspective venant statuer politanalytiquement la réalité du désir de l'Autre dont la retombée est un ~~[illegible]~~ — et ce dont une politanalytique que — selon politanalytiquement.

Cet écart non-calculé de notre politanalytique, et ce qui le divise en deux régions, notre texte porte la marque, et ~~[illegible]~~ la première celle du ajustement : ~~[illegible]~~ la première celle de Vincennes, où prévalait par justification leur ajustement à Vincennes, celle des développements du logique, l'intérêt de notre projet d'enseignement, celle des développements les premières perspectives, des secondes, et qui ne fraya pas, à la fin, l'inexistence pour nous leurs derniers, et ne franchit pas un saut, l'inexistence de l'Autre comme conséquence d'un fait de répartir le travail.

La dissidence exigeant donc au point ~~[illegible]~~ de rejoindre à la limite du bâillage : on fermait dans la boîte.

Apparaissait alors un nouveau problème à une idée d'un d'ailleurs encore (1) (C'est entièrement en ce sens déjà le projet) : si l'Autre est lancé, si de ce fait le statut du désir de l'A. est problématique, quelle consistance devons-nous accorder à ces concepts, dont l'objet libre de ~~[illegible]~~ son inconsistance ? – Mais l'inconsistance n'est pas inconsistance, et déjà au pouvoir du négatif, le pouvoir de la fiction n'est pas [illegible] qui en est comme l'un[illegible]. C'est bien ce que nous présente le transfert dans sa nécessité : jusqu'à de figures de fiction ~~[illegible]~~ ~~sujet~~ dont le sujet s'épuise pour se [illegible] à ce que fait sa question. D'où le regroupement sous un [illegible] quelconque de ces faits : sous le titre des SSS.

La question nouvelle qui pouvait ~~[illegible]~~ se délimiter à tout ~~[illegible]~~ une la suivante : si le pouvoir de la fiction n'est [illegible] point [illegible] si l'Autre [illegible] simple absence ; si l'[illegible] ne s'écoute que selon un transfert ; – et faut désigner en concepts de [illegible] le mode d'existence ; la suppression ; le pouvoir de ger dans une théorie générale de suppositions, précisément [illegible] ce nom de pur fiction. C'est ce que Kant a précisément [illegible], celle que Hegel [illegible] magistralement dans sa Dialectique [illegible], et moins contentieusement fait valoir, a, jusqu'à un certain point, [illegible] celle que Kant. ~~[illegible]~~ [illegible] encore [illegible] est [illegible]

(1) TON.

tant il apparaît (dans [illegible] déjà) que, si l'Ics est le discours de l'Autre, si le transfert est le mode d'existence du [illegible] fallait aux effets des Sa, — l'élaboration dans la relance des deux concepts exigeait une reprise générale de cette théorie de la répétition. Théorie dont la difficulté est telle, même à ne la recevoir que partielle, qu'on en comprendra la défaillance ici; ce travail s'annonçait en somme d'un tel seuil crucial.

Il reste à dire ici ce que [illegible] déjà que certains de l'importance extrême que peuvent avoir, [illegible] déjà retenus [illegible], et sans pour [illegible] plusieurs passages dus à d'autres [illegible], et sans différemment. Lesquels avaient été annoncés que plus [illegible] JON [illegible]

D'abord des années [illegible] par [illegible] en 1974 (?), par une série de [illegible] en particulier sur le thème de [illegible] qui m'est beaucoup [illegible] analytique, de la répétition, etc., (aidé) dans mon [illegible] (après-coup) [illegible] des travaux

Puis ainsi je dois dire ce que [illegible] ne [illegible] [illegible] comme ceux de J.A.M. et J.C.M. [illegible] d'analyses [illegible] ... etc.

Le 10/6/76, — selon les nécessités de la lecture, il [illegible] [illegible] que

// On se reportera enfin aux séminaires de J.L., si l'expérience ne montrait qu'il n'en ne devrait pas venir à [illegible] [illegible] encore feuille de l'oubli.

TOPOLOGIE DU RETOUR

1 – Leçons 1 à 5.

(Manuscrits)

" Non de mulieribus, sed von den ~~[illegible]~~ rechten Knolten "

— A la mémoire —

---

– les leçons 6 à 11 sont dans le Dossier 21 – les déroulés des leçons forment un Dossier à part : 17. La dactylographie, un autre dossier.

# 1 — L'acte de Socrate et la séparation. (incomplet).

« Dire une tendance constitutive. »

Que faisons-nous, en nous inscrivant dans le discours analytique ? De quoi celui-ci fait-il la place ? Est-ce d'un ~~[illegible]~~ inconcevable tel que, l'ayant rejeté tout le reste, elle peut être affectée par cela seul ; de quelque chose dont la découverte et l'acquisition nous donneraient pas ~~l'[illegible]~~ la jouissance d'une joie suprême et entière ?

La reconnaissance de l'ics par Freud et, au delà, celle du désir dont la fabrique semble y contredire. Le discours analytique, i.e. qui le montage dans la structure, la pratique qui approche d'un tel lieu de question dans la mise en jeu d'un sujet, semble plutôt faire obstacle, à supposer qu'une telle approche, dans une topologie d'un réseau de ~~couches~~ ~~[illegible]~~ s'ordonnant à un noyau (Kern) central, ne se fasse que selon le mode d'un passage du plaisir. Si le concept de résistance ordonne en effet le mode de cette approche, c'est signifier que le principe du plaisir n'est amené d'aucune joie, mais d'un écartement du déplaisir. Mais que le concept de résistance soit à corriger par celui de refoulement, puis au delà, de la pulsion de mort, désigne clairement qu'outre cela, c'est bien plutôt qu'un certain mode du déplaisir est ce qui fait le requérir de tout événement subjectif. Qu'est-ce qui s'indique alors au coeur de ce paradoxe constituant de l'inconscient psychique, ni d'une part l'approche du coeur de l'être semble soumis à une résistance fondatrice et ni par ailleurs de cela que le sujet est attendu : de ne pas demander de c'est précisément cela que le sujet est attendu ~~par~~ la résistance ? Car il maintenir l'existence de ce noyau précisément d'un paradoxe du fait faut insister sur ce point, que le dégagement et hors de toute référence du sujet, ne peut être obtenu que selon ses lois propres, et l'inconscient psychologique nous montre, à la baisse. Or, ce que le paradoxe de l'inconscient psychologique nous montre, est précisément de c'est que la signification subjective de la résistance, est précisément de maintenir le coeur de l'Être à quoi elle s'ordonne. C'est donc cela qu'elle produit. Elle ne le fait qu'en contradiction avec le principe du plaisir-

puisque ce moyen, est la cause de la souffrance. Le principe de plaisir apparaît ainsi être ce qui maintient la cause de la souffrance, indûment et sur renversement de perspective, d'où se déduit que ce qu'il appelle est bien approché au cœur de l'être, il l'est pour autant que ne soit pas aboli ce qu'il cause la souffrance, et le principe du p. est la loi de cette maintenance. Qu'est-ce qui fait la nécessité de maintenir comme telle cause? Pourquoi l'objet éternel dont il n'est pas questionné qu'il fasse la guérison du sujet, ne peut-il être approché sur le mode de la joie?

— Par ailleurs, la délimitation de ce lien véritable d'avec tous les autres, ceux qui précisément, ~~…~~ se définissent de l'insatisfaction issue de l'ensemble des présuppositions. D'aussi qu'ils partent avec eux, ~~reste~~ avec elle un ensemble d'un trait simple, comme ce dont le discours l'économie est de les ordonner: le discours du maître. Lorsque de l'analyse ~~…~~ démontre l'envers: la chose éternelle requiert commémoraison de la loi même, et pour autant que la chose éternelle requiert dont ce discours fait l'ordre et Joie est l'Autre chose des Biens ~~…~~ dont ce discours fait un fait éthique, i.e. la production, ~~…~~ ou démontre que le choix des discours est un fait éthique. Il y a d'Autres jouissances qu'il concerne les jouissances, en tant que diverses. Le discours du maître est celui qui fait Tel est le fait central de tout discours. Le discours du maître est celui que fait ~~…~~ se ménager avec ce qu'elle est d'Autre, la question de la jouissance, la dont il ne veut rien savoir, si ce n'est sous la forme de la plus-value. La plus-value est la jouissance dont le discours du maître fait le lit d'une autre jouissance, celle dont les liens font le couronnement, et dont elle est l'éternisation requise. Le sens concret de tout appel à l'objet éternel d'une Autre jouissance, c'est d'abord ~~…~~ ce qu'il oppose à ce registre[1] d'une jouissance du Maître, dominant nécessairement. Le maître n'est pas un fait contingent historiquement révolu, il est d'abord un effet de la structure dont la différence, ou le change des jouissances, s'opère, à partir du fait du S̄.

Ce dont Socrate fait le nom propre, avec la question qu'il a ouverte, c'est de savoir ce qui mène le sujet dans sa quête, pour autant que s'indique de l'effet du S̄ maître, il y a un lien que dans la jouissance dominante

de négatif, qui, surtout cet sujet de cet ordre des jouissances dominantes, fait la question du sujet, sous la forme de la question "Qu'est-ce que ?"

Le discours analytique répond-il en écho, et dans les mêmes termes, à l'acte de Socrate ? — Il s'agit au contraire de marquer que le discours analytique apporte un transfert dont Socrate se fait cause sous le nom de "philosophie", (quelques modifications), qui l'inverse et réécrit l'acte de Socrate de celui qui fait la jouissance dominante, mais qui, de plus, dénonce cet acte de Socrate en effet d'interpolation dont se change encore l'affectation qui s'en opère. L'acte analytique opère ici un retranchement dont il nous fait saisir le trait unaire, dans ses insistances les plus déterminantes.

*

Développer | Socrate. Plus-value / plus-de-jouir.
Schopenhauer : Nietzsche.
séparation, objet éternel. Même chose.

—

Il s'agissait dans ceci de définir [illegible] l'abolition négativante comme symptôme au sein du discours comme la séparation qui fait le sujet comme [illegible] la [illegible] du maître : Socrate (et Spinoza) se séparent des lieux pour rechercher le lieu de l'éternel, dans une renonciation qui est au contraire (le négatif), le lieu de la particularité, et retour à la Chose. — Partant de là, faire séparation d'avec la particularité. — Enfin, découvrir la négativation du S comme cause de l'être parlant, — en la montrant que l'acte analytique répond la séparation de Spinoza, ou [illegible] à partir de la pulsion de mort, disant de l'hystérique d'abord, puis de [illegible] dans le dire séparateur. De là, conduire en cernant le lieu du sujet dans le dire séparateur à l'analyse comme séparation.

Ceci ne peut être dit, et reste à dire.

—

-2- Position de l'ics et la cause nommée.

L'acte analytique dans sa forme la plus simple, c'est la position de l'ics. Qu'y a-t-il là de nouveau ?

Et d'abord pourquoi le nouveau ? Parce qu'il y a le fait de la névrose. C'est donc la moindre si l'on se trouve aux prises avec ce fait, qu'il y a dans l'éthique appli. du nouveau à l'acte analytique. Ceci suppose que l'on y soit intéressé : On ne s'y peut être intéressé qu'au titre du symptôme. Pas d'intérêt pour l'analyse si l'on ne part pas de ce fait. Ça nous [redacted] [illegible] que la structure de la pratique n'est que une transformation des conduites effectives du patient. Hors de la prise dans le symptôme, la question de l'analyse n'a aucun sens.

Le fait du symptôme, c'est que le Sa détermine le sujet. — Mais déjà, que ceci soit dit, est interprétation — qui suppose l'analyse. Tel est le pas de l'analyse, de dire : qu'il y a du symptôme, et que le symptôme est parole à dire ; cela pas seulement de dire cela, et de ce fait acte du dire. L'analyse, c'est l'acte de la parole, la reconnaissance en acte (nomination) de la division du sujet par le Sa. — Dans cette division, nommée.

Poser l'ics, ce n'est donc pas l'opération [illegible] de [illegible]. C'est poser le désir de l'Autre. C'est [illegible] dans le monde. Mais quelle division y a-t-il à dire, nommer, la cause du symptôme. Qu'y a-t-il là de nouveau par rapport à la [illegible] dire que la cause est ics ? Qu'y a-t-il là de nouveau par delà tous les lieux ? [illegible] de rechercher la cause éternelle par delà tous les lieux, si elle n'est l'interprétation dans l'acte.

De plus, qu'est-ce qui assure l'interprétation dans l'acte ? Est-ce assez pas mal à tout sens.

Enfin, qu'est-ce qui fait acte dans cette nomination ? Est-ce assez de parler d'interprétation ?

— Il faudra examiner ce concept d'ics très manifestement [illegible]. Mais il y en la première grande critique est celle de J.-D. : refus de la latence. Mais il y en a d'autres : lorsqu'on parle d'ics, on se trouve trop facilement quitte d'expliquer

ce qui est ics, et pourquoi on le nomme. Autrement dit, parler d'ics, c'est désigner qqch., mais d'une manière telle qu'on dissimule ce qui est là en cause.

[illegible] Nommer l'ics, c'est nommer le désir de l'Autre. Il n'y a d'ics que le désir de l'Autre. Pourquoi en est-il ainsi? Il faut pour cela relancer la question : qu'est-ce qui, dans le désir de l'Autre, implique que qu'il soit ics? Ne pas ici se précipiter sur : le refoulement primordial, et le pare : le pare n'est que le mode d'historisation incontournable du sujet. Quant au refoulement, il est à expliquer précisément.

Ce que nous devons dire au moins, c'est que nommer l'ics, c'est nommer le désir de l'Autre. Ceci semble impliquer — que ce désir soit un statut tel qu'il ne soit pas nommable par soi; — que pourtant la nomination soit l'opération adéquate à ce qu'il soit opéré : Mais en quoi consiste cette opération? Quel effet opère la nomination du désir de l'Autre, eu égard à cette exigence de nommer à quoi il semble résister? qui nous porte

[illegible] un parcours se dessine, de la nomination de l'ics — à la nomination du désir de l'Autre. Ce qui scande ce parcours, nous le disons : certitude de l'interprétation. Si l'interprétation n'est pas ouverte à tout sens, mais procède d'une certitude. En fait cette vérité non-nommée, d'où procède donc cette certitude? la structure de l'acte, et de l'une acte analytique, nous le disons acte. La structure de l'acte, implique la certitude comme constituante de son effet. Mais inversement, il n'est de certitude opérante que d'un effet. Mais inversement, il n'est de certitude opérante que d'un acte.

[illegible] la nomination comme ics du désir de l'Autre, est l'opération d'un acte. Cet acte est particulier. En quoi consiste-t-il? Et pourquoi ici parler d'acte? N'y a-t-il pas d'autres registres où ce terme serait tellement plus justifié? Qu'y a-t-il là de tes

déterminent quant à la pratique à énoncer que la nomination du désir de l'Autre est un acte, et rien d'autre (d'aucune prétendue neutralité par exemple).

Cette série de difficultés, cette chaîne pollinatique : nommer l'ics – certitude de l'intervention – acte du nommer – désir de l'Autre ics, n'existe que d'un seul point, dont elle tenue à se tenir : si le symbolique divise que d'un seul point, dont elle l'être parlant, alors l'effet de sujet est contingent, et le sujet est pas dans une parole, qui n'a d'effet que d'être dite. Le sujet est l'effet de l'acte contin- gent d'un dire que rien ne contraint. (Rien n'implique qu'il y ait un [illegible] jeu, contrairement à ce que dit Spinoza). Cette contingence de l'opération de la nomination, est ce qui fait exister cette chaîne.

Nous croyons que ici, l'intervention du Sa (ou du symbolique ?) sur l'être parlant, doit être absolument distinguée de l'opération (acte) de la nomination. L'effet du symbolique n'est que la division du parlant. L'acte de la nomination, c'est son avènement comme sujet dans la recon- naissance de cet incontournable.

Ainsi, dire qu'il y a de l'ics, ce n'est que l'amorce de l'acte qui énonce que le sujet est sujet à la division dans la parole. Dire qu'il y a de l'ics, c'est dire la place du sujet : l'acte dans la parole. Nommer l'ics, c'est simplement faire place, mais la clinicien où le dire peut s'énoncer dans l'acte. Ce faire place, est l'analytique de l'acte de l'analyste. L'analyste fait place au dire : il autorise que le dire ad- vienne*. Question : pourquoi y est-il exigible ? Pourquoi le dire incidemment il n'est pas de soi-même, cause de soi ? Précisément parce que le dire n'est pas cause de soi. Le dire a une cause, et cette cause est dans l'Autre. Il est nécessaire que cette place du dire advienne au sujet dans une réversion qui seule mette la place du dire. Le dire étant absolu- ment contingent, sa place ne peut se soutenir que dans la nécessité qui l'autorise. Sinon, le dire n'advient pas : effet du refoulement, i.e.

* J.D.N.

des sujet insistant dans une division qui, de n'être pas nommée, reparaît ailleurs comme déchéance dans le retour du refoulé :

Le faire face de l'analyste est l'accès du donner à entendre.

Il faudrait ici montrer comment l'un et l'autre font un certain lit du legein.

Ainsi en nommant, l'acte analytique fait acte. I.e. qu'il démontre que l'acte est dans la parole. C'est pourquoi l'acte analytique est l'acte par excellence : non pas par ~~pr~~ privilège, mais parce que cet acte, démontrant que l'acte est là pour autant qu'il n'est que nomination, que le cœur de tout acte en ce qu'il n'est pas forclusif, est du nommer.

Qu'y a-t-il donc d'acte à nommer le désir de l'Autre ? Il faut ici voir que cet acte comporte deux aspects différents : le lieu d'où la nomination est énoncée, n'est pas le même que celui où elle est reçue et ~~opération~~ prend effet. L'intervention nommante ne se formule pas du même moment que le lieu où elle opère. Corrélativement, il faut dire que l'acte est après-coup. D'où la difficulté de rendre compte de ce lieu d'antécédence d'où la récursion vient à l'acte comme effet de sujet. Ce n'est pas que le discours de l'analyste doit être là à attendre le sujet. C'est que la nomination (re)vient de l'Autre. Par quelle magie topologique quelque chose peut-il advenir d'un lieu où précisément cette nomination faisant défaut ? N'éludons pas la difficulté trop vite. Énonçons simplement : c'est pour autant que l'acte ne peut s'opérer que dans une récursion de la nomination, que l'Un de la nomination qui divise le sujet dans la reconnaissance, est historisé comme venant de l'Autre. La question est alors de savoir si cette historisation est circonstancielle, et donc quel est son fait de structure. Question en suspens, à résoudre ensuite, et qu'il ne faut pas s'empresser d'éluder par la supposition.

Quoiqu'il en soit, nous pouvons en dire plus : nommer le désir de l'Autre est acte en ceci qu'il lui fait place : le sujet s'en divise dans la reconnaissance. Mais en quoi ce faire-place est-il acte ? Il faut, pour le savoir, examiner la structure de l'opération de nomination, dans son lien avec l'opération signifiante.

Le sujet, c'est le vide créé par le coup du $S^a$. Le sujet ne consiste que comme ce vide créé. Il faut dire que la haine est la passion du vide. Ceci doit nous indiquer, sans plus, que l'approche du creux du vide de l'être parlant, est pour le sujet le lieu de la haine. Telle est la castration, en tant que lieu d'échec de l'acte de la parole.

~~Dans~~ Le sujet est abolition de sa particularité dans la négation constituante de son lieu de vide.

Ce à quoi le faire place fait place, c'est au vide. Le faire place crée le vide du sujet (difficulté ici, à discuter). Il y a acte en ceci, que le sujet est créé comme effet de vide du $S^a$ dans la nomination. Le sujet (a) s'opère à partir de l'Autre comme lieu de vide, en se faisant ce vide que l'Autre ensuite comme sa cause.

Mais ceci ne suffit pas, car c'est ne rien dire du désir de l'Autre. Le désir de l'Autre implique-t-il l'acte qui le fait ? Pourquoi le faire-place au désir de l'Autre divise le sujet ? En quoi est-il, si ce désir fait place ? Et quel rapport de ce faire place avec l'acte de la parole ? Comment l'acte du dire rejoint-il le désir de l'Autre en sorte qu'il soit énoncé que c'était inconscient ?

– Le désir de l'Autre, c'est le lieu du Même, i.e. de la négativation. Il est l'instance de la ~~[illegible]~~ causation [illegible] du sujet, en tant qu'elle est l'Autre jouissance, ou plutôt, la condition de faille qui fait l'être parlant.

– Dire le désir de l'Autre, c'est nommer cette place de vide, en acte, i.e. en se faisant le vide lui-même. Ce qui importe dans la reconnaissance, ~~[illegible]~~ c'est que le sujet se fasse la faille qu'elle implique, et l'acte de la reconnaissance, est de on ne reconnaît que la faille, [illegible]

se-faire faille, en causant au lieu de ce réel.

— Mais ceci implique que le dire, l'acte de parole, c'est le se-faire par quoi un sujet s'opère comme effet de cause à la place du réel. Pourquoi en est-il ainsi ? — Il faut retourner la proposition, et poser qu'il n'est de dire que de cette opération de la faille. Ceci tient à ce que le dire, c'est l'articulation en acte du sujet, sa division en acte, de venir au lieu de la faille. Ici, la parole démontre ce qu'elle doit au symbolique, en ce que celui-ci n'est que l'opération battante d'un déplacement incessant sous cette même faille : celle de l'être parlant.

Ainsi, dire le désir de l'Autre, c'est lui faire place. Et ceci implique dans le même acte, le venir à la place du réel. La reconnaissance du désir de l'Autre comme l'Autre causation de l'être parlant, est l'aveu de l'affectation du sujet comme se-faire dans l'acte de parole.

C'est pour autant que le désir de l'Autre est l'opération d'une faille inaugurante, qu'incessamment sa réitération dans le dire est de lui faire place, et que dans ce faire-place, un sujet est opéré comme faille.

— Nous voyons ici que l'intervention qui nomme le désir de l'Autre, aussi bien que le donner-à-entendre qui revient de là au sujet dans le se-faire de l'invocation, sont acte. Ils ne sont donc pas simple repérage « de quelque chose d'indifférent, et que la nomination n'affecterait en rien, n'affectant en retour nullement le sujet. La nomination affecte le sujet : il en est l'effet. L'effet de la nomination est un événement de sujet.

L'intervention nommante est un acte en ce que alors non seulement divise les jouissances et de ce fait qui s'y expose, mais en ce que dans cette division dit le lien de l'Autre jouissance ; les jouissances, le sujet qui s'y soumet s'opère comme séparation.

L'intervention de l'analyste est acte, en ceci que dans le "ce n'est pas moi mais le logos que vous avez entendu," * il s'opère lui-même comme comme lieu de chute de ce désir de l'Autre. Il vient à la place de ce lieu de l'analysant, et il ne peut tenir la place de la cause du désir pour l'analysant, que pour autant qu'il est venu à ce lieu de vide comme faille de l'un se-faire. C'est pour autant que l'analyste opère la séparation d'un se-faire à l'endroit du désir de l'Autre, – qu'il peut venir à la place du manque de ce désir pour l'analysant qui s'en divise.

Autrement dit, l'analyste ne peut être la condition de la réversion pour l'analysant que pour autant qu'il est lieu de la faille, et il ne peut tenir cette place qu'en nommant la faille dans la réversion. Et il ne peut tenir cette place que pour autant que la réversion de son acte analysant l'emporte dans le se-faire, à la reconnaissance du désir de l'Autre, ou si l'on veut, à la division des jouissances, et au dire anulatif de l'Autre sensation qui permet le sujet.

L'acte de nommer le désir de l'Autre, divise celui qui s'y opère.

Ce qui s'opère dans cette nomination, c'est d'une part la division des jouissances, de dire l'Autre jouissance comme l'instance

C'est d'autre part, de dire l'Autre jouissance comme abolition de la Chose.

de la négativation dont l'être parlant résulte, c'est le venir à la place de

Par là, ce qui est donné-à-entendre, en ceci qu'il vient à la place du vide que le sujet opère comme réversion, aboli et relevé à l'effet de sujet, comme manque de l'Autre, comme manque: par ce retranchement.

Ce donner-à-entendre dans la reconnaissance, est ce qui revient du dire, autant que le dire est l'effectuation qui vient à la place du vide, comme [effet de sujet.

---

* J.D.N.

# -3- L'Acte et le retour (esquisse).

– Dans l'opération signifiante, dire ce qui fait acte. Comment l'approcher du vide central de la chose est-elle la condition de l'agencer, avec ce que ceci implique d'un effet de sujet, lequel s'en nomme paradoxalement d'un lien [illegible] au nom de l'illumination première. Corps — parlêtre. Le sujet, animé ~~[illegible]~~ (comme corps) dans la jouissance — par l'Autre jouissance.

*

L'acte ne procède que d'un seul lieu : celui d'une Même chose dont il fait le retour. L'acte, est répétition. Ou plus précisément, il n'est de [illegible] dans l'acte que pour autant que l'effet d'inédit de la répétition [illegible] dans l'acte. Poser l'acte est [illegible] par un effet qui dénote le retour dans l'acte. [illegible] du discours analytique. comme (dimension) de la répétition, c'est la [illegible] Ce qui fait l'acte dans l'analyse, c'est d'abord de dire : qu'il y a du Même dans l'acte. Or, la structure ~~[illegible]~~ de cet acte implique que ceci y soit d'origine, voilà ! Mais ce n'est pas assez dire. Nous pensons cependant pour autant qu'elle [illegible] de prime abord : – que la cause de l'acte, pour autant qu'elle [illegible] – que de dire cette cause, n'est abordable ~~[illegible]~~ que dans le retour, est-ce, – que [illegible] en tant qu'il est de son est interprétation, i.e. nomination de la cause en tant qu'il est de son [illegible]. Alors la question se pose : en quoi de la nommer est-il statut d'[illegible] ici.

– Il faut pourtant de la [illegible], nommer la cause de l'acte, [illegible]. Est-ce suffisant, autrement dit, en quoi cette nomination est un acte. Est-ce que [illegible] de l'acte, [illegible] de la cause au cœur de l'acte nous enseigne [illegible] l'analyse faisant le procès ? Et qu'est-ce qui la fait acte ?

Le [illegible] est ici de dire que l'acte, c'est de nommer. Et le nommer, est dire-non. L'acte est opération d'un dire-non. Et il s'agit de savoir de là comment l'acte [illegible] à partir de la répétition, si l'acte est retour au Même de sa cause.

Si le sujet est l'effet du S[illegible], il convient de savoir quelle est la consistance

de cet effet. Il est d'abord d'une faille que l'être parlant constitue, et dont
il est la seule actualité. L'être parlant n'a d'autre effectivité que l'existence
d'une faille dont la répétition comme signifiant fait l'autre face. Cet
effet de vide qu'opère la division première, est un incontournable : impossible
de n'être pas sujet au Sa, comme tel, réel du symbolique.

Ce qu'il faut saisir, c'est que cet incontournable est pourtant
difficile dans une aliénation où une série de choix forcés ordonnent le
sujet dans la jouissance. La fonction de la parole, ou celle de l'acte de dire,
est l'alternance offerte à cet incontournable de la division première. Plus
généralement, l'effet aliénant de la faille du symbolique opère
des effets de retour dont la question est de savoir comment un sujet peut
y trouver sa place. La place du sujet, est celle qui rend assumable comme
un peu moins qu'ignoble l'effet de déchaînement du Sa. Et l'acte, est
l'opération d'une telle place, dont la question se pose sans cesse de savoir ce
qui le permet. Ceci suppose le <u>fait éthique</u> en tant qu'il est résolution
en acte de l'effet d'incontournable : position d'un dire-non qui, paradoxe
d'une cause sans raison, opère le refus d'un tel effet de sujet de la divi-
sion Sa/S. Le NdP. est le nom propre d'où s'opère la sécession qui
permet que ce dire-non s'inscrive, sous la forme de la castration.

Ou bien l'aliénation première et le déchaînement du Sa dans
la division de non-sens de l'être parlant ; ou bien le dire-non opéré à par-
tir du NdP et qui fait place à un sujet dans le <u>dire</u> de cette division,
i.e. dans la reconnaissance de la faille. Telle est l'alternative radicale
qui règle le rapport de l'être parlant à l'incontournable de sa
division. Un tel acte de séparation est donc toujours à reconduire, si la
division ne cesse, – et elle ne saurait cesser, l'acte ne s'opérant
que l'espace d'un sujet, pour autant qu'il reconnaisse cette division –
même. L'acte est reconnaissance de la division inaugurale de l'être
parlant, comme effectuation de cette faille : "contre-effectuation".

Il n'est pas dans l'acte question d'abolir la division, mais de la reconnaître dans le ce-faire qui, portant le sujet dans la parole, lui fait opérer dans le symbolique le Sa du lieu de la faille, dont il se constitue comme division sans cesse, dans la nomination de la faille.

Mais que l'acte du dire-non qui fait place au sujet porte toujours le nom du Père, désigne que l'incarnation de l'acte rencontre ~~[illegible]~~ toujours un fait de structure*, i.e. un impossible. Cet impossible, c'est alors du réel du symbolique, i.e. le lieu d'inexistence d'où procède toute incarnation de Sa en tant qu'elle en diffère dans l'acte l'intervalle. Or, pour autant que l'existence d'un sujet est la chose la plus improbable, et qu'un Père est tenu par tradition pour être le passage de l'engendrement, — ce que le sujet reçoit de mettre en rapport dans le corps dont il se sépare, est l'occasion de nommer comme du Père ce qui s'effectue de sujet par la nomination qui fait place à ce sujet dans le moment d'une opération symbolique. C'est pourquoi ce peu de ~~[illegible]~~ Sa il suffit à ce que l'acte du dire-non soit adéquatement fictif. ~~indifféremment [illegible]~~ Et l'analyse ne demande pas de ce peu, pour autant qu'il suffit à faire énigme de la nouveauté du sujet.

— Comment le nommer peut-il faire acte ? En ce qu'il relève le sujet au vide qu'il était. Nommer, c'est produire le vide dans l'opération d'un certain Sa. Et ce vide, est le sujet, comme effet du Sa.

---

* On pourra s'étonner que je me serve toujours du terme de "structure". Dans ce que j'écris, ~~[illegible]~~ il désigne univoquement ce qu'Aristote appelait "prédication par soi", en l'opposant à la prédication par accident". Accepter que, si A. situe ainsi le fait de la structure sur le versant ~~(des Sa)~~ (de l'être), j'accentue au contraire ce moment qu'il est de l'impossible : inconditionnellement ~~[illegible]~~ au nommer. C'est pourquoi ce terme de structure (l'impossible dans le symbolique), me semble préférable.

la rejetition signifiante ~~[illegible]~~ n'a pas d'autre cause que le lieu d'incontourna-
(*) ble de l'Être parlant qu'elle opère. Désigner cette cause comme le Même, c'est dire que ce Même est du réel, i.e. ce à quoi l'être parlant est incontournablement confronté : la cause où il se décide. C'est dire que toute pratique en tant qu'elle est l'opération d'une instance de $S^a$ se définit de faire le retour de cette cause. Dans la pratique, le sujet s'opère comme division, dans la cause qui la soutient comme réel du réel du symbolique.

La topologie du sujet est celle d'un contour que le $S^a$ opère, du réel qu'il ceic. Le réel n'a d'existence que de l'opération $S^a$, et il en est la cause. Tel est le réel qui gîte au cœur des processus primaires. Il ne faut pas se représenter les processus primaires comme un réseau enchevêtré au cœur duquel un réel ferait trou, condensant les lignes de force du $S^a$ vers ce lieu d'absence. * Les processus primaires sont temps. Les processus primaires sont une articulation temporale à la cause. De même que Kant, par l'introduction de la théorie du schématisme comme méthode, est amené à le poser comme catégorisation du temps, nous devons dire que l'opération signifiante que les processus primaires opèrent, est une articulation temporale : le concept, c'est le temps. * i.e. l'existence comme articulation déplacée d'une faille sans lieu, autre que la jouissance. La métonymie de la faille est une nomination incorrecte d'une topologie qui est temporalité pure, où le temps désigne le battement du sujet dans l'articulation signifiante. // Et l'ics est le temps du ~~concept~~ $S^a$ (en tant que le corps manque au $S^a$). Remarque à développer plus tard.

~~Par là nous pouvons dire~~

Par là nous pouvons dire que l'acte relie le sujet à l'effet du $S^a$.

* Dans l'acte en tant que dire-non, le sujet vient à la place du réel qui faisait sa cause. Il se fait ce réel, i.e. que, opéré comme abolition,

---

* Entendons que l'incontournable est donc ce dont il n'y a que contour, — et contour obligé, sinon "nécessaire". Ceci pour ne pas produire ici la question du N. .

il retrouve la nature de faille que le signifiant opérait. L'acte est ablation du sujet, en ceci que le sujet n'existe que comme aboli, i.e. retranché par la coupure du S^a. {le S-faille, à développer}.

Alors, si l'effet de l'acte est un dire-non, cette division est éthique. L'effet de l'acte n'est pas seulement opération d'un lieu de vide comme rencontre au sein de l'aliénation première. Mais, si la jouissance désigne l'effet de disruption sur l'être parlant, du S^a, en tant qu'ablation au corps, dans l'effet de division, la jouissance est elle-même divisée, i.e. que d'emblée, elle s'obtient comme choix forcé résultant de la division signifiante, et de l'alternance où l'acte se présente comme [illegible] de création. Si l'acte est opération d'une ablation qui porte le lest du sujet, comme dire du lieu de vide, la jouissance se divise comme l'Une et l'Autre de cet effet, où l'Autre jouissance désigne ce qui se joue comme effet de sujet dans l'ablation symbolique. L'éthique est l'opération de l'acte dans le choix forcé à quoi la jouissance est soumise et dont elle est le résultat, dans la division signifiante.

La topologie de l'acte est et n'est donc pas celle de la réjection, la question reposant toujours de coupure tranchée.

La structure de l'acte s'appuie donc sur la topologie du retour, si celle-ci désigne le contour que le S^a opère du vide qu'il crée. L'acte reprend comme dire-non de la nomination l'effet de négativation que le S^a porte sur l'être parlant. Si le lot de l'être parlant est fait de ce qu'il sort faille, — l'acte porte le sujet à la reconnaissance de la faille. Moyennant quoi il se fait faille, ablation dans l'acte, qui détermine le non-sens de l'effet signifiant de son innommable, en produisant le sujet comme ce non-sens dans ~~le [illegible] [illegible]~~ la seconde mort où le sujet s'éternise dans l'ablation de l'acte. [Ici, la NdP.]

§ 4 - Le symptôme et l'acte analytique. ( À recommencer par (5) )

Que cherchons-nous à cerner ? — Ce qui fait l'acte de la pratique analytique. D'emblée, nous avançons une position qu'il s'agit moins de remettre en cause, qu'il n'est pour [nous question] [que de savoir dans quoi est cette fait tien] Il y a donc là, inhérente à l'acte analytique, une certitude qui trouve non sa ressource, mais sa circonscription dans la pratique. La question est de savoir ce qui nous donne cette certitude en deçà de toute énonciation, si par ailleurs il est exclu que l'analyse soit un discours où tout se passe de main en main, en silence. — Corrélativement nous voyons ici se dégager une seconde nécessité du discours analytique : pas de pratique analytique qui n'ait à s'expliquer sur ce qu'elle gère. Un acte analytique qui se fermerait dans le silence, est inconcevable. Il y a une exigence interne à la pratique de l'analyse à ce que l'analyste rende compte de sa pratique. Cela a envisagé quelquefois d'en rendre raison à partir de ceux qui, dans l'ensei- [illegible] serait régulatrice logique, il y aurait une théorie : la théorie analytique serait régulatrice de la pratique. Ce qui expliquerait cette exigence d'articulation.

Mais nous posons qu'il n'en est rien : il n'y a pas de « théorie » analytique, et l'exigence interne à l'acte analytique, de dire la pratique, procède d'une autre nécessité plus absolue. Laquelle ?

Nous l'énoncerons ici de deux points préliminaires. Le premier, ce qui est la c'est que l'analyse énonce qu'il y a acte de la parole. Énoncer le nommer même chose que de dire qu'il y a de l'acte. Mais c'est aussi l'acte de dire. Ce [illegible] de l'acte, c'est dire l'acte. Mais c'est aussi l'acte de dire. Ce que l'analyse avance de nouveau, c'est qu'il y a un acte qui est dans la parole et qui se distingue ainsi absolument de l'action. Quelle est donc la nouveauté de cet acte ? — Poser cette question, c'est

suppose qu'un acte se définisse d'être nouveau. Ajoutons le second caractère qui développe le premier : l'acte change le sujet. C'est précisément en quoi il y a nouveau. Le nouveau, c'est l'effet de sujets dans la production de l'acte.

Mais dire cela n'avancerait pas de sens, si l'on ne précisait ce qui est nouveau dans cet effet de sujet. C'est de dire que : le sujet, c'est la faille du symbolique. C'est pour autant que le sujet est l'effet du S2, divisé par l'opération S1, — qu'inconsciemment, dire l'acte dans la parole est un acte. Ce qui caractérise le discours analytique, c'est de dire que le peu de chose du coup de dés signifiant que le symptôme donne à voir dans son dire de hystérique, est la place d'un acte, en ce qu'il démontre le sujet en proie aux effets de la parole — ou plutôt à son absence.

Qu'est-ce donc qu'un symptôme ? — C'est ce qui résulte pour le sujet d'un effet d'absence de la nomination. Le père est celui qui nomme. I.e. qu'il est celui qui, à la demande illimitante que le symbole a fait entrer comme ravissement primordial dans le sujet, oppose le nom qui lui fait arrêt, et aussi, indique au sujet le lieu de son existence dans la parole, — lui permettant aussi de répondre par soi ce dire non comme sa propre place de sujet. Le sujet est alors qui dit-non, place faite à un côté qui fait cesse à la dérive de l'être parlant.

Ce n'est certes pas que le névrosé n'ait pas rencontré ce nom du Père. Mais c'est que, par un effet de structure encore du nommant, le dire-non ne puisse pas lui être assimilé comme le nom du sujet. Le névrosé est entièrement soumis à la demande illimitante

de l'Autre, sans disposer du principe qui lui permettrait par le dire-non, d'y opérer l'absence de son statut de désirant, — pour autant que c'est cette première demande qui l'a porté à l'être. Abolir la demande serait ici abolir la <u>condition</u>-même de la subjectivité, chose impen-
sable, (si ce n'est aux psychotiques, qui n'y pensent certes pas).

Comment le névrosé opère-t-il alors avec cette illimitation de l'interrogation de l'Autre ? — En forgeant des fictions. Ou plus exactement une, toujours la même : celle du Père. Le névrosé invente le Père dans le dire de l'histoire de son symptôme. Tel est son <u>proton pseudos</u>.
Il y a proton pseudos de la part de l'hystérique en ceci qu'elle invente — ce qui n'a nulle existence ne l'a qu'à être de la création signifiante. Le premier mensonge, c'est de faire passer dans le réel ce qui n'a d'existence que de l'artifice symbolique. Le père est une forgerie de S.. — Mais ce n'est pas n'importe laquelle, et c'est en quoi il importe : ~~il y~~ il n'y a de forgerie que du nom du père. Le père est la <u>seule</u> existence signifiante, parce qu'il est le principe qui, de son dire-non, fait le lit du sujet de la parole dans l'illimitation signifiante. Le père est incarnation de l'artifice du symptôme en ceci qu'il est ce à partir de quoi peut s'ériger la faille qui ferme lieu de sujet dans l'effet du symbolique.

La différence spécifique du symptôme, c'est donc de <u>donner à entendre</u> dans l'artifice signifiant, le proton pseudos du nom du père. Il s'agit alors de savoir pourquoi cet artifice du nom du père est monté dans la théorie de la séduction. Ce montage est à la fois ce qui fait la grande nouveauté de tout symptôme, mais aussi son point d'arrêt à la position du sujet avec ce que cela comporte

d'impasse quant au statut du désirant. Quelle est donc la structure déter-
minante de la théorie de la séduction, auquel où Freud la formule,
pour l'abandonner ensuite ? C'est que tout y vient du dehors, incarné
dans l'historisation. Le père est ici le responsable, mais il ne l'est
que pour autant qu'il fut la cause de l'événement.

En un sens, cette place dans le dehors du geste du père, est la
grande force des descriptions du symptôme. Elle marque en effet que
le père, son acte ~~et~~ un réel, i.e. qu'il ne saurait causer du
sujet lui-même. Le sujet n'est pas cause de soi et ne saurait
l'être. Il ne peut qu'être causé ; d'abord par l'effet du symbolique
qui creuse le lit du parlêtre ; puis par le nom du père, qui permet
que le sujet reprenne sur soi cette faille comme cause de la parole.
Le père ne s'incarne pas. Ce que le [illegible] du symptôme incarnait,
c'est cet ~~[illegible]~~ insurmontable de la faille inconcevable d'un acte qui
fasse du symbolique le S1 ; i.e. qui y introduise le paradoxe
impensable d'un acte. Tel est le problème que Kierkegaard
s'efforce de penser dans Crainte et Tremblement. Le symptôme
incarnait donc sa cause, sous la forme incarnée du père, origine du
mal. ( On ne développera pas ici
ce qu'il faudra pourtant dire, de ce que le père, comme réel dans
un écrit intérieur ; et cause du mal.) — voir l'incarnation du S1.)

d'un acte, ~~[illegible]~~ noué avec l'incarnation du S1.

Mais là où le symptôme s'arrête, et implique un certain mode
d'impasse du sujet, une certaine position subjective de l'être, c'est
précisément que, en posant que l'acte du père vient du dehors, il
laisse le sujet dans la dépendance de l'autre dans son acte. I.e.
que le sujet ne peut assumer la place de son acte qu'à partir de la
demande de l'Autre, posé comme lieu du regard d'où tranche

de l'acte. Telle est l'amplification de l'acting-out : faire méprise dans le champ de la demande de l'Autre. Le lieu du sujet est bien ainsi ~~ce~~ sujet est bien ainsi opéré par, le coup d'arrêt inaugurant du par et dans la méprise qui fixe le désir dans le désir de l'Autre, mais le sujet trouve ici cette impasse que son acte le laisse en proie au ravissement de l'Autre, en ceci qu'il n'est d'acte que moyennant ce dire-non à une demande qui en est la condition. Le sujet, dans la séparation, reste ici absent à soi-même, anesthésié et ~~[illegible]~~ atopie où ne peut jamais que faire instance l'éternel d'un ratage, ou sa répétition.

Qu'est-ce que nous répondre autre que sa répétition.

I.e. que ~~[illegible]~~ dans le symptôme, le sujet reste à soi-même méconnu, en ceci qu'il ne peut reconnaître que sur acte joue sous son Autre même : celle de la négativation constitutive de la réalité psychique (Psychische Realität). Or le statut de l'acte, c'est d'opérer cette réalité — mais conséquemment, de n'opérer que de ~~[illegible]~~ là. (Il faudrait alors expliquer en quoi de ce fait l'acte ne peut que ~~[illegible]~~ concerner le réel ~~[illegible]~~ comme effectivement atteint lors de l'analyse.)

L'acte fait le sujet comme effet de faille, i.e. l'opère comme le lieu du dire-non qui ne instaure en négatif l'intangible d'une chose qui ne sonne tant à toute réalité. Le sujet, dans l'acte, se constitue comme la faille que opère le lieu d'un cercle qui il est lui-même, tournant dans un cercle en cercle, d'être retranché de toute réalité.

Ce qui fait l'acte analytique, c'est la nomination, qui, en disant que le symptôme est un dire-non, y opère l'acte que c'était, et permet dans la récursion de la reconnaissance -

que le sujet se fasse l'effet de son acte, dans le dire – voie qui lui ouvre l'acte de parole comme lieu de son inconsistance. L'acte analytique, en nommant l'acte dans le symptôme, opère l'acte de parole. Il permet que se fasse l'acte dont le sujet reconnaisse la parole dans l'acte, i.e. reconnaisse la place d'Autre chose comme la cause ~~que~~ où il se divise et en quoi il consiste. L'acte est ainsi incessamment acte de la parole, i.e. reconnaissance en acte – du réel du symbolique, – de ce que le sujet doit à la parole dans son existence en dire-sans séparation, – de la place décidée négativement en quoi il consiste par l'exception du S1, – d'une Autre jouissance en tant que la jouissance se divise, et n'est pas seulement [jouissance du corps ou du fascinum], mais plus radicalement, qu'il y a une jouissance du dire, dont la parole de l'Autre fait la cause : jouissance du Bien-dire qui fait le [mi-lieu] du sujet.

*

Ceci nous permet d'introduire le second point préliminaire de cette position de l'acte analytique : c'est qu'il ~~ne~~ procède ~~que dans~~ de la certitude du Nom du Père. Si l'acte analytique peut en un sens être préliminaire à toute théorie, c'est qu'il s'assure de quelque chose qui, hors de toute mise en question, se supporte par soi-même comme certitude de l'acte. Bien loin que le Nom du Père soit de première élaboration dans l'acte analytique, il est après-coup ; mais ceci uniquement dans la mesure où il devient ce qui répond d'une certitude de l'acte. Mais qu'est-ce donc que cette certitude de l'acte, n'est-ce la certitude du Nom du Père ? Comme toujours en ce qui concerne ce nom, le génitif en est ici dual. C'est le lieu de nous souvenir en effet avec Heidegger, que le concept cartésien de la ~~certitude~~ certitudo

est objectif : la castration d'abord n'est pas du sujet, elle est dans l'objet dont elle tranche. La castration du Nom du Père, ce n'est pas tant celle de l'acte analytique que, d'abord, celle que le Nom du Père incarne et qu'il fait jouer dans le réel. Qu'est-ce donc que la castration ? C'est la séparation. Et le Nom du Père, c'est l'acte de la séparation, en tant qu'il procède du réel du symbolique. Ce n'est que pour au-tant que l'acte analytique est séparation, qu'il trouve dans la castration ~~[illegible]~~ "objectivée" du NdP à s'assurer de ce qu'il opère : il opère à partir d'une séparation première, qui en la reprenant, il sanctionne comme décision du sujet dans l'acte de la parole.

L'acte du Père est de (se) séparer. Mais en se séparant, et pour autant qu'il l'a fait dans l'acte de la parole, il est pour celui qui se trouve, de cette parole, nommé, cause de la séparation, — donc père. Est père celui [qui se trouve opérer] la reconnaissance de son ~~l'acte~~ pour le sujet qui s'en sépare de ce fait. Le lieu le plus intime du père au fils, le réel du symbolique, c'est la séparation en tant que la séparation du père dans l'énigme de sa mort où incarne son la question de la séparation du fils. Ce désir, est ~~[illegible]~~ la seule cause de la séparation du fils, en tant qu'il est le Séparé ; père est cause de la séparation du fils, en tant que le père est le père-mort : si la mort est l'enjeu ~~de~~ et c'est pourquoi le père est le père-mort : si la mort est l'enjeu et c'est pourquoi le signe de la séparation du sujet. Mais c'est peut-être aussi pourquoi le père n'est — personne. Le père est un Nom en ceci que seul être ne l'incarne, n'a n'est comme mort. L'intervention du père se fait donc toujours en son Nom, en sorte que ce n'est pas lui qui le forme. L'acte analytique opère du Nom du Père, mais ce n'est pas la position d'un père.

Il reste ici à se demander quelle est la différence spécifique de l'acte analytique avec l'opération du père. Peut-on aller à dire que

l'analyste opère cette fonction ? C'est ce qu'on ne saurait en effet obtenir en aucun cas si nous abandonnons ou ~~...~~ négligeons la distinction élémentaire (i.e. décisive) de l'interprétation et de l'effet de suggestion. Comment l'acte analytique opère-t-il l'effet de la nomination, en sorte qu'on ne puisse pourtant pas dire qu'il soit la découverte inaugurante de l'opération du NdP. ? [Développer cela.]

*

La certitude du NdP, le réel de la Chose, et la Séparation dans l'acte analytique.

— Nom du père dans l'acte analytique — (la coupe de la passion).

Devons-nous dire que l'acte analytique donne regard au père, de cette raison qu'il est seul à le nommer ? Si nous devons supposer que toute pensée juste est celle qui suit le mouvement de notre époque : coupe les ponts, est-il juste alors de nommer le père dans l'acte ? Ce nommer est-il conforme à une juste position de l'acte ? Ou bien sommes-nous ici une fois de plus acculés, que l'acte ne s'ajoute que comme faille d'un être parlant, sans autre raison que la jouissance ? Tel est l'enjeu de l'insistance du Nom du Père dans l'acte analytique.

On nous affirme d'oublier et de ce qui fait acte, que de nommer le père, est nouveau, et que ce mouvement, s'il fait obstacle en effet à la modernité, le fait au titre de l'effraction de l'acte. Il est d'un acte, et nouveau de ce fait, de donner un tel nom. En quoi ? — C'est religion d'abord (dans la pensée de l'époque) l'oubli. Or, l'oubli n'est pas l'abolition. Il est le retour du refoulé. La structure subjective du retour du refoulé est l'égarement, l'absence de marque. Encore suppose-t-on déjà là beaucoup, de ne pas dire cette absence objective, cas de la forclusion, où c'est le réel qui fait retour.

Ceci démontre que le nommer du père ne peut procéder que (la position du nom du père) d'un discours particulier, et plus avant, d'une éthique. Dire cela est déjà faire obstacle à répondre à une question sur l'éthique. À quoi, sinon à qui, ce nommer répond-il ? à l'oubli.

— Il répond d'abord au désir de l'hystérique.
(Je laisse cette voie pour l'instant trop facile, donc aveuglante.)

(Le passage, juste, fait la part trop belle à "l'époque" ; toujours le même défaut : la référence qui n'en mérite pas tant, à l'autre, qui évite la structure.)

Insistance, comme la mer parlant au roc, question :

Qu'est-ce qui fait la nécessité du NdP ? Ce qui est en cause [redacted], c'est l'effet du symbolique. Cet effet dans sa racine, est d'éradication à tout sens. Non qu'il existât auparavant un sens rendu insensé par l'effet du langage (perspective herméneutique), mais que le S^a produit l'être parlant comme non-sens dont le sens produit par la création S^a fait le manque. Cet effet, je le désigne sous deux aspects corrélatifs dans le retour de cette faille. qui sont : l'illimitation de la production S^a dans son excès d'ablation ; et un effet ~~forclusant~~ forclusif qui, loin d'être rejet du sujet, est au contraire constitution du sujet comme lieu de rejet de l'être que le S^a opère. L'être, n'est pas accueilli dans un lointain être, mais dans son rejet. L'être, c'est sa ... cette folie contre-forclusion imaginante.

Ce que représente le NdP, c'est de donner, au sein de cette folie contre-... un lieu d'arrêt à la contingence originaire. Jusqu'à ... de l'être parlant, ce lieu d'arrêt à la contingence ... telle contingence ce qui jamais n'étayas : il apparaît que ~~le sujet~~ l'être parlant ne se définit que d'un enlèvement de néant, comme ablation initiale de sa place dans le discours.

Le NdP est nécessaire en ceci qu'il donne lieu au sujet, lequel est contingent par son origine. L'opération du NdP, création d'une chance de sujet au sein de l'être, est le coup de dés qui fait arrêt à l'illimitation symbolique constitutive. La nécessité du NdP est donc exceptionnelle : elle est hypothétique au sens de Leibniz, i.e. qu'elle pourrait aussi bien ne être pas. Rien ne s'implique que le NdP opère au coup d'arrêt création, et les ... dans le réel des états ... le clinique est là pour témoigner de cette opération du Nom.

En effet, il n'y a pas de conception possible du père hors d'une perspective créationniste, ce que l'opération du S^a crée, c'est un vide. C'est cela que cause le père : le vide de l'être parlant, opéré comme sujet.

le nom du père dit au sujet (et l'opéra de ce fait) quel est son partage, l'inscrire à la loi qui est la sienne : celle d'un vide constituant au sein du dédoublement S^a.

La fonction du Nom du Père doit donc être pensée dans les termes d'une aliénation déterminante de l'effet éthique de ~~[illegible]~~ l'opération du symbole : ou bien l'effet illuminant de symbolique — ou bien l'exigence d'intérêt qui fait le Nom-du, place du sujet d'une parole nommée où l'être parlant s'inscrit sur réel. Le père est cette place faite au sujet.

N.d.) Si cette fonction peut manquer, cela va donc de soi. L'opération du père étant exceptionnelle, elle n'est donc qu'éthique : il est bien clair que d'énoncer la fonction du N d P relève de l'éthique d'un discours, — mais de ce fait, qu'il y a d'autres discours où cette éthique n'a pas lieu : ce qu'on appelle le fait social. Tout fait social est, de sa structure, agencé à quelque forclusion de ce nom. La raison en sera dite ailleurs.

La question est alors de savoir en quoi ce dire de la loi du S^a permet qu'en soit opéré ~~[illegible]~~ un sujet. Bref, comment le génitif objectif peut-il faire retour en génitif subjectif, dans la reconnaissance désengageante de la place du sujet ? Comment l'énonciation de ce nom opère telle en retour dans la parole ?

Le sujet ~~[illegible]~~ ne s'inscrit pas dans le dire ~~[illegible]~~ [illegible] (1).

Qu'il y ait exigence de ce que le dire n'existe que dans ... ne cesse qu'un vide, i.e. n'existe que dans ... ne cesse que le S^a ne cesse qu'un vide, i.e. ... un existant (2) qui ne se manifeste. Le vide n'est pas un subsistant, mais un existant qui ne se manifeste. Et cet acte est place faite d'un sujet, tenant que comme répétition en acte.

Le sujet n'est opéré que d'un dire qui le faille.

Mais surtout, quelle exigence y a-t-il à ce que le dire soit opéré comme venant du ~~[illegible]~~ père dans son Nom ? Pourquoi ce dire ne serait-il pas

---

(1) J.C. Milner. // (2) Je ne prends pas ces termes au sens de G.D. Cf. ... L.S.

opéré du sujet sans plus? Il s'ensuit en démontant la structure constitutive du S(A): Il n'y a de S(A) que dans une incomplétude du manque. Mais dans ces conditions, le NdP n'existant que d'une telle incomplétude (il est l'incomplétude de l'incom-tion), n'existe pas par soi: il n'existe que pour autant qu'il est opéré, et de ce fait, il ne peut l'être que d'Ailleurs, d'une cause excentrique au sujet, puisque le sujet non seulement n'est pas cause de soi, mais n'est pas cause de ce qui le refend, encore qu'il la produise. Le NdP n'est émergeable que comme d'un Autre lieu.

Dans ces conditions, pourquoi le Nom est-il un dire-non? Les raisons en sont diverses, et difficiles à nouer.

D'une part, la structure fondamentale du dire-non, est de faire trou dans l'illumination symbolique. Cette place faite d'un lieu de décrochement est la structure imaginale de la négation, - d'où s'ensuit que le dire de ce lieu, en tant qu'il tient au dire, porte le nom de la négation.

Mais de plus, ce dire-non désigne ce qui, en opérant comme retrancher, constitue comme solution le sujet, le constitue comme solution propre-ment à l'individualité naturelle au corps, indiquant ainsi et formant la place du lieu d'inexistence du sujet: une Autre jouissance, celle du négatif, dont la dimension du sujet: l'Autre scène actuelle le montage. Le dire-non est l'opération du négatif comme jouissance de l'Autre, i.e. la place (faite au) sujet.

Enfin, pour autant que, par cette place faite d'une Autre jouissance un "arrachement" est opéré dans l'illumination S(A), qui y indique et produit le lieu du sujet comme effet de vide, cette opération du dire-non est refus de renoncer (contrairement à un idée reçue) au réel. L'éclaircissant à admirablement énoncé ce renoncement de relève par quoi l'opération du dire-non est refus de vide sur le réel de l'Autre jouissance: Il y a et s'implique en acte dans le lieu où une telle jouissance et de le nommer,

elle consiste, comme réalité au réel du symbolique.

---

(1)* Nommer franchement les morceaux ..., en ceci que c'est dire la ligne de faille de la structure, et démasquer l'effet du S(a). Le dire – non dénouer – l'Autre du S(a), et partant, fait place à ce que le sujet reconnaisse la structure de faille qu'il est comme parlant. Le nommer indique l'Autre du visage S(a). C'est à cela qu'il dit non. Il rétablit de l'effet du S(a) la supposition de l'Autre. Ainsi paradoxalement, en faisant place à ce que le sujet advienne dans le dire, il abolit l'ombre du père en ceci qu'il démasque que celui-ci soit cause de la souffrance. – Que reste-t-il du père? Un nom, effet de S(a), et quoi de plus? Qu'en est-il de celui qui ...? Faut-il le taire, sans peine de le supposer ..., s'y fier dans ce nommer?

---

Faut-il alors dire que le NdP soit incantation signifiante? On croît ... le NdP en entraînant, n'est-il le médiateur de ... une telle proposition: ... d'un peu moins de S(a)? Faisons ... opération au sein de cette production. Si la position éthique du NdP est d'opérer autre que le semblant ..., faut-il pas ... l'En moins du sujet au sein de l'universel du semblant (a), dire alors, que le NdP ne s'incante pas?

De plus, ne nous le disons incantation, ne lâchons nous pas ces autres difficultés qu'après tout, il était déjà là à attendre l'acte de la nomination? Dans l'analyse, il est en tout cas exclu qu'on le dise simplement incanté. Plutôt devrait-on le dire dénoncé de l'acte analytique. – Mais ceci ne peut ... cependant ... encore ..., comme discours ... l'alternative entre dénoncé et incantation qu'on ne peut développer ici. Ainsi, ... absolument ... au registre du S(a), ...

---

(1)* Place d'un problème en cours.
(2) É.L..

dire e.g. que l'analyste fait partie ~~[illegible]~~ du concept de l'i.c.s, ce-ci plus loin que d'énoncer que Freud inventa l'analyse et découvre l'ics.

Ce qu'il faut dire, c'est que si le sujet est l'effet du S2 dans l'acte, il n'y a aucune latence. Alors, ce que le S2 opère dans l'invention, c'est cela même qu'il découvre. ~~[illegible]~~ L'invention n'est pas le constat d'une découverte quelconque, quel que soit le lien que l'on suppose à ces deux termes. En ce qui concerne la pratique du S2, l'invention, c'est la découverte. Ou plus exactement, le Découvert que l'invention S2 opère comme le lieu du découvert (Lichtung) lieu du sujet. Le sujet est opéré comme le lieu, par la faille de l'invention S2. ~~Dans~~ du S2. Il est le lit fait de l'Être, ~~cette proposition~~ la invention S2 comme un vide, et ce vide, est le découvert du sujet. L'entropie fait le lit de l'en-moins, selon la topologie constitutive du S2,

L'acte de la nomination procède selon la topologie. L'acte opère qqch, mais ce qqch. est sans cependant lui être identique. L'acte retranche le semblant jusqu'à l'os du par retranchement. L'acte l'opère, ce que le sujet est comme parlant, sujet dans la parole. Ce que du semblant fait obstacle dans la supposition à ce sujet, en désupposant ce qui du semblant fait faille. Là où la supposition signifiante que le sujet ~~[illegible]~~ soit opéré comme faille, – l'acte de nommer instaure l'Autre au compte duquel est visé l'acte, – dissuppose ce geste et opère dans le retour le sujet comme lieu de faille dans l'acte du dire. Le acte de nommer fait place à la reconnaissance du sujet dans l'acte du dire. | L'effet de la nomination procède donc lieu de la structure du S2, mais d'une manière telle que l'En-moins qu'il creuse soit opéré comme lieu du sujet, par le retour ~~[illegible]~~ du nom. le réel du symbolique, en tant qu'il fait le noyau d'un ~~[illegible]~~ s'ordonne l'acte du dire, est renversé dans l'acte de nommer, comme corps du dire, dont le sujet s'opère en récursion, dans le dire en Ɛacte.

Que l'on interroge alors si l'acte analytique est distinct de la nomination des NdP., nous trouvons que ce rapport est réglé par une antinomie. D'une part en effet l'acte analytique suppose cette nomination comme sa condition : pas d'analyse qui ne procède de son opération effective. — Mais par ailleurs, elle énonce que le père n'existe pas et n'en fait que le S. d'un effet d'acte.

Ce n'est donc pas que pour le moins l'acte du père n'est pas agi ; mais plutôt que sa figure ne soit que trop présente. L'interprétation consiste plutôt [illegible] dans la décomposition de l'état, à [illegible] comme est en trop pour faire place dans la décomposition de l'état, à [illegible] réel : du sujet divisé dans le dire. —

[Ceci est d'une insuffisance telle qu'elle confine à la honte. Mais on ne peut faire mieux pour l'heure. Il faudra donc attendre pour en dire plus sur l'incidence des NdP dans l'acte analytique.]

Il est clair que cette question ne peut être réellement développée qu'à partir de l'incidence de la jouissance inconsciente dans la pratique analytique, qui seule permet une énonciation correcte du dire-non du père dans l'acte.

— Av 7-12-75.

Du père ~~[illegible]~~ moins mais mieux.

Dire : Il y a du réel, et s'aveugler devant ce fait : celui qui est fermé. Telle est la position du père, qui ne veut rien savoir de la réalité. Pour ce que de là, il y ait acte, i.e. parole qui trouve de cette parole [illegible] de [illegible] sa condition : au cœur de l'acte, il y a le dire-non du père qui ~~[illegible]~~ a fait naître l'interdit de s'interroger sur l'entrejassement du S. Ramenant le sujet au réel, et portant, à une certaine limite. Le père est ici, celui qui donne l'ordre de dormir, par son dire-non. Toute tentative d'éveil, en parle. Elle va vers le mauvais songe de l'au-delà-limite. — Alors il faut / faux limites. Tel est l'acte du père. Sans-raison. Parce que raison. Que le sujet, dans l'acte, donne [illegible], tel est l'étrange de ce dire-non.

Que le père n'existe pas, — tout dire-non s'inscrit.

—

— Parce que le père, [illegible], quitte sans raison dans l'absurdité, et ne supporte pas d'être détourné de son chemin par rien ; chemin qui le mène dans la Nuit qu'il ne veut pas voir, et où l'entraîne, lui veillant, ceux qui veulent dormir, saisis ainsi de l'égarement. Mais ce qu'il ne veut pas, c'est d'être ni le père veille sans le savoir. Et ce qu'il ne veut pas, c'est d'être ni détourné de son eau, ni réveillé à elle, au mieux, que le retenant au [illegible] dont il fait son fraysage ? Que le père ignore, est condition pour qu'il continue à supporter l'immanuelle du chemin :

l'une.

Ainsi disant-non, pour rester seul sur son eau, en sorte que veillant dans la Nuit, seul ne rêve ce qui le mène, sauf d'une même question (mais il n'y a pas deux pères, car il n'y a pas deux chemins, mais aucun. Le chemin est le vide.)

—

## 1. LE SYMPTÔME, LE TRAUMATISME.

Une fois de plus, partir de la pratique. La pratique n'est pas l'expérience. Si les idées justes viennent de la pratique, elles ne viennent d'aucune expérience. L'expérience n'est que l'occasion de la pratique. Mais si vous dites, ce qu'il faut admettre, c'est que les idées justes viennent <u>des</u> pratiques. La pratique, c'est la loi du S^a. Bien loin donc qu'il soit donné à l'expérience, il en est la mesure la possibilité, il lui est inaccessible, et pour tout dire, il en est la faille régulatrice. La pratique règle l'expérience, et non l'inverse. Et si la pratique est exigence d'articulation du sujet dans l'inconscient, car il ne tient [illegible] si molle déterminité des pratiques dans l'expérience, mais si la forme même des pratiques, de n'être que l'articulation infinie d'un sujet dans sa division. Quiconque aura lu Kant, comme bien on entendra [illegible]. C'est l'exigence de la pratique, c'est le Nom du Père, et non l'expérience. C'est pourquoi il y a de l'ics, i.e. le champ des pratiques en tant qu'immobili[illegible] qui à cette instance, sous la forme de la "réalité psychique" le réel, autrement dit.

De pratique, que pensons-nous nous enseigner ? La pratique analytique comme du trait dont elle constitue son champ en tant qu'elle pose comme problème : <u>le symptôme</u>. Le premier acte de la pratique analytique, c'est de reconnaître le <u>fait du symptôme</u>. ~~Est-ce que cette nomination~~ Le discours analytique. Nous avançons que cette position est <u>nomination</u> : cette nomination tient-elle de <u>pratique</u> ? En quoi cette nomination nomme le symptôme. En quoi cette nomination, pour aucun S^a. Et le S^a En ceci que le symptôme est, par l'analyse, désigné, désirable l'Autre. Le (<u>désir</u>) dans est le signe d'un désir qui est nommé, tel est l'acte inaugurant du symptôme, du désir de l'Autre, tel est l'acte inaugurant du discours analytique. ~~Et sujet~~ ~~[illegible]~~. Et ce désir que le symptôme, de l'Autre, est le <u>désir du père</u>, pour autant que le désir que le symptôme véhicule est aliéné de l'hystérique. Sans doute ce terme du désir du père est-il énigme, et contradictoire. Mais la question que pose le symptôme est au moins de savoir en quoi le sujet dépend d'un tel nom, à défaut d'un désir.

Le symptôme donc, fait signe. Il fait signe d'un réel. Et ce réel, ce qu'il énonce, c'est qu'il serait le traumatique. Qu'est-ce donc qui traumatise ? Et pourquoi le symptôme consiste-t-il d'un réel ? — Il convient d'abord ici de renverser les perspectives : si le symptôme est enseignant, c'est d'abord en ceci qu'il nous démontre acte qu'il n'est de discours que du réel, — mais d'un réel impensable, sinon n'est sur le mode du trauma. Toute pensée s'adonne donc au réel. C'est la pensée du symptôme.

Mais de plus, une mutation ici nous importe qui est celle fondatrice de la refente propre à l'acte analytique : le symptôme, de ce réel, dit quelque chose qu'il énonce comme <u>théorie de la séduction</u>. Car l'acte analytique ne commence que de la refente qui, de ce qui est en jeu dans ce dire, défalque la position perverse dont le réel fait question. Ici s'ouvre la question de ce qui, du symptôme, fait le réel, avec l'acte qui le refend. Le réel du symptôme n'est possible que de l'acte analytique qui le refend. Ceci ne suffit en rien à énoncer la question de ce qui se disait dans le temps premier du dire du symptôme.

Mais c'est ici aller trop vite. — Sur l'acte de Freud, néanmoins, si cet acte est analytique, et [illegible] uniquement nous avons affaire à sa répétition.

2. Ce que Freud nomme, et ce qu'il construit.

Qu'est-ce donc qui porte F. à poser comme instance dernière de l'être parlant la répétition ? Cette question, nous ne saurions la résoudre, ni même lui donner sens, si nous cherchons pas à quelle occasion elle fait pour F. instance.

Le premier pas de l'acte par quoi Fr. instaure le discours analytique, est assurément la reconnaissance du fait du symptôme. Mais ceci en le posant pour ce qu'il est : le fait du sujet dans sa division chez le S^x. Qu'est-ce qu'un symptôme, est ce qu'on dira plus avant.

Mais ce qui importe, c'est que F. pose ce fait du symptôme dans une connexion originaire dont tout le problème est de reconstituer la portée.
Or, ce qui est décisif, c'est que ce fait du symptôme est par lui proposé dans sa cause.

Ce qui fait l'indépassable du discours analytique, c'est la position de la cause du symptôme. C'est ce que F. nomme dans le terme énigmatique du traumatisme. La cause du symptôme est le traumatisme.

Ainsi, F. nomme la cause de la souffrance, et il la dit traumatisme. Mais qu'est-ce donc qui traumatise ? — Une représentation inconciliable, et elle l'est parce que sexuelle. F. fait du sexuel la cause du symptôme, en tant qu'il est l'inconciliable.

Il reste alors à expliquer en quoi le sexuel traumatise. On ne peut le concevoir que si l'on énonce avec F. que ce sexuel est monté dans une fiction qui lui donne corps : celle de la théorie de la séduction.
Ce qui traumatise, c'est la séduction du père.

Or, le fait décisif est pour nous ceci : que F. en vienne à reconnaître que cette théorie de la séduction est une construction, dont le renoncement par lui comme proton pseudos ouvre la dimension de l'acte analytique. L'analyse est inaugurée de ce renoncement. Mais en quoi ?

– Dirons-nous avec F. tenir que le sexuel soit la cause du symptôme, en tant qu'il est l'inconciliable ? S'il en est ainsi, il existe de la représentation inconciliable au symptôme une chaîne de raisons, qui dans la théorie de Freud porte le double nom : d'ics et de substitution.

Remarquons ces deux points décisifs : le sexuel est du réel ; et l'ics est le lieu des chaînes de raisons qui mènent la représentation inconciliable au symptôme.

De ce fait, il y a un écart, de l'événement supposé du traumatisme, au symptôme, une "faille", que la position de l'ics vient combler. L'ics est donc pour F. une construction, et la théorie du symptôme comme substitution ne se soutient que de cette supposition, comme son envers.

Notons d'ores et déjà que de ce fait, ce n'est que pour autant que le traumatisme eut lieu, que l'on peut dire que le symptôme le répète. Il n'y a de répétition que sur la supposition d'un réel qui eut lieu.

Or, le mouvement freudien, qui déplace du traumatisme au fantasme, a cette conséquence, que le réel s'en dimension de premier mensonge : qu'est-ce qui événement de prime abord. Dès lors la question se pose : qu'est-ce qui est répété, si rien n'est répété, et peut-on même parler de répétition, si rien n'est répété, et peut-on même parler de répétition ? Dès lors, y a-t-il même un réel, si un qu'une fiction originaire ? Dès lors, si le traumatisme se révèle à la fiction de l'hystérique, devons penser que le traumatisme se réduit à la fiction de l'hystérique, au fantasme ? Chose curieuse, l'acte même de refouler par le quel F. instaure la dimension de l'analytique, est ce qui menace d'abolir le concept même à quoi l'analyse s'adonne, et l'exigence de ce discours, de ne tenir qu'au réel.

En effet, si l'événement originaire est premier mensonge, comment dans ces conditions peut-on même parler de répétition ? Il faudrait alors conclure de prime abord que la répétition est originaire.

et que le premier mensonge de l'hystérique ne se distingue en rien
du retournement freudien qui le nomme comme se rejetant dans
le symptôme.

De ce fait également, la théorie de l'ics s'effondre et avec elle
la notion de substitution, puisqu'on ne voit pas ce qui autoriserait à
supposer qu'il y ait là quoi que ce soit du réel lors d'une substitution
généralisée, — mais se substituant à quoi ?

— Or, tel n'est pas l'acte de F.

Non seulement F. ne prend pas le parti de conclure à une répétition
sans origine, mais tout à l'inverse, l'éradication du réel du traumatisme ~~[illegible]~~ est pour lui l'occasion ~~[illegible]~~ d'établir cela
même que ~~[illegible]~~ se trouve menacé par son renoncement : l'ics.
Il faut souligner que l'ics est pour F. la construction paradoxale qui
vient répondre à la menace d'effondrement du symptôme par la
découverte que la théorie de la séduction relève du songe.

Le coup de dés freudien est de poser qu'il existe une réalité
psychique, en flatité, un autre réel que celui du traumatisme.
La réalité psychique ics, est le coup d'arrêt freudien à la destitution
d'une substitution générale que l'absence soudaine du réel du trauma
impliquait. Tout le discours analytique s'indexe à un tel coup d'arrêt.

Nous voyons ainsi ce qui fait le vrai scandale de la nomination par F. du sexuel comme cause du traumatisme : le sexuel,
c'est le coup d'arrêt de la nomination freudienne. Dès lors la question
ne se pose : si l'ics est ~~[illegible]~~ la une tradition de F. et si cette construction ne
se soutient que de l'idée que le symptôme est répétition d'un
réel, quel est le réel du sexuel, si nous devons montrer que
son agencement est celui du premier mensonge hystérique ? Est-ce
que cette cause est du réel ou non ? Et ne doit-on pas dans ces

condition, ainsi que la cause en tant que telle est une construction de Freud?

Il est notable que c'est à quoi F. se refuse absolument. Et c'est nous pensons au moins en raison des raisons épistémiques, si nous voyons que la position de l'ics et par conséquent la possibilité d'interpréter le symptôme tienne comme $S^a$ s'effondre avec le retrait de sa cause. Il faut donc à F. une cause, et cette cause est du réel, en aucun cas une construction. Devons-nous ici maintenir la position de F.? – Nous affirmons qu'il est inhérent au discours analytique de maintenir cette cause, mais aussi, nous traiterons également de son réel. Faut-il distinguer avec F. le réel et sa construction?

Nous croyons ici que la construction de F. ne se confond d'aucune façon avec sa nomination de la cause. Autre chose est de nommer la cause du symptôme, autre chose de construire la théorie de cette cause. Comment la nomination et la construction se distinguent-elles? Nous dirons en première approximation que la nomination indique un réel, dont la construction fait l'artifice.

Mais nous ne devons pas manquer de discerner que cette position par F. de la cause réelle du symptôme est celle de la réalité psy-chique. Le réel dont il s'agit n'est pas de l'événement, il est d'un autre réel, où le "premier mensonge" de l'hystérique est de "une distance non seulement compatible, mais appelant nécessairement le lieu d'un Autre réel. Quel est donc ce réel, en tant qu'il sert de construction à l'intuition à la structure d'une fiction en sorte de contenir ce réel de la nomination de F., celle pourrait inaugurer le discours analytique?

Une fois de plus, il faut nous reporter à la structure du premier

mensonge. Ce qui y est en jeu, c'est le père en tant que séducteur. Or, si nous constatons que cette fiction est celle dont se lit la cause du symptôme, il faut demander en quoi : en tant que son geste est la cause d'un refus. L'hystérique est prise dans le refus du corps pour autant que le père l'a séduite.*

La séduction du père est la cause du symptôme. Qu'est-ce qui se dit là ? Qu'est-ce donc qu'un symptôme ?

*

Nous voyons ici se nouer l'existence du père au symptôme comme répétition, comme ce qui fait la raison du réel.

---

*Il faut ici remarquer ~~[illegible]~~ l'étonnant renoncement qui s'accomplit comme sous un voile, et qui, du père comme séducteur [illegible] de l'enfant dans le premier mensonge de la Neurotica, fait virer au père interdicteur support du complexe d'Oedipe. Curieusement, certainement là, est plus que raison du renoncement que fait passer F. à sa théorie du complexe d'Oedipe : il y a là plus reste dissimulé du songe de F.

Reprenons.

Le symptôme n'est posé comme répétition que pour autant que lui soit assignée une cause. Et cette ~~c~~ cause est le sexuel. Dans l'espace ouvert de la faille qui ~~espace~~ divise le symptôme de la cause dont il est le substitut, se développe pour Freud une chaîne de raisons qui, partant de la nomination de la cause comme sexuelle, nous permet de penser cet intervalle de scansion comme le lieu de l'ics, et l'espace d'une série de substitutions dont le symptôme n'est que la transformation dernière. Cet espace, est-ce bien celui qui donne le coup d'arrêt permettant de penser la répétition, il est le réel de la réalité psychique. Entre les Pcs de la représentation inconciliable du sexuel et la cause et les Cs du symptôme, s'ouvre la faille de la contraction fondatrice de l'ics. Il faut constater que si l'occasion, cette supposition par F. d'un tel espace, est homogène à l'ordre des raisons qu'il produit, puisque cette supposition est celle d'une substitution de pensées ics.

Si nous devons penser que ce que F. nous désigne ainsi est bien du réel, il nous faut alors remarquer que le symptôme se trouve soumis à l'enchaînement de deux ordres de réel distincts : celui de la réalité ψ du réel, ouverte dans la faille de l'entre deux Pcs Cs ; — celui du réel [illegible], inaugurant, de la cause femme sexuelle, dont la question reste pendante sur le retentissement constant de la réalité psychique la maintenant ou non, dans le cas où elle se réduirait au proton pseudos de l'hystérique.

Mais ce qu'il nous faut ici aborder est une autre question, qui est de savoir comment l'acte de F. s'enchaîne à l'ordre des raisons dont il ouvre l'espace.

D'une part en effet, pour F., l'existence de la cause du symptôme comme le sexuel inconciliable, ne fait pas de doute. Ainsi, si F. assigne à l'ics le statut de contraction propre à combler la faille qui sinon [illegible]

de la position de la cause, il reste que la cause est d'une nature absolument réelle, et qu'il n'en met pas en doute l'artifice. C'est donc que nous avons là deux ordres de réalités distincts, comme on l'a noté plus haut.

Or, la question qui se pose pour nous, est justement de savoir ce qu'il en est de la réalité de ce premier réel de la cause, si le retournement freudien le disqualifie au titre de premier mensonge? Qu'est ce qui est là inclinant à l'acte de F., de le maintenir comme réel?

De plus, à supposer que nous mettions (en cause) le réel d'une telle cause, pas de doute que nous maintenions l'hétérogénéité à celle de la réalité ψ. Quelle est donc la différence de type de ces deux constructions de F.? Notons que de prime abord, pour autant que l'instauration de la construction de la réalité ψ est ce qui résulte du retournement du proton pseudos, nous serions portés plutôt, à tenir celle-ci pour le seul réel. Notre mouvement sera-t-il justifié?

Allons plus loin. Si nous devons penser que la position du symptôme en termes de répétition troublée dans sa cause, si la cause originaire n'est qu'un proton pseudos de l'hystérique, alors tout de la construction de F. n'est-il pas fiction? Ne faut-il pas alors conclure qu'il n'y a pas d'acte analytique, ou ce qui revient au même, que le discours de l'hystérique comme montage d'un premier mensonge dans la structure de tout dire, et que l'acte analytique s'il existait, n'en différerait en rien.. Il nous faudrait donc de la conclure à la répétition générale : répétition sans origine et sans cause autre que l'artifice du semblant, dans laquelle l'acte analytique n'aurait aucune autre particularité que d'avoir inauguré cette répétition dans l'histoire, en ayant manqué sa généralisation.

— C'est très précisément à quoi l'acte analytique en tant que retournement du premier mensonge s'oppose. L'acte analytique

consiste dans le fait même de ce dire-non à une généralisation de la répétition du premier mensonge ~~qui est la supposition de savoir~~. Mais avant d'en dire plus sur la raison de ce dire-non, il nous faut éclairer la structure qu'il comporte.

Il résulte d'abord de ce qui précède que, pour ce dire-non, on ne peut en aucun cas dire que la position de l'ics est une fiction. L'ics n'est pas fiction, mais construction. Qu'est-ce à dire qu'une construction n'est pas fiction, qu'elle n'est ni artefact, ni hypothèse, ni même au sens de F., invention ? C'est ce qu'il nous faut éclairer.

Mais surtout, pour autant que la cause du symptôme est ce qui permet l'invention de cet espace, mais que sa ~~[illegible]~~ réalité est ce qui n'est pas tenue pour douteux, il faut marquer qu'ici l'acte de F. est nomination. F. nomme la cause du symptôme, et construit l'ics dans la faille ouverte par son interprétation.

Qu'est-ce donc que nommer, si ce n'est construction ? Telle est, mesurant avec le discours de l'ana- pour l'analyste de l'acte de F., ~~[illegible]~~ la possibilité de l'acte analytique. L'acte analytique est un acte [illegible] lequel, la position de la cause du symptôme. Nommer, c'est donner un lieu. Ce qui exclut de la position de la cause du symptôme, lui assigner un réel. Ce qui exclut point d'arrêt à la dérive des $S^a$, c'est la nomination.

que le $S^a$ soit un ordre de fiction sans raison, bien loin que l'ics [illegible] que dans ces conditions, l'espace que l'acte ouvre. Il faut ici bien discerner, il en résulte comme l'espace que l'acte ouvre, soit le préalable de l'acte, il en résulte comme ce qui lui confère (à l'ics), sa réalité. Si l'ics est l'espace de la substitution $S^a$, on pourrait, chose étrange, c'est cela même qui lui confère ~~sa~~ réalité. Si l'ics est l'espace de la substitution $S^a$, on pourrait à son double titre être porté le tenir pour fictif : éminemment : d'une part en effet en tant que supposition de l'acte analytique, de l'autre, en tant que, étant le lieu de la substitution, il aurait éminemment le lieu du fictif sans raison autre que son propre

développement de répétition générale. Ce que F. nous montre en le construisant ou entrevoir comme construction, c'est d'une part que cet espace est une réalité, et que l'ordre de substitution s'y ordonne à un réel, ~~et~~ et à cela seulement. Il n'est de pensée ics qui ordonne au réel de sa cause quand bien même elle se déformerait dès faire substitut selon l'ordre de la "défense". Toute pensée ics n'a été jamais que la même cause : la sienne.

Qu'est-ce donc dans ces conditions qui fait obstacle — à l'abolition du concept freudien de l'ics, — à l'instauration en lieu et place d'une doctrine de la fiction générale? Bien évidemment rien. Aussi cet espace est-il ouvert à tous les explorés, et nous en connaissons d'autres sur ce point.

– Mais ce que l'acte de F. nous enseigne, c'est que ce qui fait obstacle à concevoir le Sa comme fiction, c'est la nomination. La nomination est donc absolument différente de l'artifice Sa. Elle est ce qui dit non à cet artifice, et y fait place à un réel, qu'elle … Le réel, on n'y fait place que du dire-non qui le renvoit comme cause de l'artifice. imaginaire de son dire-non.

Et la construction de F., c'est l'acte, c'est la nomination du réel comme cause. La construction de F. se déploie dans le champ de ce nom dit. Le contact du dire-non qui fait place au réel, est la reconnaissance d'un Autre lieu comme l'existence propre du sujet dans l'espace qui lui revient, alias de l'ics, la position d'une Autre réalité.

Quoi donc F. construit-il? — la réalité ψ, l'ics, le NdP.

Ce que nous soutiendrons, c'est que la clé de voûte de la construction (Kern) de la réalité ψ, c'est le NdP, comme noyau du freudisme, et le point ~~…~~ nodal de la nomination. C'est dire que pour F., l'acte de la nomination et la construction d'où elle ~~…~~ se joue, sont à la fois structuralement ~~identiques~~ cosimpliques, et formellement distincts : le NdP n'est pas la

nomination de la cause. Comment s'articulent-ils ?

Il nous fait ici accroire intentionnellement ce premier mensonge en tant que dans sa structure, il nous en dit assez sur le fait du sujet. Qu'est-ce donc qui se dérobait là, à entendre F. ?

C'est d'une part qu'il y a une cause. C'est que cette cause est le sexuel. Mais quoi dans le sexuel ? — La séduction du père. La cause des symptômes, c'est le geste de séduction du père. Le père est la cause du symptôme. Il est ce à quoi s'adonne le sexuel comme cause. Le père est la cause de ce que le sexuel fasse irruption dans l'histoire du sujet. N'est-il pas frappant que l'acte de F., en nommant à l'hystérique la cause de ses symptômes dans le sexuel, reprenne à l'envers le geste du père en tant qu'il recèle la séduction ? La nomination de F. ne répond-elle pas aussi en l'inversant ce qui fait d'abord la cause réelle du symptôme ? L'acte de F., quel rapport entretient-il dans ce renversement, à l'immixtion proposée par le père, du sexuel comme cause ?

— Quoi qu'il en soit, ce que nous dirons, c'est que dans le premier mensonge, le père est tenu pour la cause du sujet, si celui-ci est le symptôme. Le sujet, est ce qui se divise dans le symptôme. Ainsi, ce que l'hystérique historise comme traumatisme, l'analyse le produit comme acte de la nomination. La nomination répond le traumatisme à son envers. Elle ne fait pas là que rejoindre la cause du sujet là-même qu'elle était donnée dans le geste du père tel que le premier mensonge le donnait à voir.

Est-ce dire qu'alors le père serait la cause de la cause ? — Il ne faut pas tout lire. L'injection faite à Irma, l'introduction, l'injection pour tout dire, n'est jamais que l'injection d'une nomination en tant qu'elle dit en cause la cause de la souffrance. Mais elle n'est pas cette souffrance elle-même.

Mais nous ne saurions nous en tenir là, le dire-non qui de F., en nommant la cause (s'opposant à la fiction de S[a]), tel est le ~~non~~ dit), y désigne le geste du père, il faut le dire souvent du père. Est-ce que F. cependant est ~~ici~~ ici le père ? C'est justement ce qui ne convient pas. F. fait place à ce que, dans l'acte de la nomination, le nom soit dit du père comme cause du symptôme. Le dire-non de F. fait place à ce que le père soit nommé comme raison du symptôme. Mais, pour autant que le père est cette raison, il apparaît que, ayant fait place à la cause du sujet (le « sexuel »), c'est, dans la posture pseudo, le père en tant qu'il nomme qui est mise en scène. ~~Dès~~ Le geste du père, fait l'effraction qui, en introduisant le sujet à son corps, ~~effraye~~ définitivement le registre de fiction du S[a] (pour à l'unique cause du sexuel,
(effraye)
autant que de son geste, il ordonne le S[a] qui ordonne un sujet ~~[illegible]~~. Le père est le grand (ef-)frayeur qui ordonne qui ordonne un sujet comme cause par ~~ordonné~~ / l'événement du seul soleil. Dès lors, (passe tout songe du S[a] qui se [illegible] hors de la fiction S[a]) de la cause de la souffrance.

devient ordonné à ce seul soleil ~~*~~ * est la cause du sujet *

~~L'EFFRAYAGE~~

— Le père en tant qu'il nomme, est la cause du sujet, F. le rejoint. En nommant le père comme ~~en~~ cause de la souffrance, F. la rejoint ... de l'espace du sujet au lieu de la réalité ⨍ où il opère le dénouement de l'espace du sujet qui, comme le négatif. Le nom du père, est ce qui cause l'effrayage qui, au sein de la fiction de la Névrose, au sein du réseau entravisé, fait sa défense la charge des S[a], prête à accueillir tout réel, fait ce que dès lors ordonne la quantité du père fait le langage premier

~~filiation~~ ~~affectation~~ ~~[illegible]~~ [illegible] sur le phallogocen-

* Plutôt que de nous en tenir à ~~faute~~ [illegible] plutôt réflexion. Tu à ceci que ce qui résulte du geste du père est femme d'abord, et non viril : l'hystérique. Dont Freud fait ~~[illegible]~~ en premier lieu sa découverte, (et elle aussi).

tout le réseau à son seul geste, dans l'effet de sujet qui en résulte. L'entrecroisement que F. nous désigne des mémoires de l'appareil Ψ, n'est rien d'autre que celui des S^x dans son intertextualité. Ce que F. nous enseigne en nous disant que le réseau est frayé par le réel, c'est que le nom du père conduit au sens de ce non-sens d'une fiction générale les lignes de force d'un effet de sujet. Le sujet, est ce qui n'opère d'effet du réel. Dès lors, ce réseau ne s'ordonne plus que de et à ce réel, qui n'est autre que la nomination du père.

Le père est le grand ef-frayeur dont le dire-non est cause de l'angoisse, place faite d'un sujet dans la fiction de la souffrance.

Qu'est-ce donc que le nom du père, et comment s'ordonne de là la nomination de Freud, et la construction de la réalité psychique comme espace de la ~~subjectivité~~ ~~sujet~~ de l'être parlant ?

## - 4 - L'EFFRAYAGE DE FREUD.

- Le NdP et la réalité psychique.
- La Nomination. Le réseau. Le frayage.
- Le dire-non et la place du sujet. Nomination et parole.
- Nomination n'est pas construction.
- Construction - nomination - fiction - invention. Construction n'est pas fiction.
- Le Nom du Père et le sexuel ?, cause du sujet. Le symptôme.
- Répétition, réalité Ψ, interprétation. Cause de la répétition.
- L'acte de Freud, nommer le père. Le père (est) le réel.

- 4 - L'EFFRAYAGE DE FREUD. (1)

Ce à quoi nous aboutissons, c'est à discerner le point vif de l'acte de F., et ~~[illegible]~~ par là même, à poser ce que l'acte comporte d'une division qu'il est. Il n'y a pas d'acte de l'acte : ceci veut dire aussi bien que l'acte est à ~~soi~~ lui-même sa propre position. D'où la question pourtant qui subsiste, qui est de savoir à quel réel il s'accorde, si nous devons penser qu'il n'est d'acte que selon une cause. N'est-ce pas au moins confirmer ici le ~~[illegible]~~ mode d'impossible du réel : c'est ce dont l'acte ne fait le contour que de son effectuation même. Pas de réel opéré dans le déclenchement, qui ne le soit d'un acte. Ce qui dit encore ~~[illegible]~~ avec le difficile problème de la forclusion : qu'en était-il du réel avant qu'un effet du S. ne fasse place à son démenti ?

~~[illegible] de F.~~ ..

(Suite ailleurs)

L'EFFRAYAGE (2)

En nommant la cause du symptôme, F. constitue l'espace de l'ics comme substitution, qui permet que soit pensé le symptôme comme répétition. Il n'y a de répétition que réelle, c'est-à-dire le substitut d'une cause.

Ce qu'il découvre ainsi en acte, c'est que l'acte est nomination. Et il y a un nom dit dans l'acte. L'effet de cette nomination, est un <u>sujet</u> opéré à la dérive du Sa. Ou plutôt ce sujet est double, et l'on peut dire qu'il consiste dans le capitonnage de ce double glissement. D'une part, à la dispersion transfinitisante du Sa dans son statut de fiction, i.e. de répétition sans cause, le nom fixe une limite symbole qui assigne le Sa au sujet : le Sa est celui d'un sujet. Ceci est corrélatif de ce que l'interprète y fait jouer du désir de l'Autre : c'est pour autant que le Sa représente un sujet que le désir de l'Autre peut y être nommé comme la cause de l'insistance (à l'envers de cette première opération, et leur étant d'ailleurs corrélativement identique au fond), c'est la <u>dérive du sujet</u> qui est autre. I.e. que la transparence primaire du symbole, qui a retenu d'origine l'être parlant comme le lieu de ce qui, rejeté de tout sens, ne saurait être <u>reconnu</u>, se voit opposé dans les retours de la nomination l'effet de sens qui fait advenir un sujet comme <u>reconnaissance du réel</u>. L'être parlant pousse par l'effet de sa parole ce statut singulier, que l'incontournable de son être lui est le plus <u>étranger</u>, et pour tout dire le plus <u>rejeté</u>. Le retour de l'être, est un réel, en ceci qu'il est le rejeté. Chose étrange, le statut de l'intelligible est amené à un non-sens premier, et ce non-sens est l'effet même de l'intelligibilité comme telle. C'est pour autant que le Sa a fait entrer dans l'être parlant un effet de faille qui le situe comme déchet d'une chaîne, que cet effet de non-sens lui confère un statut de <u>rejeté</u> dans le réel, et <u>ce qui</u> est ainsi rejeté, ce n'est rien d'autre que l'incontournable de la faille du Sa.

En sorte que la difficulté centrale du parlant, c'est de pouvoir reconnaître (soit comme symbolique) ce qui

est l'effet de sujet opéré par le symbolique lui-même. On le voit, non seulement la tâche est infinie, mais elle est de plus impossible. Le concept freudien du refoulé primordial est là pour garantir que l'accès du parlant aux effets de sa parole est primordialement impossible, et qu'il constitue pour lui l'innommable central de quoi s'ordonne tout son être. Ce qui est innommable au parlêtre, c'est le fait qu'il ne puisse pas n'être pas divisé du S₁. Ce Lire ne fait que témoigner sous une forme épurée du statut innommable de la parole, lorsque la nomination qui la rendrait reconnaissable dans un effet de sujet qui la déplace, fait défaut.

Ainsi, la nomination est relève au symbolique de ce qui est le réel du parlêtre : l'incontournable de sa parole. Mais cette relève au symbolique dans la nomination, du réel du symbolique, ne l'abolit pas pour autant : elle permet seulement qu'il y ait du sujet, i.e. cet effet de disruption de la place faite à ce que, dans la relève du sens, comme division du figure du sujet S₁ est rendu nommable d'une part, comme division de l'autre, comme refoulé dans la parole (métonymie du désir), (i.e. incontournable). primordial (i.e. voile jeté sur cet effet, qui capitonne le sujet

Ce double effet inverse de la nomination, constitue le sujet comme place vide au symbolique dans la division du S₁, constitue le S₁ du désir de l'Autre dans ex-siste au réel, et fait du symbole le S₁ du désir de l'Autre dans la nomination que l'ordonne au NdP..

Cette nomination, est acte. Elle est l'acte du dire. Le dire est inaugurant de la faille du sujet au sein de l'élimination symbolique. Cet acte est l'acte de la division. Cet acte consiste en ceci, d'emblée, que le sujet est relevé au réel du symbolique dans la coupure (?) dès que le réel comme cause est nommé comme l'Extérieur absolu qui ex-siste primordialement à l'être parlant. Par là, pour autant

qu'il nomme la cause quitraumatisme, F. démontre que l'acte
de la nomination d'où peut s'opérer la récursion dans l'acte analytique,
est avant aucun lieu. Il y a dans l'acte analytique une partie d'avant,
de celui-ci est appendu à l'effet de la nomination. Nous voyons qu'ici
F. démontre en acte ce que l'acte doit à la nomination. L'acte analytique
est l'acte qui dépend de la nomination du père comme cause quitrauma-
tisme, et inversement, il se démontre que cette nomination du père comme
cause du traumatisme, est l'acte qui fait avant, permettant que
soit mené d'un part liés comme lieu des substitutions, de l'autre l'effet
de l'interprétation comme nomination du désir du père dans le symp-
tôme.

L'acte analytique est donc essentiellement lié à une dupeie : celle
qui pose le père comme cause du symptôme.
Mais cette dupeie, est celle à laquelle F. se soumet lui-même.
Et cette dupeie ne peut tendre au sujet, — que pour autant que la
structure de l'acte emporte avec elle cet effet d'aveuglement qui dans la
nomination du père, fait la cause du symptôme. C'est pour autant
que le sujet ne adhérant à la reconnaissance que dans la dupeie inno-
minée de la nomination du père, — que l'acte analytique ouvre en
général de la nomination du père dans le symptôme. Ce qui est dupé,
dupeie justifiée de dire le geste du père dans le symptôme constituante de la
c'est ici le sujet, le sujet est constitué de la dupeie. — En
nomination du père. En quoi consiste la structure de cette dupeie ? C'est pour
ceci que, dans la nomination, le sujet s'aveugle du réel. C'est pour
autant que la nomination est l'inscription d'un réel comme
ce qui, d'une part, ce réel prend valeur de réalisation qui aveugle
que de l'autre, l'effet même de ce qui nomme s'efface et s'élide
que de l'autre, l'effet même de ce qui nomme s'efface et s'élide, et que l'inauguration de la nomination
devient la cause ainsi nommée, et que l'inaugurant de la nomination

et, avec cet effet, oublié. C'est se constituer comme telle définie au-tour du refoulement primordial de la dépouille du NdP.

Mais cette dignité de l'acte de nomination n'est absolument pas fiction. Elle est au contraire ce qui exclut que l'être parlant soit entièrement pris dans un statut de fiction.

Ce qu'il faut en effet bien discerner, c'est que, effet du S1, l'être parlant n'existe que comme effet d'un artifice dont la question est de savoir ce qui y fait réel. Mais d'autre part, il faut dire qu'il y a du réel (on ne sait lequel), de plus, il faut souligner que d'interpréter comme fiction ce statut d'existence au symbolique du parlêtre, est une dissimulation encore secondaire, i.e. qui ne redéfinit que de la dissimulation inaugurale de l'acte de nomination qui y est sous-jacent. Pour tout dire, et le dire fermement, l'interprétation du statut du parlêtre en termes de fiction est la position de l'hystérique. Or l'hystérique que nul n'est n'est certes pas l'éthique, et il est étrange de constater que nul n'est plus éthique à interpréter l'effet de la parole de l'être comme fiction, que la l'éthique. Cette étrange disjonction, obstacle à réduire une doctrine du S1 comme fiction, n'est-elle pas de nature à nous détourner l'irrecevabilité d'une telle perspective?

Dès lors, quelle différence y a-t-il, entre le potentiel pouvoir que nous donnons aux lettres la structure de la position hystérique, et la dignité initialement à l'acte de la nomination, en tant que l'acte analytique rien imaginaire?

Le point de changement en ceci que l'acte de nomination procède de constructions. La construction n'est pas le statut premier de la fiction S1, et c'est ce qui nous faut établir, nous pourtant contenir au statut d'autofiction que le parlêtre reçoit de l'effet du symbole.

- 5 -

Qu'est-ce donc qui dit construction et fiction ? En quoi l'acte de la nomination ~~[illegible]~~ met-il en avant à la dérive du sujet ? Cet effet invite paradoxalement ceci, que la construction ordonne l'effet du S2 à un réel.

– Que ceci soit paradoxal, il faut pour le bien saisir, se souvenir que le premier mensonge fait du geste du père un réel. Si ce premier mensonge a jamais existé ailleurs que dans la séquence freudienne, le geste du père est effectivement pour nous comme cause du trauma. Or la singularité du mouvement freudien est que, en abolissant la dimension de fiction du premier mensonge, F. abolit du même coup le réel du traumatisme, précisément de le dire tel.

– Mais c'est justement là le nouveau de son acte : c'est de nous donner de là un nouveau concept du réel, comme impossible. Si en effet le geste du père est fiction, c'est donc que le lien propre de sa réalité est autre que celui de l'effectivité. Voici alors ce lien propre, et l'espace ouvert de l'Autre scène que celle de la réalité : l'ics, et le geste du père se joue sur une Autre scène. Le mouvement freudien consiste en ceci que, outre celle de la réalité psychique, et le lien propre du réel de la loi, il y a un réel autre que la réalité : le réel, c'est la réalité ψ, et le geste du père, est cet Autre réel : le réel comme acte de la nomination, geste du père n'est réel que de constitution comme effet d'ensei-gnement. Ainsi : le réel, c'est le NdP ; la réalité n'est plus dès lors que l'espace de ce réel, séparant le réel du symbolique, dont la réalité est l'ordonnancement de fiction en quoi le sujet entrecroise sa voie. La réalité s'ordonne lien à un réel, mais c'est elle qui est fiction, et le réel propre qui en constitue le moyen, c'est l'espace de l'ics, comme ordonné au réel de la nomination. Le mouvement de F. avec l'espace de l'ics comme espace de la construction, et celle-ci n'est pas fiction : elle est l'ordre des substitutions S2 effectivement causés de l'effet de sujet.

L'ics est construction, mais cette construction est absolument réelle :

elle désigne l'effet du symbolique sur le sujet, soit l'effet de division qui en résulte de la constitution comme sujet de la parole.

Ce qui fait réel dans la nomination, qu'est-ce donc ? Le sujet — ou le NdP. Le père est celui qui, de son désir traumatise. Qu'est-ce à dire sinon, que dans l'artifice de fiction, la nomination recèle la butée du désir au réel ? — Et ce réel, est le sujet. Le sujet se constitue dans la fiction, d'être forgé par le désir du père. Le fictif du trauma, consiste à jouer cet ef-forçage sur la scène de la réalité, quand l'effet de structure qu'il crée en même est l'opération de la castration $S^a$.

Le sujet est l'ef-forgé de l'acte du père. L'acte du père, forge ce sujet dans l'artifice du $S^a$, et ~~cet~~ ~~cet~~ cet artifice simulacre comme (en tant la nomination du père.). La castration, au réel du sujet, comme dire-non qui ef-forge le sujet, est la nomination du père : la C. Oe. Mais la C. Oe. n'est que le nom castration freudienne : la C. Oe. Mais la C. Oe. n'est que le propre d'une constitution plus vaste, dont il est le résultat, laquelle se toujours d'énoncer, comme ce qui fait son rad. réel : "il y a du réel". Cet Il y a nommant, et qui résonne comme ce cœur de même qui l'opère, est le dire-non qui fait place à l'effet du sujet. La castration freudienne, c'est la pièce-place du sujet, à partir de la du père de l'acte du père..

Le père est la cause de la souffrance, il est la raison du symptôme. Le NdP indique que le sujet est le réel de la castration. Le NdP est Et le NdP est le réel de la constitution du $S^a$. Le NdP est relié à une Autre réalité, celle de la réalité $\varphi$. L'acte de F., répond à l'acte, au réel de la réalité, rapport au père, et démontre que, dans le trauma, c'était nomination. Revenir l'effroi qui la fictionnait comme désir.

*

Mais en quoi et sous quel mode, est-il, dans la nomination, fait place au sujet ?

C'est ici que se nouent deux questions d'apparence divergente :

– Que le sexuel est ce qui par excellence traumatise, et que le geste du père est sélection sémantique.

– Que dans l'acte de nomination, il est fait place dans la relation à ce que le sujet fasse l'acte de dire (parole constituante).

Avançons que le sexuel est ce réel qui n'existe que de se [illegible] autant de tout réel ? Ce nomination. Oserions-nous en dire [illegible], c'est que si la nomination du n'est pas sûr. Car ce qu'il faut bien voir, c'est que — il en prend sexuel le fait exister comme impossible, — il en prend le statut d'incontournable au sujet que de la parole elle-même.

Autrement dit, c'est pour autant que dans le sexuel, se joue le statut déterminant de la parole de l'Être, qu'il en ressort le statut inaugu- lien du jouir sexuel avec l'impossible du parlêtre (réel du symbolique) [illegible] fait ce qui se justifie que de l'aspect - cœur

Posons comme fait ce que le sexuel est l'enjeu de la nomination.

du discours analytique, que le sexuel est exigé dans le registre des identifications con- C'est dans la mesure où il est exigé dans le registre des identifications de semblant constituantes du sujet, que le désir soit légalisé ; — que son opération de semblant assez universelle selon la divergence de classes assez universelle a lieu qui opère cette identification. Autrement dit, il en [illegible] semblant. Autrement dit, il

pour que l'Autre suppose un sujet de l'idéal de l'amour, fait accroire que le sexuel n'existe d'abord que de l'Autre. C'est dans la fiction constituante de l'Autre. C'est dans le tout que celui-ci est la fiction constituante de ce semblant la mesure où les identifications du sujet se soutiennent de ce semblant de l'Autre, — que le sexuel est universalisé « comme semblant (de l'homme et de la femme), propre à soutenir le désir comme désir de l'Autre.

Ainsi, le sexuel a pour le parlêtre sens pour statut de fiction.

Mais ce n'est pas encore là le point vif, et radical, dont s'indique assez cet impossible.

Si en effet le sujet, loin de se résumer à ses identifications $S_1$ — en est plutôt le reste (Unverdrängt), il faut dire qu'il est sujet dans l'acte du dire. Or, cet acte du dire n'est pas l'actualisation d'une latence. Il est l'acte constituant du sujet lui-même. Ce qui spécifie la position de l'hystérique, n'est pas qu'elle aurait un savoir [illegible], dit-on, [illegible] de la raison. C'est au contraire que ce savoir demanderait qu'il lui soit [illegible] par la raison. C'est au contraire que ce savoir [illegible] que les identifications signifiantes lui fait défaut, et que c'est pas autant que [illegible] des identifiés [illegible] n'est ici pas joué; que d'une part elle se dérobe des identifiés [illegible] se constituer dans la [illegible] à l'acte, que surtout, elle est sujet à reconstituer dans la parole que, de l'acte du dire, la division dit adéquatement à la parole analytique et ici constituante du désirant, et là est la [illegible] de l'acte, [illegible] que.

Or, si le sexuel est [illegible] de fiction d'un consultant d'Arthur dans les identifications, — inversement, le sujet en tant qu'il est à-dire (« Je dirai »), trouve dans le sexuel en tant que [illegible] de la nomination, l'obstacle non-[illegible] fait à l'adire en tant qu'il est en défaut de ce point.

C'est pas autant qu'il [illegible] de [illegible] dans le sexuel, que le Nom en tant que raison de la parole, qui inversement, l'à-dire du sujet en tant que ne [illegible] pas (en défaut avec l'identification) trouve dans le sexuel la cause qui fait obstacle la parole. Mais le sexuel n'est pas l'obstacle de la parole. Il n'est que le lieu où la parole comme exceptionnelle à advenir (effet du sujet jamais joué, et dans l'identification dans ce qu'elle doit au à advenir d'où ?) trouve, dans l'identification, dans ce qu'elle doit au Nom, la cause qui fait l'impossible de son dire. Bref, le sexuel reste le lieu où le sujet advient, ici cause la parole le conduit à ici, au conditionnel de l'acte à-venir. [illegible] possible ;

La nomination ~~[illegible]~~ en tant qu'elle dit ce que le sexuel comme comme dit au Nom du père, fait surgir simultanément dans l'acte, que le père dans le nom, mais une licence au détachement du sujet, par ceci qu'il légalise son rapport au $S_a$. Mais elle ne dirait ainsi ce que cette légalisation doit à la parole, en tant qu'issue du nom. C'est pour autant que le nom est du registre du dire, que la parole comme acte résulte du nom dit. Le nom renvoie à l'acte de la parole comme effet du sujet constituant, dans les récursions de l'acte.

Le sexuel n'est ici que le lieu où se joue dans le registre des identifications, l'acte de la parole dans ce qu'il doit au nom du identifications, l'acte de la parole dans ce qu'il doit aussi donne ~~[illegible]~~ à la division inscription, lequel se définit de cet acte donné à la forme propre de cette inscription du $S_a$. Et l'identification, est le point d'arrêt de ou du Nom comme nom. L'identification, est le point d'arrêt de la division du sujet.

Et c'est pour autant que cette identification légalisante fait défaut, que le sexuel en tant que statut de fiction, trace, de l'écran-défaut, que le sexuel en tant que statut de fiction ( $S(A)$ ) a pas d'Autre), (à définir) pour le réalité qu'il représente ( $S(A)$ ) ~~[illegible]~~ le lieu du sujet dans la parole constituante du discours, le sujet est l'irréconciliable, ce que la parole doit à l'irréconciliable du sujet. Le sujet est l'irréconciliable, ce que la parole doit à l'irréconciliable, en tant que Être pas tout à ce le nom lieu, dont la souffrance double, en tant que Être pas tout à ce qu'il est en ~~[illegible]~~ d'une identification impossible, qui à ce que le qu'il est en acte d'une identification impossible, qui à ce que les voies qui l'engendreraient de s'identifier, se perdent dans la lumière du $S_a$. Trace en point d'arrêt à la division, est le vrai problème de la parole constituante, et c'est précisément en tant que le sexuel n'est qu'effet du nom, que ~~la~~ le ce fait se décrivant pour la identifiant cette souffrance d'une inscription impossible : si le Nom fait sujet l'enjeu de cette souffrance d'une inscription impossible : si le Nom fait

{Comment être homme ou femme,
{défaut ?

*

Si se démontre que l'acte analytique est incontestablement éthique, et que l'éthique s'articule à la structure, bien qu'elle ne s'y confonde pas, — la question restant de ce dire peut-être des [illegible] le pas qui de la structure à l'éthique, fait tout le paradoxe de l'acte.

— On interrogera si la disparité du Nom du père (en tant qu'elle ouvre au réel) est légitime ? S'il n'y aurait pas d'autre acte qui y soit concevable ?

— Il faut répondre : — qu'il est de la structure de l'acte d'être en [illegible] à la dérive des S[a], et qu'ainsi, la dimension d'un acte mise en évidence dans l'acte analytique est un incontournable de tout acte.

— Mais il reste que sans doute rien n'implique l'acte de cet [illegible], et qu'ainsi une pratique reste soumise à l'incidence éthique d'une telle position de cet [illegible], ou non.

Il est un fait éthique de dire le nom qui assigne un réel au sujet. C'est même là le fait éthique comme tel. Si l'être parlant est pris dans le désir inaugural du symbole, l'éthique, faut cesse à cette désirer : elle y est [illegible] en ce qu'elle ne cesse pas d'en rejeter l'[illegible], lequel est lien au impossible, ou plutôt, se conjuguant à l'impossible. Sacrifice, de ce [illegible], il y a lieu ou non de démontrer la disparité — est une question qui se juge à la seule pratique, laquelle se juge à son tour des effets [illegible] que le désir des S[a] fait valoir en pratique : en [illegible] du discours de l'hystérique dans la souffrance du symptôme, effets de non-sens rejetants dans la psychose et l'actualisation clinique.

—

EFFRAYAGE, ~~Suite~~ (3)

Le réel, c'est le NdP. Si nous suivons le principe que nous avons gardé jusqu'ici, nous en tirons cette conséquence qu'il n'y a, pour le parlant, d'autre réel que celui auquel il s'affronte dans la disparité qui résulte pour lui de sa parlance, de ~~même~~ l'effet de sujet qu'opère le S[illegible]. Le réel de l'incontournable de la parole, i.e. d'un silence incontournable qui est l'innommable du parlêtre, est le seul réel. L'ics de F. n'est pas tout qqch. qui saurait se démontrer du lieu d'une latence où gisait-[illegible] merveille. L'ics de F., ce est ce qui est à dire. La résistance n'induit nul secret, nulle révélation, nulle latence. Elle n'est que la difficulté inhérente à la parole, qui est justement qu'il y a ce qui ne peut se dire, pas être sans raison. Pourquoi, de le dire, ne ferait-il pas s'évanouir l'objet même de l'exister ? On sait que c'est la structure fondamentale de l'impasse de la névrose, où l'implication de la demande efface à mesure le désir, que celui-ci semble menacé du discours : de se taire, afin même de la demande. D'où la solution du névrosé : de se taire, afin même de la demande. Sans doute cette solution que le silence abrite quelque chose encore. Le doute est qu'elle est fausse, en ce qu'elle procède de la même impasse. Le doute est que l'être est un vide, et que il a à prendre acte, car c'est que le cœur de l'être ne saurait rien dire, ni le vide, est le sujet lui-même. Mais ceci ne saurait rien dire, ni le vide, est le sujet lui-même. Mais ce vide est l'effet d'un renoncement de l'on n'apercevrait dans l'acte que le sujet est divisé dans la parole, que c'est pour autant que le sujet est divisé dans la parole. Autrement dit, c'est l'opération : c'est pour autant que le sujet est divisé dans la parole. Autrement dit, c'est n'amagit ce rien comme effet de la parole, avec l'effet de vide du l'effet de séparation de l'acte qui seul, avec l'effet de vide du sujet. Telle est la dialectique de la castration, de surgir en sa bien que de l'effet de conjonct en quoi l'opération de la parole consiste.

Ce à quoi nous porte de ce fait la nomination par F. du réel du trauma, c'est à ceci qu'il nous de ce fait un "espace" d'un autre ordre, et que dans l'intervalle de cet espace, gît un Autre réel, qui est précisément celui de la jouissance de l'Être. Le réel du sexuel comme comme dard qui traumatise se résume donc à être l'après-coup de la nomination de F., et son incidence est, de résultant de cette nomination, d'être son occasion, — mais par là même, d'être l'opération de cet Autre réel. Ainsi le réel est-il l'occasion du réel: devons-nous ici nous réclamer d'un occasionnalisme d'un nouveau genre?

– Mais nous voyons que ici sans doute nos formules extrinsèquement peut-on donc dire que fait la *différence* de ces deux réels? C'est ce qu'il nous faut avancer : cette différence est *la* différence : la faille du symbolique. Ce qui fait la différence de ces deux réels, c'est ce qui précisément en instaure la reconnaissance : *la nomination*. Cet Œ l'occasion, celle de Freud : il y a du réel du traumatisme. Il y a qui indiquerait fait place au réel, et ce dont s'instaure le clivage des réels. Mais la question serait simple si l'on s'interrogeait : qu'est-ce qui autorise cette nomination, sinon l'acte qui y indique le jeu? Or, que le jeu soit ce qui s'opère de l'acte, cela ne se joue que dans cet Autre réel d'où seulement un jeu comme tel est possible. Ainsi, la différence du symbolique procède de l'Autre réel.

Inextricablement, symbolique et réel s'entrelacent. Mais l'effet de cette nomination indique le réel. Or, ce qui

La nomination que sort avant l'espace d'un Autre réel: le jeu est de permettre que soit la présence de cet autre réel, et cet fait acte dans la nomination est la nomination du jeu reste d'un génitif indécidable, dont ce indécidable fait l'entretissage du réel au symbolique, constitue le réel du symbolique.

Tel est ce qui nous permet de penser l'ics comme construction. L'ics n'est pas lieu de fiction. Il n'est pas non plus hypothèse. Il est une construction de Freud. Mais justement, c'est en cela qu'il n'est pas arbitraire. L'ics, c'est d'abord l'espace dit par Freud, et qui, résultant à son dire du réel supposé au trauma, permet de penser le symptôme comme substitution du réel. L'ics, c'est l'espace de la substitution au réel. D'une part donc, la fiction est construite en ceci que qu'elle est dite précisément du réel. Mais surtout, il faut poser qu'elle résulte d'une nomination. C'est pour autant que F. nomme le réel, que l'ics peut être posé. C'est la différence de la nomination, qui permet d'introduire l'espace de la substitution. Par là, il se distingue que cet espace est l'effet de la nomination. L'ics, n'est pas l'effet du réel du trauma, comme d'une inscription qui générait, la trace. Mais au contraire, il faut souligner que le réel à proprement parler ne s'inscrit pas. Ce qui s'inscrit est substitut du réel. Mais cette inscription, trouve sa source dans l'acte du père. C'est l'acte du père, celui du nommer, dont F. reprend l'acte dans le nommer du trauma, – qui inaugure la substitution ics. L'acte du père, est l'inaugurant qui, en nommant le réel, fait place à l'Autre réel qu'il est, en constituant le cœur de la "réalité ψ", comme le dit P. Qu'est-ce donc que ce réel ? C'est le sujet. Le sujet est du réel en ceci qu'il est l'ics [illegible]. Le sujet est le frayage de la passion qui résulte de l'acte du père.

§// de la passion qui résulte de l'acte du père, résultat de la "quantité de père", si l'on ose ainsi traduire la notion freudienne de Qη endogène. Le père, c'est la quantité endogène.

Est-ce à dire que, ~~le~~ nommer du père étant réel, le sujet l'étant, tout ce moment soit ici réel ? – Le problème est assez sérieux pour

qu'on ne se met pas à le dire syllogistique. Plutôt extrinsèque -tion
ce qui, dans la perspective de la théologie, ~~on~~ était pendant avec le nom de
nomination : que paternité et filiation sont une seule et même
chose dont la ~~[illegible]~~ dénomination d'elle est purement "extrinsèque".
Quoi qu'il en soit de cette solution, il est clair que ce lien, du père au
/ à la filiation
fils ; s'il n'est pas du réel, si la nomination n'est pas extrinsèque,
a lieu pour conséquence que ces deux incontournables : le père, le lien
du sujet, en soient inévitablement introduits. Faudra-t-il dire : à la
différence pas de la nomination ? I.e. à la différence même du sym-
bolique en tant que, nommante dans l'acte du père, elle force à donner
un sujet comme la faille ouverte par le retour de Jouant du symbole
dans l'indifférence du grand réel ? La nomination, serait la Différence
qui ordonnerait le rejeté des réels, instaurant le lien du réel du
symbolique. La parole, le dire de la division nommée, rejeté indéfi-
niment déplacé dont le sujet s'agit en retour dans l'acte, non sans que la
nomination du père dit dans la construction, jamais ce retour.

Le nom du père est comme de la construction. Il est le réel de
la construction. Il est en cours de l'insistance de la substitution ces,
en tant que construction de F. C'est précisément ce qui lui confère son
réel. Dans l'acte de la nomination, ce qui s'agit est cette autre réalité
qui renvoit au sujet comme le lieu où existait : ce que j'étais de

*

rejeté.

Ce ~~qui~~ qui est déterminant ~~par~~ dans la construction de lies, et que fut
que l'acte de F. rejoint l'acte du père à son envers, donc, en manière
telle que la supposition par F. de lies rejoigne la supposition ces, en
tant qu'existante, c'est que la répétition ne soit pas automatonne, mais
effet de sujet.

La rejetition ~~ne~~ n'est pas automaton. Elle n'est pas l'effet d'une causation sans sujet. Ce qui se rejète dans la rejetition, est sujet. Dire pour F. <u>qu'il y a rejetition</u>, et que le symptôme est un substitut, c'est dire que le sujet est en cause comme sujet à la parole. En nommant dans son acte, le père, F. indique un sujet, la place du sujet. Il opère le sujet comme [illegible]. La cause du ~~su~~ sujet, c'est le père. Le père, comme nomination, opère un sujet. Le père est <u>l'effrayeur</u> qui forge le réseau de $S_a$, provoquant au jour, illuminant soudain, le niveau de son enfantinage inconnu, de la souffrance : effet du sujet / de la séduction adolescent.

Ainsi, la nomination de F. c'est l'acte qui fait advenir un sujet, et ceci est identique à dire que la rejetition est $S_a$. Dire que la rejetition est automaton, car on est ~~ne~~ $S_a$, c'est précisément exclure qu'elle soit automaton, c'est justement méconnaître dans la nomination, et faire advenir ~~la~~ le sujet, derrière le masque de la nomination, la cause du trauma : Il est étrange de constater que la théorie de la séduction et son renoncement dans la C.O. ont tous deux même odieux du père effrayant. — ce qui pourtant aurait partie : de faire surgir le sujet comme effroi de ce qui ~~Quel est le~~ du séducteur ?... À quoi le père introduit-il donc ? Comité Qu'est-ce donc qui se trouve sous le masque du séducteur ? Mais et Tremblement de K. ne nous le livre-t-il pas entrevoir ? que <u>tu dire</u> ? — Au moins, que la séduction fait surgir la parole, c'est à quoi il faudra s'en tenir ici.

Mais nous pouvons ajouter ceci : c'est que de dire la rejetition comme $S_a$, ce n'est pas seulement que F. fasse surgir le sujet comme effet de la (de cette) nomination. C'est, plus encore, si l'on veut, la conséquence, que le sujet est sujet <u>à la parole</u>. Car de dire ainsi la cause, quoi F. permet-il,

sinon que le sujet parle ? La nomination par lui ; de la cause, n'a pas d'autre sens : faire place, dans l'espace ainsi ouvert par le nom du nom, pour ce nom qui fait sujet de faire-sens ou symptôme comme inconscient ; de ce sujet en tant qu'il est ce qui advient dans le traumatisme, mais n'existe que de se dire dans cette parole en tant qu'elle rejoint le réel qui traumatise ?

Le mouvement de la nomination n'a ~~d'office~~ de partir que d'être raison du dire dans l'opération du sujet. Le mouvement est donc double. D'une part, en opérant le lieu de la substitution comme tel, il dit, et de ce fait, fait acte, au sujet, que l'espace du sujet est au Autre réel, dont il est connu comme tel. Mais inversement peut-on dire, le sujet dans la reconnaissance, ne peut siéger comme absolu et relever cet espace que de la parole à quoi le dire-nom fait place, de faire-sens ou symptôme. Le sujet est sujet au dire, il ne désire et advient comme sujet dans le dire, et ce dire est celui de sa division par le S1, dans la particularité qui se trouve désormais de faire-sens que la nomination du père opéra. La nomination du père, fait sens au déchaînement du S1, mais de ce fait, se substitue à lui comme cause du sujet. Tel est le signifiant où s'enracine désormais le désir de nommer.

~~Troisième leçon : Les gouvernails, et gouvernantes~~

Nécessité de la répétition. (Suite de l'Effrayage.) (4)

Pourquoi y a-t-il nécessité de la répétition ? — Parce qu'il y a répétition de la nécessité. La nécessité, c'est le Nom du Père. I.e. ce qui peut faire défaut. Il est inhérent à la fonction du père ~~d'être~~ qu'il soit en défaut, car cette défaillance n'est que l'envers de la faille du sujet. C'est pourquoi la fonction du père porte avec elle l'imposture, comme sa possibilité inconditionnelle et absolument propre. Il est attendu du père qu'il ne défaille pas : craignons qu'il ne défaille ! Ici en famille, ressurgit ce que le ne explétif ne porte d'un désir ... le père est en défaut, parce qu'il porte la faille du sujet, à laquelle il est supposé répondre. Mais ce qui s'en diminue, c'est que le sujet est sans-raison, [illegible] levant par l'effet du S^a qui a ouvert en lui une béance incontournable. L'acte du père, c'est de prendre sur soi la cause de cette béance, dans un dire que non, dont l'effet souvent est que, dans le retour de la demande, celui qui s'en offre comme il devienne cause de la souffrance pour [illegible], et l'absurdité qui est mise en cause du père, et ainsi mise en cause du sujet. Toute parole est ainsi mise en cause ... le sujet ne peut assumer seul, versé au compte de son acte, est celle que le sujet ne peut assumer seul. Le père est celui qui relève de la solitude -parce qu'elle est la sienne propre. Le père est celui qui relève de la souffrance d'exister au S^a, — mais il a diminué ainsi qu'il est de la souffrance d'exister au S^a, manière encore d'en supposer assez celui qui est seul avec la souffrance, pour qu'un sujet puisse parler.

Le père est le nécessaire à dire. De la division du S^a, que quelque chose sursume qui fasse cesse, et qui à l'enfer des compossibles, mette un arrêt qui fasse place au sujet : le pan-~~logique~~ ique/ lacanien, toute qualification abolie, ne témoigne-t-il pas assez de la fonction de ce rai sur dans le ~~non~~ pas de père ~~[illegible]~~ illuminé la raison ? Et la nomination de l'acte

La répétition n'est S^a que du père. ... dans son acte fait place analytique, et ce qui y ressemant le réel dans son acte fait place au sujet comme division dans l'acte du dire. Dire que l'acte est

construction, c'est énoncer ce qui adonne un sujet dans le déchaînement

S. La construction adonne le S = Ā (l'Un) du nom du père.

---

(Il faudrait ici en dire un peu plus sur la répétition, en tant qu'elle tient du père, — et en tant qu'elle est plus d'un sujet, et non automaton.)

Et son [illegible] de dire du sujet.

LE TERNAIRE DU NOM DE FREUD. (5)

~~Pour F., dire que le symptôme est répétition — qu'il y a de lieu,~~ substitution de $S^a$ — que cette substitution s'inclut à son réel, c'est dire qu'il y a lieu l'ordre du sujet, et que le sujet est ce qui s'advient dans la parole.

Le réel dont il s'agit en effet n'est pas ~~[illegible]~~ [illegible] : c'est le réel du sexuel, et ce réel, c'est ce que l'être parlant comme tel doit à l'incontournable de $S^a$, dans la nomination du désir du père.

De plus, dire que le symptôme est répétition, c'est exclure que les répétitions soient un <u>automatisme</u>. C'est au contraire 9 répétitions qui ne sont que renouvellement, l'ordre du <u>sujet</u> dans la parole. La répétition ne s'est que la nomination qui, inconnue, est le sujet dans la parole constituant. Nommer la répétition, c'est dire qu'il y avait <u>là</u> sujet, et que là où il était (l'insistance d'un symptôme) il y avait sujet, lequel, inconsciemment, advient comme parole parce que la nomination avec de possibilité à ce qu'elle soit dite.

Il faut donc bien saisir le ressort et le point vif de la triple nomination par F. — du réel du symptôme — de la substitution ($S$) — de la désignation d'une [illegible] symptôme comme répétition. Ce n'est pas la désignation d'une chaîne causale d'un automatisme ; c'est au contraire, <u>la substitution</u> à l'effet de la parole, <u>du symptôme à la dimension du sujet</u>, etc. dans ce qu'elle répond du $S^a$.

La nomination par F. de cette triple incidence du $S^a$, c'est la possibilité faite de la place du dire dans l'à-dire à quoi le sujet peut désormais se forger, pour autant que place a été faite à la réunion de son acte, par les constructions de F., et sa nomination. <u>La nomination</u>, donne cours à la parole constituante comme vérité du symptôme. (26-12-75

## (1) L'IMPOSSIBLE À DIRE ET LE DIRE IMPOSSIBLE (L'ACTE DU DIRE).

Produisant le concept d'analyse infinie, ce que F. nous donne à entendre, c'est que la pratique analytique joue au bord de son échec. Entendons que ceci ne veut pas dire que cet échec lui soit nécessaire, (mais que cela ne veut pas dire) non plus qu'il lui soit contingent. Il est inhérent à l'avancée de son lieu comme sa possibilité absolument propre, qu'elle se soutienne de son lieu comme de la butée de la castration. Ainsi ici, F. nous le désigne sous le nom de la butée de la castration. Quelque chose fait que le dire reste en défaut, et ne fait que s'approcher. Ajoutons toutefois ce que un sujet qui a voulu dire l'ordonne : la castration. C'est que a l'ambiguïté du texte de F. ne décide pas, et pour de bonnes raisons, c'est que la castration s'ordonne comme sujet n'est pas la castration, mais ce à quoi le rejet reste l'incontournable du supplément. C'est pour autant que ce rejet se relierait l'effet à un manque, par là, que la castration, en tant qu'elle en relierait l'inconnue, du malaise, est avec lui, rejetée. Si la castration est l'inconnue d'une demande, — c'est parce qu'il y a une exigence liée à l'opération d'un sujet inconnaissant, à ce que le dire échappe quelque part. La castration est ainsi l'opération infinie ("transcendante") du discours analytique, celle qui, actualisant sa pratique, y fait la marque allégée, ~~est de l'ordre de ce qui~~ ~~Ainsi, ce qui ordonne le dire,~~

Cette position de la pratique analytique nous porte ainsi vers le dire. Cette position de la pratique analytique que l'acte de dire y engage. Si en effet l'acte d'interminable pratique que l'acte du dire renvoie à qui relierait l'être parlant nous devons penser que l'acte du dire, — il devient énigmatique d'un quasi des effets de rivage de sa parole. Comment se l'opération de ce dire est la tâche la plus impossible de toutes. Comment se fait-il que la pratique analytique butte sur cette difficulté de principe que l'acte du dire y soit exceptionnel, au point que F. ne trouve à l'ordonner que d'une topologie de ~~sa~~ la résistance où il lui faut bien supposer un moyen ~~contrôlable~~ [intangible] de parlêtre ?

Le paradoxe du dire s'éclaire ~~que~~ de ce que soit décelé à l'absence une de ses conséquences cruciales. Ce serait de supposer que, si le dire relève le malaise de l'être parlant, — tout dire en recèle l'issue la plus lumineuse. C'est précisément ce que F. met en lumière! du refoulement primordial: il n'y a pas de tout-dire! Dès lors, une question se pose : quelle est dans la structure du dire, si inversement, une barre suppose un tel arrêt?

— Il est alors clair que c'est précisément de cet effet d'arrêt que le refoulement primordial nous désigne chez F., que la tâche du dire s'ordonne. Il n'est de dire que son impossible.

Mais attention! quel impossible? Est-ce l'impossible à dire, ou le dire impossible?

La tentation du mirage, que le Tout dire puisse être opéré, nous aveugle [illegible] ; mais que de ce fait, l'obstacle du [illegible] que c'est là qu'est l'enjeu; mais que de ce fait, l'obstacle du dire ne tient pas être primordialement au tout de l'impossible à dire, qui est impossible, et non pas ce qui au dire impossible. C'est le dire qui y ferait obstacle.

Il faut entendre ici la double menace qui pèse dans l'impasse mystique du Tout-dire : ce serait d'une part que la Chose n'en serait en rien changée, et aussi que le dire serait vain (dans le silence), que par conséquent, puisque la Chose elle-même se serait échappée entre les doigts : [illegible] — rien, elle ferait du Tout dit comme une fiction. Ce double mouvement qui [illegible] d'un dit qui ne serait que fiction. Le double mouvement qui [illegible] la Chose en voulant la réaliser toute, est la stratégie mystique à l'endroit du réel : faire que la demande se maintienne une, mais que l'effet de refente qui aurait lieu du dire (ce que la Chose doit au S[a] par conséquent) reste [illegible] n'ait pas lieu. Le retrait d'essence mis-à-dire ce qui en réel soit néanmoins maintenu — ainsi il (comme logique) le maintient en paix que ce que le désirant doit au dire en soit comme {effacé :

Ce que l'analyse de nous montre, c'est que c'est (au) dire comme tel que surgit (le lieu) de l'impossibilité. Il s'agit que tout ne soit pas dit : telle est la structure de la résistance. Mais en se trompant lourdement ici, se fiant à l'imaginaire que ce transfert évoque (i.e. à ce que le névrosé lui répond dans sa stratégie), on tentait d'en déduire que la résistance protégerait quelque-chose, qui en ferait le noyau indicible. Il convient au contraire de produire ici une perspective nouvelle, c'est que la résistance ne se maintient comme le quelque chose à dire (de dissimulé) que dans la mesure où ce qu'elle produit, c'est ainsi que ce quelque est rien : le rien, ou plutôt le vide qui en est la vraie structure, voilà l'enjeu productif de la résistance.

Mais alors, pourquoi cet acte de production d'un vide ? Ici encore et du même mouvement, il nous faut renverser la perspective classique : la résistance n'est pas le négatif que la tradition analytique aurait à surmonter, et dont serait au bout du compte dit le noyau indicible. Elle n'est pas ce à quoi se substituerait une parole pleine*, pleine de son objet, faut-il supposer… Si cet objet est le vide, de quelle plénitude s'agirait-il ici ? — Ce que la résistance produit, c'est le vide du sujet, comme effet de création d'une parole subjective. La résistance n'est pas une parole vide : elle est une opération du vide, une opération d'un effet de vide qu'elle opère comme ce dont elle fait le centre. Ce qu'advient dans la résistance, c'est un effet de sujet.

La résistance est donc inhérente au discours comme tel, en tant qu'il opère le détachement d'un vide du sujet. Il n'est normal donc y avoir même hors des résistances, puisque, ce que la résistance maintient, c'est le sujet lui-même. Elle le maintient comme ce qui s'opère comme lieu du vide dans une addition symbolique qui le relie à l'impossible à dire. Mais le sujet n'est ainsi opéré comme impossible à dire que à dire.

pour autant qu'il est requis, comme effet du S^a, ne jouit que de sa parole. Or, la dimension fondamentale des jouis de la parole, c'est qu'elle est une ablation négativante de la Chose. Le sujet ne jouit de l'impossible à dire, que parce qu'il jouit aussi du dire impossible, i.e. de l'effet de relève par quoi le S^a l'a opéré, dans le dire du mot, comme l'Autre réalité de l'espace des S^a.

Dans ces conditions, le rapport entre le travail de la résistance dans la pratique analytique, et l'évènement du dire, change de sens. Le dire ne saurait en aucun cas *abolir* la résistance, puisque la résistance, c'est l'abolition comme telle, i.e. la production du parlêtre comme relevé à la jouissance des effets du S^a. S'il est vrai que la résistance est, pour autant que l'évènement du dire l'analyse, changée, ce n'est que pour autant que *redouble* en quelque sorte le travail de la résistance, pour autant que le sujet y advient comme reconnaissance de cette jouissance du dire. Le sujet y advient comme reconnaissance de cette jouissance du dire; que dans l'effet de la pratique du dire dans l'analyse ... ; que la résistance ... réduction où le sujet ne devient-advient, ce que la résistance naît des vides du sujet, est opéré en double dans une relève où le sujet est vidé comme le vide qu'il était, ou ce dont le dire change le statut, en ceci qu'il le rejette, détermine la forme du destin. Telle est la structure de la *sublimation*. La relève qui s'opère dans le travail analytique, au point où la résistance est "levée", ne signifie donc pas que celle-ci soit "abolie", mais que la condition de production du vide qu'elle représente, est menée en double comme évènement du sujet, i.e. que ce vide qu'elle produisait, est atteint dans le *corps*, dans le *geste*, qui rend donc au vide la structure d'une défense et auquel le sujet nécessairement ... propre qu'il acte. La levée de la résistance veut dire que le ... (d'où son ennui). La levée de la résistance ... l'effet de fiction subjectif est, dans l'instant de l'effet de structure comme effet de parole ... C'est dire que l'acte du dire, atteint, i.e. adéquatement opéré dans la relève.

dire ne fait qu'opérer en double dans la reconnaissance et la renoncement de celui que la résistance représente.

Néanmoins, si nous avons ainsi résolu ce que la résistance produit décidé, et ce que le dire en reprend, reste intacte la question qui nous occupe, et ce que le dire en répond, reste exceptionnel. Car, si seulement l'acte du mot, d'où que l'acte du dire reste exceptionnel, si le travail de la résistance génère, il reste à expliquer ce que le dire accomplit ainsi que le travail de la résistance génère, il reste à expliquer pourquoi un tel dire ne peut rencontrer que selon le mode de la difficulté, de l'exception. Bref, la modalité du dire n'est pas moins l'impossible de la perturbation doublement incapable d'être située comme représentante résistante.

*

(A)– (On discerne ici que la résistance est "symptôme". E.g. que la résistance est l'obstacle du rejet fait à l'absence. C'est ce qui permet de penser le paradoxe de l'absence (folie généralisée). La "résistance" y indique quels d'Autre (avec le symptôme)]. [A reprendre par lui.]

*

(B)– [Je n'ai pas suffisamment développé les rapports entre : refoulé primordial – résistance – rejet – dire – entre incessamment, qui en conduisent la cause.]

*

(C)– Résistance à la colère, ou colère de la résistance ? [Colère = Père] – Refus de la division, ou division, et son refus (Verwerfung) ?

Il s'agit bien en fait de colère : la résistance prolonge le rejet, et le rejet est la colère. Si je parlant ici seule, c'est à se reconnaître comme effet d'un rejet. Mais justement, ce qui est le seul, c'est le rejet. C'est le rejet primordial qui fait seul devant le rejet.

(D)– L'acte de dire et ce rejet ? Même chose ? Non : arrêt au rejet. Le dire non et le rejet : même chose symptôme donc, et dire – non. (écrit.)

que castration et rejet.

*

~~(E) L'acte du dire est exceptionnel en deux sens : 1 - parce qu'il est [illegible] qui par conséquent rejoint le père ; 2 - parce qu'il est difficile et c'est [illegible] la [illegible] dans la perlaboration ( Mais à considérer, c'est [illegible] le [illegible] de [illegible] qui fait [illegible] au silence ).~~

~~Devraient suivre ici les remarques A.B.C.D.E.~~

On aura deviné "de ceci", que la résistance dans son sens subjectif, [illegible] l'existence du symptôme comme lien de la vérité. Si le sujet résiste, ce n'est pas qu'il résiste à la vérité, c'est la vérité. Si le sujet résiste, c'est elle qu'il maintient ici, comme ce qui [illegible] que, résistant, c'est elle qu'il maintient ici, de n'être que le sujet qui [illegible] lien de [illegible] en quoi il consiste lui-même, de n'être que le [illegible] qui empêche que le [illegible] du jeu du S°. Et c'est pour autant que quelq. empêche que le sujet s'opère dans l'acte de dire, comme ceci, qu'il maintient dans la résistance le [illegible] de [illegible] de son symptôme, jusqu'à ce que a [illegible] le symptôme [illegible] : ce [illegible] puisse être rejoint, qui fait le vrai de ce que le symptôme [illegible] ce dans le cadre de sa consistance.

Ici remarquer la [illegible] de la distinction freudienne entre résistance du moi et résistance du Ça : les résistances du Ça, sont, jamais les [illegible] des [illegible], [illegible] ~~[illegible]~~ les résistances de la vérité. La vérité résiste à ce qu'elle soit établie. Mieux encore, elle est la résistance. Le sujet ne [illegible] sa vérité de [illegible] contenu, le sujet ne [illegible] veut dire que, [illegible] pas [illegible] être mis ; que ce [illegible] même [illegible] comme [illegible], car il n'est comme être mis ; que ce [illegible] même en quoi consiste son seul être. // De ce fait aussi s'[illegible] le [illegible]

[illegible] de la résistance [illegible], de la [illegible] que [illegible] le parcours de la résistance analysante, [illegible] le [illegible] de la perlaboration, et qui fait SF. [illegible] que c'est [illegible] dans la résistance que le sujet besogne. Comment la [illegible] en [illegible]

- ~~8~~ 7 -

dans ces accusément de la résistance serait-il de entendre à l'appel
du lien de la cité ? Comment une résistance aussi serait-elle au plus
profonde son abolition ? Paradoxe que rien ne saurait résoudre, sinon un
hypothétique "travail du négatif" à quoi il conviendrait de nous référer ici.

Par là même on découvre le sens "~~…~~ intersubjectif" de la
résistance, en tant que l'intersubjectivité précisément, ne désigne que
le fait social. Si le symptôme s'offre comme obstacle et refus, c'est
parce que la résistance qu'il oppose au lien social est la condition
pour que quelque-chose de nouveau, qui est précisément le sujet,
[advienne]. L'événement du sujet
comme ouverture d'un vide dans l'effet de S(a), le fait
dans le symptôme, est ce qui équivaut dans le lien social le fait
de disparité subjective par quoi il est fait obstacle à la dimension
contestatrice de ce lien.
de sujet ~~imbécile à…~~, ~~de … constituant~~

(On va y revenir.) [→ A]

(*) [✓]: Reste toutefois que si, à nous entendre, l'acte de dire accomplit est exceptionnel. L'énigme la résistance, il est énigme d'un quoi il ~~est~~ est ajout la dimension d'~~…~~
une se confrontant de cette remarque, que, mis à part la dimension d'obstacle au lien social que le symptôme impacte, nous ne voyons pas en quoi la voie de la résistance serait nécessaire comme accès vers ce lien et confirmant
le sujet dans l'acte du dire. Or nous supposons lien et confirmant
à sa structure, que le symptôme ou se réduit-contre par à ses effets
intersubjectifs. Quoi donc exige la singularité de ces paroles, qui fait
le sujet s'engager dans les voies du refus de cela même qui avise de
produit ?

– Nous pouvons engager la solution de cette question sous la
forme d'une aporie :

Si nous devons penser, comme nous l'a enseigné – la prolé-
rie de l'analyse infinie, que l'enjeu ~~…~~ l'analyse est son rapport à la [d'un]

division du parlêtre, dont la butée de la castration fait le noeud d'ailleurs inéliminable, — faut-il conclure que la résistance du travail analysant soit refus de cette division, ou au contraire, effet de cette division et du refus qu'elle implique ?

Si l'agence pourtant insiste, il nous le faut éclaircir : en notant que le premier terme est précisément celui que nous avons extrait du miroir dans notre perspective : il est hors de question de supposer que la résistance soit un refus de division, puisqu'au contraire nous montrons que le sens subjectif de la résistance, c'est de maintenir le vide du sujet.

Reste donc à expliquer comment la division pourrait comporter refus. Le coeur de

Il nous faut ici examiner de nos avancées les plus radicales. le sujet est l'être en est au sujet, et la modalité subjective de ce rejet est constituée par le vide du réel que un refus. Le coeur de l'être, est constitué par le vide du réel que l'Ausstossung inaugurale du parlêtre a produit. Ce faut, il y a en une expulsion : un néant osé au monde. Le lieu d'expulsion, est le réel qui fait le coeur de l'être. Et apparaît ainsi, à ce lieu pensé que, si la Parole fût de ne venir (non le lieu de son expulsion), il ne pouvait que ce soit ce lieu de vide (le coeur de l'être) qui soit le reste de soi-même dans la venue du Sujet (se) produisant de soi, pour se nommer le vide de cette venue. Coin du vide autant de soi, pour ce qui est le vide du pouvoir du centre de la Nuée, comme l'explique en quoi elle se rejette comme le vide que le sujet est ce qui (s') expulse comme le seul cas (réel) qui soit. Le sujet est le coeur de l'être. Tel est le seul cas réel qui rejette comme coeur de l'être. Et c'est ce qui Sujet rejette comme coeur de l'Aas-freudienne constituante de ce qu'il faut entendre par l'identifiés à une forclusion constituante dans le fond légitimement identifiés : la question est alors de savoir du réel du parlêtre : coeur du vide dont la question est alors de savoir ce qui le réel de la Chose, pour autant que la Parole le renoncerait à la reconnaissance d'un jour

le renoncement à la reconnaissance d'impur

moins de Céline.

Au cœur de l'Être donc, un rejet : le sujet est ce rejet. Et il faut l'entendre avec double sens, que précisément parce qu'il est ce rejet de la "merde du diable", — ceci a pour conséquence que tous les effets subjectifs d'une approche de ce lieu sont comme déficients (à cette approche) sous la forme d'un refus (subjectif) du sujet. C'est parce que le particulier est constitué d'un sujet inaugural par l'effet du J., — qu'inversement, la modalité subjective fondamentale de l'approche de la cruauté est un refus [illegible] (de cela quoi le sujet consiste). Autrement dit, c'est le sujet primordial en quoi consiste l'Être, qui fait recul sur l'Être à l'approche de sa cruauté. [Question ici.]

Mais alors, ne faut-il pas conclure que nous sommes ramenés à la théorie même que nous rejetions : d'une résistance à la cruauté. — Mais ceci n'est qu'apparence, et c'est ce que nous allons montrer. C'est que la cruauté, ce qui se joue dans le refus de la résistance, ce n'est nullement le refus de la cruauté, mais au contraire, la mise en jeu de cette cruauté selon sa loi propre, — et se trouvera ainsi levé le paradoxe qui nous faisait concevoir la jubilation comme enfoncement dans la résistance.

Nous nous faciliterons ~~une~~ [une fois de plus] une telle approche si nous en venons ~~(paradoxe)~~ à la production sous forme d'une

aporie :

S'il est clair que Céline et Hamsun sont les passions qui animent le sujet sur le chemin de la cruauté jubilatoire, il nous faut venir de manière à ce que cause ces passions. Car les passions ont une cause et c'est ce qui nous interdit toute théorie de l'affect : possible de ne pas laisser ignorer cette cause, conformément à leur structure passionnelle ; Et précisément, la cause de la Céline. Une théorie de l'affect n'aura jamais (d'autre sens que de diminuer) cette cause là

C'est en quoi il faut admirer que Spinoza échoue dans sa démonstration, remarque à reprendre plus tard.

Alors, devons-nous dire que la résistance est destinée à voiler la haine du sujet (théorie de l'analyse des défenses : laissons. nous donc aller à haïr ; car vous décharger tellement mieux. ; et puis tout ça est lien innocent au bout du compte : vous ne faites que répéter ; et je ne suis personne qui me mannequin dépersonné.) ; — ou bien devons-nous plutôt penser que la colère (de la frustration) est destinée à empêcher l'abord de la résistance (pour autant que nous avons démontré qu'elle est le manifeste du vide du sujet). ?

Autrement dit : résistance à la colère, ou colère de la résistance ?

Autrement dit, nous parlerons plutôt d'une cheminement, et jouant d'un déplacement, c'est, d'une part, la colère ~~[illegible]~~ résistance de la colère qui résiste, mais la colère, c'est le NDP.

Cette formule dont nous ~~[illegible]~~ énigme, il nous faut en développer le sens. Pour autant que nous avons tranché dans l'opposé, en concluant que la colère est destinée à empêcher l'abord ~~[illegible]~~ de la résistance

nous allons développer en conséquence la théorie de la résistance

(2) comme frustration.

Et l'on a aura conclu, sans jeu aucun, ce que nous démontrons, que la frustration, ~~c'est~~ (est fin-frustration i.e. ~~[illegible]~~ langue du fin.) nous conduit au paradoxe démontré que la frustration le sujet le

Une fois déployée, revenir au paradoxe démontré que la frustration ~~[illegible]~~

Une fois déployé, revenons au point d'enfoncement dans la résistance reproduisant le sujet le rompant : en quoi l'enfoncement dans la résistance marque-t-il celui-ci la vérité ? Il nous faut ici parler encore une fois du masque, ce à quoi il sert. Le masque sert à se faire entendre, et non à se faire voir : per-sona : le son qui de la bouche issait, tranche l'âme, que la grimace déroute vers elle-même.

La profanation est un masque : celui de la haine. Mais ce que cette haine
dissimule, c'est l'amour du père. La résistance est le passage obligé que doit prendre
l'amour du père. D'un tel amour, on ne peut approcher, car il est tragique.
Dans ce contexte qui s'en détourne. L'amour du père n'est approchable que dans la
haine. Ce qu'on appelle résistance, c'est la colère qui découle de cette approche.
Ainsi, la résistance est, comme masque, destinée à cacher l'amour du père.
Et son silence est destiné à cacher le sens de cette résistance.
Dans l'analyse, la résistance n'est pas seulement du côté de l'analyste.
sous le masque par quoi, dans la rage et la passion de la colère, ce qu'il avait de toujours :
le drame, la passion de la colère, l'analysant en vient à reconnaître ce qu'il ne pouvait approcher.
la honte, l'analysant en vient à reconnaître, et qu'il ne pouvait approcher,
que l'amour du père était ce dont il procédait, et qu'une telle reconnaissance,
la profanation, et le drame monte en transfert d'une telle reconnaissance, jusqu'à ce
selon pas uniquement les modes de la rupture, et ceci, jusqu'au
mé-pleurer qui en dernier terme, la motivent subjectivement la rechute. Ce mouvement,
l'analyste est là pour accueillir, visage de bois de la cruauté, ce mouvement,
avec juste autant de sérieux qu'il est conscient (non dit) pour savoir que,
ce mouvement marqué pour l'analysant, ce nouveau drame, i.e. mort
ce mouvement marqué pour l'analysant, consiste dans
veille, — enjoint. La face des petits pseudos de l'analysant, lorsque le père
le mouvement oblique qui, d'un regard de travers, lorsque vers
en faisant semblant de faire semblant de rien de fils. L'analysant
fait de feinte de s'éloigner du père, mais c'est simplement là, sous le
masque de la colère, l'appel qu'il en réalise. Pas d'autre personne
pour lui. Et pour personne, c'est le cas de le dire.
Mais il ne faut pas, le cas de la semblance, glissons trop vite,
et c'est ce qui doit nous retenir.
Produisons donc ici ce qui peut relever de la force des raisons de
cette approche du père. C'est-à-dire que cette contraction, — elle aurait un
au-delà ? — Oublions encore, que n'en ayant pas, elle serait pure fiction ?
L'un comme l'autre de ces deux mouvements nous sont [illegible]

contredits, et l'analyse procède aussi ce tranchement du ~~[illegible]~~ couteau qui doit aux ! à l'une comme à l'autre.

Il n'y a pas d'au-delà de ce montage cartésien de l'amour du père dans la Colère. Ces particularités, en nommant la stridence dans la friction de la seconde mort, n'est que ce dernier voile jeté sur le vide du sujet.

Cette seconde mort ne sommes-nous plus intègre, le silence en joui fait par le lieu du désir qui fait irruption dans l'analyse, le désirant comme au présent de son désir, — le désir en tant qu'il est désir de l'Autre en reste énigme, mais quoi de plus ? Le mouvement final du Banquet pose quoi Pl. était comme il convient la question du désir, par l'irruption de la Vie, sans donner lui-même la généralisation de ce désir d'un hasard qui ne s'a la rencontre ~~[illegible]~~ d'un vertige simplement le mouvement d'un transfert infini. Mais quoi d'autre ?

L'analyste n'est pas sans le savoir, — l'analysant non plus, que cette tâche d'éponte toute ment inachevée (1) ~~est~~ ce qui porte le silence ~~[illegible]~~ simplement à l'énigme, et que là est le mouvement pédagogique.

Toutefois reste ~~(le [illegible])~~ ce qu'il nous faut éclairer ~~[illegible]~~ ne renvoie rien d'autre que des mouvements en quoi l'amour du père le ~~[illegible]~~ colère de la résistance ? Pourquoi un tel amour ne serait-il pas ~~[illegible]~~ de la ~~[illegible]~~ scène de la violence ? Pourquoi un tel amour ne serait-il pas un ?

~~Il nous faut cette fois de plus revenir sur ces liens, et écrire ce que le Nom du Père et la Colère entretiennent de rapport.~~

~~[ Ici] recours aux questions C, E, en montrant que ce que le Nom du Père et la Colère. Et que, après Rien la Colère est inaugurale, que l'Amour la masque. Et que, après le Père est colère, c'est parce qu'il ~~[illegible]~~ la colère, dédie non (à la colère). Dès lors, l'indistinguable de la Colère, devenu celui qui, dans la défaite et la colère, reste raison (!) de la Colère. (C'est bien sûr faux). patience prends, est raison (!) ]~~

{ Résistance au père : car la colère centrale. }

③ Perlaboration (Suite) — 13 —

Il ne nous faut pas dire que la coupure est la perversion qui, issue de la résistance, serait, avec celle-ci, destinée à empêcher l'accès d'une vérité cachée. Il en va tout à l'inverse.

La résistance est la production du vide central de la parole comme Coupure. Et la lutte de la résistance, c'est l'effet de vide que celle-ci produit dans son approche du vide, i.e. dans l'ensemble productif où un vide est délimité par le procès de la perlaboration. Le paradoxe de l'enfoncement dans la résistance est donc levé : si de s'enfoncer dans la résistance est productif, c'est parce qu'elle produit dans son trou le lieu du vide central effectif, c'est parce qu'elle produit dans son trou le lieu du vide central. La coupure n'est donc pas le sujet ... entendu que ... le $S^{a}$ (et autre) Elle n'est pas non plus une ... défense contre la vérité. ... comme effet de vide. résistance ; elle est ce que la résistance produit ... La Coupure est la ... du vide. Elle est le lieu d'ablation par la résistance ... dans son contenu.

Mais il nous faut ... et expliquer pourquoi le ~~...~~ résistance est perlaboration.

Reconnaître que le cœur de l'être n'est qu'un vide, c'est produit par le contour en acte de ... Le processus de la résistance est le contour en acte de ... par le contour des $S^{a}$. L'opération des $S^{a}$.

Mais il faut dire plus : ce vide du cœur de l'être, est rejet. Tel est en quelque sorte doublement. D'abord en ceci que ce cœur de l'être est le rejeté des $S^{a}$, ce dont le $S^{a}$ ne veut rien savoir, et dont l'expulsion dans le dehors constitue le réel. Mais ... très insuffisant ... Ce qui est ne dirait pas que ce vide, c'est le réel du symbolique. Ce qui est rejeté des $S^{a}$ est donc ... ce qui y est relié. Le vide produit comme cœur de l'être par l'ablation $S^{a}$ est la relation à l'autre réalité ...

des restes d'absence en quoi se constitue la pulsion. Il est essentiel
de reconnaître que le rôle du réel pulsant par l'Ausstossung de F.
est le réel du symbolique, i.e. le sens négativement de la pulsion en tant
qu'elle n'est que la fermeture de cette relation à l'Autre réalité insistante
par ce mouvement d'abolition. Le S° rejette ce réel qui fait le sens
d'une Autre réalité : la réalité Ψ, le réel du symbolique.

Pourquoi ~~est~~ ce sens de l'être est-il rejet ? C'est en fin de compte
la question éternelle, que il nous faut ici prendre comme un fait. Nous
~~avo~~ avons proposé en première instance de l'expliquer par la Verwerfu-
ng relevant au S°, en tant qu'il indique l'être de toute raison.
Mais, si cette explication nous semble juste, elle est cependant insuffi-
sante, et ne donne pas le détail de la structure, importante de ce que
l'être mais-pulsant est le réel du symbolique : le sujet ici ne serait-
il pas dû à l'effet d'abolition rencontré qui instaure le champ de
l'Autre réalité ? Questions à répondre.

La Chose est le sens de l'être en tant que ~~est~~ être rejeté. La
La Chose est le sens de l'être en tant que de rejet, ne serait pas tant que l'être la
résistance veut. Dire que cette dimension de rejet, un mouvement de retour qui
fuit, qu'elle ne puisse plutôt l'abolir, que selon un mouvement de résistance est
réel la rende universelle. Mais il faut dire plus : c'est que la résistance n'abolit pas mais
le maintien et l'opération de ce sens de rôle. La résistance ne abolit pas mais
dissimule le sens de l'être : elle en opère le voile précisément d'une manière
conforme à sa nature : le sujet est celui qui ne veut pas céder son
être, et ce refus, est le refus protecteur par quoi il se maintient dans
la relève comme le rôle du premier refus. Le sujet ne connaît cédé son
ceci qu'il est contre l'absence, en lui est ce par quoi il se maintient dans

Relire S°.

le procès de la résistance est donc productif en ce qu'il ouvre le cercle bien de la démarche.

~~Mais ceci peut nous expliquer comment l'être parlant~~

Il resterait à expliquer ici ce que néanmoins on dénie comme réponse : si le sujet résiste, s'il ne trouve ici pas sur la raison de la résistance : si le sujet résiste, c'est parce que la perlaboration résistante le fait apparaître dans un refus, c'est dans la mesure où le creux de l'être est un refus des liens du refus. C'est dans la mesure où le creux de l'être est un refus primordial (Verwerfung, Ausstossung) que l'appel de ce lien de refus (en quoi consiste la résistance). Mais, on a établi au sujet dans le refus (en quoi consiste la résistance). Mais, si le second refus n'est pas un refus du creux de l'être, mais au contraire sa production comme tel. Il resterait à dire ce qui fait que l'homme défait : comment se fait-il que le mode productif de cette approche du creux de l'être soit le même mode que lui ?

Mais, si tout ceci peut nous expliquer comment l'être parlant est dans la approche contingente du creux décidé constituant qu'il est dans la raison par — résistance productrice, — ceci ne nous dit encore rien de la raison pour laquelle il y rencontre les résistances de fait : si le fait est rencontré au

Il faut ici faire la part et dire : si le fait est rencontré au chemin de la résistance, c'est parce qu'il prend la place du creux de l'être.

On fera remarquer par contraste le sens de ceci en posant la question de la Verwerfung : devons-nous dire alors que le fait serait le creux de [illegible] minimale : devons-nous dire alors que le fait soit le sens de la Verwerfung, que ceci expliquerait qu'il soit ce dont le sujet [illegible] ? Ou même, que ceci expliquerait qu'il soit ce dont le sujet, dans son frayage, rencontre ressort (résistance supposée au sujet dans son frayage un certain savoir

la constatation)?

c'est précisément l'impasse qu'il nous faut éviter.

L'opération du père est nomination. I.e. qu'il opère le dire-non.

A quoi est-il dit non? C'est ici que l'énigme commence. Nous pouvons toutefois le dire sous la forme la plus radicale : au dévoilement de la Vaterverleugnung du S^a. Le père dit non au scandale de fait en quoi consiste l'abolition de tout sens que le S^a opère sur la [illegible]. Et c'est en quoi il prend la place du scandale, - mais de ce fait, s'en donne comme la cause.

Le père n'est pas la Chose ; il n'est pas non plus cause de la Chose. Mais il en prend la place, et c'est ~~c'est~~ à ce titre qu'il est monté en fiction comme cause de la Chose, dans la dégaine de l'acte.

Ce que le sujet emporte d'épinglement dans les effets de déroute du S^a, - le père le prend sur soi dans le dire-non. De ce fait, aveuglant le sujet, le montant de l'oubli léthifique du désir de dormir. Le père se fait cause du sommeil.

La dégaine de l'acte (du père) consiste à oser se prendre la place de la Chose interdite. Il vient à cette place et de ce fait, il dit non au fidèlement dont elle est l'effet. Il nomme ainsi la perdition de la condition d'un effet de sens qui donne raison à la Chose. Si le père est celui qui par excellence suscite la Chose, c'est précisément parce qu'il en prend la place : telle est son im-posture. Il apparaît que la fonction du père comporte avec elle comme sa condition absolument propre la possibilité de l'imposture comme son risque essentiel. Mais l'imposture n'est pas là où l'on croit : dire dire-non. L'imposture consiste, en tant qu'elle opère, à ce que le lieu de la Chose soit pas le père, entièrement dissimulé : Trait essentiel à la posture du père que la [illegible]

de la Colère trouve provenance dans son acte. L'impuissance à ne consiste pas à prendre la place de la Colère, mais à en effacer le lieu, dans cette pièce. La limite de l'impuissance et du prendre place du dire-non, est donc imprescriptible. Mais elle est essentielle, jusqu'à cette limite, tant que le sujet puisse ou ne puisse pas se soumettre la partie (dans l'ici) du dire-non du père, qui est de faire accès ~~à la dérive du~~ ~~un~~ à la Vraisemblable du semblable. C'est pour autant que - en prenant absolument la place de la Colère, le père la dissimule trop, que ces colères, la Colère en tant que lieu d'absence du sujet, de reste aussi dissimulée, naissent dans le réel sous la forme de ~~la projection~~ des effets psychosomatiques au dire-non du père.

La duperie de l'acte est donc essentielle au dire-non du père. C'est cette duperie qui consiste à prendre la l'acte du père est duperie. Il est cette duperie qui, de ce fait, il puisse en découvrir la raison. face de la Colère, en sorte que de ce fait, il puisse en découvrir la raison. Et c'est ce qui explique son la raison de la colère est venue sur le père. Le père, dans la duperie de l'acte, innocente dans la père-identification. Le père, ... et ceci, pour ce qu'il a pris la place et cause de la colère (du sujet), et ceci, parce qu'il a pris la place de la Colère (du côté du partiel), dont ...

Ceci a une conséquence dont ... il ne peut ici rendre compte : d'imitation ne peut ici rendre compte de la Colère. Autrement dit,

C'est que le père est Indistinguable de la Colère. Autrement dit, il est essentiel à son acte que la duperie de l'acte ne puisse être nommée. S'il est légitime de dire que les non-dupes errent, il ne l'est pas de dire que l'acte comporte duperie ... D'où la question de savoir de quel lieu nous écrivons, et quelle sorte de ... nous entraînent ~~à~~ ici à en dire trop sur la duperie de l'acte.

Que le père soit l'Einschränkung de la Chose veut dire que – de son dire – non, il ferme le bord du vide central de pulsion. Le nom du père fait la place du vide. Il est le bord opérant de ce que cette place soit dans l'acte, originelle. Il est la cause et la garantie de relève du sujet au vide des pulsions. Et c'est en quoi il est le réel : il est réel en ce qu'il opère le réel du symbolique. Il est l'agent de l'opération relevante au réel de l'inconscient des pulsions.

~~l'agent de l'opération~~ raison

Ceci permet d'expliquer pourquoi le père est amour et haine. La raison de l'ambivalence ne tient pas à une vague remarque de l'instinct des pulsions.

Le père est haine en ceci que, prenant la place de la Chose dans le dire-non, il annonce d'être la raison de la Chose. Ainsi, par son premier mensonge inaugurant de la place du sujet, le père annonce la place de la Chose, dans la duperie de l'acte (ce en quoi le sujet ne démord de ce fait aussi bien).

Mais, pour autant que le dire-non dans sa fonction centrale, est l'arrêt fait à la dérive du symbole, dans la duperie qui verse au compte du père d'être raison de la Chose, il est à ce titre l'amour, en ce nous désignons par là ce par quoi le sujet peut advenir comme autre que non-sens dans l'arrêt qui l'assigne à la parole.

Si l'amour du père est ce qui, dans sa résistance, ne peut pas être reconnu, si c'est ce dont le premier mensonge de la perlaboration résistante fait le refus, ceci est dû non pas tant à la Verwerfung qui s'édicte derrière le non ! du père, qu'à ceci que, en résistant, le père est cause de la souffrance dans le premier mensonge de la résistance

le sujet (se) dissimule que, derrière l'amour ainsi dénié du père, c'est bien la Verwerfung qui est constituante du psychotique. Dans le refus de l'amour du père, le sujet peut se bercer de ceci que le père serait toute haine, — mais ceci n'est que la dissimulation dans le S... de ce que cette haine doit traduire un amour refusé: Or, ce que le sujet ne peut pas savoir, ce dont précisément il ne veut, dans ce moment, rien savoir, c'est que derrière l'amour du père, il n'y a effectivement Rien: i.e. que derrière l'amour du père, c'est bien le rond grandement du néant désagrégeable qui fracture l'être de sa relation, — ce dont un tel amour dénié dans la haine l'indice précisément { d'avoir à le reconnaître ).

Le sujet, dans la résistance ~~(Ver)~~ devant ~~...~~ ne sauve rien, sauve de sa relation, parce que savoir de l'amour du père, et le fait qu'il s'effondrerait, de le derrière ce refus, c'est le Rien de l'amour qui s'effondrerait du symbole. le laisser en proie à l'indistinction forclusante

Telle est la cause première qui fait de la relation de la résistance le vide jeté sur le néant de l'amour du père : derrière lequel, rien.

*

Le problème de la résistance étant ainsi résumé de fond en comble, il nous faut donc maintenant expliquer le mécanisme ad quem de ce problème, soit le paradoxe consistant en ce que l'acte de dire est si difficile?

En effet nous avons suivi dans ce parcours, ce qui justifiait que la perlaboration résistante soit l'énoncé fréquent du lieu de vide de l'être, — il reste à expliquer comment s'en dire toutefois l'acte du dire.

- 9 - 20 -

Or grâce à nous, ce changement ne se détermine pas de soi. En effet, il résulte à l'évidence de ce qui ~~[illegible]~~ précède que :

l'acte du dire, c'est la perlaboration résistante.

Toutefois nous ne pouvons en rester à cette identité, et les effets résultants de la perlaboration résistante, opérant un effet de seuil ou de renversement dans la position du sujet, se distinguent néanmoins de cette sorte de parcours.

Nous nous trouvons brusquement en double problème :

– Expliquer ~~pourquoi~~ en quoi l'acte de la résistance est production d'un nouveau.

– Néanmoins dire de cet acte ~~les~~ effets ~~[illegible]~~ qui, dans la reconnaissance du réel, font retournement au passage de ce fragment d'une situation problématique, qui en ce dernier problème provient lorsque ~~[illegible]~~ de ... pour ici encore un renversement que l'accomplit lorsque il débute la fonction de la réalité [illegible] de la [illegible] depuis, il [illegible] ordonné au C.Oe.

(Ceci est très mal posé, y trouver pas de justesse.) *

(On ne aborde pas cette question directement. On la reprendra par moments liés : pourquoi y a-t-il exigence de nouveau ?)

(Et : qu'est-ce que l'acte du dire ?)

Exceptions de l'acte du dire. (Rest[illegible]).

L'acte de dire, est donc au moins la perlaboration résistante.

Sa difficulté d'évènement se justifie de deux raisons au moins.

Si le cœur de l'être est un refus dont on laisse dans l'indistinct, ce qu'est que cet être soit le refus; ou si là est le lieu du refusant (la Chose), il faut dire que le sujet est abolition et relève à une Autre réalité; qui est l'espacement cumulatif d'un effet de vide en quoi consiste la partition. La relève à l'Autre réalité de l'espacement iCS, est cet opération consolatrice ve du sujet comme vide. ce comme aboli (pulsion de mort).

Les appareils qui nomment cette Autre réalité : le Sa, le NdP, ne s'établissent que moyennant a mouvement d'abolition (relevant, – relève, plus proprement, ils en sont la cause. Le Sa est la cause qui opère le sujet comme faille s'ouvrant de la relève.

Plus circonscrivement, l'acte du dire en tant qu'opération d'un effet de sujet dans un se-faire abolissant, consiste précisément à dire le lieu de cette Autre réalité, – et partant à l'opérer. L'opération, est celle du dire, pour autant que la cause de l'être parlant est le Sa. I.e. qu'en disant, le sujet s'opère dans la relève, le dire étant l'acte de cette relève elle-même.

Une première difficulté de cet acte du dire consiste simplement en ceci que le refus serait le refus : ce cœur d'abolition en quoi il consiste, il semble que son abord soit pour le parlant, exceptionnel. L'approche de ce lieu, i.e. son opération, se fait sur le mode même de ce qui est en jeu. I.e. qu'elle reproduit en effets de division qui marquent le parcours subjectif d'un inconscient, et d'effets de sujet, conformes à la forme du sujet qu'il affronte. La raison de cette difficulté, n'est pas évidemment claire. On aurait pu croire se satisfaire d'un recours aux exigences du p. P., mais il n'en est rien. Car à la vérité ce qu'il ne faut pas manquer, c'est que les effets de sujet qui font le parcours subjectif du cœur de l'être, sont de ce fait une opération

de ce coeur de l'être. Ainsi — et là est la seconde raison de la difficulté du dire — ce qui se produit, dans les effets abolissants par lesquels le sujet se produit comme approche du réel, c'est précisément des effets de rétorsion. Autrement dit, la dimension de contournement dans le refus qui fait la structure de l'éjection du dire, n'est-ce pas cela-même qui fait le réel, d'en opérer l'intrusion, au coup par coup d'un dire-non qui est la résistance comme telle? Le parlêtre-tire résistance, par ceci-même ~~de~~ qu'elle dit-non, est l'éjection en acte du dire non central que, à la limite, elle opérerait si ce n'était précisément cela même que la résistance opère dans son refus.

Qu'est-ce donc qui dans ces conditions, distingue l'événement d'un dire en tant que s'y abolirait la résistance?

Il faut ici une fois de plus revenir à l'expérience freudienne. La faille de l'instauration freudienne, est celle qui mène F. de la palabration à la contraction du C.Oe. La contraction isolant la théorie de la séduction, à la contraction du C.Oe. et celle de l'ics, comme espace des substitutions, corrélative de la nomination du réel ~~comme~~ cause, — là est le renoncement qui pour F., du fait du sein de la palabration. Quel est donc le renoncement qui a fait acte de dire au sein de la palabration. Quel est donc ce qui était fondamentalement essentiel de cette faille? Il consiste à reconnaître que ce qui était fantasme, sous la forme du fantasme vécu comme Dehors (de la réalité) était au Dehors, sous la forme du coeur du réel, i.e. de la séduction. L'instauration du fantasme, comme coeur du réel, i.e. de la réalité ψ, là est le produit par quoi F. défalque la théorie de la séduction de sa dimension de premier mensonge.

En quoi y a-t-il là un acte, et acte du dire?

Le premier versant en est remarquablement que ce faisant, le sujet prend son ~~si~~ la cause de la souffrance : le premier mot d'ordre de l'analyse est bien ~~xxxx~~ dans ce renoncement qui ~~xxxx~~ résulte de l'énonciation d'un "Occupe-toi de ton âme" dont le sujet peut se voir que la souffrance est le sujet comme tel. Et nulle extériorité. Tel est le sens subjectif de l'introduction par F. des petites

"quantité endogène." La quantité endogène veut dire : ce qui du sujet est incontournablement subjectif, i.e. le réel du symbolique. De cela, nulle différence possible, et nulle faute, primordialement, ou mieux, nous dirons qu'il ne s'agit de différence que Certes cela même, mais de ce fait, le concept de différence ne se trouve radicalement transformé; si la q. endogène est aussi bien incontestable qu'elle est incontournable.

Mais ce n'est pas encore le cif de l'acte de F, ce n'en est de l'acte de dire où il s'agit.

Ce Vif nous est donné de ceci, que d'une part, le sujet ne peut donc être situé, par delà la faille qui dit réel et réalité, que sur la scène de l'Autre réalité, du réel du symbolique, i.e. sur la scène de l'Autre réalité, du réel du symbolique. Autrement dit, le sujet est de l'expressément ciz de la substitution S$^a$, et de ce fait il est sujet à la parole. Plus subtilement, notons par parenthèse que, opéré comme construction à partir du divisé par le S$^a$, c'est à cette nomination du père que nous du père comme cause du réel, c'est à cette scène — où il était.

Le sujet doit de recourir sur cette scène de l'effet d'abolition / relève le cif de l'effet de l'Autre réalité. I.e.

L'acte de dire trouve donc son cif de la reconnaissance en acte de l'Autre réalité, qui porte le sujet à la reconnaissance comme effet de corde dans le dire, que l'acte du dire, consiste à s'agir comme effet du dire. C'est pour autant que l'acte du dire, consiste à s'agir de cette opération que pour autant et le dire ne peut être le lieu propre de cette opération que pour autant que, effet du S$^a$, que le sujet est divisé du S$^a$. C'est pour autant que, incessamment, exacte l'être parlant n'existe que comme faille, qu'incessamment, en quoi consiste la du dire consiste à (se) relever il est espace de vide en quoi consiste la reconnaissance de l'Autre réalité comme lieu propre du sujet.

La différence entre la perlaboration résistante et l'acte du dire de la est donc infime, et essentielle : c'est un mouvement pas de la

reconnaissance en acte de l'Autre réalité en quoi consiste la perlaboration résistante, que le sujet s'opère comme effet du dire. Le sujet ne consiste donc pas dans un rendant mouvement de bris de la résistance. Il consiste plutôt à reconnaître que, dans la résistance, il ne s'était pas sans savoir qu'il s'opérait comme refus. L'acte du dire, c'est de se reconnaître comme mouvement d'abolition dans la résistance. Il ne se distingue donc pas de la résistance par son principe qui est le même : l'opération du sujet commencée. Mais il s'en distingue par ceci ; que ce que la perlaboration produisait selon le mode du contournement de la Chose, comme la Chose opérée. Prendre dans l'acte, le sujet le prend sur soi ; comme la Chose opérée. Prendre sur soi la cause de la Chose, se faire le lieu de la Chose comme centre d'absence du cours de l'Être, voilà ce qui au bout de la perlaboration résistante, l'acte du dire change, i.e. ramène au Même.

*

De là se situe mieux ce qui fait l'exigence de nouveau dans la répétition.

L'exigence d'un nouveau ne peut se situer que du symptôme.

Le nouveau, c'est le retour au Même.

Si l'être parlant est divisé du S̶, si de ce fait il est sans contour pareille affronté à un effet de vide en quoi consiste pour lui, cet événement transféré que le fait être toujours ailleurs, si cet effet de faille du S̶ est pour lui l'inconditionnelle, — comment un tel effet peut-il être de quelque manière se rendre assumable ?

A cette question de quelque manière circulaire que pose à dire ce Nat des Lebens ?, autrement dit le réel du symbolique, répond dans la pratique la fonction de la parole, avec ce qui l'indexe dans sa particularité du Nom du Père comme S̶ d'un effet de sujet, et du dire — ce qu'il opère de ce fait.

Le sens fondamental du dire-non du père, veut dire que le déclenchement fondateur du symbole, qui ne fait de l'être un être de sujet, est arrêté par l'acte d'un dire-non dont le double effet est, à partir de l'aveuglement qu'il produit dans le parlêtre : de constituer l'effet de Sa comme refoulé primordial, tandis que cet effet de division est versé au compte du père, — de s'opérer le sujet comme déplacement de la faille, i.e. comme reprise en soi de ce dire-non par quoi le sujet s'opère comme construction du désir de l'Autre. Car, dans ce dire-non par quoi le sujet se fait effet divisé, ce qu'il était comme être parlant, de la division première, est assumé et pris en soi dans le désir de donner, et il en résulte cet effet d'annulation de la souffrance en quoi consiste la différance indéfinie de la parole, dans la production culturelle.

Ce qu'on appelle culture, avec sa force de nécessaire inscription dans le lien social, est l'opération de l'infinie multiplication des dire-non en tant qu'il s'oppose au déclenchement du Sa, — en en reprenant la forme, comme toute ponctuation de l'acte de parole. L'annulation du Sa, est la reprise dans la re-fusion d'un dire-non, du manque-
ment de ~~dire~~ division qu'il opérait d'abord.

Qu'est-ce donc là que l'exigence de nouveau?

C'est d'abord l'effet de la nécessité éthique de différer la décision du Sa. L'exigence de nouveau veut dire que le parlêtre est appelé à s'opérer comme sujet pour différer cette division incontournable.

Ceci suppose que la condition du parlêtre réside dans une aliénation tout aussi incontournable, que le choix de l'un de ses termes est absolument contingent.

Autrement dit, il n'est d'autre manière pour l'être parlant de

26 -

diffère les effets de division du $S^a$ qu'elle les répande sur soi dans le se-faire où il s'opère comme sujet, i.e. comme solution aux effets abolissants du $S^a$. — Mais cette solution la moins-faire à l'élimination dans le $S^a$, est absolument contingente, et ne saurait survenir qu'exceptionnelle-ment.

Quel est donc la raison et le statut de cette exception ? Comment donne-t-elle la [redacted] raison du nouveau ?

Le non ! du père est la raison du nouveau. La fonction du père est l'exception.

Il { nous faut ici partir de deux raisons.
{ la solution générale du problème.

L'une, nous donne la solution générale du problème.

C'est que, nous devons ne pas oublier le statut existentiel de l'opération du $S^a$. Ce que le $S^a$ opère comme sujet, cela n'est pas déjà là. Le sujet n'est pas de l'ordre du présent. Il est ce que le $S^a$ opère dans l'acte. De ce fait, le savoir s'incarne. Autrement dit le $S^a$ est création, et ne préexiste en rien à son opération. Le sujet qu'il opère n'étant que cette opération même.

Mais ceci ne nous suffit pas, puisque ce qu'il nous faut saisir, c'est en quoi l'opération du $S^a$ diffère la division du $S^a$. La structure ici, est fort complexe, et joue en deux points différents.

La réponse d'ensemble ne est que la division du $S^a$ n'est différable dans l'acte de parole que dans le même où le sujet se-fait le sujet même que le $S^a$ opérait. L'acte, consiste à venir à la place du vide de la division venu-du $S^a$. Dans l'acte, le sujet s'établit à l'Autre réalité, en se faisant le vide de l'opération du $S^a$. La différence des effets de déchirement du $S^a$, consiste donc en ceci que le sujet suspend sur soi, comme ce qu'il était, et le déchirement de ce fait, l'effet de division que le $S^a$ a opéré dans le

[Cette opération.

Il faut expliquer comment le non ! du père donne la raison de parlêtre.

27.

D'une part, le père est l'exception. I.e. que le père est aboli à l'Autre
réalité. L'exception ne veut pas dire que ce qui s'excepte soit unique. L'excep-
tion renvoie au statut de l'opéré de l'opération de S♀. Or, ce qui spécifie le
père pour autant que par tradition, il est cause d'un sujet (et non d'un corps),
c'est qu'il est de ce fait le cœur et la raison de ce réel du sujet en tant
qu'il est la faille, i.e. de la réalité Ψ. Le père est exception en tant
qu'il est aboli au Sa, comme raison du Sa, dans ce qu'il opère de faille.
Mais cette raison ne suffit pas encore. Il faut en effet ajouter que, si le
non! du père est donc d'abord l'opération ~~qui~~ relancée qui le retire à l'Autre
réalité, c'est pour autant que de ce lieu, il fait signe au sujet que le
lieu propre de son réel est le réel du symbolique, dans la nomination de
[illegible] qu'inconsciemment, dans la relève que le sujet prend au cœur dans le
sa cause, en ceci que la reconnaissance du
retour de ce non! un manque [illegible],
réel du symbolique diffère l'effet de division du Sa.
Ce n'est donc pas en tant que création du Sa que l'exception du père
que son effet causal. C'est plutôt, en tant que, dans l'effet de cette
est en effet causal. C'est plutôt, en tant que, dans le lieu du réel du symbolique est
en quoi consiste son dire-non! relevant, le lieu du réel de son acte.
mode qu'il allie au sujet qui s'en effectue dans le retour de son acte.
le non! du père, en tant qu'il est non dit du lieu propre du sujet
(le réel du symbolique) est donc exception, d'une part en ceci que le père
est le relevé de son acte, d'autre part en tant que, du lieu de l'Autre
réalité où la relève porte sa relève, il permet que le sujet advienne dans le
re-faire qui, à partir de ce non, l'excepte (le relève, l'abolisse) à
l'Autre réalité dans l'acte du dire.
L'exception de l'acte du dire, est le lieu de faille de la reprise
par soi du re-faire, par quoi ~~un~~ ~~ce~~ sujet répond par soi ~~[illegible]~~
l'effet de division du Sa dans son déclenchement premier.
Qu'est-ce donc que là, porte le nom du manque?

– C'est le sujet, en tant que dans le se-faire de l'acte opère lui venant du Nom du Père, il s'opère comme la [illegible] même qu'il était.

L'exigence du nouveau désigne (pour) donc la nécessité d'origine qui résulte de la division dans le Sa. Si la division dans le Sa opère un effet de déchirement comme non-sens du partiel, place est faite d'un lieu d'appel, ou plutôt d'un lieu qui, moyennant le retour d'une nomination, est après-coup posé comme appel. On saisit que de ce fait, cette opération d'un sujet comme pris sur le bord du vide, est absolument contingente, et livrée à l'événement du Nom, lequel, n'advenant que par exception, n'opère qu'au moins faire, sans qu'il y ait lieu de meilleur.

Le sujet est nouveau, par ceci que, dans le retour du nom où il est opéré comme l'Autre de l'acte de se-faire, il trouve la raison de la division première. réalité qui relève les effets de la division

Qu'on saisisse donc bien le double enjeu de l'opération du nouveau. ~~Sa~~ Sa donne le plus divisé, c'est l'effet de déplacement de Sa et d'arrêt du déchirement du Sa, que le NdP. réalise. C'est ce qui permet d'expliquer en quoi la nouveauté du fait de culture permet la mise en jeu de nouvelles pratiques du sujet. Contrairement à ce qu'on s'imagine, ce n'est pas la nouveauté de ces pratiques qui expliquerait qu'elles fassent advenir un sujet. C'est plutôt à l'inverse, le fait que, signé, ces pratiques font effet de gérant le vide du partiel dans le déplacement, qui leur confère leur effet sujet comme retour à la structure du vide, qui ne parle rien d'autre que de nouveau. Le nouveau n'est à proprement parler comme conséquence du l'effet du sujet, soit du déplacement du malaise, retour au vide. Le paradoxe de l'acte,

– Tel est le second enjeu de l'opération. Ce n'est pas en effet qu'il diffère la division du Sa dans ses effets de

non-sens ; c'est plus radicalement, que dans le se-faire qui déplace le malaise, le sujet s'opère comme le lieu de cette de l'Autre réalité.
– Mais ce faisant, il rejoint aussi la structure même du malaise dans sa cause. Le paradoxe de l'opération du nouveau, i.e. du fait de culture, consiste donc en ceci qu'il n'est de relève possible du rejet opéré par le Sa, qu'en pour autant que le sujet se-fasse ce lieu même du malaise. C'est dans ce se-faire par quoi le sujet prend sur soi la cause de la souffrance, en s'étant relevé à l'Autre réalité ~~[illegible]~~ de l'écriture du Sa, que la difficulté du sujet est déplacée un temps.

L'acte du dire, est la forme pure de cette relève, en tant qu'il porte le sujet sur la scène de la connotation du Sa. C'est en quoi il n'est à ce jour pas d'acte plus adéquat au parlêtre que celui que l'analyse permet, pour autant que, dans l'acte de sa nomination de la cause Sa, elle permet qu'un tel acte soit opéré dans sa parole tion résistante.

Ceci permet d'avancer que le nouveau n'est appelé que de l'existence ~~[illegible]~~ du symptôme. Le symptôme, c'est le sujet. On a pu dire que : le symptôme, c'est le réel. Le second est évidemment vrai. Le symptôme, c'est l'effet du réel sur le parlêtre. Mais ceci ne suffit pas encore. Toute incidence du réel sur le parlêtre ne fait pas symptôme. On n'a pas ceci dire que la geste ait fait une irruption de sujet pour autant. – Mais la... Reste ... De quel réel doit-il donc s'agir pour que le geste ait fait une incursion ... recueillir ... par contre. De quel réel doit-il donc s'agir pour ... la réponse est aisée : un réel qui fasse qu'il y ait symptôme ? La réponse est aisée : un réel qui fasse sujet ...

Mais pour saisir la portée de la question, encore faut-il en désigner

la racine : qu'il y ait un réel qui fasse symptôme, quelle chance est-ce là ! Autrement dit, ce réel ne prend toute son importance que d'être l'occasion offerte à la nomination.

C'est pour autant qu'il y a un réel particulièrement "lien trouble" à être passible de nomination, que ce réel importe au titre de cause du symptôme. Ce réel, c'est le sexuel, cause du traumatisme. En quoi le sexuel est-il une fracture du sujet ? En ce que, par son effet de nouement qu'on ne reprendra pas ici, il se trouve nécessité d'insistance que de signifier le malaise de l'être parlant. C'est pour autant que le réel du sexuel "traduit" le malaise de la parlerie, qu'il fait cause du symptôme. Le symptôme, c'est le sujet se déclarant du S², dans la relâche sur l'Autre scène qui s'en opère. Le symptôme est relâche et abolition du sujet.

S'il tranche sur le Réel -

I.e. que le symptôme tranche sur la moindre parole.

Le statut ordinaire du parlêtre, c'est la difficulté de l'acte du dire la rend exceptionnelle. Dans la mesure où la difficulté de l'acte du dire le parlêtre se satisfait du statut ordinaire des effets du S², i.e. de leurs effets de retour dans le réel.

Ce qu'on appelle lien social est la moindre parole à quoi le sommeil puisse s'en prêter par lui. Le parlêtre consent afin que le sommeil, moyennant ce peu, le lien social. Il n'y a donc pas à s'étonner que le lien social confine au silence, i.e. au sujet accepté de la loi du S². C'est ce qui fait l'affinité du lien social et de la psychose : moins de parole il y a, mieux s'en préserve le sommeil et la loi du maître.

Au lien social, il arrive qu'on fasse obstacle, i.e. que quelque chose soit opéré qui, à ce silence exclusif du lien

social, dis-je non ! et y prélève du nouveau. Le symptôme désigne la forme concrète d'un tel obstacle fait au lien social. D'une part donc, on peut dire que le symptôme est l'irruption d'un effet de sujet, chance qu'une opération de relier au S2 soit effectuée, exceptionnellement.

Mais d'autre part, ici se conçoit que le symptôme soit lui-même exigence de nouveau. Ce n'est certes pas que le symptôme seul justifie cette exigence, mais pour autant que celle-ci ne peut surgir que comme obstacle au silence fondamental primordial, c'est de l'existence du symptôme seulement que cette exigence est articulable. Le symptôme actualise en acte l'exigence du nouveau, l'effet d'un sujet. Faute de recevoir une réponse, celle d'un nom, — le symptôme l'invente. Le nouveau est par le symptôme inventé, comme le sujet. C'est pour une part le symptôme qui, en faisant du père l'enjeu, invente la condition du non-dicible d'où répond le politique, inventé, et ce que le symptôme invente, c'est, sous forme de fiction, la condition de l'invention. Est-ce dire qu'alors, la condition de l'invention puisse s'inventer ? Il [illegible] n'en est ainsi que pour partie. Sans doute tout politique, de faire symptôme, opère-t-il un dire non suffisant pour qu'il y ait chance de sujet. Mais d'une part, toute invention du nouveau n'est pas adéquate à faire acte du dire. Et d'autre part, de cette invention du nouveau que le symptôme réalise, se paie d'un certain prix, qui est de verser au compte de l'Autre la raison de la souffrance.

Devons-nous nous en tenir là ?

L'obstacle fait du symptôme et l'absence forclusive de l'acte ~~du~~ à dire du dire que le lien social réalise, est-ce là le dernier mot ~~du dire~~

~~[illegible]~~ de ce que l'acte du dire rend possible ?

Il n'en est rien. ~~Il nous faut en dire plus.~~

Il nous faut d'abord remarquer que toute énonciation de S[illegible] ne suffit certes pas à faire approcher l'inédit de l'acte du dire, quand bien même elle suffirait à ce que du sujet s'opère. L'égarement du symptôme est évidemment une ~~nouveauté~~ considérable par rapport à la folie.

~~Il est de fait que l'égarement du symptôme est une nouveauté constitutive~~ Mais de se payer du prix de supposer l'Autre, s'indique que l'acte du dire est d'une autre nature.

Qu'est-ce donc que d'opérer l'acte analytique ? Si l'acte du dire dans l'analyse énonce du nouveau qui ne se passe pas d'un prix aussi déterminant, en quoi l'approche de la réalité [illegible] donnerait-elle la structure inédite de l'effet de sujet ? Ce que l'analyse produit comme le NOM relève-t-il pour elle de l'invention ?

Ces questions, qui reviennent à demander s'il y aurait une invention du nouveau qui ne soit pas inadéquate à la structure de faille du parlêtre, nous les endosserons en disant que l'analyse est une construction.

La construction de l'analyse, est la question d'une invention d'un nouveau qui soit adéquat à ce que l'acte du dire permet d'opérer. Qu'est-ce donc que de construire ?

Le nouveau consiste en ceci que le sujet vient dans l'acte à la place du vide opéré par le Sa dans l'être parlant. Ainsi, l'effet de béance du symbolique se trouve différé par l'événement que à la place du vide fait advenir la faille du sujet, le sujet, dans la reconnaissance, prend sur soi le vide du Sa, qu'il était, et se trouve ainsi relié à l'Autre réalité du réel du symbolique. Il y a nouveauté dans ce double mouvement, d'une part que l'immuable du symbolique est différé par l'événement d'un dire - non qui y fasse sujet, d'autre part en ceci que, dans l'opération de l'acte, le sujet advient à la place du Même. Le retour au même - est la ressource du nouveau.

Dans ces conditions, si l'acte analytique est l'opération de l'acte du dire, dans la particularité du symptôme, on peut saisir que cette opération implique que toute opération de Sa n'y convienne pas.

En effet, si le fait central de l'acte du dire est l'effectuation du sujet comme dire - non dans l'Autre réalité, la seule opération qui ici convienne est celle qui est conforme à cette dimension de séparation de l'acte.

Si toute acte comporte bien séparation, - seul l'acte qui serve au plus juste cette séparation est adéquat à l'acte du dire. L'acte du dire est celui où la séparation même le sujet au plus juste de l'Autre réalité.

Ce qui donc dire le premier mensonge du symptôme hystérique que l'acte analytique, c'est que celui - ci opère une désupposition du semblant. Ce mouvement est celui de la construction. L'acte analytique est celui dont s'opère la réponse qui, du premier mensonge de la séduction du père, vise au dire du sujet dans sa connotation par le NdP.

cet effet de parole qui relie le sujet à la reconnaissance de l'autre réalité, est l'opin de l'acte analytique.

Mais dans ces conditions, le N d P, et le dire de cette autre réalité, ont-ils également un statut de fiction ? C'est ce qu'on ne saurait dire. Mais les raisons en sont complexes.

D'une part en effet, il n'est pas d'acte qui n'opère du semblant. Si l'opération du S^a est la condition d'où se soutient que l'acte atteigne un réel, tout acte implique le jeu du S^a comme créateur. Il est donc clair que l'acte analytique est lui-même opéré d'un tel semblant. Et la doctrine analytique est ce semblant.

Mais tout semblant ne s'en vaut pas un autre.

D'une part en effet, si le semblant de la doctrine analytique garde ce statut, il ne faut pas oublier que, ce que ce semblant énonce, c'est précisément que le sujet s'opère de la division par le S^a. Autrement dit, ce n'est pas seulement que la doctrine analytique soit fiction ; c'est qu'elle énonce la fiction du S^a comme cause de l'être parlant. Ce qui garantit le semblant de la doctrine analytique de n'être pas dérive, c'est que ce dire de la fiction rejoint la dimension fiction [illegible] la pensée de l'ICS rejoint les pensées ICS. C'est dans la même seulement où l'être parlant est l'effet du S^a que le semblant de la doctrine y est adéquat. Le semblant de la doctrine ne fait que rejoindre la structure de semblant qui détermine l'être parlant.

Mais là n'est pas le plus vif de ce qui assure la construction fondamentale [redacted]. Il est aussi, que si l'acte n'opère que d'un effet d'abolition, – seul le semblant qui porte dans sa structure le dire même de cette abolition, est adéquat à ce que l'abolition opérée à partir de la cause S^a soit accomplie.

La psychanalyse n'invente pas le NdP. Mais elle ne le dénonce pas non plus : elle le construit. I.e. qu'elle opère à aussi ce semblant qui ne définit l'être relevé dès un sujet est opéré dans la cause $S^a$. Ce que l'acte analytique dit à partir du semblant, c'est ce qui dans le $S^a$ est à l'œuvre comme opérant ce sujet.

Comment ne pas dire que l'analyse trouverait un $S^a$ déjà-là ; c'est mais que ce qu'elle crée du semblant à partir d'où opérer son acte, c'est d'une part le moindre semblant, i.e. celui qui porte la trace de sa faille. Mais c'est plus encore que ce semblant n'est opérant que de répondre le lieu de l'Autre réalité comme ablation, où le sujet est relevé par marque. Ce semblant du discours analytique, c'est le semblant propre à porter le sujet à l'Autre réalité de l'ablation séparatrice et ce semblant ne peut être opérant que pour autant qu'il porte la trace de cet effet de séparation. Il n'est pas simplement le semblant effectivement opérant que l'analyse démontrerait sur l'Autre même. Mais l'analyse le crée comme le moindre de semblant possible de ce sujet part, dans le se-faire de l'acte, s'établir.

Il est donc important d'y parvenir :

Il est donc important d'apercevoir ce que la doctrine analytique le crée.

1 – Que le semblant, la doctrine ne procède pas à sa création.

2 – Que ce semblant ne peut être opérant que

3 – Que cependant ce semblant, et qu'à ce titre, il opère comme pour qu'il soit le moindre semblant, faille dans le $S^a$.

4 – Que cette création du $S^a$ n'est pas celle de n'importe quel $S^a$, mais d'un qui porte la trace de l'effet d'ablation de l'acte ; ce semblant arrache à propos.

5 – Que l'analyse n'invente pas le semblant n'est pas inventé : il n'est créé que moindre faille.

comme ce qui s'origine la faille.

6. Et il ne le peut que parce que de lui (de l'a.r.), le sujet peut, dans l'acte du dire, être relié à l'Autre réalité dont le $S^a$ est la cause.

Ceci permet d'expliquer que la construction freudienne soit ce à partir d'où s'origine la faille du sujet.

Il n'est de concept analytique, de construction dans l'analyse, que ce qui d'une part permet que soit dite la relation du sujet à l'A.r., que d'autre part, cette A.r. soit opérée, par ceci même qu'elle est dite. Ici, le dire, c'est l'opération, parce que le sujet s'origine à partir de l'effet de coupure du $S^a$.

{Ici, on pourrait développer la question du « construire par se faire entendre ».

Plutôt : le se-faire qui, de l'entendre, donne à entendre le langage de l'Autre réalité ;

Pèm, pulsion de mort, créationnisme, effet de sujet en ceci qu'il oblige parce dire.

5/1/75.

{Il faudrait en dire un peu plus sur le NdP, en tant que construction.} [Pl. imp.]

·A·

~~A~~ Note en post-scriptum de cette leçon -

Une fois de plus, il convient de dire que ce traumatisme est échec.

Ce que l'on tentait d'appeler, c'est que la répétition implique le manque à la rencontre.

Comment lien [illegible] à en donner les raisons d'ensemble, en montrant dans la répétition la nécessité d'une relation à l'intentionnalité du réel du symbolique.

Mais la structure particulière de cette relation, qui fait jouer la rencontre dans la dimension de la méprise et de la faille, on n'a pu la donner.

Pour cela, il aurait fallu montrer ce qu'avait impliqué (que) le père soit tenu pour cause du traumatisme. Montrer de lui qu'il avait de faillir que du père. Le père est celui qui [illegible], et de ce fait faillir (faillir) sinon, Ce qui ne peut être fait. Fais [illegible] montrer que le manque à la rencontre s'inscrit d'une méprise.

Enfin, interroger sur la cause de l'échec, doit-on dire que ce qui travaille soit le lien le plus intime du père au fils? Mais pour autant, ne faut-il pas penser que précisément le père soit la cause du dormir, et? Autour d'une telle aporie et du lien qu'elle désigne comme la manière dont le réel du symbolique se noue à la réalité comme lieu d'un manque à la rencontre, trouver la raison de l'échec, à dire encore.

Comme je lui lisais quelques pages de mon Immoraliste que jamais d'écrire, elle m'interrompit de cette phrase : « Marceline m'a [illegible] qu'elle était enceinte », et, souriant tendrement, avec un rien de moquerie : « Mais, mon ami, ce n'est pas un aveu », me dit-elle, « ce tout au plus une confidence ; on avoue le [illegible] ; c'est : une confession, qui concerne. »

« Le père est le [illegible] de la [illegible] »

Pléiade, Et. p1129.

(11) LE ~~S~~ENS DE LA RÉPÉTITION. → (GIDE)

Il nous faut une fois de plus en revenir au paradoxe central du discours analytique : comment se fait-il que, du sujet, rien ne se désigne que sur le mode d'un manque, à quoi est éminemment sensible comme difficulté. Il conduirait la pensée à reconnaître les lieux de ce champ de fouilles, ce n'était que ce n'est impossible de [illegible], et que le discours analytique est, tout entier, un tel lieu de fouilles.

Le paradoxe de la castration — par quoi s'énonce que l'être parlant ne s'advient comme sexué que moyennant ~~[illegible]~~ la reconnaissance de [illegible] n'est [illegible] l'attribut du sexe, n'en est que le lieu le plus sensible. [illegible] pas le plus décisif.

Autre encore est ce que la doctrine énonce comme traumatisme. On a montré que ce qui traumatise, en tant que nommé, est la condition pour que soit pensée la répétition comme pensée du symptôme. Le symptôme n'est repérable comme répétition que moyennant la nomination d'un traumatisme. En notant que F., dans l'Abrégé, [illegible] la question du trauma de la notion traumatique, recevant ainsi [illegible] premiers temps, celles qui lui permirent de nommer la cause des symptômes [illegible] de mesurer ~~[illegible]~~ l'ampleur. De cet écart, il conduirait la pensée [illegible].

Mais nous procéderons ici autrement, soit en retournant, avec le discours analytique, la question qui lui est inhérente : si le traumatisme comme nommé est la condition de la répétition, — comment se fait-il qu'il n'y ait de répétition que dans la perspective d'un manque qui la cause ? Comment se fait-il que la répétition s'articule au manque à la rencontre ?

Avant d'en examiner le ~~[illegible]~~ détail articulé, il nous faut ~~[illegible]~~ plus revenir aux principes du discours analytique. La question fait central du [illegible] est sa division dans les effets du S[illegible].

qui ne sera est alors, et paradoxalement, de savoir comment, au sein de cette division, faire faille de *sujet*. Chose étrange, c'est, malgré cette division, l'événement le plus improbable. La faille du sujet veut dire, que, la division reconnue, est reprise par ce qui s'en fait sujet, de se diviser dans cette reconnaissance, produisant dans ce mouvement l'opération de $S^a$ qui, de quelque manière, entoure la faille, mais de ce fait la produit, comme relève du sujet à sa réalité de vide.

Le sens de l'opération de la castration ne peut pas autre. Il signifie qu'un sujet n'advient que comme *abolition*. Cette abolition, sa portée est de rendre nommable la division première.

La question pour l'être parlant *n'est pas* de division ou non de division des effets du $S^a$ : cette division s'impose, comme un *fait*. Pas d'être qui ne soit parlant, divisé, lieu de béance et d'invention en forme de non-sens, dont l'angoisse peut, à la limite, donner la forme, avec l'indice. Et le seul problème qui de là s'énonce en partition, est de savoir *comment* des suites de cette béance, quelque-chose peut apparaître qui en relèverait le malaise à *un peu moins* de souffrance. La pratique analytique enseigne que la *seule* voie d'un tel événement, est le *sujet*, i.e. la reconnaissance exacte du réel de partition, par quoi celui-ci, prenant son [illegible] effet de la béance, vient à la place du vide, en s'opérant comme ce vide-même.

L'opération de la castration désigne, par un privilège de la fiction qui instaure le semblant du sexuel comme lieu de la légalisation de la béance, ce mouvement par lequel un sujet s'opère comme relève en opérant une oblation qui n'est pas tant renonciation que *refus de renoncer* à l'ordre propre de l'Autre réalité du vide, du réel du symbolique, en quoi consiste l'instance du sujet comme effet de sa relève.

X

Mais ceci éclaire pour nous le sens ~~fondamental~~ de la répétition.

De premier abord, la répétition représenterait à nous comme tentative de différer la rencontre du réel. Ce que le traumatisme présente d'inassimilable, serait, dans la répétition différé, voire lié. La répétition produirait ainsi son caractère paradoxal parce que une symbolisation, même inadéquate, du réel du trauma, le rendrait plus supportable que l'insistance nue du réel. Tel serait à suivre l'évidence, le premier renversement freudien sur la raison de la répétition.

Mais celui-ci ne nous satisfait nullement, ne serait-ce que parce que nous n'expliquons pas ce qui du réel premier, devrait insister par soi, quand il est tout à fait clair que c'est incessamment la répétition qui le porte à la mémoire.

D'où une tentative déjà plus adéquate, de penser par un second mouvement, que, bien loin que la répétition diffère le réel, plutôt insisterait-elle de son manque. Si le réel est l'impossible, n'est-ce le manque du réel, pourquoi ne pas penser que le sens de la répétition serait plutôt d'insister de ce manque ; la répétition trouverait donc dans le manque sa cause, la cause de la répétition serait un vide. Déjà, ~~cette~~ cette perspective nous est plus adéquate.

Mais ce qui la discerne mal, c'est qu'elle suffit à relativiser l'idée d'une différence du réel, à un point tel que nous devons la développer plus outre.

Si en effet la répétition consiste dans l'insistance d'un réel dont elle fait sa cause, — que gagne-t-elle de cette insistance ? Autrement dit, pourquoi le manque à la rencontre serait-il cause de la répétition ?

Une théorie pourrait ici se présenter à nous : la répétition insiste comme tentative de retrouvaille, au lieu du vide, de sa cause. La cause

perdue de la répétition serait la raison de son insistance. Mais il est clair d'une part, que le retour de la perte n'explique pas la volonté de retrouvaille, et surtout, ~~que lorsque~~ il apparaît que la perte de la cause pourrait bien être l'effet de la répétition elle-même. Si l'objet cause de ce qui se répète manque, ce n'est pas fait de contingence, mais perte structurale. L'objet est structuralement perdu, et la répétition comme insistance n'est que l'envers de cette dimension de perte inhérente au parlêtre.

De sorte qu'il apparaît plus avant qu'il nous faut une fois de plus retourner le problème, et tenir que la répétition, si elle n'insiste pas de la Chose perdue, insiste de la constance qu'elle donne d'une retrouvaille fictive. — Ce qui fait la cause de la répétition, c'est que, comme dimension du signe de la Chose, elle est jouissance non de la Chose, mais du signe de son retour. La répétition est jouissance du retour comme tel, elle est jouissance du signe du retour, en tant qu'il est le seul à advenir.

Mais ceci n'est pas encore la dernière conséquence qu'il nous faille soutenir.

Ce qu'il nous faut avancer absolument, c'est que la répétition n'est jouissance du signe de la Chose, que pour autant que le signe est signe de la perte. Ce n'est donc pas de la Chose comme telle qu'il est joui dans la répétition. Ce n'est pas non plus du signe comme tel : c'est du signe, en tant qu'il est (mais) la condition de la perte. La jouissance de la répétition, est jouissance de la Chose comme abolie par l'effet du signifiable. La jouissance de la répétition est jouissance du signi-~~de~~ du signifiable, pour autant que le signifiable est le meurtre de la Chose. La jouissance, c'est la destruction de la Chose, et elle est jouissance de cette abolition. Qu'est-ce donc qui, dans l'abolition de la Chose, fait jouissance ?

— C'est que cette abolition, est relève du sujet

à la réalité psychique. C'est pour autant que le parlêtre est l'éjaculation d'une béance ou venu de l'être, — que l'éjaculation du sujet comme rebut à l'Autre réalité du vide, est jouissance du meurtre de la Chose. la Chose abolie par l'éjaculation de la relève, c'est le sujet. Le sujet est ce qui s'éjecte comme abolition, faille, vacillation, d'être rebut à l'espace d'une réalité qui est négation de la Chose qu'il était.

Dans ceci, s'ordonne alors la raison du manque dans la répétition. Ce n'est pas seulement que la jouissance soit abolition de la Chose, et (de la répétition) jouissance des signes de cette abolition.

C'est plus radicalement que, pour autant que le vide du sujet n'existe que d'être éjecté, l'éjaculation du vide, c'est l'éjaculation de la Chose, — mais comme abolie. La Chose n'existe que de son abolition. Ainsi non seulement il est inexact de dire que la répétition procède de l'insistance d'un vide, mais il faut préciser que c'est la répétition qui crée le vide.

Par là même, et en suivant la même perspective de renversement, nous pouvons conclure que la répétition ~~ne~~ n'est pas un témoignage du traumatisme dans les lésions du Sa. Mais au contraire, tout à l'inverse, que, — sous les indices, que la répétition est la cause du réel. Nous avons avancé que ce qui traumatise, c'est qu'il y ait du parlêtre, fait du Sa comme tel. Ce qui traumatise, c'est la béance de le parlêtre est le traumatisme. Mais ce traumatisme, en vient à traumatiser la répétition, et le réel que, fictivement, ~~de~~ ~~l'être~~ ce réel créé dans l'histoire, n'est que le montage de fiction de l'Autre réalité créée par la frappe qu'est le parlêtre en tant que l'Autre réalité toute théorie qui ferait des Sa.

Ceci nous amène d'une part à rejeter toute théorie qui ferait

de la répétition l'instance d'un principe du plaisir. Ce qu'on appelle principe du plaisir, ce n'est que la loi de contour de la répétition, soit le procès selon lequel la répétition produit le vide du réel comme Autre réalité. La répétition produit le vide comme son effet, et le principe du plaisir ne fait qu'en désigner le procès.

(- autonomie.
- création, production du manque
- jouir* de la valeur.)

De ce fait, il ne suffit pas de dire que l'opération signifiante crée un vide comme sa cause. Ce qu'on doit accentuer, c'est que cet effet de vide, l'opération du vide dans le contour du $S_1$, est la création du $S_2$. Et d'abord, d'un nouveau sujet. Tel se[ra] l'événement d'un nouveau. Et d'abord, d'un nouveau sujet. Tel se désigne que la pratique consiste dans l'opération d'un effet de vide. La culture n'est pas une création d'objets, mais d'effet de vide dont ces objets sont la cause matérielle. Et la pratique du sujet en tant qu'elle est historique et productrice du nouveau, c'est dire que le sujet s'opère comme la pratique d'un déplacement du vide - sans son vide de son acte. L'acte est opération d'un déplacement du vide de son acte, renouvellement.

Alors, le problème du manque à la rencontre dans la répétition change lui-même de sens.

SECOND POINT : JOUIR DE LA RELÈVE.

m / 13

② JOUIR DE LA LETTRE.

Rappelons brièvement ce que nous avons obtenu ailleurs.

Par un renversement de perspective, il nous est apparu que le manque de la répétition n'est pas le défaut qui la convoquait de son appel, mais plutôt ce qu'elle produit comme l'objet propre de sa convocation. La répétition crée le vide. Le cerclant le vide du parlêtre, dont l'opération de la répétition est la mise en jeu dans l'acte, également. Ainsi, l'être parlant, et partant le sujet, est le lien d'un vide, existant comme effet du symbolique sous les espèces d'une Autre réalité qui est celle d'une relève à une dimension d'ablation où précisément il se constitue comme lien et effet de faille.

De ce renoncement s'ordonne alors un ensemble de thèses que nous pouvons ici produire.

1 - Le réel de l'être parlant est cette séparation. L'instance ~~[illegible]~~ de cette séparation de séparation, est ce que F. institue sous le nom de la réalité psychique. Cette réalité est l'Autre réalité : elle est celle qui se déduit des effets du symbolique comme lien propre où le parlêtre est comme ? Il y a donc une réalité propre des effets du symbole, en tant d'une part qu'il est l'inconscient du parlêtre, en tant d'autre part qu'il opère le parlêtre comme effet de vide. C'est le réel du symbolique, pour autant que le réel est ce qui fait l'impossible dont le symbole fait l'entrée. On pourrait mieux dire, relève du symbolique.

2 - La jouissance est le [illegible] de l'être parlant est cet effet d'ablation, la jouissance est le moment de sa annulation, le sujet jouit de sa [illegible] la chose, en tant que, dans cet ablation, - tandis que d'autre part il s'intériorise l'Autre, "rejet" traduise au désir de l'Autre, - en tant que, au regard de l'Autre, négatif qui, dans le symbole comme le négatif de la seconde mort. La jouissance est une [illegible] route". Telle est la structure de la seconde mort. Cette limite d'abord produire de mort en ceci, que la mort désigne de son ablation. En deçà de quoi l'être commence comme l'être [illegible] que la mort réalise. Le désir est ce qui s'est opéré comme l'index tactile de son annulation de la particularité pas, mais au contraire scelle

Écrits.

Dans la pulsion de mort, le sujet se produit comme l'exception qui, rationalise la particularité, est l'effet de vide produit dans l'Autre, dit lui cause de son désir.

3 - De ce fait, l'articulation entre plaisir et jouissance s'éclaire : elle n'est plus d'un antagonisme. Mais on ne peut non plus simplement dire que le plaisir fait barrière à la jouissance. Il convient plutôt de remarquer que, si ~~[illegible]~~ le principe du plaisir est dit régir les processus primaires, et ceux-ci s'articulant comme instance de la lettre, le principe du plaisir est la loi de production des effets de vide du symbolique. Ce que l'effet des $S_2$ opère de son trou, en tant que le jeu du symbole comporte ce trou comme la structure allégée de ce qui met en jeu l'incontournable du réel, c'est précisément le vide de cet effet de sujet en tant qu'il vient à la place du réel. Il est bien ce que le principe du plaisir peut être énoncé comme limite. Mais cette limite est productrice de l'effet de vide du sujet.

Le plaisir ne désigne donc pas d'abord une homéostase supposée du corps propre du vivant. Il désigne avant tout ceci que, dans la relation à l'Autre réalité, l'être parlant est séparé. Le paradoxe du plaisir, c'est précisément qu'il en tant qu'il sépare le parlant de la réalité, l'ouvre à l'Autre réalité qui est son contenu propre. Le plaisir est, de cette ~~visé~~ mais la loi d'autonomie du parlêtre en tant que, il ne veut rien savoir, réalité à vrai dire simplement supposée, contredite dans la relation ~~que l'établit~~ n'étant pour lui de jouissance que ~~insiste dans le désir d'Autre~~ abolissante de l'Autre réalité, ~~la jouissance~~

~~Ses Dans ces conditions, la jouissance~~

~~Autre~~ 4. Dans ces conditions, la jouissance, c'est une division comme Autre jouissance. Les jouissances sont divisées d'entrée. Ce sont les ici [illegible], avec cette conséquence, le lieu d'établir la structure de cette division

que la jouissance se divise selon la jouissance de l'Un et celle de l'Autre
de cet Un, celui-ci étant le Dominant en tous sens du terme.

Qu'il suffise ici de marquer que la jouissance est d'abord d'Autre.
I.e. que la jouissance est l'effet et l'enjeu de la séparation. Il
n'est de jouissance que de cet effet de séparation absolument. Mais de ce
fait, la jouissance porte ~~[illegible]~~ cette dimension qui fait que,
d'une part, elle est d'abord jouie de la relève de l'Autre réalité, et que
d'autre part, elle est jouissance d'Autre chose que ce qui vient à la
place de cet Autre, comme objet où elle se met en jeu.

Ceci permet d'entrevoir qu'il n'est de jouissance que des effets du
S–, mais avec cette conséquence qui s'ensuit, toute jouissance est
à énoncer de ses effets. En sorte que, soit comme jouissance phallique,
soit comme Autre jouissance, ce qui fait le jeu de la jouissance garde
la trace de ses effets (en ce qu'elle s'en constitue). On le montrera ailleurs.

Tout ... que le fait que la jouissance
Il convient donc de bien souligner que le fait qu'il y ait une Autre jouissance
soit Autre, veut dire avant tout non pas qu'il y ait une Autre jouissance, dans la séparation-
mais que la jouissance soit dans l'effet de la relève, dans la séparation qu'incidem-
Et c'est pour autant seulement que la jouissance est séparation que les jouissances sont divisées.
ment, il y a une Autre jouissance, et que les jouissances sont divisées.

5. Accentuons ici les deux conséquences, que si la jouissance est
relève, alors, elle est désir d'Autre chose. Ceci veut dire, d'une part
que la cause de la jouissance manque, et est toujours ailleurs. En effet,
ce qui fait jouir, c'est la relève elle-même, en tant précisément
qu'elle fait manquer. Ainsi d'une part, la cause de la jouissance est
absente à toute réalité, d'autre part, la cause du désir est métony-
mie, i.e. glissement indéfiniment de la la cause qui se dérobe. Il n'est
de jouissance pareille que dans la relève éternisante et

l'Autre réalité du réel du symbolique, – mais cette jouissance est opération du manque comme tel. – D'où sa conséquence de manque en [illegible], dont la métonymie [redacted] donne la structure.

6 – ~~L'instance de castration de la jouissance.~~ Cette relation de la jouissance, s'opère comme <u>désir de désir</u>. Le [redacted] désir, dans la doctrine freudienne, est posé comme indestructible. Ce statut fondamental du désir aboutit à une série de renoncements de perspective. En particulier, quant au concept d'une éventuelle satisfaction de ce désir. Que ce désir soit à l'accompli, ne veut pas dire qu'il soit satisfiable. La satisfaction du désir, c'est au contraire de se maintenir comme tel. Le désir est aussi tout désir de désir, et non d'aucune satisfaction. Parallèlement dans la doctrine de la pulsion, il est énoncé que la poussée en est constante, i.e. que la pulsion n'est pas quête d'une satisfaction, mais au contraire, d'un maintien de la constance de son effet de poussée.

Si le désir est désir de désir, il est désir de l'Autre. L'ordre du désir, c'est l'autonomie des pulsions en tant qu'il se règle au constitu- [illegible] l'être parlant loin que de l'Autre. L'Autre est l'instance où parle l'être parlant sujet comme séparé d'une part comme être de culture, d'autre part [redacted] l'histoire désignant comme être historique. La culture et [redacted] l'histoire désignent [redacted] d'une causalité autonome [redacted] l'ordre de la causalité psychique, i.e. indépendante de toute détermination par les effets du symbole. Dans l'histoire, l'être parlant est cause de soi, dans [redacted] naturelle. Dans l'histoire, l'être parlant est cause de soi, comme production de l'effet de l'affrontement dialectique des discours. En elle, non seulement l'idée de la séparation de culture [illegible] la causalité matérielle est abolie mais il se renonce. C'est ici la cause de soi de la jouissance de la séparation qui détermine les affrontements matériels des luttes humaines. La constitution du fait social détermine la causalité matérielle comme réalité autonome,

comme moyen de ce qui n'est pas une fin, mais production de jouissance jusque dans les effets d'abolition réelle qu'elle comporte (guerre, lutte de classes). Le matérialisme dialectique ne désigne donc pas l'idée d'une causation matérielle de l'homme, mais ceci qu'il y a un réel, dont les luttes de classes donnent la structure avec la perte de jouissance, la causalité matérielle n'y est que subordonnée comme mise en acte, moyen de l'agencement de la causation de cet Autre réel.

— Que veut donc dire l'indestructibilité du désir ? Voilà ce que le désir serait donc d'un type particulier de résistance à l'érosion matérielle. Mais, d'une manière plus violente, que le désir prend même de sa destruction. C'est pour autant que, comme relié au désir de désir, le jouissance s'abolit comme particularité, jusque dans la destruction de celle-ci (risque de la mort) qu'inversement, le désir est l'indestructible, i.e. ce qui échappe à toute réalité. Le désir est l'éternisé que, de corps, ne veut rien savoir. Le désir existe avant tout comme abolition au corps. Bien loin donc que la causation matérielle exclue le désir, — elle en amène au contraire la loi de consécration, pour autant que l'abolition de la particularité – (en particulier, du corps), donne la mesure et l'enjeu où le désir comme outrepassement propre à la relation à l'Autre réalité, s'actualise. Le désir passe à l'acte par ceci qu'il est abolition. L'accomplissement du désir veut dire que le désir est aussi éternisé pour l'Autre (du lieu de regard qu'il constitue), tandis que, dans ce donner à voir, le sujet s'ajoute comme l'objet que de son corps et de sa particularité, fait holocauste à la relation de cet Autre regard. L'orgasme, cette singularité, ~~[illegible]~~ dissipe, ne l'énonce en partie, non pas avec quelconque satisfaction, mais l'effet d'abolition où un sujet s'ajoute dans le lieu de l'Autre. Bien loin donc que l'orgasme donne le signe de la jouissance phallique, c'est au contraire

devient tout le signe de la relation du sujet au désir et à l'Autre en tant qu'il est à l'occasion figuré par le partenaire réel de l'amour. C'est donc pour autant seulement qu'il est le signe de cette satisfaction à la loi de l'Autre, que l'orgasme est le signe d'un accomplissement ; mais il ne l'est nullement en tant qu'aboutissement du désir, — puisque le désir comme ce qui reste de l'orgasme, est ce qui se prolonge de son évanouissement. En sorte que loin de signifier la jouissance du corps l'orgasme est là pour [illegible] opérer la jouissance comme abolition du corps dans la relation de jouissance de l'Autre (où le corps de l'autre est nécessairement double).

7 – De tout ceci résulte que la rencontre est le manque lui-même. Le manque à la rencontre n'est pas accidentel : il est "tychique" (1). Mais le manque à la rencontre n'est pas accidentel : il entraîne un autre : c'est que l'introduction même de ce déplacement [illegible]. La répétition comme la répétition du manque est l'effet propre de la répétition. la relation au réel du symbolique.

manque, i.e. la relation au réel du symbolique. la relation comme jouissance

Si la rencontre est aussi jouissance de la relation comme jouissance, il faut donc dire quelle est la structure de manque qui s'y opère, il faut donc dire quelle est la structure de manque qui s'y opère, pour autant qu'il n'est le mouvement : le réel ici perdant toute évidence, pour autant qu'il n'est pas simple défaut d'une causation matérielle, mais opération d'un réel d'une Autre structure. Or ce réel est tel, qu'il ne sort que d'être dit, pour autant qu'il est réel du symbolique. C'est dans la mesure où ce réel est dans le symbolique, que d'en émaner la structure

---

(1) On a plus d'une fois relevé l'impropriété du terme de psychanalyse : une analyse de l'âme... Ce qui apparaît de l'introduction de ce terme de la rencontre ("tychique" donc) tukhê, c'est que l'analyse est l'analyse de la rencontre, ("tychique" donc) c'est que l'analyse a affaire et qu'elle construit, c'est l'instance de la rencontre, à quoi l'analyse a affaire et qu'elle construit, c'est le réel du symbolique, [illegible] de l'Autre réalité de la relation.

[illegible]

s'impose.

Cette structure est celle de la lettre.

Si le symbolique ne s'excepte que d'opérer et circonscrire celle du partenaire comme effet de vide, si le partenaire est relié à l'Autre [illegible] au [illegible] le symbolique s'entrecroise au vide, les noeuds de cet entrecroisement sont lettres. I.e. que là où le symbolique opère un effet de resserrage du vide qu'il produit, — le tour du symbole s'ajoute à la circonscrire de ce manque, tandis qu'incessamment, le réseau de ces noeuds prend consistance de ce vide, au point d'en porter la marque, sous la forme de la nécessité : l'impossible du réel (le vide comme incontournable) confère au tour du symbolique la nécessité de sa consistance. Le lieu de limite où le réel se noue ainsi au symbolique qui l'opère, est le réel du symbolique. Le réel du symbolique désigne ce double mouvement, — d'un réel opéré comme effet de vide par et dans le symbole, — d'un effet de resserrage du symbole à l'entour de ce vide. [illegible] plus radicalement, et pour autant qu'ici le symbolique est comme cause du réel comme vide du partenaire, c'est ce que ce vide est comme relève qui est le réel du symbolique.

La conséquence principale en est que, si ce vide est effet du symbole, dans la relève, la jouissance est jouissance de la lettre. La lettre désigne le retour au réel du symbolique (1). Ce n'est donc pas [illegible]. Ce n'est pas même non plus simplement que la rencontre soit manquée. C'est que le manque soit ce que le symbolique opère comme relève. C'est que le manque soit ce que le symbolique opère comme relève. C'est plus encore que, dans cette relève, la jouissance de la partie soit

(1) On ne conclura de ceci ni que la lettre soit le réel du symbolique, ni que le réel soit de l'ordre de l'imprimé. Quant aux rapports que soutient la lettre au réel du symbolique, on les dira ailleurs. Qu'on s'en tienne ici à cette formule délibérément pendante.

jouissance de la lettre. Dans la lettre en tant qu'elle signe l'éjaculation de la relève, il est joui du retour au réel du symbolique, en ce qu'il doit au symbole. C'est pour autant que ce côté du réel est effet du symbole, qu'inversement le retour de ce lien est jouissance de la lettre.

La topologie du retour veut dire que dans la jouissance de la lettre, l'abolition [redacted] se celle qui fait relève si est effet de cette première.

(1).

La lettre en tant que retour au réel du symbolique, est l'abolition du symbole. Elle est détermination du sujet comme feuille dans la relève, jouissance en tant qu'elle jouir de la lettre, c'est donc jouir de la relève, c'est pour autant que dans la lettre, la chose est le montant de est abolition de la chose. C'est dans la lettre en tant que travail du symptôme, le qu'il en est joui. Dans la chose qu'il sujet jouit de l'indestructible ainsi que pour autant que le [illegible] relève à l'universel d'un était est [illegible] : sa particularité ainsi relevée. Mais encore faut-il représenter qui le constitue comme désir de l'Autre, soit en entendre que cette abolition se fait sur le mode propre de l'acte, soit en tant que le sujet se fait ce côté de sa particularité, i.e. pour autant qu'il accomplit la loi de l'Autre en venant à la place de la cause. [Je pourrais en dire plus, mais j'arrête.]

---

réel d'une inscription de la préséance, [~~sous la forme de l'écriture d'une~~ (Agalma) ~~[illegible]~~] dont nous avons à nous garder, forme d'une telle croyance, qui ne peut que séparer la lettre ~~[illegible]~~ propre ~~[illegible]~~ de l'écrit — mis plus haut épinglé.

---

(1) On ne conclura pas non plus de ceci que la jouissance de la lettre soit la jouissance de l'écrit — ou. Qu'on ne permette de penser que la réponse analytique au symptôme soit — possibilité : elle n'est certainement pas de l'ordre de l'écriture. Que, au Banquet, le nom nous indique que ~~[illegible]~~ du transfert est énigmatiquement dite par Platon être le la raison

③ SI L'AUTRE RÉALITÉ EXISTE. 16

1.– L'Autre réalité : elle est comme d'un double mouvement. D'une part, la nomination du réel, qui le fait traumatique, est forçage du sujet. Elle a montré que ce réel est celui d'une faille du réel du symbolique – et que c'est pour cette raison que ce qui tient du réel traumatise. Ainsi, le père est celui qui nomme, ce qui, de son dire-nom, fait le lieu du réel. Il est ce qui ef-force la face du sujet. Telle est la réalité-inconsciente de la théorie de la séduction. D'autre part, cette Autre-réalité (la réalité psychique, le réel du symbolique) est construction. Dans la scansion ouverte par la nomination en tant qu'elle donne au sein la raison d'être cause du symptôme, s'ouvre l'espace de l'ics. Mais ce qu'il faut voir, c'est que cet espace est construit par l'analyse. Il est la construction analytique. Et ceci non seulement en tant que l'analyse le construit, mais en tant que l'analyse n'existe que de sa construction.

2.– [– Nous sommes partis à [illegible] : quelle nécessité y a-t-il dans cette construction ? Mais cette question procède d'un lieu [illegible] : elle suppose qu'on pourrait ne pas construire, ou mieux, qu'elle procède d'un lieu non-construit. Or, la nécessité de construction est là. D'où donc se pose-t-elle ? [Si d'emblée, est cette question, y est posée. D'où donc se pose-t-elle, à savoir non [illegible]. Ce qui se pose-t-elle, même ? Cette question pour tout dire, ... Cette question est impossible.]

c'est qu'une telle question est impossible, que la nécessité de construire ne fait question, c'est qu'une telle

3.– Une première réponse est que la nécessité de construire ne fait que de nous ramener à la condition générale du parlêtre, dicter de nous ramener à la condition générale du parlêtre, et la construction du $S^a$ ne fait que nous donner par les effets du $S^a$. La construction du $S^a$ ne fait que nous donner nous former encore ceci, que le sujet est l'effet du $S^a$.

4.– Mais cette réponse ne suffit pas. Nous devions à l'instant plus, lorsque nous soulignions que la construction est aussi ne soit pas un acte.

le fait décisif du [illegible], c'est l'acte qui d'une part l'autorise, que d'autre part il permet d'accomplir. La nécessité de construction se juge à l'acte qui elle permet. Comment donc la construction de l'[illegible] intéresse-t-elle dans l'acte analytique ? Pourquoi l'acte analytique [illegible] - t-il une telle construction ?

(5 – Nous pouvons donner cette seconde réponse qui se déduit de la précédente, c'est que la nécessité de construction est nécessité de cession. Si ce qui s'opère dans l'effet du Sa est faille d'un reste, ce reste est à opérer toujours. C'est l'opération même du Sa qui le crée. Ainsi la nécessité de construction ne repose-t-elle même plus comme pulsion : c'est la construction qui crée la faille du sujet.

Cette réponse est déjà plus adéquate.)

6 – Mais le vif est ailleurs.

Il faut pour qu'il n'y ait d'acte que dans la dépense. La première raison en est que l'acte est cession. Si quelque chose ne retenait pas le sujet de [illegible] dans le désir de devenir, pourquoi agirait-il ? Il ne pourrait le faire que sous l'emprise de la nécessité. Le désir vient faire alternative au Rien. Mais plus radicalement, il faut soutenir que l'acte est ce qui permet que la faille soit assumée. A la place de la faille, l'acte, en ce qu'il permet que la faille soit opérée, rend assumable cette faille qu'est l'absence de la faille (de l'acte), de faille en quoi la faille consiste. Telle est l'absence originelle de faille. L'acte est la raison du sujet.

Le sujet se divise d'être sans raison.

C'est pourquoi il en est la dupe.

— n / 2

L'Autre réalité n'est pas instance, sa signification est simplement pratique. Elle l'est d'abord comme de pratique : opération d'un ê-comme à partir de la déchéance. Elle n'est en fait rien, ne n'est l'opération du non ! de la existence. Mais elle l'est en fait comme de la pratique : elle n'existe que comme opération.

Il reste qu'elle est construction. Il faut alors se demander pourquoi il y a construction : pour permettre que soit opérée de la [illegible] la rencontre de l'acte. Elle est l'idéal la construction anticipe toujours sur l'actuel de l'acte. Ainsi, si l'acte qui anticipe la division dont elle fait le support. Ainsi, si l'acte analytique est simple opération d'une division constituante, — il reste que, comme dans tout acte, une supposition est supposée antérieure. [redacted] son effectuation. La sélection du jeu, puis, dans la rupture analytique, la réalité Ψ, démenti dans le frayage de S. le non-pratique, la construction est supposition, et la supposition de cette anticipation. La construction est supposition, et la supposition de cette anticipation. Autrement dit, ce anticipe l'acte qu'elle soutient après-coup. Autrement dit, ce qui vient comme suite de l'acte (sa supposition) est de ce fait supposé avoir été là avant l'acte, — et l'acte est dit ne s'être antérieur que de ce qu'il anticipe qui justement n'est nommé qu'après coup. La question se pose alors d'une part de savoir si ce qui antérieurement l'acte d'avant était la même supposition (ce n'est qu'il en est rien) et si d'autre part il est nécessaire que l'acte se soutienne d'une supposition de cette sorte (il le semble bien). Par l'acte qui s'implique sa supposition, même s'il joue de la désupposer effectivement.

D'où la question de cette nécessité. Pourquoi l'acte s'implique-t-il la supposition ? Telle est la question du transfert. La solution n'est pas du fait de la répétition, ni de la possibilité [redacted] du transfert n'est à contourner ni du fait de la répétition, ni de la possibi- ne de l'amour, mais de la nécessité de supposition.

D'une première abord, nous serions portés à penser que, vu les
caractères antagoniques de la construction et de l'acte, la construction fait
obstacle à l'acte. D'où une théorie de la construction comme fermeture
de l'acte. Mais cette théorie est sans doute fausse.

Pour le savoir, il faut se référer à la portée pratique de la
construction : elle permet que l'on parle. Elle ouvre l'espace d'une
division possible du sujet dans la parole. Ainsi ce que la construction
désigne d'accès les ~~[illegible]~~ opérant le nom du réel du symbolique,
la construction vient au pardon la faute comme l'excès de l'acte :
l'acte opère la relève au réel du symbolique qui s'impose la
contradiction qui l'interdit dans la précipitation.

Dans ces conditions, ce qu'il faut expliquer, c'est en quoi
l'acte de la parole exige la construction comme condition de son opéra-
tion, — alors même qu'il est destitution de ce construit.

La réponse ne peut être trouvée que si l'on se souvient que la cause
du père est celui qui est en cause dans la construction, comme la construction éclai-
du traumatisme, dans son geste. Ainsi, ce que la construction éclai-
re, c'est le geste du père. Autrement dit, la cause qui se fonde.
parole, c'est le geste du père. fasse obstacle à la parole, elle la

Ainsi, bien que la construction fasse de la construction qu'en ceci qu'elle
construit. Et l'acte ne prend la place de la construction qu'en ceci qu'elle
opère la faille que la construction élaborait en fiction. Ce n'est donc pas
que la construction supplée à la faille de l'acte. C'est en mesure qu'elle
lui permet d'advenir, en lui ouvrant le chemin. C'est pour autant
que la construction freudienne de l'analyse est faite que le frayage
est rendu possible de l'acte analysant qui pourtant n'est opéra-
que d'en disposer l'instance. L'acte analytique dispose la
construction de l'analyse, qui pourtant le rend possible.

Mais ici se montre la question à poser : pourquoi cette nécessité de contenir la faille en fiction ? Pourquoi ne serait-elle pas son effectuation simple ? Ici encore se désigne la nécessité constructive de l'acte. Si l'acte est l'acte de parole, la construction du symbolique est nécessaire à son opération. Ceci cependant ne suffit pas.

On peut en dire déjà plus si l'on remarque que, cette faille étant celle du réel du symbolique dans l'acte qui fait advenir un sujet, cette faille, se réalise l'existence, cette opération se fait réelle, que des $S^a$ qui la conditionne. La nécessité de suppression ne fait que [illegible] cette nécessité des $S^a$ déterminant un sujet.

Si toutefois nous reprenons une de nos hypothèses, nous pouvons faire autrement pas. Il nous faut partir de ceci : que ce qui s'oublie est impossible pour le parlêtre, ce n'est pas tant le sens du dire que [illegible] l'acte du dire lui-même. [illegible] Nous partirons simplement de ceci : que n'est pas encore dire. [illegible] sur un fond de silence. Ce n'est pas d'abord, l'acte du dire s'opère [illegible] qu'il y ait quelque refoulé que l'acte du dire [illegible] l'effectif en devient un refoulement : un tel refoulé [illegible]. Et le pas. N'existe d'abord que le silence, l'absence d'acte. [illegible] qui se pose au parlêtre est plutôt de forme [illegible] naturelle- [illegible] (qui n'est pas [illegible]). Ceci impliquera [illegible] et de l'ICS [illegible] que la doctrine freudienne du refoulement [illegible] soit profondément remaniée, si l'on doit en exclure toute [illegible] : rien n'y [illegible] une telle perspective d'un [illegible] absolu hors de l'acte. Pas d'acte de l'acte.

Néanmoins nous pouvons de ceci conclure que la plus grande difficulté du parlêtre, est d'opérer le dire. Mettre au jour un silence : l'absence est primordiale. Il faut [illegible] de premier, et toujours [illegible], si l'absence est primordiale [illegible] tout dire — [illegible] se suppose dans lien [illegible] que tout dire — [illegible]

pas à un autre dire : il crée le dire, comme non ! dit. Le dire est opération d'un non qui fait place à une chance de sujet.

Ce qu'on appelle construction est l'opération qui résulte d'un tel dire-non. Mais à vrai dire les raisons ici se compliquent. Ce qu'on main-tiendra simplement, c'est que la construction est le fait de ce dont un sujet opère sans en forcer l'accès la faille qu'il est, en advient dans son acte : la construction se juge à l'acte qu'elle permet.

Mais de plus, si la chance de sujet est opérable d'une faille qui le fasse advenir, et répondant cette faille est la plus [illegible], — la construction accomplit un autre destin : ~~celle-ci~~ celui de repré-senter le lieu de fiction d'où la faille serait advenue. La construction transfinitise l'opération impossible de l'acte du dire. Cet acte du dire, d'événement contingent, le transfini de la construction le repré-sente comme opéré ; anticipant sur l'effectif de sa réalisation pour en soutenir l'événement.

Tel est le sens du complexe de castration dans l'analyse (de la lutte). Si l'analyse est infinie, c'est que la faille « infinie » (transfinie) du sujet n'est opérable que du contingent. L'infini, est ici la castra-tion d'où l'acte peut opérer et le disparaître. Que la lutte de la castration soit ~~se quoi est~~ est infinie, c'est-à-dire que la faille que la castration ~~[illegible]~~ métaphorise, n'est [illegible], toute analyse ne définissant pas tant peut-être de son approche, que de l'échec qu'en dans le particulier, elle rencontre, de sa parole y advenir. C'est l'échec à opérer la faille, qui reste l'invariant de toute analyse. La construction de l'analyse, donne le lieu d'où opère (dans la fiction la faille), laquelle n'a besoin

de ce rapport qui & la comme de l'ingouvelle à opérer qu'elle affronte, et dont son mouvement se constitue.

---

Ici, question de l'Auteur, et de l'interprétation, peut-être. Interpréter, énoncer que l'ingérer, puisqu'il est plus alors que le double acte : d'opérer l'interprétation, de déplacer le dire. Alors, problème de ce qui était, qui doit être résolu.

---

Trois fragments [A], [B], ([C]).

---

Puis : Note en P.S.

---

25-1-75.

(93)

(A) Pour permettre que l'on parle, l'analyse construit les instances de la supposition. — Mais elle dit que ces instances n'existent pas : il n'y a pas d'Autre. Parce qu'elle sait possible des semblants, qu'elle dissuppose comme faille.

De même, dire l'Autre comme cause du désir, c'est interpréter. Interpréter, c'est une nomination — supposante, qui permet que l'on parle, — qui dissuppose alors, et amène à la faille. Dire l'Autre, permet de donner de l'Autre-réalité la version la moins supposante, celle qui renvoie à la réalité du S? comme opération d'une substitution au réel.

Dire que le désir est ici cause, c'est dire que la faille peut advenir, pour autant que c'est lui qui permet que la faille advienne. Cela est-il

Ici, dire alors pourquoi la faille est impossible.

bien exact ? C'est en tout cas nouveau.

- Tout ceci qualifie l'analyse.
- Repenser à partir de la castration et du père.
- est-il impossible de dire ? Castration.
- Pourquoi ; dans le particulier, toujours particulier.

Car ceci est de pratique, toujours particulier.

(B) (94)

– Les signifiantisations de l'Autre réalité – sont essentiellement pratiques. En leurs nombres termes : parce qu'elles ont le lieu des pratiques – mais aussi en ce sens qu'elles n'ont d'existence que de la pratique, ce qui n'autorise pas à l'identifier. À sa place, on construit l'ics, mais [illegible] dynamique inséparable de l'interprétation. Tel est le sens de l'ics comme dynamique.

S'il y a nécessité de construction, il n'y a pas insistance.

– L'accès du sujet est la faille : éthique. La répétition procède de l'écrit.

– Fonction de la nomination : permettre que l'on parle. Tel est le seul sens de la construction. Pourquoi est-elle exigible ? Ce que l'on dit : la construction. Que l'on dise : l'acte, dans sa faille. Mais qu'on dise est impossible, et supplée à : (ce) qu'on dise est faille. Ce qui [illegible], si dire était [illegible]. C'est pourquoi le dit porte la faille : c'est plutôt que ce qui supplée porte la faille. Ce n'est pas que la faille soit suppléée ; c'est plutôt que ce qui supplée porte la faille qui permet que le dire soit faillant. Ceci ~~[illegible]~~ renoue le sens de la Espoir, chance de faille impossible. (Cf texte).

Le dire est impossible. La faille que le dit porte en suppléance (transcription malgré son [illegible] fonctionnement) permet que le dire soit faille effective.

– Conclusion de l'Autre réalité, c'est construire le champ des failles.

Opération transfinie.

(C)

Une pratique sinon réelle, mais elle rate. C'est que comme approche d'un lieu de disposition qui est un réel, un effet de faille – à vrai dire le réel du symbolique. Une pratique est ce qui s'ajoute au nouveau sujet. Mais ici, ce qu'il y a de plus, c'est que le lieu qui est rejoint par la pratique est alors d'où s'opère que la réalité soit liée de constructions : soumise à l'effet d'un artifice sous les doubles formes d'une part de s'adresser à des $S_1$, et de l'autre d'en passer par la production créatrice de $S_2$ pour se produire comme le nouveau. C'est à ce réel, qui est réel du symbolique, que l'on aboutit.

Question : bien que dans toute pratique, ce soit bien lui qui soit en jeu (effet d'un sujet), il reste qu'ici, c'est de reconnaissance qu'il s'agit : est-ce que cela change le statut de la pratique ?

Division d'abord. Chercher le symptôme, i. e. ce qui divise et se retranche. Pratique, est division. La pratique est travail de refente, essentiellement. – Est-elle dominante alors ?

① LA PULSION COMME PROBLÈME.

On commet quant à la pulsion une grave erreur de méthode en la considérant comme un fait d'expérience. Cette perspective, qui résulte de l'inclination inhérente au travail de la métapsychologie, fausse de ce fait absolument la visée analytique de cet enjeu.

Quelques uns des conséquences d'un tel défaut peuvent être énumérées :

D'abord, si la pulsion est fait d'expérience, elle est observable de quelque manière, et particulièrement dans la pratique analytique. Il y aurait, dans cette pratique, des moments ou lieux privilégiés de son occurrence. Restent à envisager la particularité, ce qui ne va jamais sans difficulté. Plus difficile encore étant de saisir les différents registres pulsionnels en jeu dans ces moments : on sait quelle situation de donner une doctrine des formes d'articulation de la pulsion (selon ses zones), soit ce qui suppose des formes d'articulation de la pulsion partielle et de son ordonnancement en fonction spécifique de la pulsion partielle, il est par contre presque impossible de spécifier dans la particularité les modalités actualisées qui y sont en jeu.

Mais ces difficultés ne seraient encore que de fait, et ne [illegible] nullement pas en cause la pratique même. Toutefois, [illegible] amènent à d'autres conséquences plus sérieuses, de cette perspective.

[illegible] si la pulsion est un fait, elle doit refuser la donnée.

On postule en effet que, si la pulsion est un fait, elle doit donc consister dans quelque réalité propre. Or, la difficulté de penser cette réalité aucune et l'intention [illegible] modes, dont le plus évident est le concept freudien de libido. La libido serait la réalité propre de la pulsion, restant dès lors à en énoncer la structure, avec toutes les impasses que l'on connaît.

La plus banale de ces impasses, n'est peut-être pas tant la position du problème de la libido en termes biologiques, que sa position extérieure au rapport au sujet.

(1) C'est ici qu'on pourra remarquer le paradoxe de notre position : il pourrait s'étonner que nous usions toujours de citations de "réalité" qui si parfaitement s'indiquent au discours analytique. C'est bien le cachant que nous le faisons : dans l'espace que de cette voyage, il se créerait à mesure avec pour nous [illegible] de plus articulé, le réel du symbolique [illegible] ne s'offrant pas encore.

D'où aussi la proposition qui nous fera ici parler de corps : ([illegible])

si nous le définissons comme le négatif dans la pulsion, c'est lier lui au premier <u>définition</u> que nous en proposons, opérant ainsi un report au premier renversement, le corps est ce qui se négative. Mais comme il n'est pas le réel, le poids qui lui est spécifique reste en discussion, dont nous approchons

---

S'il est en effet manifeste que la pulsion, articulée au corps, quoi de plus aisé de penser que dès lors, elle s'étaye (sur) fonctions de celui-ci ?, les structures de la pulsion et sa [illegible], [illegible] dans ses traces dans une origine corporelle, dont on serait [illegible] reconnaître les séparations, mais dont on ne doit pas le [illegible] de [illegible] sens. Dès lors, la pulsion est [illegible] appuyée sur le corps, dans les dimensions du besoin. Cet appui, d'une structure qui reste énigmatique, partage tous les défauts d'une théorie génétique, en particulier en ce qu'il ne dit rien ni de la série causale qui fait passer du corps à la pulsion, ni de la spécificité de cette dernière. Il ceci rejoint un [illegible] de passage dans l'intériorité des corps dans les [illegible], qu'on dira plus loin.

Cette impasse de perspective culmine dans l'élaboration de la notion de concept-limite. La pulsion serait un concept-limite entre somatique et psychique. On sait auquel fait penser à [illegible]. Outre l'ordinaire de cette sorte de concepts [illegible] qu'ils n'éclairent rien de la série causale à quoi ils se substituent (si tant est qu'elle existe), ils ne [illegible] ce qu'ils prétendent unir (dont ils font la solution : [illegible] rien des termes [illegible] du « somatique » et du « psychique », qui sont non plus ici des présupposés sans aucun examen. Quand précisément ce que le [illegible], c'est une [illegible] concept de pulsion [illegible] d'une telle impasse.

Une autre série d'impasses liée à cette réalisation du concept de pulsion réside dans son interprétation comme réel. Celle culmine dans l'interprétation (la mieux connue de F.) de la pulsion comme énergie. La doctrine [illegible], qui isole ici la [illegible]

spinoziste de Fr., en donne la forme la plus pure.

De ce fait, on doit parvenir à argüer que si la poésie est éner-
gie, elle est donc présubjective, et prélangagière. Elle serait [illegible]
il pense, une réalité propre dont on ne voit à vrai dire pas l'origine,
naturelle ou non, mais spécifiquement antérieure aux effets du
langage et de l'insertion dans la subjectivité. Une telle doctrine
réalisée dans la [illegible] humaine sans la forme de la pulsion, a-
subjective. On ne s'y engagera plus loin la critique.

De là, on déduit à l'ordinaire cette conséquence pratique que,
si le fait du sujet est secondaire au fait pulsionnel, celui-ci
représente l'appel des exigences de la jouissance, et que reviendrait à
opter, pour les effets de cette énergie affirmatrice que serait la créa-
tion [illegible] (et à [illegible], d'une perspective po-
d'une éthique matérialiste
éthique sur la pratique.)

On a vainement pu constater que de telles positions ne tien-
nent qu'à ce seul fait : de poser la poésie comme fait d'expé-
rience, quelles que soient les modalités que l'on confère à cette
appelée. * cette perspective que nous enten-

C'est à rejeter absolument [illegible] de notre étude
dans nous employer.

C'est pourquoi nous proposons comme préliminaire [illegible] la poésie comme polle-
à notre langage, de considérer désormais [illegible]. Nous avançons que la poésie est
me et [illegible] comme fait. pollématique.
à penser dans la catégorie du pollématique ?

Seulement, qu'est-ce donc que le pollématique [illegible] d'emblée une
On ne peut en effet manquer de nous [illegible] poésie [illegible]
[illegible] une position qui ne ferait que [illegible] : de dire la poésie polléma-
symétrique de celle que nous dénonçons :

veut-il pas versé dans un nominalisme inconsistant à toute pratique ?

Reste donc à dire ce qu'est un postulat.

Contrairement à ce qu'on pense, un postulat n'est pas une règle de méthode, ni un simple fait de nomination sans rapport au réel. Ce que Kant a ici introduit de nouveau dans la pensée, c'est, en ce renversement de perspective d'un radical indépassable, ~~[illegible]~~ qu'il y a une réalité propre des faits de raison, i.e. que le rapport de la raison à l'expérience n'est pas simplement d'un usage à ce qui en serait le réel. Il y a un réel propre du fait de la raison, et ce réel, l'Idée, c'est le est ce que K. désigne dans la théorie de l'Idée. Mais, on ne rend [illegible] distinct des prési- réel de la raison. Mais, en remarquant qu'il n'est de droit, K. ne parle plus [illegible], en [illegible] de la raison. réalité que constitutive à partir des intérêts propres de ce réel de la raison pour toute expérience. Mais, pour autant que ce réel de la raison n'est que du registre du [illegible] i.e. de cette seconde [illegible], laquelle n'est que du registre de [illegible], il faut donc penser que le réel de réalité du fait d'expérience, entièrement la raison est, en égard à ce registre de l'expérience, entièrement postulatique. Ce qui ne signifie nullement qu'il serait, au contraire, comme on [illegible] porté à l'interpréter, mais au contraire doutant, comme capacité propre (Kraft) de poser des postulats, i.e. d'introduire dans la pratique des perspectives trans-finitaires à l'égard de l'expérience. La fonction de postulat, en tant que constituant avec la tâche originale de la raison, en tant que l'être de capacité propre d'ouvrir des passages à la liberté dont l'être de raison se constitue comme « séparé » de toute réalité de l'expé-rience, n'y trouvant jamais tout au plus que des conditions d'actu-alisation de son être.

La faculté postulatique constitue donc la réalité propre

du réel de l'Idée, i.e. de la raison.

Comment ne pas voir que ce que K. décrit sous ce terme de pathologique, est l'effet de la division de l'être parlant par les effets du S^a ? Si l'être parlant ne trouve sa réalité que du S^a qu'elle divise, n'est-il pas évident que toute réalité est pour lui constituée, i.e. agencée comme effet d'une construction de S^a dont ce sujet est l'effet ? Dès lors, le réel de cette construction en étant le lieu de manque et d'échec, soit au bout du compte, ce sujet lui-même en tant que le S^a supplée à la division qu'il opère sur lui. De ce fait, le réel, c'est l'impossible, soit, ce qui fait échec à la suppléance de ~~[illegible]~~ les structures pathologisantes (pour l'être parlant) de création S^a du parlê- la | du S^a, dans ses effets de construction.

tre.

Il ne faut donc pas concevoir la catégorie du pathologi- que comme purement nominale, mais tout au contraire comme la catégorie de la nomination en tant que, par ses effets de division du sujet, elle est constituante d'un ordre de réalité propre au parlant, qui fait s'actualiser celui-ci comme son effet. Cet ordre de réalité est le réel du symbolique. Bien loin que le pathologique ne soit que flatus vocis, c'est l'instance propre de l'être parlant, en tant que, par l'effet du S^a, il se constitue comme pathologisant, i.e. comme outrepassant de toute condition de son être dans l'effet transi qui, comme idéalité du symbole, le porte, dans une faute à une limite qui dépasse et abolit les conditions propres de réalité de son expérience.

Ceci nous amène à éclaircir ici les rapports de la pratique à l'expérience pour autant que, de ce fait, elles se révèlent [dans une autonomie : la pratique étant

ce qui se définit d'intégrer le champ de l'expérience possible.
Ce qui ~~caractérise~~ caractérise la pratique – c'est de se constituer comme "sens" comme "fond", par rapport à l'expérience. La pratique est l'extériorisation transformatrice d'un effet de signifiant qui ; ~~[illegible]~~ crée une idéalité Sa comme limite du sujet, opère celui comme la faille qui résulte de cet effet d'illumination, l'opération de l'acte ~~[illegible]~~ comme ~~d'un~~ passage dans le réel se rectifient de l'effet de faille résultant que le Sa opère et dont le sujet se dérobe dans l'acte. La constitution Sa de l'idéalité et l'acte de rejet comme réel, sont dans les deux versants corrélatifs des effets du Sa sur l'être parlant, encore qu'ils se définissent précisément de leur antagonisme. La pratique est l'antagonisme actif de la supportation signifiante et de l'acte de décision qui en résulte pour un sujet.

On voit qu'ici, la pratique en tant qu'opération de la faille en tant que relève de la "moralité" d'un sujet, rejoint la pratique kantienne. Si la pratique constitue dans la ~~[illegible]~~ doctrine kantienne en tant que l'ordre éthique qui se registre hors des postulats de l'actualisation est constitutivement, la pratique désigne le statut de la faille d'un constructeur de ce registre, pour autant que l'opération (qui l'est simplement). La pratique qui résulte de l'acte (qui l'est simplement) d'un nouveau sujet est ce qui résulte de l'effet de décision exclusive d'un nouveau que, est Sa au fond un effet de décision qui le relie à l'Autre réalité du réel sujet, et cette décision qui le relève le statut simplement éthique de la des symboliques, démontre le statut, pour autant qu'elle procède de rejetion Sa. Les rejets, pour autant qu'elle procède de réel, est d'emblée l'inconnu, i.e. de ce qui manque au réel. Toute pratique est éthique. La pratique, c'est la pratique.

éthique. La pratique, c'est la pratique.
dans un fonds, i.e. opération du manque
sujet à partir du )

Mais il se désignerait que dans ces conditions, la pratique n'est pas l'expérience, car s'il est vrai qu'il n'est de pratique que comme endurance (Erfahrung), i.e. passage dans le réel, c'est pour autant précisément que la pratique interdit l'expérience, et plus radicalement, se retient de ce qui manque à toute expérience possible, qu'elle est opération de la faille du sujet. Il n'y a pas d'expérience parole de la faille du sujet. Il n'y en a qu'une pratique. (C'est pourquoi l'analyse ne saurait commencer, puisque seule sa pratique permet son accès. Mais qu'elle est impuissante à lever tout refus.)

Qu'est-ce donc dans ces conditions que la pulsion ? – Elle constitue l'appareil de la pratique. La pulsion est l'organon de la pratique : elle en est le seul organe. Toute pratique est pulsion. Il n'y a pas d'autre réalité de la pratique que celle de la pulsion, pour autant que celle-ci désigne l'organon du réel du symbolique. C'est ce qui nous amènera à soutenir plus loin que : l'éthique c'est le réel. Par quoi se confirme également l'identité du pratique (au sens de Kant) et de la pratique : si la moralité est pure actuation, et le réel est défi-
incessamment, l'éthique est le réel de cette actuation, et il n'y a pas d'autre éthique que de
mise par la pulsion. Ceci implique qu'il n'y a pas d'analyse freudienne de l'éthi-
fait pulsionnel. C'est ce qui se confirme de l'analyse freudienne de la moralité : si le paradoxe
que, dans sa généalogie du surmoi et de la moralité, d'autant
du surmoi, dans ses effets de [illegible] sauvages, est de sa dimension d'autant
plus violent que la répression instinctuelle est grande, – c'est donc, La violence
analyse F., que le fond de l'éthique est pulsionnelle. Nous en dirons plus ailleurs,
du surmoi, est d'origine pulsionnelle. Reste le problème de savoir comment il
puisque ceci ne résout pas encore le problème de savoir comment il
peut de ce fait y avoir une cause (Ursache) de la répression, si le
réprimé est le pulsionnel, et s'il n'y a pas d'au-delà du pulsionnel.

Dire que la pulsion est organe de la pratique, c'est dire qu'elle est l'opération du manque. La pulsion est simple opération. La pulsion n'est pas une instance. Elle n'est pas une substance. Elle est l'opération des effets du réel dans la détermination du symbolique, et par conséquent, ou plutôt, du réel du symbolique en tant qu'il est l'opération de l'Autre réalité où le parlêtre s'inscrit comme tel, soit comme effet de faille. La pulsion ne fait que décrire l'engagement pratique des lignes de structure du réel du symbolique, soit des lignes d'impossibilités dont le parlêtre se constitue, de la faille du sujet. Elle est l'organe, soit logique, c'est l'opération instantanée.

Ce que F. décrit sous ce nom, c'est ce qui ne contient pas ce qui accomplit l'une causation du parlêtre, qui ne contient pas l'être de raison, pour l'analyse transcendantale une dualité-causale de l'inconditionné, assigné en autant que la causalité nouménale de l'inconditionné : celui de la liberté. La pulsion type de causalité purement contingente : celui de la liberté. Bien loin que est la causation d'un sujet selon la cause sa liberté, la pulsion comme effet contrairement à telle dérivation, qui tente de penser la pulsion comme effet d'un processus du corps, de l'organique (que la pulsion soit causation) en tant que telle procède précisément de ce qui – cette causation en tant que corporelle. La pulsion n'est pas manque à la saisie de la causation corporelle, elle se définit dans une cause dans le corps, puisque incorporée, et pour autant qu'elle abolit la cause de ce qui leur manque, et qui devront accéder à la pulsion de mort, qui doivent accéder au corps. Tel est le sens de la pulsion vis-à-vis du corps, vise à faire cesser de corps.

assez que la pulsion d'une l'abolir.

La causation pulsionnelle, cette causation dont la pulsion d'une la structure, et celle d'un manque. La pulsion procède du manque, et s'y ordonne comme à sa "fin". Ou plutôt, pour autant que la causalité a été pensée jusqu'ici en termes de fin, — la

pulsion donne le réel de la course finalement la disant manque. La
cause de la blessure est quelque chose qui manque au réel. Soit qqch.
qui ~~a~~ relève d'emblée de cette Autre réalité dont la structure pulsi-
onnelle ne fait que décrire l'aspiration incessante. La pulsion-
nalité est le mode conaturel de l'Autre réalité – du réel du symbolique.
Bien davantage la pulsion procède de qqch. qui serait dans le "réel",
elle procède de ce qui y manque absolument, i.e. qu'elle procède de la
carence du symbole, soit de ce qui précisément se définit disjoint au
effet de vide dans le réel. Cet effet de vide, est le réel du symbo-
lique. La pulsion, si elle est connotation du manque, est dans la
connaturalité libre. Elle est l'organe de la connotation du partitre.

Que signifie dans ces conditions que la pulsion soit polli-
matique ? On aura d'abord compris que ceci ne signifie pas qu'elle
soit doublure ou nominale. Plus précisément, la pulsion désigne
une connotation du nom (au sens précisément établi de la nomination
du père), laquelle se définit d'être pollinmatisante.
Un pollème désigne le transfert d'un Un-en-plus. Un pollème
n'est pas quelque chose qui appellerait une solution. Mais qui plutôt,
ne l'appelle pas, on ne l'appelle que comme manque du pollinmatique.
l'épuisement des solutions d'impossibilités d'un pollème, selon la
méthode de Galois, veut dire que la solution est au reste sans effet
d'appel que le pollème réalise, i.e. que la résolution ~~[illegible]~~ propre des
pollèmes, est discours avec licence, dont la question de savoir ce
qui peut y conduire en termes de suffisance est dès lors réduit à son effet
principal : qui est de créer un horizon de sujet comme faille.
Un pollème n'est pas ce qui se combleraient de ~~[illegible]~~ sa solution, mais
toute solution ne fait qu'articuler le manque dont la licence est
~~[illegible]~~ marquée par l'horizon pollinmatisant du pollème.

Un politique ne dirige que un temps de S^a, une division S^a qui ouvre un effet de sujet comme réel, pour autant que l'idée de S^a ainsi érigé est lui-même de la structure de la faille. L'idée des S^a, n'est qu'un effet identifiant dont le sujet se trouve à côté des S^a, n'est qu'un effet d'effet de faille à s'opérer selon sa dimension propre d'effet de faille.

Un politique dirige le montage dans le réel du symbolique (soit: selon la connotation S^a), de sa consultation pollinatisante. Le dessus par delà le connotation principaux de cette consultation elle sont donc, par delà toute condition, et manque qui elle opère : un outrepassement de toute condition, et une transfinitisation du sujet dans l'idée en fin des temps de dits S^a.

Analysons cette structure.

Le concept freudien de libido veut dire que la politique est constituée comme champ, ordonné à un réel. Mais il veut dire que l'ordre de la réalité "naturelle"; la libido réalité de cette politique est hétérogène à la réalité, y opère la est le concept d'une autre réalité qui, doublant le réel, grandeur négative, i.e. sujet comme effet de faille. La libido est la grandeur négative, opération d'une béance. l'instantiation du registre du sujet comme [illegible] de la libido, s'ordonne d'une crise,

~~[illegible]~~ Le champ de la libido, i.e. d'un effet de passage à la limite qui est opération d'un transfini; i.e. d'un effet de passage à la limite. Mais cette est qui constitue le champ politique à partir d'un horizon. Mais cette est l'idée en fin d'une horizon à la clôture d'une béance. Le transfini de l'idée en fin d'une politique ne désigne pas tant une clôture du champ que l'incertain d'une double béance : béance au-delà de sa limite, pour autant que de ce fait la position du transfini est toujours rejetée, et virtuellement ce fait la position ne constituant qu'un accès transversal, le abolie de ce fait, cette position ne [illegible], pour autant que, le de la politique ; [illegible] béance en deçà, pour autant que le transfini est purement champ politique ainsi défini vers l'avenir transfini d'une virtualité de solution pollinatique, il est pour pas tant une relation d'une [illegible] des opérations révolutionnaires que béance ouverte d'un effet de sujet que les opérations [illegible] tous les -jeunent qui actuels

modes qui laissent intact la liaison, — pour la raison que leur nature est de l'opérer. L'opération du sujet comme effet de parole est en effet le ressort pratique de la position d'identité que représente l'essaim mis en jeu.

Le transfini de la position de l'Un ne veut donc pas dire que l'infini s'opposant au fini. Il désigne dans la possibilité une autre effet de structure, qui est la nécessité que l'opération de l'acte comme absolument contingente, origine d'un lieu de construction qui transfi- nitise ce contingent. Le transfini ne veut rien dire d'autre que : l'invention d'une possibilité de parole. La possibilité de parole d'un acte du dire, est la position d'une construction de la parole, d'où le sujet peut s'opérer comme acte de parole, ce parlêtre de la parole, ce que le sujet ainsi virtuellement construit. Mais la parole réelle et la constitution d'un nouvel par ce transfini qu'ils rapportent, et la constitution d'où l'acte du dire à nouveau effet d'Un en jeu, est opéré, d'où l'acte du dire à nouveau s'opère : la pratique est nécessaire : elle ne saurait cesser, et ne peut la position de transfini qui l'ordonne comme supposition, ne peut que se répéter.

La pulsion désigne cet appareil qui fait jouer la position d'un Un transfini, dans le particulier de la pratique — en tant que s'y opère un sujet. La question qui s'élabore, dès lors, est de savoir comment le corps est pris dans cette pratique. Or cette question ne va pas de soi. On ne l'étudiera que plus loin. Il est en effet à décider quels rapports le sujet entretient avec le corps, ce que rien ne dit d'évidence : l'expérience hystérique est là pour ignorer cette évidence supposée, et pose donc la question de la pulsion se pose.

Mais ce que l'on peut établir au moins, c'est que cette position

transfinitisants d'un [illegible] en plus comme effets de faille, se constitue subjectivement et par rapport au corps, comme ontogenement.

Le rapport fondamental du sujet au corps est un rapport d'abolition. C'est pour autant que le corps est aboli que le sujet se constitue, comme ce qui dit non ! à sa condition indivisible. Le sujet est abolition du corps, pour autant que le symbole est destruction de la chose.

Dans ces conditions, et si la pulsion désigne l'opération partielle du sujet comme abolition qui le fait, — la pulsion est ontogenement du corps. Moyennant et sans doute de toute individualité corporelle. Ce que « cherche » la pulsion dans la question qui se ouvre la position d'une transgression ; c'est le manque, et en particulier ce qui manque au « réel ». — C'est précisément ce qui est intéressé dans la question pulsionnelle. — Dès au « réel » du corps, qui est [illegible], le corps ne s'est pas dans lieu, la pulsion abolit le corps, ou plutôt, [illegible] la pulsion que comme aboli. C'est pourquoi d'une part, le lieu d'intervalation dans la pulsion où le corps est le bord, i.e. [illegible] la limite du corps, tandis que ce [illegible] [illegible] métonymique des questions pulsionnelles qui du corps fait l'enjeu [illegible] irremplaçable d'une [illegible] est ce qui, du corps, est [illegible] pour autant que c'est ce qui est [illegible] quelconque toujours : pour autant que c'est ce qui est enjeu dans la question.

Mais il reste que de plus, ce qui ne fait qu'esquisser ici, du corps qui est enjeu dans la question, est le sujet lui-même. Mais il reste que la pulsion opère, est le sujet [illegible] l'intérêt principal que la pulsion opère un objet. On ne peut ici, montrer mieux ceci : que si le [illegible] opère dans son premier temps le sujet, le sujet que la pulsion opère dans cette première [illegible] est justement le sujet, qui, rejeté dans cette [illegible] est pas moins le seul réel, au seul réel expulsion, [illegible] rien est pas moins de faille qui [illegible] dans une existence de faille qui

~~me~~ ne lui donne de subsistance que de l'Autre réalité [redacted] où il s'opère comme barré dans le discours.

Si la pulsion est l'organon du pollimatique, ~~en~~ et si nous posons que le pollimatique est le fait de la connotation S^a en tant que ~~cela~~ création de S^a et opération d'un sujet, — nous pouvons énoncer que la pulsion est l'organe de la mythification du réel.

La mythification du réel désigne l'aspect contradictoire de l'opération S^a, en tant que la position de limite inhérente à la pulsion fait jouer dans le réel une Autre réalité qui est celle de la faille du partiel. Mais contradictoirement, cela veut dire que le réel n'est pour la réalité, accessible que de cette construction, — mais en l'attrapant comme impossible. Et la question se pose de ce que le [illegible] comme [illegible] selon la consonance de la construction S^a. Le réel, peut être ainsi atteint, selon la structure du S^a, tendu au réel? Qu'est-ce donc que, de la structure du S^a, certaines ambiguïtés ~~[illegible]~~ de notre langage.

Mais, pour lever certaines ambiguïtés, le réel, c'est il nous faut premièrement énoncer ce qu'est le réel. Le réel, c'est l'impossible. Aussi, si le travail signifiant ~~dans~~ contient l'impossible, le sujet comme champ du langage signifiant, ~~et~~ à distance de lui, le sujet comme effet du S^a est l'effet de cette distance du travail S^a, le sujet est ce qui manque au réel, est opéré comme coupure dans le réel : le sujet est ce qui manque au travail S^a. Cet écart lequel constitue le lieu de la perte, la structure du travail S^a, le statut du sujet étant la béance d'un vide, s'accentue à mesure de ce que, le statut du sujet opère comme Autre du réel, ce vide est ce qui manque dans le réel, opéré comme Autre du réel, par l'effet de faille du S^a.

Mais, si nous considérons cet effet de la coupure dans le réel que le sujet représente, nous pouvons énoncer que cette coupure, constituante de l'Autre réalité de l'opération symbolique, est elle-même un réel :

[ le réel du symbolique.

En effet, dans cette Autre réalité, ce à quoi le sujet [illegible] a à faire, et dont il est l'effet, il rencontre ce réel de l'incontournable de la faille que représente l'opération du S, comme telle. Il y a donc un réel (comme incontournable) qui est la structure propre de l'effet du symbolique. Ce réel est la réalité psychique. Nous avançons que ce second réel est pour [illegible] tout autre réel n'est que la résonance la possibilité le réel primordial, dont

dans sa pratique.

On doit donc attentivement distinguer l'ambiguïté et l'intervention de ces sens du réel : en effet, ce qui, en un premier sens, manque au réel (le sujet), en un autre sens, est le réel (du symbolique). Autour de cette ambiguïté constituante de la structure du réel, tourne [illegible] l'articulation du réel comme impossible dans la mystification positionnelle.

La mystification du réel c'est dire qu'il est abordable que comme l'impossible d'un travail de contour S. Mais le sens de cet échec manquerait, si l'on ne s'interrogeait pas sur la raison de ce travail. Si le travail de contour S intéresse le réel, c'est pour autant que, comme effet du S, le réel du symbolique est l'opération du sujet. Ce qu'on appelle le sujet s'opère comme retour à l'Autre réalité. Le réel, constitue le lieu d'impossibilité en quoi quelque chose résonne qui vient manquer en retour le lieu de cette opération. Le réel n'intéresse un sujet que comme effet de retour au réel du symbolique. Le réel primordial, c'est la chose, que le sujet ne fait que retrouver comme manque dans les lieux d'impossibilité de la réalité. Mais c'est pour autant seulement que ce réel comme impossible fait venir en retour l'effet de faille d'un échec, — que le sujet comme opération de cette faille, est intéressé au réel.

Le premier mystifié est donc le sujet comme effet de faille. C'est une faille

Ce qui s'opère dans la mystification.

du sujet, qui ne concerne le réel que pour autant que celui-ci soit l'occasion ~~de~~ ou l'enjeu d'un retour à l'Autre réalité.

Comment donc la symbolisation est-elle opérée ? Ce n'est pas seulement que le S², sur le réel, achoppe. Mais d'une part, cet effet d'impossibilité n'est opéré que de la prédominance d'une nomination pollinisatrice, où se dénoncent la rencontre de contra-diction de l'acte du dire. L'acte du dire s'opère comme contradiction de S². La suppléance du S² ne fait que désigner cette rencontre du contour du nom, ~~xx~~ comme opération de la faille.

De ce fait, si la suppléance S² opère le contour d'un réel, elle ne le fait pourtant que dans la mesure où l'effet de S² porte la marque de cette faille. La contradiction inhérente à toute symbolisation ne désigne pas seulement l'achoppement du S² sur le réel qu'il contourne. Plus justement, elle signifie que la faille du sujet est produite comme faille du S². La faille de la construction S² se propose comme enjeu de la faille de l'acte du dire. Ainsi, la contradiction est inhérente à la construction symbolique, désigne et signe, qui en fait le manque, et qui en fixe le réel du symbolique, en quoi il est conditionné du démontrant ~~[illegible]~~ S², comme son réel propre.

La symbolisation particularisée veut dire que l'opération d'un effet de réel du symbolique s'opère dans la particularité et est incontournable du symbolique. Si le réel du symbolique est ~~constitué est lié~~ la production de ce réel, il ne peut être que particularisé, i.e. qu'elle ~~désigne~~ constitue la logique de cette logique ; i.e. qu'elle est l'organon de cette logique, l'appareil qui, à partir des effets transformateurs du S², permet que le sujet fasse retour à la licence qu'il est ~~dans~~ par le symbolique.

La pulsion n'est donc pas simplement mythe en ceci qu'elle serait l'organe d'un discours. Elle est le mythifiant, i.e. ce qui fait passer l'effet de coupure du symbolique dans le réel, sous la forme irreprésentable – de l'effet de fuite du sujet, – du retranchement dans le réel de qqch. qui y fasse rémanence de cette coupure, avec la fuite du sujet (structure du fantasme).

Dans ces conditions, il n'y a pas lieu de dire que toute réalité est fantasme, ni de dire qu'il n'y a que du fantasme. Il convient, à la de telles préélaborations énoncées, de substituer cette doctrine des effets de coupure par quoi s'opère le réel du symbolique dans l'organe de la pulsion. Ceci implique inversement qu'il n'est d'abord du réel que dans la pulsion, au ce sens très freudien ; ce qui nous achève d'écrire à produire une doctrine de la « sublimation » : toute pulsion est plutôt mythique. I.e. que la pulsion désigne en général l'appareil de la mythification du réel, – dont la particularité d'attache au mode corporel serait plutôt problème, qu'elle ne s'impose comme une évidence. Dès lors à déduire, mais ailleurs.

X

[Pas satisfait de ce passage sur la mythification, qui est à paradoxer.]

La pulsion est l'organon du réel du symbolique. Ceci cela, c'est dire que la pulsion procède du Nom du père, en tant qu'il fait la cerne de l'Autre réalité. Dans ces conditions, la pulsion n'est pas du corps, mais elle est abolition du corps. Il nous faut élucider cette logique qui fait procéder la pulsion de l'abolition du corps dans le dire - non constituant du sujet, — son opération consistant à ce que soit effectivée l'Autre réalité qu'elle conquiert, sous les espèces du nom du père.

- Comment la pulsion traite-elle au corps ?
- Pourquoi procède-t-elle du nom du père ?

✕

La position du sujet implique qu'il accentue son autojouissance au corps. Le sujet n'est pas le corps, mais ce qui y est aboli. D'une part, le corps est, dans le retrait du sujet, aboli ; d'autre part, le sujet est déterminé par ce même qu'il est déterminé qui dans ce négatif, détermine le retrait. Si le symbole est destruction de la chose, le retrait l'abolit au corps. Le sujet dans l'acte du dire - non fait le sujet abolition au corps. Le sujet ne se détruit pas, et, bien loin que la seconde mort soit son abolition, elle est au contraire la condition qui l'éternise. C'est pour autant que, par delà la mort du corps (par destruction formelle) le sujet subsiste comme éternisé, qu'une seconde mort fait la limite contre laquelle à toute réalité dont il se constitue.

Dans ces conditions, il est faux de dire qu'il n'est de jouissance que du corps. On postulera ceci n'est exact qu'à l'endurance à nous : que la jouissance est jouissance du retrait, et que c'est pour autant que le corps est aboli, qu'il y en a jouissance. La jouissance est celle de la destruction du corps. Et c'est pour autant que la jouissance est jouie de la destruction - acheminée à l'Autre réalité, le corps comme aboli peut en faire le signe et l'enjeu.

Nous pouvons alors développer ici la structure du corps telle que le corps comme aboli constituant du sujet. Nous pouvons alors [illegible] ici la structure du corps telle qu'elle résulte d'un tel effet d'abolition constituant du sujet.

D'une part le sujet est dit des corps comme la faille qui ne fait des corps que l'actualisation possible de cet effet de faille : le corps est enjeu de l'Être, dans l'alternative où il se constitue comme désir : oublier le corps, ou bien le désir. Le désir s'obstine à oublier le corps dans l'Être pour la mort par quoi le sujet préfère toujours l'Autre réalité à la réalité des corps.

Mais par cet effet de la valeur dans l'acte du dire – son caractère constitutif du sujet, le corps rend lui-même une double structure à quoi il se résume désormais.

D'une part, il se réduit à être une pure forme, soit une limi-te constitutive et constituante de la nature du signifiant. L'effet de signifiant, le fantasme est de réduire le corps à l'imaginaire, à la pure forme. Cette logique du corps est donc paradoxalement permanence de la forme. [illegible] de ce que le désir soit le [illegible] est celle qui se décide, ce qui peut être décidé, [illegible] le sujet dans la réalité, le désir de l'Autre : dans le [illegible] qui [illegible] le sujet corps comme limite donne l'engagement qui [illegible], et qui [illegible] comme ce qui [illegible] pour autant qu'il est réalité. Toutefois ce n'est là qu'un aspect de la réalité dans le désir de désir. [illegible] ici voilé.

Un autre, plus violent, [illegible] que le corps est du réel. Mais

D'autre part pourtant, il reste que le corps est faille. [illegible] il ne l'est que pour autant qu'il est faille. Ce qui du corps fait lord, est [illegible] la logique des lord, [illegible]. Ce qui du corps fait [illegible] et met en jeu le sujet l'[illegible] ce signifiant et mettre en jeu le sujet qui [illegible] dans le réel, le comme faille. Si le sujet est la faille qui [illegible] dans le réel, est appelé à [illegible] le corps en tant qu'il est possible de faille, est appelé à [illegible] le corps en tant qu'il porte le lord où la coupure du sujet se réel pour autant qu'il porte le lord où la [illegible] du sujet se réel pour autant que [illegible] le corps est [illegible] l'[illegible]. Le lord du corps est [illegible] précisément le corps métonymique dont il fait le support : la [illegible] [illegible] ainsi, logique plus [illegible] de la limi-te du corps, le corps en tant que est virtuellement [illegible].

lénité vient lui-même qu'un pas : c'est pour autant que dans l'entr. purement constituant du désir comme êtres mimétiques, le corps est aboli, que le corps dans sa forme, est le pas qui est à abolir (dans la mort) pour que le ~~s~~ sujet s'en opère comme scission. Telle est la vraie essence de la pulsion de mort. La pulsion n'est pulsion de mort qu'en ceci que, dans la mort, le sujet s'opère comme scission à l'Autre réalité dont le corps ne fait que l'enjeu.

Ainsi, ce qui du corps, est substitué par métonymie signifiée, cela est aliénant à reconnaître la faille, la coupure, ou le bord, cela est aliénant à recouvrir la faille, la coupure, ou le bord. D'un pas, la libido, métonymie du sujet en tant que coupure. D'un fait, la libido, métonymie du sujet en tant que coupure, s'appuie sur le bord corporel structure de cette outrepassement de la scission, s'appuie donc de cette négation opérée pour négativer le corps, jouissant donc de cette négation opérée, tandis que la pulsion ce qui la constitue au corps comme réalité, tandis que la pulsion est dans le corps et de comme opération partagée de la scission, qui est dans le corps et de l'Autre ce qui de ce corps, comme susceptible de se retrancher, y est trace de la coupure en quoi le sujet consiste. Coupure et bords du corps, sont l'incidence dans l'effet de la scission du sujet comme faille.

Ainsi, le sujet ne jouit pas du corps, mais de son abolition. Et ce qui du corps, fait le réel, n'est pas ce en quoi le corps consiste, mais ce en quoi il ne consiste pas, lequel est ce qui y manque. La pulsion n'est intéressée au corps que pour autant qu'il est ce qui manque de ce dont la pulsion fait la quête. Et cela est le sujet comme, aliéné à l'Autre réalité. C'est ce qui manque au corps en quoi y est originellement retranchable qui résonne avec le réel du symbolique, et en fait l'opération possible. Ainsi le désir ne s'attache, tel au corps que dans la mesure où le manque que le corps signifie, mais il l'intéresse absolument.

La logique de la jouissance est donc liée à une alternative
radicale : ou bien le corps, ou bien la jouissance (le sujet).
Mais cette alternative (qui est l'expiation de la relève), d'un pas est
jusque ~~envers~~ car que le sujet devient toujours le même terme : celui
où il se répète comme relève. Mais de plus, par l'effet de la
division du corps selon les effets du S̄ᵃ, la logique de cette alternative
se diffère en jouissance du corps et en jouissance de la relève.
Or, pour autant que de ce fait la réalité s'entretienne S̄ᵃ, le Φ
constitue le lien d'entrecroisement de ces jouissances, et aussi,
une tierce jouissance, la jouissance phallique, comme la
jouissance qui met en rapport l'Autre jouissance et la jouis-
sance du corps. On ne développera pas toutefois ici cette logique
trop complexe.

Mais on retiendra ceci, que la jouissance s'ordonne en
~~deux versants jouissances~~ versants qui ne font pas deux : d'une
jouissance de l'Un, et d'une Autre jouissance. Car ce n'est pas
le corps qui donne la raison de sa jouissance (puisque la jouissance
est délétère du corps). Mais c'est plutôt l'Un qui donne la raison
de la jouissance (de l'abolition) du corps, sous une forme qui
toutefois, ~~[illegible]~~ [illegible] tient dans le S̄ᵃ de la réalité,
fait lien d'une à sa relève. Ainsi la relève de l'Autre réalité
trouve-t-elle dans la jouissance du corps une limite contradictoire,
de longtemps relevée par Platon dans le Gorgias : la jouissance de
l'ablation entre en contradiction avec la jouissance du corps,
les philosomatoi avec la philosophie. Les amants du corps se
spécifient de ceci qu'ils ne peuvent avant toute chose : - 1 - qu'il-
lusion la dominance de leur destinée dans le lieu social, 2 -

que rejettent les jouissances de l'Autre dont ils ne veulent rien savoir. La jouissance de l'Autre est donc ce à l'abord de quoi toute séparation d'avec lui et les aveux du corps. La jouissance de l'Autre qui s'origine d'un dire non à l'amour du corps, et sa structure est une ablation qui exclut la sexualité des symboliques, dont la jalousie donnerait la structure la mieux, si la mort domine le signe de ce qui s'abolit dans cette relation à une Autre jouissance.

Ainsi, la jalousie fait un jeu du corps qu'elle ne tient que de l'abolir. La jalousie est abolition du corps. C'est pourquoi son "objet", i.e. le réel qui elle oppose, se figure d'y manquer, dans la carence en quoi il consiste.

Elle est donc aveuglement : retranchement au corps. Elle est absolument insensible. L'insensibilité jalousienne, n'est-ce pas ce dont Platon se moquait en montrant dans le corps de Socrate, au moment de sa mort ? La jalousie est an-esthésique, elle est abolition de la sensibilité, parce qu'elle est la souffrance du sujet. C'est pourquoi le sens ne s'y présente que sur le mode du retranchement, dont l'aveuglement d'Œdipe est la charge tragique.

Ceci nous permet de dire que la logique de la jalousie comme telle est prise dans une dialectique de la renonciation. Mais contrairement à ce qu'on pourrait penser, cette logique est celle d'un refus de renoncer. Ce que Kierkegaard a établi, c'est que, contrairement à ce qu'on pense, la foi n'est pas une renonciation, mais qu'elle se fonde au contraire d'une certitude "en vertu de l'absurde", que ce à quoi il est renoncé sera restitué au double. Ainsi, la foi est renoncement, elle est refus absolu de lâcher quoi que ce soit. Le paradoxe de la foi est perçu par K. en renonçant à sa cause.

ceci que le fou s'instaure sur une renonciation première, mais sur la certitude que cette renonciation sera toujours de refus. Elle est donc le plus implacable refus du renoncé. ~~Faute~~

Et en va de même de la logique de la pulsion, et pour les meilleures raisons. La pulsion n'est pas renonciation, mais refus de renoncer. Or, c'est précisément à cause de ce refus, qui s'y pose conséquences que la pulsion ne connaît de satisfaction de rien de ce qu'étant au corps, que, de ce fait, elle est renonciation au corps. C'est précisément, la renonciation est une conséquence du refus. C'est précisément parce que le sujet ne renonce en aucune façon renoncement parce que le sujet ne renonce en aucune façon, à la jouissance du discours ; que de ce fait, rien du corps n'est adjoint à un tel refus de céder sur sa réalité, — et que le corps est aussi livré à la réalité à l'autre chose qui l'absolut comme cause. La logique de la pulsion implique comme sa conséquence la négativation du corps. Et la castration ne fait que renommer ce qui se paie du corps pour autant que le refus de renoncer implique que sa perte.

Dès lors, la logique de la paternité que F. met en place dans Moïse s'éclaire mieux. F. s'achoppe à cette difficulté, de devoir penser l'événement de la spiritualité pour une renonciation aux instincts. De ce fait, s'impliquerait, par une projection divine, étrange rationalisme, que la frigidité la création de cette religion, et il entraînait énigmatique d'en quoi une telle renonciation aux instincts serait jouissance. De même, que la renonciation aux instincts pulsionnels, conférerait une satisfaction, une satisfaction du plaisir — à rencontrer dans le père, en supposant la satisfaction du plaisir — à rencontrer dans le père. Mais le père est ici justement ce qu'il s'agit de déduire. Si l'on met ce reste que l'énigme reste entière.

qui persiste, la difficulté se dissipe.

La pulsion est en effet relation au symbolique. Mais, bien loin que la relation à l'Autre réalité implique une renonciation aux instincts, c'est la pulsion en tant que refus de renoncer qui est l'opération de cette relation. La relation au symbolique n'implique pas qu'il soit renoncé à la pulsion, mais au corps. C'est le corps comme particularité qui dans ce désir-mort est aboli. De ce fait, la foi ne représente pas un fait irrationnel et obscur, dont l'exigence serait d'être l'aboutissement de ce renoncement vers le père. La foi c'est le refus de renoncer de la structure pulsionnelle. La foi, ne fait qu'exprimer le désir-mort par lequel le sujet refuse absolument de renoncer au réel des symboliques qui constitue sa jouissance propre.

Pourquoi dans ces conditions la relation en question est-elle [illegible] une satisfaction ? On ne peut ici qu'en relever la raison la plus radicale. Si [illegible] cette raison, c'est que le sujet jouit de s'abolir. Si le retour à la loi du père implique une satisfaction, celle-ci n'est pas matérielle. Elle n'est non plus d'aucune "jouissance" à [illegible] d'aucune satisfaction. Elle est d'abord et avant tout la jouissance du désir de mort, en tant que dans cette abolition, le sujet jouit de s'éterniser parce que même qu'il s'abolit comme corps. La joie est ce qui demeure. La joie est la jouissance du meurtre de la Chose. C'est précisément par l'acte culturel fondamental, le meurtre de la Chose, que le sujet jouit de sa relation à la loi du père, car celle-ci c'est la négativation qui, elle-même, est le principe de destruction de la Chose. Le sujet jouit de s'abolir. La jouissance de la loi du père est donc claire : le sujet jouit de son abolition. Rien loin de l'être ce que F. [illegible] :

d'une jouissance masochiste, c'est pour autant que dans cette relation il s'offre comme objet qu'il jouit de sa disparition. La jouissance de la relation au désir de désir est jouissance de la séparation. Et elle ne peut être dite masochiste qu'en ce sens que – dans cette relation de soi à soi, le sujet jouit de l'autonomie du fantasme. C'est pour autant que, dans cette relation, le sujet jouit d'un représentant qui ne le représente pour personne, mais [dont] le fait que précisément il ne jouit que de jouir, qui fait sa jouissance. La jouissance du représentant, est celle de l'abolition. Dire donc que le représentant est un fait éthique, et que ce faire correspondant à la relation à l'Autre réalité, elle ne se définit d'être la pure immédiateté sans raison d'une altération comme exigence, dont l'exigence est déjà la sublimation.

Et à mesure se dérive que la jouissance de la culture est destruction. La culture n'est pas production d'objet, mais abolition. Elle est opération du sujet comme faille, et le plaisir de mort est l'identi-ment seul est à la fois de cette destabilisation.

Dans ces conditions, il est exigible d'énoncer quelle est la structure de la sublimation. Le plaisir, c'est une sublimation. Cette formule délibérément fausse, nous ne la proposons pas pour signifier que le plaisir ne conduirait à quoi que ce soit comme cette sublimation. Mais que le plaisir est opération de production d'un effet de l'Autre réalité et pour signifier que le plaisir où le sujet jouit de s'éterniser comme relation, il n'y a aucune différence de structure entre plaisir que de ce fait, il n'y a aucune différence de structure entre plaisir et sublimation. Le plaisir a dans sa structure une immédiateté de ce qu'il ne peut être dite sublimation que par sublimation. Et l'analyse ne peut être dite sublimation que par la poétique, ou les éthiques, sont choses dans les jouissances dont que l'éthique

l'éthique radicale, c'est-à-dire la seule [illegible] à jamais certes, est celle où le sujet s'efface comme absolu. — S'il faut dire que toute éthique réaliste est autre, est une question qui [illegible] en suspens. Mais il est certain que ni les éthiques se [illegible] selon les divers versants de la jouissance, que seule une éthique qui mette en place la jouissance de l'Autre réalise cette perspective.

Dire que la pulsion est sa sublimation, c'est dire que l'être parlant se rend [illegible] (pour autant qu'il est [illegible]) à cette Autre réalité où il jouit du désir-même qui le relie [illegible] à [illegible] la jouissance. La sublimation est [illegible] des S. dans la division du [illegible] dire. La sublimation est cette opération d'une faille, selon la [illegible] du rapport S. [illegible] que la cause de la pulsion opère dans l'acte de parole. C'est pour autant que la sublimation fait venir à être au lieu (absence du $S(Ⱥ)$) que la [illegible] — et ce faisant cette face [illegible] objet qui donne à voir la [illegible] aussi bien [illegible] sublimation la production dans un représentant qui soit (du sujet) de l'Autre, dans [illegible]. que les reconnaissances du désir de l'Autre, dans [illegible] de la sublimation [illegible] : toute la sublimation [illegible] de la sublimation du désir de désir. La sublimation est [illegible] et [illegible] relève du désir de désir, dont la pulsion [illegible] la [illegible] est la jouissance de la [illegible]

jouissance.

*

Si la pulsion est l'opération d'un effet de relève à l'Autre réalité, comment dans ces conditions, [illegible] telle du père ? — D'une part, en ceci que le père (NP) constitue la cause de l'Autre réalité. Qu'est-ce donc que le Nom propre l'institution en est [illegible]. Qu'est-ce donc que le Nom du Père ? Que serait donc un père, s'il existait ?

Le père, en tant que principe de l'acte, est l'absolu de l'acte.

Le père est le père mort, i.e. ce qui s'est relevé à l'Autre réalité.

Le père est le principe d'un sujet. Pour autant que le ~~sujet~~ [illegible] est l'effet du Je, — la question qui se pose (mais on ne pose pas de loi, sauf à être résolue) est de savoir comment, au sein de cette détresse, peut advenir un sujet, i.e. un acte du dire qui y fasse faille. La réponse, est ce que que le père inaugure, et pas qu'il en augure la question elle-même dans sa possibilité : le père, en nommant, est principe du sujet, en tant que le sujet est ce qui signifie de l'acte du dire. Le père comme faille, est ce qui se fictionne d'une transmission du principe de l'acte du dire. Ceci pour la raison que, contrairement au lieu d'aménagement du désir de la mère, il est celui qui dit-non. Le dire-non du père, en tant qu'il est dire non au désir de la mère, donne le principe d'un acte ~~[illegible]~~ d'où la nomination peut écrire, avec le sujet qui incessamment trace dans cet acte le principe de l'acte qu'il se fait.

C'est pour autant que le père est le principe du sujet (et non [illegible] la cause du corps), que le père est le principe du dire-non que la pulsion opère. Ainsi d'une part, l'instauration de la pulsion procède du nom du père. La pulsion veut dire que le sujet dans le sujet de [illegible], ce en quoi il pulse dans est [illegible] à l'Autre comme à l'instance d'~~[illegible]~~ cette Autre insolite. Le parcours frayant de la relance qui le mène à cette Autre, c'est le père comme énigme. D'autre part aussi, ce que la pulsion qui est, pour autant que la pulsion qui est-, résultant de cette interruption, pour autant qu'elle est comme pulsante, se trouve cette Autre réalité, le principe de ce qu'elle est est la union conjonctive d'une [illegible] l'essence de culture ~~[illegible]~~ interrogeant qu'elle réalise. Tel question dans le lieu de la lettre, [illegible] dans la question, s'y retrouve le sujet, comme rejeté, comme relation.

*

Pourquoi donc la pulsion tient-elle au corps ? C'est ce qui donne compte la grande énigme. Bien entendu, aussi longtemps que reste celé ce que j'essaie ici de dire : qu'il habite le corps, cette énigme ne peut que passer pour une évidence. C'est ici le moment de faire surgir cette question.

Répondre à cette question relève pour l'homme de l'impensable. Risquons toutefois ce qui suit.

La pulsion tient au corps en tant qu'elle procède du père. Le père, en nommant, a animé le sujet au corps. — C'est la raison de la colère. Le sujet ~~est~~ est la colère d'être attaché au corps, et la pulsion est l'inédit de cette colère : refoulement primordial, que quelque sorte à dire que du corps on ne peut sortir, y restant enchaîné de ce fait — C'est pourquoi la pulsion de mort. La pulsion de mort appartient à dire limite qui ne peut se dire que moyennant la abolition de toute chose, et la destruction du corps. Le dire qui s'enfuit mort, est celui qui part la mort, et relève de la pulsion de mort ne fait que donner la forme absolument le sujet. La pulsion de mort ne fait que donner la limite de la colère.

Qu'est-ce donc que le père ? — Il est la raison de la colère. C'est pourquoi il est non-sens : il est ce qui vient à la place où un dire-non se pose un refoulement primordial. Si le père est énigme, sans entre-tenir purement famille, c'est que de lui procède que tout entièrement est voué à la dissimulation du dire : Entstellung sans fin qui laisse le sujet devant le non-sens de l'impensable du dire. Entstellung du dire.

Le père a animé le sujet au ~~corps~~ corps et à l'Entstellung du dire, lieu d'un mutare. C'est ce qui le fait d'une part cause de la colère, de l'autre, lieu du non-sens. Il prend la place ~~en~~ du non-sens, comme ~~en~~ non-sens. Il prend la place de l'énigme, comme ~~un~~ non-sens. Et de ce fait devient indistinguable de ~~la~~ ~~un~~ originaire des pulsions, —

Par là s'explique que toute question lui ressemble. Le père est la colère.

~~Raison~~ Raison de la question pour autant que la question

est l'insistance de ~~[illegible]~~ la raison de ce dire-non. Ce n'est pas en effet qu'il y ait une question du père, puisque c'est le dire-non du père qui est cause de la question comme telle. — A partir de là, il y a la question comme retour à la raison de l'Entstellung.

Le nom du père est donc la cause du transfert, ne peut-il se désigner la nécessité du retour au lieu de la question.

Ce qui fait Platon ~~insist~~ insister autour du nom de Socrate, c'est le risque de s'égarer dans l'interprétation constituant de ce visé. Cette question d'une telle insistance, est celle qui dit qu'il[illegible] Si Socrate est cause d'un transfert approche du problème de la pulsion, Si Socrate est cause d'un transfert fait infini, c'est pour autant que, par l'inscription que Platon trouve dans son dire-non, ~~[illegible]~~ une insistance sur l'être s'est inscrite dans la raison de la cure. Mais Socrate n'est aucunement pas le seul discours parmi de la fiction. Le nom de Moïse, fait dans ce qui huile, l'insistance du discours de Freud. Etre condamné à l'insistance d'un tel discours, est le paragone[illegible] il nous faut assumer.

③ FRAGMENTS:

1 – 2 – 6 – 7 – 10 – 12 –

– Le 1 – 2 – 76.

# LA PULSION COMME PROBLEME : FRAGMENTS. (3)

(1) - La pulsion procède du père : c'est lui qu'elle guérit. Elle est l'opérer de son abolition. Le sujet comme rejeté, pulsant dans a guérir - comme délien. La pulsion est la Colère. Elle est l'effet du père. "La pulsion - c'est un refoulement".

(2) - La pulsion est aveuglement, i.e. retranchement au corps : orgasme du symbolique, qui relie le sujet. Elle cherche dans l'altérité, ce qui fait la loi : le manque.

(3) Relier au symbolique : jouir de l'abolition. Pourquoi jouit-on du désir du désir ? C'est la question difficile. Présence de la [illegible] dans la construction.

(4) La substitution imaginaire : la pulsion, comme jouir de la relier, faille que toute conque et négation est jouissance du désir de désir. La sublimation, c'est de s'opérer la comme abolie, que la pulsion opère. La jouissance de la castration : jouir de la destruction.

(5) Dialectique de la foi : loin d'être renoncement, elle est la plus haute refus de renoncer à la croyance. C'est pourquoi elle est la [illegible] de la Raison. C'est là la pulsion. Il n'y a [illegible] dans la foi, mais au contraire il y a pulsion parce que renonciation à la pulsion, [illegible] : (a), aboli. D'où la structure de qu'il y a renonciation au corps :

empire.

(6) - La pulsion procède du père. dissimulation

(7) La pulsion et la réussite de son [illegible] : Socrate. La [illegible] d'un qui elle tient au nom du père : Socrate. [illegible] d'un [illegible], l'engagement de la relation place du Nom de Socrate, est d'ancienne [illegible] (par la [illegible] dans la relation) par la [illegible] et de sa forclusion (...: de le forclore dans la [illegible]) cela dit l'instabilité de l'aboli, retranche dissimulation des NdP. Nom qui [illegible]. Le père comme celui (meurtre) tient dans son désir énigmatique. Le sujet aussi est lieu de dissimulation qui cerne le sujet. Le sujet, tient au corps comme ce qui s'outrepasse absolument. Le sujet [illegible] dans le discours du père, se sépare du corps : amour du corps.

amour du Sophos. Le Sophos, c'est le savoir d'un Qu'est-ce que. C'est le symbolique. C'est ce qui se retranche de ce jouir que du non dire-non du corps, parce qu'ainsi, est sujet ce qui s'abstient à l'organisme.

(8) - La pulsion n'anime considère corps que comme à l'oubli : ce qui y manque. Niaiserie ? D'où cette pulsion de mort : le corps, est sans en ce qu'il est absolument négativable dans la relation au dire-non.

(9) - La pulsion est non pas corporelle, mais en débordement du corps. Par contre à qui elle rejoint, c'est l'Autre réalité : Elle est l'organe de l'A. r.. C'est la structure de la pulsion. Le fils

(10) - Rêve ne crois-tu pas ? : ne brûle que d'avoir rejoint le père dans le sommeil. La pulsion fait le lien de ce lien de sommeil qui est l'Autre réalité. Elle la détache, dans la dissimulation des reproches en abolissant le corps : c'est le sujet qui hurle sous le corps, cendre. Mais corps : Voix : ce qui reste du corps pour sa réalité - abolition de l'o (a). La voix, c'est le retour à l'Autre sujet (?) l'abolition. réalité dans le temps d'abolition du corps.

Pourquoi son meurtre ? Le symbolique.

(11) - Pourquoi le père mort ? Que fait-il ? Il produit la fuite : mythification.

(12) Il faut deviner que le sujet tient au corps comme à la chose d'être (pulsion). Et cette chose, c'est le père qui la justifie, peut-être divers, de la pièce organise le sujet à cette limite. D'où la question qui leur revient, lieu de l'énigme et du non-sens, comme ce qui est ravi du corps.

(13) D'où procède donc ce qui manque au corps ? Et pourquoi y tient-il néanmoins ? C'est là la grande énigme de la pulsion, qui ne se peut résoudre que par le père. Aussi : question négativante, bref, mâle ?

—

Freud, en introduisant la pulsion partielle, et en considérant qu'il n'est de représentation du sexuel que de là, répond admirablement le mouvement propre au discours de l'hystérique : cette dénonciation de toute évidence du sexuel, qu'il rend dès lors problématique, place faite pour une nouvelle question. Mais cette raison du propos de l'inscription sexuelle une nouvelle question [illegible] a une conséquence ou [illegible] que représente la complaisance somatique : c'est qu'il faut supposer dont l'analyse de ce fait ne peut se remettre : c'est qu'il faut supposer la pulsion être organe, et dès lors consister en quelque substance, ce qui est la pulsion [illegible] comme énergie, supposée être la libido. Cette caractérisation de la libido [illegible] résulte de la [illegible] réel (et donc totalement asubjectif et [illegible]) — à partir de méconnaître par F. de penser le sexuel dans la pulsion, [illegible]. Mais le sexuel moment où il est inexprimable (sinon) n'en reste pas moins [illegible], pour être du réel, sans faire être pensé comme énergie dont la question reste alors de savoir si elle bien pouvoir réussir dans sa définition (problème classique de la [illegible] la question de la spécificité de la libido, et sa butée sur [illegible]).

Cette difficulté (dont on peut se faire aisément [illegible]), la [illegible] position par Lacan de une éthique de l'asubjectif), [illegible] Grâce à l'introduction de l'Autre, l'Autre permet de la résoudre. Grâce à l'introduction de l'Autre, l'énergétisme monadique de F. est [illegible] : si l'A. est [illegible] l'énergétisme monadique de F. est ainsi aboli : si l'A. est [illegible] comme corps [illegible] celui-ci est à référer si la pratique comme corps pourvu de désir, et le désir prend un autre sens qui est d'acte, [illegible] d'un sujet, et la libido [illegible] d'être énergie, i. e. de division dans le S. Ainsi, la libido [illegible] de la pratique analytique pour n'être plus qu'une [illegible] inadéquate de la pratique analytique comme [illegible] à un acte qui est [illegible] du sujet. Le grand

– 2 –

mérite de la doctrine deleuzienne est à cet égard de nous révéler comme jamais la conséquence du quinzième de F. ; – et de nous permettre de nous en séparer d'autant mieux.

Ainsi, par l'introduction de l'A., les deux registres de l'A. constituant celui de la pulsion qui y fait opposition, sont clairement distingués. Mais de ce fait, le <u>sexuel</u> comme effet de division est lui-même clairement distingué de la <u>pulsion</u>. La pulsion n'est par le sexuel, et le problème est alors de savoir comment la ~~...~~ pulsion ne vient au sexuel dans sa particularité. Le sexuel, s'il n'est plus définitivement de la pulsion, qu'est-il donc alors ? Il est à situer dans les effets du rapport à l'A. : c'est d'abord à partir des problèmes posés par l'identification Sa que l'inexistence du rapport sexuel fait insistance, et c'est pour autant que qqch. là est de l'ordre de l'impossible dans l'identification, que le sexuel (à vrai dire sous les espèces d'un Sa : le (Φ)) est porté à l'impossible. D'où on dira sous les espèces ... autant qu'elle opère la couture d'un se joue dans les pulsions, nous pouvions dire que la impossible. Mais, si en première approche, nous pouvions dire que la pulsion est de l'insubjectif (ce qu'à vrai dire nous allons rejeter), – il en fondant clairement distingué le sexuel en tant qu'il en- note accentuant, la constitution du sujet au champ de l'Autre. Le sexuel se révèle comme problème que de l'introduction de l'Autre ba-

Sa.

On, la position que nous allons soutenir est qu'<u>il n'y a pas d'au-delà de l'Autre</u>. Nous nous trouvons de ce fait devant une aporie générale de la position lacanienne : que signifie d'introduire l'A. si nous devons conclure qu'il n'existe pas ? Et plus précisément, n'est-il pas nouvelle que de ce fait nous nous trouvons devant une autonomie qui résiste en ceci ; que si l'A. nous permet de poser la dimension de la transcendance du sujet (dans une perspective qui est celle de

tal, i.e. d'une opération de parole existante) — La position de ce [illegible] ne nous ramène-t-elle pas à l'impossibilité de pas poser le statut du sujet comme pratique ? Cette difficulté est bien celle que nous nous attachons à résoudre. La question qui se pose est donc de savoir si le dire de l'Autre laissé ne nous ramène pas en un/ [illegible] nous au [illegible] régime de S. ; — serait-ce que nous rejetons expressément quant à nous. Comment trouverons-nous issue à cette difficulté ? Comment penser dans ces conditions le sujet comme pratique ?

L'intérêt que ce fait ressortir au glissement obligé du pratique à la pratique. Soutenue à la position de l'A. [illegible], peut se polariser un glissement de position, qui selon le moment choisi ; voire selon [illegible] d'ailleurs [illegible]. Que l'A. [illegible] soit en cause, [illegible] à nos cris, ou non. Mais de ce fait, ce qu'il implique quoi nous nous en tenons. La pratique est opérée dans la mesure de sujet que dans la pratique. Le pratique est ce qui était là — la demande pratique, et ne lui préexiste pas. Qu'est-ce donc qui était là — la demande ? C'est la question qui resurgit, et dont ce traitera plus loin.

Mais ce glissement nous suffit pour donner la solution qui sera nôtre.

Revenons donc aux effets de la position de l'Autre dans l'analyse. ~~[illegible]~~ De quoi jouit-on dans la pratique ? — En première approche, nous pouvons penser que ce serait de la loi de l'Autre. Si nous admettons que l'entraînement constituant de la position du sujet fait viser les limites du plaisir au compte de l'A., et que de ce fait, c'est la satisfaction à la loi de l'Autre qui, pour ce renoncement, prime sur tout plaisir, lequel n'est plus d'abord que celui du plaisir — à l'Autre, — la jouissance est ici d'abord celle de l'Autre. Cette première suggestion fait reconnaître dans ⊢——⊣ .

Elle revient à interroger en quoi la satisfaction de l'A. est en jeu dans la pulsion. On établit ainsi que la pulsion autant qu'elle opère dans l'A. l'entrecroisement constituant du sujet, est l'appareil de cette régulation qui fait le sujet à la jouissance de l'A.

Mais cette première hypothèse présente cet inconvénient : elle suppose l'Autre, au moins en tant que supposition. N'est-elle pas déjà aller trop loin ? Ainsi, on est amené à en débattre un aspect, et à tenter d'opérer la distinction des parcours de la pulsion dans l'A. d'un autre point. Sans doute dans cette première perspective avions-nous bien à rendre compte de l'opération de la pulsion comme négativation et reliée à la jouissance de l'A., mais au prix de fonder nécessairement la jouissance sur un recours d'idéalisation, et, ce qui est plus grave, la jouissance sur une satisfaction dans la supposition. au prix de cette supposition d'une satisfaction, excédant bien en effet, comment de croire nous allons le satisfaire, le penser ?

Toutefois, essayons une seconde hypothèse.

Il nous convient bien de maintenir l'opération du sujet comme négativation. Et la pulsion est, de cette négativation, le fait de l'Autre, (qui la l'organise. Mais, loin qu'elle s'entrecroise de ce fait à l'Autre, qui la constituerait ainsi), c'est pour autant que dans le parcours de la pulsion s'opère l'inexistence de l'Autre, qu'il y a jouissance. Le jeu de la pulsion, c'est l'opération de l'inexistence de l'A., la pulsion est le site de la jouissance est destinée de la Chose, et c'est pour autant que, dans le parcours de cette ablation, et c'est pour autant que, dans le parcours de la pulsion, le sujet s'opère de venir à la place de ce manque, comme le vide qu'il devient, que l'Autre est opéré comme leurre, comme le vide qu'il devient, que l'Autre est opéré comme leurre de son semblant, est l'opération du leurre qui démuppose l'Autre de son semblant

du parcours pulsionnel. La pulsion consiste dans ce mouvement de contour d'un vide que le sujet se-fait, et ce qui corrélativement est l'énonciation en jeu de ce parcours, c'est que l'Autre n'existe pas, i.e. qu'il n'y a que la création de S(a), comme opération de ce vide, dans le dire-non qui y porte un sujet. Ainsi, lorsque l'opération du contour S(a) du vide constitue l'Autre comme lieu d'une satisfaction – elle en est l'évolution en acte. Toutefois, les choses sont moins simples dans leur statut, il faudra le montrer.

Ainsi d'une part, ce qui est en jeu dans le parcours pulsionnel, c'est la dimension de destruction que porte la jouissance. D'une part, le sujet s'y opère comme l'objet qui se forclôt de l'acte, et par ailleurs, l'Autre s'y est opéré comme ce dont il y a manque, que, pour autant que la création de S(a), n'opérant que le contour d'un vide, démontre l'Autre. La création de S(a) est ce qui établit la supposition de l'A.

Mais de plus, il faut rendre compte de cette incidence de l'Autre dans la pulsion. Or, étant posé que l'Autre n'existe pas, pourquoi dans l'opération de ~~satisfaire~~ ~~dans la pulsion~~ l'acte, le sujet venant à la place du vide, est-il dire-non de la pulsion, le sujet venant à la place du vide, est dire-non au désir de l'A. Cette opération n'est donc pas sans supposer l'A. – Elle le suppose comme désir, et le sujet s'opère de se construire ce désir, i.e. en venant à la place que ce désir ouvrant, le paradoxe du parcours pulsionnel, est que le sujet se construit au désir de l'A. en l'accomplissant, i.e. en s'établissant comme vide pour cette relève, pour autant qu'elle porte le sujet à l'opération, démontrant justement qu'il y est quelque autre raison que le vide sinon d'un tel vœu au vide.

{ à l'acte d'un

Le franchissement de la séparation est donc disparition de l'Autre. La jouissance de la destruction ~~comme~~ se joue donc sur deux versants distincts, qui sont d'une part la production du sujet comme vide, et la décomposition de l'Autre dans l'abolition à son désir que ~~représente~~ opère l'acte. L'acte abolit l'A. en s'accomplissant comme désir

Si donc l'A. n'existe pas, comment peut-il être en jeu dans la pulsion ? – précisément comme abolition. C'est pour autant qu'il est visé dans la pulsion comme inexistant (aboli) qu'il y en a jouissance. Mais ce n'est pas tout. Il nous faudra en effet rendre compte des effets de l'idéalisation, soit du mouvement par lequel la jouissance est versée au compte de l'A. dans la satisfaction qui est la jouissance de l'Autre. Qu'est-ce donc qui lui fait jouissance ? La jouissance de l'idéalisation semble en effet être, stricte, détestable. Elle ne l'est pourtant pas. Ce qui se rencontre là, c'est, peut-être, la loi, i.e. l'insistance d'un dire-non, d'où le sujet sort forclos. Il est joui de la loi pour autant que le sujet y étant en reste, est ainsi le dire-non de ce fait forclos. La jouissance de la loi, c'est pour autant que par cette insistance d'un qu'elle abolit, voilà : c'est pour autant que par cette ... qu'il y est opéré comme rebut, Autre supposé ; le sujet est forclos, qu'il y est ... Et ainsi ; la destitution conformément à la structure de la pulsion ... universellement est à l'œuvre ... C'est peut-être ce qui permet d'entrevoir pourquoi le manque est supposé dans l'Autre : parce qu'ainsi, le sujet peut, de la volonté de l'A., s'y opérer comme la forclusion que cette supposition produit, Forclos à ... comme désir, de ce que l'A. comporte manque, que le sujet devient.

Suivant cette voie, l'ablation de l'A. s'expliquerait par le parcours pulsionnel mais est bien rendue claire. Mais il reste que le savoir de l'Autre jouissance en tant que ~~distincte~~ [illegible] de la jouissance phallique qui est une pulsion constante : il y a un chiasme des jouissances. Comment en rendre compte ? En particulier, s'il y a jouissance du dire, quelle est-elle ? Si nous posons que la jouissance de l'évènement du sujet est cette Autre jouissance, soit l'acte de parole, qu'est-ce qui s'opère d'un éventuel dire-non ? Est-ce un rejaillissement ó [illegible] ? Ou au contraire, si est acte du dire d'imposer l'Autre dans l'univers ? Ne cherchons pas dire alors l'A., comment l'A. peut-il être lui supposé ? — Ce qui se peut dire, que le dire-non, décomposant l'Autre l'abolit. — [illegible] dans le ton du $\int a$, c'est que, décomposant l'Autre, il donne l'occasion que [illegible] le manque de l'A. est donc [illegible] l'opération se fasse d'un sujet. [illegible] là que le sujet retourne. [Tout ceci à reprendre.]

*

La jouissance est celle d'une relève, dans le dire-non. Dans cette relève, le sujet s'érige comme abolition, désir de désir. Telle est l'Autre relève, [illegible] l'abolition à une Autre réalité, celle de satisfaction : celle qui résulte de l'abolition [illegible] rôle du symbolique.

Par là même, le problème de la sublimation se trouve déplacé ? Il n'y a plus lieu de supposer l'existence d'une pulsion, que les exigences de la réalité obligeraient à déplacer, fût-ce au moins prise. Si le mouvement de [illegible] — la pulsion est la pulsion est abolition relevée dans le contour d'un cercle, — [illegible] l'Autre réalité. Ainsi, la sublimation, mouvement de relève à l'Autre réalité. Et le problème qui sublimation est l'opération même de la pulsion. [illegible] n'est pas d'une opposition entre l'éthique reposé, de la sublimation, n'est pas d'une opposition entre deux positions d'éthique, dont la [illegible] et le père éthique, mais entre deux positions d'éthique du sujet, que la pulsion différemment inscrit à la position pratique.

opère. Nous rejoignons ici curieusement une perspective quinzienne, pour en
détours hantés de la pratique. La sublimation veut dire que le sujet est
pas d'emblée dans un ordre de relier au vide ~~[illegible]~~, et de production du sujet
comme vide, dans la ~~production~~ opération du $S_a$. C'est pour autant que cette
opération se fait sur le versant d'un dire-non, qu'il y a effet de subli-
mation, et une production de la sublimation ne se distingue d'une
autre que par l'obstacle qu'elle réalise au mieux de ce dire-non.
C'est l'évènement d'un tel dire-non qui est la sublimation.

De ce fait, ce qui importe dans cet effet de dire-non con-
cernant des jouissances pulsionnelles, c'est ~~[illegible]~~ la division
des jouissances qui en résulte. Ce n'est pas seulement en effet, que
les jouissances comme division soit reliée à l'Autre réalité : C'est que, par
la jouissance comme division, celle s'entame de ceci que,
l'effet de ce mouvement de division, ce mouvement du dire-non
le mouvement de rejet étant infini, peut faire effet d'inscription, pour-
relève de ce qui, dans le $S_a$, peut faire effet d'inscription, pour-
tant pas moins soumis à la relève. Ce n'est donc pas simplement
que la jouissance soit l'Autre chose du sujet ; c'est de plus qu'il y
a une Autre jouissance, celle qui — dans le dire-non opère les déplace-
ments par quoi elle se relève de ~~[illegible]~~ la jouissance du corps pour faire
événement de l'acte du dire. L'Autre jouissance, c'est la jouissance
de l'acte de la parole, i.e. de l'énonciation que l'Autre manque.

Mais, si la jouissance est ainsi opération d'une relève,
l'articulation de l'éthique et la pulsion, se dérobe
dans la pulsion, ... en effet (et de même que dans la
pour nous. Le primat ... et pulsion semblent être pris
problème de la sublimation) éthique et pulsion ... esthétique viendrait à
dans les termes d'une contradiction pratique :
la place de la pulsion, sans l'abolir ni la différer.

C'est à contrario expérimentant à une telle position qu'il faut nous attacher.

Ainsi, selon un un premier renversement de perspective, l'analyse déplace la question de l'éthique de l'idéalisation vers le réel. L'éthique, que, conçue comme idéalisation, l'est comme désir. Or l'analyse, en introduisant l'instance du surmoi, démontre que l'éthique est subordonnée de l'inconditionnelle, et donc du réel. Le surmoi, c'est un des réels les plus dominants de l'éthique.

Mais ce renversement est encore insuffisant. On sait que le [illegible] l'analyse dans un paradoxe: pathème du surmoi se rencontre dans l'analyse; plus comment se fait-il que, plus la répression pulsionnelle croisse, plus les effets de ravage du surmoi? Le fait que, de là, F. s'est vu contraint d'introduire la pulsion de mort pour en rendre compte, ne nous indique l'ampleur du renversement, puisqu'on a rien moins nous indique que de nous dire que le surmoi est d'essence pulsionnelle.

Il nous convient d'accomplir ici ce renversement et de dire que la pulsion, c'est l'éthique. Ainsi le pathème du surmoi est-il relevé: le désirement lié si on remarque que la jouissance est relevée de cette opération surmoi ne fait que donner une forme idéalisante de cette opération de la relève. Lors donc que nous suivons F. à parler d'une répression de la pulsion dans l'éthique, nous disons que la pulsion est l'opération d'une telle relève, et que l'éthique est le résultat d'une telle relève dans la cette jouissance de la relève, recevant sa figure limite dans la pulsion de mort freudienne.

L'éthique est ordonnée au manque. Elle s'ordonne de ce qui n'est pas. Elle est opérée comme faille de l'ex-sistence. Qu'est-ce, sinon la fonction du manque comme cause? Mais c'est là la structure de la pulsion. La pulsion est l'opération d'un vide.

le problème qui se pose n'est donc pas d'opposer l'éthique et la pulsion : qui est même. Mais, de discerner les divers versants du vide dans le parcours de la pulsion, et de remarquer que celui [de] l'éthique est le choix fait de ces versants. Mais il faut poser qu'un tel choix, est lui-même d'ordre pulsionnel : clairement ce opère un vide selon les logiques de fra... du dire-non. Mais c'est les ... ment un ... l'dire-non, donc une opération de la pulsion. Et le fait d'un refus de ce dire-non n'est pas moins éthique : je veux dire que le fait de la relire est incontournable, mais qu'il ne fait alors que s'ordonner d'une manière dissimulée sous les dehors de la fiction phallique : le phallus est ce qui est en cause comme manque dans ce que l'opération du grand vide, c'est le manque de l'Autre qui est requis dans le ... parcours.

Nous sommes donc amenés à dire qu'il n'est d'éthique que de la pulsion. Ceci non seulement au sens où toute éthique s'ordonne du seul problème que lui pose la pulsion (et aucune autre réalité) ; mais en un sens plus radical, en ceci que l'éthique est un effet de la pulsion. ~~Précisément dans le fait~~ Mais ce ... ne faut pas faillir. Ceci ne veut pas seulement dire que l'éthique est issue de la pulsion (par généalogie) mais plus radicalement, et selon une visée à quoi on se refuse d'ordinaire, que la pulsion est d'emblée éthique, en tant qu'elle est opération du manque dans l'Autre.

Que la pulsion soit l'éthique, ceci nous porte alors à conclure que l'éthique, c'est le réel, i.e. cette opération du vide du sujet.



Nos tentatives de donner corps à un déplacement de jouissance de la pulsion. Selon la tradition, la pulsion est pensée en termes monado-logiques. Il est absolument légitime de parler d'une monadologie freudienne. On critiquera d'ailleurs les conséquences de la libido démontrant la forme monadique. On critiquera d'ailleurs les conséquences inéluctables d'un tel départ : la nécessité où S. se trouve de penser de la [illegible] un narcissisme primaire dont la spécificité comme sexuel ne peut plus [illegible] jusqu'à ce que lui propose le jouissance dès lors que jouir pollue, jusqu'à la [illegible] que lui propose le [illegible] de la pulsion.

Un premier renversement de cette perspective consiste à introduire le désir de l'Autre comme constituant du sujet. Mais ce renversement reste inaccompli quant au jouissance de la pulsion. Comme on tente de définir ce qui, du sujet, est du réel, et comme on cherche à assumer ce réel comme individualité corporelle, on garde à la pulsion cet étrange privilège d'être le pôle monadique du sujet, ou pour autant qu'elle serait le lieu où ce réel serait [illegible].

Mon propos est de renverser complètement cette perspective : il est bien vrai que la pulsion est le montage du réel du symbolique. Mais d'une part, ce montage suppose donc les effets de S, et d'autre part, il implique un sujet comme son effet propre.

Il s'agit donc pour nous de montrer que la pulsion implique que l'Autre dans son jouissance. Mais ceci n'est pas assez dire. Car son rapport, tout le monde est d'accord. Mais on s'en tient généralement à considérer que, la pulsion étant la base monadique du sujet, son rapport à l'A., bien pour autant que l'A. est transgression du principe du plaisir, [illegible] les bases du sujet, [illegible] le lieu où se joueraient les [illegible] de cette entrée du S. [illegible], i.e. de l'idéalisation [illegible] des enjeux de l'amour.

On écart ce rejoint précis que j'entends faire porter le renversement : la pulsion n'est pas transgression du principe du plaisir, elle est [illegible] de l'Autre en tant que jouissance dans les [illegible] de la jouissance en tant que [illegible] simplement que dans les [illegible]. Ce n'est donc pas

pulsionnel, il suit jeu de l'Autre, — c'est que la pulsion résulte des effets de l'Autre comme prévalent dans la constitution du sujet. C'est à ce seul titre que la théorie freudienne est donc vraie. On ne peut dans l'A. que pour autant que l'A. est prévalent dans la détermination des effets de sujets.

De cette perspective, s'en déduit une seconde, qui elle est à vrai dire équivalente, et qui va rencontrer sur un autre point. — De cette même perspective de la métapsychologie freudienne, on pourrait devoir conclure que, si la pulsion est a-subjective, elle est donc un fait sans référence éthique, le problème de l'éthique consistant à s'arranger au mieux de ce fait. D'où certains croyaient devoir conclure très légitimement que - la pulsion étant la seule réalité, - il conviendrait de se tenir quitte de l'éthique. C'est en effet l'aboutissement le plus logique d'une telle perspective. Or, la conscience de [illegible] dérangée par le renversement sur ce point le renversement [illegible] accomplissement sur ce point le renversement sur l'Éthique : la pulsion est bien un fait (au sens de Kant) ; mais elle est le fait éthique. Autrement dit, il y a un fait de l'éthique, et ce fait, c'est la pulsion. La pulsion, c'est l'éthique.

Cette position implique un double renversement.

D'une part, l'éthique, c'est le réel.

Ceci signifie plusieurs choses. La première est que la [illegible] éthique se présente dans la pratique analytique comme un fait. La seconde, répondant [illegible] C'est à dire que le fait éthique. Le fait [illegible] par F. du fait éthique. C'est à dire que le fait éthique se présente, non plus comme un idéal qui serait régulateur d'une pratique, mais bien au contraire ce qui encombre le sujet au point qu'il ne [illegible] de répétition. ... Or l'éthique, loin d'être une culture, se présente d'abord comme une contrainte de répétition, rencontrée par l'analyse. Mais par ailleurs, c'est dire de plus qu'il n'y a d'autre éthique que celle de la pulsion. Le renversement de perspective [illegible] supposition d'une éthique idéale [illegible]

Ceci ne signifie pas simplement que la supposition d'une éthique, mais plus avant, que l'éthique est un fait pulsionnel. Ceci ne signifie pas tant ses [illegible], mais plus avant, est un fait pulsionnel de la pulsion. Éthique idéale part de ce fait tout seul, y compris dans ses courants idéalisants, est un fait [illegible] l'idéalisation dans l'éthique, elle-même, y compris dans ses courants [illegible] comment l'idéalisation de détournement du fait. Il suit à partir de là, à montrer comment [illegible] loin d'être une tentative de détournement du fait pulsionnel est au contraire une

des modalités dérivées de son accomplissement. C'est ce qu'on tentera plus loin. Nous nous trouvons donc de fait devant un problème nouveau, qui constitue une des difficultés du discours analytique : comment, à partir du fait politique, saisir la raison des antagonismes éthiques ? En particulier, si le discours analytique ~~[illegible]~~ est d'une pratique, comment cette pratique travaille-t-elle l'éthique, s'il est par ailleurs tout à fait clair que l'éthique analytique ~~[illegible]~~ consiste dans son fait à s'opposer à d'autres éthiques ? Tel est le carrefour de la contradiction analytique : de fonder la place d'un autre discours sur l'éthique, que celui qui procède de l'interdit. Le discours analytique procède d'un dire-non, qui fait place au sujet. Le mode de ce dire-non, est d'abord séparation d'avec les modalités de l'interdit en tant qu'elles dominent le discours du maître, qui s'en constitue. Il y a donc contradiction entre l'effet du dire-non et la position de l'interdit, tel que le discours du maître s'en ~~[illegible]~~ fonde.

Ainsi, un nouveau problème est exposé, quoique le déclin de la ... Ce n'est pas simplement que la jouissance de la séparation. C'est produire un effet de <u>division des jouissances</u>, soit jouissance de la chose, soit jouissance elle-même, en tant qu'abolition de la chose, et quels donc de plus que cette séparation dire la jouissance. On va y revenir. jouissances ne sont ajustés que de leur division.

Par ailleurs, notre position implique une seconde conséquence plus importante encore. C'est qu'il faut démontrer dans la pratique la structure d'une éthique. Cet énoncé ne peut sonner ~~[illegible]~~ la pratique est organe d'une éthique. ... la pratique en fait la nature ou la l'éthique. Les paradoxal qu'à quiconque instancie la pratique comme il le conviendrait, i.e. comme montage, ce manque que la pratique objet. Si, prenant la pratique comme il ... symbolique, consubstantiellement pratique de la castration du réel du symbolique. Mais ce n'est qu'explique ... <u>cette</u> pratique, ce paradoxe est levé, et que c'est ce ~~[illegible]~~ réel qu'on dira que l'éthique s'ordonne d'un réel, qui la constitue toute, dans son entourement de sa cause.

Qu'est-ce donc que l'éthique ? Si dans la Voilà l'opération d'un manque comme <u>à-venir.</u> ... en tant que la subjectivation ... venir introduite ici, ... (que du manque qu'elle opère

comme le nouveau d'un sujet, il faut cependant que la répétition crée à nouveau, et qu'elle le crée comme effet de vide. Mais de ce fait, la répétition est opérée comme à-venir, i.e. comme ce qui manque au réel d'un effet de coupure à y opérer. La dimension de la répétition est donc la pratique, i.e. celle d'une création d'effets à opérer, et dont le sujet advient comme effet décidé de son acte. La pratique de la répétition est inconditionnellement anticipatrice. Non seulement elle crée ce qui n'était pas, mais de plus elle se soutient de ce qui manquait au réel, et qu'elle opère dans son déplacement. L'à-venir, i.e. ce qui manque au réel d'un effet de vide, est la dimension principale de la répétition.

Or, pour autant que cet événement du manque est contingent, il est soumis au choix. Ou plus exactement, c'est pour autant que l'être parlant est capable de choix (à l'Aristote), i.e. d'opérer la création d'un effet de vide qu'il est, — qui est être opéré comme le manque qu'il était, — mais qu'il d'une part, se trouve rapporté à l'à-venir, qui, d'autre part, s'épuise de se soutenir de cet à-venir.

Le choix du vide, qui est le choix des politiques (au double génitif), représente donc comme une ambiguïté d'incontournable et de nécessaire : d'une part l'être parlant est confronté à l'incontournable d'un effet, qui est celui du $S^a$. Mais par ailleurs, rien ne le contraint à assumer les effets du $S^a$, bien qu'ils soient incontournables. L'éthique répond à ce malaise, en assignant aux politiques les voies d'un choix du vide. Choisir le vide, c'est là le fait central de l'éthique. Ainsi, par la voie de la nécessité de l'acte, le politique répond aux effets de l'incontournable du parlant. Mais on revient encore trop peu dire : c'est que la nécessité s'impose d'elle-même, comme déficience incontournable de l'incontournable. En sorte que l'incontournable de la division est elle-même jusqu'à un certain point la nécessité. C'est ce qui explique que l'éthique touche le réel : elle est le réel de la division par les effets du $S^a$. Chercher quels sont les effets de division du $S^a$, les répondre comme nécessité pour en déplacer l'incontournable, voilà autour de

quoi tourne le problème éthique, ou plutôt son absence de solution, puisque ce choix s'impose d'abord comme inconditionnelle. Si l'éthique est choix, il faut donc bien saisir que ceci veut dire séparation. Le choix est choix d'une séparation, i.e. d'un effet de retrait au réel du symbolique. Si l'éthique s'opère de façon de retranchement, c'est donc simplement parce que ces retranchements conditionnent la retraite au réel du symbolique dans la particularité d'une fonction éthique donnée.

La forme temporelle de ce choix de la séparation, est l'avenir, en tant que lieu de l'opération du manque comme à ~~venir~~ venir toujours. L'éthique procède de l'avenir parce que quelque chose s'est fait dans le réel, de l'ordre du manque. C'est dans la mesure où le vide manque au réel, que l'éthique se constitue comme pratique productrice de ce manque, comme à-venir d'un sujet. Et ce manque s'opère comme choix.

Qu'est-ce donc que la pulsion, sinon ce montage pratique, qui, dans le réel, opère un vide? La pulsion, c'est le montage pratique de la séparation du sujet.

On conduit le montage en tentant de cerner ce que signifie la coupure de la pulsion. La pulsion ~~est [illegible]~~ se donne dans une antinomie. ~~Elle est antinomique au~~ ouvre le corps. Ainsi, la pulsion « scopique, » est antinomique à la vision pour autant que son objet se constitue comme regard, i.e. ce qui manque à la vision. Que signifie donc ce retranchement? D'abord, que la pulsion est ablation du corps. Ce corps est retranché, nom. C'est pour autant que dans le premier pulsionnel, la cause négative qui fait le vide de la qui à cette place de sujet vient la cause négative, aux lieux où celui-ci métonymise pulsion. La pulsion négative le corps, c'est pour autant que ce vide qui fait sa la coupure du ~~suj~~ sujet. Plus radicalement, c'est pour autant que ce vide qui fait sa La pulsion est opération d'un vide qu'elle crée, que opère l'effet de retranchement comme venant à la place du corps pour y opérer l'effet de retranchement. Le regard, c'est le vide qui, à cette place, fait surgir le vide. { du sujet.

La pulsion n'opère pas l'évènement du corps, mais au contraire son abolition, et l'évènement du sujet comme abolition à la place de ce qui est aussi détruit. C'est dans la mesure où [illegible] ~~[illegible]~~ dans le corps est prédisposé à signifier la [illegible], que la pulsion entant que le manque ne peut que resurgir comme à [illegible], opère entant que le manque ne peut que ressurgir comme à [illegible], à [illegible] adressée au sujet. Aussi l'injonction de cette abolition de Sa qui y fait [illegible] un sujet. Aussi l'injonction de la cause pulsionnelle est-elle l'injonction éthique.

Que l'on ouvre [illegible] paradoxe posé à l'éthique par la jouissance. La pulsion n'est pas jouissance. Mais la jouissance ne se situe que d'une position de la pulsion. Qu'est ce donc qui fait le coeur de la position jouissante? Est-ce le sujet de l'éthique, comme on le croit? Comme le peuple lui-même chercherait à le soutenir? Il n'en est rien. La jouissance est en fait éthique, en ceci que le peuple s'y constitue comme ce qui est frappé au retour de son acte. Ce que cherche le sujet, c'est ce qui n'est pas donné à voir. Qu'est-ce donc, sinon ce qui manque au réel? C'est pour autant que dans l'acte, à quelque chose de manque est aussi opéré; que l'acte se soutient comme jouissance. La jouissance de l'acte, c'est la rencontre avec ce qui manque au réel. I.e. avec le réel du symbolique, opéré comme vide.

Le fait éthique est donc la mise en acte d'une séparation. Le jeu de cette séparation, en tant que 1 - temporalité, 2 - choix, 3 - désir de l'Autre, etc. - quant au corps, au désir de l'Autre, etc. - selon les modes du sujet, quant au corps, au désir de l'Autre, etc. est celui de la pulsion. La pulsion est le jeu d'une séparation.

Cette séparation se structure comme division des jouissances.

Mais avant de développer ce point, il nous faut poser un autre problème.

Dans notre avancée pour situer la pulsion comme ~~effet~~ opération des Sa, nous avons été amenés à donner de cette constitution une description en termes d'entraînement à l'Autre du symbolique dans l'économie du principe du plaisir. Outre les difficultés internes à cette position, nous

rencontrons alors une difficulté de principe bien plus grande : si nous disons pour qu'il n'y a pas d'Autre, comment pouvons-nous penser adéquatement que la pulsion opère à partir de l'Autre comme lieu d'une circuision où elle détache un vide ? Ainsi, la description de la pulsion en termes d'idéalisation est-elle inadéquate.

Il nous faut donc prendre un autre départ. Cette difficulté est régulatrice de la doctrine du S(a).

Nous disons que la pulsion articule un effet de relève au réel du symbolique dans le battement du S(a). Ainsi, elle est bien détachement d'un vide et opération du sujet comme ce vide.

Mais, point essentiel, ce qui s'opère dans ce détachement, c'est l'abolition de l'Autre. Dans l'acte, l'Autre est barré. I.e. que d'une part le sujet est relevé au S(a) dans le temps fort de l'incontournable du réel du symbolique, — tandis que l'Autre en tant que supposition est aboli par cette division. Ce n'est pas de ce que l'Autre existerait que le sujet jouit, mais au contraire, de ce qu'il est, dans l'opération du S(a), aboli. La jouissance n'est jouissance de l'Autre qu'autant que l'A. y est détruit. L'acte est abolition de l'Autre, et jouir d'un tel détachement relevant.

Le mouvement de la jouissance est donc double. D'une part, l'Autre est supposé au désir. Et dans cette supposition, le sujet jouit de s'opérer comme le ~~seul~~ vide qui est au cœur de l'Autre. À ce titre, la jouissance garde une dimension de supposition : c'est de l'abolition par quoi le sujet se fait ~~négatif~~ vide en venant à la place du vide, qu'il jouit, mais peut-être pas tant ~~tant~~ de l'abolition, que de la supposition de construction au désir de l'A. — Mais par ailleurs, ce qui est en cause dans une telle opération, c'est au contraire que, venant au lieu du vide à quoi il se relève comme désir de désir, le sujet s'effectue de l'abolition de l'Autre. L'Autre comme supposition est aboli dans l'acte où le sujet s'opère, nonobstant que dans cet acte, le sujet jouit de l'effet de négation en quoi consiste sa

faille opérée, i.e. de sa constitution comme désirant. Le sujet jouit d'une détermination sans cause, laquelle n'est que la structure d'une faille. Et que l'Autre soit opéré comme leurre, i.e. dans l'énonciation de son inexistence, est la face d'enterrement que cette jouissance implique.

C'est la jouissance de la rencontre. Ce qui signe dans la rencontre, c'est que l'Autre n'existe pas. De ce fait, laissant le sujet dans le retour de cette opération, seul dans la relève, jouit de cette relève en tant qu'il devient dans ce parcours. Le sujet dans la rencontre ressort tout en double, i.e. est advenu et opéré comme effet de vide pour autant que l'Autre a été faille, d'y faire défaut. La rencontre est rencontre avec le manque de l'Autre, — mais de ce fait, opération du sujet comme venir en place de ce manque. Le sujet jouit de cette ablation qui le traverse, et le laisse dans la nécessité de l'acte comme opération de vide.

Ainsi, que le parcours de la pulsion implique une réversion opérant la faille du sujet dans le retour, devient moins énigmatique. Pouvons-nous dire que l'Autre met le nouveau sujet qui conditionne comme événement d'un tel savoir un vide? Plutôt, le sujet comme effet de vide, est-il (conditionné) par le désir de l'A.? Il n'en est moins que pour autant que le désir de l'A. est ce qui est aboli comme supposition dans ce parcours. C'est bien dans la mesure où il n'y a pas ~~[illegible]~~ effet de désir de l'A., que le sujet est opéré comme vide de disparaître l'Autre du désir. Bref, le sujet signe comme vide la nouveauté du sujet dans le vide.

Comment alors, penser la nouveauté du sujet dans le retour, dans son lien avec le manque de l'A., i.e. avec le fait qu'il n'y a pas d'A.?

La chose s'annonce d'une manière fort difficile à cerner. Le nouveau, c'est le manque à la rencontre. L'Autre, en tant que, dans la rencontre, il se leurre, fait l'occasion de ce manque. Le désir de l'Autre n'est donc supposable qu'à ce titre d'être raison du manque qu'il creuse en désir, pour autant qu'il laisse là le sujet opéré du

vide. Le désir de l'A. est l'occasion du vide, — pourquoi l'Autre s'abolit.
I.e. que ce désir n'est que la condition d'un tel effet de vide, d'une telle opération d'abolition de l'Autre. Peut-on s'en tenir là ? Il y a plus sans doute, et en particulier ceci : si l'opération dont se fraie qui porte le sujet dans l'acte est contingente, et liée à la nomination qui permet le dire, — on peut poser que le désir de l'Autre est la condition qui permet qu'un tel événement advienne. Or, il ne l'indique que de la nomination. Ce qui le désir de l'A. répond : dans ce désir, une nomination est en jeu qui permet l'opération de S̶. A quelle condition, pourquoi l'incidence d'une telle nomination au cours de ce désir aussi rapport ; — c'est ce qui reste à éclaircir.

Nous ne disons donc pas dire qu'il y a un désir de l'A. mais qu'à l'occasion du rengagement d'un tel rapport ; un effet de faille est opéré qui permet au sujet de s'abolir, moyennant l'inexistence de l'A., le d. A. est la condition de l'abolition parce que l'A. n'est pas. La question reste cependant énigme de savoir pourquoi un tel rapport est ce qui permet l'opération de la faille ?

Quoi qu'il en soit, la réversion de la pulsion prend pour nous un autre sens, à partir d'une telle position de l'Autre.

— RÉVERSION et nouveau sujet : ✱

Comment en effet nous fallait-il ... le ... pour ... ? — Comme l'opération d'un sujet. Cette opération constituée en ceci

le nouveau sujet et la réversion.

— Il faut expliquer

Puis : idéalisation

— Division des jouissances.

× Division des jouissances.

× Jouissance / Autre et dire.

## ③ LA RÉVERSION DANS L'AUTRE.

Pourquoi le parcours de la pulsion est-il exigible à l'avènement d'un effet de sujet ? Pourquoi dirons-nous pensez que cette effectuation ne puisse s'opérer que d'un "nouveau sujet" ? qui serait l'Autre d'abord, — mais comme lieu ? Autrement dit, quelle nécessité constituante fait que le sujet n'advienne que de l'Autre, sinon ailleurs ~~[illegible]~~ il n'y a pas d'Autre ? Voici le chemin qu'il nous faut prendre.

Ce que la pulsion opère est l'autour d'un vide qu'elle crée dans le mon! dit. ~~[illegible]~~ Dans ce renoncement, le S^a dans son battement a opéré une faille qui est négation, création d'un vide dans ce contour du S^a. La pulsion est le montage qui actualise le jeu des S^a, en tant qu'il tient au vide. Et ce que ce contour opère, est le vide d'un effet de sujet.

Il est donc vain de demander pourquoi la pulsion opère un sujet : elle est de sa définition même, cette opération. Simplement, particularisée selon les modalités du réel où le sujet advient selon : le réel du symbolique, le désir dans sa cause, le corps comme lieu où se métonymise l'impossible du sujet, etc. La pulsion est lieu d'avènement d'un sujet parce qu'elle est opération d'une faille.

Reste à expliquer le mode de cette opération. Le processus qui porte le sujet dans l'acte à se-faire le vide qu'il était n'est en effet pas simple. Si l'opération S^a est création, la question répond de savoir ce qu'une telle création suppose dans son parcours, à opérer ce vide, mais de plus, elle exige que soit dit qu'il est le principe d'où la création peut advenir, — quand bien même ce serait pour opérer le vide. Car l'opération du vide est la plus difficile à dire.

* le polliçage de l'A. et de l'Idéal.

( Je crois qu'il faut exposer
Doctrine de la supposition. )
(Idéalisation)

—

Nous nous trouvons ainsi devant une autre aporie qui fait que dans l'acte l'Autre est supposé comme désir, tandis que d'autre part, il nous faut tenir que la garantie de l'acte, c'est l'annulation de son inexistence, et de ce fait la production S° du vide, qui est opérée. Il nous faut assumer cette aporie.

Mais ici Il nous faut remarquer pour cela la manière dont une aporie théorique est mise en jeu dans l'analyse. Une aporie ayant fait bien aporie théorique est mise en jeu dans l'analyse. Une théorie n'est pas faite nécessairement que d'être résoluble dans la pratique seule. Une théorie n'est pas faite pour résoudre les contradictions de la pratique, mais au contraire pour leur donner corps. Certaines contradictions, que la théorie ne peut pas dénouer, c'est à la pratique seule de les trancher. La théorie est faite pour éclairer ce qui manque à la pratique seule de les trancher. La théorie est faite pour éclairer ce qui manque, la pratique prenne la suite de ce qui manque, et pour permettre que de ce fait, la pratique prenne la suite de ce manque, pour en travailler la difficulté.

Or, l'aporie exposée plus haut, c'est effectivement la pratique seule que la tranche, puisqu'elle n'est rien d'autre que l'exposition du procès du transfert. Le transfert s'entend comme la pratique qui de la supposition de l'A, mène le sujet à s'opérer comme effet de vide.

La question qui se pose est alors de savoir pourquoi la supposition de l'A est nécessaire au transfert (ou au procès de la pulsion). Elle exige donc ce qu'on veut en dire ici, qu'il faut donc reprendre sous une forme simplement anatomique.

*

Si le propre du S° est l'outrepassement transfinitisant de la Chose, qui, sublimant la chose, le relève à l'élévation de l'Idéal; si d'autre part la pulsion anticipe l'opération est pulsion-instituante, — il faut dire que la pulsion anticipe l'opération du vide dans la supposition de l'Autre. L'Autre, tenu pour ~~supposé~~ ~~à l'Autre anticipé~~ Autre réalité du réel du symbolique, est l'opération du vide dans la supposition de l'Autre. Autre réalité du réel du symbolique, est l'opération d'Idéal qui, pour comme limite, permet que, de son dire-non, le transfert puisse rejoindre dans sa à la place du sujet opéré par ceux que le transfert produit, et dont l'anamnèse institue, le lieu du manque qu'il produit,

l'Autre entraîne la réalisation. S'il n'est déjà question du vide qu'en acte, i.e. pour autant que produite effectivement, si le vide se crée, c'est nécessaire à la mise en jeu du sujet dans ce parcours qui une limite transformée l'amène entraîne sa cette création, afin que le sujet puisse s'y engager selon la loi de la passion, qui est celle du désir de dormir. La passion est la voie d'inconnaissance qui, de son ambivalence, crée la place du vide qu'elle est, (et faute de quoi laquelle il n'aurait) pas eu lieu.

Par ailleurs, la nécessité de (l'Idée) (l'idéa) suppose, règle l'acte, on le trouve son effet de venir à la place de l'absence de passion de la pulsion, se particularise d'un dire-non au nom du vide. Or le vide toujours, se particularise d'un dire-non au ... du vide. Or le vide toujours, sujet n'existe que de dire-non au constitue le sujet. C'est en effet que le sujet n'existe que de dire-non au sous-raison de la division du $S^a$, et l'Idée, en tant qu'il ait posé aux effets du vide (pour autant qu'elle leur assigne [une limite]) permet que ce contour du vide soit particularisé:

Il est donc nécessaire de décrire le parcours du transfert de deux temps luttants, dont l'effectuation d'une part se fait sur le mode d'un retour, dont d'autre part le résultat est le sujet comme opéré dans l'autre.

Ceci suggère que le parcours de la pulsion (i.e. ce contour fait du vide dans l'Autre pollinatique) soit actualisé comme temps du transfert i.e. alternance luttante de suppositions idéales de limites et de suppositions d'acte fait. Le parcours pulsionnel est actualisé comme transfert i.e. alternance par quoi le sujet s'effectue de venir à la place du vide que le retour détache.

Au premier temps de ce mouvement, anticipation de l'effectuation du sujet dans l'Autre. L'Autre est le lieu des suppositions, i.e. des antici-pations de $S^a$ constitutives de l'avènement de l'acte. Pour autant que l'acte opère, l'acte soit ouvert un sujet comme divisé du $S^a$, - il est nécessité par lui que l'acte soit à partir d'un effet d'avancer (prévisions). Il ne sert d'acte possible que d'un lieu d'Un idéal qui entraîne son acte comme possible. Le transfert

désigne l'implication ~~[illegible]~~ active du sujet dans la production de cette supposition idéale. L'acte se soutient d'une inscription de S^a qui le représente comme possible, au champ de possibilité. La question que posent Kant et Descartes, selon les deux pôles des transcendantal et de l'index des raisons, est de savoir ce qu'est la méthode. L'acte est anticipé comme méthode. La méthode veut dire qu'il n'est dépendant d'un sujet que d'une loi d'anticipation ~~de~~ ~~[illegible]~~ réalisation. Mais, ce qui est plus important, c'est que cette méthode se constitue de deux versants corrélatifs : autrement dit, rejet du réel comme impossible (1). L'invention de l'acte se définit d'être forclose par ceci que cette position d'interprétant de l'Un d'une supposition, constitue le sujet comme rejet d'un tel effet, en ceci que plus rien n'est pour lui abordable du réel que selon les voies du S^a, i.e. sous le double aspect : - du réel ~~[illegible]~~ à retrouver comme constituant de sa impossible, - de la relier au réel des symboliques, est le vrai sens dit-on en propre. Cette relève au réel du symbolique, est le vrai sens de la forclusion du S^a : que l'Être par contre recèle rien aussi, si ce n'est de la jouissance et de l'acte du dire.

La nécessité de supposition (dont la raison est ~~[illegible]~~ ici encore une incidence que de l'acte qu'elle entraîne (2) (et son existence) comme celui d'une énigme) se trouve donc au registre de la supposition lorsque l'on dira ~~[illegible]~~ au droit des contraires analogues. Tant fiction qui ferait obstacle à l'~~[illegible]~~ acte, Mais la politique que cette position de l'Un n'exerce qu'en vue de l'acte, ~~[illegible]~~ son usage pratique de pour l'analyse est de savoir pourquoi, tandis que le réel qui s'en constitue la supposition du transfert autorisé, est passé sous silence.

Tel comme effet est passé sous le nom de transfert, et de ce que la psychanalyse institue

---

(1) Ce qu'a fortement souligné G. L. B. dans ———.

(2) Ce que a énoncé JDN dans ———.

sa dimension S°, i.e. la supposition, c'est la question des incidences pratiques de la position d'idéalité anticipante de l'acte.

On peut supposer que la raison d'un tel événement, c'est que les déterminations du sujet par les effets du S° restent ~~restées~~ ignorées. Or, la constitution pratique de la supposition de S° n'est opérante que de l'acte du dire. C'est par autant que le sujet s'y épuise de dire, que la supposition de S° peut être constituée comme acquise ~~et~~ anticipant sur l'acte. Il faut donc ici distinguer plusieurs aspects de la dimension des raisons qui ~~jeter~~ expliquent la dimension de la supposition :

– C'est par autant que le sujet est désireux du S° qu'il s'y épuise dans l'acte du dire.

– Mais celui-ci ne se confond pas avec l'anticipation supposante qui conditionne cet acte, et qui ne s'épuise que de ~~le~~ se supposer.

De ceci, on entrevoit un important déplacement possible de la ~~de~~ question de la supposition. On a coutume de penser que le mouvement du transfert fait consentir à supposer à l'Autre la Chose qui serait cause du désir, cette supposition anticipant évidemment sur une réalisation impossible de rien de tel. On se retrouve alors devant le très difficile problème d'avoir à rendre raison de ce savoir d'accueil tiré de la chose. C'est aussi là la question de l'ics au sens de Freud.

Renversons cette perspective et proposons : le transfert est création de S°, dont l'Autre donne la forme anticipée. Dès lors, il ne reste bien une supposition, mais est-on bien sûr que ce qui se suppose est un savoir antérieur, toujours déjà là ? Et n'est-ce plutôt la supposition ne supposant rien, du S° du transfert, comme déjà là ? Dès lors, la production de S° d'être un Autre, ne serait un réel à obtenir ? Dès lors, sans cesser de partir d'un Autre, plutôt que d'inventer, on suppose ce qu'elle a de création. Certes, le savoir du transfert on en accumule ce qu'il a de construction d'un après l'acte. Mais il ne le voit que comme construction que le savoir créé l'Autre. Il n'est dès lors plus nécessaire ni de penser que le savoir du vide. Il n'est dès lors plus nécessaire, ni de dire qu'il y a un savoir ~~de~~ ICS de la supposition sont supposé S°, S : l'a souhaité réduire l'hypothèse du savoir

inconscient (pour des raisons à élaborer ailleurs), il est possible d'avancer que la création S.a. du transfert est l'opération de S.a qui n'accomplit sa supposition dans l'Autre que d'inscrire le vide qu'une telle supposition produit.

Ce vide est dans la construction, ~~[illegible]~~ nommable comme désir — mais, pour autant que l'A. est le lieu des suppositions il est de ce fait au rien ou compte de l'A., en sorte que le désir de ce lieu de manque est dans la supposition effectué comme désir de l'Autre.

*

Si le premier temps de l'opération du procès fondamental (ou de la mise en acte du transfert) est la nécessité de supposition (où le terme de nécessité indique ce qu'elle doit à la nomination du S.s.S.), — seconde est ~~l'opération de~~ l'effectuation du sujet dans le retour de cette opération.

Ce qui dans la supposition est articulé comme désir de l'A. — i.e. ce que c'était, cela, lieu de manque du supposé; production d'un vide, — ce que [illegible] le vide lui-même. Logiquement quoi le sujet vient à rejoindre, ie se fait ce vide lui-même dans une relation à l'Autre réalité de il répond comme désir de désir, dans une relation à l'acte du dire, que la supposition ce vide opéré. Le sujet est le vide de l'acte du dire, le sujet est renvoyé à entièrement. Mais pour autant que ainsi le sujet est ainsi opéré, puisque toute réalité; c'est dans la souffrance qu'il le retranche en le faisant [illegible] comme cette opération est la coupure qui ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ se réalise le retour, être de manque. La surprise qui [illegible] de signifier ~~la souffrance~~ le sujet n'a pas d'autre enfin? que de signifier ainsi opéré.

comme effet de vide dans le manque à la rencontre de l'opération de la pulsion est-il

Pourquoi ce temps second ~~est~~ de l'opération [illegible]? Il est difficile de opéré comme nécessaire ~~au~~ au sujet (ou retour)? [illegible] que comme le dire. La raison en est sans doute que le vide ne soit opérable que comme retour des S.s.S. — Mais cette métaphore du retour, que indique-t-elle, sinon la nécessité de métaphore? C'est pour autant que le vide du réel du symbolique

est ce qui existe au monde comme réalité, ~~que~~ que la nécessité de métaphore s'y produit comme métaphore du tiers, i.e. de ce qui commande au cycle propre de récursion.

Puis par nécessité de la ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ modalisation comme retour à d'autres raisons, si c'est que le sujet vient à la place de ce cycle. Ce cycle qu'il est, et qui fait sa seule consistance, n'était pas. Mais il semble qu'il y ait nécessité que le sujet anticipe le lieu où ~~advenir comme retour~~ ~~advenir comme retour~~ Telle est la dimension éternelle comme le c'était de son opération. Telle est la dimension du retour du cycle, dans subjectivé du retour, qui le fait re-trouvaille, re-tour du cycle, dans la promesse accomplie.

Si nous devons penser que la pulsion est l'opération du sujet comme effet de code, i.e. le parcours selon le "choix" quoi même le sujet à advenir comme tel dans l'acte de dire, — il nous faut penser que la jouissance est séparation.

Qu'est-ce donc que se séparer ? Cette question n'est pas abordable frontalement, et ne s'offre d'abord à nous que dans le choix qui fait que, plus d'un discours existant, ce qui caractérise ces discours, c'est le mode de séparation que le sujet y soutient. Ceci ne veut cependant pas dire que les discours existants soient contingents : ils mettent en jeu certains effets de structure, et leur contingence n'est que secondaire.

Pour en saisir l'articulation structurale décisive, il faut nous rapporter à ceci que la jouissance est destruction de la Chose. De ce fait le sujet se situe dans la jouissance comme ce qui se sépare, de se relier à l'Autre réalisé où il s'spécifie comme désir de désir. Mais pour autant que cette relation est faite au réel du symbolique, elle n'advient que selon l'acte en tant qu'il est acte de la parole.

Il n'est pas de discours qui ne s'articule dans sa pratique, d'une part, de la contingence de l'acte du dire d'une structure. Mais, dans la mesure de la difficulté inhérente à la parole, et, de l'autre, dans celle de la difficulté d'un dire, il faut soutenir que c'est à en manquer le jeu que s'articule le lien social. Le lien social, et dont la spécialisation dominante du manquement de ce dire, nul lien ne fonde du moindre effet : i.e. le discours du maître, qu'il ne produit que selon la voie du manquement de l'acte du dire ... Qu'il ne produit que la fonction de la parole n'est pas à méconnaître justement de S1 pour que la fonction de la parole n'est pas de situer les effets de lien social à partir d'eux les

Mais ce qui nous importe ici n'est pas de situer les effets de lien social. Seulement, de désigner à partir du fait premier de du rapport à la jouissance qui divisent la jouissance à partir des lignes de clivage qui trouve sa conséquence dans la séparation.

L'absence de l'acte du dire trouve sa conséquence dans ceci que la séparation du sujet se trouve viser

à la jouissance du corps, dont l'objet (a) donne la forme la plus adéquate. Ou plus exactement, et pour mieux situer le phallus, le fait que la séparation soit l'opération abolissante du sujet a pour conséquence que cette séparation s'opère comme séparation du corps, et relie à l'autre réalité, celle qui de tout temps fut nommée Sagesse. La séparation du corps, soit le corps s'éternisant qui relie le sujet à l'ordre propre du symbole, est le dommage principal de la jouissance.

Mais ce dommage principal est-il suffisamment adéquat ; c'est ce qui fait l'enjeu de la question de savoir s'il y a une jouissance dominante. Or, il semble bien être le cas. Mais cette jouissance dominante est-elle celle du corps, c'est le second ~~...~~ difficile à élucider.

*

Il apparaît plus nécessaire de situer d'abord les effets de la ~~séparation~~ séparation dans la jouissance. Le moment principal en est l'arbitre du S(a). Ce qui du corps, est métaphoriquement semblable de porter la sagesse est obligé ou S(a) comme S(a) de la jouissance comme relié. D'une manière imminente et dont on s'expose à contre-conception, le phallus est l'opérateur principal d'une telle relation. Dans la jouissance phallique, le moment du corps à la jouissance comme séparation s'opère, tandis que le corps, alors comme tel, se divise d'une part, en jouissance du corps, et par ailleurs, en réel, i.e. comme lieu où opère l'abolition.

Le privilège de la jouissance phallique est aussi de nouer le corps à la jouissance comme relié. Mais ~~s'....~~ dans la mesure où il relève de la nécessité de la parole, il semble qu'elle s'oublie dans la jouissance du corps.

Cette jouissance phallique fait l'objet d'une difficile réflexion : pourquoi ce qu'il faudrait expliquer est ce moment premier de la séparation, la jouissance phallique, qui constitue le moment où s'oublie la séparation, devient, elle, de nécessité la jouissance ?

Ce fait conduit à une conséquence. C'est que la jouissance phallique glisse mais vers sur le versant de l'oubli que représente la jouissance du corps. La jouissance du corps donne ainsi la figure du maître. Le maître est celui qui, de la séparation dans l'acte du dire, ne veut rien savoir. Ainsi, la jouissance du corps (en tant que signifiant le refus de la séparation) devient-elle la métaphore principale de une jouissance dominante, comme réplique et fermeture de la jouissance phallique, tandis que celle-ci tourne à oublier dans le sujet ce qu'elle constitue d'acte du dire.

Mais par là, ce que l'acte du dire opère, resurgit ailleurs. Ainsi, une nécessité nulle part que la jouissance comme séparation imaginaire comme le rejeté d'une jouissance dominante que la fonction phallique représente. L'acte du dire, que portant la jouissance phallique et la séparation constitue, y est secondairement voilé par sa dominance, resurgit ailleurs, sous la métaphore du rejeté de cet tiers de la jouissance séparant acte. Telle est l'Autre jouissance.

Autre est toute jouissance. Ainsi, nul Autre réalité désigne l'opération du dire-non, ce mouvement est opération d'Autre dans comme retranché, i.e. jouissance. Mais pour autant que l'effet de séparation de la jouissance phallique s'oublie dans la jouissance du corps, la cette séparation reparaît comme Autre de cette jouissance phallique. La séparation ressort aussi à se particulariser comme choix dans la jouissance. I.e. que l'Autre jouissance fait acte. Ce choix est celui de l'acte du dire, de la parole en tant qu'elle fait acte. Il est celui de l'acte de parole. On est en effet porté à supposer par cette j.φ est fait ici prendre garde. On est en effet porté à supposer : ainsi, la JA dominante, son Autre ne saurait être que supposé : ainsi, les effets du j. serait simple supposition d'une jouissance absolue. Elle est simplement

Il n'en est rien. La JA n'est pas absolue. Pour autant que la Jφ laisse de j. la séparation de la Jφ. Ce qui fait sa renonce de [illegible]

cette jouissance des effets du JΦ dans l'écrit du dire reparaît ailleurs, comme Autre. La jouissance comme relire et séparation prend appui sur la JΦ pour en dire sa séparation. Mais cette séparation est celle du dire. Et au bout du compte, du dire – non.

Ici se résout le mystère que fût s'incarner cette JA dans la position d'une femme. Il n'y a nul lieu de supposer une J. féminine. Mais une femme se trouve avoir quelque privilège à incarner la JA, en ceci que, la mascarade lui privant du signe de l'avoir Φ, elle se trouve ainsi participer plus haut la nécessité de la parole. Celle-ci sous une triple espèce : du père comme dire-non, de l'enfant comme parole à-venir, d'une femme en tant qu'exigeant la relire de cet ignorement à quoi l'absence de manque la condamne. D'où pour elle, nécessité de la parole, précisément comme séparation.

Mais ceci ne dit rien que le jeu de la séparation porte une plus large équivoque, puisque la castration comme dire-non peut aussi le jeu est celui qui dit-non, et de ce fait, donne lieu à l'incarner.

à entendre la séparation.

Ainsi le rapport entre JΦ et JA n'est-il pas simple : ce qui est en jeu, c'est la séparation du sujet sous ses divers modes. Mais si la JΦ y fait fonction d'une dominance peut être nécessaire, dès lors le lieu de la jouissance du dire est ailleurs, comme opposition à celle-là. L'ordre de la sagesse a de tout temps désigné la jouissance de la séparation d'avec l'ordre du corps. C'est ainsi que cette sagesse est d'abord affirmée avec cette jouissance de l'Autre comme jouissance du dire.

⊙ LA JOUISSANCE DU DIRE.

Qu'est-ce donc que jouir du dire si ce n'est JA ?

En un premier sens, la JA est donc celle de la séparation comme ex-ception. dans l'Unité. I.e. de la relire

Mais nous nous trouvons ici devoir éclairer à nouveau une impasse : si l'Autre n'est pas, quel sens y a-t-il à parler de JA ?

Or, dans la mesure où, dans l'analyse, l'acte du dire [illegible] l'inexistence du V.S., n'y a-t-il pas là quoi qui ressemble au jouir de l'A., au génitif objectif ? Ne devons-nous pas penser que si l'amour [illegible] l'A., en temps l'inexistence du V.S., le jouir de l'A. ne soit cette jouissance de l'amour ?

On dit donc pas qu'il n'en est rien. La J.A., est jouir de la séparation. Elle est bien jouissance du dire, mais pas autant que dans la rencontre, l'Autre est lors inexistant. Ainsi elle est opération du sujet dans la séparation, mais comme ablation de l'A. Ce dont il est joui, c'est précisément de ce que l'A. ne soit pas. Mais par là, que le lien — nous disons comme séparation.

Le jouir du dire ne rejoint pas l'Autre : il le désuppose, l'ablate. Il fait le tour du vide que durent les sujets. Certes, il produit le sujet comme nouveau, mais ce nouveau est un nouvel effet de vide. Dans le jouir du dire, l'événement du nouveau veut dire que le sujet se destine pour la mort, i.e. pour la relève à l'éternisation du sujet. Mais c'est au contraire de ne [illegible] le dire ne s'adresse pas à quelqu'un. Le dire ne joue que comme s'adressant qu'à [illegible] qu'il s'ajoute. C'est pour autant que dans la mesure de ce dire ablation de l'Autre. C'est pour autant que dans [illegible] Autre est [illegible], qu'un tel un face de pure vide sans écho d'aucun Autre [illegible] l'approche de l'[illegible] du acte a lieu. Cet acte est dire en ce que l'approche d'un tel événement. Qui toujours fait réel acte opéré, au singulier d'un tel événement, exception, dans sa [illegible].

Le 12/7/6.

[illegible] une annexe]

Autrement dit, la jouissance du père est la scandaleuse fondation de l'éthique : jouissance an-éthique par excellence. C'est précisément de là que se justifie la belle protestation qui, enrageant de cet [illegible], [illegible] devoir justifier un monstre — pourquoi ne [illegible] : n'est-il pas <u>éthique</u> entre tout d'éliminer cette im-posture ? — Pourquoi il apparaît que l'éthique se justifie de ce que celui qui tient ce discours mettrait fin à l'imposture. — Pourquoi ce démenti [illegible] la [illegible] à la même place, à toute prétention éthique. La fonde la <u>singularité</u> justement à [illegible] de la [illegible]. Il apparaît aussi que [illegible] de la [illegible] des singularités du sujet [illegible] généalogique [illegible] fonde la singularité du sujet [illegible] l'importance que la généalogie met à jour dans la jouissance scandaleuse du père.

C'est bien là ce qui fait la fascination de Nietzsche — qui [illegible] de la généalogie, il n'y a lui, ne [illegible] : qu'un tout de la généalogie, il n'y [illegible] rien de plus que <u>le coup de force</u> d'un Maître, — n'est-ce pas là l'éclatant ? La <u>fascination</u> de N. pour le Maître, n'est [illegible] rien de plus que le mode particulier de sa fondation éthique. Qui ne peut s'accorder avec [illegible] d'imprudence que de la position ~~éthique~~ des [illegible] de N. : les [illegible].

Comment s'étonner dans ces conditions de ce que le [illegible] généalogique de N. fascine à ce point ? Qu'il y a de [illegible] dans tout sujet qui se respecte ? N., [illegible] [illegible] de la singularité par quoi un sujet se prétend à l'éthique.

---

Quant à l'éthique, l'analyse est prise dans un certain ~~[illegible]~~ discours :

Si nous supposons que l'analyse est une généalogie de l'éthique, ce à quoi il est possible de venir à partir de Nietzsche, nous aboutissons selon ce jouissance de ce qui constitue le terme de tout parcours généalogique : posons que le fait éthique ~~est posé~~ est issu d'un réel qui de quelque façon serait absolument coupé de tout fonds éthique. Communément, constitutif de la volonté de généalogie, est à ~~[illegible]~~ ravir, de Spinoza à Deleuze, dans toute perspective supposée matérialiste sur l'éthique. Ainsi chez F., le plaisir devenait le ~~[illegible]~~ seulement réel de l'idéalisation.

– Mais ceux en ce point, F. ne lâche pas une certaine corde, dont témoigne étonnamment : c'est que, si nous cherchons à saisir [illegible] – [illegible] comme moment de [illegible] l'origine du fait éthique, il nous faut le poser comme [illegible] de la démarche de [illegible] aucune éthique ... Or, l'étrangeté de la démarche de F. consiste à faire revenir comme [illegible] du refoulé le [illegible] du meurtre. – Pris là qui évoque [illegible] [illegible] avait. Il doit être [illegible], s'il – Mais pourquoi ~~[illegible]~~ ce [illegible] le meurtre avait ... il [illegible] l'éthique, état anéthique ? Ainsi F. est-il amené à [illegible] dans ce qui le constituerait, [illegible] un [illegible] même que l'[illegible], du moins dans ce qui [illegible] une exigence est pas comme ex [illegible]. – Mais plus avant encore [illegible] accomplir sa volonté, [illegible] :

Les interdits exigés par les fils, ne fut qu'à accomplir sa volonté, aux fils [illegible] qui ne cesse pas il [illegible] venir aux fils [illegible] justice entre eux. [illegible] l'état de nature, l'éthique est ainsi l'[illegible] de ~~ce~~ faire cesse à l'état de nature, la question de savoir [illegible] de cette généalogie. D'où par un renversement, la question [illegible] la généalogie nous délivrerait de la loi ? Mais n'est-il pas clair que celle de Nietzsche ? n'est pas l'intention de F. ? Pourquoi de celle de Nietzsche ? Et qu'en ne [illegible] pas réjouissement. Et qu'il ne Ajoutons bien sûr que réjouissance n'est pas seulement, quand il est celle-ci d'aucune réjouissance, que [illegible] seulement [illegible] n'est pas [illegible] tout à fait clair (c'est bien le but de F.), que le refoulement [illegible] que d'un certain [illegible] – à que

c'est la jouissance du père est le scandale fondateur de l'éthique : Anéthique.

D'où : ouvrages au [illegible] etc –

f. n'limite pas sa mesure comme celles du père. Le refoulement satisfait-il la loi du père : il amène la jouissance du sujet, à la différence de la rejeuner, qui ne peut tout au plus que la rencontrer.

Que la généalogie freudienne soit dès lors tout à fait divisée de celle de N., voilà qui est clair, puisqu'elle ne procède à y regarder de rien d'autre que de nos amours de l'amour du père. Étrange dessein de celui qui se dérobe à être tué ! N'est-ce pas là l'exigence insoluble du seul désir qui soit compatible au père, soit la colonne de vent où s'annonce la question du fils, avec son amour ? Que Sophocle ~~ne~~ renomme pour que la cité … pendant en autre sens que … qui ne peut être celle de sa … de d'abnégation, jusqu'à question qui …

réparation.

Ces préliminaires n'ont de sens que d'amener ce qui suit : … nécessaire la perspective analytique sur l'éthique est prise dans un cercle vicieux, inversement, il Si un procès de l'éthique est la ~~déjà~~ prétention, que ce procès est déjà de l'ordre ne peut sans silence excéder plus outre ; que ce procès … le cercle des raisons. de l'éthique. On pourrait alors objecter … raisonnant :

Mais cette objection ~~…~~ … qui sait bien … n'empêche pas que

Que l'analyse cherche ce qui fonde l'éthique, qui ne se l'éthique soit un fait. Il y a un réel propre de l'éthique. L'éthique n'est pas de l'ordre de laisse réduire par aucune généalogie. l'idéal, mais de l'inconditionnelle : réelle.

Il résulte donc tout à fait … d'interroger si l'analyse met en jeu. Il ressort, sur le procès des ~~…~~ concepts qu'elle met en jeu, deux ordres de raisons distincts : peut une éthique, et selon deux ordres … faut inversement dire,

~~Que les concepts de l'analyse~~ pratique éthique

— Que l'analyse est une pratique éthique, soit du réel de l'éthique.

— mais que les faits qu'elle articule sont du réel de l'éthique. Ce n'est pas seulement que l'éthique Ainsi de la fonction phallique. Ce n'est pas seulement … Plus radicalement, le est à prendre en compte l'existence de cette fonction. Une éthique phallus est l'organe de l'éthique.

s'actualise en organes, qui ne sont de consistance que de leur existence au manque qui est l'être pendant – les choses n'ont d'ailleurs appel. : elle est son opération. Et cette opération est celle d'un vide existant comme ~~[illegible]~~ répétition créatrice.

Ceci toutefois ne se clôt pas si simplement, que nous ne voyons à affronter alors le problème théologique des incompossibles : si l'éthique est largement au vide, – toutes créations y sont-elles compatibles, voire adéquates ?

Le problème éthique n'est jamais extatique de loi : du fait d'un choix incontournable, i.e. d'une prise du sujet dans l'incontournable de ce choix, telle ~~que~~ l'indignation de ce qui se refuse à opérer un vide qui qu'il y ait en relève les effets.

Ainsi, non ~~[illegible]~~ seulement l'éthique procède de la décision, mais elle est elle-même décision dans le choix. Et ce choix est un choix forcé ? Il convient ~~[illegible]~~ de souligner que cette décision de l'éthique n'est pas moins réelle que le fait qu'elle procède de la décision.

Ce qui nous mène alors à une série de problèmes rencontrés ici. Qui donc y fait choix ?

– Si la décision dans l'éthique est réelle, quoi en donc y fait choix ? L'éthique est ~~[illegible]~~ relative au discours. D'où la nécessité d'introduire le terme de discours. Mais ceci souligne que, si l'éthique est réelle, le sujet est pris dans une éthique, avant tout en discours, qui est lui, même une éthique en acte. Mais ceci souligne que, si l'éthique est réelle, le sujet est pris dans un choix personnel. Dès lors on est à l'actualiser au mieux, i.e. en suivant sa conséquence.

Plus déterminant est toutefois une autre question : toute éthique procédant déjà de l'éthique, est-elle une autre ? On aura remarqué que cette question n'en est que plus radicalement comme constituée. Mais il n'en est pas moins que la valeur de l'éthique, est historiquement assurée. L'éthique vaut pour autant qu'elle, remarquable qu'elle était être tranchée : l'éthique vaut pour autant que change de la valeur. Mais la pratique se constitue ainsi comme valeur est réelle : et il s'agit de savoir pourquoi ce réel nous est donné par l'accumulation de la plus-value. La plus-value

c'est le réel de l'éthique.

Ceci vient naturellement à nous, un certain forçage qui ne veut que questionner ainsi : pourquoi le choix dans l'éthique a-t-il été historiquement tranché comme le fait du Maître ? Autrement dit, pourquoi s'institue-t-il, de la nécessité du discours dans l'éthique, une éthique dominante, i.e. l'accumulation de la plus-value comme mieux-valoir pour l'être parlant ? Si nous devons penser qu'il y a discours fait de structure qui ne sont pas d'histoire, quel est-il ?

Que la plus-value soit lue comme telle une fonction éthique (ou mieux : l'éthique, c'est le réel), se désigne dans ceci qu'elle autorise à dominer. Il y a une éthique dominante.

Le fait crucial, d'une éthique dominante, i.e. d'une éthique qui est pour tout sujet, celle du mieux-valoir, contre ce qui est à entamer. Qu'est-ce qui, dans le fait du Maître, est adéquat à produire l'être parlant comme désir ? On a y fait obstacle ?

Il nous faut ici suspendre cette question pour remarquer qu'il y a d'Autres éthiques. ~~[illegible]~~ Le fait que l'éthique soit séparation se particularise dans l'existence d'une éthique de la séparation. Cette séparation se fait d'avec l'éthique dominante.

Mais leur entrelacement est loin d'être simple, si l'on veut bien penser qu'une éthique particulière ne fait que particulariser un versant de l'éthique dans le choix forcé à quoi condamne l'insistance des désirs.

L'éthique en tant qu'elle procède de la séparation, trouve sa forme la plus ancienne dans la religion. C'est dire qu'elle est corrélative du fait du lien social, ce qui se dira ~~plus~~ ailleurs. Mais encore, le lien qu'elle produit se nomme ingénus, par-delà les liens.

L'éthique de l'analyse tente de ~~[illegible]~~ faire advenir le sujet comme désir, i.e. relevé à cet effet de vide qu'ouvre l'acte du dire, selon les chemins de l'amour.

✻

Quoi donc de l'éthique dominante ? — Elle est le lien social. Partons de ceci que, si l'être parlant ne se soutient de l'incontournable de sa division que dans l'avènement d'un dire-non contingent, la carence de ce dire-non prolonge le déni de division.

Le fait du Maître en somme, quel est-il donc, sinon qu'en ne moins ne se donner de la voix ? Le fait de l'accumulation du $S_1$ qui constitue le discours du Maître veut donc dire que l'être parlant ne se trouve en lien social qu'à la mesure de sa démission à risquer un dire-non. — Et au reste — comment l'inventerait-il, s'il ne s'invente pas de soi-même, mais exige transmission ? Le Maître est celui qui s'autorise du dire-non pour ériger l'interdit qui prolonge (en répondant de) ~~prolonge~~ imposture l'égarement du parlêtre.

Il apparaît que le lien social n'existe que du refus du dire-non : c'est la définition de la forclusion.

Mais le dire même négation ne se laisse valider simultanément. Qu'un être parlant existe suffit à faire consistance de sa souffrance. La religion, est la pratique où se recueille le nom du dire-non à quoi le parlêtre ne saurait ne pas se dérober. C'est en quoi elle fait obstacle au lien social, fût-ce agrégeant encore. Mais c'est justement là le privilège du parlêtre, sa consistance. La religion n'existe que pour autant que le parlêtre ne saurait ne pas inventer le vide. C'est pourquoi le lien d'un homme et d'une femme est de tout temps dit sacré : parce que dans ce lien s'origine quelque chose qui est précisément le dire-non à quoi un sujet part dans sa particularité sexuée. Qu'il y ait quelque chose comme un Nom du père qui ne soit pas l'imposture de tout Maître, voilà le privilège du religieux.

— Naturellement, nous rencontrons d'autres pratiques. Que d'autres opèrent le parlêtre plus adéquatement, à un dire-non advenant, qui dans le discours analytique, ~~sujet~~ monde sujet, ~~ce~~ est ce qui consiste en particulier

que, dans ce dire - non disparaissant qui laisse le parlêtre devant la nécessité du dire, — en lui ~~est~~ offrant le lieu où une telle pratique puisse être exercée, malgré sa rareté.

Que l'analyste dise - non, telle est la raison de sa neutralité : non-entendu, au lien social. L'analyste dit non à l'imposture du maître, il laisse prendre dans le vide ouvert par ce dire - non, la matrice sans nom du sujet. En sorte que les voies du dire prennent à l'occasion forger ce change, selon la mesure que leur inexistence pensées et les sujets qu'il affecte, lui permettent.

Le 10/2/76

1 – LE TRAIT D'ESPRIT ET CE QUI L'AFFECTE.

On s'interroge sur ce qui, dans le trait d'esprit, satisfait.

Le sujet, dans le malaise qui est le sien, n'aurait d'autre ressource de le tourner que de le bien-dire. Tourner, veut donc dire ici non seulement de le différer, mais plus encore, d'en assurer l'insistance dans le type. – Mais alors, est-il certain que le malaise soit différé, et pourquoi pas plutôt opéré de ce dire ?

Quoi qu'il en soit, la structure essentielle du trait d'esprit, c'est le rire qui accueille dans l'Autre. Par quoi le sujet reçoit de l'Autre cette satisfaction d'être reconnu. Le trait d'esprit suscite donc l'interrogation sur le code par les usages de l'Autre, de quoi qui y ferait nouveauté.

Mais cette théorie présente de grandes difficultés. Elle suppose en particulier que ce (soit) la reconnaissance de l'Autre qui (ressorte) décisive de l'incidence du trait d'esprit. De plus, elle suppose que ce serait l'invention dans le code qui surgit disjonction. – Mais s'il en était ainsi, pourquoi y aurait-il rire ? Ce qui est du code, ne fait pas rire. Ne fait rire que ce qui au code, le trait d'esprit manque au code qu'il suspend.

C'est donc pour autant que le trait d'esprit est création d'un nouveau qui, au code, échappe, mérite le rire : parce qu'il est retour au lieu d'un savoir déjà-là, je. Ainsi, le trait d'esprit ne tient pas retour au lieu d'un savoir déjà-là, et c'est la mesure de sa création d'un savoir jamais-ouï, et c'est la différence qu'il crée, qui provoque le rire. La nouveauté absolue, de la différence pure qu'il crée, qui provoque le rire. Est-ce bien ce qui reconnaît ? La nouveauté absolue, de la différence, de l'Autre ? Est-ce bien ce qui reconnaît ? La satisfaction qui le retire

Mais alors quoi de l'Autre ? est-ce celle de ce satisfaire-ci qui le retire jouissance qui revient au sujet, est-ce caractérisé de sa conjonction dans l'Autre ?

Ce n'est pas plus certain. Si le trait d'esprit se caractérise de ce qu'il se soustrait au code ? Ce n'est-ce pas plutôt de ce qu'il se soustrait au code par la vérité absolue, ne serait-ce pas plutôt de ce qu'il se soustrait au code par la Et surtout à l'Autre ?

La jouissance de l'esprit n'est pas dans l'invention dans le code par la <u>l'isolation de l'Autre</u> que marque de l'Autre. Elle est au contraire celle de l'isolation de l'Autre que le trait d'esprit réalise. Ce que le trait d'esprit opère, c'est la destitution de tout code, et avec lui de l'Autre. Tout trait d'esprit est une destruction en acte <u>qu'il n'y a pas de l'Autre</u>.

Ainsi, lors même que le bien-dire de l'esprit fasse surgir l'Autre, — il l'abolit, le désuppose. Bref, le trait d'esprit, comme création absolue de la langue comme champ de la création de l'acte de parole, — le trait d'esprit est ~~[illegible]~~ destructionniste dans son fond. Ce qui s'opère dans la trouvaille du bien-dire, c'est précisément l'opération d'un effet de vide, i.e. de non-sens. Ce n'est pas que là l'Autre surgirait, serait, reconnaîtrait le sujet. C'est pour autant au contraire que le sujet, dans le trait d'esprit, s'opère comme abolition, et destruction dans la relève, que d'une part, l'Autre est désupposé, et que de ce fait, le sujet jouit de cette destruction néantisante.

Le rire qui accueille le trait d'esprit, ne provient pas de la reconnaissance, c'est la destruction de toute reconnaissance. Ce qui au contraire le suscite, c'est la rencontre du sujet avec la pareille. Le rire ne fait que témoigner de la destruction qui abolit toute chose. Le rire est l'éclat d'un monde qui se lie, et dont le sujet se relève comme l'aboli, dans la relève que le [illegible] à tout discours constitué. Le trait d'esprit dit non à tout discours constituant à l'Autre réalité.

Le trait d'esprit ne produit donc aucune ~~[illegible]~~ invocation dans un vide qui d'ailleurs, n'existe pas. Si le sujet s'opère du S(a), i.e. comme le vide n'a nulle existence, s'opère de l'acte du dire, quelque chose comme un vide. Il n'y a de ce fait que la langue (1), i.e. le bien stratifié (2) ~~[illegible]~~, malgré les actes des inventions de S(a) qui ont, dans une histoire particulière, [illegible] ainsi comme communauté de dire ~~[illegible]~~ creusent le vide de ce qui se constitue ainsi comme communauté de dire ~~[illegible]~~ d'une logique. Elle est la langue exclut l'existence d'un vide creusé d'une logique. Elle est la langue exclut l'existence d'un vide; des sujets s'y opèrent comme vides, la série des effets de non-sens par quoi des sujets s'y opèrent, qui est d'opérer la série des effets de non-sens par quoi des sujets s'opèrent comme vide, en ceci conforme à la structure du fait de culture, qui est d'opérer la série des effets de non-sens par quoi la langue est production au coup par coup de tels effets de vide. La langue est productrice. C'est parce que l'Être parlant est de vide, dans leur contingence productive. C'est parce que l'Être parlant est effet de création, que rien ne l'attendait pas assurance d'une logique qui l'accueillerait. On montrera ailleurs que cette conception doit prendre dans

(1) Cf JAM. ———, et JCM.
(2) Je veux dire au sens d'un dépôt alluvionnaire.

la logique elle-même, et que la structure formelle de la logique ne peut être définie que selon des raisons essentiellement poétiques (au sens où on l'a entendu jusqu'ici). Le métalangage, l'identité de l'écriture, l'exclusion de la contradiction, etc., sont des fonctions poétiques, dont le lien d'instau-rationnement sera à dériver (1).

*

Dès lors de tout ceci, ne devons-nous pas déduire un renversement de perspective sur le problème de l'existence de l'Autre, et de la dimension de la reconnaissance? Si l'Autre n'existe pas, il ne saurait y avoir nulle reconnaissance. On dira alors, que faut-il entendre par là? De quoi sinon de qui, y a-t-il reconnaissance [Réponse : du réel. Adieu.] ?

Mais alors, quelle est donc l'incidence de l'Autre dans l'acte du désir? Si nous devons devant le fait du transfert, prendre acte de cette position de l'Autre en quoi il consiste, comment en réduire l'incidence, penser une telle abolition?

Comment enfin, remarque le désir peut-il être le désir de l'Autre?

2 - DE L'AUTRE, QU'IL N'EXISTE PAS.

Il est remarquable que l'Autre soit absent de la théologie grecque. Le dieu meurt sans cesse. Il est aussi notable de ce fait que l'Autre (l'Éthos humain) soit une invention d'une théologie de l'Homme, essentiellement existentialiste.

Ce que nous venons en effet d'établir tout au long de notre parcours, c'est que la perspective créationniste en l'Être pulsant exclut l'existence de l'Autre.

Ceci ne nous incite-t-il pas à penser que précisément, l'Autre n'est l'Autre. L'Autre n'est possible que du créationnisme appelé que dans une telle perspective? même, — précisément en tant qu'il manque.

Dans la mesure où la fonction de la création est l'opérateur du dieu

(1) On se référera là-dessus au Sém. IX de J. L.

effet décisif, elle introduit le manque dans le réel. Emprunter à Platon d'avoir introduit la fonction du manque sous la forme de l'Idée, est comme aberration de la pensée ~~contemporaine~~ de notre époque. Ne sait-on pas en outre que Platon, en accord avec la théologie grecque, exclut absolument l'inexistence du manque (1) ? — Il est vrai qu'il lui reconnaît lieu pour une part, et ceci est la nescience de Socrate. La nescience de Socrate, que Platon s'est efforcé en vain de penser, c'est la fonction d'un manque, sous la forme de la relation dialectique à l'Autre réalité. Ce qu'on appelle métaphysique est le résidu de ce manquement platonicien à introduire le manque dans l'historicité qu'il transfère. Rien qui en témoigne mieux que sa fermeture aristotélicienne.

Ainsi, ce n'est pas de l'hellénisme grec que le manque nous vient, ~~ma~~ mais d'un lieu où la création peut s'adresser à son créateur comme à un Tu (pour être à son image) : sont sous cette espèce de l'Autre que paradoxalement, cette perspective exclut pourtant d'emblée.

Nous nous trouvons ainsi devant cette croix, d'ironie insoluble : comment l'inexistence de l'Autre est appelée de toute nécessité dans la perspective qui l'exclut pourtant ~~le plus~~ radicalement. Ce paradoxe est celui dont l'analyse lucide, pour autant que, n'étant que bâtie du dire, il lui faut rendre compte du sujet en termes de création de $S^a$.

Nous résumerons par anticipation la solution de ce paradoxe en énonçant que : l'Autre est un supposé de la création de $S^a$, laquelle n'opère de le désupposer.

Qu'est-ce donc qui, dans l'exercice du philosophe au $S^a$, appelle pour ~~lui l'exigence~~ lui la constitution de telles suppositions ? Quelle est la structure pathique de la supposition ?

*

(1) Qu'on lise au moins le Parménide, et ce que Platon y rapporte de l'ignorance des Dieux pour l'homme. De même, Métaphysique Λ.

L'AUTRE — (SUITE)

L'Autre donc, paradoxe du [illegible]. Cet Autre n'est pas de ce fait le
Dieu impassible d'Aristote : il est manque, et à deux niveaux ; il est toute
passion. Il est le Tu ~~[illegible]~~ inaccessible aux Grecs "foncièrement homosexuels" (1),
auquel on s'adresse. C'est ce qui fait que, si la fonction du désir a pu être
pensée à la lumière de l'hellénisme grec par Platon, l'amour reste exclu de ce champ.
Il n'est accessible que moyennant la position de ce Tu en tant qu'il peut
manquer. Non seulement en effet l'Autre manque en ce qu'il n'existe pas,
mais de plus, pour autant que le support de la passion lui donne consistance,
la passion de l'Autre le fait être le manque. — Un dieu frappé de manque :
[illegible] l'impensable de l'hellénisme ~~que~~ grec, et que le judaïsme ~~donc~~ intro-
duit, non sans que la philosophie des [illegible] se définisse de textes ~~sur~~ l'effa-
cement de ce scandale. Ainsi, ~~le manque~~ le fait que l'Autre n'existe [illegible], autrement dit,
pas a-t-il pour conséquence qu'il n'y a pas d'Autre de l'Autre, [illegible]
qu'il y a l'Autre réel. L'existence de l'Autre réel est une conséquence de
l'inexistence d'un Autre du symbole, ~~qui~~ point crucial de la pratique analy-
tique.

Que cet Autre en tant qu'il manque (avec l'ambiguïté que l'on sait) soit passion et passion de l'amour, [illegible] pas encore la colère, s'expli-
que mieux si nous évoquons comme nous l'avons déjà fait, que la colère
est la passion du vide. Une analyse qui ne tiendrait pas le point de colère
du sujet en tant qu'il tient au rien ! de fait, n'aurait aucun sens. Ce qui
le sens du transfert, cet actualisation de cette passion du rien ! Ce qui
reste voilé dans le ~~[illegible]~~ Banquet de Platon, où les choses en restent à la
perspective comique sur la passion : celle du désir.

L'Autre, donc, est passion du vide. Ceci veut dire qu'il est représen-
table comme ce qui [illegible] le vide comme le cœur de la roue de sa
passion, celle où étant le monde. Le monde comme tel, la [illegible]
[illegible] le [illegible] qui en
imaginaires de la réflexion, c'est ici encore [illegible], c'est qu'elle abolit
donne la structure : si cette réflexion incendie le monde, c'est qu'elle crée, ce qui ici
en son centre un vide qu'elle crée,

(1) T. h.

encore l'horizon que laisse entrevoir autant qu'il ne peut se départir de penser que le monde soit fini. Mais que le sens du monde soit un vide, voilà ce qui lui confère une autre consistance, de n'être plus que la mise de la parole.

L'Autre comme colère, est ce vide lui-même, ou soi-disant comme tel. Et ce qu'il aie de se faire à son image, n'est pas une réplique au sens de la mimesis platonicienne, mais au contraire un effet de vide. Qui s'entend dans la parole de Dieu : ~~[illegible]~~ des *[illegible]* n'entend dans la colère qui anime cette parole et qui fait des lieux de l'homme ce contre de la colère qui est la conséquence image de création ? Le paradoxe de la colère que est la [illegible] de création de Dieu ne se justifie que de sa colère veut dire que réellement, la création de Dieu ne se justifie que de sa colère et la sortie à [illegible] hors de soi. ~~Il~~ Et l'homme en tant que colère est l'ouvrage d'une bon dessin de Dieu. Le vrai sens de l'h. th. n'est donc pas celui d'une exemplarité de l'Idée, mais de la création du semblable comme lieu de la haine impliquée dans le dialogue. Il n'est de dialogue que de la question de la haine qui justifie le fait de la création. La création est le lieu de la haine, que la créature ne ~~laisse~~ que pour en être l'effet. Tu auquel on réduira le lieu de la haine, que la différence radicale qu'il y a là-dessus ? Qui se trouve vraiment la différence radicale qu'il y a lieu de la copie ? Qui se donne comme la cause de la création, à l'exemplarité de l'homme dans la théologie, ne sont que ceux de l'homme ne savent rien de l'homme, tout long de l'homme et que si les Dieux ne savent rien au contraire, tout long de l'homme quelque ~~[illegible]~~ le Dieu les sait au contraire. Changeait sans pour se quelque, et qui ici, l'ignorance dans le créationnisme, et qui ici, l'ignorance transformer en sujet de la colère ?

l'Autre en tant qu'il est ~~[illegible]~~ le devenant au monde.

6 Tu auquel ~~on~~ se réduire est ~~[illegible]~~ l'Autre en tant qu'il est justifiable ~~[illegible]~~ famille / le monde complet. manque, i.e. en tant que ~~[illegible]~~ par ce qu'il manque, pourrait-on, la deçà. L'Autre est cause de la création par ce qu'il manque, pourrait-on dire-nous ! qui création est l'effet de sa colère, et cette création est donc un dire-nous ! qui refoule la création dans les dessous de la genèse. La création est-elle-même le lieu de la genèse comme consistance de ce sujet, ce que désigne la *pulsion*. ~~[illegible]~~ dans l'Autre supposé. La pulsion est l'organe de ce sujet opéré par le dire-non ~~[illegible]~~ en tant qu'il signifie ~~[illegible]~~ le sujet, et Elle est le montage de la colère au corps,

le lieu d'articulation ~~de la pulsion vers~~ du dire - manque l'Autre persistant à la relation du sujet, est le lieu pulsionnel, en tant qu'il fait "zone érogène", lieu de fixation, i.e. remémoration interrogeante sur la relation inaugurale. La "zone érogène" est le plexus de l'Être, où frappe le dire - non qui le marque.

Qu'est-ce donc que le Tu, et quelle est sa structure d'êtres manquants ? On ne le dirons encore ici, on établit, on posera relative à son articulation. Ce qu'il faut dire, c'est que le Tu ne s'adresse qu'à un être parlant, ou supposé tel. Ceci s'explique, si le Dieu juif est, pour cause, celui qui parle, - les ~~Des~~ Dieux grecs soient muets. C'est bien ce qu'a souligné Borges. Aussi peut-il leur ravir de la parole, puisqu'en rien de leur manque ? Dès lors, ils ne savaient rien dire, faute du pouvoir de la nomination. C'est ici que Socrate faille le discours grec, en introduisant l'inflexion du déplacement de son Qu'est-ce qui ? Puisqu'il ne le pose que sur le mode d'un ne-pas-savoir, c'est là ce qui l'y mette, faute que cette absence de savoir le guérisse ~~faute~~ posée [ou principe du manque]

Que le Tu soit ~~C'est~~ l'adresse du parlêtre, cela acquiert dans le rapport à l'Autre échappe toute visée de réminiscence. L'Autre ne sait pas tout, le lieu d'un savoir que d'un manque, dont il n'est rapport savoir quelque chose qu'il ne seul lieu de signifiants comme désirant. Que l'Autre soit ~~X~~ désirant, est bien ce qui le parle, mais le désir rapport de tout savoir. Ce n'est, par ce désir, que cause de la passion dont sa création fait l'effet. La passion du sujet n'accueille l'Autre du manque que sur le mode de la liaison entre ~~[illegible]~~ la cause de la création. Devient tout rapport à l'Autre se justifie le sujet s'aliénant ~~[illegible]~~ dire non ! du père.

Mais plus radicalement, si le Tu est l'adresse du parlêtre, ceci tient à ce que l'aliénation point de sa signation. C'est dans la mesure où l'effet dans ~~[illegible]~~ le réel du symbolique, i.e. à l'extérieur du Dieu est situé ~~[illegible]~~ au réel du symbolique, que le Tu, qui est le lieu de ce même jouir de la signation aboutissante, par le Tu, fait l'adresse du sujet. Le sujet s'adresse à l'Autre du réel du symbolique, pour autant que cet Autre incarne le lieu de la comme à un Tu, relève au réel du symbolique.

Cette jouissance de la séparation, où l'Autre est le lieu d'un manque qui est le sujet lui-même, fait la raison du privilège du sexuel dans les raisons de la passion. Le sexuel est le lieu du refoulé en ceci que cette jouissance est le plus éminemment frappée du manque, parce qu'il signifie de l'à-venir. Si le sexuel désigne le lieu de l'à-venir du désir, il le représente comme un pas-encore advenu, et un pas-encore donne la raison de l'énigme du sujet. Pour autant que le sujet est absolument sans raison, et que cette absence fait sa question, le sexuel en tant que cause de son [illegible] ment comme contingent, devient par après le lieu de [illegible] de cette instance. Corrélativement, la « différence » sexuelle est élevée à signifiant, pour autant que l'Autre est appelé dans la fixer ce qui manque au sujet, pour autant que l'Autre devient le lieu du manque. L'Autre devient supposition et construction, le lieu du manque non pas tant ainsi la [illegible] que signifie [illegible] de la fonction phallique. l'autre sexe que l'Autre du « sexuel », i.e. de la fonction phallique.

Cet Autre en tant qu'il manque nous indique également à quel point distincts sont l'un de l'Autre l'amour et l'enthousiasme. La fonction de l'Idéal, l'enthousiasme ne ressortissant que de la perspective d'un désir de l'Idéal. Il en va différemment dans l'amour, où l'Idéal est l'emprunt de la passion qu'il incarne. C'est parce que si lors l'Autre n'est aimé que de la passion de ce manque que tant que l'Autre est passion, qu'il y a amour de ce manque que [illegible] c'est que la haine est le fond [illegible] une autre [illegible] nécessaire, c'est que cet amour ne peut que se profiler fond de l'être. En effet, ce qui demeure cet amour ne peut expliquer le fait de c'est que l'Autre étant cerné, seule la haine peut expliquer « l'ambivalence ».

Telle est la raison de l'ambivalence : l'Autre en tant qu'il manque soit la se [illegible].

Mais chose étrange, que l'Autre en tant qu'il est inadéquat à nous rendre raison de l'amour, nous indique aussi en quoi il est inadéquat. C'est pourquoi la raison du désir, en tant qu'il suppose l'Autre. C'est pourquoi la supposition, ne peut être dialectique du transfert en tant que trajet de la supposition. En effet, le donné que relève les voies du discours grec du Banquet. En effet, le manque de l'Autre le suppose encore comme passion. La passion du sujet donne réponse au Tu de l'amour, mais de la haine.

Or, le discours que, par son homosexualité, ne suppose rien de tel, et ne suppose à l'impossible de l'Autre qu'un objet. Uniquement que, l'Autre n'y trouve pas [illegible] d'ailleurs, et ce que le discours apporte-t-il de la fixation du sujet, i.e. d'effet de désupposition de l'Autre, n'y éclate que mieux de l'arrêt devant la merveille, réduite à une parfaite absence de l'Autre au sein de l'Impossible, ici du nom de Socrate, qui est pourtant seule à pou-

Corrélativement, la perspective [illegible], qui est pourtant seule à pouvoir livrer la ressource structurale de la supposition de l'Autre, introduit d'engager [illegible] l'accès à sa désupposition en ceci que représente la liaison d'arrêt du désirant pur. C'est ainsi que l'homosexualité, quoique donne la raison suffisante du transfert, et du discours analytique, par ceci même qu'il élimine l'Autre, en le réduisant à la forme comique d'une "merveille", i.e. à la dérision du fétiche.

L'innovation de l'[illegible], elle qui porte vers l'Impossible la ressource suffisante du transfert, que ce du Bien, donne dans la ressource que l'on croit. Que l'Autre soit donc [illegible] tout l'amour que l'on [illegible]. Une certaine impossibilité [illegible], est peut-être ce que l'analyse [illegible] de l'amour, ~~du~~ ~~[illegible]~~ inhérente ~~du~~ au désirant, donne la voix résultant de l'au-delà ~~de~~ ~~[illegible]~~ dans son discours sur l'amour. La ressource de la [illegible] de l'analyse dans ses moyens, la question revient à ne pas [illegible] du comique de ses fins. restant [illegible] comme son impuissance,

L'Autre donc, n'existe pas. Il est un supposé. Ou plutôt, le lieu de condensation des suppositions de savoir. Il se pose donc deux questions :

– Quelle nécessité y a-t-il pour le sujet, à supposer ? Qu'est-ce que supposer ?

– Pourquoi la condensation des suppositions s'incarne-t-elle en l'Autre ? pourquoi est Autre ~~[illegible]~~ fait suite une autre :

A ces deux questions ~~[illegible]~~ est-il supposable comme désir ?

La question est à traduire à répondre d'ailleurs que de la perspective générale [illegible]

ici antinomie. Mais ce qu'il faut dire c'est que :

- Si l'acte est l'[illegible], dérivé du $S_0$-, l'opération de l'action de
machine ne s'effectue que d'une contradiction $S_0$-, dont la structure d'antinomie
contrariant de son effet de acte se désigne dans sa modalité temporelle : d'anticipation-
Une telle contradiction de $S_0$ (l'idée kantienne) anticipe sur l'acte, son effectua-
tion. Qu'est-ce que telle nécessité d'anticiper sur l'acte dans l'antinomie du $S_0$-, est
la chose difficile à penser. On vient d'en donner ici le redoublement de structure.
Mais il faut en dire peut être rien de sa dimension de sujet. Il y a
un cercle du [illegible]. Le problème est de savoir où au lieu de ce cercle donne
le point de l'affaire. Ce n'est que Kant ~~adopte~~, refuse, n'est pas [illegible]
C'est de refuser cette nécessité à la pratique
moments. C'est [illegible], c'est l'ensemble
Pas d'acte hors de son effectuation. [illegible] Kant répond que
de l'acte. Mais d'où vient la nécessité d'effectuer, qui est de droit, dans
le sujet se trouve ici pris dans une alternative, qui est de savoir ou [illegible] - rien
l'absence d'acte, refusé comme objet, voire de [illegible] expérience
se dérober à lui. Faut-il lui donner raison ? chose étrange, ce que l'expérience
analytique enseignerait plutôt, c'est que l'[illegible] l'acte, bien loin de relever
le sujet à la satisfaction de l'idéal, le disposerait bien plutôt dans cette
affectation même. En sorte qu'il n'est pas certain que les raisons de Kant
soit valable. l'absence d'acte, c'est l'angoisse.
Mais une chose est certaine, c'est que [illegible], et manquant.
L'angoisse est le signe de l'acte en tant qu'incontournable
C'est à ce titre qu'elle est le signe d'un réel.
C'est à ce titre qu'elle est le signe que l'acte soit résolution de l'objet, -
Faut-il conclure avec Kant que l'acte fait alternative
jusqu'il y mène bien plutôt, au moins dire tôt que l'acte [illegible] politique à
à l'incontournable du politique, ou l'accomplissement. L'acte politique [illegible]
régime comme tel, i.e. dans l'acte de dire. L'angoisse donne un de
rigueur (le plus radical au lieu du réel), de ce statut du politique, de régime
comme acte de dire, i.e. conséquent relève à l'Antinomie du réel de
symbolique.

Ceci nous porte à éclairer la modalité subjective de l'acte : elle tient dans la précipitation. L'acte n'existe que de son anticipation. Pas d'acte qui ne soit dans une hâte qui autorise sur le réel quel qu'il soit comme conquise.

Dès lors, la modalité subjective de la supposition s'indique elle même comme : idéalité visant à l'idéal, voile jeté du désir de dormir. Mais lui [illegible] comme alors par sa résonance de structure, qui est précisément autre.

Quant à ces modalités subjectives de la supposition de $S^a$, i.e. de l'anticipation idéale de l'acte dans les constructions $S^a$, elles nous manifestent que, le désir de dormir est la forme suprême de la création. L'acte comporte le défaut primordial de la découverte, et la hâte est le [illegible] jeté sur le défaut primordial de la découverte, c'est ce qui l'acte répond comme opéré d'un découllé, aux titres de représentant de la Censure primordiale, [illegible] qui se fait voir aussi dans l'oubli, aux titres de représentant de la rose qui de ce fait rend aussi dans l'oubli, la décision vient voiler le représentation. Le désir non changeant de l'acte, c'est pourquoi le N d I est la non-raison de l'acte. Ce fonds primordial du non-raison de l'acte, le sujet dans un sommeil des [illegible] fonction d'oubli qui plonge le sujet dans un sommeil des discursions. Tout acte, est ici entreprise, le N d P est le passage du dormir. Tout acte comporte comme un voile ~~[illegible]~~ impossible à dire, sinon dans l'éclair d'un changement de discours, le non - raison à quoi sa précipitation et sa précipitation répondent.

Mais cette modalité subjective de l'oubli propre à l'acte, et que à lui à précipitation répondent, dans l'anticipation, a pour effet de laisser oubliés la ~~signific~~ " [illegible] " de la supposition.

Ce que le transfert démontre en effet, dans le point d'arrêt du déroulement de laisser oubliés, le rapport à ce qu'il opère, c'est que contrairement à une perspective admise, le rapport à l'Autre n'est pas l'avènement d'un Tout savoir. Il est au contraire une singularité dont le savoir est particularisé, - sous la forme évasée de la méprise du S.S.S. (1). Cette particularité de la supposition de savoir, loin de ~~en~~ fait pour nous le signe de ce que la supposition, loin de

(1) TDN.

faire obstacle à l'acte, lui forge la crise en retour de la récurrence du sujet.

Ainsi, la supposition anticipe l'acte, qui ne se définit de la disparition. L'acte vient à la place de la contradiction que ce fictive le réel, l'acte du dire ~~[illegible]~~ venant à répondre, mais [illegible], ce que la supposition forgeait dans l'Autre du S.a. Tout acte se définit donc de faire le tour d'un vide ~~que~~ ~~[illegible]~~ dont l'Autre donnait la fiction.

Par là, tout acte est l'énonciation qu'il n'y a pas d'Autre. Dans cet acte, il ne concerne pas tant le dire qu'apparaît un nouveau sujet, mais que le sujet advient comme lacune, précisément de ce défaut de l'Autre que le sujet advient comme [illegible]. L'Autre, dans l'acte, apparaît lié, mais comme le supposé [illegible]. Ce mouvement temporel est le jeu d'une que l'acte fait advenir. La méprise du SsS. La méprise structurale, celle qui porte le rapport de l'Autre à la méprise du SsS. La méprise [illegible] des SsS. veut dire d'une part qu'il n'y a que le sujet comme effet d'un coup des SsS. veut dire d'une part qu'il n'y a que le sujet comme effet, en tant que tour du S.a, anticipait de S.a, mais par ailleurs, que cette méprise [illegible] l'avènement du sujet. Le sujet, dans cette comme faille de l'Autre l'avènement du sujet. Le sujet, dans cette méprise, vient à la place du vide dans l'acte du dire, qui lui fait répondre à l'amour et effet du S.a.

Dans l'acte analytique, ce n'est donc pas que le sujet en vient à s'égaler anticipant sur l'acte de se faire pas que le sujet en vient à s'égaler comme vide. C'est que le discours de l'A., i.e. la supposition liée de ce précipitation, anticipe sur le vide à la place du vide que le sujet opère en le disparaissant comme méprise. L'acte ~~analytique~~ analysant, fait venir le sujet au lieu de la perte de la supposition de l'Autre. Tel est le parcours analysant, dont la construction analytique de la raison de l'acte ~~que~~ ce qui (si l'on peut ainsi dire) le contours S.a ce qui il y a un discours analytique, anticipe après-coup. Ceci amène à se demander s'il y a un discours analytique, l'acte étant relatif au il se réalise.

On dira, ~~[illegible]~~ si nous devons considérer que, l'acte étant relatif au discours (1), tout acte dans un discours, disparaît le semblant qui ~~[illegible]~~ n'est pourtant pas si simple, mais l'entraîne.

---

(1) ION

devons penser que le discours des [illegible] se définiraient plutôt d'un sujet ou à semblant. On ne développe pas ici ~~cette~~ cette aporie.

La névrose? désigne ce mouvement par lequel la supposition de l'Autre et l'opération du sujet comme cède devant à la place de ce manque de l'Autre.

Ce dont il s'agirait, c'est de rendre compte de la raison pourquoi il y a nécessité de supposition, et pourquoi cette supposition est en forme d'Autre. Il faut avouer que cette question, qui est celle du transfert, et plus généralement, de la structure de l'acte en tant qu'opération du sujet du S., est encore mal tranchée.

Mais peut être convient-il de renverser le problème pour en trouver la solution. L'état présent ne trouve pas dans les effets du S. pas au moins que l'Autre est pour lui constituant de son acte. D'ailleurs l'Autre est lieu, constituant de l'ordre symbolique. Or, le problème du sujet, c'est précisément d'en venir à ceci qu'il n'y a pas d'Autre, bref, à reconnaître le réel de cette absence de l'Autre qui ne le laisse pourtant pas moins divisé des effets du S.. La structure de la répercussion de l'acte tient donc dans cette alternative que fut la dialectique du transfert : d'un discours de l'A. où le sujet est entraîné dans un acte qui pourtant ne se définit que d'opérer cette inexistence de l'Autre dans la supposition du désirant.

Le désir de l'A. désigne dans le lieu de la supposition la figure de ce manque de l'A., inversé du manque de l'Autre, où opère sa méprise. Ce manque de l'A. que sa supposition construit, c'est cela dont le sujet a à s'opérer comme lien. Ainsi, lorsque la supposition est une forme de l'acte, elle entraîne je le crois qu'il opère dans le montage de ce manque de l'A. qu'elle fictive comme faille. La supposition constitue les failles anticipées que l'acte réalise comme cède du sujet dans sa réalité.

C'est là que se désigne la partie pratique de la supposition. La supposition n'existe que de l'acte, comme la faille qu'il réalise dans son opération. — Ceci désigne que la supposition est donc ~~un~~ un effet de l'acte ~~[illegible]~~ c'est ce que veut dire que le transfert soit mise en acte de lieu. Ceci revient dire que le transfert comme supposition du manque de l'A., où l'A. se constitue comme désirant, est l'acte qui opère cette supposition, comme le savoir à ceux qu'il

mirage de l'Autre. Autrement dit, la pensée est le pensée [illegible] du Réel, elle est l'acte, en tant qu'il n'est pas sans savoir ce qu'il opère : la dérapposi-tion de cette pensée même. Il y a dans la pensée ce point de certitude dont le sujet [illegible] s'opère comme désirant, autrement en [illegible] par les voies de la passion.

Cette [illegible] de l'Autre, où s'indique dans la supposition le lieu de l'acte, est opérée par le Nom du père, comme [illegible] à la nécessité, i.e. de l'opération du sujet.

---

3_LA RECONNAISSANCE DU RÉEL.

Partant de ceci que le désir de l'Autre est constituant d'un entrecroisement des [illegible] de jouir aux effets du S₂, il nous était [illegible] pas [illegible] de [illegible] la clef d'une satisfaction pouvant désirer est [illegible] au compte de l'Autre, dans les effets du S₂ sur le sujet. Le jouir, venu au compte de l'Autre en satisfaction [illegible] devenant le lieu d'un renversement de la satisfaction en satisfaction de l'Autre. Le renversement, de l'idéalisation de la jouissance, était celui de l'Autre. Le renversement, de l'idéalisation de la jouissance dans la [illegible] première [illegible] jouissance dans la [illegible] qu'il n'y a pas d'Autre, – [illegible] la Mais si nous devons admettre qu'il n'y a pas d'Autre, — comment la [illegible] d'un tel satisfaire-à pourrait-elle exister ? Bref, il est de ce fait [illegible] du désir dans l'Autre, et la [illegible] exclu qu'il y ait reconnaissance du désir dans l'Autre, et la [illegible] quiconque, est alors de savoir comment rendre compte de l'idéalisation de la jouissance. Une première approche de ce [illegible] [illegible] d'un jouir de l'Autre. Cette jouissance du rapport ; on [illegible] de la supposition de l'Autre – explication [illegible], si elle [illegible] bien à la [illegible], en remarquant comme ces [illegible] chemins, ce [illegible] de l'amour est la [illegible].

Nous pendons donc que la [illegible] de l'amour est jouissance. Nous l'avons fait ailleurs, que la [illegible] que l'amour est jouissance. Ce n'est pas pour autant qu'elle [illegible] qu'il [illegible]. Ces [illegible] donc Telle est la [illegible] de l'idéalisation qu'il [illegible], l'idéalisation de la à [illegible] la perspective, et à ne considérer de l'opération du [illegible] par [illegible] comme un [illegible] particulier de l'opération de l'Autre. Bien loin [illegible] comme [illegible] inexistence de l'Autre, — il la [illegible] que l'amour opère l'Autre,

sujet, mais selon les modalités du semblant, i.e. de l'interdit. Mais cette modalité n'est pas sa censure, celle-ci est l'effet du code qu'elle opère.

Ainsi, les jouissances de l'idéalisation ne sont que de l'interprétation qui les mobilise, i.e. de l'effet de salut opérant au sujet dans le cours de l'idéalisation, au désir de mort qui seul explique son succès. L'Autre ne fait que donner la bonne fiction de l'abolition, et sa justification de S. La loi de l'A. est l'inscription du désir de mort, et telle est sa seule jouissance.

Si donc il n'y a pas d'Autre d'un sujet, la jouissance est opération de l'A. au cercle du sujet, de l'autre, c'est dans le mouvement de désapposition de l'A. qu'il y a jouissances.

Que signifie donc dans cette perspective le support d'une reconnaissance de l'Autre (au double génitif). Ce ne peut être une reconnaissance que celle que le sujet opère du réel qu'il est à détenir ? Cette reconnaissance n'est donc que reconnaissance de l'abolition. Et on entendra la reconnaissance de l'Autre est reconnaissance de [illegible] une telle reconnaissance. C'est la supposition de l'A. que fait obstacle à une telle reconnaissance veut dire que le sujet s'opère comme

La jouissance de la reconnaissance veut dire que le sujet s'opère comme ce qu'il est, ce et qu'il fait d'être est aboli. L'Autre n'est que le support d'une telle parole. Le jouir est jouir d'un ~~tout~~ corps de S. faisant le lieu d'un code. ~~Et l'Autre dans~~

*

Ceci nous porte à remarquer que le mouvement de la réunion se fait selon un mode particulier, qui, s'il est événement d'un nouveau sujet, est historisé comme passage de la jouissance du corps à la jouissance de l'Autre. Le mouvement de la réunion est abolition au corps, et renonciation aux liens. — Mais, ce qui s'entend, c'est que cette renonciation, qui se fait dans la souffrance d'un chemin de petits relais la fiction du traumatisme est ce que même l'Autre attendait l'Autre réalité qu'il revendiquerait le sujet au lieu où l'inscription de la mort vers soi-même que rejoindrait l'inscription du sujet qui le porte vers est lui-même. Le mouvement de changement de position du sujet, est le mouvement traumatisme, ~~et~~ ce changement de position du sujet de l'Autre du S., est le mouvement i.e. le jouir de l'Autre du S. Le mouvement est recon de Sa jouissance, la Sa position de la ~~ré~~ réunion par qui apparaît un sujet.

naissance, en ce que dans l'abolition à la jouissance du corps, se donne le discours de l'Autre jouissance comme celle à quoi il ne est accédé que dans la souffrance, — mais à quoi dès lors on ne saurait en aucune façon renoncer.

Pourquoi l'homosexuelle analysée [illegible], le devient-elle, sur le fond de la description que Lacan en a faite? — Pourquoi n'aurait-elle pas, comme le [illegible], pas un moment? C'est dire que cette [illegible] de [illegible] la souffrance est pour elle l'occasion d'une abolition de sujet qui la porte au lieu de sa souffrance, moyennant le refus de renoncer. Ce que ne peut avoir ici échouer le fait essentiel, que le sujet n'existe pas de renoncer, mais d'un refus de renoncer à la jouissance. Ce qui établit le sujet, n'est pas la renonciation mais son refus. C'est précisément ce qui opère le sujet à la [illegible], selon l'historisation des transactions, l'Autre réalité. C'est pour autant que, selon l'historisation de l'Autre jouissance de se faire un, le sujet se forme absolument de renoncer à l'Autre jouissance, et devient l'occasion que la jouissance du corps est pour lui perdue, et devient ~~tout~~ l'occasion d'une souffrance liée à cette abolition — le mouvement d'abolition qui le fait se retourner vers une scène où il était attendu ~~[illegible]~~ [illegible], l'apparition d'un sujet en tant [illegible], et la scène [illegible], i.e. l'apparition d'un sujet en tant que devait pas mourir, et la séparation [illegible] à l'égal ne mourait pas que devait faire que mourir, dans sa [illegible] d'une souffrance. Il ne lui le temps de ce mouvement.

Ce mouvement qui le porte temporalement comme un [illegible], est la reconnaissance [illegible] de la renonciation, est la reconnaissance, qui s'en trouve [illegible] pas, à l'abolition du refus de renonciation, à l'Autre, qui s'en trouve du réel du symbolique. Elle est la contraction à l'Autre, et la [illegible] de l'Autre jouissance de l'Autre [illegible] aboli dans cette seconde mort, et la [illegible] de l'Autre jouissance du dire. Le mouvement vers la jouissance de l'Autre

sans aucune jouissance du sujet.

et le mouvement du sujet.

✱

PLACE DE LA RELÈVE DANS LA PULSION [illegible]

Ce qu'il m'a fondé ici derrière, c'est comment la pulsion, en tant que polléinmatique, s'impliquerait dans sa structure un effet de rétroaction. Ce n'est pas encore possible. Il faut donc se suffire de dire que comme organe du réel du symbolique, elle ordonne l'opération du vide, — qui la constitue. La pulsion n'est rien d'autre que l'agencement pratique de cette opération.

De là devraient s'enchaîner les divers sens de cette rétroaction. Et d'abord celui-ci : pourquoi la pulsion, en tant que montée sur le bord corporel, en portable par l'Autre pour son retour ? Deux problèmes ici : En ce sens qu'il

— D'abord, on dira que l'Autre est le problème de la pulsion ? pour en recevoir son est ce que la pulsion polléinmatique dans son parcours pour en recevoir ce qui s'explique quelle nécessité inexistence dans l'opération du vide. Ce qui suppose qu'on explique règle cette supposition de l'Autre.

— Mais le problème plus difficile est d'expliquer pourquoi de l'Autre, le nouveau sujet est opéré, comme effet du vide, dans un retour. Comment se fait-il que le sujet ne puisse être opéré que moyennant cette supposition de l'inexistence de l'Autre ?

Ceci pose s'ordonnent les sens de la rétroaction :

1. Elle est effectuation d'un sujet dans l'énonciation de l'Autre et comme production d'un vide.

2. Dans ce mouvement, le sujet se fait le vide de l'Autre, en venant à cette place en quoi il se produit. Il est le Je ordonné d'un C'était. Puis dans ce se-faire, c'est de l'Autre que revient le manque qui suspend le sujet.

3. Ainsi, il y a inversion dans un manque à la rencontre, et donc mouvement, s'accomplit une séparation de la jouissance du corps qui porte le sujet à l'Autre jouissance, moyennant l'historisation d'une nomination ~~où se démontre~~ ~~[illegible]~~ aux liens qui se démontrent dans la jouissance de l'Autre, i.e. à cette relève aux effets du symbolique qui ~~[illegible]~~ opère le sujet comme faille. Le fait refus de renoncer à la jouissance qu'opère dans la rétroaction du Bien-dire, qui

4. Ce mouvement s'opère dans la rétroaction du Bien-dire, qui effets du symbolique que ~~[illegible]~~ opère le sujet comme faille.

4 — Ce mouvement s'opère dans la chose que c'était, que jouit de ce n'est dès lors pas tout retour à la chose que

relier. Le dur c'est que dans la trouvaille du dire c'est précisément
de ce que la chose y manque, et se jouisse, que naît opérant sa dimen-
sion de relier au réel. C'est pour autant que la chose de la trouvaille
vient à y manquer, pour autant donc que le bien-dire fait tour de son
[illegible] de l'Autre comme jouissance de l'absolu
tous [illegible], que la jouissance

adorient.

---

Avoir pouvoir en ajout,
dans à reprendre entièrement sur ce
dernier [illegible] problème :
la question comme inversion, pourquoi ?

Le 19. 9. 76.

D. W. WINNICOTT : Objet transitionnel.

"Qu'un adulte exige de nous de reconnaître l'objectivité de ses phénomènes subjectifs, nous y reconnaissons ou reconnaîtrons sa folie. Mais qu'un adulte puisse trouver du plaisir dans ce champ intermédiaire qui lui est propre, sans exiger de nous une telle reconnaissance, alors nous pouvons reconnaître nos propres champs intermédiaires, et nous réjouir de trouver des points qui se ~~[illegible]~~ recouvrent, comme dans l'expérience commune des membres d'un même groupe religieux ou philosophique."

Winnicott, in La Psychanalyse
n°5 - p 39.

- Cf. spécialement 36 à 39 : valeur de l'illusion.
- [illegible] p28 : o.t. et symbolisme.
- p23/24 : insuffisance de la position traditionnelle du sujet.

—

Très admirable passage, et qui prouve que W. était un grand analyste. Au reste, tout ce qu'il écrit, sur la création et la fonction de ce qu'il appelle improprement l'illusion, parce qu'il est passé bien près de qqch. d'essentiel qui tombe et n'a pu que manquer, pour être mis dans l'aire maudite du discours anglo-saxon et de ses objectivations. — Qu'on publie ceci.

—

① D'OÙ SE POSE LE PROBLÈME DE LA SUBJECTIVITÉ (Wittgenstein).

Nous voici donc au terme d'un parcours dans lequel nous avons été amené à opérer quant à la pulsion un certain nombre de déplacements de positions notables.

Nous avons d'abord montré que la pulsion est l'organe du réel du symbolique. Une certaine tendance de la pensée en cherchant dans la pulsion le réel asubjectif qui permettrait de voir en elle la promesse d'une fin de l'éthique. C'est à nous opposer absolument à une telle position que nous nous sommes attachés. On s'est efforcé de montrer que, loin que la pulsion soit asubjective, elle est le montage du sujet dans son abord du réel, et de pouvoir de biais celui qui les défauts, du réel du symbolique.

Aussi, montrant que la pulsion est l'organe de l'éthique, que celui-là, que mais de ce fait et pas un renoncement qui condamne l'éthique, c'est le réel, i.e. l'incontournable des effets du S. attendre de renoncement encore, ... en acte, i.e. les effets

Mais plus ... nous a porté à énoncer que la pulsion est la raison en acte, l'acte du sujet supplée dans leur intervalle, l'acte de S. en tant que cependant, les pulsions avec la raison, en tant-dire, les rapports exacts soutenant la pulsion avec l'analyse de Kant, comme le marquera que, puis, elle est la dernière, c'est ce qu'on montrera ailleurs.

Cette avancée nous a conduit à faire un pas que nous aurions ... c'est de dire que, écrite, mais principalement de nécessité de notre chemin. C'est la figure de l'éthique sur laquelle représente l'organisation ni l'Autre peut-être la figure anti-tragédie comme effet de sujet, du S. en tant qu'elle entraîne sa particularisation comme effet de sujet, il n'y a pas il n'en reste pas moins que l'acte en ce à disparaître l'Autre : il n'y a pas l'Autre. Dès lors, comment penser l'acte, et l'éthique avec ?

Il est clair que l'éthique comme pratique simulée d'une question non les effets du S. Mais ceci est trop peu dire, ni l'on a jamais entendu les avec nous le paradoxe de cette question : c'est d'un fait que cette pratique est forcée, autrement dit, que c'est à ni constamment de ces effets que l'éthique répond, mais qu'elle ne le fait pas sans en diffuser un acte.

Cependant, et c'est là un second paradoxe, il faut tenir sans [ ] faillir que ces effets de l'incontournable

est d'emblée éthiques. L'éthique, c'est d'abord cet incontournable même.

Ainsi l'éthique comme possibilité (au sens kantien) de l'acte, [illegible] dans l'écart d'une faillite d'où n'intervient que comme paradoxe, voire comme inutile en droit, n'[illegible] en fait. – [illegible], i.e. manquant, est toute la question qu'elle pose – ou plutôt qu'elle [illegible] en acte. L'éthique n'attend rien pour se [illegible] de fait. L'éthique est [fait d'abord.

Cet écart est celui-ci : d'une instance qui opère incontournablement la division de l'être parlant, à l'acte que, cette division, en [illegible] les effets pour y supplée en ce sens qu'ils sont de l'incontournable. Tel est le paradoxe impensable à quoi répond toute mise en acte éthique. – Si en effet la division est incontournable, quel sens y a-t-il à y suppléer, et pour quoi ? D'où donc même une telle "intention" de suppléance serait-elle ~~formulable~~ posable comme exigence ? Et pourquoi une telle suppléance à la division du $S^a$ devrait-elle, comme acte, comme effet de ceci, qu'elle répondrait les effets de cette division ? N'est-ce pas là le paradoxe suprême ? C'est pourtant dans cette intention [illegible] que pose le paradoxe de ~~cette par~~ l'acte, – d'un réel voué à l'existence que le discours en tant qu'il s'agit d'y ~~[illegible]~~ impossible. Et précisément s'il s'agit d'y tordre en ~~[illegible]~~ réel soit ~~[illegible]~~ [illegible] prendre en compte ce problème même.

Répétons-le : l'éthique joue dans ~~[illegible]~~ l'écart par quoi l'acte de dire supplée aux effets de division du symbolique. C'est donc une incontournable de ne pas manquer tant et plus que, lorsque la parole s'[illegible] aux effets du langage, d'abord, elle s'y pose, y fait catégo- [illegible] les effets du langage, d'abord, elle s'y pose, non aux effets du [illegible] mieux, enfin, d'un dire-non. L'acte dans la parole dit, en tant que condition $S^a$. C'est là la fonction cruciale du Nom du Père, en tant que supplée formant une telle suppléance. Le symptôme est ce que ici supplée pour autant qu'il manque, où un tel dire-non. Le symptôme supplée à la "faute", i.e. au défaut du ~~[illegible]~~ père. Tout symptôme [illegible] le ~~[illegible]~~ dire-non qui ~~[illegible]~~ pèse sur le sujet des effets de division du $S^a$. Nous ne saurions mieux accentuer à quel point

ici le jeu de la parole est antagonique aux effets du S1 qui en manquent que
ceux-ci, purs sont bel et bien la folie. Le S1 pur, c'est la forclusion,
i.e. le défaut absolu du père. La faute du père, c'est d'abord le défaut
du dire-non. La fonction du père est d'assumer la faute en tant qu'il est
le lieu d'où s'ordonne tout dire-non. – C'est bien pourquoi le père n'existe pas:
quel ~~[illegible]~~ sujet pourrait assumer une telle place? Le père réel ne
l'assume qu'en s'en dérobant, ce qui le châtre, et le fait essentielle-
ment castré. Le père réel est un personnage en ce qu'il ~~se~~ châtre
absolument suffisamment. Mais
de cette impossibilité structurelle d'un dire-non absolu est d'abord castration:
ceci implique [illegible] que le dire-non soit (d'abord castration) et c'est de
(disons-même inévitant) et c'est de
le ~~père~~ père est la castration (disons-même inévitant) et c'est de la parole se fixe. ~~[illegible]~~
cette castration qu'il fait signe du lieu où la parole se fixe.

[illegible] de l'éthique qu'il nous faut pourtant

C'est dans cet écart impossible de l'éthique qu'il nous faut pourtant
en demeurer, mais c'est là qu'il en est de [illegible] comment se pose le problème de
les sublimations, avec ce qui les conditionne la nécessité dans la structure.
Car, remarque fondamentale et qu'on ne fait pas assez, ce n'est pas
seulement que la question éthique se pose, mais la difficulté réelle, est
de savoir ce qui nécessite cette question comme telle? Autrement dit,
quoi dans la structure donne la condition de possibilité avec l'inconditionnalité,
de ce que cette question soit même [illegible]?

Or notre position apparente en apparent paradoxe avec la possibilité
même de poser une telle question. En effet lorsque nous disons, selon la
selon notre langage il nous a fallu tirer les conséquences de ce qu'il n'y
a pas d'Autre, savoir, que la pulsion est la seule réalité du problème, et que son
poinçon est autour d'un vide, comment le problème éthique nous est-il possible?
l'inconsistance de la position de l'éthique comme pulsion à quoi nous nous
démarquons, ne nous interdit-elle pas de trouver la renonce de cette éthique, i.e.
de l'acte du dire-non, en tant que le principe de l'Autre nous la donnerait aussi?
ment? C'est bien là la question à quoi nous travaillons. Il nous faut en
[illegible] dire que l'éthique procède précisément de ce qu'il n'y a

lieu d'Autre (sinon, pourquoi l'éthique), mais que c'est ce qui fait sa difficulté pratique, qui vient de tous les rejets n'exister sauf exception que selon les modes de rejet auxquels se différencie de fait de sa rencontre avec le symbolique : Verwerfung, Verneinung, Verleugnung, la ~~tout~~ longue série des négations qui sont en lui ~~la conséquence~~ l'inexistence du sujet de son clivage originaire (1).

Ainsi repose le problème de la sublimation (2) : comment penser l'acte d'un dire — non dans une doctrine de la pulsion comme disposition de l'Autre, qui de ce fait, semble exclure un principe de choix dans les effets de faille du symbole ?

Notre première remarque aura donc consisté à démontrer que, comme opération d'un acte, le parcours pulsionnel est éminemment d'un effet de sujet comme nouveau. Mais ici, la question se rejette : si tout effet de la pulsion est lieu de l'index de l'éthique, comment l'acte du dire y opère-t-il sa particularité, qui dans son choix, ne soit assurément pas toute jouissance ? C'est à quoi il faut nous attacher maintenant, si la question a lieu d'être.

A

(2) Puisqu'il nous faut lire distinctement ce terme creusé de la langue freudienne, faute de mieux à ce jour. C'est au moins l'occasion d'en ouvrir les voies, mais à tout le moins de s'en satisfaire désormais — À moins que la question de l'acte n'y suffise.

(1) Freud : « En ce sens, les incohérences, excentricités et folies des hommes seraient à rapprocher de leurs perversions sexuelles, grâce auxquelles est fait l'économie de refoulements. » (N et P., 1924)

② – LE (SOUBASSEMENT) PULSIONNEL DE L'ACTE. -5-

Un point au moins nous est acquis : si nous ne pouvons dire que l'acte, c'est la pulsion, il reste que nous pouvons entrevoir pourquoi la topologie de l'acte est celle de la pulsion : En effet, l'acte reprend l'effet de la pulsion comme opération d'un cercle, et c'est d'opérer de ce cercle que le sujet fait acte. Ceci implique inéluctablement que tout effet pulsionnel, aussi violent que [illegible] de la dimension de l'acte. [[En établir la [illegible], soit à penser de la [illegible] logique, déplace la [illegible] présupposée.]]

L'exigence de l'acte, d'où donc s'enracine-t-elle ? Dans la [illegible] d'un dire-non. Ce n'est pas seulement que l'acte soit ce [illegible] d'un dire-non qui lui [illegible]. C'est qu'il est plus encore, rendu exigible, [illegible] d'un dire-non qui lui fait place. Et apparemment, nous nous trouvons pris dans un cercle. Mais ce cercle n'est pas réel [illegible] que [illegible], ceci pour la raison que le [illegible] se trouve tranché dans la pratique, et que la théorie puisse rendre compte de son effet tranchant. [illegible]. Quant à la pratique, la question de l'acte se [illegible] [illegible]. L'acte comme précipitation par la précipitation temporelle qu'il [illegible]. Quant [illegible] son effet, mais cette précipitation est précisément [illegible] et [illegible] dans l'acte [illegible] cette précipitation, comme [illegible], comme à la théorie, elle nous enseigne que cette [illegible] de la supposition du S.a. d'où le dire-non se réalise, tandis que l'effectuation [illegible] antérieurement [illegible] le dire-non de la [illegible]. Il n'en [illegible] qui s'en [illegible] effectivement [illegible] au sujet [illegible] n'est pas [illegible] que le passage de l'acte n'est pas accessible [illegible] cette précipitation.

[illegible] et [illegible] que [illegible] constitution du S.a., et [illegible] le NdP, en tant que, [illegible] comme dire. Que ce principe ne [illegible] NdP lui-[illegible], [illegible].

Ce principe est le NdP [illegible] sujet peut s'opérer comme dire. [illegible] il est ce dire le sujet peut s'opérer [illegible] la pratique où le NdP [illegible] en y introduisant le [illegible] au sujet que dans la pratique [illegible] le cercle de l'acte, – [illegible] c'est là la condition qui tranche le cercle de l'acte, il nous faut tenter de [illegible] sujet.

Alors si nous disposons du passage de l'acte, il nous faut [illegible] comme possibilité [illegible] il s'articule comme [illegible]

Ceci exige que nous distinguions dans la structure pulsionnelle le manque qui lui est propre, c'est que si elle est opération d'un manque, elle ~~[illegible]~~ n'opère que comme à-venir, i.e. manque à créer. Le manque étant [illegible] existant, n'est pas. La pulsion ne l'opère que comme rejet[illegible]. [illegible] le manque ne s'écrit que sur le mode d'une temporalité de l'inachevé, où l'à-venir métaphorise la place du sujet comme en défaut sur son dire.

Comment situer dans la structure les raisons de ce dire non?

Il est clair en effet que de la justifier de l'incontournable de la division ne suffit pas, comme le prouve le fait de la psychose. Mais une autre raison plus [illegible] : c'est qu'on ne saurait dans le discours [illegible] nous [illegible] à un [illegible] : c'est qu'on ne saurait dans le discours analytique, situer l'opération du dire de la [illegible], puisque [illegible] l'ordre et celui de la parole qui, [illegible] [illegible] [illegible] la [illegible], paradoxal [illegible] surgit un [illegible] qui [illegible] [illegible]. Il nous faut donc pour [illegible] sa pratique - Ainsi, le principe du dire-non, il [illegible] plutôt ~~[illegible]~~ [illegible] la chercher ailleurs que dans l'incontournable, puisque [illegible] la raison? [illegible] en effet après-coup [illegible] dire-non. On donc en trouve la forme de cette opération. Le [illegible], c'est la forme de cette opération.

Ce que nous pouvons en moins dire, c'est que l'incontournable de la faille, [illegible] le dire-non est opération d'un [illegible] qui, [illegible] à l'incontournable de la faille, [illegible] la difficulté de la [illegible] le sujet en sorte que l'effectuation de cette division relève la [illegible] de la faille au [illegible] paradoxal de l'[illegible] du dire, c'est de suppléer à la faille. Le statut paradoxal de l'[illegible] du dire, c'est de suppléer à la faille. ~~[illegible]~~. Nous sommes bien [illegible] la faille.

Ceci nous amène à interroger sur la pulsion ~~[illegible]~~ [illegible] qui constitue le réel [illegible] dans la pulsion l'organe de l'[illegible] que l'être parlant [illegible] à l'[illegible] réalité. [illegible] comme impossible par autant que, par autant qu'elle anime le symbolique aux (Fixierung) i.e. [illegible] à montrer que, pour autant que [illegible] est [illegible] des [illegible] la pulsion partielle est animage [illegible] position d'un point de capiton qui est structure du dire-non. L'opération [illegible] le dire-non, capiton [illegible] dans son retour, est dire-non, capiton de relever que la pulsion réalise dans son [illegible]. Cet effet de fixation que et lieu d'arrêt du sujet dans l'[illegible] relevante, [illegible] représente la pulsion partielle, doit être développé.

Que la pulsion procède du manque comme à-venir, c'est ce qu'indique la fonction phallique en tant qu'organe de l'éthique. La fonction phallique joue d'abord comme un ordre : celui qui, de décence à pudeur, ordonne dans le lien social les effets du manque.

Nous avions donc lu chez Freud ce terme si difficile de sublimation. Que celle-ci ne soit pas l'idéalisation, mais qu'au contraire elle lui soit antagonique, ne laissons moins seulement que la langue nous offre un autre terme à introduire [illegible]. Nous pensons que le terme la censure de l'instinct, avec ce qu'il permet de poser de la pratique, serait-ce une valeur suffisante de notre génie. Quoi qu'il en soit, nous maintiendrons un temps l'insistance de la langue, et prévenons donc dans notre [illegible] externe.

Si nous avons lieu situé la censure de structure de la sublimation, il reste que celle-ci n'est pas identique à la modalité de sa mise en jeu. Ainsi, la censure de l'instinct, c'est la création d'un code. Mais pour autant que ce code est pure écriture, il n'exclut que de sa répétition, et celle-ci a formule de [illegible] comme substitution. La sublimation est la substitution signifiante.

La forme modale de la sublimation, nous pourrions être en première perspective, nous pouvions dire Qu'est-ce à dire ? Selon une première perspective, nous pourrions être tentés de voir dans cette substitution un effet de suppléance au manque. On [illegible] mieux remarqué précédemment que cette perspective est inadéquate. Il vaut mieux dire plutôt que, si la censure productrice de l'instinct est l'écriture du code du sujet, ~~ce qui~~ à quoi la substitution du signifiant se substitue, c'est un code. — Mais de ce fait, loin qu'il supplée à quoi que ce soit, il faut au contraire souligner non seulement qu'il ne se substitue ainsi à rien, mais que ce rien est ce qu'il produit. Le S[a] dans sa répétition produit le manque, telle est sa fonction de jouissance. L'opération du S[a] est production d'un code, qui est effet du sujet. C'est comme relais du code que le sujet est opéré comme jouissance.

Ainsi, le mode d'incidence ~~particulier~~ (subjectif) de cette substitution du S[a] doit-il être bien précisé : nous pourrions être ici tentés de nous engager dans une doctrine de la substitution originaire, dans la voie de J. Derrida. C'est justement ce qu'il nous faut exclure. Ce à quoi l'analyse doit donc ceci, c'est à la question de la jouissance (1). Et ceci implique que

la doctrine d'une substitution généralisée ne nous concerne pas. Non pas qu'elle soit fausse dans son principe — mais elle l'est dans sa modalité de position du sujet. L'analyse se doit de rester fixée à la dimension du sujet dans la jouissance, et c'est à ce titre que la modalité subjective de la substitution est par elle jouée dans une autre perspective.

Ce que nous devons dire, c'est que cet effet de vide, — celui ce que la substitution produit. L'effet du S— produit le sujet comme effet de la rencontre, bien que l'absence d'origine de la loi du manque à la rencontre, — nous disons substitution nous revient à sa généralisation le mouvement, — nous disons au contraire que ce lieu du vide de l'effet de sujet est lequel en plaisir l'effet. L'acte de dire, reste ici l'instance dernière de l'opération des S—.

On n'examinera pas ici les conséquences générales d'une telle position (ce sera fait ailleurs). Mais elles fondent assurément toutes les affirmations : qu'il y a de l'Un, et que l'acte de la parole est doublé par (l'instance) au sein du discours analytique. Ce dont il n'y a pas est à fait (l'instance) au sein du discours analytique. Ce dont il n'y a pas à démordre.

Progressant ce mouvement de position que dit oui ! à la doctrine de la textualité générale (laquelle n'est qu'une certaine esthétique des petits pseudos linguistiques) (1), il nous faut donc dire comment s'éloignent les effets de cette position.

D'une part il s'agit de situer l'opération du S— comme création. Le S— dans son tour, produit ce vide. L'effet de vide est l'excitant du bon S—. Le S— dans son tour, produit ce vide, telle est la difficulté qui viendraient que de cette négotiation, obtiennent la faille, telle que de cette faille qui répond à la qui viendraient comme dire que de cette faille qui répond à la (ou ce que l'on nomme) n'a pas du sujet, qui viendraient comme dire (au sens que l'on nomme) n'a pas de division du S—. Ce qu'on appelle création (au sens que l'être parlant est l'être qui existe au vide, d'autre partie que de créer ce vide. L'être parlant est l'être qui existe au vide, et qui le fait, s'instrumente. Ce qu'on appelle un instrument, est un appareil à créer du vide, lequel, comme on sait, dans la

(1) Tout ce a été commenté l'acte analytique que se situe le fictif au moment se crame dans la réalisation du père.

nature, n'existe pas. Toutefois, de ce que la coupure ~~[illegible]~~ réelle incise un ordre, on ne doit pas considérer avec Descartes que les points comme espaces régnant de s'en rapprocher : en effet, le cercle étant absolument ectopique à la réalité, ni introduit aucune autre rectification que de "mouvement" (au sens de Lucrèce). L'ectopie du cercle, qui est le lieu-lieu des poli-tes, est même, la matérialité du S2 en tant que dans sa dominance, il n'en est pas moins d'une nature hétérogène à la géométrie de la nature, homogène dans fait un cercle qui s'y produit, en avant de la matière en 'imposition matérielle' de son effet de S2.

Demandons comment la structure de l'intersubjectivité est conditionnée par la création du vide, pourquoi le fait l'aspiration du S2 doit s'engager comme organes matériels, depuis notre propos d'ici. Il faudrait alors montrer comment de ce fait la revenance de l'intersubjectivité est jouissance, et comment cette jouissance en tant qu'effet du vide s'appareille d'une production de corps (au double génitif). C'est ce qui m'a ferraillé, nous supposant de corps (au double génitif) de structure. Ici d'en proposer les dirigés de structure.

Autrement dit, il faut bien préciser que la création de S2 se réduplique et s'accomplit en production matérielle de la culture, sans que cependant la question puisse rester oubliée, de ce qu'une faille n'en subsiste pas moins de production matérielle et sublimation dans l'effet du S2, dont on ne peut l'entendre d'éclairer la division.

On dessinera également ici que la structure d'ajointement du cercle qui est la double substitualité qui est la fait l'instrument, le conditionne dans la coupure du cercle, mais aussi nomme : substitution de l'organe adéquat au cœur le cercle, mais aussi substitution, à la place du vide, de la formalisation matérielle indéfinie d'un objet (ou d'un objectif) comme accomplissement de tâches ou d'objets particuliers. Cette substitutibilité de l'instrument, est la structure essentielle, celle par laquelle l'organisation de la praxis ~~[illegible]~~ met par un ménage du monde ; pour autant que l'instrument, loin de faire monde est au contraire absolument extra-mondain, d'organiser au réel qui y fasse tâche (ou tache, puisqu'ici le mot se prend lien).

~~Ceci, rangement la différence inévitable qui [illegible] de l'écriture [illegible],~~
~~et qui [illegible].~~

Par ailleurs, une autre modalité de cette substitution S^a. est sa dimension de nouveauté, la nouveauté, ou la réalité^a, est retour. Ce qui exige le nouveau, c'est précisément que la faille soit simplement exorbitante. Puisse considérer ce n'est-là lui donner que sa dimension de [illegible]. C'est que, pour tout sujet, le sans y retour du renouveau du sujet. C'est que, pour tout sujet, le lien est toujours relatif de ce qu'il risque sur le fond du rien : C'est dans le renouveau une certaine forme d'intégr( qui n'encadre le lien et qui n'est peut-être pas refoulement) c'est l'effet des S^a, que perlaie, et qui n'est peut-être pas refoulement, qui précisément, devient 19 d. est appelé à y répondre comme acte, qui précisément, devient cette difficulté de l'acte, soit le renouveau de la difficulté première. Ce qu'il ne faut pas manquer d'accentuer, c'est que la faille absolument déterminante de la substitution de S^a, c'est qu'elle est liée de l'écriture de l'acte – est l'écriture certaine tournelle. Tout acte en tant qu'opération lucide – est l'écriture certaine opérante du malaise central des [illegible], de un pouvoir différer les effets des S^a. Que de ce fait-il puisse y avoir quelque approche plus adéquate que l'autre de ce malaise, voilà quoi de ce fait est bien possible : c'est à quoi répond la position de la sublimation.

Comme le rachètent les pertinemment Winnicott, il ne faut pas s'étonner dès lors que les domaines classiques de la sublimation soient ceux de la jouissance la plus instituée : la religion, l'art, – d'autres encore. A quoi tient donc que l'être parlant ne puisse pas ne pas s'impliquer dans de tels domaines, ou leurs équivalents ? ~~C'est à cela qu'il tient que le choix~~ ~~lui doit être pensé d'un acte de dire, qui soit de cela seulement.~~ et l'exigence qu'un lien existe où il y ait quelque acte de dire, est la religion.

Qu'un lien existe où il y a de toujours répondu la religion. C'est à quoi a de toujours répondu à faire absolue la parole, C'est à quoi a de toujours répondu à faire contrairement aux étymologies alternantes qui ont toujours d'une ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ divisé la question du fait religieux dans le sens de lien social, il nous faut { incarnation pure du

au contraire accentuez ceci, que la religion est absolument asociale:
elle constitue le chaînage des jeux de l'acte de dire que la forclusion ori-
ginaire du discours de la société permet. Le lien social, est au contraire
l'effet de cette forclusion de la parole. Si la religion est constructrice,
c'est dans la mesure où la parole ne peut être jamais totalement
rejetée. Ce n'est pas dire que cette forme de rémanence doive en
être ménagée, mais que dès lors la question est posée: doit-il per-
mettre l'événement du dire ?

Ceci nous fait d'ailleurs accéder à ceci, que la sublimation
n'est d'abord que l'acte du dire, — et rien d'autre. Ceci supposant,
semble-t-il, qu'il y ait d'autres actes que celui-là: ceci n'est pas
certain, et nous croyons devoir différer la question. Mais que la défi-
nition même de la sublimation soit-elle, est ce que nous posons.
Ceci ne s'explique que dans la mesure où nous avons reconnu que,
si les êtres parlant se disent du Sa, seul le dire est adéquat à ce que
la renonciation de cette difficulté pour génération de sujet, i.e. recon-
naissance du réel du symbolique —

La nécessité de sublimation veut dire, disons, l'effet de sujet
étant toujours exceptionnel, seul le geste rejeté de quelque chose d'autre
permet qu'il advienne. Si on convient que la nécessité de sublimation nous
porte à dire que le sujet s'efface, nous avançons que c'est la nécessité
de l'opération qui exige une telle reconnaissance de l'opération du Sa.
Le vide créé n'est pas l'absence de raison, mais la raison de la raison.

De ce fait, si l'on veut, la sublimation est acte du dire; si
par ailleurs elle est génération d'un sujet comme effet de dire,
l'entour que le Sa réalise de ~~[illegible]~~ ce qu'il écrit, est lettre. Ceci préjuge bien
la lettre, est la structure principale de la sublimation. Il convient de [illegible] ce dire que
[illegible] de l'action elle s'opère. Ce qui s'opère est toujours effet de lettre, quand bien même inapparen-
[illegible] en tant qu'elle est la mise
ce que la lettre-dit au réel du symbolique

en jeu de l'inintelligibilité du sujet, est à développer ailleurs. C'est ce qui [illegible] sa structure de transfert, i.e. de dissimulation de la trace, par laquelle elle revient à la trace comme effet du S ª. Toute littérature est littérature : qui opère en vertu de la face de ce qui est manque : signifiante

Nous croyons que de ce fait la problème de la face de la pulsion dans la sublimation est changé. Dans la perspective traditionnelle, on [illegible] qu'il faudrait différ[illegible] s'obtienne à penser que la pulsion est cet circonstancielle que la pulsion est, celle-ci, [illegible] du sujet. Nous proposons par le mode [illegible]. La pulsion, [illegible] au contraire de dire que la pulsion comme organe du réel du symbolique, est l'appareil de la sublimation, l'agencement de son procès. Et c'est précisément de là que la pulsion est, d'emblée, sublimation. C'est dans la mesure où le [illegible] procède la folie [illegible]. C'est dans la pulsion, circonstancielle, que cette de la faille du politique est, dans la pulsion, quoi qu'il en soit, un effet de Spaltung du politique ne peut que suggérer [illegible] dont les formes faille dans le réel, dont la précision ne [illegible] seuls. C'est dire clairement les plus [illegible] mais [illegible] comme mise en jeu de l'acte - que nous [illegible] fait de structure comme [illegible] de différence du politique. La politique [illegible] n'est donc [illegible] de l'acte du dire : la pulsion, mais de leur donner [illegible] selon le mode de l'acte du dire : fondamental, encore que ses modalités soient tel est le problème [illegible] fondamental, [illegible] pouvoir, [illegible], Spaltung des fins [illegible]. Loin de devoir [illegible] pouvoir, [illegible] pour des effets comme des altérations du politique, il nous faut les [illegible] aux réalisations de l'inconditionnalité de [illegible]. Dès lors l'acte du dire est acte [illegible] de Et ce que est acte [illegible] de du travail pulsionnel, sinon des seules [illegible] est l'[illegible] du sujet — sites, c'est que la Spaltung inconditionnelle est rejeté, ou impossible. dans le réel, lui est celle est rejeté, ou l'appareil productif de l'effet du code, c'est

Dire que la pulsion est l'appareil productif de la sublimation de S — sans référence à [illegible] qui ne peut pour la problème de la difficulté de [illegible] — Ce qu'est ce réel, étant toute la difficulté de un réel dont elle opère.

la doctrine de la pulsion, encore à constituer sa nomination comme objet (a) étant des plus approximatives, si elle ne se situe en lieu.

Nous partirons ici plus simplement de ce que Freud nous laisse sous le nom de pulsion de mort, vis-à-vis des pulsions sexuelles (au pluriel nécessairement). Comment la mort, le sexuel (si aucun doute existe), pouvaient-ils être situés dans la pulsion? D'abord comme impossible, i.e. comme réels de son parcours. Pourquoi en est-il ainsi? Dans la mesure où le sujet tient de la séparation, le nœud corps comme séparation. La mort comme figure de la séparation, le nœud comme instance où se traduit une coupure d'avec lien d'autre structure, sur le lieu où le trou pulsionnel opère un détachement et d'un vide dont s'effectue un sujet. Ainsi, la doctrine de la substitution de S̸ doit-elle de toute nécessité se traduire dans une doctrine de la pulsion, qui seule permettra l'effectuation de donner son accent juste au problème posé de la pulsion : d'un sujet dans l'acte du dire.

R

Que la pulsion soit zielgehemmt, empêchée quant au but, c'est le retournement freudien sur la question de la jouissance. Cette nomination en effet ne peut apparaître qu'à qui a reconnu le renoncement de la pulsion. Car ici en effet c'est d'abord pas attendu F. pour conclure que l'[illegible] est marquée d'interdits, ainsi que ces interdits suivent son Bien. Ce qui est nouveau venant de F., c'est d'affirmer sous le nom de pulsion ceci, que l'être parlant est une poussée constante vers la jouissance. Mais, loin d'en conclure à une doctrine de la liberté, F. conclut au contraire que c'est justement cela qui fait la satisfaction jouissance pure, d'où la perspective de la pulsion de mort, où cette jouissance est définie d'abord comme volonté pour autant qu'à partir de là, la jouissance est l'opération d'une séparation.

Le caractère zielgehemmt de la pulsion, nous sommes donc être de mort, la jouissance est accidentelle. Mais c'est justement tenu de la condition comme ~~étant~~ en tant qu'il n'en est rien qu'il y a renoncement à le dire.

Ce caractère signifie en effet ceci ; c'est que la Verneinung fondamentale, c'est la jouissance. La jouissance consiste dans un empêchement. C'est ce qui fait que F. ne peut pas la doctrine de la jouissance qu'on en fils la longue série des effets de faille où le sujet se produit : refoulement, dénégation, résistance, Spaltung, etc., les divers modes de clivage où il ne peut qu'exister.

Comment se fait-il que la jouissance ne soit possible que dans de tels effets de faille ? La réponse que c'est, c'est qu'elle consiste de tels effets de faille ? la réponse générale, c'est qu'elle consiste précisément dans ces effets de faille. Si la jouissance est reliée électivement, précisément dans ces effets de faille. Si la jouissance est reliée [illegible], la Verneinung fondamentale donne la raison de et opération du sujet, la sa structure dans la pulsion.

Il n'est donc pas adéquat de dire la jouissance consiste dans une différence substitutive à l'objet perdu. Cette faute étant encore renforcée la perspective dire que cette substitution, qui est celle de F., relève de l'ordre à quoi correspond la structure empêchée de la pulsion, bref ! que le vide que la pulsion contourne autant qu'empêchée, c'est la jouissance. La jouissance est cette relève du vide de la réalité, qui s'y produit comme manque.

Ainsi, l'analyse substitue à la position d'une cause finale l'en Ziel du sujet, le vide. C'est là le résultat de ce renversement, que le discours de la mort comme de l'être parlant est ceci que ce vie, ce que le discours de la mort représente de toujours comme la fin. L'analyse élimine cette perspective d'une fin de la réalité, pour y substituer ceci que la relève du manque est d'une fin [illegible] — le concept d'une fin n'a jamais été que seule cause de la jouissance, que celui de réalité. le rôle d'une supposition d'acte,

[illegible] veut dire que la jouissance de réalité, le désengagement de la pulsion comme aliénation. Cette Verneinung, est le recours au ce que le sujet à se repérer comme manque, est la forme subjective du fait que le sujet se produit comme manque de la structure. Elle donne ainsi la structure de la [illegible] dans cette séparation — Elle donne ainsi la structure [illegible] pulsion comme interprétativement opérant au vide.

Il nous faut interroger un noeud complexe dont le centre est ceci : comment se fait-il que le problème de la ~~pratique~~ sublimation ne se pose que sous les espèces du travail de l'art (Kunst) ? Ou bien, n'est-ce ceci, pourquoi la sublimation, en tant que trait du Ψa., ne semble telle dans la tradition analytique, ne consister que de la jouissance la plus gratuite ?

Une telle question est ~~de prime abord~~ doublement inadmissible. Elle revient à faire fi de la totalité des ~~faits~~ la pratique sociale comme production matérielle, en quoi, comment l'acte relève d'un singulier pouvoir d'aliéner. Mais plus inquiétant encore, est que, de ce fait, un dynamisme d'où il ne semble pas que l'acte comme décision du sujet soit [illegible] de la conception analytique de la pratique. [illegible], est aussi régulateur de la conception analytique de la sublimation en [illegible] valant, est aussi régulateur de renouveler la problème de la sublimation.

Il convient de renouveler la problème de tels effets. La sublimation si [illegible] d'abord notre opposition de principe à de tels effets que nous disons en l'on doit au fond la pratique, c'est dans le trou du réel que nous être [illegible] la structure, et une telle exclusion ne peut pour nous être [illegible]. La pratique productive doit donner le lieu de notre question acceptable. La pratique [illegible] fois de plus à interroger ce que c'est que

C'est ce que nous nommons une fois de plus le réel du symbolique. Ceci a comme le réel dans l'acte. Le réel c'est le réel du symbolique. On peut exactement, par le conséquence que l'acte est l'acte de la parole. On plus exactement, de ce que la [illegible] faut interroger ~~tout~~ une telle position, [illegible] ceci d'abord qu'il n'y a mainmise à ~~tout~~ une telle position, quant à l'acte. Ceci suppose que des discours peuvent division des jouissances [illegible] quant à l'acte. Ceci suppose que des discours peuvent d'acte que là où il y a effet de sujet. Ceci suppose que comme symptômes, écrits où de tels effets ne se ramènent au moins autrement que comme symptômes — Qu'une pratique de ce fait vouée à l'issue religieuse, au mieux pire. — c'est la rencontre du existe qui, au symptôme, donne une certaine issue,

discours analytique. [illegible] effet de dominance

Dans la division des jouissances, il faut distinguer un effet de dominance, ce qu'on ne peut guère éluder, nous de A quoi tient cette dominance, c'est ce qui ne peut [illegible] inséparable. Les effets du Ψa. semblent avoir l'histoire, la structure en restant inséparable. Les effets du Ψa. semblent avoir pour conséquences que l'être parlant ne puisse pas se les organiser sa jouissance d'une instrumentation particulière : celle du Maître. De ce fait, et

par un effet de fermeture dont la raison

reste encore énigmatique, reliée avec celle de refus des effets de la parole. De ce que la jouissance doit au S1, le maître ne veut rien savoir, bien qu'il en tienne son ordre. Ainsi resurgit de cet effet comme refoulé, l'effet de sujet, dont l'acte comme acte du dire ne peut trouver sa place que dans un autre discours, qui ne se définit pas tant d'être discursif que d'être acte-pique à l'ordre de la jouissance. Le lieu de l'Autre de l'acte, est ce qui dans le discours du Maître traditionnel, resurgit comme Sagesse, voire comme religion.

Le lien social, est, le Dominant. Il n'est de lien social que du Dominant, [illegible] i.e. ce qui est l'effet de ce sujet premier que le S1 ordonne, des lois de la parole. Si donc l'acte de parole peut trouver sa place, c'est à se situer d'ailleurs que du lien social, refoulé dans le symptôme, i.e. dans ce qui revient comme refoulé, refluer à ce sujet.

Ceci nous permet d'introduire la raison du privilège conféré dans la position freudienne de la sublimation, à l'acte comme pathogène. Il est le lieu du symptôme, i.e. des effets de Lalangue par quoi un sujet fait retour comme rejeté du lien social. La raison de structure qui permet de poser ce privilège, c'est donc que l'acte de parole est dire-non ou entre (ou ailleurs) que le lien social. Il n'est d'acte de parole que le seul lien social.

Tout dire-non est acte en ceci qu'il change la jouissance. L'acte discours du Maître, et alors c'est ce qui reste éthique qui fasse effet de sujet comme effet du dire, c'est-à-dire en tant que sujet du discours en ceci à toute position de la jouissance dans un sujet dans le lien social.

La jouissance la plus gratuite est celle de la sublimation, limite à ce forger la place du dire dans l'acte. La sublimation comme dire-non, tel est assurément son échelle, fait acte du dire comme tel, elle est le dire-non qui fait place au sujet. La sublimation, elle s'oppose au lien social comme sujet des lois de la parole. De là, la position de la sublimation comme dire-non

permet de généraliser la pulsion de l'acte du dire. C'est pourtant qu'il y a acte du dire qu'il y a sublimation, mais de ce fait, celle-ci consiste avant tout dans un dire non opposé au sujet discursif du sujet.

Est-ce dire que ce soit là l'essentiel de sa structure? Ce n'est comme personne dire. C'est encore supposer que, du lien social, elle [illegible] sa cause, ce qui est d'ailleurs en [illegible] le sens. La raison qui fait Freud distinguer le statut "[illegible]" de la pulsion de l'acte de la sublimation tient à ce pas de plus.

Il n'y a pas d'Autre. Le lien social consiste à forger cet Autre dans le lien du Maître. Le discours du Maître consiste essentiellement à garer des suppositions de S[a], et pour [illegible], la plus radicale, celle de l'Autre, ~~[illegible]~~ pour en protéger ses effets de sujet. C'est dire qu'il n'y a de l'Autre qu'à la mesure du sujet du sujet.

L'acte du dire est la voie pratique qui se dispense de l'Autre pour faire face à l'effet de sujet. De cette inexistence opère un acte comme événement du sujet, le symptôme fait la première opération. C'est pourquoi il se refuse la figure jusqu'au comique du Dieu-

Le lien social n'existe que de la supposition de l'Autre, i.e. du sujet de lois de la parole. La "loi des frères" est la loi d'un sujet, où l'Autre donne la figure de la réalité consensuelle fondatrice de l'ignorance de l'acte premier. Toute supposition d'Autre maintient à statut de sujet. Et on peut de ce fait énoncer que la trêve de son [illegible] est confirmée, mais une immobile.

L'acte de la sublimation consiste précisément en ceci que, comme l'état d'inhibition [illegible] acte cette inexistence. Les effets de la [illegible].

~~[illegible]~~ séparation, le sujet opère un acte de l'horizon des effets de la [illegible] de la pulsion en sens fait les [illegible] de l'[illegible] du sujet comme effet de la [illegible] du sujet d'acte de que le discours des pratiquants en effet de la [illegible] d'acte de sujet de cette division, le dire lieu à la formation d'acte de "sublimations" S[a], avec les formes pratiques de la plus value, comme vivant de la cause du sujet, ce que la plus-value vient occulter, c'est la place du sujet comme rejeté de ce discours.

Si la sublimation comme cible du désir, si elle résulte bien de la ~~néant~~ circonstancielle du Zielgehemmt, opère un sujet dans le dire-non ! Ce n'est pas seulement qu'elle procède à l'endroit de l'Œdipe, de le dissoudre(?), c'est plus encore qu'elle soit opération d'un dire-non qui soit séparation du sujet. Toute sublimation sépare le sujet, et en particulier de la fixation(?) de supposition du désir de l'Autre. Elle est en chemin ~~[illegible]~~ sur la réception du sujet.

Ceci nous permet de penser le lien privilégié de l'effet de sublimation avec le refoulement. Dans une perspective ~~comme~~ reçue, on s'imagine volontiers que le refoulement consisterait à différer la pulsion dans ses effets. On ne serait alors pas loin du paradoxe classique que pose à tout lecteur de la [illegible] le trait fondamental de la constance de la poussée pulsionnelle. De ce fait, on s'imagine que la sublimation consisterait à lever le refoulement, sans qu'on cache en quoi la poussée pulsionnelle se déciderait plus acceptable.

Pour résoudre ce problème, il faut ici en changer la perspective. La [illegible] la pulsion ne nous fait dire que c'est au contraire dans la mesure où il y a refoulement. L'intentionnalité de la poussée pulsionnelle, ~~que~~ qu'il y a refoulement (avec le sens qu'on a conféré à ce terme), est la part qu'on ne peut pousser(?). Ce [illegible] du refoulement, i.e. d'un effet de sujet. Le refoulement veut dire que l'effet de sujet est ~~[illegible]~~ intentionnellement conséquence de la pulsion comme contrainte à [illegible].

– Pas si ~~[illegible]~~ circonstancielle qu'il n'y paraît pourtant. Et c'est ici que ce que le refoulement apporte de nouveau nous apparaît. C'est que, si la pulsion comme opération intentionnelle d'un [illegible] est bien ce qui fait un sujet. Il faut, de ce fait, ne résulte pas nécessairement un sujet, dans les divers effets de Spaltung ~~de sujets~~ nous faut pour, de ceci, ne résulte son sujet, dans les divers effets de conséquence de cet intentionnalité. Ce qui en qui s'ordonnent comme contraire spécifié le refoulement, c'est d'être la place faite d'un sujet. Le refoulement, c'est le retour du refoulé, i.e. l'opération d'un effet de sujet,

d'un dire-non, qui arrête les effets de la Spaltung pulsionnelle. Le refoulement se particularise d'effectuer un acte du dire, comme symptôme. C'est cela ce que Freud veut dire lorsqu'il précise que le refoulement porte sur le représentant pulsionnel et non sur la pulsion. — Comment le effet pourrait-il porter sur cette dernière? Qu'il porte sur le représentant, veut dire précisément qu'il est un effet du dire, i.e. la place faite à quelque chose d'un acte de dire s'inscrivant dans le cristal du symptôme. Le caractère antagoniques ~~eff~~ du sens du refoulement avec les effets du rejet du S₀ se marque ici clairement : le refoulement est le dire non contestant le symptôme, en tant que dire opposé à ce rejet.

Que la sublimation lève le refoulement, ne veut donc pas dire qu'elle donnerait cours à la pulsion (c'est déjà fait sans elle), mais qu'elle est acte de parole, i.e. qu'elle reprend le dire-non que le refoulement contrarie pour le porter à sa puissance d'acte, ce que le refoulement opère en silence, à cette place le dire-non de l'acte du dire visant le porter à sa propre puissance d'acte de la parole. C'est en ce sens que la sublimation ne lève pas tout le refoulement, qu'elle n'opère le sujet comme [illegible]. A rebours que le refoulement opérait un dire non en argumentant d'effets d'idéalisation, i.e. de redoublement de la jouissance de l'Autre, dans les espaces de l'interdit. Ce que le refoule- ment fixera comme interdit dans la jouissance de l'Autre, la subli- mation d'opérer comme acte d'une écriture dans le dire-non que l'écrit pour l'Autre.

Dans ces conditions, comment se fait-il que l'analyse accorde, dans la sublimation, une place privilégiée au dire de la création, le choix de l'œuvre? On pourrait d'abord penser qu'elle ne fait rien d'autre que reprendre ce que le refoulement lui enseigne. Venir à [illegible] lui éclaire la question de son acte, avec les nominations qu'il emporte, comme de l'a

apparemment voulue, puisque cette part de réel comme non, c'est elle qui la fait ex-sister. En quoi donc l'acte de parole donne-t-il corps à l'acte de l'amour, c'est ce qu'il nous faut éclaircir.

~~Ce n'est possible que de ce que le symptôme~~ ~~l'acte du dire~~

C'est ici l'occasion d'en dégager la chaîne principale des raisons qui font le rapport sexuel ~~[illegible]~~ inexistant. Être au cœur du problème éthique. Cette chaîne des raisons du $S^a$ ne tient au corps que par une métonymie qui, pour être inconditionnelle, ne donne pas d'elle-même sa raison, mais la négat du $S^a$ comme effet ~~[illegible]~~ d'appel constituant.

1 – Posons qu'il n'est de corps que de l'Un. Cette proposition peut seule être cause du $S^a$. Ce singulier, puisque le corps est à l'ordinaire supposé fait pour qu'il n'en est rien, et que c'est l'inaugural du $S^a$ qui confère au corps sa corporéité. – Mais il ne le fait que pour autant qu'il le rejette de ses effets d'Imaginaire : de cet Un, le corps fait l'impossible, ou le réel.

2 – Mais comme c'est sexe de la raison pour laquelle l'Un opère sur le corps, ne parque celui-ci, déclinant l'Un, est marqué d'impossible. Il faut pour la femme, pour que le corps, comme enjeu de la négation du sujet, ait l'attribut de la jouissance. (comme réel) – So, les effets du $S^a$

3 – C'est dire que l'acte du dire tient au corps le sujet ~~comme~~ rejeté comme [illegible]. Il suit d'un détachement inaugural qui constitue le sujet peut-il y trouver son fruit ? ordonné d'un effet de sujet, comment ce sujet permissivement venu d'ailleurs, ne le fait que moyennant un dire-non, que le sujet est raison de l'acte, soit d'un lieu de nomination d'où s'oublie que le sujet, qui cette sujet dans le temps même où il est opéré. L'effet de ce dire-non, comme moins-Un. comme advenu, s'opère de l'annexion du corps comme à son réel, l'effet du dire-non, est d'annuler le sujet du corps rôle du $S^a$ dans et de métonymiser ainsi la division première du sujet et l'enjeu d'un dire. la cause réelle d'une fixation qui est la marque le sujet reprend à son compte la coupe, dans non. Ce dire-non, est alors que le sujet reprend à son compte la pulsion, le corps est métonymie le montage de la pulsion.

même comme lieu de la jouissance.

Il est donc essentiel de bien marquer que le dire-non fixe le sujet au corps comme au réel, mais ceci ne peut être énoncé que pour autant que l'on énonce que ce dire-non est l'accomplissement d'une telle fixation, laquelle peut, ô combien, manquer : expérience du corps dans la psychose. C'est l'effet de $S^a$, puis le dire-non qui l'inscrit dans le point de capiton, qui sert comme de corps mais en double aspect de Un et de réel comme manque, soit de ce par quoi le corps est essentiellement le lieu d'un signifiant-[illegible] (développer ailleurs).

4 - Par ailleurs, et venant d'une autre direction, il nous faut dire que l'acte est monté dans ~~[illegible]~~ l'Autre ~~[illegible]~~ comme lieu du discours — des suppositions.

D'une part, le fait que le $S^a$ comme effet de division soit l'énon-ciation d'un [illegible]; d'une part, le fait que le dire-non opérant un sujet transcendantal ; d'autre part, le fait que le dire-non — est pour conséquence qu'il n'est d'acte énoncé que d'un autre lieu, — un effet d'idéalité qui opère à partir d'une supposition au sens pratique : un effet de défi-nition idéologique qu'un montage de $S^a$ soit anticipé sur l'acte, celui-ci se définissant de "en opérer" l'abolition dans l'effectuation du sujet à partir de cette supposition. Telle est la structure du transfert inhérente à l'acte.

L'Autre donne l'effet d'Un qui est exclusivement à cette catégorie de la supposi-tion. Ainsi, se réalise ce paradoxe qui est celui de l'acte, qu'il n'est d'acte que de l'Autre, bien qu'il ne s'opère que de l'abolir, dans la relève du sujet. Mais il n'en reste pas moins que l'Autre comme fonction néanmoins de l'Autre subsiste en tiers, et la question se pose de savoir com-ment dans la relève de l'effet de sujet, l'Autre vient à se glisser.

5 - Par le croisement de ces deux nécessités : - nécessité de la nécessité de ce que ~~[illegible]~~ l'acte du supposition pratique dans l'acte ; - nécessité de ce que le rapport à l'Autre dans l'acte est monté comme distinct au corps, — le rapport à l'Autre dans l'acte est monté comme rapport au corps de l'Autre. L'Autre, c'est le corps. L'Autre corps est le lieu où, par métonymie, se signifie et se met en jeu

par le sujet sa jouissance comme rature. Ainsi, ce qui manque au corps de l'Autre, est la condition absolue de l'acte, où l'acte se soutient d'être abolition du sujet. Mais ce manque ne joue que comme coulé dans le désir - i.e. pour autant que, à ce que l'Autre manque, il n'est pas-sans l'avoir. Telle est la fonction du phallus, d'être l'entrecroisement du $S(Ⱥ)$ au corps, où se signifie la fonction du pas-sans comme forme adéquate où la supposition signifiante se noue au corps de l'Autre comme marquant i.e. comme ce lieu d'un code qu'est le sujet.

Comment par cet effet de l'acte se noue au corps de l'Autre, il en revient au sujet un effet de décernement du corps (le sujet n'est pas sans tenir au corps), et comment de ce fait le corps fait l'Un mais à un double niveau : d'effet d'Un et de Même d'un réel, on ne l'éclairera pas ici. C'est de là que devrait s'expliquer la topologie de la pulsion comme retour, puisque dans l'acte, c'est d'abord le corps comme réel, i.e. comme incarnation réelle du sujet, qui est en cause. Ceci implique que la pulsion ressemble de l'Autre au corps, mais le langage de ce parcours ne concerne l'Autre réel que secondairement. La définition des bords pulsionnels n'est pas accessible sans cette topologie du retour sur soi qui anime l'Autre au corps (cela se fait supposer "jusque"). La pulsion est d'abord et avant tout contenu instantané de l'Autre au corps, sur le bord pulsionnel.

6 - Si l'acte est l'acte de parole, et si le dire non est exacte, l'Autre dans le sexuel comme réalité qui s'opère de cet acte du dire se métonymise, est la conséquence du discours signe de la division.

Qu'il n'y ait pas de deuxième sexe, ce qui ne veut pas dire non plus qu'il y en ait deux. Il y a le rapport sexuel en tant analytique. Mais ceci ne veut pas dire ; puis il y a le rapport sexuel en tant de l'Un ; et puis il y a l'Autre ; puis il y a le sujet mais simplement en qu'il est instant. On ne peut pas ici aborder ce sujet situer la raison.

L'Autre comme Autre corps, se métonymise dans le sexuel comme signe de la division. Ce qui, au sujet, fait manque, le corps de l'Autre en porte la trace dans le sexuel, en tant que différence. Mais la différence n'est pas ~~le sexuel~~ ce qui s'en porte. Ce qui importe, c'est qu'elle est, dans les effets du S^a, celui à signifier le manque de l'Autre, i.e. l'Autre comme manque.

La mascarade des sexes identificatoires veut dire que l'Un de l'effet du S., se métonymise dans le phallus, tandis que l'Autre réalité de sujet s'opère comme celui, est métonymisé dans le sexe, comme ce qui, de cet Un, fait le manque. C'est pourquoi il y a dans le rapport à l'Autre une (dirait) dissymétrie radicale qui fait que l'Autre est absolument métaphorisé en les femmes, y compris pour elles-mêmes, pour autant que cet Autre est d'abord le lieu de l'Autre réalité à quoi un sujet s'opère. Mais il faut absolument souligner que, si cet effet de dissymétrie, il ne change rien quel que soit dans le registre des positions du sujet, ~~autres~~ tous les sujets sont également logés quant aux effets du symbolique, à l'enseigne desquels. Il reste que — si l'acte est une question de position subjective, la position de l'Autre (sexe) donne la [illegible] de ce que nous entendrons, alors, l'acte du désir opérant. Des énoncés de métonymie adéquate de ce que l'acte du désir opérant, ~~[illegible]~~ et dire que les positions diriger ailleurs s'il faut aller plus loin, absolument quant à l'effectuation subjectives de l'Être sont déterminants de l'acte,

7 — Le « sexuel » ainsi réhabilité dans le rapport conjoncturel, n'est le lieu de la métonymie de la division de l'Autre que pour autant qu'il est de l'acte, et doit être causé pourvu la plus fictive.

Si l'on cherche à savoir par quelles raisons le sexuel est adéquate. Mais cette inadéquation du désir, — on n'en trouve aucune qui soit adéquate, et c'est justement sa raison. Le sexuel est une sorte de pure fiction, et c'est la raison de son insistance à se taire. Le sexuel est la branche la plus ... la plus fictive, celle qui, tenant le moins au corps, est au plus

pareille d'y signifier d'une part ce qui s'y manque, mais surtout, ce qui opère le corps comme réel. C'est l'acte du dire. Le sexuel, comme fiction, est le lieu adéquat à ce que l'acte du dire en tant que réalité propre du parlêtre, soit introduit ; il est le lieu où le parlêtre s'adresse au parlêtre, sans autre conséquence que la jouissance pure. — Mais de ce fait, il est le lieu d'une impossible, puisqu'une telle adresse ne se situe pas, du fait qu'il n'y a pas d'Autre. L'inexistence de l'Autre coïncide avec elle ce rapport sexuel qu'elle rend pourtant en fiction aux fins de | la supposition d'acte. ~~L'acte~~ sexuel est le (le rapport) lieu où se montre [illegible] l'acte comme relâche.

8. L'acte du dire est donc par une étrangeté l'acte de l'amour. Il est donc ce qui reste ce dernier à l'impossible, et de ce fait, il y puis c'est précisément ce que [illegible] les effets de diffraction que le S₂ qui sur le faire [illegible] au maximum les effets de diffraction [illegible] de cet effet, parlêtre. Le désir ~~[illegible]~~ reste comme le moyen de cet effet, s'y achoppe. ainsi dire de l'amour comme (ce qui) quoi [illegible] du fait que dire rapport non-

Le sexuel, en tant qu'il n'existe pas et ce fait que dire comme difficulté du pareille, devient le lieu de [illegible] du refoulement comme de se prononcer comme ~~[illegible]~~ dire. Inversement, le dire ne relevant que de l'analyse est amené à son dire. Le sexuel comme cause. Ce qui fait le nouveau de l'analyse est, au discours ne lui est du sexuel comme cause. Mais on peut s'étonner que aucun discours ne lui ait le dire comme acte. Quelle qu'en soit la raison, nous pouvons les trouver d'un ajournement fait place. Quelle qu'en soit la difficulté du rapport la forme dans ce que, ce que le dire doit à la difficulté du rapport sexuel, est dans ces autres discours, ~~désir~~ en idéalisation. On le dira ~~le désir~~ sexuel, est dans ces autres discours, désir en quoi le sujet déchoit de l'amour. n'existe que de l'effet de faille en quoi le sujet comme tous faits, l'analyse ~~et le lieu~~ En fournit par là l'acte du dire comme tous faits. La supposition qui lui permet que ces effets de répétition soient opérés. La supposition qui socle opère dans est inhérente ne peut advenir que d'une pratique qui soit impliquant d'un dire non le transfert les effets du S₂, avec ce qu'ils impliquent d'un dire non constituant du sujet. Le dire-non trace sa forme dans la particularité du désir comme (inconditionné) du sujet.

"Conditionnalité"

Un acte qui, hors de toute excuse, franchit l'écueil de l'incohérence en tant qu'il est le lieu du dire, et qui manifeste de ce fait l'impossible et la monnaie de (l'acte de l'amour) — c'est à quoi la sublimation répond. Un tel discours ne saurait rien savoir [illegible] de ses choses. Il plonge dans l'ignorance le discours d'un tel retour aux conditions du sujet où la parole s'est constituée, lequel n'en [illegible] de ce langage même, comme dire.

~~Le dire de l'inexistence du rapport sexuel, est la mise en jeu~~

Le privilège de l'acte de l'amour dans la sublimation, produit la particularité du second nécessité [illegible] par laquelle l'acte de dire se noue à la particularité du second dans le rapport à l'Autre. C'est pour autant que l'acte est l'acte du dire, mais de ce fait absolument du sujet dans la relation, que la sublimation comme production de ce sexe, fait d'un discours de l'amour sa condition, avec cette conséquence que, dans ce montage du S[a], le rapport sexuel suppléé à l'inexistence, sous les divers modes où l'effet du S[x] l'autorise : de l'interdit à l'impossible.

L'ejection de l'interdit dans l'amour courtois est [illegible] la condition par laquelle le discours courtois introduit une sublimation qui pose le [illegible] l'acte d'amour dans une perspective [illegible]. Cet interdit, dont la condition [illegible] cette consistance que, [illegible] particulier de ce discours. Et [illegible] l'acte de parole comme le chant, dans cet en-deçà de l'interdit, ouvre l'acte de parole comme au cœur de ce sexe, tandis que l'objet impossible est exigé comme cause au cœur de ce sexe, puisqu'elle fait [illegible] dans ce sens, puisqu'elle fait ~~ce~~ [illegible] de l'amour.

L'analyse ne se [illegible] pas dans ce sens, puisqu'elle fait [illegible] l'amour. L'analyse ne se consument pas, en découvrant les effets de [illegible], comme rapport inexistant l'interdit à l'impossible, comme rapport inexistant dans la fonction phallique Dire ce que du sexuel devient l'impossible, comme suppléance à ce rapport dans la fonction phallique à l'Autre d'une part, comme suppléance de ~~son~~ ~~acte~~ acte. L'abord du de l'Autre, constitue les termes élémentaires de son acte. L'abord du rapport sexuel inexistant dans le discours analytique est donc d'abord de l'Autre, [illegible] dans le discours analytique est donc d'abord rapport sexuel inexistant dans l'acte du dire, un point ethique : celui qui ne fait que se dispenser de l'Autre dans l'acte du dire, ce que traduit adéquatement / l'inexistence d'un r.s. / le dire de

JC

~~Reste à résoudre le paradoxe que constitue dans la pratique la place de l'Autre dans cet ~~acte~~ acte : Comment se fait-il que le dire – ce qui opère l'inexistence de l'Autre, fasse place à l'Autre réel dans le discours ?~~

5 – L'AUTRE SATISFACTION.

L'Autre jouissance de la fonction phallique, telle que cette fonction a réglé, n'est pas de supposition. Il faut en effet clairement distinguer l'Autre comme lieu des suppositions, de la jouissance de l'Autre, qui n'est de nul support.

La jouissance de l'Autre, c'est la jouissance du dire. L'effectuation du sujet comme relevant l'acte du dire, serait l'Autre satisfaction qui est en jeu dans cet acte. C'est pourquoi si, par l'effet de la mascarade, une femme en vient à incarner l'Autre, inconsciemment, toute position de cet acte dans l'effet de sublimation, se métaphorise comme jouissance d'une femme, ou se métaphorise dans l'idéalisation, l'amour double génitif. Ce que l'amour courtois [illegible] métaphorise comme la position du sujet. Il est lyse toute d'en forger la question comme jouissance féminine. Dans ce sens dire que l'Autre jouissance serait jouissance féminine, une telle position, qui idéalise le préalable, ne peut avoir d'autre conséquence que d'amener son sujet, avec cette position que la dite jouissance serait simple support.

Or lorsque la jouissance du dire soit supposée, elle est l'effectif de cet acte. Nous rencontrerons donc ici d'emblée une difficulté, qui est de savoir pourquoi l'Autre comme lieu des suppositions donne la raison adéquate de la jouissance en acte de la relève du dire.

Nous répondons que c'est précisément parce que l'Autre n'existe pas. Il n'en reste pas moins qu'il est le support de l'acte. L'acte s'opère de dévoyer l'Autre. Or, pour autant que l'Autre est ce support, ce que opère de le démettre, porte le signe de ce rapport, dans l'acte qui l'abolit. La jouissance du dire n'est jouissance de l'Autre que dans la mesure où elle abolit cet Autre comme supposition. L'acte du dire consiste dans ce dire d'une telle inexistence.

Donc, l'acte du dire est jouissance de l'Autre. Aussi, le travail de la sublimation exige-t-il ici une autre torsion essentielle. Ce n'est pas simplement que l'inexistence du rapport sexuel soit en mise en jeu. Il se réalise d'une autre mise en jeu, qui est de s'opérer comme jouissance de l'Autre, i.e. jouissance qui porte le sujet ~~comme~~ à s'opérer comme rapport à l'Autre féminin (et ce pour les femmes aussi bien).

Mais la face de cette torsion est fort distincte, voire divergente selon la position du sujet dans l'identification. Notons simplement que alors ~~[illegible]~~ opération du sujet de s'opérer ici comme dire, one une femme à être par excellence le lieu de cet acte. C'est ce qui constitue le privilège qui la destine au désir d'enfant, en tant qu'un tel désir est désir de dire : l'enfant, comme sujet à venir, est le lieu d'une parole à opérer, à quoi s'engage une femme à sa endroit. Mais sans doute en le fait-elle que à oublier ou faire, i.e. à retirer son propre désir de l'Autre comme amour du jeu, où la face qu'elle entend d'être le lieu du dire, est différée dans l'acte du jeu comme le dire qui lui permet (à elle) le dire - non séparé dès si elle se constitue comme oubli.

Retenons aussi : toujours l'acte du dire est jouissance de l'Autre comme opération de sa [illegible]. Cette jouissance est l'effectif de la mascarade où les valeurs qui excepte le sujet à l'Autre réalité. Dans les femmes ont l'Autre support de l'acte est retiré comme l'Autre absolument, en tant qu'il n'existe pas. Cette particularité d'inscrire l'Autre [illegible], mais en prolongeant le semblant. Elle ne fait lieu d'une telle inexistence, mais au prix de l'oubli d'une telle position.

Le mouvement de la sublimation n'est donc pas seulement jouissance comme condition de l'acte, mais au prix de l'oubli d'une telle position ; c'est aussi et surtout jouissance du dire qui s'y opère, et par là, jouissance de l'Autre (sexe) comme inexistant, mais de l'inexistence du V.S. ; qui ~~[illegible]~~ comme dire dans cet acte même.

29/2/76.

—

~~[illegible]~~ ① ~~[illegible]~~ – l'incontournable et le décisif

Dans le parcours que nous avons mené jusqu'à présent, ~~[illegible]~~ notre question était, toujours, du réel. ~~[illegible]~~ C'est là une position qui ne va pas de soi. Il n'est nullement évident que le discours analytique doive, du réel, faire son enjeu. — Et pourquoi pas plutôt la vérité ? Nous pourrions relever une autre voie. Ce qui peut probablement nous guider en celle-ci, c'est de remarquer que la doctrine analytique ne peut procéder que d'une succession de refontes : de l'imaginaire au symbolique d'abord, en tant que, bien que secondaire, elle conditionne toutes les autres. Puis de là, du symbolique au réel, elle fondamentale. Le changement du symbolique au réel et l'articulation qui en résulte, fait l'essentiel du discours analytique. Pourquoi en est-il ainsi, est la question qui insiste pour nous. — Que cette question soit peut être plus conditionnée par, qu'elle ne conditionne, l'abord de la forclusion du NdP, est peut être de nature à nous éclairer plus. Il faut insister sur ceci ; qu'il n'y a pas de doctrine possible de la psychose, sans un tel changement. C'est bien ce défaut qui fait Freud achopper ~~sur la question [illegible]~~ sur cette question, faute précisément que le changement de la réalité au réel puisse pour lui être assuré sur une base ferme. Or, si ce change est secondaire, il n'en est pas moins, dans la doctrine freudienne, ce qui est appelé par le problème de la psychose, — mais aussi ce qui y est incompossible. En quoi le problème de la psychose est-il si déterminant, et l'est-il à d'autre titre que de nous permettre d'éclairer en faisant les conditions de possibilité de la subjectivité dont elle fait le défaut ? Cette portée de méthode d'un tel problème est bien sûr certaine. Mais est-elle le décisif ? Il n'en est probablement rien. § Nous nous en tiendrons ici là.

§ Toutefois, reprenant d'un autre abord, pourquoi insister quant au réel ? — Et pourquoi pas la question en jeu : pourquoi insister quant à notre décision ? Qu'est-ce donc qui peut fonder, plutôt, quant au symbolique ?

✻

Cette question peut d'abord se formuler ainsi, comme un problème de l'incontournable. Le réel, n'est peut être pas tant l'impossible, que l'incontournable.

tionnelle. On a constaté que cet inconditionnel, il faut l'aborder en clan-
destin, la raison non pas dans l'expérience, mais au contraire dans ce qui contredi-
trait le sujet dans sa parole. Cet inconditionnel est le réel du symbolique.
Qu'il y ait du politique, et que celui-ci soit confronté à ce fait, là est
le socle même du réel de la politique. Ainsi, — on lira qu'il y ait
de l'inconditionnel, on lira que celui-ci soit différé dans la parole qui
est inconditionnelle, en lira que celle-ci soit l'élimination fon-
dée, permet d'en rendre la division consensuelle, est la [illegible]
inconditionnelle à quoi le sujet est soumis.

Toutefois, cette alternative, qui est ~~[illegible]~~ est celle du sujet, dissimule
quelque chose. Elle laisse entendre que cette alternative ne prend
force que d'être déjà résoluble dans l'acte. Or, c'est précisément ce
à quoi le paradoxe du NdP. fait [illegible] : pour autant que c'est de
l'affirmation de ce NdP qu'en telle alternative est rendue même
possible.

De sorte que cet inconditionnel comme nécessité de couture d'une
impossible, ne prend effet que de là : de la [illegible] du [illegible]. L'in-
conditionnelle n'est qu'elle ~~[illegible]~~ comme tel que de ce qu'on permet le
[illegible].

Mais par le fait, la question initiale se déplace : elle revient à
savoir ce qui nous porte à donner privilège à l'acte, en tant que c'est le
principal l'opération du réel ? Ce problème de l'inconditionnel se déplace
donc ~~[illegible]~~ en un problème éthique. La question est alors ici, de savoir pour-
quoi dans le discours analytique, l'acte est maintenu comme ce à quoi
ce discours s'articule dans toute approche de la pratique. La réponse tient
dans l'alternative même qu'il met en place.

On voit de ce fait que le problème éthique de l'acte et le
problème de l'inconditionnel du réel se recoupent pour faire discours.
Alternatives toutefois disjointes ~~[illegible]~~ que par radicalement, il ne s'est de
discours que de ce nœud. Autrement dit, le NdP comme affirmation
est l'inaugural de l'implication dans le discours comme tel.

La division que représente le nœud n'est donc pas tranchée, sinon par son refus pur et simple. Mais cette division est celle-même du discours.

De ceci, on ne doit toutefois pas conclure, fait important, que le réel soit un fait d'artifice du discours. Il n'en est que l'incontournable, et c'est ce que ne laisse pas oublier la division. Le symbolique exécute cet effet de division du réel du parlêtre. Mais que de là le sujet soit pris dans la rencontre de la parole, n'empêche pas le réel d'[illegible] pris dans la rencontre de la parole, n'empêche pas le réel d'ex-sistence [illegible]. ~~le symbolique~~ Il n'est de symbolique que d'existence nulle [illegible]. Le dire, c'est le NdP qui le constitue comme un réel d'un incontournable. Le dire, c'est le NdP, en effet, le NdP n'en est comme acte. Mais le réel n'est pas le NdP, [illegible] par le même réel.

De sorte que, supposerait-on d'une telle division le refus, à quoi aboutirions-nous ? Soit à sa forclusion, si c'était possible, soit à la légitimer, si elle est réelle. Il est absolument certain que la division des discours analytique est un fait éthique. C'est le fait par où l'éthique [illegible] entre dans le réel. C'est le fait par où l'éthique [illegible] que comme telle advient, comme discours. L'éthique ne se définit que de cette division. Mais ceci nous démontre qu'il y a un réel de l'éthique : précisément celui que l'on peut naître de l'ab-sens [illegible] le parlêtre à la division du NdP. L'éthique est ce réel qui [illegible] le parlêtre à la division du NdP. — faute de quoi ; [illegible] les effets de la division dans la parole — la division dans le symbolique.

Mais dans ces conditions, en quoi une telle alternative fait-elle résolution à la forclusion du NdP, dont l'incontournable des effets de division démontrent la fonction du réel ! En ceci qu'elle ne constitue la relation la moins pire. [illegible] quoi ceci, qui le NdP ne témoigne des noms d'un lien [illegible], l'existence de l'incontournable parabole leibnizienne du meilleur des mondes, [illegible] en logique du moins pire. [illegible] de la division du sujet [illegible] en ce partage de la castration, la politique de la parole, [illegible] à l'[illegible] de ainsi que par ceci, que l'éthique [illegible]. C'est en ce [illegible] [moins-pire.

Donc, l'éthique est le réel fait noeud, dont la décision est de faire
alternative au faire de l'incontournable. D'où coïncide ~~que~~ la nomination
de cet incontournable comme tel, avec la condition de différence qui supporte
l'acte du dire, dont la nomination du père est l'inaugural.
Il consiste donc bien discursivement en ce qu'il n'est d'incontournable que
nommé ; ce qui ne supprime pas son réel, mais en conduit la différence dans
un discours. Tout discours est la suppléance nommée d'un dire - nom δ
un réel dont il fait sa cause. Car ici, il se produit un renversement
décisif de la structure de la cause : s'il est vrai que le réel est l'incontournable,
il n'est pas la cause du discours, mais c'est le N d P. qui est cause du discours.
Autrement dit,
Ceci a pour conséquence que le discours ~~fait~~ (suite) fait du réel la cause. (ce qui est justifié
si nous pouvons dire que le discours est l'effet d'un réel, ~~la~~ l'effet est la cause de la
en ce sens qu'il en détient le mobile), c'est une transformation du statut de
cause. Ceci ne peut s'expliquer pas que par une raison que chez Aristote : c'est
la ~~cause~~ cause dont nous ne pouvons tracer le ~~/~~ tout qu'elle manque. La
que la cause est ~~la~~ (à) fin, mais précisément en tant que le discours opère, comme ale même
manque du réel, est le produit que
qui était l'enjeu de sa suppléance.

Il faut alors bien saisir dans ce noeud, que la décision qui en pose
l'enjeu, est éthique, ce qui signifie qu'elle n'est pas de l'ordre du bon vouloir. Celle-
qui n'est pas un choix délibéré. Elle n'est de nul désir. Elle est d'abord
ce qui résulte d'un incontournable, et résultat d'une opération de nomination
qui la fait-advenir dans même que le sujet ne s'en doute pas. Procède de cette
éthique, est ~~..~~ d'abord un fait de contrainte. L'éthique ~~...~~ ne
peut elle-même que le mode de cet incontournable, dont il n'est que
secondaire que le sujet veuille s'y résoudre.

Toutefois, ce qui que nous avons pu éclaircer ce que le réel doit à la
nomination du père, ~~il nous nous~~ nous ne pouvons déduire la raison
de ce principe qui dit le réel : incontournable. Que, du N d P., le réel
vire à l'incontournable d'un discours, laisse intacte la question d'où ~~vis~~ le

NdP est-il parole ? Répondre qu'il l'est pour autant que le symbolique existe, laisse entier qu'il est précisément le passage d'où celui-ci prend s'ordonner dans un effet de sujet. Ainsi, la carence du NdP pour nous reste-t-elle encore voilée.

C'est ici le lieu de nous rappeler que le père n'existe pas. Il est clair dans ces conditions, que la carence du NdP ne peut être que de cette inexistence. Le NdP n'est efficient qu'à la mesure même de l'inexistence du père. — Avançons que, si le père existait, il n'y aurait pas de Sa. Le Sa ne peut avoir son efficace de sujet que pour autant que le réel n'y réponde d'aucun père qui en prendrait la place. Nous connaissons donc encore que la condition négative de cette efficience.

La condition positive, et nous fait pour le temps, nous renoncerions que le NdP fait l'indice du réel. Si le premier statut de la parole est l'égarement ~~[illegible]~~ constitutif de la forclusion inaugurante de l'ego-logique, si nous devons remarquer que la parole n'existe que dans cet effet de démence que le démon sa décision dans les effets de Sa, — nous devons interroger sur ce qui, à cette démence, est capable de mettre un terme. Que le NdP réponde de cette opération, ne dit pas sa structure.

Cette structure est celle d'un renvoi à la place de —. Le NdP, par son dire-non, vient à la place du réel. Il fait virer le non-sens du réel en compte de non, sur la forme de la haine. Ici, l'amour du père vient dissimuler l'amour qui se dire-non, — mais la haine du père vient dissimuler l'absence du réel, et la haine du réel, — laissant voir derrière l'absence du réel, et la haine de la haine absolue, c'est dire par là même que cette non. non dont le NdP garde le sujet. Elle est même l'opération du NdP n'a de statut que de fiction. La métaphore du père est opération du NdP. n'a de statut que de fiction. Le métaphore du père est imaginaire de fictif pourquoi il est supplée au réel. De là, l'être parlant peut exister, comme la première dissimulation du réel. De là, — non au déchaînement premier. défalcament d'une faille qui sait dire-non au déchaînement ~~un~~ lié à ~~un~~ Ceci nous démontre que la carence du NdP dans l'éclat est une neuronale effet de sidérant : il s'agit que, dans cette opération

le sujet se réduise à ignorer le réel. Toute opération du ~~[illegible]~~ nom du père est donc essentiellement liée à une dimension d'abjets, et c'est l'écart de cette opération, qu'elle advienne sur ce mode : celui de l'ob-jets. A condition toutefois que, par cette grâce de l'oubli, le réel ne s'en laisse pas moins entr'apercevoir : sous la forme de la faille du sujet. Qu'en effet le voilement de l'opération du NdP soit relevé parce que cette faille même s'oublie : il faut le dire imposture. De ce fait, forclusive, pour autant que de laisser ignorer que le sujet est assujetti à la faille, elle laisse celle-ci revenir comme déchaînement dans la psychose.

Qu'en est-il donc de la position du père dans l'acte ? On ne le dira pas ici, sinon pour marquer qu'il ne peut alors intervenir dans l'opération qu'à être marqué de faille. Ce qui interdit de penser que le père, s'il existait, puisse ~~être~~ échapper à la castration. C'est bien au contraire pour autant que le père se démontre ainsi marqué qu'il peut s'en faire l'agent et le lieu.

Mais, de cette condition du NdP à l'opération de l'incontourna-nalité du réel, nous pouvons conclure à un déplacement de la question du réel. Qu'est-ce donc qui, ~~[illegible]~~ du réel, nous retient ? Et pourquoi pas plutôt partir du symbolique ? Cette question est désormais aisée à résoudre : le réel dont il s'agit, c'est le réel du symbolique. C'est dans la mesure où l'être parlant est divisé du symbolique, et de ce fait, opère comme effet du vide dans le dire – non qui y répond, que le réel fonde cette insistance. Le réel n'est que l'incontournable de cette division.

Mais nous pouvons de ce fait autrement aborder la question, et sa réponse, si nous remarquons qu'il n'est dans le discours, d'autre ~~support~~ trace de ce réel que ce à quoi le NdP ~~[illegible]~~ donne cours. Le père pourrait-on dire, prend la face du réel. Ainsi, au cœur de l'être parlant, le réel du symbolique se confond-il dans une amphibologie qui fait que, le réel, c'est le NdP. Toute question sur le réel, devons-nous dire à le réel,

partir de là qu'elle soit une question sur le jeu ? Ainsi qu'il est quelque part remarqué, ceci est contradictoire. Plutôt conviendrait mieux dire qu'il n'est de question possible que de cette opération du Nom. À prendre ce fait, toute question est retour au NdP. Ce n'est pas que le NdP fasse question – mais que la question plutôt lui revienne – Ainsi pouvons-nous dire questionnante [illegible] interrogation sur cette condition à appeler questionnante du réel est ~~[illegible]~~ interrogation sur cette condition du NdP, comme sur le réel qui le maintient insistante.

Mais ici il nous faut à nouveau interroger : pourquoi le NdP fait-il question ? Autrement dit, à quelles conditions le sujet peut-il faire de cette insistance de l'exil la raison de son dire ? Par quel paradoxe le NdP se réalise-t-il par ~~[illegible]~~ [illegible] dans l'acte comme ~~[illegible]~~ la raison du dire ?

---

## L[illegible] DU PÈRE. Rejet et contingence du dire.

Que le NdP devienne (par cette ~~[illegible]~~) hors-posture originante du réel (le réel) voilà ce qui, de là, du symbolique comme questionnable dans l'acte, fait insistance d'énigme. Puisque aussi bien la question reste de son isolement et [illegible] réveille la discon[illegible] de l'exil qu'il [illegible] à partir sur le réel. Que de cet exil [illegible] retour au déjà-là, et non principe du sujet : (avec le temps) ~~[illegible]~~ la mémoire comme retour au déjà-là [illegible] nous faudra déduire. L'ics comme garde de la mémoire, c'est ce qu'il nous faudra [illegible] par les effets du

Que l'être parlant n'existe que de cette faille [illegible] de rejet dont nous devons situer le [illegible] symbolique, voilà ce qui le [illegible] à un statut de sujet dont nous devons situer [illegible]. Le plus évident de ses effets est que cet être ne jouit les divers indices de diffraction. Le plus évident de ses effets est que selon le chemin de ses trans- que du S[illegible], autrement dit qu'il [illegible] le réel que selon [illegible] de tout réel, une telle ignorance, faits. Si le transfert démontre l'[illegible] dans cette [illegible], ce n'est que cette c'est dans la mesure de ce qui est requis dans le transfert articulé. Mais c'est bien là que se marque que faille du sujet que le transfert [illegible] un statut de vide. Le réel n'est que le réel le réel n'est ici rien que selon son statut ~~en sorte que [illegible]~~ du symbolique, seul en jeu dans ce transfert,

Bref l'analyse est créationniste, elle prend effet de l'opération d'un vide. J'appelle créationnisme cette perspective qui fait que rien n'est si ce n'est du vide. et précisément comme création d'un vide. Le vide est le sujet en tant que, opposé, il relève de la faille de la division première des effets du symbolique. Le S1 étant ce dont le [illegible] de ce vide opère le sujet comme ce vide même.

Mais de ce fait le statut de faille de l'être parlant le laisse ou plutôt l'opère dans une dimension de sujet [illegible]. Fait important, cette faille ne résulte pourtant que des effets du symbolique. Autrement dit, l'effet de sujet que le symbolique opère sur le l'être, encore faut-il s'apercevoir qu'il n'est existant que de la parole à quoi l'être est ainsi introduit. Mais il ne l'est précisément que sous le mode d'une faille, dont c'est le problème ~~ou de~~ même de cette création de S1 de nouveau comment, de ce sujet, de cet celui à qui il ~~sujet~~ l'être parlant est divisé; sujet comme un effet du dire peut advenir. le statut de création du S1 y reste autant énigmatique qu'il y ~~est~~ est le seule nommer d'acte. Pas d'acte hors de l'effet du nom. Mais aussi, sujet destiné pour l'effet du symbolique. Le nom vient prendre la place de ce sujet, pour lui permettre le déplacement du dire, qui le rend nommable comme effet de sujet. Il nous faut nous demander pourquoi le père est ici cause d'un tel nom. Nous pouvons résumer son opération générale : le nom du père prend la place du sujet, et y opère un effet de fixation qui fasse dire [illegible] indique ainsi le lieu d'un réel, mais d'où surgira un sujet. Le père indique ainsi le lieu d'un réel, mais permettre au sujet la reconnaissance de ce réel, comme ce à quoi il est assujetti dans le dire. Par l'effet subjectif de cette indication, est de ce désir qui résulte de tant, le rendant nommable dans cette différence de [illegible] est acte.

JL

in / S.

(SUITE) -1-9-

Premier effet de ce que l'être parlant se dise du Sa, c'est qu'il est rendu par cette division, contingent. Ou encore exceptionnel. Il est exceptionnel qu'un effet de sujet advienne. L'exceptionnel cependant n'est pas le contingent, mais plutôt ce qu'il conditionne. J'appelle contingent qu'un effet de sujet s'opère, i.e. qu'une relève au rôle advienne comme séparation d'un sujet.

Mais quelle est donc la structure générale de cette contingence ? Nous disons d'abord et avant toute chose, la relève sur le fond d'exclusion [illegible] que le Sa réalise. Que l'être parlant n'ait aucune raison d'être, et que, conséquence d'une telle absence, les effets de relève ne [illegible] avant nul lieu de nécessité, voilà quelle est la dimension [illegible] radicale du sujet. Le sujet qui [illegible] le Sa, [illegible] doit toujours désigner les conditions ~~exceptionnelles~~ [illegible] de sa [illegible], mais grand à l'inverse, il nous faut penser ~~de~~ de quoi les [illegible] que rien ne soit à l'expérience humaine, sinon [illegible] de la pensée que rien ne doit plus rien qu'un effet de dire. Car que chacun ne soit pas [illegible], ne doit [illegible] pas [illegible] raison de ne pas avoir à [illegible], ce que signifie de [illegible] pas [illegible] de l'existence du [illegible]. Encore une fois, je [illegible] dis, de l'existence du [illegible] d'un tel état de choses, [illegible] qu'un plus [illegible] des symptômes d'un tel état de choses. [illegible] la structure

Toutefois, sur le fond de ce sujet premier, et dont les incidences est à reprendre encore, il nous faut avec Kant noter, que les contingences sont [illegible]: la contingence du Sa ne sont pas simples mais doubles : la contingence [illegible] (soit : [illegible] d'abord le pouvoir être autrement de quelque chose [illegible] ; mais, plus radicalement, c'est la contingence du sujet, qui seul est en jeu ici) ; mais [illegible] de cette chose que ce premier sans [illegible] sur le fond d'un pouvoir n'être pas de la contingence, et de la contingence s'appuie. La dimension principale de la contingence est [illegible] le pouvoir être autre. Que un pouvoir ~~être~~ n'être [illegible], qui conditionne le pouvoir être autre. Que signifie cette [illegible] double de contingence ?

Disons ceci ; que le pouvoir d'abolition est l'opération du sujet dans la pulsion de mort. La difficulté de pensée qui est ici en jeu, c'est que l'opération du vide par quoi le sujet s'abolit, rejoint le sujet premier, mais en un sens nouveau. Comment un effet de vide est-il de nature à relancer le sujet du pouvoir premier de ce sujet, c'est autour de cette question que ~~[illegible]~~ la structure se lie. Cette question est d'autant plus difficile à résoudre que, en ce sens, cet effet de vide est la même chose que la faille première : le passage dans le réel de quelque chose qui y fait introduction d'un manque.

Le pouvoir n'être pas désigne donc premièrement ce par quoi l'être pulsant rejoint de s'abolir comme être.

C'est ici que nous pouvons souligner à quel point encore est la perspective d'un Aristote, de faire du contingent l'effet de la matière, comme malgré tout dernier et impensable. En quoi il reste ici platonicien, malgré lui. Le contingent, il nous faut le penser dans la perspective qu'atomiste : celle qu'Aristote ignore absolument.

Bien loin que le contingent soit un effet de dégradation de l'Idée (ou de l'Universel) dans une matière, hors du fond de l'être, nous devons, en tant donc qu'il est le passage dans le réel de la nécessité du désir, en tant qu'elle n'advient que par exception. ~~Le~~ Le contingent du pouvoir n'être pas n'est pas l'effet d'une dégradation de l'Être. Il est tout au contraire l'avènement de la nécessité du ~~[illegible]~~ sujet. Il n'est d'accès pensable ~~à la~~ que dans la perspective atomiste, elle qui nous permet de [le] penser ~~la~~ [illegible] (au contingent) comme l'avènement du vide d'un effet de sujet. Le 1[er] effet du vide : Elle consiste à faire tellement la naissance de la contingence de quelque chose. C'est d'abord là le premier effet du pouvoir ne pas être : un effet de vide dans le réel. C'est d'abord en ce qu'il n'est pas symbolique : d'existence faille, que l'être pulsant ordonne de ne pas pouvoir ne pas être désiré du symbolique.

La nécessité "hypothétique" du non! du père, version à faire, au nom du nom du réel, effraction de cercle. À ce que la faille première du symbolique déchire, d'abandonner le potentiel au sans raison d'un acte inaugural, ce non! dit apporte la suppléance de permettre la relève du sujet, dans le direct adossement. À la nécessité "logique" de l'Être contingentielle du symbolique, le dire-non du père oppose la nécessité hypothétique i.e. exceptionnelle, d'un usage de sujet, que le sujet advienne comme comme dire de ce dire-non.

Ainsi la nécessité du non! du père fraie le chemin du contingent ~~comme~~ en tant qu'effet de dire. Le contingent est l'opération d'un dire.

Nous verrons précisément ce qui nous permet de nommer à ce nom premier de l'ablation contingente ce second, d'un pouvoir Être autre de l'Être.

Si l'effet de dire est effet de relève, si cette relève nous porte à l'Autre réalité d'un événement de sujet ; si pouvant dire la jouissance de l'Autre est jouissance du dire, ~~le~~ le pouvoir Être autre de l'événement de sujet est le pouvoir, nœud du NdP, de signer le sujet comme altéré dans l'Autre réalité du réel du symbolique.

Le contingent comme opération d'un dire, est opération à une Autre jouissance. Si, par des raisons de métaphore, ~~[illegible]~~ nous pouvons alors qu'une femme fait métaphore de l'Autre (jouissance) nous pouvons dire qu'il est contingent qu'une femme advienne, ou qu'une femme incarne le lieu du contingent, en tant qu'il est effet de sujet.

La forclusion du NdP ~~est dire~~ signifie que, faute d'un tel dire-non, le potentiel ne peut trouver d'issue cohérente à l'effet de sujet inaugural du [illegible]. Au contraire, le dire-non amène le sujet à l'[illegible] premier, du le dire.

Comment se fait-il que l'effet de dire - non pourra parler ? Parce qu'il a affaire au parlêtre, i.e. à cet être qui se trouve d'affection de la division du symbolique.

Le dire - non renvoie le réel aux lieux de la coupure. Il est une condition d'oubli qui permet le relire. Qu'est-ce donc que l'oubli ? C'est le passage dans le réel d'une Autre réalité. Si l'être parlant s'instaure autour d'un oubli qui constitue son refoulement primordial, si la vérité a structure de dévoilement, i.e. porte en elle la condition de n'être que voilée, mi-oubliée, si la vérité est l'oubli, non en tant qu'elle serait perdue, mais au contraire en tant qu'elle ne surgit que de cet effet d'oubli, c'est précisément dans la mesure où l'Autre réel est opérant comme faille du réel.

Que la vérité soit l'Oubli, veut dire qu'elle est affine au vide. Mais elle n'existe que de cette condition du NdP qui s'instaure que le vide ne resurgit que dans l'acte. Le NdP est la condition d'oubli du désirant. Ce pourquoi l'être parlant peut continuer à agir.

On aura compris qu'il n'est, de cet oubli, nul réel pareil, pour la raison que c'est précisément le Réel qui conditionne le [illegible]. L'oubli n'est pas un effet de recouvrement de quelque chose préexistant, en tant qu'il cache le vide. C'est au contraire le vide lui-même, qui est d'être à lui ce qui est.

Il y a une force propre de l'oubli ; comment s'étaie que ce [illegible] ? Quelle est donc cette force de refoulement ? Au contraire, que l'oubli est l'originaire qui, avec l'oubli, est perdu ? pour autant qu'il est la vérité, i.e. Si l'oubli est l'originant, c'est pour autant qu'il est la vérité, par la voix du NdP, la structure de fiction par quoi le $S_a$ fait entier dans le réel ce que celui-ci ne peut qu'ignorer : le vide dans la structure consistante du vide, en effet du sujet. L'oubli désigne la structure [illegible] de n'exister que dans l'acte, tant que son effet de sujet est de n'exister que dans l'acte.

Il y a donc dans tout acte, mais encore dans tout symptôme, une condition d'inclu, qui consiste précisément à cerner la cause ou compte du jeu, soit précisément à ce qui en fonde l'inaugural, de donner corps aux effets de sujet. Cette condition d'inclu de l'acte, ne sera pas ici étudiée.

## ③ – Sur le nom ! du père et le refoulement primordial.

Ceci nous porte à accentuer une fois de plus le statut de création du S¹. Le S° [illegible], comme effet de sujet. Toutefois du point de S¹ [illegible], il s'avère peut être que nous ne voulons pas l'instant, [illegible] posions quelques questions.

Dans quelle mesure, d'abord, le S¹ crée-t-il ? Car n'oublions pas que le S¹ n'est créé qu'en ce que le S¹ n'opère que d'un certain cercle : le S¹ n'est créé qu'en tant que le sujet en est l'effet. Or, il y a un certain point de S¹ effet du symbolique où, à proprement parler, le cercle de la création du S¹ ne porte plus : c'est précisément la faille inaugurale du symbolique. Ici, le S¹ n'est plus de l'ordre de la création, mais le symbolique y opère comme le faillant incontournable. Dans quelle mesure est incontournable doit-il être dit création ? N'y a-t-il pas difficulté à dire que relève d'un ordre de création ce qui s'impose comme un réel ? Nous en maintiendrons pourtant pour provisoirement le terme, n'aurions-nous fait remarquer que, le coup premier de l'effet du symbole étant de l'ordre d'un sujet, c'est à entier, d'être effet du symbolique, soit entière d'une faille dans le réel, que cette articulation de l'incontournable procède pourtant d'une logique de la création qui permet d'en faire l'obé[illegible] ment décisif de l'articulation de la pratique.

Une seconde difficulté s'offre à nous, elle plus difficile à trancher. Si nous posons en effet, que le [illegible] dira-nous du jeu conditionne la

création de Sᵃ, devons-nous dans ces conditions considérer que tout dire-non soit invention de savoir ? Cette perspective rencontre deux obstacles. Le premier tient au problème pratique de l'analyse elle-même. En quoi consiste donc le travail de la cure, sinon à désupposer le savoir du semblant, pour par le moyen du dire-non, faire place au lieu de savoir où le sujet tient au Sᵃ ? N'est-il pas clair dans ces conditions que le dire-non, loin de fournir les conditions de suppléance, [illegible] plutôt du registre de [illegible] conditions, le langage fait des inventions de savoir dont le sujet supplée au manque ? Alors, il y aurait contradiction pratique entre le dire-non du père et la création de Sᵃ.

Une seconde difficulté plus obscure tient à ceci : que le dire-non soit condition de l'invention comme telle. Si nous pensons en effet que le NdP conditionne la possibilité de suppléance Sᵃ à la faille du contour-nable, il nous faut en effet dire que le NdP n'est pas invention, mais [illegible] la condition de possibilité de ce que l'invention de l'invention : il est la condition [illegible]. Dans ces conditions, ce statut en marge de le Sᵃ ~~puisse être~~ soit ceci. Est-il l'effet de création ne lui-confère-t-il pas une certaine structure ? Comment absolument adéquat de penser que l'opération du NdP, condition même ouvrant le champ créationniste, serait de l'ordre de cette même logique ? Or, de quelle autre logique pourrait-elle participer ?

Ainsi, le père dans le nom ! prend la place du ciel, lieu de l'expulsion première de la faille ~~sujet~~ du symbolique. Par ce prendre place, il se fait cause de la colère, comme raison de la faille. Mais cela suppose, c'est en tant que cela, que précisément il donne corps à la colère. Faute de quoi : [induire ?] de ne pas se désigner la faille qu'il dit non.

De la colère.

Mais le résultat de ce prendre-place pas que le jeu se fait raison de la solution ; c'est que le jeu est déjà faillé. Pas de jeu qui ne soit castré. La solution que le jeu suscite, loin d'être, selon l'interprétation reçue, l'effet de son exception à la castration, c'est précisément celle-ci qui la suscite. C'est de ce que le jeu soit faillé, indiquant ainsi la faille à travers cette fente, qu'il suscite la solution. La solution du jeu n'est nullement le signe de sa toute puissance absolument inexistante, même en fiction, mais au contraire celui de sa faille. C'est pour autant que le jeu manque qu'il suscite la solution, — la science ne recevant à la place du manque que précisément de cette raison du manque.

réel que précisément de cette prendre-place du réel, que le jeu devant,

C'est par cette raison du prendre-place du réel, le seul réel. On a déjà souligné qu'il par un vraiment singulier, le seul réel [illegible] que pour autant que le jeu, en prenant n'est d'interrogation sur le réel que pour autant que le jeu, lui recevant la place du réel, a reçu l'index de la question, qui [illegible] le réel de sous la forme inversée d'une mise en cause sur le réel de sa symbolique comme condition de sa possibilité.

Que devons-nous dire dans ces conditions, de la portée pratique de cette opération du retour ? Il convient de marquer que sa portée se supplémente [illegible] : que ce retour faille s'effectuant à fait devant sa portée comme solution, autrement dit au réel du symbolique n'est faille que comme lieu de sa butée, et que l'interrogation qui procède du réel comme lieu d'être l'opération [illegible] l'opération du sujet comme tel. C'est à ce titre l'opération [illegible] le réel le retour [illegible], acte du sujet, que l'interrogation (sur) le réel [illegible] d'une telle question.

Quelle est donc alors la structure de ce faille primordial, en tant qu'il s'intéresse, — et sur quel mode — à ce réel ? La question trouve son importance de jeter une fois de plus à l'opaque.

En effet, l'analyse s'attache au concept central d'un savoir ics. Sans préjuger des problèmes de leur extension, notons qu'il est absolument lié à la notion d'un refoulement. Mais où, dans notre perspective d'un déterminisme, nous devons penser que le savoir s'inscrit, comment pouvons-nous avancer qu'il y aurait du savoir ics ? Dès lors, le concept de refoulement devient plus central, et il nous faut avancer que le refoulé, c'est son retour, bref, que le savoir ics ne gît dans aucune latence.

Reste alors à retenir le problème du refoulé primordial. Que ce refoulé primordial soit d'une nature absolument distincte du refoulement, en effet, reste intacte la question [illegible] en est [illegible]. Si un refoulement [illegible] de savoir ce qui le distingue de la forclusion, ainsi il ne nous est pas dit ce qu'est l'effet de la Bejahung du NdP. Ainsi, si nous poussons, par exemple, jusqu'à la conclusion, comme nous y serions poussés, que le refoulé primordial est le réel. Ceci ne portant pas préjudice à cette autre question, de savoir comment, pourquoi le réel insiste à se rejeter dans la remémoration. Autrement dit, comment le réel se noue-t-il au savoir ? Sa ? Voilà ce que pose l'instant [illegible], doit rester problématique.

Tentons toutefois de figer la question du refoulement primordial sous sa forme la plus simple.

Il ne paraît bien que le problème posé par le refoulement primordial constitue un des problèmes cruciaux de cette [illegible] (mienne). Il nous faut d'abord tenter de situer dans le travail de F. le lieu d'où ce concept est nécessité. C'est dans une telle règle de méthode que peut seulement ~~[illegible]~~ réussir un travail questionnant.

La position du refoulement primordial est appelée pour F. par sa conception du refoulement. Aussi l'examen préliminaire de celui-ci est-il exigé.

– Nous tentons dans notre parcours d'ouvrir selon une logique que nous pouvons ramener à deux points, en particulier les deux : – qu'il n'y a aucune latence dans la pratique, mais que celle-ci ne consiste que dans l'acte de l'interprétation. [illegible] de faire face au statut de la pratique comme [illegible]. – De plus, [illegible] générale de cette position, nous avançons que la pratique est opération d'un vide dans l'acte du dire.

Ces thèses se conjuguent, de fonder une logique d'où toute substance soit exclue, n'y étant en jeu que le pur fait d'une ex-sistence. Parmi eux, les modes de celle-ci [illegible] et [illegible]. [illegible] une conséquence le fait qu'une telle logique est temporalité pure, est une conséquence [illegible] de ceci, c'est de cette position. Mais l'une des conséquences, devient assurément que, de penser le fait de la remémoration, [illegible] ce qui se remémore n'est difficile autant qu'impératif, puisque ce qui se remémore n'est d'aucun objet : rien que ce donne d'insister de par soi, comme tout en-soi. Dès lors, comment peut-il y avoir remémoration, [illegible] cette logique temporale [illegible] ou mieux, n'est-il pas clair que cette logique [illegible] comme position [illegible] la dimension de la répétition [illegible] d'une [illegible] du sujet ? Ainsi, le [illegible] représente l'articulation temporale de telle logique, en tant qu'il n'est que [illegible] le temps.

la faille du temps. Le concept, c'est le temps.

D'où la thèse freudienne : — de l'Ics, — du refoulement.
Ces termes ne font que désigner l'in-sistance d'une communication
constituante du sujet. Mais, venu à ce point, F. ~~se~~ semble défaillir.
Si en effet nous supposons des "pensées ics", n'est-ce pas de ce fait
même réduire l'acquis qui s'en accompagne, par ce que, distinctes ces
pensées comme déjà là, évincer la dimension de production qui
est inhérente à l'acte du dire par lequel elles s'égrènent ? — D'où
une tentation, celle de, logiquement, rejeter et Ics et la
doctrine d'un refoulement. — Mais que devient dans ces conditions le
refoulement primordial ?

Toutefois, avant de conclure sur ce point, suivons avec F. la
~~sa~~ régression qui l'obligea à poser le refoulement et ses effets de
latence ? Si le sujet est pris dans une logique de l'ex-sistence ou
code, s'il n'est d'acte que de l'acte, nous sommes portés à conclure
que la différence ~~du code~~ de l'effet de foulée que l'acte réalise dans
l'être du Sa est disparition transfinie. D'où une direction qui nous
amène à poser que <u>le refoulé, c'est son retour</u>. Autrement dit,
le mode ~~d'un~~ d'approche,
le refoulement ne serait rien de plus que D'où l'idée de poser qu'il
dans l'intimité du code central du parlêtre. De là, à conclure que
néga, à la place du refoulé, qu'un code. De là, infinie d'un code central,
le jeu de la semblance est la différence
et que le Sa est le substitut d'un rien. De là à conclure égale-
ment que le refoulement primordial ne signifie rien d'autre
que ce code central lui-même, que le refoulement renouvellerait.

Or, chose étrange, Freud ne s'engage nullement dans
une telle perspective. Que l'acte forme l'unité d'un manque — bien
d'être par lui l'occasion d'y voir la béance d'une discrimination
du Sa —, n'est envisagé que le lieu de réaffirmer que le lieu

central du parlêtre est un réel. Bref, F. en vient plutôt à re-matérialiser la cause des S^a, plutôt qu'il ne la conjuise.

De sorte que l'aboutissement de son mouvement est, paradoxalement, d'affirmer : qu'il y a de l'Un, et que cet Un fait lien au sein de toute différence, un Un d'avant à celle-ci, qui suffit à ce qu'elle s'arrime à un quelque chose, qui, dernièrement, ne défaut d'être un réel. Ce réel, qui est en jeu dans le refoulement primordial, est l'inconcevable à quoi F. ne (désigne) dans sa position. Et nous prolongeons : que l'Un fait le signe du réel ; qu'il en invoque l'insistance comme particulier de ses dires ; qu'il fait, en ce sens, la cause du réel, qui en un autre sens, est aussi sa cause.

Le paradoxe de ~~sa~~ sa position freudienne, est d'en venir, de sa doctrine de l'ex-sistence du S^a, à ~~[illegible]~~ poser d'autant plus nettement qu'un réel est en cause dans l'effet du S^a. Pourquoi pas le réel de l'Un ?

D'où vient donc, pour F, une telle ~~[illegible]~~ déviation, et quelle en est la conséquence, quant à la doctrine des effets du S^a ?

~~de [illegible] (lire, la lettre, le S^a)~~

La division freudienne s'inaugure d'un cri ! dit au sujet premier, surtout Freud le nomme comme venant du père, et ce que la du S^a. Ce nom ! Par ainsi en place d'un même geste et la nomination du père, et ce dire - nom. Par ailleurs, la pratique analytique l'en-dit, de n'exister que de ce dire, et aussi en l'effet de ce dire, le nom du père prend la place du réel, et ... du réel du symbolique.

Il faut en effet marquer que le refoulement primordial en sujet le lieu de l'Autre réel ... n'est pas identique au réel

en quoi consiste cette opération du nom, ... fait la trace d'un central du parlêtre. Parce que la différence S^a ... qui ... que le S^a existe : vide, nous prenons et ... distinguer le r.p. ... au ressort ... le statut de vide même,

Mais il nous faut reprendre cette thèse. Le rôle central du sujet a été reconnu identique au v.-p., pour la raison simple que le v.-p., résultat du nom du père, est précisément ce qui fait tenir dans l'ordre ce sujet; or, inversement, ce qui fait être ce sujet à être l'ordre, i.e. la puissance productive de son propre déplacement dans le S.

Mais parler, par ce mouvement qui, du nom du père, fait virer le sujet central à la face de l'ordre, s'instaure quelque chose d'entièrement nouveau, entre ~~[illegible]~~ l'instance de ce sujet, et le désir qui l'institue.

Ce quelque chose, que nous pouvons maintenant nommer comme un espace, n'est autre que l'ics. Dans l'intervalle du sujet et du refoulement qu'est ainsi primordial, vient jouer la succession d'un lien, à la loi du refoulement.

L'ics s'instaure du désir - nom du père qui a fait à la fois la condition et le centre. Nous comprendrons à quoi répond chez F. la position de l'ics. Dans cette logique de l'ordre mise en ordre que nous attachons à notre construction. La position de l'ics fait obstacle à notre substantialiste de F.: ne résultant de franger, l'ics semble constituer une insistance substantialiste [illegible], de objet, qui ne serait que le lien d'une lecture [illegible], notre projection? - Mais la disjonction rapport inacceptable dans notre d'espace, du v.-p. du sujet central de l'ics est alors précisément que nous venons de constater que cette position de l'ics se déduit de ce fait-même: l'idée, nous permet de constater que ce dérive de ce ~~[illegible]~~ sujet. F., au fond inconditionnellement. Sa logique se déroule (au) ~~[illegible]~~ sujet. - Mais cette supposition est comme la logique de l'Un qui donne raison au nom du père. - Mais cette supposition est primordiale-ment l'ics, suppose le désir. Le nom du père, posé primordiale-ment le sujet. Le nom du père, posant le réel du sujet, la position d'un résultat le sujet, et devient aussi le réel du sujet. Le moment la face du réel, et devient ainsi la condition du langage de nom du père est ainsi, puisque les conditions du langage. Le nom du père est le réel l'effet du sujet, en tant même. Le nom du père est le réel qui traumatise, de dire nom

en sujet central. Le non! de Freud, signe du réel, devient par im-
portance, ce réel même du psychotique.

L'obstacle que constitue le r.-p. à une logique de l'ex-sistence
est donc décisif : ce n'est pas qu'il l'abolisse, mais il en transforme
tout le mode d'incidence pratique. Il devient en particulier de notre
que le dire-non du père conditionne que le retour au réel, puisse
de l'opération de S₂, soit impossible. D'où l'idée du discours.
l'ordre des discours comme champs où la pratique s'opère du réel
incontournable, redéfinit de cette double ~~dans~~ perspective, contradic-
toire : d'une part, que le réel y devient l'incontournable, i.e. ce
que fait l'enjeu de tout discours ; d'autre part, que tout discours
soit en relation à s'opérer comme ce rôle du ~~discours~~ réel. Ce n'est
donc plus simplement que le discours opère au réel, c'est plus encore
que cette opération échoue. Autrement dit, l'existence dans le
discours à comme condition que celui-ci est une différence indé-
finie de l'opération du manque, qu'elle ne réalise alors jamais
que dans la particularité, et sans les conditions absolues de l'acte.
Il n'est de discours que sur le mode de ce qui n'est pas non-
dupe. Nous notons que le discours est la duperie, mais il est
l'impossibilité de n'être pas dupe.

Quelle est dans la modalité pratique principale de cette
transformation du sens du réel, par l'effet du dire-non ? Elle est
d'une disjonction qui ~~[illegible]~~ successivement à l'instance de l'espace
ils entre dire-non et [sujet ~~[illegible]~~ orthodoxe], dessine l'effectuation
de l'acte du dire du dire-non qui ne conditionne la possibilité
S₂ lui est une donnée irréductible, trace d'un fantasme nécessaire
– la logique du retour est nécessairement transfert.
de Freud, –

Ceci veut dire que l'acte du dire n'est pas identique à la [illegible] de son effectuation. Bref, que le retour opérant le cercle dans l'acte, en ce qu'il reste absolument disjoint de sa condition, par le statut du sujet qu'il [illegible] – n'est pas identique au dire que non qui à la fois le conditionne, et à la fois fait son enjeu. Tout effet de S... n'est pas un acte. & Il y a aussi le semblant. Tout coup de semblant n'opère pas le [illegible] de l'acte. Le dire-non n'est plus la parole effectuée qu'il [illegible] répond. Si l'acte est lien [illegible] du retour au dire-non [illegible] garant, rien n'[illegible] (du dire) que cet acte soit opéré par [illegible] effet de semblant. L'acte, loin d'être effet de S..., est bien plutôt ce qui, dans le S..., opère une [illegible] qui le semblant rejette. Que l'acte opère à partir des effets de S... ne signifie nullement que l'acte soit un S...; mais au contraire, qu'en raison du semblant il retranche le semblant d'où il retranche. L'acte n'opère le dire-non que pour déchiffrer le semblant d'où il [illegible]. L'acte n'opère de faire venir où c'était, que ce qui procède. Si l'analyse n'opère que pour autant que Je, comme sujet, résulte de l'ics. C'est pour autant que au nom du semblant de l'ics, Je, (quelque) [illegible] jusqu'au dire-non au champ de l'acte, il ne se définit de [illegible] l'ics sont la chaîne, pour autant qu'il fait chaîne, des "jeunes ics". Loin que l'acte que nous [illegible] se définit d'être [illegible] dans l'acte de l'approche du non! dès lors qui le [illegible] chaîne différente, à l'approche du non, « l'acte manqué », fût-il le symptôme, dans le [illegible] conditionne. Si le symptôme, c'est précisément dans la mesure où un acte de [illegible], c'est précisément de reconnaître ce que même la chaîne sujet peut s'en opérer, de reconnaître ce qui ... de trouver dans cette [illegible] qu'ils constituent. Mais c'est au prix de trouver dans cette chaîne, des semblants dont elle insiste, à oublier le non! de l'acte.

L'acte du dire n'est donc pas identique à l'effet du semblant, puisqu'il n'opère qu'à le disposer. Le dire-non est-disjonction du semblant. — Que ce dire nous soit aussi bien ce qui procède et (des) ce dire précédant les effets de S°-, donne la limite de cet acte, qui aussi n'opère que d'un point, qui est, en S°-, paradoxal. Du S°- l'acte est paradoxal, en ceci qu'il n'est pas pensable, — sinon dans sa logique, à l'acte, au sens que nous ne peut franchir, quand bien même nécessaire l'acte lui-même. De ce fait indéductible (éthiquement, ~~voire~~ logiquement :)

— Et comment en effet la pratique analytique serait-elle voire même pensable hors des effets de cette disjonction ? Sitôt effet de S° était acte, si toute opération du cycle était pensable, en quelque production que ce soit, comment l'analyse, en tant que méconnaissant fonder sur les effets de cette disjonction, dont le transfert témoigne, serait-elle, non seulement pensable, mais même, nécessaire ? Tout acte serait, de dire, analytique. — Il ne y faut donc trancher, et trancher à partir du transfert. Le transfert, en tant que champ des illusions de l'amour, est sans doute, nécessairement, production des effets de vide dont s'opère le sujet. Mais ceci n'est vrai que dans l'après-coup de l'acte qu'il effectuera en tiers, que cet acte rend lisible la contingence que, en retenant l'avant, réduit pas laissé ignorer des transferts, il y a cet acte de cette opération. Rien n'implique que, alors, ce n'opère du dire. Mais si le transfert appelle cet acte, Ainsi, le transfert qu'il suppose ce que le transfert suppose, qui peut bien permettre d'y opérer est d'abord un champ d'illusions, qui peut bien au sein du transfert, n'y renvoient le reste du sujet : cet acte du dire au sein du transfert, n'y renvoient les semblants de qu'à distinguer les effets d'éthique

l'amour portant avec eux. – Savoir quelle est la limite de cette disposition n'est pas en cause ici.

Nous nous trouvons, par la position de ce discours inaugural des refoulés primordial, en tant qu'issu du sujet contraint, devant une tâche difficile : les mécomptes du pas l'ICS comme espace d'une illusion dont le transfert est la mise en jeu. – Si nous voulons maintenir ferme la logique de l'inconscient en ce qu'il conditionne, ... ces avancées, cette position de l'ICS intérieurement, comment pourrions-nous avancer cette position de l'ICS sans avoir à le supposer comme latence, alors que tout appelle à le faire, ou la présence de cette insistance ? C'est là une pertinence ...

...

# (4) LES DISCOURS ET LE RÉEL COMME LIEUX.

D'où dans notre époque qu'il y ait du Maître ? Cette question insistante de notre époque, ce peut en termes d'articulation propre (sinon à la demande là n'est qu'en pratique), de manière supposer qu'elle soit résolue, elle ne l'est qu'en pratique ... en donner la mesure ?

Nous posons qu'il n'est de Maître que des effets du S₁. C'est pour autant qu'il y a du organologique, que l'état présent est soumis aux effets du S₁ ? C'est une première position. Doit-on dire alors que le Maître soit le S₁ ? [illegible] justement remarquer que le S₁ a lui-même à être appelé. A quoi J.-D. M. fait justement remarquer que le S₁ a lui appelé. C'est pour autant qu'il y a du même un maître, qui est le réel. C'est pour autant que ... dans les effets du organologique, du réel, que l'état présent trouve départ dans les effets du réel, pour peu, vraiment, ce est maître. – Mais que doit donc être le réel, pour peu, l'évidence cède. Être, le maître met un fait ? Ici, l'évidence cède ; être tenté d'interroger sur ce que veut le maître, sa volonté, en revient-elle pas un bon signe de son exigence ?

On pourrait, à cet égard, être tenté d'interroger sur ce que veut le maître, sa volonté ; ne revient-elle pas un bon signe de son exigence ? ... il apparaît que ce n'est peut-être pas ...

Toutefois à y bien penser, il apparaît que ce n'est peut-être pas

ce qui s'ensuit. Plus décisif est sans doute de demander à qui veut l'esclave. S'il s'agit du maître qui dit l'esclave, n'est-ce pas à celui-ci que pour le moins, la question peut être posée ? — Par le maître on veut toujours le supposer libre...

~~[illegible]~~ Sur cette question, notre approche du refoulement primordial nous en apprend quelque peu. Si nous devons penser que le dire-non qui conditionne l'acte du dire, n'élimine le réel qu'en ce que le [illegible] en prenne la face, il est clair que tout dire-non, de faire semblant dans l'acte le premier rejet de l'Être, est passible de viser à l'imposture simple. Est maître celui qui fait viser le dire-non à l'interdit, de prendre la face du réel. En quoi consisterait-il l'esclave ? En ceci que le plus insoumis, c'est l'acte du dire, si, consciencieux, il exige de s'opérer comme le voile de ce réel. — Quoi de plus insoumis, que d'accueillir au pied du rejet de l'Être ? La position subjective de l'esclave [illegible] la face du réel, consisterait en ceci, que l'interdit du maître, [illegible]. — Tout plutôt que de dire, le ~~[illegible]~~ relève de la servitude de l'acte, en autant qu'un dire-non quelconque est ce qui le parlant se dérobe, [illegible] le réel qui rend ce dire insoumis [illegible] à dissimuler au moins le réel qui rend ce dire [illegible] dont personne [illegible]. Le maître est celui qui se [illegible] de prendre une face qui soit insoumise, que celle du dire-non. Que cette face [illegible] à celle (imposture) [illegible] : le maître [illegible] sa position à celle [illegible], qui trouve ainsi du fait, le maître [illegible] pour l'esclave, qui trouve ainsi de l'interdire, c'est tout [illegible] pour l'esclave, le fait de jouir du pouvoir de l'interdire, ~~[illegible]~~ le fait de jouir — Laissant ainsi entre la [illegible] (d'être quitte de ce dire-non) la cause de sa souffrance. — [illegible] penser que le maître est la cause de [illegible] que le maître, c'est le réel. Il [illegible] le réel, le maître [illegible] le réel. Or, si le réel est bien le maître, le maître [illegible], — ~~[illegible]~~ [illegible] au maître, de n'en est que l'imposture bouffonne, [illegible] qui permit [illegible] au maître, de l'interdit pour l'acte. Mais qui permet [illegible] malgré tout ? [illegible] à dire-non, malgré tout ?

Faire ce dont personne ne veut : dire-non, malgré tout ?

Il n'est d'esclave qu'à nier longtemps que celui-ci prolonge la dimension que le fait ~~par le maître, suppose~~ laissez au maître l'acte du dire-non.

~~C'est beaucoup moins fatigant~~.

Il apparaît ainsi que l'ordre du maître est d'abord fondé sur une forclusion : des lois de la parole, à quoi l'esclave aurait tout ce dire-non. Quand il le fait, le maître le prolonge en ce que son dire-non ne suffise qu'à faire lien social, au lieu de faire acte, il ne faut pas s'en étonner. L'importance du maître rehaussant la lâcheté de l'esclave. Ainsi, le dire-non à quoi le maître se dérobe, permet que son impossible prolonge le silence et le dressage dans quoi le dire-non s'inscrit [illegible] quand du jeu a toutefois fait cesser le politique.

Est-ce là la seule issue de l'acte ? Il n'en est absolument rien, mais on ne veut accentuer ici que ce qui, dans le S$_0$, y fait obstacle. Car le S$_0$ fait aussi bien obstacle à l'acte, qu'il en donne la condition.

Ce prélude n'éclaire la partie que de nous permettre de situer au politique : comment le discours s'articule-t-il au réel. Posons : comme pratique ordonnée au réel. Le discours [illegible] est l'ordre de jouissance qui ordonne le symbolique au réel.

- Il n'est de discours que qui ordonne le symbolique au réel.
- Il n'est de discours qu'en tant que l'Un du S$_0$, est l'ordre de jouissance. C'est pour autant que l'Un de S$_0$ opère un sujet, que le savoir du réel n'est opérable que dans un discours.

Il n'est de discours que de l'Un. C'est sous la forme de [illegible] - un dire non du père. Le savoir du réel n'est opérable que dans un discours. Le consen-

- Qu'il y ait des discours, suppose qu'il y a du maître. Et l'existence doit démontrer que, par une amphibologie difficile à démonter, le discours primordial, tandis du discours fait du maître le discours dominant, crée absolument. Que tout discours que le maître est l'inaugural du discours absolument. C'est ce qui permet soit lié à un effet de dominance, serait à déclarer. C'est ce qui permet de douter si la politique analytique ne diffère bien d'être un tel discours. - Qu'elle le soit, est-ce un succès ou un échec ?

Ce n'est peut être pas la question. On en dira plus long ailleurs, sur l'idée d'un discours.

– Quel qu'il soit, (dans le discours / du maître), s'implique qu'il y ait de l'Autre. L'Autre est l'Autre de l'Un. Autrement dit, il n'y a pas d'Autre absolu, l'Autre n'existe que de l'Un. Savoir s'il existerait quelque chose qui ne serait pas l'Autre de l'Un, est une hypothèse qui ne m'étonnerait pas ici.

– L'Autre de l'Un, c'est l'(i.e.) dans sa forme la plus simple. De cet Autre, nous avons d'autres formes plus déterminantes pour la pratique, mais d'autres ~~[illegible]~~ ceci :

Ce qui nous importe est ~~[illegible]~~ ceci : en tant qu'il implique le fait du maître.

Quant à dire que le discours, en tant qu'il implique la jouissance. La théorie de la jouissance distributive, ordonnée des jouissances, le droit est fait dans les ? Rien de plus qu'une distribution, ne fait que rendre compte de ce droit qui distribue la jouissance selon le discours : des effets de changement du S₁, qui distribuent la jouissance selon les effets de la plus value. Le lien social n'a donc qu'un statut de sujet, conforme à l'imposture du maître.

Le discours s'ordonne ainsi comme dénégation : d'où le fait des ravages de la jouissance. Ceci implique deux conséquences ici : d'une part, que le discours est arrimé à un réel qui en fait l'incontournable, et qui s'y dispose en lieux ; qu'il y a de l'i.e. comme impossible à dire, soit, du refoulement primordial. Il n'est de réel que comme incontournable. Il n'est de discours que lié à un réel incontournable.

Bref, l'incontournable conditionne le discours.

– Mais, ce qui est plus difficile à penser, c'est qu'il n'est d'incontournable que du discours. Ceci ne veut pas dire que le discours crée le réel. Mais autrement, que le réel n'est opérable comme tel, qu'au réel, qui [redacted] s'oppose au discours, et du discours que de l'existence du discours, et du discours, certains.

Bref, que le réel soit opérant, ne résulte que d'une nomination. Car ne signifie peut être pas tant que l'impuissance discursive qu'il y a du réel, que plutôt, le réel ne signifie que comme l'impossible d'un Il y a qui en conditionne l'accès. D'où l'"Il n'y a pas qui", dans le discours, donne la seule formule possible du réel. Le réel est l'opération d'un réel à partir d'un Il y a que le nom du père a consist[illegible] de son dire-non.

Ainsi, si, en un sens, il n'y a d'incontournable que de discours, la raison n'est pas à en chercher dans le discours lui-même, mais dans l'opération du nom du père. D'une part, le nom du père assigne le sujet à l'insistance d'un effet de réel dont ce réel donne l'enjeu, puis d'autre part, c'est cette nomination qui assigne le sujet à l'inde[illegible], en tant que du discours comme au parcours possible d'une jouissance, en tant que de la castration. D'où le réel de là, le réel est défini selon les voies de la particularité de quelque vie, plus encore, au réel du symbolique, dont la particularité incontournable d'existence, réel ne fait que de donner la contrainte incontournable du réel de sa jouissance. Le sujet n'opère que du réel de sa jouissance, sans en être la raison.

Que tout discours soit ainsi assignation à un réel, la question n'en devient que plus problématique : d'un quoi cette intrusion rationnelle (Il n'y a pas de –) intéresse-t-elle nomination de l'impossible ? Or, nous posons bien qu'une telle ment le "discours" analytique (avec l'ambiguïté que nous savons être nomination de l'impossible), est en jeu dans le particulier même de d'une telle expérience ? Qui donc en est la résonance ?

Que ce fait ne soit que le discours. Qui donc en est le symptôme. La question est-elle le discours : qu'un fait, qui est le symptôme, là n'est pas la question.

L'analysant d'un fait, qui le nomme, là n'est pas la question quant au dire même, du ce discours qui le nomme, manifeste quant au dire même, tout de ce que le symptôme [illegible].

ce que l'analyste apprend : ce qui l'enseigne, et qu'il enseigne, c'est que le symptôme consiste à lier un réel dans le nœud qui, du symbolique, y fait suppléance, ~~et~~ soit la faille en acte, ce réel. Par le symptôme, l'analyste apprend ce que le réel doit au symbolique. Soit, qu'il y a un réel propre du parlêtre, qui est réel du symbolique, et qui se trouve pris en acte dans le dire. Le parcours du discours analytique révèle dans cet intervalle béant, d'une béance infinie, qui sépare la nomination de l'incontournable (dont l'analyse fait le pas) à l'incontournable de la nomination (mais en ~~en~~ un contournement de l'incontournable : en ceci que la nomination est de nécessité hypothétique). La nomination de l'incontournable que tout discours réalise, l'analyse enseigne qu'elle est liée à un saut aussi impossible que nécessaire, et dont le symptôme désigne ~~le~~ le manque, avec la suppléance qui y répond. Comment ce saut est le saut de l'acte, en tant qu'il est l'acte du dire. Comment une nomination peut-elle venir à Être ? Cet impossible que le dire réalise, fait l'enjeu de la pratique analytique. L'analyse est ce travail par quoi un sujet s'opère, soit : se réalise, de ce-faire ce "réel" qu'ait ce manque du symbolique. L'analyse est le travail de cet acte qui est dire.

Si l'analyse s'intéresse à d'autres discours, ce n'est que pour autant qu'elle en apprend que, en un sens, le réel n'est pas atteignable, nommé sur le mode d'un Il n'y a pas : nomination de l'impossible. Celle-ci fait aussi approche à l'impossible de la nomination, dont l'analyse fait la question.

Il n'y a pas de rapport sexuel : ce dire n'est analytique qu'à ceci que ce réel fait signe de l'acte du dire. Pour autant que le "sexuel" est la plus haute dimension de fiction où s'institue le politique, l'impossible d'un rapport tel, fait place à ce que le dire dispose la fiction pour toucher au réel.

Ainsi l'analyse en apprend-elle quelque peu (dans le transfert) sur la ressource des pouvoirs de fiction qui instituent le politique, et sur son insistance, puisqu'elle apprend que cette ressource de fiction, est non seulement constituante du politique, mais encore, qu'elle empêche que soit atteint le dire. Le dire n'opère qu'à démoquer le semblant. Tâche impossible et nécessaire. Si le politique s'opère des effets du S... — là est l'éthique propre du discours analytique, d'exigence propre de l'impossible à dire, pour en forger le dire de l'impossible. Ce forgeage, réalisé sans conditions d'acte : d'acte du dire. A défaut : écrire. L'écrit, comme l'enseigne la littérature Joyce, peut suffire ; par défaut de dire, substitut de l'acte, faute de s'opérer. Reste que le dire est à venir, dont l'analyse permet la place ouverte.

Reste qu'il y a le semblant. Le semblant comme Autre réalité, permet de dont le démenti, par l'analyse comme condition du dire, dire ce que veut un maître : que la vérité reste tue, ignorée, ou plutôt rejetée dans le réel de l'Autre. Le réel de l'Autre, c'est l'esclave.

A la place de cet Autre réel, faire advenir ce qu'il est hors de ce sujet : la place de dire en tant que, démoquant le semblant, elle permet qu'un acte s'opère qui dise-non, et fasse place à autre chose qu'au sujet du Dominant. Tel est l'enjeu du travail analytique — entre autres.

Une femme ici, réalise par mettre en place cette place, une seule, ni unique, mais particulière, pour autant que, rejetée par une telle place le dire lui vient comme dire-non qui, à des effets du semblant, le sujet, s'oppose.

[Je laisse le reste : "Joyeuse" ? relisez.]

21/3/76.

(7) — PROBLÈME PARADOXAL DU 1 - REFOULEMENT PRIMORDIAL.

Dans notre souci de désubstantialiser la doctrine freudienne, afin de la restituer à sa dimension propre : d'être effets d'ex-sistence où ce n'est que d'un vide (battant) lorsque S° qui répète un sujet, nous en sommes venus d'un premier temps à tenter de ne formuler Lics que d'une après-coup. Cette position très simple a l'avantage de supprimer toute référence à une "substance" [illegible] très simple à Freud, — et les de jan[illegible], répliquant ainsi les objections politzeriennes à Freud, — et les [illegible] "substantielles" de sa pensée. D'où dans cette conception, la méconnaissance de la construction de F. Sans formule que Lics est une construction. Ce qu'il a la construction de F. Sans doute convient-on l'idéalité de cet inconscient en remarquant que la construction de F. ne fait ainsi que rejoindre la construction de Sa dans Lics. Mais a débouclement du concept est contracté par plus de problèmes qu'il n'en résout. En particulier parce qu'il réintroduit subrepticement l'idée d'une substance de la construction des. Mais là n'est peut-être pas le principal obstacle.

On ne trouve au peut-être pas directement dans ceci : si nous devons poser que Lics n'est opéré que moyennant l'interprétation, devons-nous fonder ou dire que l'interprétation est soumise à tous ces. Sans doute de cette doctrine des effets après-coup que l'interprétation est en aucun cas. Sans doute ce que nous ne pouvons ~~entièrement~~ admettre en aucun cas. Sans remarquerons que, avons-nous un moyen de trouver la difficulté, nous remarquerons que l'interprétation à ce qu'il la règle. C'est précisément l'inconnu du temps premier. L'interprétation n'opère que de renvoyer au réel. — Mais c'est justement là que surgit la vraie difficulté : quelle est donc la nature de ce temps premier ? Ce Devons-nous dire, conformément à notre thèse, que ~~il~~ est du réel ? Ce serait une position commode qui nous permettrait de ne pas le traiter pour refoulement primordial, assurément, nous devons maintenir que ce qui se joue dans le fait de savoir. Mais c'est ici que surgit l'obstacle : la doctrine du cette identification. Nous devons maintenir que ce qui se joue dans le temps premier n'est pas du réel, ou plutôt, que c'est le réel, moyennant le mode du refoulement primordial. Or, l'exigence à laquelle nous sommes récemment parvenus, c'est de dire que

l'enjeu du r.p., c'est précisément le dire-non du père. Lui quel réel était en cause dans le temps premier, c'est au contraire ce qui constitue la suppléance au réel dans le 2e qui fait ce premier temps.

D'où le surgissement apparent d'une difficulté circonstancielle: si nous posons que le dire-non est de l'ordre du savoir (il n'est en tout cas pas du réel), il nous faut donc poser qu'il y a un savoir [illegible], [illegible] fait l'objet. Ainsi, la latence de l'i.c.s., que nous [illegible] dont le dire-non fait l'objet. [illegible] ordinaires écrits, [illegible] de plus belle.

à ce problème?

Il nous faut donc arriver à poser: – qu'il y a un dire-non, et que ce dire-non était déjà là, sans ce dire-non n'est pas de l'être là; – que ce dire-non n'en prend pourtant effet que d'être de l'ordre d'une supposition après-coup; – mais qu'il n'en était pas moins de l'après-coup d'un second temps; – mais qu'il [illegible] dans le temps d'avant, à opérer au sujet agissant comme mémoire dans le temps de l'i.c.s. Comment nous [illegible] comme temps d'à venir, [illegible] sous la forme de l'i.c.s.

ces paradoxes, est ce qu'il nous faut traiter.

Une issue nous est peut être donnée dans la réflexion que nous offre [illegible]: comment se fait-il que les paradoxe constant du discours analytique [illegible] ne lève que d'être i.c.s? Pourquoi ce que jamais refoulés originairement jamais ne lève que [illegible] est le plus agissant (dans le symptôme) est-il ce qui est oublié? ~~[illegible]~~

~~[illegible]~~ deux ordres de raisons: le premier

Nous devons pour le répondre [illegible] la structure du symptôme. Nous pouvons que tout est de nous interroger sur la structure [illegible] adéquat à l'opération du symptôme est un dire-non. Que ce dire-non soit adéquat au sujet. C'est pourquoi sujet, on ne le discutera pas ici. Le symptôme fait place au sujet. [illegible] en ceci que de au dire-non, il le père est promoteur de la névrose: il est en ceci que [illegible] dans le symptôme? permet qu'un sujet s'y [illegible]. Pourquoi un sujet s'y [illegible] à l'incontournable de la faille. Si le dire-non Parce que celui-ci fait alternative à l'incontournable, de le suppléer dans l'acte, [illegible] le symptôme celle est incontournable, de le suppléer dans cette faille. La raison profonde qui fait que comme nécessité du sujet dans cette faille. [illegible] tout simplement

le symptôme est le lieu le plus agissant du sujet.

à ce qu'il est l'effet de sujet résultant du dire-non. C'est pour autant que le dire-non a satisfait l'incontournable de la faille et la suppléance du dire dans le symptôme, que celui-ci assiste par delà toute raison. Le symptôme ne procède d'aucun automatisme, d'aucune liaison ni délibération. Le symptôme est le fait du sujet s'originant d'un dire qui le conditionne. Autrement dit, nous devons renoncer à penser que la répétition n'existe que dans la mesure où elle n'est pas automatique. Il n'y a pas d'automatisme de répétition.

Mais cet ordre de raisons ne nous explique pas cette condition fondamentale du dire-non de répéter que lieu. Qu'en est-il [illegible] dont nous faisons une des dire-non, existent-elles ou non ? C'est la lecture [illegible] d'autre que celle du symptôme et sa cause, existent le dire-non existe. Il nous reste cette question. Nous pouvons qu'en nommer le dire-non existe que comme lieu. Qu'est-ce donc faut alors expliquer pourquoi il n'existe que pour la faille et n'en-que le lieu ? C'est l'Oubli. Pourquoi y a-t-il nécessité pour le sujet cet oubli et singulier pourquoi exister que dans l'Oubli ? On n'oublions pas que cet oubli n'est au contraire Dasmann hors d'être une série des faits de la mémoire, c'est au contraire). Nous devons donc penser le lien garde (voir le paradoxe plus haut cité). Nous devons donc penser la garde de la remémoration. Pourquoi cette difficulté : que l'oubli soit la garde de la remémoration ? On ne qu'on se remémore est-il oublié ? Qu'est-ce que se remémorer ? Or en quelque sorte que l'on entende, on ne se remémore que du non ! du père, en quelque sens que l'on entende. Parce qu'il est la condition de l'Oubli.

Pourquoi le non ! du père est-il oublié ? Parce qu'il est la condition de l'Oubli.

Le non ! du père conditionne premièrement que le sujet premier soit ceci. Cette condition nécessite pas ce non. oublié, et qu'il reste dans un sujet résume, nécessité pas ce non. et inaugurale de tout oubli au sens du refoulé.

Mais de ce fait, et pour autant que ce non ! ne conditionne pour le sujet l'Oubli comme le statut d'extériorité du sujet dans l'acte, soit ce par quoi le sujet advient comme vide, un recouvrement de cette opération est que l'oubli est réellement originaire des manque. I.e. oubli de rien qui soit d'avant, mais au contraire force d'oubli qui porte sur l'ex-sister. L'oubli de lieu n'est pas l'oubli du graphe. qui rendrait perdu. L'oubli est

au contraire les faces de déploiement du vrai. L'oubli n'est pas l'ontologique du renoncement : c'est plutôt ce à la renonciation se renonce comme chagrin. L'oubli est la face du ~~[illegible]~~ vrai. La cicle du vrai dit portant sur la fouille ~~[illegible]~~ première, n'est que la condition de production d'effets de cicle où s'opère un sujet comme acteur de cette fouille. L'oubli qui modalise l'acte, n'est que la condition sous laquelle la suppléance permet le retour au cycle que l'autre-pose.

Tel est le mouvement des ~~[illegible]~~ traversées de l'oubli. Que, de soi, l'oubli ne puisse opérer que sous la condition de voilement qui constitue l'oubli de l'oubli, soit, l'existence, est ce distinguo ailleurs.

Mais il reste de tout ceci à dire en quoi l'oubli est la ~~[illegible]~~ modalité jamais ici du symptôme comme jamais ici, agissant que dans le de la remémoration, agissant dans la structure, agissant que dans jamais ici

Pourquoi le ~~[illegible]~~ renoncement n'est-il dans la [illegible] l'oubli ?

Qu'est-ce donc que se renoncer ?

~~(C'est le renoncement que dans un acte, le dire)~~

L'ics est le lieu d'une remémoration, i.e. d'une garde de la mémoire. Ce qui est gardé dans l'ics, c'est la condition du sujet dans ce qu'il a de plus renoncé au renoncement, ce que l'on connaît quant au renoncement encore que doit au NdP. L'encore que l'on connaît, on le renonce ~~[illegible]~~ au titre de ce qu'il est la marque du passé. Or, la remémoration n'est pas au titre de la garde du NdP, c'est au titre de l'événement. Si la mémoire est en garde du lieu (Vergangenheit), c'est au titre d'un événement passé qui connaît un champ d'événements qui peut ce qui, voyant en fait, ouvrant un champ conditionné (Gewesenheit). Et c'est pourquoi elle est mémoire du nouveau, que cette division conditionne la mémoire ne se garde que lui-même. La mémoire n'est pas le réel d'un trauma qui ~~[illegible]~~ se constitue de moins. La mémoire n'est pas le réel. Si au contraire nous disons qu'il n'est de mémoire que du nom, la lettre du chiffre qui représente le refoulé conscient en lettre de chair. Si au contraire nous disons que c'est le nom du désir que représente le refoulé primordial, il faut dire que la mémoire concerne ce qui, de ce réel mnémonique, oppose la condition du nom. Ceci est le sujet, en fin

tant qu'à-venir, i.e. en tant qu'en résistant à ce manque constituant et où il s'opère. La mémoire est souvenir de l'à-venir, elle est mémoire d'une dette.

Dans ces conditions, le renoncement ne consiste nullement à « répéter » aux conditions d'un passé défunt et à jamais clos. Mais si le renoncement est retour, c'est le retour à la condition du nouveau en tant qu'effectivement agissante dans l'actualité du sujet. Cette condition est le dire-non du père. En quoi consiste donc le renoncement du renoncement? A ce que (ne) vienne dans le dire, le dire-non du père. Le dire est renon-vain, i.e. événement d'un nouveau, moyennant qu'il en vienne ou non qui le conditionne dans l'actuel, pour consister en décision Dire la négation dans son sens logique consiste donc à reprendre le dire-non inaugural qui en fait l'incertitude. Ceci implique que le renoncement, pas plus que la mémoire, ne concerne le passé; mais bien l'avenir, l'à-venir qu'il met en acte.

Quel est donc l'acte du renoncement? C'est l'acte du dire. L'acte du dire est renonciation, i.e. opération d'un nouveau comme retour à la décision du dire-non originant. Par là, l'acte du dire double le dire-non premier, et le fait advenir dans l'effectif. Le dire-non premier ne prend ainsi sa portée d'effectuation que de ce second dire, qui le porte à l'acte de le réaliser comme l'opération du manque qu'il était.

Aussi fut-il doublement souligné : — qu'il s'agit de renoncer question en acte, qui est acte du dire ; — en outre, que l'acte du dire est retour à la condition de l'à-venir : le dire-non premier. Elucidons ceci. Le renoncement ne consiste pas à rappeler à la mémoire l'image d'un événement défunt. Il consiste à faire revenir dans l'actuel le dire-non premier. Le renoncement est effectuation de la condition du sujet. Pourquoi cette condition du sujet était-elle refoulée ? Qu'en signifie de l'amour ou — parce que refoulante du réel, dire ? La condition du sujet était refoulée,
dans le dire-non du père.

Le dire-non du père, était la condition d'inclus où s'institue ce sujet, comme opéré dans la suppléance à la faille première de la décision dans le symbolique.

Si le renoncement est opérant comme celà, ce n'est pas de ramener aujourd'hui ~~au~~ au déchet ou débris d'une histoire achevée; ce n'est pas non plus d'abolir l'inclus. Le renoncement est une tâche infinie, et qui ne saurait ceux, précisément en ceci qu'il ne saurait lever la condition d'inclus, mais y ramène le sujet comme à l'origine de la faille. Le ~~re~~ renoncement pris comme en ceci que sujet naissant, mais avec la condition de l'inclus, à la faille où il s'agit de l'origine. Le renoncement est donc d'abord opération de la faille du sujet dans le dire, mais cette opération laisse subsister la suppléance première qui, cette faille, la laisse ouverte dans le dire-non. Ainsi le renoncement a-t-il les plus étroits rapports avec l'inclus, au point qu'on est à se demander s'il ne maintient pas l'inclus en acte. Mais l'inclus en tant qu'il est porteur dans le dire, de la condition du sujet, c'est donc opérer le tion du sujet.

Amener au dire la condition du sujet, c'est guère retour, i.e. renoncer sujet comme faille, mais faille qui n'est qu'à l'origine de la faille première. à la ~~f~~ condition du dire-non qui l'origine, mais dans la condition d'une ce disent lien opération d'une altère, mais du réel, infiniment éloigné, différence absolue, et que le terme, du réel,

Ceci nous permet alors d'éclaircir le sens temporel de l'ici, Devons-nous maintenant que et en particulier comme "jamais déjà-là"? le dire qui y renvoit le dire-non du père ~~…~~ était déjà là "avant que ? S'il en était ainsi, notre doctrine dans le renoncement, l'opéré à nouveau? Mais ce qui précède nous permet de le de l'existence avant jamais. Si en effet, nous devons dire défaut, et de maintenir nos positions. à sa contre-dire le que le dire-non ~~p~~ opère des effets du symbolique, il nous faut d'abord remarquer que ce dire-[nos] dictatoriamement,

n'a aucune insistance d'objet. Le dire-non n'a jamais été-là. Pour la raison, primitivement, que sa structure est celle du S̄, i.e. d'une existence de faille. Que le dire-non ait effectivement conditionné que le dire puisse advenir comme effet de sujet, n'impliquait dans sa structure aucune modalité de genre; ~~pas~~ non plus que d'insistance d'objet, pour autant que ce dire-non n'est que l'ex-sistence d'une faille dans le battement du S̄. Mais ceci n'est pas dire encore assez. Pouvons-nous par exemple dire: que ce dire-non tissé dans une métaphore première, aurait consisté dans l'ics comme un "genre"? Ou encore, qu'il était un réel dont on se ressouvenait "à l'occasion"? Bref, était-il un savoir ics? Il suffisait de répondre que non. Il n'y a pas de savoir subsistant dans l'ics. Le savoir est pure ex-sistence à la faille.

Quid, de ce dire quant au dire-non? Ceci que le dire-non n'existera qu'à l'à-venir, i.e. que sa modalité temporelle est celle d'un vide à-opérer, dont le dire fait mémoire. Mais cette mémoire insiste-t-elle d'avant? La mémoire n'a pas le mode d'être de l'insistance, mais de l'ex-sistence. I.e. ~~q~~ que la mémoire n'est pas d'avant, puisqu'elle conditionne l'à-venir. Rien de la mémoire jamais, n'insiste tel que d'être à-venir. La modalité d'existence du dire-non comme savoir, n'est donc pas celle d'un lieu. Le dire-non, n'était pas déjà-là avant que le dire y résonne, mais il s'actualisait comme ex-sistence à l'à-venir, d'une alternance pure opérant une faille. Bref le dire-non ce n'était que l'opération d'une faille, i.e. de rien qui puisse subsister. Le dire-non ne conditionne donc jamais que l'actuel d'une faille.

Mais alors, s'énoncent deux questions. D'une part, qu'est-ce donc qu'un savoir, comme ics? Et comment pouvons-nous penser qu'il existe quelque écart entre ce dire-non premier et le dire qui le reprend dans l'acte du retour?

Le souvenir, comme objet, n'existe pas. Le souvenir n'est pas connaissance, fait, elle mnésique, grâce aux quelque axe de l'entendement ou des mémoires. Le souvenir est métaphorisation de la feuille. I.e. qu'il est un signifiant. Le souvenir n'a donc aucune consistance d'objet. Il est, comme métaphore, la dissimulation qui dit la feuille comme à venir, et elle est mémoire qu'à la lettre de l'à-venir de ce dont il est porteur. C'est pour autant que son sujet, dans cette opération comme manque grâce à son dire inaugurant, garde mémoire de ce qu'il est manque d'avenir, que le souvenir reçoit statut [illegible] inaugural, pas en partie dans ces semblants d'objet, l'insistance de feuille. Le souvenir n'existe pas, mais existe comme feuille, d'avoir été feuille [illegible]. Tout souvenir s'adonne à un dire-non.

Qu'il existe alors un écart, et celui-là constituant absolument de mode pratique des feuilles, puisque l'analyse n'aurait pas l'indice d'un sens sans un tel écart, certes qui est à déduire. Comment le dire, son inaugural du pas, un porte. Est-ce pas avec soi l'entrée (toujours) de son effectuation ? Bref, pourquoi la "résistance" ? — Remarquons que si la question du dire se limitait à celle de la résistance, la question serait de peu. Mais les difficultés que nous avons à résoudre est autre : c'est que le sujet est, malgré le dire-non, contingent à admettre comme acte du dire, et cette contingence, la question ce qui elle serait réductible à une [illegible] "liste des résistances". Ce n'est pas chose certaine.

Bref, faut-il dire que le dire ~~ne serait~~ n'était d'avant que l'opinion du sujet ? S'il est l'acte du dire y prend retour comme à l'opinion du sujet — et nous lisons là ce que nous rejetons en sus d'une substance d'objet. Il nous faut alors expliquer comment il se fait que [illegible] l'acte du dire ne soit pas identique à sa condition — tâche de prime abord paradoxale dans notre perspective.

Devons-nous dire que le dire-non premier était la matrice des possibles que l'acte du dire actualise ? Il vaut mieux penser qu'il est la matrice de l'impossible. Comment se fait-il qu'à se remémorer, le sujet s'opère comme ce qu'il était, mais qu'il ne savait pas ? Cela, ce c'était, était-ce du latent, du caché, déjà consistant ? ou bien devons-nous dire que l'acte du dire y apporte du nouveau ? S'il n'en était rien, que le dire-non paraît-il changer ? Cet acte du dire, n'est-il pas changement du sujet, dans son opération ?

Qu'était donc le dire-non comme inaugural du sujet, pour que l'acte du dire n'y fasse et le répète que d'un mode contingent ?

D'une part, il faut remarquer que l'acte du dire ne se [illegible] pas en particulier. I.e. qu'il est répétition. L'acte du dire ne peut être refondre d'après la réalité, laquelle se réalise toujours, et ne peut jamais être le préliminaire permet d'expliquer que le dire-non du je <u>doive</u> être requis. Mais il ne permet pas encore d'expliquer que l'acte du dire n'en joue pas moins, comme effets de seuil ; de cet acte, rien n'est plus commun que les moments de répétition de cet acte, ne laisse pas que advient, ~~autre~~ les moments de répétition de la réminiscence qui advient, c'est l'imaginaire même de la d'une expérience de division, c'est l'imaginaire même de tels effets de rupture de s'en trouve transformé. Comment penser de tels effets, au sens d'une l'acte, sans supposer le dire-non associé là-devant, au sens d'une substance d'objet ? ~~L'acte~~ Le dire-non du je était-il une puissance d'en actualiser le réel ? dont l'acte du dire libérait les équivoques, ~~(Puissance la possibilité de l'être)~~

~~(doute de la [illegible])~~ (pour le non du je comme

— Non seulement il nous faut dire comme condition de l'ex-sistence.

— ~~et non~~ ex-sistant, mais encore comme la possibilité de l'être : nous ne pouvons penser la possibilité identique à une limite de réso-

— De plus, il nous faut penser que tout acte de dire soit identique à une limite de création ; tout acte de dire s'en accompagnait. La dimension de création tance, combien même il s'en accompagnait. — Mais ceci a une conséquence : c'est que absolue de l'acte doit être pensée.

la dimension de l'échec absolu doit être maintenue également. Nous ne pouvons penser que toute une de l'action de forclusion soit réductible à un fait de symptôme, — or, supposé qu'elle le soit, il nous faut maintenir que, de confiner à la folie, cette action un organe pour qui on s'y [illegible] intérieurement comme dans la résistance.

Pourtant, chose curieuse, c'est peut-être en cherchant du côté de la résistance que nous avons chance de lever notre difficulté. Qu'avons nous en effet dit de sa structure ? — Qu'elle est fondée sur un premier mensonge. ~~Mais~~ Mais nous avons montré la résistance se définit de la haine du père. Mais dont ce n'est que cette haine n'a d'autre sens que de faire voile à un amour, on s'y gagne pas le démêlement qui est craint : mais que derrière cet amour, on s'y gagne de lui dire non. Le dont le père du Rien central qu'il dissimule, de lui dire non. haine du pur présence, c'est de s'apercevoir que son amour est le voile jeté sur le sujet central de l'être. Ainsi la haine pourrait-elle de l'amour, et non l'inverse. — Suffit à remarquer que, s'il y avait une haine authentique (mais il n'y en a pas), elle ne justifierait ~~[illegible]~~ de la raison de ce sujet. Mais penser que le sujet soit la haine, est beaucoup trop. Trop d'amour encore — A mettre en

Que nous apprend donc une telle structure ! — A mettre en place la structure du dire-non du père. Comment en effet avons-nous avancé : en disant que ce dire-non fait du père la faille. Le père est celui qui faut. Il n'est de faute que du père — un sujet pas qui s'explique son défaut. I.e. que, faute de structure discursif, le dire-non du père doit reploquer la faille à quoi il ~~suffit~~ supplée de lui dire-non. Que le non ! du père ne porte son effet (primitif) de dire qu'à ce qu'il désigne la faille par ceci même qu'il ne fait faille à retenir, telle est sa forme discursive, celle qui conditionne que le nom du père ne soit pas rejeté dans l'impasse. Il nous donne alors cette première structure du dire-non ne [illegible] qu'à ~~[illegible]~~ faire exactement de pas cette première structure du dire-non ne s'opère qu'à faire exactement de l'acte du dire : l'acte du dire ne s'opère qu'à la faille selon le mode du dire, de l'acte du dire, comme retour à la faille dans le retour, et dans le dire, vide relevant le sujet, comme retour à la faille dans le retour, et dans le dire,

Ainsi, l'acte du dire opère la faille dans le retour, et dans le dire,

et il ne le fait donc que selon la forme de la faille, et parce que les reliés aux effets du vide est sa raison et son opéré. C'est là très précisément que l'acte du dire procède du nom du père : pour autant que dans ce dire s'opère une relation, qui à la fois procède de la suppléance du nom du père, et [struck] la fois renvoie à cette faille, que le nom du père désigne dernière son propre faillir. La faille retourne à la faille.

C'est donc que l'acte du dire n'opère qu'à se "conformer" au dire-non premier. Il n'est d'acte que conforme au nom du père. Ceci nous permet d'éclairer le dire stoïcien du "se conformer à la nature". La nature est ici celle du nom du père, - mais en tant que lui-même se conforme au [illegible]. L'acte n'opère qu'à recouvrir le sujet premier, dont il dit le dévoilement. [?] statut double d'ex- à ce non!

Dès lors la possibilité nous est donnée de penser le paradoxe du non! du père dans notre instant et du déjà-là qui fait le paradoxe du non! du père, comme résultat de l'acte, cela sommet. Que le non! du père est opéré comme résultat de l'acte qu'il voile le ce qui ne fait pas de doute. Mais pour autant que ce non n'opère [?] de cet effet est la sujet en le faisant passer dans l'oubli, la conséquence de cet effet est le sujet [struck] peut n'en pas moins possibilité de l'être : animé au non! du père, le sujet ne peut [?] ener à faire symptôme. D'où l'insistance des "pensées", qui ne font que métaphoriser ce non! dans sa structure de faille : le non! du père n'est pas un savoir. Il n'est que le traçage d'une "voie droite", dont rien n'indique que le refrayage recouvre, encore que ce ne soit que de la retourner qu'il y ait acte de dire. L'intention de Ça refraye la voie [struck] droite que trace la faille du père. - Et cette voie n'a tant d'insistance que de procéder de l'incontournable du premier sujet. Comment se fait-il en effet que, quand bien même versée dans l'oubli, la voie droite du père reste insistante ? D'abord parce que cet oubli résulte d'elle. Mais ce n'est pas suffisant. La vraie raison, c'est que la faille du dire ne fait que retourner l'incontournable comme insistant, mais déplacé dans la nécessité du non! du père conditionne l'existence père. Ainsi, non seulement le non! du père, mais il n'est lui-même qu'un [?]

Cours Ça, [illegible]

ex-sistant : de ne s'inscrire que comme faille à-venir. Le nom du père s'ajoute dans la métaphore du "savoir" ici, comme faille à-venir que l'acte du dire opère de reculer à cette place, dans l'abolition du sujet, qu'il réalise.

Comment se fait-il que le S2 ne s'ajoute que de l'équivoque ? Parce que la métaphore n'est que le saut d'un entre-deux-chaînes, fondamentalement le vide que ces deux chaînes sépare. Mais est-ce à dire que les chaînes existeraient par elles-mêmes ? C'est justement ce qui n'est pas. Les deux chaînes n'existeraient qu'au vide. Mais à vrai dire, ceci n'est pas assez. Encore faut-il remarquer que ces chaînes ne sont pas deux : mais à proprement parler, non-nombrables, elles n'ont innombrables : de n'exister qu'au vide, les rend non-nombrables, elles ne sont pas de chiffre-singulier. C'est donc malgré la pollution de la métaphore que de la situer comme polysémie du saut d'un entre deux chaînes. Il importe au contraire de souligner que l'équivocité du S2 n'existe que de ce qu'il ne soit pas possible de nombrer les chaînes qui existent au vide dont elles font la convergence. L'équivocité implique la mal-détermination de la [illegible] par le non-nombrable. Les chaînes sont - plus que transformées - transformées que par métaphore du structure de la chaîne ne peut être dite transformée que par métaphore non-nombrable. Les chaînes font un tour : celui d'un vide qu'elles produisent comme le saut de leur entretissage. Le vide que réalise la métaphore est dans l'abolition de l'équivocité métaphorique, dont l'accès est l'invention "transformée" du dire qu'elle peut réaliser, puisque ce dire ne fait jamais que revenir au Même de ce vide qu'il réalise. Tel est le sens de l'invention de la chaîne des catégories chez Aristote (1). La chaîne des catégories implique l'équivocité de l'être comme absolument "transformé", puisque les sens de l'être ont absolument ~~[illegible]~~ conteste, par sa nature même de faille.

En quoi cette question de l'équivocité du S2 concerne-t-elle le dire-non du père ? En ceci que ce dire-non s'introduit dans l'équivocité de l'histoire des chaînes. Les chaînes sont ici [illegible] (2) d'histoires.

---

(1) P. A. : Le pb. de l'être. // (2) Mille, Cents, Pas-un.
"Hétéronomique"

- 13 -

~~De cette question~~ Cette situation de l'équivocité S<sub></sub> est donc absolument constitutive de ce que le S soit ex-sistant au vide. Dire que le S est équivoque, c'est s'interdire de penser que le [illegible] subsisterait. Il n'y a pas de [illegible]. Il y a l'introduction du non ! du père dans l'équivocité qui, du dire, fait le contour du vide. Le [illegible] n'est que l'ex-sistence au vide du dire-non du père, qui le conditionne. Le [illegible] ne subsiste pas, il est le saut de métaphore que le dire-non du père permet et réalise, pour autant que ce saut n'est que l'opération du vide. Si donc la métaphore du [illegible] fait [illegible] au dire-non, ce n'est pas qu'elle substituerait "dans" l'ics, mais que, [illegible] à opérer le vide comme son à-venir, elle constituerait et à [illegible] de manque dont elle ne se [illegible] que dans cette [illegible]. Dépourvue d'aucun être là, la métaphore ne [illegible] être que le [illegible] que l'ex-sistence à une faille, dont l'insistance ne pouvait être que lui-même conditionne le [illegible] du dire-non premier, — en tant que faille à-venir.

Est-ce assez dire justement que de situer le [illegible] de dire, que fût-ce de penser qu'il [illegible] à [illegible] de là une droite de non du père, fût-ce beaucoup supposé à s'en ignorer ? Ce n'est pas assez, ou plutôt c'est [illegible] à [illegible] toujours, suffire au [illegible] à difficile c'est supposer que le dire-non du père, d'une telle suffisance que la faille première. — Mais n'est-ce pas du défaut de sujet ? la psychose témoigne ? Bref dire que le dire-non ne s'y supplée pas, que l'une ne [illegible] pas nécessairement [illegible] à qui précède : que l'une ne soit pas une autre une qui précède. Mais ici ne [illegible] pas avec [illegible], mais qu'il y ait une autre [illegible] de doute. Mais là n'est pas [illegible] du défaut du dire-non, ce qui ne fait pas de doute, et de nous faire interroger sur l'intérêt de cette remarque. Ce qui vaut ici, et de [illegible] que l'acte du dire n'opère le dire-non est universel ? Bref, de même ne doit-on pas penser que le dire-non ne [illegible] que du particulier dans son retour ; de même ne doit-on pas [illegible] singulier ? Sans doute ~~assez~~ assez pour dire ce qui n'opère lui-même qu'au singulier ? Sans doute assez pour que ne [illegible] à l'être parlant. Mais pourquoi ne pas prime assez large marge soit donnée à l'être parlant.

jamais que ce dire, nous puissions aussi bien s'épeler au milieu de longues zones de rejet, assez coûteuses à nous dire puisqu'elles ne sont que le réel ? Que, au sens d'un réel qu'on ne peut lui non plus dire inconsolable pour autant que, du monde, il ne cesse rien savoir, il puisse s'opérer assez de dire – non pour que le partenaire puisse y exister, – ne contraint pas à ceci que le nom du père ne supplée pas à tout sujet, combien même il demeurerait assise à ce que soit possible telle suppléance particulière. Redoublant aussi le statut d'ex-sistence au S^a du partenaire, puisque dès lors, c'est la possibilité même du dire-non dans les lieux où il opère, qui devient particulière, quand bien même assez coûteuse pour que s'y loge un discours.

## (2) QUE L'ICS SOIT D'ORDRE ÉTHIQUE.

Nous tentions de partir dans cet abord du réel, d'un mouvement ainsi clivé en deux questions : conditionne l'incontournable de l'acte.

– Qu'est-ce qui, dans la structure, nécessite l'acte ?

– Qu'est-ce qui, dans le sujet, malgré leur manquement,

ne soient pas séparables de garder en quoi

Que ces deux questions ne soient simplement de garder en quoi semblant aller de soi : L'important était ici simplement de garder en quoi l'acte est nécessité dans la structure. A quel incontournable donc il suffisait. l'acte est nécessité dans la structure. A quel incontournable donc il suffisait qu'il ne soit dicté que dire ceci s'impliquant clairement deux conséquences : qu'il ne soit dicté que dire (c'est ce qui est à dire) ; mais que rien abord du réel (sur quel mode, c'est ce qui est à dire). Que l'acte soit nécessité, relevant au ni ne fixe l'acte dans la structure. Que l'acte soit nécessité, relevant au effet de la modalité de l'exceptionnel.

Il nous fallait de la produire que toute opération du dire opère un effet de S^a. Mais c'est ce point même de cet acte vide dans le contour d'un effet de S^a, une difficulté à quadrifier pour du dire que nous encourons à produire une difficulté, ce n'est, avec nous la question : c'est que le refoulement primordial ce n'est, avec l'ics, de prime abord les irréductibles en logique du contournement S^a. Ce n'est que rigoureusement la construction du dire-non déjà comme

conditionnant l'existence au côté du S. – que nous avons pu dénommer la difficulté. Mais c'est au prix d'introduire cette condition supplémentaire : que l'acte du dire comporte l'Ics dans son abord de la structure.

Suppose donc que l'acte du dire se différencie d'atteindre le réel, il apparaît qu'il ne le fait que moyennant la position de l'Ics. Comment, de cette position, un tel acte se modalise-t-il ? D'où l'inconnu d'un champ grammatique nouveau.

D'une part, si nous posons que le discours est le travail d'un certain réel, nous ne posons pas ailleurs que l'Ics fait, en un sens, d'un certain acte, mais si nous posons par ailleurs ... dont il diffère l'insaisissable (ce dont obstacle au réel du traumatisme) devons-nous dire que le discours a il nous fondra faire l'évènement ? L'intérêt du discours, le cours de son insistance au réel, ou non ? Comment se fait-il ainsi, voilà une question qui, de loi, fait insistance. Comment l'Ics ... il que le discours analytique n'opère que du réel, s'il rencontre l'Ics sur le chemin de l'acte du dire ? Des lors, quelle transformation le réel lui-même en reçoit-il ?

De plus, dire que l'Ics ne démontre ne pas échapper à la logique du certain même, ce n'est pas simplement dire que l'Ics serait repris dans un certain acte. C'est dire plus : que l'Ics lui-même est un fait d'acte. Il nous faut donc poser que « l'Ics est d'ordre éthique ».

Que signifie ici cette formule ?

Une première mesure serait en effet de conclure qu'il y aurait d'un part, un Ics latent, par lequel cette rencontre d'un acte qui le ferait advenir. Que l'analyste français du concept de l'Ics, ne peut lui comme manière être entendu de cette sorte.

Que l'Ics est le lieu du refoulement en tant que négligé par le principe de plaisir, voilà qui déjà concerne mieux à nos fins. Ainsi, l'Ics ne contiendrait que de ce que l'éthique s'adonne du plaisir à l'être, ou à ... Mais cette évidence nous conte en fait la difficulté que F. introduit-salirait, ...

par les effets du principe du plaisir. Ce ne serait signifier rien que, rayé avant un raisonnement fatiguée, F., introduisant la pulsion de mort, nous indiquerait que la ressource de l'éthique n'est pas à chercher du côté du plaisir, mais bien plutôt de ce qui range avec la cure pour la pulsion de mort. Au-delà du plaisir, loin d'être fin de l'éthique, en est-il plutôt l'obstacle. Et c'est du côté de ce qui est relatif au plaisir dans la répétition, qu'il nous faut trouver la ressource propre de l'éthique. Dès lors, l'éthique c'est l'ensemble, i.e. l'insistance du S2, l'éthique ne se définit pas de la prise en compte du pathologique, puisqu'elle ne s'origine qu'à la rencontre dans la souffrance.

Ainsi, de situer le fond de l'acte à partir du problème de sa jouissance, nous avons-nous accès à sa dimension éthique, mais sous la condition que la question de l'éthique soit assez déplacée pour que nous puissions dire du réel : l'éthique, c'est le réel (de la répétition).

Comment se fait-il donc que l'acte de dire signifie l'acte ? Cette question, pour la résoudre, il faut à nouveau demander en quoi le dire fait acte. Que le dire fasse acte, reste la question de savoir ce qu'il nous faut toujours en venir. — C'est donc que le dire change quelque chose ; qu'il atteigne à un certain réel. Qu'est-ce que le dire change ? le sujet. Les deux termes ne sont pas équivalents. En quoi ? Selon ses résultats, en ceci que, dans cet acte, le sujet s'ajoute dans une position qui le ramène au réel du symbolique. Selon une position pour une répétition qui le ramène au réel, ce que change le sujet ne le fait de telle que nous avons comme accentué, le pas d'une certaine faille. Comment se fait-il qui à le ramener au thème d'une certaine faille puisse être dit changement ? C'est donc que le retour au même de la faille. Dès lors, c'est donc que la origine, — était le change à quoi le changement s'oppose ? Il faut supposer qu'il est possible de s'éloigner de la faille du réel du symbolique. L'acte change le sujet en ceci qu'il contredit à ce retour. L'acte est retour à la faille que c'était.

Quelle est donc la modalité d'un tel changement que du réel, déplace ? Lacan est ce qui répond à la question. C'est précisément celle de Lacan.

d'une différence de la faille.

Toutefois, la chose n'est pas si simple, et il nous faut revenir sur ses pas. La modalité du changement qui ... le sujet au lieu de la faille que c'était, devons-nous nous contenter de la dire ics ? Que lics soit ce qui advient en ce point, ne doit pas empêcher que nous en distinguions le mode de changement. En effet, celui-ci, bien plutôt que ics, recevrait au moins désignation. Nous y reviendrons. Une désignation (au moins) portant sur lics, n'est-ce pas celle d'acte qui est le mode de la différence de lics ? C'est à quoi l'acte du dire s'oppose. I.e. que l'acte du dire consiste à renoncer à lics. – de lics. Lics, c'est le

Ici s'ancre donc un entre-nous et premier, de lics. Lics, c'est le ... du réel du symbolique. Que le langage de la "réalité psychique", i.e. du réel ... du dire – ou qui lics ne soit rien d'autre que l'existence de ... ce qui me ... à être de la faille en y assignant le sujet, voilà ce qui ... le sujet advenant, c'est à la ... sujet au dire. Dans le dire, ce à quoi le sujet advient du fait du $S_1$, le $S_1$ ... conditionné du fait du $S_1$ ... séparation par quoi il se donne conditionné du fait ... Dans le dire qui fait acte, le sujet conditionne la séparation de la faille. Dans le dire qui fait acte ... c'est à cette séparation qui le constitue. C'est pour revenir, dans le nom ! qu'il s'inscrit, à cette séparation de la séparation. C'est pour le nom premier de lics est celui-là : d'être le lieu de la séparation – c'est la faille du parlêtre autant que le "penser ics" ne soit que l'ex-sistence à cette faille. En tant que la position de lics dans le dire est retour à cette faille. En ... que la position de l'ics dans le dire ... en langage de sa séparation – ..., que le parlêtre revient au langage de sa séparation, à la reconnaissance revenant à lics que c'était, le parlêtre revient au ... et par delà encore, à la reconnaissance celle qui le démène à l'aliénation $S_1$, et par delà encore, ... Revenir à reconnaître en de la faille première, du sujet, en quoi il consiste. Revenir à reconnaître (et donc à rejoindre ... comme) le sujet premier du $S_1$, c'est là le propre de l'acte du dire, pour ... l'objet pourtant que ... le mode du dire – de l'acte du dire, parce ... en s'en tenant à ce que ... dire . ... différence de mon ... , et i.e. ... s'en tenant à ce que ... l'acte du dire, opère le sujet, ... la faille. Le dire ... qui, dans l'acte du dire, ... comme acte.

C'est ici que s'inscrit de ce fait le second sens de lics dans l'acte ... par ce nom premier, dont il procède comme acte. – La ... C'est ici que s'inscrit ce fait ... retour au sujet que c'était, – la du dire. Si en effet cet acte est retour au sujet que c'était

question ce pas de savoir comment intimer le sujet ~~[illegible]~~ sans pas, de ce sujet, différer ~~[illegible]~~ l'inexistence. La ~~[illegible]~~ raison est qu'il ne peut la différer qu'à la rejeter, i.e. soit à la dénier, soit à la forclore. Nous ne développerons pas ce point ici. Sinon pour ce qu'il nous donne d'un autre abord de l'ics.

Dire en effet que la parole puisse être oubliée, c'est renvoyer à la condition de cet oubli qui est le nom du père. Ainsi, ce qui renonce la parole, de cet est aussi bien la condition de son oubli. Or, le sens pratique de cet oubli, est aussi bien le mode de la dénégation. L'oubli du sujet, cette structure ~~[illegible]~~ fondamentale de l'ics, c'est le nom du père qui la conditionne. Il est clair que dans ces conditions, si à cet il y a dans le dire, le même. L'acte du dire peut ne ne peut être que à aller contre ~~[illegible]~~ cet oubli. ~~[illegible]~~ Ce qui la compte ici d'ics par ceci que l'ics est aussi bien l'acte que son ics parole s'oublie, d'être dans le dire ainsi différé. est ici celui qui en livre les équivoques.

C'est ici que se présente à nous la nécessité d'une seconde théorie de l'équivoque. On sait qu'il existe dans le discours analytique une tendance naturelle de pensée, qui consiste à dire que l'acte consiste à lever les équivoques de la métaphoricité ics. On peut montrer (on ne le fera pas ici) que cette perspective est inadéquate, et qu'elle méconnaît le sens profond de l'équivoque dans sa propre visée S. Mais cette perspective n'en comprend pas moins que l'équivoque peut aussi bien une juste parole. C'est de s'apercevoir que l'équivocité S., font, dans l'équivocité un autre lieu. Si vise un douteux. Qu'en est-ce chose qui, dans obstacle au dire ? Nous pouvons reprendre cette question par les ambiguïtés du sujet, elle est portée entre toutes de cette ambiguïté où le sujet se révèle. Nous posons que l'équivocité du S. est d'abord portée dans le dire qu'à suspendre dans l'amour du père. On a montré ailleurs comment l'amour du père est mis en jeu dans le travail de la résistance. Dire ceci, c'est donner lieu à penser que l'ics peut, selon le mode de suppositions de S. par parole, l'équivoque. Être aussi bien le lieu de toutes les

sujet ne s'y pèse que sous la condition de l'Autre. Une pratique de l'équivocité dans l'acte du dire impliquant donc que cette supposition en tant que [illegible] [illegible] d'un [illegible] qui [illegible] d'être [illegible] précisément, y soit tranchée du dire qui, défalquant l'équivoque de sa face d'[illegible], y [illegible] à quelque [illegible] de la faille, dans cet [illegible]. Ceci suppose que l'acte du dire tranche l'équivoque en ceci au moins que l'ambiguïté de l'amour y est retranchée de la séparation qui s'y joue, du dire, dans le retour. L'équivocité en tant que portance d'un [illegible] de faille, peut donc aussi bien être ce par quoi le sujet ne s'y pèse pas, l'équivoque allant alors à faire que dans ce qui la [illegible], le [illegible] que l'équivoque comporte soit tranchée de l'analogie qui la véhicule en fiction.

Mais comment rendre compte structuralement de la modalité de ce rapport au sujet dans l'analogue du S(Ⱥ) ? Il nous faut ici en revenir à ce que le non du père porte avec lui de condition d'intelligibilité. C'est que de donner le sujet à l'inédit de la faille dans sa différence, — le sujet promis de [illegible] tout dans le refoulement primordial, et avec lui, toute approche qui ~~[illegible]~~ ferait dire de ce sujet. Ainsi, le refoulement se constitue tel comme [illegible] porte sur tout dire du sujet.

Or, c'est précisément ce dire [illegible] dans un dire de ce sujet que le dire fait acte. On voit que la condition de discours est aussi porteuse d'une ambiguïté absolue qui fait la condition de l'acte : le non ! de pièce qui fait dans le dire la condition de retour à la faille que c'était, est aussi bien la condition qui primordialement, dans l'accès à ~~[illegible]~~ cette, ~~[illegible]~~ soit faille, le démenti d'un n'être plus accessible que d'un mi-dire, de ce qui porte avec lui le n'être pas sans sujet de l'être comme réalité du dire qui porte avec lui le n'être pas dans l'avenir de l'amour. Tel est le [illegible] qui fait choix le sujet primordial de l'être et l'induire du vrai : Que, de n'être plus dans l'avenir de l'amour, décidons l'induire du dire, comme double, le sujet du dire cependant, si le dire était possible. Mais ce-existant ce qui des dires [illegible], plus que comme ~~[illegible]~~ dire impossible.

Le non! de père est donc essentiellement porteur d'une ambiguïté constituante et de double sens puisque de lieu et de l'équivocité du S(A). L'équivocité du S(A) procède avant tout de la tonie inaugurale du non! du père. Ce n'est donc pas par conjecture aveuglément que le non du père prend la place du réel. On a montré que cette posture de père [illegible] de ce qui se fonde de la faille dans la différence qu'il inaugure. D'une part que de [illegible] de la faille dans la différence qu'il inaugure, pas de place, or, dans cette suppléance le non! de père porte avec lui l'oubli ~~[illegible]~~ c'est ainsi l'origine de l'ambiguïté qui vaut lieu à être le lieu où se désigne ~~[illegible]~~ d'un exil du sujet, se peut alors à la fois rejet et se désigne de la faille que le ~~[illegible]~~ dire, non fait sens dans l'oubli. Cette équivocité du non de père, est ce qui veut toute approche signifiante de a lieu aux ambiguïtés dérivées de "l'exil du sujet" et de la non, soit à prendre le dire dans le retour où il se manifeste, d'une façon unique d'où ce retour n'est pas tout à fait établi, qu'il n'est plutôt étrange à partir de cette différence qui, dans l'ordinaire ou le comique, la paraphrase.

Que l'acte du dire implique lieu devant dire plus clair, sa marque ~~[illegible]~~ rejet que le dire est dire-non. ~~Dans cette nomination~~ ~~de lieu que le dire~~ ~~[illegible]~~ D'une part, le dire en ceci qu'il procède d'un dire-non premier, rejet le sujet au subliminal dans la relation ce dire-non, dans la mesure où il porte le sujet retourne comme le dire — le dire implique aussi ce lieu où le sujet de son succès. Mais non qui l'origine, [illegible] dans la multiplicité de lieux procède de ce que, dans le [illegible], que le dire-non implique position de lieu procède ainsi conformément opéré: dire de la langue de la jouissance de [illegible] est le dire est ce que, de l'écriture si en effet le [illegible] est l'effet du S(A), — le dire est ce que, de l'écriture comme lieu, est la jouissance propre de cet effet.

De ce nouveau [illegible], il faut l'écrire. En effet, si le réel de [illegible] est d'abord A barré [illegible], il faut noter que l'événement du dire est l'événement de ce sujet, il faut noter que ce sujet [illegible] que la place de l'acte contingent à la retour dans sa suppléance. De sorte que la place de l'acte dans la pratique, si elle a pu être un lieu qui s'est offert au réel du symbolique ne lui est pas identique. La place de l'acte reste d'Autre.

(Coda.

Que l'ics soit d'ordre éthique et les conséquences [illegible] d'un sens. Non seulement ceci signifie que l'ics ne peut se [illegible] que de l'acte qui le [illegible]. Mais ce n'est là qu'un aspect qui; [illegible] à [illegible] de l'exigence qui l'appelle. La seconde [illegible], ne dit [illegible] de [illegible] que [illegible] est que l'ics résulte du dire – non changement qui [illegible] le sujet dans l'[illegible]. [illegible], l'ics soit [illegible] de qqch. [illegible] dans l'[illegible], la faille [illegible], est le statut éthique de l'ics. L'ics est éthique en ceci qu'il résulte du dire, [illegible], de [illegible], fait [illegible] de l'[illegible] la [illegible] constitutive du [illegible]. Mais là encore ce sens second de l'éthique ne suffit pas. [illegible] ne rappelle pas le sens d'un [illegible] du [illegible] ics. C'est dans la mesure où la métaphore du [illegible] [illegible] comme [illegible] d'une

que [illegible] de la faille comme à venir, comme [illegible], que l'ics [illegible] faille à [illegible], est comme [illegible] à répondre. Alors, cette [illegible] sur le [illegible] mode éthique qui lui est propre. [illegible] de la faille effective, de la faille, pour autant qu'elle n'est ~~[illegible]~~ opérante que de la faille [illegible], [illegible] son sens et son lieu, et ce que l'acte d'un dire – [illegible] fait le [illegible] est opéré en [illegible] cette faille du dire dont le symptôme [illegible] d'un [illegible]. Tout symptôme est porteur de qqch. de [illegible] à venir, dont le [illegible]. Le symptôme ~~[illegible]~~ l'ics est porteur de la faille [illegible], à [illegible] d'un sujet à [illegible] comme [illegible] de cette faille qui, du dire – [illegible] [illegible] de la faille non [illegible], [illegible]. [illegible] de la faille où il faut d'abord [illegible] [illegible] du statut du sujet où il [illegible] la [illegible] où le [illegible] comme tel en ceci qu'il est la [illegible] dans la métaphore d'un

L'ics est le fait éthique [illegible], [illegible], dans la métaphore d'une faille de sujet [illegible] au sujet.

[illegible] d'une [illegible] de la suppléance [illegible] ce qui le sujet [illegible] de dire [illegible] comme [illegible] qu'il y a du dire [illegible].

Mais cette [illegible] de l'ics [illegible], — qu'il y a du dire, [illegible] à dire, à cette conséquence que le sujet n'[illegible] que dans le dire, [illegible], est [illegible].

S. c. d'une part, que le sujet [illegible] : la faille première, est [illegible] de la faille du sujet, [illegible] [illegible] des dires, [illegible] qui [illegible] de [illegible] la faille du dire dernier, celui qui [illegible]

et, dans le dire-non, s'efface absolument. Le dire ne rejoint que l'irreconnaissable à dire, soit, ~~le~~ le refoulement primordial, dans la modalité de la résistance. La résistance désigne non seulement le mode qualitatif du sujet en tant que résistance du réel, mais encore, l'impossibilité de retour au lieu premier du sujet qui opère dire-non.

En sorte que, si nous disons ainsi que dans le discours en général, il garde refoulement primordial, nous pouvons nous demander ce que désigne l'intérêt le discours a au réel ? Qu'est-ce qui, dans le discours, fait l'intérêt pour le réel ? Devons-nous dire simplement, que l'intérêt pour le réel soit l'intérêt pour le N du P. qui en prend la place ? Ou plutôt, et plus simplement, que cet intérêt n'est que l'insistance, à dessein, de l'[illegible] nulle de la faille première ? Ici, la notion même d'un intérêt perd tout sens. L'intérêt ne ~~[illegible]~~ serait-il que l'autre nom de l'inconditionnelle ? Nous ne le disons pas. Posons que l'intérêt pour le réel procède bien d'ailleurs que de cet incontournable : que nous en ayons signe – c'est ce que nous indique cet abord du réel que réalise l'acte du dire. D'où l'acte, aucune nécessité, puisqu'il ne fait que céder, qu'à aller contre l'inouï d'où partant il procède. Quoi fait-il, d'insistance, de l'analyse à juger l'abîme ? Est-ce simplement nous cacher, n'est-ce pas assurément le réel du symptôme ? Ou encore la certitude d'amener au moins pièce le réel qui affirme ce qui manquait : la nécessité d'engager une rigueur qui reste à suppléer ? Bien plutôt la nécessité d'engager une, et qui reste à suppléer, précisément fait défaut dans le dire-non, est-ce là l'intérêt propre du réel : suppléer au dire-non manquant, est-ce la nécessité ? d'incontournable, analytique, et déjà, quelle est ~~[illegible]~~ la nécessité ~~[illegible]~~ autre que cet à-coup du réel ? en procédant bien d'un acte

~~③ L'ACTE ET LE [illegible] DIRE NON.~~

~~Suite dans la 11ème leçon.~~

le : 31/3/76

NOTES (2).

[illegible]

- Qu'il y ait moyen de dire : l'étonnement.
- le sujet et le dire.
- le sujet, frappé en retour.
- Que veut-on, à dire ?
- Un être qui, du réel, ne veut rien savoir : à quoi fait-il place ?
- Quel acte est acte du dire ?
- Que la jouissance prenne forme de dire :
- le dit : donnez à entendre.

l'exception, mais éthique.

- Un malheur que ne rebrouillent pas les coups du réel. Ce qui y fait obstacle dans
- la castration, jouissance propre du quelconque.

le document.

- ~~Religion, sujet, document.~~
- Quel intérêt à cet acte du dire, et de quel artifice procède-t-il ?

la structure et la création. Une éthique encore,

- Ils disent dire, non. Un dire qui dérange.

conforme à la structure.

- Rester étranger au : le réel et l'ics.
- Structure projective du sujet.

---

Analyse dispensée et analyse existante

- Que veut-on à (s')analyser ?
- D'où est-ce possible ?
- À quoi donne accès l'analyste.
- Quel est l'artifice de ce discours. (a)
- Ce qui fait son intérêt. Le faire exister. Ce qui démarre.
- Raisons de sa contingence. Le [illegible] en tant qu'elle le concerne
- Raisons de l'opération de l'analyste, en tant qu'elle le concerne
- Quelle est le traitement qu'on attend d'un analyste idéal ?
- ~~Une psychanalyse, c'est le traitement que l'analysant attend de se faire exister.~~
- Une psychanalyse, c'est le traitement que l'analyste ~~attend de~~ pour l'analyse, ~~le traitement de [illegible]~~ son symptôme.

NOTES, 2.

1 Comment l'acte de dire est-il [illegible] ? Pourquoi si rare ?

2 En quoi y a-t-il intérêt à cet acte.

3 Lequel le [illegible] suppose spécifique : tout acte de cette sorte ?

4 Du discours qui leur donne naissance : l'artifice analytique.

5 Ce que l'analyse introduit de nouveau.

- a/ C'est donc qu'on l'appelle. – C'est donc qu'il fait défaut.
- D'où vient ce défaut ? – Comment est-il "comblé" ?

L'ics, exprès du sujet. Le symptôme supplée au sujet, qu'il ne dit
dans l'autre. L'envers du symptôme.
L'invention de Freud : il y aurait une pratique qui suppléerait au manque d'appel
sujet. Elle suppose le symptôme. Soit en tout spécial
(Bonnaf ?). [illegible] encore avec le
– Comment la suppléance du semblant peut-elle se lier (?) le dire de la religion.
sujet ? – c'est à éclairer. Au contraire [illegible] le dire
Il ne faut pas partir du rare. Il faut partir d'ailleurs. Mais d'où ?
L'exceptionnel, le contingent ? On introduit le sujet ? On perd alors le sens
de ce que le dire opère. Comment le retrouver ?

Plan de la suite : Ne pas oublier : acte / réel.

- Le symptôme : dire-vrai particulier. ~~manque d'appel.~~
- Acte de Freud : que c'est là dire, soit effet du symbolique. (etc.)
- Moyen de cet acte ? Pourquoi le dire difficile ?
- Castration, discours.
- L'Autre jouissance et son acte.
- L'artifice (?) analytique.

INTERPRÉTATION.

Comment se fait-il que l'interprétation soit tenue pour un versant décisif de la pratique de l'analyse ? On pourrait croire qu'elle tiendrait à la résolution de quelque latence. Il faut [illegible] tout cela.

Si l'interprétation importe tant, (encore n'est-ce pas sûr), ce ne peut être que de la restituer à deux conditions au moins, qui en définissent le décisif. D'une part : principalement de dire, elle manifeste que l'acte est en jeu dans l'analyse et [illegible], et qu'il est acte du dire.

Mais plus précisément, il faut dire qu'elle ne importe qu'à être solidaire de ce que [illegible] de la position de l'analyste. L'interprétation est [illegible] comme à la place du [illegible] du sujet se forme comme du dire, soit comme à la place du réel qui fixe le sujet. — Quant à ce que l'analyste à cette position, c'est autre part déduit. Mais ici il faut dire en quoi l'interprétation opère dans la pratique. Car c'est son effet dans la pratique qui seul importe.

Comment en d'autres termes la nomination de l'acte comme [illegible] dans l'opération que l'analyste effectue ? c'est-à-dire, est-elle impliquée dans l'opération, c'est que dans cette opération, c'est ce qu'il faut d'abord analyser. ~~[illegible]~~ par la médiation de l'autre l'analyste qui s'effectue,

Début de la 11ème leçon. 1 —

Dans ce chemin que nous menons, suggéré devant désormais nous être ~~évident~~ évident, c'est bien que, du dire, il y en a. Nous sommes partis de ce paradoxe consistant d'un ~~quoi~~ quoi le dire peut bien faire acte. Par ce renversement qui fait du sujet l'effet d'un acte qui ne trouve sa raison que dans le S₂, il nous est apparu qu'il ~~[n'est d'acte que du dire]~~ [y a un acte du dire] au pied d'un autre paradoxe :

Pourtant, nous voici maintenant au pied d'un autre paradoxe : qui est ~~dire que~~ de savoir comment dans ces conditions, le dire fait difficulté. Le dire ne devrait-il pas aller de soi ? Tout effet de S₂ ne serait-il pas dire ? Cet écart se commente, du dire à sa condition, est ce que résulte étrangement de l'introduction de lieux dans cette affaire. Qu'il y ait lieux, voilà qui interdit de penser que tout effet de S₂ soit dire. Quel est donc l'écart qui les sépare, alors que par ailleurs le dire n'opère que de par lieux ?

La contingence de la création S₂ ne donne plus ici réponse qui vaille. Faut-il alors évoquer la résistance ? Mais c'est justement là ce que nous récusons. Comment se fait-il qu'il y ait résistance ? On dépolitise en cause. Comment se fait-il qu'il y ait la résistance subordonnément, en ne renonçant pas que le moyen. Que ce moyen, a comment fait on pas de plus en renonçant quand fait le moyen. Que ce moyen, ne puisse soit l'acte d'un sujet premier, qui ne fait place de sujet, ne puisse d'être déployé dans un dire — non qui fait place de sujet, ne puisse d'être déployé dans un dire — non du mi-dire, range cette approche. Dès lors, l'être atteint que sur le mode du mi-dire, ce qui le rend l'acte de dire trouve sa difficulté principale de résistance de ce qui le rend possible. C'est pour autant qu'un dire — non seulement possible qu'il y ait de sujet, — que celui-ci, voici dans cet acte comme refus professionnel, ne s'émergit qu'à un effet de faille qui ne réunit le sujet que dans l'inter-dit.

La ~~mort~~ modalité du dire devient donc, par l'effet même de l'exceptionnalité. Ceci à entendre au plus d'un ce qui le conditionne, l'exceptionnalité, en ceci que le sujet ne s'opère que de ce qui de désirement, en ceci que le sujet n'opère le lien, sous sens. D'une part et d'autre réalité dont le dire — non opère le lien, sous s'excepter à une Autre réalité dont le dire désigne avant toute chose la modalité de son acte. L'exception désigne avant toute chose la modalité de son acte.

[illegible] d'où le sujet procède.

Mais de plus, en ceci que cette opération du dire n'indique que selon le mode de la carence : elle laisse à désirer. En quoi cette modalité du sens importe-t-elle ? c'est précisément ce qu'indique l'angoisse, de ne pouvoir y suppléer, encore qu'elle en désigne l'exigence. Si l'angoisse ne trompe pas, c'est parce qu'elle fait signe du lieu du sujet, - qu'elle ne suffit pas à opérer. L'angoisse indique le lieu de l'acte, - en tant qu'il fait défaut.

Cette conséquence paradoxale de la position de l'ics, que le dire en [illegible] les cas logiques. Nous devions ~~difficultés~~ les difficultés, tentons d'en suivre [illegible] que l'Ecole de l'Une du Sujet suppli- avions posé en première approche, que le mécanisme du Sujet [illegible] d'une puissance de quait que le mécanisme du S. [illegible] les effets fascinants. l'Une, dont on serait tentés par ailleurs de [illegible] en certain ~~[illegible]~~ plus avant dire, nous ~~[illegible]~~ n'avions guère résolu un certain [illegible] comment se nombre de difficultés [illegible]. En particulier celle-ci : comment se peut-il que la puissance que procède des effets de cet Une puisse avoir des conséquences [illegible], au point de devoir considérer le lien social comme une conséquence d'un tel sujet ? C'est la position du refoulement [illegible] qui nous permet d'en déplacer l'impasse. Si [illegible] dans l'oubli, du sujet premier, [illegible] effet, par le [illegible] au ordre du dire, il faut entre ce fait [illegible] quelque chose comme un ordre du dire, mais que le dire en [illegible] que le semblant en devient [illegible], mais que l'on puisse [illegible] apparaît, que le semblant [illegible]. Bref, lorsque l'on [illegible] devient d'autant plus [illegible]. Il faut plutôt en [illegible] de sa condition, - les effets du S. avec le dire, il faut plutôt [illegible] comme de sa condition, - Que le dire soit un effet opérant du S. [illegible] le fait qu'il [illegible] ne fait pas de doute. Mais [illegible] le S. porte comme [illegible] qui ne fait pas de doute. [illegible] d'indiquer le S. porte comme [illegible] le semblant, soit la force d'indiquer [illegible]. Ainsi, il y a une contradiction simultanée du dire, un [illegible] : l'acte du dire [illegible] l'acte du dire et l'opération du S. : l'acte du dire [illegible] que de [illegible] le semblant.

comment dans ces conditions, opère tel cependant des effets de S∴, et ce qu'on peut dire ailleurs. Notons simplement que du mi-dire, sort de rapports le semblant à la condition de faille disait-il s'ingénie, peut bien en ~~[illegible]~~ être ~~[illegible]~~ des "images" particulières. Mais la logique de ce que le non ! n'apparaît dans le dire, est à situer ailleurs.

Ainsi, la position de l'oubli du refoulement primordial a comme conséquence que le semblant se multiplie comme cet oubli. Tel est bien un des aspects majeurs du S∴, pas que précisément liés au défaut d'être ce qui se retranche de cet oubli.

C'est précisément dans le fil de cet oubli, que se constitue le fait de la maîtrise. La jouissance du dominant, un procédé qui dévoile non pas une forclusion inévitable, mais plutôt de la suppléance à ce sujet. Telle est la fonction de la nécessité. Mais la nécessité du dire-non opère en sorte qu'elle renoue avec sa portée d'oubli, en sorte que devient dominante la nécessité d'oubli. Le réel n'est abordable premièrement par ~~le [illegible]~~ l'être parlant, que selon les voies de l'oubli. Mais c'est précisément dans la mesure où c'est au réel que le nécessaire s'adonne, comme à ce qui est à déchiffrer dans le dire, que l'oubli en est la phase dominante. Et y a nécessité d'oubli ; dans la mesure où c'est le réel qui est pris en compte dans le dire-non qui l'indexe.

Comment alors la jouissance du dominant peut-elle créer un fondement du lien social ? Précisément en ceci que la condition d'oubli est porteuse de l'oubli du dire. Ce qui constitue l'imposture propre du maître, c'est de prendre la place du dire-non, pour en faire ~~[illegible]~~, cette opération. Le dire — Sans doute de cette condition que des liens tout dire porte l'oubli ; mais dans cette condition du maître. Tout sujet de la nécessité du non est-il bien porté ; s'oublie-t-il à ce n'est celui du maître. Tout sujet de la place du sujet. dire, étant des liens fondant à l'endroit de la forme constituante du lien social.

D'où la signification comme

Il est étrange de constater ceci que c'est un dire, non qui puisse être posé comme sa conséquence, d'un autre productif de l'autre que il opère. Cette production résultante du dire – non constituant – doit donc concerner son être distinguée au moins deux ~~[illegible]~~ sur mode propres de attendant le ~~[illegible]~~ ça ~~fait~~ opère la forclusion de possibilité. Si elle y est au bout du compte identique, ce n'est que moyennant a détour du lien social.

On pourrait par parenthèse ~~[illegible]~~ se demander alors si le dire est à ce point nécessaire, que son effet soit productif. Ne devrait-on pas s'en limiter plus que le dire devrait être – inconnaissant ? C'est lien aux conditions institutionnelles, en tout cas inconditionnelle. Ce qu'il faut simplement dire, c'est qu'il importe moins que le dire ne cesse pas, qu'il / fasse plutôt événement, ce n'est pas l'inconnaissant qui est en / un déplacement qu'il opère. Qu'il dise inconnu au dire, mais le déplacement qu'il opère. Qu'il ne puisse de se faire être ignoré encore, ne signifie donc pas ~~et~~ qu'il ne puisse causer, mais que son (renouveau) simplement est à répéter.

La manière dont le lien social se noue, comme sujet, à être condition de nécessité du ~~[illegible]~~ dire – non pourtant il réalise, devant – non comme moins mystérieuse. C'est précisément ce dire ~~que le lien se~~ pas aussi que tout celui qui conditionne) ce ~~[illegible]~~ sujet et que les effets d'autre que événement de dire est dit les interdits, et tiennent à la régulation comme forme constituante est interdit commune, visant à la régulation comme forme constituante du lien social.

De ce fait, la place ambiguë de la religion dans le lien social ~~[illegible]~~ crise sur le fond d'une s'éclaire mieux. On s'obstine stupidement à vouloir crise sur le fond d'une religion, la forme suprême du lien étymologique fausse, dans la ~~[illegible]~~ religion, la forme suprême du lien social. Ne voit-on pas que c'est là une union absolue ? La religion social. Ne voit-on pas que c'est là une contrainte à ce qui n'y trouve pas ne répond pas au lien social, mais une contrainte à ce que le lien social est productif, ce qui de lien. Dans la mesure où le lien social est productif, ce qui dans ce lien ne peut de ce fait être dit, reparaît dans le réel de la religion. Si la religion est incontestable, cela vient paradoxale-

ment pas liée à l'instantanéité de la dominance du S₂, mais au contraire aux effets de rejet que cette dominance implique. C'est pourquoi toutes luttes sociales, en tant qu'elles sont portées aux frontières, ne font que renforcer le religieux, comme lieu de retour d'un dire. La religion est le lieu où s'abrite le dire, que le lien social rejette. Elle constitue le champ du dire le monde à quoi tout lien social ne peut que s'adonner. Tout lien social laisse au moins ce dire du religieux.

— Mais la difficulté étant ici de savoir pourquoi la religion manque néanmoins ce dire, étant de plus en plus religion la manière dont elle s'inscrit, qu'elle contredit. La religion s'engrène étroitement au pouvoir du maître, qu'elle contredit. La religion s'engrène étroitement au pouvoir du maître, non que procède le rejet s'en célèbre à remarquer que c'est du dire – non que procède le rejet du lien social. Si, par la médiation de la ségrégation, le dire – non fait rejet, il reste qu'il s'adonne comme aux dire pour faire religion. La religion est le lieu où le lien social s'enracine comme désir de donner, sous les conditions que ce désir doit au dire – non du rejet du lien social, dire. Ce qui serait ressurgit, dans le réel, du rejet du lien social, est aussi bien ce qui maintenant la condition préliminaire de ce rejet, dans le désir de donner.

Comment, dans cette condition d'oubli, devons-nous situer l'incidence du réel, est à dire ailleurs. Il faudra expliquer pourquoi le rejet du sujet que le lien social radical a comme conséquence que le réel y devient l'exploitation des corps, tandis que l'ordre du maître s'idéalise, comme relié de ce que est ordre dit du S₂, soit aux effets de la parole.

Ce qui nous importe est autre cependant. Écart de ce dire s'annonce la nécessité du dire. Il est égard, la position de l'iès, par l'acte de Freud, est diverse. Elle représente en effet au regard de ce rejet du lien social, – un espoir. Qu'il y ait de l'iès, c'est déjà beaucoup supposer. C'est déjà supposer que le sujet ne signe pas pas, on du moins qu'un lien existe, où le sujet trouve place, dans le dire.

LES FINS D'UNE ETHIQUE.

Ce à quoi l'analyse aboutit, c'est à la l'énonciation du cercle de l'éthique. Par tradition, toute éthique est ordonnée à une fin inconditionnée. Ce que l'inconditionné [illegible], ce qu'elle nécessairement avoue; ou plutôt ce dont elle ne veut rien savoir, c'est précisément que cette fin, l'être [illegible] idéalisé, n'en est que plus insistante. Tel est [illegible] tout discours idéalisé de s'ordonner d'un sujet sans l'interrogation de sa condition. Tout discours dit non à une question portée sur son [illegible]. C'est même là ce en quoi un discours est éthique : ce n'est pas tant par les fins qu'il avance, que par le sujet qu'il fait porter son [illegible]. Toute [illegible], l'éthique d'un discours, c'est le sujet de son [illegible]. La science, c'est la chose éthique s'ordonne ainsi comme science. Que ce soit en aucune du [illegible] [illegible] sur la condition du discours. [illegible] façon [illegible] la [illegible] du non qui ordonne le discours. [illegible] qu'on appelle discours du maître, et qui n'est en somme que le [illegible] d'un [illegible] le plus [illegible] du [illegible], n'est que [illegible] des effets de $S_a$. [illegible] discours [illegible] le [illegible] se trouve [illegible] [illegible] du discours du maître, sur [illegible] qui explique la dominance [illegible] du discours du maître, sur [illegible] de répression caractère [illegible], n'est pas dû à aucune forme de répression [illegible] de réel qu'il [illegible]. Soit le réel même [illegible] l'incontournable du réel qu'il diffère. Soit le réel même [illegible] parlant en [illegible] de la [illegible]. C'est dans la mesure où [illegible] fait l'[illegible], en aucune façon contourner ce réel, que le $S_a$ fait l'[illegible], sur un fond d'un dire sur [illegible] porte sur cet incontournable. D'où aussi que le discours du maître [illegible] [illegible] [illegible] que ce réel.

Ce à quoi nous porte ~~l'éthique~~ l'analyse, est tout aussi incontournable ~~[illegible]~~ de la généalogie de la morale mais c'est un dévoilement, — non pas d'une généalogie dont le discours du maître [illegible] à la position du cercle éthique dont l'incontournable des effets du [illegible] donne la dominance. D'où [illegible] que l'[illegible] de $S_a$, soit ce à quoi le [illegible] du symbolique, soit ~~un réel~~ [illegible] contingente, [illegible] sans ~~[illegible]~~ [illegible] d'une [illegible] de discours. Il est donc cette nécessité ou ~~[illegible]~~ hasard d'une [illegible] [illegible] de dire que l'Il y a de l'[illegible] possible de l'[illegible] impossible de dire que l'Il y a de l'[illegible].

- 2 -

- contournable, jusqu'au contraire, il n'apparaît sans fard que d'une manière exceptionnelle. Mais d'ordinaire pourtant, c'est de cette position de l'Autre du non, que la nomination de l'inconsciemment a lieu.

Qu'est-ce donc qui est cause de l'éthique ? Est-ce le réel ?
- Nous croyons qu'il n'en peut rien être, puisqu'au contraire il faut souligner qu'elle n'advient que par décision. Mais alors serait-ce que l'éthique serait cause d'elle-même, et, en ce cas, de ce réel lui-même, en tant qu'elle est seule à en faire la décision ? Ce n'est même, en tant qu'elle est seule à en faire la décision ? Ceci ne peut manifestement pas être soutenu : le réel existe par soi, sans que rien en soit cause. En catégorisant d'éthique à réel, se forme un cercle, où l'on ne peut manquer ce qui décide. Ce qu'il nous faut donc poser, c'est que ce cercle est constituant du discours, sans rejoindre au-delà. L'éthique est la suppléance à l'incontournable du réel du symbolique. Mais cette suppléance est ce qui le recoupe, sans pourtant en être la cause. Ce cercle, est ce devant quoi nous porte le travail analytique : le réel du symbolique (se) diffère d'une manière pourtant contingente, dans le nom du père. (dire) (s'il ne lie en rien) l'ignorance

Quel est le gain de ce travail du réel ? — Mais c'est justement la de l'éthique, où l'insistance du réel ? — éthique, sans en faire renoncer au travail : de faire l'ignorance, qui est de faire cesser l'inconsciemment. La condition du dire.. cesse, ce réel, alors, l'analyse dans l'acte ce qu'elle noue, soit, son réel, d'acte propre à l'éthique. le lire. L'analyse lie la condition d'acte propre, la suite ? - C'est de prendre place. Quelle en est donc, dans la pratique, la suite de l'éthique à l'autonomie à ce qu'il est pareille, à ce que l'acte du cercle de l'acte. Ceci ne tient à ce que les conséquences moins forcloses de toujours discernables, soit renoncer, jusque de toujours discernable le dire advienne à l'acte, soit [illegible] de l'éthique.

Est-ce dire que ~~[illegible]~~ l'analyse soit sans éthique ? Ou par la condition d'opération de l'analyse ? S'il y avait une qu'il y a au contraire une éthique de l'analyse, il faudrait donc se ~~[illegible]~~ demander de quelle condition d'acte elle est

portance. C'est ce que nous verrons ailleurs. Mais il est clair que le fait de l'analyse met en question son éthique. Que l'analyse soit une discursive, et comme telle qu'elle ne soit pas du réel, mais un langage de discours, c'est ce qu'il faut dire. De ce fait, est-elle ou non assu-jettie à une éthique, si la condition de langage d'un discours est de ne rien savoir de ce qu'il opère ? On voit ici la difficulté : d'un part, l'analyse est de son objet même, lucide de la condi-tion d'éthique de l'éthique. De l'autre, le fait même que cette lucidité exigence par la relation contingente à advenir, ce nous enseigne que l'analyse s'ordonne d'un refus, — donc d'un langage éthi-que. Il devait donc y avoir une éthique de l'analyse. Mais comment une

Adéquate à quoi ? — Adéquate au réel, puisqu'il est de la condi-tion éthique pourrait-elle être adéquate au réel, puisqu'il en relève. Et faudrait-il pour même du signifiant que le réel soit adéquate à ce que ne donc dire que l'éthique de l'analyse serait adéquate qu'il oublie. Que le dire s'oublie pas dans le dire l'intentionnelle que le fonde, en sorte que le en reconnaisse à la condition d'éthique, est l'objet d'une telle éthique. réel qu'il diffère ne soit rappelé, est l'objet de l'adéquation au dire, on Entièrement paradoxale. Une éthique de l'adéquation d'un discours contradic-dire à un impossible, est le terme propre d'un discours de l'analyse, s'ordonne taire dans sa forme même. L'éthique impossible de l'analyse ce qu'il dit, dans son impossible. Elle s'ordonne de rappeler au dire ce qu'il ignore par son opération même. Puissance de l'infini de l'analyse.

~~[illegible]~~ Comment se fait-il qu'une éthique s'ordonne à une fin ? — Il n'en est à vrai dire rien. Ce qui dans une éthique, fait fin, n'a d'autre portée que de jeter l'éthique sur son absence de fin, soit finalité ; non simplement, elle diffère. La fin d'une éthique, en tant que elle manque au réel, est de savoir ~~ses~~ en un sens dans l'éthique la condition d'éthique que constitue le dire — un qu'il l'ignore. Il est donc, en un sens, tout à fait vain de se demander si l'éthique de l'analyse a une fin ? ~~[illegible]~~ Toute éthique s'ordonne à un manque,

et la seule question qui se pose, est de caractériser la place de la dimension qui fait surgir ce manque.

En avançant dans la question, ce qu'il nous faut nous demander, c'est ~~que~~ ce qui est le manque à quoi s'ordonne le frayage analytique. La réponse est ici aisée : c'est celui du réel du symbolique, en tant que différé dans le dire-non inaugurant. L'éthique de l'analyse s'ordonne à un effet d'ablation qui fait advenir le sujet comme aboli, est comme s'éprouvant du réel du symbolique qu'il rejoint dans la différence du dire-non.

C'est dans cette mesure où la pratique analytique refuse l'in-[illegible] se dire dans le dire, qu'elle permet d'abolir le concept d'une foi dans l'éthique. Dans l'éthique, il n'y a pas de foi. Une éthique ne s'ordonne que d'un réel à quoi elle dit-non. C'est à répondre, en donc, à dire-non, à la condition d'ablation qui accompagne l'éthique, que l'analyse travaille.

~~La question que nous avons maintenant à poser~~ En quoi donc ce dire-non opposé de l'analyse à l'ablation du discours, est-il opérant. Peut-on dire qu'il abolisse, si le dire-non ~~#~~ est ce dire l'ablation lui-même possible?

Mais plus encore, qu'est-ce qui fait donc le principe d'un tel frayage? Supposé que le discours analytique fraye un dire, quel en ~~fait~~ (Sext) dans le réel, à quoi par là ~~xxx~~ il est dit-non?

---

De là : l'injonction éthique de l'analyse : un dire-non, la condition d'ablation qu'elle réalise.

—

L'AUTRE JOUISSANCE. (Début [illegible] : jouissance du discret [illegible])

Peut-on penser qu'il n'est de jouissance que du corps ? C'est ce qu'il ne faut dire en aucune façon. La jouissance est, d'abord, ablation au corps. Il n'est de jouissance du corps qu'à celui-ci : ce dont il est joui dans celui-ci, c'est de la frange du corps, soit de la frange de limite par quoi le corps est à rigoureusement parler situé dans un horizon de destruction possible.

De même, la jouissance phallique n'est pas jouissance du corps, mais de ce qui manque au corps et à celui-ci, fait le S[illegible] de ce que le corps est le lieu de l'Autre. Si le phallus est [illegible], c'est dans la mesure où il vient s'opposer au corps que réellement celui-ci [illegible]. C'est l'ablation virtuelle du phallus qui, plus que toute autre chose, la démonstration [illegible] la fonction du S[illegible] de l'Aufhebung.

Par là, il devient clair que la jouissance de l'Autre, que nous préférons appeler l'Autre jouissance, n'est pas supposée, ni fictive : elle est absolument effective. La jouissance de l'Autre ne peut être tenue pour absolue que [illegible] corrélat de la jouissance du corps. Comme il n'en est rien, nous [illegible] plus aisé [illegible] de la jouissance de l'Autre une autre doctrine. La jouissance de l'Autre, c'est la jouissance du dire. Si toute jouissance est ablation au corps, la jouissance [illegible] qui porte le sujet à [illegible] à l'ablation constituante de sa subjectivation, est celle qui le soustrait à l'inscription de son être. C'est ce que la fonction phallique [illegible]. La fonction phallique est l'inscription de ce que la fonction phallique [illegible] le champ du S[illegible], l'Un qui lui donne lieu, [illegible] dans le champ des [illegible]. Ce que l'Autre jouissance réalise, c'est la différence de l'[illegible]. Ce que l'Autre jouissance laisse ignorer, de la constitution en tant que la fonction phallique [illegible] au lieu de l'ablation, fait [illegible] lecture au (dire) [illegible]. Dieu, c'est [illegible] l'Autre jouissance est dans la jouissance effective le mode de l'impossible. L'Autre jouissance ne soustrait à l'inscription phallique [illegible] tive qui s'opère à ce que le sujet ne [illegible] rejoindre le dire-non.

que, pour ne rejoindre le dire-non.

OPÉRATION DE L'ANALYSE.

En quoi consiste donc l'opération de l'analyse ? Nous dirons en première approche qu'elle consiste à porter à l'acte le fantasme. Que cette proposition ne suffise pas, est assez clair, puisqu'encore faut-il énoncer pourquoi cet acte doit être l'acte du dire. En sorte que la question se déplacerait à interroger : pourquoi le dire ?

Comment donc le dire porte-t-il le fantasme à l'acte ? Précisément si le fantasme en ce qu'il réalise dans le fantasme son effet d'irréel. Si le fantasme dirige l'effet du dire, non en tant qu'il assigne le sujet au réel, celui de sa jouissance, il ne faut en effet pas oublier que c'est au prix de faire verser cette fixation dans l'irréel qui la constitue. D'où la [illegible] mondaine des fantasmes : de prêter à l'irréel du semblant, soit à l'indi[illegible] [illegible] le semblant comme [illegible] du réel dans l'irréel que constitue le dire – ou à comme Tartification d'un monde ? La fonction d'irréel du dire [illegible] la fonction d'irréel du réel, conséquence que le fantasme devient la forme de l'irréel du réel, auquel pourtant il affixe le sujet. C'est en quoi la fonction phallique, et sign[illegible] quoi est cette fonction d'irréel sans [illegible] de [illegible]. Soit, en [illegible] des fantasmes.

Dire, c'est [illegible] est celle du dire non. Soit, en tant qu'il rappelle le sujet [illegible] à les conditions de ce dire, non, en tant [illegible] l'Autre jouissance, c'est de dire permis. Ce qui est l'opération de l'Autre, soit le sujet permis qu'il [illegible] ce qui, [illegible], est l'impossible, soit [illegible] réel que pourtant [illegible]

L'acte du dire est acte en ceci que [illegible] ne saurait atteindre.

Ce qui est le propre de l'acte analytique, c'est de dire – non à l'irréel propre au semblant, et dégager le sujet comme effet d'[illegible], [illegible]. Mais cette opération [illegible] à partir du dire comme non opposé à l'irréel, [illegible] pas la même pour l'analyste et l'analysant, [illegible] de même. Rien de fixation du fantasme.

[illegible] l'analysant, c'est qu'à partir [illegible] le rappel de quelque [illegible]

Ce qu'opère l'analyste [illegible] cette [illegible] de l'irréel que fait pour lui le rappel [illegible]. Qu'est-ce à dire que le transfert, [illegible] chose d'inexistant, – il opère le transfert ? C'est de supposer qu'il existe comme personne d'un acte ?

aux moins pour s'assurer de l'impossibilité à dire. Les deux questions viennent : — d'où donc l'analysant est-il appelé à une telle supposition. — A la supposer, est-elle réelle ?

Ce qui appelle l'analysant à une telle raison, c'est qu'il y a pour lui du dire impossible. Ce qu'il suppose, c'est que le dire est à-venir. Ce qu'il suppose est entièrement justifié : le dire est lieu à venir, pour qu'il vise le manque, à opérer comme manque. Mais on ne doit rien marquer de la raison d'une telle supposition. Cette supposition procède peut-être de l'effet de limite des 8 ; le dire impossible n'est localisable ou acte que d'une limite supposée de l'impossibilité à dire. Soit : la castration, comme ce qui rendrait le dire possible. Or l'Autre est supposé dans le transfert, c'est comme le lieu d'où l'impossible à dire serait enfin levé, par la raison ! décisif qui permettrait que soit levé le dire impossible.

Mais ce que l'analysant rencontre et ce qu'il reste pris dans la fonction d'elle, c'est que le dire n'existe que de l'impossible, et que le dire est avant tout ~~[illegible]~~ impossible à dire. Le travail analytique consisterait à faire cesser cet dire impossible au dire de l'impossible.

Toutefois, la fonction d'une limite d'où répéterait le dire - non dire - ref reste inhérente à l'acte. L'acte est de région quand la limite où il serait enfin levée. L'acte ferait seuil, soit d'où le dire-non serait enfin décisif. Région qu'à réaliser qu'il n'y a pas de dire non décisif.

Si quelque chose spécifie le passage de l'analysant à l'analyste, ne serait-ce pas précisément de renoncer à supposer - qu'il y aurait un tel dire - non ? En quoi consiste donc ce passage, sinon à renoncer à quitter le sujet ? Penser qu'il y aurait un dire tel qu'il serait décisif à quitter le sujet, est un genre d'indémontrable : l'effet de seuil de l'acte est la castration, ne serait-ce pas plutôt que l'effet de seuil qui permet d'expliquer l'événement d'un dire : ceci, c'est précisément — qu'il n'y a rien de tel ; ce qui est castration, soit opération d'un dire non propre à l'analyse, c'est précisément qu'il n'y en ait pas, bref que le dire non soit toujours ce qui n'est que l'acte

Enfin, rayer, pour autant qu'il

- 3 -

En quoi consisterait donc la position de l'analyste ? Une analyse -
c'est le traitement qu'on attend d'un analyste. Mais l'analyste, de l'ana-
lyse, quel traitement attend-il ? L'analyse, c'est le traitement que
l'analyste attend de son propre symptôme. Le symptôme, c'est l'imp-
tion contingente d'un dire. Ce qui particularise l'analyste, c'est que le
terme de son analyse lui a enseigné — qu'il n'y a pas de terme au dire.
Le moment de la bascule où le dire fait acte, ~~est~~ est celui où le dire
ne vient à exister à la place du dire-sans-transfini que l'acte comme
comme impossible. L'analyse, soit cet idéal que l'analyste forge,
n'est que la contestation d'où il opère la suppléance à son propre symptôme,
soit à la reconnaissance que l'impossible à dire implique l'existence
au dire comme à rejeter, et ceci sans cesse. La nécessité d'opérer
du moment de la bascule par quoi du dire, il
le dire, est ce qui résulte de ce renoncement de ce fait à opérer, où un sujet doit
faut n'y en pas avoir, et qu'il est de ce fait à opérer. L'analyste n'a à s'y ...
trouver place au sein de l'absolu silence. Que tout dire est pris dans l'indicible,
qu'il n'y a pas de dire non décisif. Que tout dire est pris dans le réel. Bref, qu'il n'y
a pas d'ordre d'un acte analytique, tel qu'il ferait seul au sujet, pas-
contre lequel pourtant il lutte pour commencer le réel, sans cesse. Que
qu'un contraire est acté et à opérer dans l'inconscient, sans cesse. Que
l'acte soit à reprendre, bref, qu'il n'y ait aucun acte à faire pour, sinon
celui d'où s'opérant que précisément il reste à recommencer le retour vers
l'impossible réel dont l'acte opère. L'acte analytique, c'est le rêve
de l'analyste, soit ce qu'il soutient de semblant pour parvenir ce rêve
d'un acte qui ferait faille en fin. — Mais un acte effectif, est-il dans
ce rêve ? Nullement, mais dans le dire qu'il soutient, bref, dans
ce qui en vient à s'y joindre à l'écouter en acte, à partir d'un tel dire - mais

~~et donc~~ Toutefois, si ceci nous donne bien le mode de la rupture
analytique avec la rapport... du symptôme, il nous reste à savoir
comment et pourquoi l'analyste vient à s'y opérer.

En sans doute moins – il dit soulignez ce qui ici ne va toujours assez : c'est que le principal intéressé à l'analyse, c'est l'analyste. C'est en vertu de quoi résulte de ce que nous venons d'écrire : si l'analyste est celui qui ne peut se guérir de son symptôme que par l'analyse, on ~~en~~ conçoit qu'il soit intéressé à cette existence, – qu'il opère. L'analyste faut exister l'analyse.

Mais de quel mode d'opération ?

L'analyste n'entend pas plus qu'il n'écoute. Il donne à entendre : force qu'il ne sait rien. Opérant la visée de la manne de ce rien. Lequel opère — miracle ! Tout l'analyste s'assume du dire.

L'analyste – veut-il son vide propre ? Tournera dire. Tournera le renommé du dire. Pourquoi/propre. Est-ce le transfert ? S'assumer du sens directement ? Mais en fait ce qui importe : rejet.

— En panne ! Panne brutale, incontournable, sauf à rejeter les choses dites. Il faut suspendre ach pour l'instant, et remettre aux mois à venir de reprendre ces <u>deux</u> dernières leçons.

1. Une suite : l'acte et le réel. Comment, à partir de l'acte, opère le sujet (ou : est opéré).

2. Quoi de la rencontre de l'analyse ? Qu'y a-t-il de nouveau à poser le discours analytique ? Quel intérêt à le pousser ?

16-6-76.

9 – Le réel : le discours, le sujet, le particulier, l'incontournable (S pas l'S écrit, car fait sujet)

10 – Il faut accentuer ce qu'on n'a pas dit, là-dessus. Il s'agissait de poser les conditions de l'acte. Le vide central et le retour. Mais comme il n'y a pas d'Autre, comme on a supposé, l'enchaînement, difficultés. Alors : dire la théorie de l'ICS, du refoulé et du refoulé primordial. Place du désir de ... Le mécanisme et RRES. Le désir. ICS et l'Autre comme support nécessaire. Le sujet et l'ICS : question cruciale. Autre réalité. Y revenons [?] – Le sujet et l'ICS ? Le S.a. et cette Autre réalité, le désir. Qu'est-ce que le vide ? et l'ICS ? Quel est l'acte qui fait l'ICS ?] et la lettre. [Qu'est-ce que l'ICS est dans l'acte ?

11 – S'IL N'Y A PAS D'AUTRE : L'ACTE. Théorie de la (dé)supposition.
- Comment l'acte opère, but du réel ?
- Comment l'acte du dire peut-il atteindre au réel ?
- S'il y a l'ICS, comment ... conjurer ce dont le ...

12 – L'AUTRE JOUISSANCE ET L'ACTE DU DIRE. LA LETTRE.
- Comment l'acte du dire est-il possible ?
- Comment peut-il être impossible ?
- Qu'est-ce donc que l'Autre jouissance, si l'acte n'est pas passage dans le réel ? Etc.

13 – DANS L'ANALYSE, DU NOUVEAU. En quoi le D. An. est une position entièrement nouvelle. Produire du nouveau. Pourquoi. Comment.

LEÇONS : 7, 8, 11, à clivér.

(7) Négativation – réaction – retour. Coupure (Séparation) – désir de l'A. – reconnaissance – C'était – retrouvez – historisation –

(8) Acte – pulsion – sublimation – (éthique, pratique, etc.) ; s'il y a, c'est (?) la pulsion. Et la pulsion, c'est (?) sa sublimation. Ziel gefunden – satisfaire-à. Idéalisation. (Acte du dire ?) Ta erôtika.

9 – (Réel 2. Les actes.) (La femme et la pulsion). "Heureux alors que ne condamne pas lui-même dans ce qu'il approuve". (St Paul.) La négativation ... "L'implication productive et les figures du réel"

10 (Réel 2. Le rejet et le 8a.) "La structure du rejet dans l'entrecroisement". Le Chose. Le rejet central et le retour. Se-faire / Chose.

(11) Aliénation et séparation : le se-faire de l'acte, et le réel, dans un discours. Etc. (DÉV.) S'IL N'Y A PAS D'AUTRE : L'ACTE.

12 – Le réel du symbolique, donc l'acte de parole. (L'Autre jouissance et l'acte du dire.) L'AUTRE JOUISSANCE, ET L'ACTE DU DIRE

13 – L'acte dans la parole : sa structure : la pulsion invocante.

A et se-faire, artistique

Dans 7 : dév. contenu : [struck through] A et se-faire, artistique de l'A.. Puis, le retour.

. Dans 11 : contenu : identification et séparation. Tour du réel dans le discours.

Telles sont les différences d'accent à donner.

~~(5) – La pulsion sublimatoire~~

~~(6) – L'Autre dans la pulsion~~

Le problème est alors ceci : supposons que nous ayons suffisamment décrit ce
qui, dans la structure, fait la place de l'acte, et ce qui le rencontre du
sujet, — il faut alors décrire l'opération de l'acte à l'endroit de ce réel,
d'une manière claire.

— Un autre problème ~~était~~ était de partir de l'inexistence [illegible] de l'Autre.
J'ai décidé de délaisser provisoirement ce problème, qui ne sera traité
que lorsqu'on disposera des moyens de donner une théorie claire de la
suppléance, et de la place que l'Autre y tient. Ce n'est pas encore possible.

— De plus ici, un nouveau problème s'est introduit avec le déplacement
[illegible], du lieu, et du refoulement primaire, dans la doctrine de l'acte.
C'est cette donnée avant tout qui passe maintenant en avant :
— Comment l'acte du dire opère-t-il du réel, s'il y a lieu ?
Et les questions afférentes, dont le terrain est désormais déblayé :

— Qu'il y ait l'acte du dire, s'il y a lieu, voilà qui va de soi,
ne devrait pas faire problème. Or, ce que ~~nous~~ pensons est au contraire
que cela est exceptionnel. En ~~acte~~ sorte que le paradoxe se déplace.
Nous croyions nous étonner que le dire fît acte. Nous croyions
maintenant de nous étonner — qu'il y en ait si peu. Comment se
fait-il que, s'il y a lieu (et le S.), du dire à faire acte, ce soit
en quelque sorte asymptotique de la —
exceptionnel ? La difficulté est en quelque sorte la résistance est le chemin
précédente. Sans doute avons-nous montré que la résistance ne se situe que
productif du dire. Mais c'est insuffisant, puisque cela ne se situe que
de la mise en jeu de cet acte (dans l'analyse). Quel est l'artifice
de cette pratique, à introduire du nouveau (son rapport à la
religion par ex.) ? (Problème de la vraie religion). Comment se fait-
il que le dire soit exceptionnel s'il y a lieu ? — Mais n'est-ce pas pour cela
même ? On ne peut pas ici arguer de la résistance. Il y faut beaucoup plus.
Faut-il aller jusqu'à dire que, de lieu, il n'y en aurait pas tant ?
(Paris : l'antiparadoxe : celui du réel : dans cet acte)

– Ce qui nécessite l'acte est-il l'inconscient [illegible] ? Il n'en est rien. Puisque précisément, celui-ci ne prend effet que du dire – non. En sorte que l'acte doit procéder d'ailleurs.

– Qu'il y ait de l'acte, d'où cela se fait-il valoir ? Rejetons que cette position de l'acte incombe de soi. Il n'est pas exclu de dire que le sujet procède de [illegible] de l'Un : mais qu'il s'en fasse l'effet à le dire, oui. Il y a de l'Un est une <u>position éthique</u>. Ce qu'on peut dire en <u>déchirure</u> le sujet – qui au contraire en découle.

– Il n'est donc pas vrai que l'acte procède de l'Autre, sauf à ce qu'il soit [illegible] lieu de cet [illegible]. Sans doute alors suppose : Bref, de la [illegible], est lieu de cet « horizon ». –

\- Esquisse d'un plan : LEÇON 10 -

~~1/ le refoulement primordial : solution du paradoxe.~~ ×

~~[illegible]~~

~~2/ L'ics est d'ordre éthique et non ontique.~~ – De quel acte ?

② (l'analyste...)

~~3/ l'acte du dire comporte l'ics ?. Pourquoi ?~~ ×

~~4/ [illegible] et [illegible] de cet acte.~~ Comment opère tel l'ics ?

Et le réel ?

~~6/ Pourquoi le réel dans cette configuration l'ics ?~~

Désirer et Croire.

③ 7/ le ne-faire de l'acte du dire.

8/ les deux actes du non ! (Acte analytique ?)

Acte et consommation.

9/ Discours et ne-faire : castration ?

~~(– Equivoque, 99 part.)~~

Le fin : l'oubli :

1/ – oubli du réel.

(3/) – oubli de l'oubli

2/ – oubli comme [illegible] sans au delà.

4/ – oubli condition du retour dans le mot ! que le discours opère.

Pour dire le fait : ne [illegible] du sujet.

Questions regressives sur l'ics et l'acte :

1\. Quel acte pose l'ics ?

2\. Quel acte l'ics implique t-il ?

3\. Comment se fait-il que l'ics implique acte ?

4\. Donc, l'ics : d'ordre éthique.

5\. Parce que l'éthique, c'est le réel.

- L'acte du dire — non impliqué l'ics
- Le réel du partenaire (impliqué) l'ics ?
- [illegible] l'ics est d'ordre éthique, — de quel acte.
- Incontournable et nécessaire de cet acte. Comment opère-t-il l'ics ?

—

. C'est parce que le savoir est ex-sistant qu'il peut être déjà là sans contredire pourtant à la logique du cheminement. Le savoir n'est pas un être-là. C'est une pure allégeance qui recouvre le vide, de son rien d'être.

Toujours donc, en reculant.

—

Une version insolite du jaillissement de l'analyse.

—

Pourquoi l'intérêt pour le réel ? Intérêt pour le NdP ? Plutôt : que l'in-
conscient ne soit différable que comme intérêt. L'intérêt du dire-non -
Il y a, au dire-non, intérêt. L'intérêt de la raison est-il sujet, ou éthique ?
C'est peut-être, à une certaine limite, le même.
Qu'est-ce donc que l'intérêt comme tel ?
Ne serait-ce que la différance d'un Ne pas pouvoir ne pas ? Ou Autre chose ?

- Devons-nous dire que le discours vise le réel ? - Peut-être vise-t-il la castration.

- (Faire les préfaces sur le chemin suivi.) [illegible] au réel qui n'y [illegible] lié ?
- Puis : pourquoi l'acte du dire [illegible]

De même que Heidegger nous montre que les mathématiques ne sont la science des nombres que dans la seule mesure où le nombre est, de soi, le plus déjà-là de tous les étants, — de même, le concept aristotélicien du nécessaire n'est l'universel, ou le simple, que dans la mesure où il renvoie à quelque chose de plus Simple (Heidegger) qui n'a rien à voir avec le concept d'Aristote. Ce nécessaire est celui que je désigne de l'exception, et ~~dont~~ il s'agira de dire pourquoi d'une part il est le simple, d'autre part pourquoi il se diffère dans le sens d'Aristote.

Il en ~~va~~ ainsi de même du Même en tant qu'il s'écrit du réel.

Question : comment se fait-il que la science des nombres se trouve néanmoins par privilège de fait être le plus déjà-là ? C'est la question que H. laisse ouverte. De même pour les autres termes.

---

Faudra-t-il dire cet écrit participer du ~~Tout-le-monde~~ Mittdemonde ? — A quoi l'on s'en défendra, si c'est la loi de l'Université. C'est bien celle de laquelle nous sommes trop connus, lui qui analyse : soit, celle d'ouvrir son prodigue son prononcé d'excellence aux fins d'en faire entrer un [illegible].
Que cette loi existe, il ne faut pas la dire [illegible], mais circonstancielle.
S'il elle s'impose, ce n'est de nul ~~[illegible]~~ coin. Ah mais le pis, que le [illegible] ne cause que par exception, c'est bien la sorte d'ordre où nous vegétons.
~~[illegible]~~ C'est ce que l'analyse enseigne : se recommande[?] pensivement la sorte d'ordre que l'on est. Au lieu de l'être, au lieu [illegible] où on [illegible] pendant que le dit G. Deleuze s'en trouve dégoûté, et que l'analyse lui répugne à ce point. Manière de refuser de mettre son nez dans son propre Kafka.

Puisque nous sommes en période de libération de la femme, [illegible] quoi en pas [illegible] quelque part en français l'écriture d'une beaucoup mieux en tendue sa nature de code ?

J'appelle ~~Tout-le-monde~~ Mit-demonde l'ensemble de la littérature contemporaine, celle que nous pourrions qualifier de l'un post-jungien, et dont Jung, Schuler[?] et Jorge [illegible] les grands Anticonceptuels. A quoi bon y nommer personne, de crainte d'en oublier aucune ?

Que l'on écrit dans ce ~~Mitt-demonde~~ Mitt-demonde quelque chose qui s'adresse à l'encore. Ce n'est pas rétablir une reprise du méta-physique ou l'[illegible] transcendante, sans ~~[illegible]~~ s'énoncer aussi avec les [illegible] de l'univers, mais avec un accent mis sur la structure [illegible] de l'univers.

REVERSION DE LA PULSION.

Refus de renoncer à l'objet : d'où renonce au désir. Parce qu'elle refuse de renoncer ~~à~~ à ce qui la divise, en sorte que son désir est absolument extérieur de son apaisement dans la cause. Doit-on dire qu'elle refuse de ne pas avoir? Ce serait là la grande erreur. Au contraire, ce ~~qu'elle~~ qu'elle ~~ref~~ refuse, c'est de renoncer à l'effet de vide qu'est sa cause. Elle refuse de renoncer à son dire-non! Or, le désir, s'il résulte bien d'un dire-non, suppose que la toujours apaisé, en ceci que celui-ci se maintient dans un premier dessein, Ce n'est donc pas qu'elle renonce à son désir, mais que, du refus de renoncer à la cause, le désir ne peut qu'y être inadéquat. Ce n'est pas une incomplétude de désir, mais un inconditionnalité. Ce n'est ici que le choix éthique est forcé, mais qu'il n'en est pas moins un choix.

Ce refus de renoncer, qui fait qu'elle maintient le dire-non! dans fin où celui-ci, à la lâche, ~~est ce qu'il~~ l'amour à cette réversion de s'ajoute à l'Autre réalité.

— Comment ceci, du fait de renoncer (par inconditionnalité) au désir, la porte-t-elle à l'amour des femmes, là est la difficulté à résoudre. Il y a la dimension de la parade : comment s'occuper d'une femme. Mais ce n'est pas assez : l'Autre sexe du dire? Mais ne pas oublier la dimension de soutien : soutenir cette figure de génie comme nécessaire.

— On a la politique de la mutilation de la pulsion

– NdP et acte analytique – questions – (3)

le NdP est passage de la réalité psychique.

– le dire-non qui fait place à cela : séparation → hystérique ?

– Dora comme barrique. le passage du barrique.

– le lieu du manque, le négatif. Séparation du père.

– le père n'est pas passage d'un corps, mais d'un sujet. Mais le dire-non qu'il opère, amène ce sujet au corps dans la pendaison : fin du désir, qu'il acte de récuser.

le père est la question "nécessaire" à ce qu'il y ait sujet comme lien du sujet dit de l'ignorance S(Ⱥ). La substitution d'ailleurs dite : celui par quoi le sujet annulle ce sujet qui de ce fait le manque. — Mais le père reste énigme alors.

– L'analyse est-elle un dire-non ? Elle fait acte de le nommer sans doute. Mais de plus, elle ~~[illegible]~~ éradique qu'il reste : S(Ⱥ), effet de sujet – castration.

– L'analyse n'invente pas le NdP, elle le désuppose de le dire acte, acte de dire du sujet déjà là, plus devant le seul qui suscite cette approche. Échec nécessaire qui fait conforme l'analyse de cette désupposition.

– Pourquoi l'hystérique ?

– Pourquoi de ne pas nommer le NdP, ne le peut-il analyser ?

– le dire d'Il n'y a pas qu'il le fait faille, passage de la faille.

– Structure d'un-dire – du retour de ref. et de la nomination. Nommer, pour éradiquer.

– Déjà-là ? les deux dire-non : analyse, père.

– NdP et acte analytique – (1)

Père, pourquoi découvert ? Il manque là un os.

Le nid peut-être ?

phallus.

Chercher l'os, faute de quoi...

- Statut de paradoxe de la figure d'Abraham.
- Voile jeté sur ce Nom.
- l'attache inhérente à l'objection des autres.
- Pourquoi les dieux ?

QUESTIONS

1/ Quelle est la nécessité du Nom du Père ?

2/ Comment l'acte analytique se distingue-t-il de ce dire-non ?

3/ Le NdP peut-il l'invention ou la - moins ?

4/ Pourquoi le Nom est-il dire-non ? → refuser ?

5/ (Quelle est l'instance cruciale qui est en génération ?)

- le problème consistant du déjà-là et de l'invention.

—

Le NdP n'est concevable que dans l'horizon de la lampe à huile.

—

1 – Quelle nécessité du Nom du Père :

– la faille qui permet qu'il y ait sujet au sein de l'illimitation S(Ⱥ).

– le père dit-non à sa dichotomiement.

La question est de savoir comment le génitif ~~[illegible]~~ objectif ~~[illegible]~~ doit devenir subjectif. En quoi la fonction le père revient-il au sujet comme effet de nomination ?

. Perspective continuité : le S(Ⱥ) cède au vide. C'est cela que commande le vide : dit au sujet quel est son passage, l'univers & sa loi.

La question est donc : en quoi le dire la loi du S(Ⱥ) permet-il de se faire sujet ?

Et pourquoi le dire ? (Parce que le S(Ⱥ), dans son acte). Mais surtout,

– pourquoi comme versant du père ? Pourquoi le sujet ne le prend-il pas – Encore le maintenir – qui subjectivation, l'invention de soi-même ? ne prenant rien de soi-même ?

2 – Pourquoi dire-non ?

1/ D'abord, au dédoublement S(Ⱥ) ? Puis : subjectivation qui indique ne pas de recours à l'Autre jouissance. Le dire-non, refuse le sujet. Ou plutôt la jouissance non réel. Lequel le sujet comme hypothèse ? Comment ? En s'accrochant Bref, le dire-non se fonde de céder sur son réel.

[Bien vu que l'opération est fondatrice : elle fait surgir le ~~[illegible]~~ sujet comme sujet de ce nom : alors de, par là tient de la communication versant à la place du non-sens.] de la souffrance. (Je détaille les [...] parce que c'est trop important)

[Père : prend son soi le non-sens plutôt que rien.] Lien-non : S'il y a de

[Invention à tout prix] de l'illimitation, mais de l'exigence l'Un, ce n'est pas à cause de faille. Même dans la psychose).

d'arrêt : place des sujets comme faille.

(…/6)

2' – Comment le dire-non opère-t-il ?

4

2. Ceci ne dit pas en quoi le nom est dire-non. Nomme-t-il les moments songés, en ceci qu'il dit la logique de structure et démuppose l'effet de S$_a$. Le dire-non énonce l'Autre du S$_a$, et partant fait place à ce que le sujet reconnaisse la structure de faille qui le fait parlant. Le nommer évoque l'Autre du songe S$_a$. C'est à celui qui le dit non. Et retranche de l'effet de S$_a$ la supposition de l'Autre. Ainsi, paradoxalement, il abolit le père en ceci qu'il dénuppose que celui-ci soit cause de la souffrance. Que reste-t-il du père? Un nom. Qu'en est-il de qui s'égare dans ce effet de S$_a$ et quoi de plus? Qu'en est-il de la supposer-père? nommer? Faut-il le taire? Sans parler de le supposer-père?

3 _ Si le Nd P est invention ou En-moins?

Problème de la démence et de l'invention. En ce qui concerne l'invention qui fait démence: ICS.

Dans la perspective [illegible], l'autonomie des [illegible], si la création [illegible] l'inventeur [illegible].

Dans la perspective [illegible], le Nom cause le Vide. L'entropie fait le lit de l'en-moins. S$_a$ le produit un vide. Le Nom cause le Vide. — Mais ceci ne suffit pas: on a rencontré ailleurs les différentes de ce moins. — Mais ceci ne suffit pas: on a rencontré ailleurs les différences de cette topologie de création, — cf. dire: acte et S$_a$. Si l'acte procède de cette topologie du sujet dans la parole. ajoute qqch. Quoi? De retrancher jusqu'à l'a du sujet dans la parole, le fait que je l'ennemi est que je suis obligé d'introduire la supposition, [illegible] penser l'acte [l'ennemi est que je suis obligé d'introduire la supposition. Il est regrettable de ne pouvoir penser l'acte sinon inutile pour l'homme. Et n'est-ce pas pourtant inévitable? Et n'est-ce que par rapport à la supposition, savoir ce pourtant inévitable que par rapport à la supposition. Savoir-ce par ce que j'ai fait avec le se-faire de l'acte?]]

4 _ L'acte analytique et le dire-non du père.

Ce rapport est réglé par ceux-là, antérieurement, qui on a vu. Il n'est pas que par le recours le père ne sert pas là, mais qu'il y soit en trop. L'interprétation [illegible] est en trop, pour faire place à ce réel: du sujet parlant, quiconque de l'Autre par nom devant sa division.

Comment pourrions-nous dire que le père est celui qui dort sans que nous
dormions avec lui, quand par ailleurs c'est précisément le réel de son
lien au fils qui réveille ? Réel qui est cause de l'éveil ? On croit donc
qu'il ne suffit pas de dire que le père est cause du dormir.

—

Mais ce qui est peut être vrai, c'est que dans le dormir est rejoint son
Autre réalité dont le Père comme mort fait le contour d'absence. Aussi le
désir de dormir est-il peut être celui de rejoindre le père, sur la scène où il
veille vraiment. — Et si le sommeil était le véritable éveil, celui qui
situe le sujet sur la scène où vraiment il est rejeté comme tel ?

—

Mais ce qui est sûr, c'est que le Père nous mène à ce que le sujet doit
au dormir — la question est que pour l'instant nous ne savons pas ce quoi.
Essai d'écrit dit Lacan contre Freud, dont le désir est de dormir. Et
sans doute ce n'est-il clair, que le rêve de Freud est de dormir. Mais
qu'est de se réveiller ? Et si la chose provoquait le sommeil ?

Paradoxe de l'analyse à l'endroit du NdP : d'une part en effet, elle
le suppose comme sa condition : pas d'analyse qui ne procède de son opération
effectuée. Donc pas d'analyse des psychoses. — Mais par ailleurs, elle dit que
le père n'existe pas, étant ne fait que le Sa d'un effet d'interdit. Étrange mou-
vement, qui cependant ne semble pouvoir se confondre avec le S(Ⱥ).
L'inexistence du père n'est pas la même que celle de l'Autre.

—

Nommer : laissez les mauvais anges en osant leur faire place.
Et au delà, quel démenti ? — Rien que la structure de fiction de ce
dire-non, et la Colère, bruit du vide.

—

Le Qu'est-ce que, c'est la forme sémantique du dire-non : jamais
adéquat. Le dire-non et la métonymie : désir d'Autre chose.

– Les paralogismes du discours analytique :
l'obstacle de la lettre. L'ordre freudien des raisons.

- obstacle de la lettre – réalité ψ – réel du symbolique. Toujours la même chose.
- l'épicentre du S^a.
le retour et le S^a – ce qu'est le S^a.
- Discours du maître – du réel en général.
- Place du sujet. Gorgias.
- Paralogismes de l'objet et de Φ. Quelle doctrine ? Qu'est-ce que cause un tel manque ? / à d. maître ?
- l'acte et la parole.
- pulsion (de mort.)

S^a → réel
a(o)

le même, la différence.

la Même chose, à insister. Comment ?

pulsion de mort
paradoxe ← castration ← acte
refoulement
pulsion.
paralogisme ← Oedipe (interdit / loi.
ics
parole (manque
NdP → Φ et manque
S^a et sujet.

– Le Paralogisme Freudien. –

Ce que dit l'analyse :
1/ Pas de Bien. Une cause.
- Certitude dans l'inconscient
- le sexuel [… au Φ.]
2/ Pas d'image adéquate des liens. le sexuel fait signe.
3/ Pourtant le réel dont le sexuel fait signe.
4/ le fait du symptôme : opération d'un choix déjà là : ce qui est indiqué, remonte l'acte qui lui est / l'interprétation. acte analytique.
5/ Ce qui a lieu dans un S^a. les lois de la parole. Certitude de Freud.
6/ le dernier ics, son interp.
etc. : chaîne
[ sens de la M^a
[ objet de la M^a

L'acte de Socrate, est celui de la négativation : évanouissement de l'ordre du Dire — non dont signifie le lieu de ce qui est sans trait au regard. Socrate démontre ainsi le lieu de négatité en quoi consiste la dimension du sujet.

---

Le symptôme et le Maître :

Dire . non au Maître ⟷ faire symptôme : car le Maître y est déjà. Que garde le symptôme ressort-il une mystique de l'idéal ? Le sens visé dire le symptôme : réel. Mais v(S).

négativité

Qu'est-ce que (connu)

Mais : idéalisation ?

accumulation aux Biens → sujet

=

Schopenhauer : élimination. Passage des Biens à la place de Beau

l'objet.

interprétation

que garde le symptôme

ICS

1/ désir de l'Autre

Nom du Père.

Acte de Freud : pas simplement de dire le négatif (ou de se soustraire), puisque déjà Spinoza. De plus, acte, change le sujet.

Extérieur au déjà-là ?

En quoi y a-t-il acte

2/ Existence de la lettre.

Parole / dire

— CHAÎNE DE L'ACTE DE FREUD —

---

L'ordre des raisons :

Nom du Père — dire-non . nomination — analyste

L'ordre des raisons dans la pratique analytique est "concret" : il procède. Ce n'est pas du S en général que dans le particulier d'une pratique du sujet. Nomination est l'impact, mais d'un acte. Et cet acte change un sujet. — Il est donc clair acte. — Comment, si l'acte est l'acte analysant ? qui exige un acte de l'analyste.

1/2

8

## — 3 — L'ACTE ET LE RETOUR.

(0) Acte

↓

retour de ← le dire : acte (de sommes).
en quoi acte ?
Parce que la Même chose est la faille du sujet,
effet du S1.
Donc que le dire : c'est acte de (se) faire la faille.

Même chose.
(S'il en existait ?)

(—) [Reste l'énigme de : pourquoi 'la culture' que je ne réponds pas. Autrement dit, il y a autre autre que de parler (?). Il y a comme on dit, 'le réel' : la plus-culture.) (Ce que je laisse en moyens.) Autrement dit, un sujet s'y opère
Travail : ordre de la 'dette'.

dans la contingence.

① Le Même existait-il déjà là ? Oui au sens de la faille r(S). Le sujet n'effectue de (se) dire. Mais ce qui se dit, c'est le réel, et non l'ES. Il n'y revient pas de savoir, mais effet de structure. La reconnaissance ne porte pas à une chaîne l'ES, mais à une Verleugnung du réel. Le dire, c'est l'acte de se-faire.

② Le réel au cœur du processus : le contour du S1 — Création.
Le se-faire et la topologie du retour : se moquant de faire que pour que c'était et contour S1 ? L'acte de la structure. — Distinguer création d'acte,
opère toujours la même chose : r(S). D'où la culture.

③ Ceci n'explique pas pourquoi le chemin de l'analyse est transfert et désir. Et la castration comme butée ?
Échec — promesse. — Verleugnung sans doute, mais ce n'est pas assez.

(Il faut marquer qqch. sur le transfert).

Le transfert comme chance d'acte et d'échec.

La question de la nécessité (incontournable) du transfert, pouvons-nous la résoudre simplement ~~[illegible]~~ en invoquant l'[illegible] de la faille ? Ce n'est manifestement pas suffisant. On ne peut pas même se satisfaire de dire la mystification du réel.

Il ne faut pas en effet oublier le risque de l'échec. Or ce risque, s'il est bien impliqué par la structure, n'y est pas réductible. Ce n'y a pas ici simple historisation de la faille, mais littéralité : acte qui change – et risque de l'échec dont la castration fait le nom. Bref un sujet peut se perdre, même s'il ne se détruit pas.

Bref, il faut rendre compte ici de la possibilité (du risque) de l'échec. Que signifie pour un sujet la butée sur l'innommable du réel, dont la castration fait le nom (et rien que le nom) ? N'y a-t-il pas là [illegible] qui, donc, le risque, est irréductible aux termes de la dissimulation du réel ?

Bref, si l'acte doit porter du nouveau, il faut aussi qu'il y ait chance qu'il y échoue. Et rendre compte de cette chance, c'est la théorie du transfert. Quelle est donc la nature de cette chance ?

—

- Le symbole, c'est l'élimination négativante qui cause le réel de l'être parlant.

- Dans ces conditions, comment peut-il y avoir acte ? On peut répondre que l'acte est précisément écrasé à la place du réel annulatif de ce qui est répété. Mais il y a là une ambiguïté : autre chose est le réel que le S₁ cerne, autre chose est le se-faire par quoi le sujet vient à cette place dans le rapport de [illegible] qui détache le réel. Le se-faire n'est pas localisé dans S₁. On dira il faut dire que toute production de S₁ est acte, ce qui n'est pas impossible.

Mais alors il y a un autre obstacle (le même) : comment distinguer ce qui n'est pas acte pour le parlant, si l'effet décidé est toujours [illegible] ? Bref, quelle est la différence entre le symbole (réel du symbolique), dans le se-faire ?
frappe de l'acte dans le signifiant, dans le réel du symbolique avec

On ne peut pas confondre l'inconditionnalité du réel du symbolique avec le lieu décidé en le creusant dans l'acte qui dans lequel le sujet [illegible] ce lieu décidé en le creusant dans l'opération d'un coup de signifiant. Comment définir l'acte dans

Bref, qu'est-ce qui fait l'Un ? L'acte n'est pas le passage d'un [illegible] qui donne place au sujet ?
simplement passage d'[illegible] :

- il transforme le sujet, (le fait vide, négativé)
- il est le dire-non au désir de l'Autre.
- ceci implique qu'on explique pourquoi il y a le désir de l'Autre dans l'acte. Qu'est-ce qui amène cette supposition ?
- il est consubstantiel avec la cause, comme lieu de celle que c'était,

—

Changement de ma position sur le paralogisme dans l'analyse. 

Dans un premier temps, j'ai pensé que le caractère paralogique des concepts de l'analyse était dû à la structure d'illimitation de l'opération symbolique (Dossier 4.). De là, je montrais que, conformément à Kant, c'est le logos lui-même qui est paralogique et illimitant. Donc, si l'analyse procède de situer le sujet comme effet du $S^a$, elle doit reconnaître ce paralogisme du logos et en faire la théorie. C'est ce que j'ai montré abondamment, bien que peu écrit : qu'il y a une chaîne de raisons du discours analytique, et que ~~de~~ cette chaîne est tissée de paralogismes. En ce sens, non seulement je donne raison à Deleuze et Derrida, mais je les accomplis : j'ose pousser loin ~~ce~~ raisonnement à sa limite, et me revendique platonicien, si Platon est le nom propre de cet effet illimitant du symbolique.

Mais quelque chose d'autre vient de m'apparaître, comme à Platon d'ailleurs : c'est que le sujet est à situer dans tout cela, et qu'il faut une limite à ce déchaînement du $S^a$ (Problème du point d'arrêt.) Ici, quelques remarques s'imposent.

– Si la doctrine deleuzienne se présente comme illimitante dans sa puissance (pour autant qu'elle refuse l'enracinement analytique), alors, c'est elle qui est illimitante, mais pas l'analyse. Or, si le paralogisme est à proprement parler un effet de l'illimitation (Kant), imputer à l'analyse d'illimiter en posant le Φ et le NdP est à vrai dire un mensonge.

C'est précisément parce que l'analyse refuse l'illimitation deleuzienne qu'elle produit les concepts qui sont les siens, spécialement Φ et NdP. C'est dans la mesure où ces concepts sont des points d'arrêt du sujet que Deleuze les refuse. Ce que D. refuse, ce n'est pas le paralogisme, c'est le principe d'arrêt qui précisément met un frein à l'illimitation du principe du logos. C'est parce que Deleuze veut l'illimitation qu'il refuse le limitant. Mais il en paraît à le faire qu'on le nomme para-logique, ce qui, kantiennement parlant, est un mensonge, puisque

précisément le paralogisme est une conséquence de l'illimitation. Bref, ce que D. ensuite promène, c'est la même chose que Platon recherche après avoir posé l'Idée. Et c'est ce que nous cherchons après lui.

– La seconde remarque implique la première. Quels sont les concepts refusés par D.? Le NdP – le $\Phi$ – la castration – le $S^a$ – le sujet – l'Oedipe – le désir –. Or, cette chaîne de raisons, c'est précisément ce par quoi l'analyse limite le déchaînement des $S^a$. Bien loin que cette chaîne dirige l'illimitation des $S^a$, elle en opère au contraire l'arrêt. – Et c'est ce que D. refuse. Il ne veut, de l'arrêt, rien savoir. On ne peut donc rien lui objecter, et c'est pourquoi il ne faut surtout pas le réfuter. On ne peut réfuter une forclusion.

De ces deux remarques, il faut tirer un renversement de perspective.

Les concepts analytiques ne sont pas dans leur principe paralogiques.

Ils sont au contraire des points d'arrêt de l'illimitation symbolique.

Est-ce tout dire? – Évidemment pas. Il faut en effet maintenir absolument la thèse initiale: l'effet du symbolique sur l'être parlant est une illimitation constituante. Cette thèse, qui constitue le cœur de mon platonisme, est intangible. Elle est ce par quoi je fais objection à D. et Derrida, en leur montrant que, si l'analyse connaît le paralogisme de la raison, ce n'est pas parce que l'analyse a tort, mais parce qu'elle respecte la structure déterminante du symbolique.

Mais elle ne s'en tient pas là, à la différence de D. et D..

Elle cherche le réel. Et elle le dit sujet.

Nous devons alors ici résoudre deux questions.

– Si les concepts analytiques sont antinomiques (J.A. Miller) ou paralogiques (Deleuze), ou Idéalisants (Derrida).

– Pourquoi ils font un principe d'arrêt au déchaînement des $S^a$.

Nous pouvons répondre en première approximation que leur nature paralogique, ils la doivent à ceci qu'ils participent des principes des $S^a$. Et de ce fait,

ils ne pensent pas ne pas porter cette marque, que le sujet est au lieu de volume de cette opération symbolique, étant le vide que le symbolique opère comme la cause de son illimitation. La nature paralogique des raisons analytiques provient de ce qu'elles tentent de rendre raison de l'effet illimitant du S(a). Ainsi du phallus, et du manque en général, comme lieu de la faille.

Mais il y a plus : toute tentative d'arrêter la dérive d'une chaîne S(a) est nécessairement paralogique : elle opère au rabattement qui, en [illegible]ment la faille, la fait réapparaître dans l'inscription elle-même. Telle est la nature de l'antinomie.

Cependant la question qui se pose, reste et de savoir en quoi ces raisons font passage d'arrêt au symbolique. Et d'où procède cette exigence. Soi, suspens. Disons simplement : 1 - Pour que s'y retienne un sujet. 2 - Que soit indiqué le lieu du Même qui est le négatif que paradoxalement l'illimitant a recréé comme sujet. Ce que l'Illimitant crée, c'est le lieu du Même : le sujet, le réel. C'est là ce qu'il faudra montrer, et à quoi Platon en était venu.

30 - 11 - 75.

—

Moi qui cherchais à éviter Spinoza, je suis paradoxalement venu à une position assez semblable, en disant que l'éthique, c'est le réel. J'ai proposé ceci:

L'éthique est la conséquence de la pulsion. S'il y a, pour le parlant, un fait éthique, c'est parce qu'il y a la prise ~~de~~ dans la pulsion du parlant.

Cette position radicale (et juste dans son principe) a deux conséquences. — Elle exclut qu'on disjoigne éthique et pulsion. — Donc, la pulsion, c'est l'éthique.

Apparemment, ceci est scandaleux. Mais je me suis expliqué ailleurs sur ce qu'est la pulsion, ce qu'on refuse de reconnaître encore. De ce fait, corollaire, la conception de l'éthique comme visée à l'écart de la pulsion, i.e. comme le lieu d'un Idéal où l'être parlant pourrait accéder à l'aise loin de l'enfer de son réel, est rejetée. Ici, mon mouvement est apparemment tout à fait spinoziste, et semble s'opposer à ce que j'avance toujours du négatif, à partir de Kant. Mais ce n'est qu'une apparence, car en fait, la pulsion, c'est l'instance du négatif (pulsion de mort).

Mais bien sûr, une position aussi dure ne va pas sans objections. Certaines sont faciles à démonter. Ainsi de celle-ci:

Faut-il alors dire que la jouissance du Maître (dans le [illegible]) est éthique? À la limite, la perversion aussi? (avant de la plus cruelle)

— C'est bien ce que je pense. Si l'ordre du Maître existe, n'est-ce pas parce que les êtres parlants y trouvent satisfaction? — Sinon, ils le détruiraient. L'ordre du Maître en tant qu'il se soutient de la décence est une éthique.

Faut-il alors dire que tout est éthique? Que tout discours est éthique? Sans doute. Non seulement l'éthique est relative au discours, mais tout discours implique une éthique.

— Comment dans ces conditions penser l'éthique de l'analyse, dont il est très manifeste qu'elle opère un retranchement à l'endroit du discours du maître?

Ce qu'il faut poser, c'est que les jouissances sont diverses. Il y a

 15

d'Autres jouissances. Il faut aussi montrer que la division des jouissances est un effet du S1, — et que l'existence de cette Autre jouissance est une conséquence de cette division. Alors, il est possible de penser l'éthique de l'analyse à partir de la pulsion. Et qui plus est, celle du Maître aussi.

Néanmoins, il reste que la question est de savoir comment un sujet, dans l'acte, trouve sa place dans cette division. Et ceci n'est peut-être pas simplement réductible à la pulsion. — Question.

—

~~[illegible]~~ Comment se fait-il qu'il revienne à l'homme d'accentuer dans l'analyse le problème éthique ? — La raison en est que l'homme a à y franchir sa castration, contre la menace de frustration que fait peser sur lui l'avoir phallique. D'où le moyen ; et le problème éthique : comment agir (i.e. se faillir) avec ce qui nous incombe au titre d'un obstacle à la faille ? La décence, est la tentation de faire la faille pour celui qui de nature ne peut qu'y échapper. Le problème éthique, est sa position au titre de l'implication du corps dans le discours de l'analyse : position stoïcienne.

Tout au contraire pour les femmes, pour qui l'éthique n'est pas tant l'à-franchir, que l'inconditionnelle : c'est précisément parce que les femmes ne pouvant contourner la question de leur faille, qu'elles sont d'emblée dans l'éthique, au point de n'avoir pas même à la penser — ce qu'elles ne font jamais : elles la mettent en acte, au titre de leur rapport à l'enfant. l'enfant, c'est pour une femme la mise en acte de l'inconditionnelle de l'éthique, pour elles.

Naturellement, cette symétrie oppositive n'est qu'apparente. Simple- Mais je ne note ici que l'effet de la structure, que je dis ailleurs. ment pour expliquer la différence d'accent subjectif que les hommes et les femmes mettent dans cet abord.

—

Si la pulsion est un concept : le "corps" ?

**Pulsion** : Il est remarquable qu'à mon affirmation (Topologie du Retour) que la pulsion est un concept (ce qui scandalise à bon droit tout le monde), on oppose toujours (J.D., Elisabeth) la même objection : ainsi le bord érogène du corps. Je n'ai pas encore bien compris en quoi on prétend m'en faire objection. Mais ce qui est sûr, c'est que quant à moi, loin de m'en faire objection, c'est justement de là que je pars, pour m'en faire argument.

Car la question que je pose est la suivante : comment se fait-il qu'il y ait bord pulsionnel, autrement dit - que la pulsion soit, quant au corps, articulée précisément à son bord ? - Soit, ce qu'on ne remarque pas assez, précisément là où le corps cesse ? N'est-il pas admirable que la pulsion ne tienne au corps que là-même où le corps est pour ainsi dire retranché de soi ? Ceci devrait donner à penser. A penser que la pulsion n'est pas du corps, mais qu'elle range le corps comme ce qu'elle négative. La pulsion ne tient au corps qu'en tant que négativé par l'opération $S^a$.

C'est alors que j'explique ~~que~~ quelle est la cause métonymique en tant que faille (et par quoi la faille (le bord, la coupure, etc.) en tant qu'il est coupure d'avec le non réel), est repérée par le $S^a$ en tant que son effet est le sujet comme coupure du registre des corps, et en tant que la faille que le $S^a$ articule), le $S^a$, en tant qu'il est $S^a$ (i.e. lieu de la faille du corps à métonymiser), le sujet comme ~~coupure~~ coupure, relève la faille [illegible] celle-ci en devient réelle, i.e. lieu de l'impossible faille, et c'est à ce titre que le corps est négativé, nulle à dire qu'est le sujet. C'est pour autant qu'il est [illegible] dans la jouissance, i.e. aboli pour mettre en jeu le sujet, qui n'est pas plus au fond même.

Et c'est là la structure de la pulsion, qui n'est [illegible] la constitution transcendantale de l'expérience qu'on ne l'est chez Kant la constitution de l'objet et de la nature comme ensemble de lois, constitutive à partir de la logique transcendantale.

—

LA DESTRUCTION S^a et la supposition de l'Autre de la reconnaissance. 17

Figure fondamentale et que je n'ai encore abordée, craignant que le monde ne tremble sur sa base :

- Si la création S^a est destruction, comment peut-il y avoir un Autre ?
- Comment peut-on dire qu'il y a reconnaissance de l'Autre (subjective donc objective) dans la surprise de l'acte (~~[illegible]~~ Dossier 10), s'il n'y a pas d'Autre ?
- Comment peut-on dire que le trait d'esprit soit intégré au code, si au contraire, il est destruction du code, et de l'Autre, qui s'en abolit ? (cf. texte sur ce sujet.)

- Autrement dit, chose énorme, le créationnisme signifiant est absolument incompatible avec la supposition de l'Autre comme existant.

Dès lors, le problème se pose : l'acte ne serait-il pas plutôt abolition de l'Autre ? Et mise à nu du sujet devant sa solitude absolue dans l'effet du S^a ? Ne serait-il pas élimination de l'image tremblante d'un Autre comme ~~[illegible]~~ le mauvais songe qui présuppose que l'acte ferait ~~[illegible]~~ s'évanouir ? L'acte n'est-il pas destruction de l'Autre, plutôt que le sujet, de la parole ? Ne serait-il pas la solitude du sujet dans la parole que reconnaissance ? Ne serait-il pas l'Autre aboli ? Alors, il n'y a seul face à lui-même dans sa division, pas de reconnaissance dans l'acte (J.D. aurait raison), mais abolition de la dimension de la reconnaissance, avec ce qu'elle implique, évidemment de maintien de l'Autre, et d'illusion sur ~~[illegible]~~ l'adresse de l'acte : comment adresser un acte à un lieu, si ce lieu n'existe pas. L'acte serait donc la prise en acte de l'inexistence de la supposition de l'Autre. L'acte serait dire d'une inexistence, donc d'un seul, l'Autre de la reconnaissance aboli de ce fait, valorisée, par la création S^a occupant le vide à sa place.

Est-ce la juste et nouvelle théorie ?

— 28.11.75, de bien avant.

—

ÊTRE RÉSOLUMENT PLATONICIEN. 13

Être platonicien, cela veut dire deux choses étrangement contradictoires, mais dont il est notable que l'on s'acharne à démêler toujours la même.

C'est d'une part, s'abandonner férocement à l'illimitation du S[a]. Poser comme l'a fait Platon l'illimitation S[a] assez loin pour dire qu'il y a des Idées, on ne peut aller plus outre. — Assurément, nous allons aussi loin, en nous contentant de dire qu'il y a le S[a], et qu'il détermine le sujet dans la production changeante. Ce qui suffit à dire la raison de l'illimitation. Et c'est ce qu'on prétend refuser : le scandale de l'Idée.

Mais ce qu'on refuse en fait, c'est ce que P. déduit de sa position : qu'il y a du réel. Car c'est là ce qui le spécifie. À la différence de la Sophistique, P. pose avec fermeté qu'il y a du Même, qui fait le réel. Mais il va à vrai dire plus loin encore. D'une part en effet, pour dire cela, il lui faut dire qu'il y a de l'Un (et c'est ce qu'on lui refuse). Mais il pousse à l'ultime sa démarche en concluant que le réel, c'est l'Un, i.e. l'Idée. C'est là la pierre de scandale qui arrête tout le monde : que P. assigne une limite à la dérive du S[a], et que cette limite, ce soit le fait du S[a] lui-même, dans son recentrement. C'est en quoi je suis résolument P., jusqu'aux plus extrêmes conséquences, en posant : la chose, l'Un (le Meilleur) et l'illimitation.

Le message de Lacan, est de dénoncer la Schwärmerei des S[a] — venue bien pour se dissimuler que cette Sch. est en fait l'illimi[illegible] qu'il y a le signifiant. D'où la doctrine totalement affolante qui menace : si L. peut la formuler, c'est pour que la carence de la production ne peut éluder le déchaînement du S[a] (pullulement de ses [illegible] premiers écrits). Mais il ne peut que le refuser au nom de la [illegible] — mais que l'illimitation fait peser sur la possibilité de la parole : et

ceci implique la doctrine de la forclusion et du NdP. pour faire aussitôt
cette élimination. — Ingénument quoi, pour ceux tous de jaune pour assez
admirable, L. devient platonicien en affirmant la Chose comme
lieu du négatif du sujet. La même chose aurait trouvé au lieu de l'Autre
du Sa, est ce pourquoi la cure accomplit Platon, en en venant ici aussi à
du Sa, au cœur du symbolique.
reconnaître qu'il y a du réel, en introduisant le réel du symbolique.

Et je renouvelle la question
que comme la structure de l'égarement dû au Sa.

C'est en quoi je m'oppose avec lui à Deleuze/Derrida, dans le cas de
refus qu'est le leur : celui d'un lieu du réel, sous le prétexte du statut
antinomique ou différant du devenant. C'est au contraire pour qu'il
en est ainsi qu'il y a du réel et de l'Un, ce qu'ils refusent : refus de
de la castration, sous le prétexte du phallus.

—

Logique de Miller :

Le Phallus n'a pas de contraire (28.11.75). Donc : il est l'objet paradoxal qui passe d'un bord sur l'autre. Consistance où le paradoxe de long en de l'impossible : la négation n'affecte pas cet objet. Mais de plus, si la substitution au phallus, ou à la castration, est originaire, s'il n'y a d'autres termes le semblant est l'index d'une substitution originaire, il y a deux

conséquences :

– le substitut, portant la marque de ce qu'il substitue, i.e. du manque, est et n'est pas celui qu'il substitue. Donc, il est paradoxal : la structure du substitut est le manque à sa place d'un manque. Il y a antinomie de l'objet substitutif (Φ).

– Si le substitut est substitut du manque et porte la trace d'oubli d'un manque, l'index du semblant est celui de la récurrence sans origine : mis d'origine, l'index du semblant de S₁ interdisant de parler de le fait de la différence originaire des S₁. Il y aurait là un ordre point d'arrêt de la dérive de la semblance. C'est la perspective deleuzienne de « substitutabilité sans substance ».

Miller (Double Séance)

Ainsi, Miller rejoint le point de conjonction Deleuze / Derrida : nous savons qu'il y a un l'absence du sujet. Au contraire, le sujet n'est que la faille qui se déplace dans sujet. – Mais si le sujet n'existait que le substitut ? Alors, Derrida Deleuze auraient raison : plus lien de parler de Φ. Plus de réel : on tout réel. Le singulier, ou la différence originaire, mais pas de sujet. Ici, nous sommes platoniciens,

bien sûr !

Ainsi, la doctrine de Miller même et la structure de concept paradoxal dans la théorie lacanienne : si le semblant est dans le semblant, les concepts antinomiques, si la doctrine analytique est dans le semblant, les concepts analytiques sont des S₁, i.e. qu'ils sont à l'index de cet ordre de la substitution originaire. Ainsi, la théorie du concept paradoxal procède

21

par J.-A. M. de deux points différents au moins :

— la théorie de la langue comme non-stratifiée, et par conséquent comme autonomique par excellence, puisque propre à rendre compte de soi dans la divergence infinie.

— la théorie de l'objet paradoxal comme manque à sa place de la substitution originaire du manque qui implique que tout objet de l'ordre du semblant (y compris le lieu du manque, dans l'a) soit une autonomie pour autant qu'il est et n'est pas ce qu'il substitue.

— Comment alors nouer ces deux théories ? Comment passer de la théorie de la semblance à la langue comme non-stratifiée et productrice de (non)sens ?

On voit ici que la Tête de Méduse est la ligne de partage des eaux de l'interprétation freudienne.

—

Questions alors : la castration est-elle un substitut ? Est-elle substituable ?

- Y a-t-il ou non pour indexer ce lieu, le phallus ?
- Faut-il penser la castration comme différence originaire ?
- Dit-on aussi bien que la semblance soit substitut sans substance, au lieu y a-t-il le sujet ?
- Y a-t-il du réel, et si oui, doit-on lui accorder la structure autonomique : la faille de la différence que du semblant ? Si oui, le réel n'est-il que la faille de la jouissance et du sujet ? originaire ? Quoi alors du malaise de la jouissance et du sujet ?

—

Il faut être résolument fatouriste. Conséquence qui conduit,

- Il faut être résolument ...

à suivre ...

—

Devons-nous ou non tenir le désir de l'Autre pour un fait de supposition ?

En effet, ~~[illegible]~~ : par quel saut pouvons-nous identifier l'existence du S^a dans sa topologie de coutures du réel, à l'Autre comme désirant ? Bref, si nous admettons sans problème que le sujet existe en S^a, nous ne voyons pas comment de lui il s'institue comme l'Autre du désir ? Il y a là un second saut d'une importance comparable à celui de l'entrecroisement. Il nous faudrait donc de là instituer une théorie de la supposition de l'Autre : l'Autre, supposé simple fait de supposition établie. Ce ne serait pas faux, et nous mènerait cette fois à S(A̸). Mais il ne faut pas aller trop vite, si précisément A, il y a le désir de l'Autre, et la faille dans l'Autre : peut-on considérer que cette faille soit un fait de supposition ? Évidemment pas. Ainsi, la marque de l'Autre est le réel qui fait une théorie généralisée de l'A. comme lieu de défaut des suppositions signifiantes.

Mais il y a plus grave. On s'accorde en effet le S^a, au départ, ce qu'on admet comme allant de soi la topologie du S^a dans son rapport (difficile à établir) avec l'inexistence du principe du plaisir. — Mais d'où viendrait-elle ? De la faillure de l'Être. — Mais justement, celle-ci, d'où serait-elle ? Doit-on ici prendre le S^a en un sens « matérialiste » : faut-il pas faire cette remarque décisive que l'Autre est l'instance de la faille, et que le S^a procède de lui ? Bref, ne faut-il pas renoncer le problème, et tenir l'Autre pour le fait qui permet d'expliquer le S^a ? Dès lors, le problème du « saut » est résolu par un retournement. Qui nous laisse avec ce saut inauguré qu'il y a à poser l'Autre. L'élégance de la solution ne peut nous dissimuler qu'il faut de lui expliquer le fait du symbole à partir de la prévalence de l'Autre, ce qui est difficile.

—

Peut-on dire que l'analyse invente le Nom du Père ? – Il est clair qu'elle ne le découvre pas. La question est de ce qu'en le nommant, elle opère. Le NdP. ne semble en effet pas tant à nommer ou à inventer qu'à retenir : le NdP n'est pas objet de l'invention mais d'une retenue. Il est l'exigence d'un lieu d'arrêt où attacher le sujet dans l'égarement originaire (Ici encore, Elizabeth.)

De ce fait, il ne s'agit pas tant à inventer que faille à retenir. Il n'est pas en plus, il serait plutôt en moins : moins de signifiant à effacer le sujet dans la substitution illimitante où se perd le sens de ce réel qu'est la place du sujet, du désirant.

Ainsi, il nous faut approcher de ce lieu d'arrêt : ~~est~~ ce arrêt du Sa (le Sa comme arrêt, d'où l'instance de la lettre), ou lieu au contraire arrêt du Sa : dire-vrai à la dérive du flux pulsionnel ? Je penche pour cette dernière version.

Ainsi, nous devons approcher du NdP comme conjoint. Il y a ici un ensemble qui se dessine, de l'acte : le NdP comme réalité psychique (« le plus intime du Père au Fils »), la réalité psychique comme réel (le réel du symbolique), la parole comme lieu fait du sujet dans la reconnaissance de l'Autre (subjectif et objectif), la structure créationniste vide qui de la création signifiante (opération), la jouissance comme abolition du Sa comme exhibitio (vide et rien), etc.

– Quelle nécessité au NdP ? D'où appelé pour le sujet ?

– Quel vide fait ?

—

Dernière reprise avec J.D. : la question politique à résoudre dans l'inscription, c'est de savoir pourquoi il y a un premier temps qui n'est pas inconcevable comme tel. Ou plus exactement, un tel premier temps nous met devant le paradoxe suivant : si ce premier temps n'est pas subjectivable, comment se fait-il qu'il puisse être retenu ? Sans faire répondre par le mystère de la Prägung, ou un type de réponse, sans faire d'un après-coup qui précisément n'explique pas la raison du premier temps comme un réel.

Or, si l'on pose que ce qui s'inscrit dans ce premier temps, c'est le réel du symbolique, i.e. l'inconditionnalité de la décision, ou (J.D.) le désir de l'Autre comme générant le sujet, tout s'explique : il peut (au sens de Kant) y avoir un premier temps, parce que ce qui s'inscrit là est du symbolique : réel du —. Ce qui explique l'inscription comme réelle de la chose, c'est précisément que ce soit du réel du symbolique, i.e. de l'ordre du sujet. Et c'est pourquoi il peut y avoir après-coup. Il ne peut y avoir après que parce que l'avant lui est homogène : nous ne quittons pas l'ordre de l'être parlant. Le premier temps, c'est le refoulé primordial en tant qu'il est le fait de la parlance de l'être rencontré comme faille opérée du sujet dans le symbolique (d(A). de J.D.).

—

Qu'est-ce que : question qui ne tend à rien au réel, ou plutôt, qui procède de l'au-delà de l'[illegible] ~~à quoi même~~ qui y joue l'illimitation S[illegible].

L'illimitation S[illegible] fait du sujet le lieu d'un [illegible] sans lieu et sans raison, et en particulier sans corps. Le corps consume lieu d'[illegible] où s'ordonne la jouissance, et ce qui est délaissé par le jeu comme ce qui fait la place du sujet se retrouvant dans l'illimitation imaginaire. Ainsi peut-on dire que la faille du sujet retourne au corps (qui le désirait) dans la jouissance, marquant le dire-non qui fait faille dans la faille.

Qu'est-ce que : question qui ne peut pas la causer que dans l'identité, seul réel, pour autant que là est la raison de la faille. Alors sans du sujet qui n'a plus de lieu au monde (ni au corps). ~~[illegible]~~

Qu'est-ce que n'est pas ce que [illegible] garde l'énergie pulsionnelle.

La pulsion, c'est le Qu'est-ce que.

Il y a une question que l'on pose difficilement : c'est en quoi l'analyste est intérieur dans l'analyse. Et ceci non pas au titre de sa particularité de désirant, mais au titre de l'hypothétique désir de l'analyste. Il est aussi essentiel de poser que le désir de l'analyste est structurellement distinct de la particularité du désirant. Et ceci non seulement pour l'analysant (qui fait fort bien le clivage), mais pour l'analyste même. — Il faut d'autre part noter la raison de cette position du fait de l'analyste en termes de désir : elle provient de la théorie du transfert telle qu'ici mais, si le désir est le désir de l'Autre. Si la pratique de l'analyse est de faire que l'autre désire, et si le désir est désir de l'Autre, — alors la question est posée du désir de l'analyste, comme cause du désirant. Mais cette position est-elle vraiment adéquate ?

Remarquons enfin en quoi cette question de l'acte analytique (qui n'est pas le désir de l'analyste) rejoint la question éthique telle que posée par Socrate et les Stoïciens. Questionner le désir de l'analyste, c'est un fait éthique : c'est la position de l'être parlant en tant qu'il se juge [illegible] que de sa parlance. Il s'agit toujours du socle de la question qu'est-ce que, en tant qu'elle nous ramène à l'être de parole comme à sa condition.

Du désir de l'Autre, si l'Autre n'existe pas. 27

– Ou bien l'Autre n'existe pas ; et dans ces conditions, que signifier que le désir est désir de l'Autre ? Comment dans l'analyse, pourrait-on ne proposer le désirant comme résultat même fin de la pratique (l'analyse a-t-elle une fin ?), où le statut de ce désirant devrait être suspendu à cette illusion fondamentale ? Ou bien il faudrait oser dire que le statut du sujet reste suspendu à un fait de supposition (idéale) ; et comment alors pourrait-on parler de la chute du S.s.S dans la fin de l'analyse ? Quelle facticité à ce risque ? Et ainsi n'est-il pas nécessité, si nous devons penser que : une discussion basée du résultat ? Mais alors, quelle est donc la pratique de l'analyse à l'endroit de la supposition ? Le mouvement de la désupposition est-il simplement infini ? Mais qu'est-ce qui marque la différence, la faille de l'infini ? non comme fin, mais comme incontournable de réel que nous visons,

l'éthique ?

– Ou bien donc nous maintenons ce désir de l'Autre. Et ne faut-il pas en élaborer la structure de fiction ? le désir de l'Autre allégé du désirant dans le transfert, accomplissement d'un lieu de faille qui ne peut être reconnu dans la parole que moyennant cette dissimulation de la fiction ? Car sans doute serait cohérent avec la théorie du transfert, et ce que nous devons maintenir, en elle de la dimension irréductible du cache – comme production dans l'élaboration, du lieu de la faille opérée par le jeu $S^a$.

Mais alors et de plus, le désir n'est-il pas lui-même fruit de supposition, comment dans l'Autre allons-nous le situer de la supposition de l'Autre ? – C'est devant Pouvons-nous vraiment tenir que ce désir soit un supposé ? – l'Autre se formule quoi on voudra, n'avons-nous pas à penser que le désir de l'Autre doit s'y faire le lieu d'un S(A) dont l'Autre même être marqué, – dont s'y joue la nécessaire la faille du sujet. – Or, on ne peut écrire pas dire la faille être supposition. Obstacle.

—

Le Même, c'est le réel. La Différence, c'est le symbolique. Contrairement à ce que pensait Platon, l'Autre n'est pas l'Autre de l'Idée. Mais il est au contraire ce qui détermine le Même. Qui plus est, l'Un lui est subordonné; pour autant que le S₁ ne fait que répéter la division dont l'Autre est la cause. Nous devons donc dire que c'est le symbolique qui fait entrer la différence dans le monde, comme l'étrangeté du sujet.

Mais ici la question se pose : qu'est-ce que le Même? La notion n'est pas le réel. Je propose ici une trossière (?) roque : le réel, c'est le réel du symbolique. I.e. chose étrange, que le Même est le retour du et à la symbolique, et Différence. La Différence, c'est la faille du réel dans le symbolique, et le Même est la forme de ce retour. C'est à quoi la répétition revient.

Mon mouvement ici est platonicien : non seulement je ne le cache, mais je le veux ; l'éternel retour du Même de l'abolition symbolique. Le mouvement platonicien consiste à transférer le réel dans le symbolique. Tel est l'extraordinaire tour de passe-passe de l'Idée. L'Idée est le réel parce qu'elle est le symbolique, i.e. le lieu de la jouissance. Ce qui fait de l'Idée la seule réalité, c'est qu'elle est la semence de la jouissance en tant que celle-ci réside dans l'abolition de la chose. C'est là le transfert platonicien. Et c'est bien là ma raison, celle qui me mène à soutenir que le seul réel, c'est le réel du symbolique. (Ce mouvement, quelle que veuille que [illegible] tel, est aussi celui de Descartes et de Kant.) Et que tout autre réel n'est tel, et nécessairement, avec que pour autant que dans la pratique, il résonne au réel du symbolique.

J'en viens donc moi aussi à dire que le réel, c'est le symbolique, ou si l'on préfère, l'effet de faille en quoi le symbolique consiste.

Ce qui ne va pas sans problèmes, non pas tant ceux de l'idéalisme (car je ris des objections qu'on lui fait), que par exemple celui-ci : si le symbolique est réel, comment distinguer la position du sujet de celle du psychotique? – Il faut donc dire que le symbolique n'est pas le réel. – Et la difficulté initiale nous retombe dessus, que j'avais laissé. —

Schwärmerei de Platon et le réel. — 1 

Si Platon [illegible] la référence allégée de l'abord du réel, ce n'est pas simplement comme le dit L. et ~~comme le [illegible]~~, en raison de notre pseudo-platonisme : alors qu'aurait fait le Beau & la place de la Chose. Ce que j'ai en effet montré, c'est que Platon est l'inaugurant du discours en ce qu'il est l'illimitant du S2 : illimitation. Autrement dit, c'est ~~[illegible]~~ l'illimitation symbolique qui fait le lit ~~du négat~~- ~~[illegible]~~ où gîte la Cause, en tant qu'elle est le lieu du négatif en qui consiste le réel du symbolique. C'est à ce titre que la Schwärmerei : l'essaim des S2 dans son bourdonnement de semblant, est rencontre - nulle : en tant que premier temps de l'opération logique qui introduit l'artefact du fait du discours avec le peu de pseudo en quoi il consiste : l'artefact S2 comme illimitation originaire du parlant dans la coupure (χωρισμός) des deux principes, qui fait l'αἴτιος de l'auto-nomie du parlant : Forclusion originaire / (originante) des [illegible] instance de la jouissance (de la lettre).

Oubli de l'analyse.

Aparté de lui : oublier. L'analyse, c'est l'oubli. C'est pourquoi elle permet la particularité d'un acte qui ne [illegible] de [illegible] d'une fiction dont le NdP., logos, n'a rien dans la particularité d'une contre-dire, pour se [illegible] le désir, fait la structure : parce qu'elle contredit, [illegible] radicalement refoulé : [illegible], dans le sommeil, [illegible]. N'y suffirait-il pas de l'effet de l'Un. Pourquoi alors parler de l'Un ? [illegible] NdP ? Faut-il pas tenir l'énigme, sans quitter ce qui joue de l'insu-[illegible] en cause dans le même : car il y a trace ? — Il ne [illegible] pas en cause dans le même [illegible] éminemment le réel, qui ne [illegible] que à l'oublier, parce qu'il peut éminemment s'oublier, du fait qu'il est le dire : le dire est à garder, parce qu'il peut s'oublier. Tel est le réel qui permet que on l'oublie indéfiniment [illegible] [illegible]

 30

C'est nomination dont l'analyste s'autorise à dire la place du jeu, et le désir de l'Autre. Il est certain que c'est du nouveau dans le procès de l'analysant. Qu'est-ce que l'analyste autorise par ce dire-(fermé) (ouvert)?
– Pourquoi le (A) exige-t-il qu'on lui fasse place?

(est-il borné)
Qu'est-ce qui dans sa nature appelle qu'on le donne à entendre comme l'un Autre acte? – Sinon à quoi bon l'analyse?

L'ordre des raisons dans l'analyse en tant qu'il procède du particulier, fait donc place au NdP, et non à la négativation. ~~Tel est le point~~ Est-ce que le NdP est simplement "concept"? Non. De plus, il donne un corps d'arrêt à la dérive du négatif, c'est en quoi il y a ici un réel qui donne la fin d'un retour. Retour à quoi? A quelle position du sujet qui trouve assise au milieu de la dérive? (Elimabilité, ici encore.) Sur quel mode? Il faut l'analyse pour (re)trouver la Chose itérable, pour le dire.
penser à l'expérience de l'El, pour le dire.

Nomination et illimitation.

La nomination est le dire non qui ~~fait~~, ne fait relance à l'idéalité que par ce qu'elle y marque d'un lieu de rupture de l'idéal. Il ne faut pas oublier Elimabilité : il y a dans une analyse, un corps d'arrêt qui est donné à l'illimitation du raisonnement, et il n'y a pas d'acte analytique sans le lieu d'arrêt de la castration. Ainsi, procède de la question de l'illimitation, (platonisme) ne peut en aucun cas fonder l'acte analytique. Mais alors, quelle est la structure de ce dire-non, par rapport à l'illimitant? On ne peut se satisfaire de la théorie de la limite : il y faut aussi la théorie des positions (désir, NdP, dire, etc.) qui seul permet de poser l'arrêt. De plus, il ne faut pas oublier que pour Platon lui-même, le politique, c'est le lieu d'arrêt : il est clair que l'amour de Socrate est, pour Platon, le lieu d'arrêt pathétique de cet engagement illimitant, qui leur fait ~~[illegible]~~ comme cause la place de l'objet, poser le Beau (?) (L'Idée?) à la place de l'objet,
{ vérité.

X – le lieu du négatif. La même chose / suite ... de S.. 

Il n'est de symptôme que du Maître. Tout symptôme vient du manque d'un ordre de discours dont un sujet ~~[illegible]~~ se retranche en s'y marquant de sa division. De ce fait, le Maître fait lieu l'adresse du symptôme. Mais de quoi (alors) fait-il le signe ? – Ceci suppose que le symptôme soit signe ; ce qui ne serait pas nouveau, si ce n'est qu'il prend cette force d'être d'abord du Sa. – Le symptôme n'est pas la création d'un jeu métaphorique (s'il y a création c'est qu'il y a eu ~~[illegible]~~, définition stoïcienne du signe). Il est la place faite d'un sujet, i.e. de ce qui dit dans le Sa ce qu'il doit à ~~[illegible]~~ l'opération du symbolique dans le creusement de sa place. Mais ici, si le dit est bien gagé d'une marque, c'est pour autant que la marque est historisée qu'il y a symptôme, i.e. que cette marque, d'être de l'ordre du symbolique, est dire, donc indéchiffrable si ce n'est de l'Autre. Le symptôme donne à entendre le Maître, qui peut savoir qu'il est l'adresse de cette division, sans en être la cause.

– Ce qui importe ici, est de savoir ce que le symptôme nous enseigne de la structure. Ceci ne procède que d'une question : (qui est de mesurer) ~~ce qui fait~~ le Même de l'acte. (Amener la question) d'une topologie du retour, c'est interroger ~~ce qui fait~~ le point d'où ~~[illegible]~~ (C'est questionner) s'il y a, par delà la biface du signifiant, de la raison du Sa, une cause de l'acte. Une telle position, de quoi se soutient-elle, quant à son être ?

—

– Il faut éliminer les passages sur les Mères, et spécialement du Maître, qui ne sont qu'une esquisse à la structure. – Quelle est donc la structure ici en jeu ? – Division des jouissances (Autre) ; place du négatif creusée par le Sa sous les ~~[illegible]~~ espèces du maître. Alors : symptôme.

Il faut reprendre ce débat, en renforçant la visée, peut-être à partir des problèmes des Biens, ou sinon, à partir des discours : Poser le d. du Maître de l'hystérique, et la face de négatif que Socrate creuse dans le discours du M. antique dans sa forme sophistique. – Puis, l'analyse.

Ou bien, partir de la chose, à nouveau. Mais n'est-ce pas trop difficile pour introduire le clivage ? Il y a une autre solution : par le nouveau des positions de Lacan à partir de l'objet perdu, élégant : les paradoxes – Plus value / plus de jouir.

—

1 - En nommant la cause du symptôme, F. ~~use~~ (fonctionne) l'espace de l'ics comme substitution, qui permet que soit possible symptôme comme répétition. Il n'y a de répétition que si celle-ci est le substitut d'une cause.

2 - Ainsi, F. démontre que l'acte est nomination, mais que cette nomination est acte qui fait place à un réel dans la reconnaissance.

3 - La nomination est donc ce qui dans l'intercroisement S^a, fait le frayage d'un effet de sujet autant qu'il est causé par cette fonction du réel. Le
est ce qui évacue que le S^a soit fiction, substitution sans cause.
4 - De ce fait, construction n'est pas fiction. La construction est de recherche à un réel par la nomination qui en ouvre la possibilité :
5 - Le réel est l'impossible, l'inévitable. Ainsi, la nomination.
6 - Il ~~est~~ étrangement, le NdP. l'acte du père, mais de ce fait, se révèle comme dire-non fait place à l'acte du père, mais de ce fait, se révèle comme dire-non (à la fiction), en le construisant.

7 - Il y a un autre dire-non : qui fait place au sujet comme effrayage. Le ça a été la parent acte du père : la cause de la souffrance est le père. Le ça a été la raison du symptôme. (l'interdit et la séduction étant ainsi même résultat).

8 - La construction n'est pas fiction. Elle n'est pas non plus hypothèse. Il en est ainsi parce que le S^a est l'artifice fait pour qu'elle soit "réelle". Il en est ainsi parce que la supposition est supposition des pensées qui opèrent le sujet. La pensée de la supposition est supposition des pensées.

9 - Quel est donc ce réel ? Autre dire-non : si le NdP est ce qui, comme non, dans le traumatisme, fait place au sujet, ce NdP est construit dans le réel : le NdP est-il construction ? Plutôt, le réel de la construction. Le NdP relève le sujet à l'Autre réalité de la substitution, des pensées. Le NdP est le réel de la réalité ψ. Dans le trauma, ce qui est fictive, c'est cette réalité que le père ouvre par son effroi. Le père est ~~le grand~~ effrayeur. F. fait place à l'acte du père. L'acte de F. répond à l'envers l'acte du père, et démontre que c'était nomination, devient l'effroi : C.Q.?

10 - Au cœur du réel, l'acte du père, à quoi l'acte du nom fait place, pour le dire cause du réel. Un nom répond au autre nom. L'acte de F., un autre acte. Pourquoi cet acte premier du nom du père exigeait-elle second ? Problème de la parole : "le dire ou ce qui sans dire ?

~~Mais aussi peut-être~~

11 - Revenir sur ce réel à quoi le nom fait place : le sexuel. Pourquoi est-ce là l'inconciliable ? Parce que là est le sujet, et que le sujet est l'inconciliable. Ou plutôt, si l'acte du père est au cœur du réel, le NdP est l'énigme qui se "traduit" (traductionnisme) en inconciliable du sujet. Il y a là un vide, une Autre réalité qui se joue dans l'inconscient.

le sexuel.

Une autre nomination, sans dédire qui ici jouant $\phi$ et castration, le sexuel est le lieu du sujet. Pourquoi corps le prendre comme fait ?

- Mais alors, il n'y a pas de V.S. : il y a le réel comme impossible, ce qui "traumatise" : que fait le sujet. Le trauma, c'est l'inscription du sujet.

et la fonction $\phi$ : c'est cela, une Autre réalité ;

12 - Ainsi, il y a là un vide. Et la cause du vide, est celle du vide. qui est elle-même le vide du NdP. La construction est l'espacement ~~Construire le vide, substitution~~, Raison, espacement. Lacis est l'espacement qui donne à être. Répétition $S^a$.

12 - Il faut expliquer : répétition, vide de la cause. Répétition $S^a$, et pourquoi est-elle dans l'espace de la construction de F ? Elle n'y trouve pas seulement son postulat (le réel répété) mais sa structure, sa raison, dont elle donne la raison. La répétition, raison du réel : voilà ce qu'il faut établir.

(Ceci commençant une autre partie.)

—

(✱) Cf 11. Le problème est de savoir pourquoi ce réel exige la nomination.
Nous pouvons donner une réponse nouvelle : parce qu'il est ce qui résulte de la nomination inconséquente du sujet. Ainsi, paradoxalement, c'est parce que le sexuel est résultat de la nomination (du sujet), qu'il est à sujet au "refoulement".

Mais cette explication est insuffisante, bien que nouvelle. ~~Ce qu'il faut~~

cf. Elle présuppose le refoulé, donc la latence, etc..

Ce qu'il faut ajouter, c'est que le sujet en tant qu'il est à la parole, que la parole est le frayage de son lieu ; "Je dirai", trouve dans le sexuel en tant que résultant du Nom l'obstacle de l'à-dire qui exige le Nom comme raison de la parole.

(Il faudrait alors expliquer pourquoi le sexuel est enjeu du Nom, ce qui est toujours obscur.)

13 – L'acte du dire comme nomination et dire-nom est ce qui ouvre l'Autre réalité, le négatif.

Raison structurale et éthique du dire-nom (nom de l'acte.

14 – L'acte, nomination, donne corps – au lieu du sujet (l'Autre), – à la parole comme frayant la faille, – à la relève du malaise par le nom qu'il porte.

L'acte de Freud.

15 – Répétition : pas n'importe laquelle. Pas automatisme. Ce qui est acte ici, c'est de dire qu'elle est signifiante. Qui dit répétition Sº dit NdP. C'est cela qui est acte de F. : nommer la cause comme de la parole. Ce que F. dit, c'est de plus, que ce qui se répète ne le fait que comme d'un sujet.

Nommer comme répétition, c'est faire place à la parole.
C'est dire : il y a du sujet. Et : le sujet est du dire. Et : Parce qu'il y a le Sº, construction de l'Autre réalité.

―――

- Pour quelle nécessité Freud construit-il ?
- Pourquoi sa construction est-elle "nulle" ? Et non pas fictive ?
- Quelle est la limite de déplacement licite d'une construction dans la doctrine analytique (question de J.D.) ?

---

En première approche, nous pourrions situer cette exigence de ce qu'il est seul. C'est parce que, à la différence des scientifiques, F. ne peut pas supposer l'analyste, qu'il l'invente. En quoi montre-t-il, il y aurait lieu de penser que l'analyse soit devenue impossible... Mais bien sûr, c'est plus ... sorte. De plus, il faut ici relever que, dans cette position, F. rejoint le père : non pas père de l'analyse, mais père - d'être seul. Bien sûr, car la différence reste, qui n'est que rêve. Rêve du père précisément, fait le père mort.

Nous pouvons à ceci ajouter que la cause est excentrique au sujet : c'est le $S_1$. Mais ceci ne suffit pas, même si ceci suffit à nous expliquer en quoi la construction n'est pas arbitraire.

Mais le point vif n'est pas atteint.

---

1 - Faire un début sur le dire-non de l'acte analytique.

2 - En quoi peut-on dire que le nom est un dire-non.

3 - Fin sur la construction et la répétition, qui ne manquent.

—

Seconde leçon. (ou mieux, sur la répétition).

– La répétition, traitée à partir de l'après-coup, est de la dimension de retour sur la raison du premier temps.

– Alors : pourquoi l'a. c. ? – Parce que le $S^a$. Le $S^a$ implique qu'il soit temporalité. Temporalité et sujet. Il y a donc implication du temps comme après-coup par le fait de structure de la "précédence" du $S^a$.

– Delà : temporalité – problème de la latence – statut du refoulé primordial et du premier temps.

–

7. Paradoxe du rapport de la répétition à l'événement. Transfert et répétition. La Chose. Jouis. du $S^{a}$. Le primaire et la réalité psychique.

Traité du transfert.

Ne peut-on pas présenter ce paradoxe avec plus de nécessité ?

8. La répétition et l'histoire. Apparente antinomie. (Mais ce pt. est secondaire).

9. Toute peut être déportée de ce que le sujet doit au $S^{a}$. — En tirer les conséquences : l'histoire comme répétition. (Secondaire).

---

LE TRAUMATISME – LE SYMPTÔME (LA COÏNCIDENCE).

---

Ce que Freud pense dans la théorie de la séduction.

(Le point de départ que je tiens là est le bon. Il faut le maintenir.)

---

~~et~~ Elle concerne le

La répétition n'a rien à faire avec le temps. Le temps,

traumatisme. C'est à cette que F. en renouvelle une Esthétique

n'est là qu'un amusement de plus, pour meubler la répétition, est

très superflue. Pourquoi le traumatisme complique – est

la seule question qui vaille.

Démontrer, la référence à l'événement est inutile, à moins qu'il s'agit d'événement

qu'on ne montre (ce qui en abolit la nécessité) que l'histoire est comme

que de la jouissance. Toute discussion sur le retour dans

et à éradiquer.

① Paradoxe de la répétition : le lieu d'un manque — Seconde Leçon —

2 - Historicité et question $S^a$. — le [illegible].
3 - Le manque & la rencontre, cause de la répétition.

Pourquoi l'analyse met-elle la répétition au cœur de la question du sujet.

1. Pourquoi l'analyse met-elle la répétition au cœur de la question du sujet.
   - La répétition n'est pas retour éternel.
   - Les Grecs et le judaïsme : réminiscence et remémoration.
   - Le christianisme.

2. La répétition est temporalité. Mais la temporalité est fait de sujet. — Le temps, c'est le sujet dans la jouissance. Structure de la temporalité, temps et identification $S^a$. —

3. En situant la répétition dans son rapport au principe de plaisir, Freud lui confère la portée de ne toucher que le sujet dans la jouissance. Pourquoi la jouissance implique-t-elle la répétition ? — Pratique du $S^a$.
   - Le renoncement — le ressentiment — la nostalgie.
   - Le ressentiment contre le temps et son [illegible].
   - L'absence et le temps. La temporalisation du manque.

4. Ce qui manque, et pourquoi. Le désir de l'Autre, et le renoncement de [illegible]. Le manque de structure. $M^a$, $M^o$, l'intérieur perspective qu'il présente. Le dire — (la [illegible] ?) de la lettre et le jeu $S^a$.

5. L'énigme des origines. La transmutation, la séduction. Du réel et de la fiction. Pourquoi un premier temps ? (Développer).

6. {Dire : le réel et le $S^a$ ? la science et sa suppléance : leur articulation.]

---

Il manque dans la première partie une référence plus directe à l'analyse. Évitez de parler du temps trop facile. (Ne traite peut-être l'après-coup que dans la leçon 2.2. sur l'historicité.) Quoiqu'il en soit, parlez du premier temps. ~~[illegible]~~

— Il faut éviter les pts. 1 et 2. Quid leur articulation ?

Questions.

Le symptôme n'est répétition que pour autant que sa cause est nommée, par Freud : être le sexuel. Alors, le symptôme devient une chaîne de substitution de la supposition ICS, si la cause existe. D'où l'insistance de Freud, à la recherche de ce réel.

Mais ce réel, quel est son statut ? On ne peut le dire fiction.

– La supposition freudienne de l'ICS ne peut donc avoir cours, et avec elle, la doctrine de la substitution et de la répétition, que si et seulement si, on pose cette cause du symptôme. Le traumatisme, est la position obligée de la supposition de Freud. ~~[illegible]~~ répétition

C'est alors seulement qu'on peut parler de substitution de ~~cet~~ signifiante. Il y a S2 pour autant qu'il y a ce réel premier. Mais quelle est l'exigence de ce premier réel ?

Si la cause du trauma est un premier mensonge, qu'est-ce qui reste de réel ? Et pourquoi le sexuel ?

– Comment se fait-il que la parole de l'hystérique ne soit donnée, à elle, que pour autant que la nomination soit faite de la cause de la souffrance ? I.e. le sexuel ? On a vu là, le désir en tant que séduction ? Qu'est-ce donc que d'être séduite ?

—

– Réalité psychique : on ne peut se satisfaire de cette réponse, qui est elle-même une supposition. Où cesse-t-on de supposer ?

—

le sexuel : arrêt. Pourquoi ? Parce que le jouir, dans le sujet enfin ?

—

## 4 | L'EFFRAYAGE DE FREUD.

– Plan de l'exposé.

- Nomination
  ↓
- construction / interprétation.
  ↓
- Réalité ψ et NdP – Dire-non.
  ↓
- (Répétition). → • L'artifice $S^a$ et la cause.
  ↓
- L'acte et l'inceste, leur union structurale et éthique. Φ? castration.
  ↓
- Nécessité du père. ~~[illegible]~~ Dire-non?

(?) ↺

(Il n'est ici rien dit du d(A) : calcul allégé.)

---

La difficulté, l'énigme, ne consiste pas en ceci qu'il y aurait circularité entre le nommer et le construire : c'est de reprendre dans l'acte (encore que cela suppose le réel). Mais c'est ceci :

Pourquoi F. est-il contraint d'en passer par la construction pour s'analyser ?

A partir de là – nous devons interroger : quel est le réel de cette construction ? Ou bien : quelle consistance devons-nous donner à ce concept d'ICS ?

– Bien sûr, le point central est acquis : que la construction est ordonnée au réel de la cause. Mais ceci ne suffit nullement. En particulier, comment situer exactement la cause et la construction ?

Dire en deçà de la réalité psychique. Non-dupe en-deçà.

La dupe consiste précisément dans le fait de cet clivage. D'où les effets d'aliénation : Descartes / Newton.

Question : En instaurant le père au cœur du complexe d'Œdipe, dans sa construction, F. ne présage-t-il pas le premier nouage de l'ic. ? S'il en était ainsi, ne devrait-on pas dire qu'ici encore, on a affaire à la fiction générale ? Le clivage de la réalité ψ ne renvoie-t-il qu'à une différence de fiction, dont le NdP ferait la raison ? On aura compris que j'essaie d'aller là-contre.

—

La raison de l'acte n'est pas seulement éthique, mais de structure. Néanmoins, la nomination ne se confond pas avec l'enchaînement du S., bien qu'elle y trouve sa condition. Nous nous retrouvons devant le paradoxe de l'acte.

—

La nomination fait place à la possibilité de la parole. J'entends possible au sens Kantien et non de Leibniz. Ce n'est d'une part clairement dire que la parole (de l'hystérique se disant) n'est pas la même chose que la nomination (de l'analyste). Ceci démontre également la primauté de la nomination dans l'acte analytique. D'où la question : d'où la nomination vient-elle à Freud ? D'où la nécessité de la construction. La construction viendrait-elle à la place de la nomination ? Ce n'est pas si simple : F. nommant la cause dans le sexuel, n'en est pas moins que construisant le C. Œdipe et l'ics. Comment donc joue le NdP dans ce clivage ?

—

Freud s'analysant construit le père comme cause de la séduction, mesurant ainsi à l'espace de la construction dont il nomme le réel, — d'une étonnante structure. Qui risque-t-il de l'ics... Il y a là un cercle d'une étonnante structure. Ce que nous sait de nous faire retomber dans la fiction généralisée. — Le clivage du Complexe d'Œdipe. Construit écrit. — Dans ce cercle, la clé du Complexe d'Œdipe.

—

## 3 - La construction freudienne et sa réalité.

( Ne pas oublier que je cherche à nouer ce réel à la rejection. C'est ce dernier terme qui est en cause.)

---

Dans quelle mesure la construction de F. est-elle réelle ?, est la question préjudicielle.

En d'autres termes, quoi de réel, atteste la position analytique d'un accès de la substitution. Position éthique d'un discours, et non réel : il ne faut néanmoins pas confondre ces deux termes.

---

Comment distinguer construction et nomination.

---

Le Père au cœur de la réalité psychique.

---

Ainsi : il n'y a de rejection possible que réel en pour un point d'accès du réel : tel est l'acte de F., de dire le sexuel. Par là, il innove la théorie de la substitution, et le fait de l'interprétation. Mais alors, il apparaît que ce réel est noué dans la réalité ψ, qui est le réel dont peut s'introduire la rejection. — Y a-t-il donc un autre réel, une autre chose ? Telle est une question. La réalité ψ, liée, le complexe d'Œdipe, sont les points d'accès qui font acte de F.

En quoi justifiés ? Nomination - S° - dire non - sujet - parole. Telle est ce qui s'enchaîne là. La nomination de F. a pour ... F. fait le relais qui permet de savoir que le sujet est dans la parole. Substitution ? La négativation dans le S°.

Pourquoi le père ? Le dire-non.

Qu'est-ce que la rejection ? Elle est rejection de S° ordinaire

à une cause de vide, dont les petits pseudos différends d'origine.

Il manque à tout ceci un terme essentiel, qui est celui d'où seulement la pratique analytique est possible : d'où interprète-t-on ?

On interprète du désir de l'Autre, i.e. celui du sujet (ou en tout cas de son nom). Or, cette instance du désir de l'Autre, conciliée dans la pratique, ne reçoit ici nulle place. Comment peut-on passer de la réalité psychique posée comme signifiantisation (chaîne déjà traitée) au désir de l'Autre comme cœur du réel ? C'est ce qu'il faut produire, dans une doctrine du Sa qui lui donne place. Si on ne dit pas que la Chose est au cœur de l'Autre, on ne peut rendre raison de ce que le ~~sujet~~ sujet soit désiré. Introduire donc l'Autre ici.
(Je ne peux avancer ce problème pour l'instant.)

On a donc ici une seconde chaîne :
désir – désir de l'Autre – phallus – NdP. A quoi tient-elle, quelle est sa nécessité ? la rattacher au maillon de la castration ?
Ceci semble insuffisant à poser ce d(A).

On peut peut-être s'en tenir provisoirement au désir-sans-sujet. maillon suffisant.

—

Il faut repartir du désir du sujet comme désir de l'Autre. A cette condition seulement on peut rendre compte de la réalité psychique. La signifiantisation n'y suffit pas, et ne permet pas de penser la répétition comme Sa. Pour poser la répétition Sa, il faut plus peut-être que le vide. Il faut un principe qui est le ϕ. Et par delà, l'Autre.

A quelle condition peut-on poser la répétition Sa ? Telle est la question qu'il faut reprendre, et introduire à partir du débat de Freud sur le symptôme et le traumatisme.

—

Le 16-12-75.

- Selon J.D., il faudrait distinguer parmi les constructions de Freud. Certaines d'entre elles auraient un statut de fiction plus accentué que d'autres (je ne vois pas pour quelle raison). Ainsi de la pulsion, à la différence du complexe d'oedipe. Or je pense qu'il n'en est rien, et que la pulsion n'a pas un moindre statut de fiction que le C.O. – D'autre part il faut bien voir que la question est de principe : il ne s'agit nullement de savoir ce qui est plus adéquat – [illegible]. Ce qui est en cause, c'est vient de l'effet de limite dans l'élaboration de F. C'est l'acte l'acte qui pose qu'il y ait un tel réel, dans la nomination. C'est là ce qu'il lui-même que nous comporte, et non pas ce qu'il institue. [illegible] ne faut pas manquer.

- Question de J.D. : d'en quoi y a-t-il intérêt à dire le statut fiction. Le semblant suffisamment qu'il dit, c'est que ceci se justifierait de dire le [illegible] du manque. – Comment répondre à cette question ?

- Ce qui importe dans l'effet de la construction, ce n'est pas quel réel, c'est qu'il y ait du réel. [illegible] se dévoilant comme point d'arrêt de la construction, [illegible] la pétrification du [illegible]. Dès lors, que ce réel soit la réalité psychique ou [illegible] n'est pas ce qui importe. Ce qui compte, c'est l'acte du sujet (J.D.) [illegible] la nomination lui-même.

- Il faut bien noter ceci : c'est que la construction n'est pas une supposition (idéale), et c'est même en cela que est la nouveauté de ce que F. lui assigne. Car n'oublions pas que cette construction, c'est précisément ce que quasi F. s'analyse (à partir d'ici), précisément distinguée aussi de l'effet de suppositions que nous pouvons assigner à son transfert sur F.L. La construction est de l'ordre du nouveau, voire de la surprise, aussi curieux qu'il semble. C'est et cette nouveauté est l'analytique d'où F. s'opère comme analysant. C'est justement là la nouveauté qu'il y a à introduire le terme de construction.

—

Il est bien vrai que F. est dupe, mais cette duperie est [illegible] & nous sommes logés à même enseigne. l'acte. Pas d'acte qui ne le soit, et nous sommes logés à même enseigne.

—

Par ailleurs, il est absolument nécessaire de bien choisir nomination et construction. Qu'elles soient corrélatives n'empêche que pour F. au moins, ces deux opérations sont absolument distinctes. À moins que nous ne devions précisément faire porter notre mise en cause sur cette différence, si nous devons penser que c'est celle par où F. s'arme du réel?

—

Il y a au cours de la construction freudienne, un réel (qui n'est pas celui du "sexuel", si ce terme a un sens), et qui autorise à dire que la construction n'est pas supposition. Le supposé, c'est Fließ, qui a la preuve, le beau rôle. La construction, c'est le nouveau de F., quel est donc ce de l'hypothèse pour dissimuler qu'elle n'en est pas. Quel est donc ce réel?

—

Notre important : Si dans l'Abriß, F. pose ~~b~~ bien que l'Ics est la seconde hypothèse de l'analyse, il ~~[illegible]~~ ajoute que la connaissance qu'il y a un appareil psychique et défini spatialement, est la première hypothèse. Ainsi pour F., il semble que la réalité psychique soit une hypothèse, et nullement le réel. Par contre, il ne met pas même en doute que le sexuel soit le réel dont l'analyse fait le [illegible].

—

Qu'est-ce qui justifie F. à nommer dans le sexuel la cause ? — Il est évident qu'on ne peut en aucun cas tenir que ce serait là de ne pas [illegible] d'un fait de supposition. Mais l'énoncé ne pas connaître, ce serait d'un conclure que cela va de soi, et de dire par exemple que le sexuel étant l'impossible est de ce fait le réel, d'où etc... (l'historiette du réel et du Sa).

La 1re question est : pourquoi le sexuel ? Quel rapport la [illegible] a-t-elle avec [illegible] ? (En particulier nomination du génie autrement celle de [illegible] dans le phallus et la castration).

La seconde question est de savoir ce qui justifie F. à poser l'ics, si nous devons ajouter que ce n'est pas là une supposition. — C'est plus facile. Il suffit en effet de retourner le problème, et de remarquer que la pensée de la supposition provient de la supposition des pensées. C'est parce qu'il y a des effets de la supposition [illegible] du sujet, avec les effets de Réalité supposition de Sa (l'effet de faille d'un sujet, avec les effets de Réalité du Sa), qu'il y a des pensées, et que de ce fait, la pensée de la supposition (s.e. : supposée) qui est que l'ics est pensée supposée rejoint bien sa réalité, qui est par l'effet du Sa). A partir de là ; on développe le problème de la réalité Ψ et du NdP, comme ceux de la supposition, — et les difficultés connaissant.

Eux, problème de la parole, et de l'à-dire : il s'agit de latence, mais l'Autre permet que l'on parle, dans la mémoire.

—

Répétition et nouveau (Plan) Leçon 3. (Première version.) -1-

(1) La répétition demande du nouveau, — mais elle ne l'obtient pas souvent.

(2) D'où vient donc une telle exigence ?

(3) Nous avons situé la répétition comme fait de sujet, contestant qu'elle soit automatisme.

C'est dire que le sujet est l'effet du $S^a$.

(4) Mais alors, comment y situer l'acte, et d'où vient une telle exigence ?
L'acte se situe d'une rencontre qui fasse place à la parole. Cette exigence
provient de ce que, si l'être parlant est dérivé du $S^a$, l'aliénation
à quoi il est soumis le contraint sans nécessité à ce qu'il y ait du
dire comme défalcement de l'inassumable, et avènement d'une
faille : c'est le nouveau.

(5) La question en jeu est donc : à quelles conditions la parole de l'être dont la répétition témoigne, peut-elle donner lieu à l'acte, au nouveau ?

(6) Ceci suppose que nous éliminions au préalable ce qui fait obstacle à ce que cela advienne. Nous supposons (et le sujet suppose) qu'il est exceptionnel qu'il y ait de l'acte.

(7) L'acte est l'acte de parole. Est-ce un non, sujet de

(8) Il y a une primordiale absence de parole hors de la parole ? — Ce qui est sûr, c'est que la jouissance s'indique où il n'en est rien donné : le fait social, ne concernant dominant la névrose, équivalents à la folie en ceci.

(9) L'importance pour nous (à partir de l'acte du dire) de la folie, créant du politique qu'elle ne nous pose pas : qui est de savoir à quelles conditions il y a du nouveau : réponse : le nom du père. Cette importance c'est que cela tire à notre acte. Il n'y a pas de meilleur de la civilisation. Et c'est bien l'absence d'un tel meilleur est au contraire frappante dans notre ce qui nous (en particulier) le fait porter au symptôme, dans notre nomination.

(10) Or, la condition de possibilité du nouveau - (de l'acte), se trouve paraissant indiquée dans ce qui tient à la fois fait obstacle et crée nouveau : le symptôme. Le symptôme, dans le premier moment, [illegible] du geste de séduction du père, incarne en fiction la condition du nouveau.

(11) - Questions : En quoi, de façon élucidée, le symptôme crée-t-il du nouveau ?
- En quoi le nom du père y est-il exigé ?

(12) À ceci ; l'analyse répond de la nomination. L'analyse dit le NdP. Elle ne l'invente pas, sinon la fiction. Mais osons dire qu'elle le construit. - Ou mieux, que nommant, elle construit qqch. qui [illegible] dans

(13) le Nom le résultat de l'acte.

(14) Ce à quoi l'analyse donne lieu, c'est à une possibilité de [illegible]. En nommant, en construisant, qui fait place à l'acte de la parole. L'analyse fait place au [illegible] au lieu de l'acte de dire.

(15) Il convient alors d'interroger : ce qu'est la nomination ; ce qu'est la construction et pourquoi il n'est de nouveau possible que d'une telle construction (du NdP ?).

(16) C'est la difficulté à atteindre du transfert et de l'acte analytique.

(17) —
1/ [illegible] les questions classiques : En quoi la construction relève-t-elle le symptôme ?
2/ Quelle différence entre forclusion et absence de la faille ?
3/ Pourquoi est-il si difficile au patient d'inventer la faille ?

(18) ?) Se construire pour être entendu.

Les plus grandes et principales difficultés viennent des questions :

(4) – <u>8</u> – 13 – et surtout : <u>17/3</u>, <u>2</u>

J'aimerais spécialement reprendre cette question <u>17/3</u>, plus ou moins équivalente à <u>8</u>, mais mieux posée (Avec <u>2</u>, trop [illegible] brève).

---

QUESTIONS NODALES :

1 – Qu'est-ce que le <u>nouveau</u> et d'où vient son exigence.

2 – La forclusion est-elle <u>l'absence</u> des lois de la parole, et dans ~~ces~~ ces conditions, l'acte de parole est-il la faille qui enfin fend le <u>silence</u> ? Ou bien y a-t-il un <u>obstacle</u> fait à ces lois (sujet ?) et que le ~~[illegible]~~ sujet [illegible]. <u>D'où donc</u> vient <u>supposément</u> ? (Selon notre schéma, elle ne peut être absence. [illegible] absence du NdP, <u>aussi de la</u> ?) l'effet de folie, comme [illegible], si elle relève du [illegible] ?

3 – Pourquoi cette difficulté à inventer la faille ? (Question 1)

Pourquoi ne [illegible]-elle ? et [illegible] elle [illegible] dans le symptôme (et non seulement sur le silence.)

4 – L'obstacle du symptôme : la <u>construction</u> analytique, est-elle [illegible] la construction transfér-tion ? Et le <u>symptôme</u> également ? Comment la [illegible] le lien social par le <u>sujet</u>, et non par le refoulement. Ce que je suis porté à maintenir (Ceci suppose [illegible] de [illegible]).

5 – A quelles conditions y a-t-il un acte de parole ? Pourquoi la nomination le conditionne-t-elle ? D'où sa difficulté ? (Q. 3.)

---

(SOIT :

1 – Pourquoi y a-t-il exigence de nouveau ? ⟶ (4 : sujet et [illegible] symptôme)

2 – Pourquoi est-il si difficile de l'inventer ?

3 – Pourquoi le moyen de cette invention est-il la construction ? « Le moins pire ~~[illegible]~~ des [illegible] des coûts impossibles ?

DIFFICULTE DU DIRE ET INVENTION.

5

(A). La difficulté de l'acte de dire vient de ce que, dans cet acte, le sujet se dirige vers celui d'abolition qu'il est. D'une part, l'approche du sujet en est intolérable. — Mais de plus c'est ce rejet que le sujet manifeste par la difficulté : il s'agit de ne pas démordre de n'être que pur vide ("jouissance de mort"). Le sujet recule vide, et refuse de renoncer à son abolition. C'est là le sens subjectif de la résistance.

— Le problème est de savoir comment l'acte du dire se distingue dans sa spécificité, du langage résistant.

— Nous avons en effet abouti à dire que la résistance, c'est l'acte du dire. C'est fondamentalement juste, mais les détails manquent, sur le lieu du changement.

La différence serait-elle celle de la reconnaissance ?

(B) Il faut donc bien voir qu'il n'y a rien de latent : rien de caché. Le cœur de l'être, c'est un vide. Mais ce qu'il y a, c'est ex-dire : l'acte du dire, produisant le vide en acte. C'est pourquoi on résiste.

Ceci nous amène à concevoir que l'acte du dire est langage, i.e. création, invention. La difficulté de l'acte de dire vient d'abord de ceci qu'il n'y avait rien, et que ce qui est ex-dire est l'inventé. C'est là l'analytique, cette invention qui fait difficulté : ex nihilo. L'analyse est construite.

La construction de l'analyse. Mais se pose alors un problème : quelle est la juste construction ? Autrement dit toute construction n'en vaut pas une autre. Quelle est donc celle qui convient ?

Réponse générale : celle qui dispose au mieux, i.e. qui se tient au plus près de l'impasse de structure à quoi l'intention répond.

La voie du rapport.

Dire : Invention de l'analyse et symptôme.

Nous prendrons acte de ceci : que le silence règne.

Il nous faudra peut-être toujours plus de courage à croire que ce que nous appelons forclusion est le règne du silence.

– À quoi répond l'invention ? Au symptôme. On ne peut répondre qu'à une question. Au silence, rien à dire.

Mais le symptôme, outre qu'il est déjà réponse, à quel réel répond-il ? Il en fait à vrai dire la question. Faudra-t-il dire que le symptôme est chance du réel ? Car à vrai dire, qu'il y ait un réel qui fasse question – c'est déjà la nouveauté.

Nouveauté de l'angoisse.

– Un réel nouveau acté par le symptôme inaugure", le réel de la parole.

Invention : faire-place au sujet à la place du rien initial.

Dire-non : place du réel.

Le nouveau dans son exigence est réponse au symptôme.

(On a cru récemment devoir introduire la "psychose blanche" ! Comme s'il y en avait d'autres ! Comme si la forclusion n'était pas la blancheur du silence.)

Par quel miracle, par quel contournement, l'invention de l'acte du dire ? – Non sans contradiction. Autrement dit : ça parle, et ça faisant, parle.

D'un côté : l'analyste, l'Autre, le NdP : contradictions. De l'Autre : le réel,

Ensuite : nomination du réel.

– Qu'il n'y ait pas de rapport sexuel : exprimez-le !

– Égarement du symptôme ?

NOTES A INSÉRER dans Dire/impossible. 

* Le père : point de décomposition du semblant.

Ce qui menace le dire n'est pas l'impossible à dire : c'est le Tout dire. Un dire qui ne soit pas tout : voilà la résistance dans sa fonction productive.

– Une telle menace est-elle réelle ? Évidemment pas.

– Alors, la seconde menace, elle réelle, c'est qu'à côté le vide.

* Le fondé pérennement = [illegible] : [illegible] [illegible] de [illegible]. (Appendice.)

– La reconnaissance des effets de [illegible] n'est pas la [illegible] : résistance n'est pas sujet.

Donner à entendre.

*

La résistance, c'est l'amour du père : on ne veut en approcher, car l'amour (L'amour signifique qu'on n'y approche) (ne pouvant céder à cet amour). La [illegible] n'est en retrait. Ou mieux, on ne [illegible], sont la [illegible] pas seulement du côté de l'analyste : le drame, la position, sont l'analysant [illegible] à reconnaître l'amour par qui dans la cage, la [illegible], l'analysant [illegible] d'une telle reconnaissance, dans les du père. La peine, la tentation, est le drame d'une [illegible] de la dernière [illegible]. [illegible] de la supposition, jusqu'au [illegible] le mouvement avec juste autant de l'analyste et lui pour accompagner ce mouvement manqué ; ce serait [illegible] qu'il en faut pour savoir que, ce mouvement [illegible] le [illegible] de l'analysant.

Tel est le [illegible] pendant de l'amour du père. Qu'est-ce qui a la trame.

Qui produira la dernière [illegible] de l'amour du père ? – Il n'y en a pas, la seule [illegible] dire constatant, il y [illegible] un au-delà ? – Il n'y en a pas, le [illegible] n'étant que le dernier mot jeté sur [illegible] dont le [illegible] [illegible] au silence fait sur le dire de l'A. Le mouvement final du [illegible] de toute analyse. L'analyste n'est pas sans le savoir, Barquet est [illegible] de toute analyse. L'analyste n'est pas sur un silence [illegible] qui – l'analysant son pas. Tâche [illegible] sur — [ la [illegible] énigme.

(définitivement)

(ECRIT.)

Troisième leçon, Répétition (2) : Historicité et répétition $S^a$ : le nouveau. (3ème : la rencontre comme manque)

1 – La répétition et l'histoire.
2 – La répétition demande du nouveau.

(Je n'ai, dans la 1ère leçon, absolument rien dit du manque, qui devait y être introduit. J'ai présenté, mais trop sommairement, la répétition $S^a$, point essentiel. Il faut, en un endroit, montrer ces deux problèmes).

## Schéma de la leçon :

L'acte analytique, permet que la faille advienne, par le nouveau du symptôme en tant qu'il fait obstacle à la jouissance, s'y pose comme faille du sujet, dire-non du père.

– Alors, quelle nécessité y a-t-il à ce que cela se produise à partir d'une construction ? En quoi la construction permet-elle à F. la réinvention de un acte comme nouveau, ailleurs que dans le transfert ? – Nécessité de construire ; [struck] – construire et nouveau ; – NdP hors dedans, et la faille. Le symptôme n'est pas à-dire. – Le symptôme et le réel ; la faille. Qu'est fondamental du réel. Il tient à l'impossible de l'à-dire. La négation qui fait place au sujet.

(De là : le transfert ?)

L'à-dire, la faille, le nouveau de l'acte.

Reprendre le problème de la construction.

OBJECTION DU SYMPTÔME (Début ?) 11

Si, partant du statut contingent du S₁, nous déconstruisons ce qu'il en est de l'acte du dire qu'exceptionnel, il nous faut interroger ce qu'est cette nouveauté du dire, et les conditions de son événement.

Ceci implique premièrement que le dire soit nouveauté. La dimension du nouveau, est la dimension propre de l'acte de dire, et ceci dans la mesure où c'est ex nihilo que le dire opère la coupe du S qui constitue un effet.

Mais tout n'est pas le nouveau. S'il nous faut en effet distinguer avec Platon ce qui relève de l'action sans parole, et de l'acte de parole, il nous faut accentuer que le nouveau, précisément, et ne pouvant que dire ce qui, dans l'acte, est dire. Cette thèse étonnamment frayée, nous osons la proposer comme le seuil le plus bas de ce qui fait le champ du discours analytique. Chose étrange, il en irait ~~[illegible]~~

Qu'est-ce donc que le nouveau ? Mais cette formule ne ferait encore d'aucuns que ce serait le plus ancien. Osons ~~[illegible]~~ autrement que métaphoriser ce qui y est en cause : de la faille du sujet.

Il n'est de nouveauté que de la faille du sujet, opérer ainsi un retranchement, que ce seul n'est fait l'enjeu du nouveau, dans ce qu'on appelle l'ordre culturel, dont l'étendue peut donner à penser, dans ce que nous risquons, non sans le lien social, me semble être ici le pas que nous risquons. De ce qui n'est pas d'aliénation. Tel est en rabais ~~en~~ retour quelque effet d'aliénation n'en veut rien savoir. Tel est le nouveau du sujet, la psychanalyse en ordonne son discours. De ce fait, à ~~[illegible]~~ le réel à quoi elle ordonne de la jouissance qui est de faire une position définie à l'endroit de la jouissance ~~[illegible]~~.

symptôme. — ~~[illegible]~~ Qu'est-ce donc que le ~~s~~ symptôme ? Le symptôme n'est pas

Qu'est-ce donc que le symptôme ? Il serait au plus, l'effet du réel dans ce qu'il opère sur la le réel. Mais cette formule est trop { parlante de l'Être.

 12

longer encore. Constatons par parenthèse que le mouvement que nous mimes ici; ou en te donnant au symptôme son efficace de discours qu'à en relâcher le change: position de principe te relancer.

Si en effet nous avançons que le sexuel est la faille du sujet, (attendu que) l'analyse en effet certaines conditions, quel lien nouer donc cette faille produite de l'acte du dire, à l'incidence du réel dans le symptôme? Le triple lien: l'acte du dire — la faille du sujet — l'incidence du réel, fait le problème en jeu, dont les mots sont à interroger.

Ensuite que la particularité qui les sustente n'est pas tout du réel (il n'y en a d'ailleurs pas). La particularité qui noue le sujet au réel dans le symptôme, c'est le sexuel en tant qu'impossible.

Ceci revient à dire:

- Que le fait du symptôme est particulier.
- Que la résonance de structure de cette particularité est celle-même particulière: le sexuel, comme impossible.

Pour interroger plus avant le nouement de cette contingence, nous mènerons cependant une crise en détour dans plus longue échéance.

Nous prenons (pour mesure l') emploi de cette boucle une nouvelle prémisse: que le symptôme est signe. De quoi le symptôme fait-il le signe?

- De ce à quoi il objecte.

# APRÈS FREUD, LE SOMMEIL.

Qu'est-ce que dormir ?
L'analyse ou la cure, on aborde cette question que par la voie du rêve. Le rêve est la voie royale du désir de dormir. Qu'est-ce donc qui se joue dans le rêve ? — Le rêve est le gardien de ce que le désir de dormir soit accompli. Qu'est-ce donc qu'il menaçerait ? Quoi pourrait l'ébranler ? Y aurait-il donc des désirs qui réveillent ?

Il apparaît que la question du désir de dormir est aussi suspendue à celle de ce qui peut réveiller. Qu'est-ce donc qui réveille ? — Veiller n'est pas se réveiller. Rien n'indique qu'il y ait entre veille et sommeil aucune différence. Ce qui importe, c'est ce qui réveille : moment de faille qui, ~~[illegible]~~ du ange au songe, a menacé — un instant le désir primordial. D'où donc peut, dans ces conditions, s'amorcer un désir d'éveil ? Un tel désir est-il même pensable ?

Préliminaire à toute avancée, interrogeons ce qu'est le sommeil, en tant qu'accompli du désir de dormir…

(Suite.)

---

Il n'y a pas de désir d'éveil : il y a ce qui réveille, et qui interdit le désir de dormir. Mais il arrive qu'on ne puisse pas ne pas se réveiller. Faut-il dire que l'acte analytique est l'effet pris de cela ? Ne serait-il pas étrange alors que son enseignement ait fait du songe la voie royale vers sa construction ? Serait-ce là encore, suivre la voie du songe de Freud ? De ce qui le maintenait dans le sommeil ? Oui, mais comment se réveiller ? S'il est clair qu'une femme, le père, qui l'endormira ? Ce qui réveillerait, est la Chose. Mais c'est la femme peut réveiller ? —

[NdP…

QUESTIONS.

Qu'est-ce qui a pu tenir F. énigmatiquement dans son symptôme pour qu'il en vienne à une telle élaboration — non pas de fictions (Schwärmerei) mais à une perlaboration (per-laboration) de constructions. Celle qui le mènent de la théorie de la séduction au C.Oe.? Mais à chemin de la genèse est-il le lieu? — Ne faut-il pas tenter plutôt de resserrer la place du génie lui-même? Est-ce dicible, ce qui du dire — non sujet, [illegible] de parole?

On ne travaille l'analyse qu'à partir de son symptôme, à partir du silence qu'il y a à fouiller, tâche impossible (castration), il faut tenter de resserrer la structure en délaissant Freud).

(Mais ici, il faut tenter de resserrer

Ce qui éveille; ce qui endort.

Il n'y a pas de fin : souffrance d'exister. — Alors, pourquoi le sommeil et le NdP? Fictions, constructions, hypothèses?

— Désir de dormir — pulsion de mort — retour.

— Il s'agit de produire la faille, et c'est à cela que sert la construction.

Comment? Comment l'En-plus peut-il produire l'En-moins?

Est-ce d'un En-moins qu'il s'agit dans le symptôme?

L'ANALYSTE EST CELUI QUI PARLE.

15

Il est une idée encore très répandue et avec laquelle il nous faut rompre : ce serait que l'analyste ne parle pas. Il faut au contraire affirmer avec la plus grande fermeté que l'analyste parle. Pour autant qu'il n'est de parole que dans la réversion de l'acte, l'analyste, en parlant, invite le sujet à parler, et à (se) produire comme faille du symptôme. — Mais, ce qui distingue l'analyste, c'est de savoir ce qu'est la parole et en quoi elle est acte. Ceci a deux conséquences, c'est d'une part qu'il ne parle pas n'importe comment, en n'identifiant pas parole et parlerie. C'est d'autre part, qu'il rend compte de sa pratique dans ce qu'on appelle son enseignement. La pratique du témoignage de l'analyse, c'est très exactement ce si l'analyste démontre qu'il parle. Que, dans la pratique de la séance par ailleurs, il ne parle pas n'importe comment, démontre simplement qu'il sait quels sont les rapports de la parole au silence si celui-ci est le "travail du réel" ? Le silence, le refoulé primordial, est ce que la parole fuit. Toute parole est difficulté de l'abord d'un lieu de rejet constituant de l'être. Toute parole est risque de son propre échec à dire cette forclose, dont le sujet ne s'avise que exceptionnellement. C'est sachant ce risque et l'effet de ce contour du silence, que l'analyste opère, non pas en silence, mais en parlant selon ce que le silence dicte : soit, en ne parlant que pour autant que la parole soit possible. L'analyste ne dispose donc d'aucun pouvoir, puisque le seul pouvoir dont il dispose, c'est d'autoriser l'analysant à parler, s'il le veut, i.e. s'il le peut. Mais contre le silence, l'analyste ne peut rien, et tout effet de la parole reste échec à sa volonté [illegible] autres termes, c'est bien ce [illegible] l'emporte.

C'est dire aussi bien que n'importe qui parle [illegible] son enseignement. L'enseignement est l'analyste. Dès, dis-je, [illegible]. Il n'est de ce fait pas étonnant [que] le lieu où l'analyste se divise de parler.

que l'analysant puisse user cet enseignement : pour autant qu'il peut prendre occasion de cette parole pour s'autoriser à la sienne. — Objectez ce fait à l'enseignement lacanien, se démarquent donc dans la position éthique de ceux qui le soutiennent : ce sont les mêmes qui pensent et qui mettent en pratique que l'analyste se taisant. On n'a pas besoin de justifier plus le temps à vrai dire trop beau encore de canailles pour ~~justifier~~ qualifier de telles positions. La canaille s'imagine en l'occurrence que son silence est analytique, — et lui confierait un pouvoir...

Il faudra énoncer encore plus nettement ce principe : que l'analyste parle. L'analyste est précisément celui qui met fin au silence.

19-12-71.

LE SYMPTÔME, OBSTACLE À LA FOLIE.

En tout cas donc, il faut dire qu'il n'y a qu'une seule chose qui fasse obstacle à la folie humaine : c'est le symptôme, en tant qu'il rejoint le dire-non du père. Ceci change un peu de l'évidence sur le sujet.

—

L'obstacle du symptôme.

—

Nous avançons cette perspective nouvelle : si le lien social se fonde du rejet des lois de la parole, alors, il y a identité entre personnalité et paranoïa. Alors, qu'est-ce qui, dans ce déchaînement, est de nature à y faire obstacle ? Ceci suppose bien sûr une position, en quelque sorte : de faire obstacle précisément. C.-à-d. que l'enjeu est d'emblée joué ; cela même dont on fait question, est déjà opérant en acte, dans le fait même de la question. Qu'est-ce donc ?

C'est le symptôme. Le symptôme n'est pas le réel. C'est l'impres-sion du sujet, dans l'effet de division qu'il rencontre d'un certain réel. La difficulté centrale, le réel, c'est celui de la difficulté de l'à-dire, et celle de l'à-dire qui ne peut se dire, dont le parlant se divise, est celle de la difficulté de l'être. Contrairement à une perspective reçue, ce qui fait la difficulté de l'être parlant n'est pas l'indicible ni l'impossible à dire ; c'est le dire en tant qu'impossible. De se diviser dans l'acte de parole, contre ce qui est, pour l'être parlant, la tâche incommensurable. Rien de plus difficile, de plus impossible, de plus exceptionnel. Il est exceptionnel que le parlant rencontre cette division rencontrée, est ce à quoi il n'accède que par exception. D'où la folie généralisée, qui n'est que l'élusion (?) de l'acte de parole, cette difficulté d'accès à la parole en acte à quoi le parlant est [illegible] confronté par comme acte de refente.

Le symptôme, c'est l'irruption exceptionnelle d'une faille de sujet. Là, le sujet advient dans un dire, et ce qu'il enjoint, c'est le nom du symptôme : le nom du père.

Que fait donc le discours analytique ? Au mieux, il reprend cette faille, et, la reprenant, la fait advenir comme acte de parole, elle qui était déjà. Quelle est donc ici la différence alors ? – Ce qu'il faut d'abord noter, c'est que, en ce sens, le discours analytique prolonge l'acte du symptôme, quand bien même il opère par ailleurs sur lui un certain renversement qui en abolit l'effet. Le discours analytique ne supprime pas le symptôme, mais lui donne cours dans sa portée de faille.

Le discours analytique procède du dire-non du symptôme, mais il lui donne son efficace d'acte. – Comment, est la question sans cesse à reprendre.

Ainsi, nous rejoignons la perspective de J.-D. N., lorsqu'il énonce que l'analyse consiste à légitimer, ou encore, qu'elle est un transmettre une transmissible. Les formules sont sans doute incorrectes mais elles sont justes en ceci que, elles sont d'un dire-non qui fera effet de sujet, ce qui est, ce qui n'est pas d'un linguiste. Il reste alors à dire quelle en est la portée, de l'acte analytique en faire-symptôme, et s'il y a comme rupture du dire-non du symptôme.

—

Qu'il y ait acte du dire, voilà l'exceptionnel.

Pourtant, cet acte est le plus nécessaire : c'est le nécessaire. C'est juste-ment parce qu'il est nécessaire qu'il est exceptionnel. C'est la faille de ce qui s'excepte — à quoi ? Peut-être serait-ce trop dire que de la castration. Mais ce qui est certain, c'est que le mode de cette exception est la pulsion de mort. La mort n'est pas désir, mais ce qui s'excepte s'opère comme seconde mort. [illegible] signe et enjeu du sujet, en tant que, comme [illegible], il [illegible] l'individualité corporelle dont sous la forme de la membrane pulsionnelle (de la libido) il se sépare.

C'est pourquoi le père est le père-mort : parce que cette fonction de [illegible] n'opère que de son dire-non, [illegible] qu'est l'opération du père, en tant que de son dire-non s'opère [illegible] d'un qui donne son essence. [illegible] en retour un sujet, ne peut se soutenir que d'un qui, de sa mort, ne peut le père mort, n'est jamais que le père endormi, qui de sa mort, ne sait rien savoir.

Mais ce que le sujet ne sait pas, c'est que c'est lui-même qui doit, et que, pour autant que comme sujet il fait opérer de la faille que le dire non du père imaginera, c'est de même mort, i.e. [illegible] statut d'exception dont l'accès ne lui est donné que par l'instant pressenti où s'entonne le Il ne meurt pas qui le premier de cette [illegible] dont le discours souffrance de la faille. Le sujet est la faille innommable dont le discours du père-mort un instant permet le dire.

Statut d'exception : statut du sujet. Le sujet est symptôme.

Qu'est-ce donc qu'un symptôme ? C'est l'objection faite du sujet à l'effet du S₂. Comme tel, dire qui ne peut se dire, — mais dire [illegible].

*

(Ici seulement de perspective sur le dire : ce n'est pas l'impossible en tant que la difficulté de l'acte, c'est le dire lui-même, en tant que dire qui fait la difficulté de l'acte, c'est le dire lui-même, en tant qu'il est l'innommable. Qu'est-ce qui dans le fait qu'on dise, est innommable ? Pourquoi le nouveau de la faille surgit-il différemment de [illegible] (Encore ?))

## QUESTIONS SUR LE SYMPTÔME.

20

Si le dire-non est inaugural d'un discours, F. inaugure un nouveau discours : celui qui dit-non au sujet. Il dit non au dire-non de la fondation des discours de la maîtrise, il fait-face au symptôme, dans le se faire qu'il réalise par la relève du sujet à la "réalité-psychique" : l'égarement pris de la réalité psychique, ce réel retranché - dont le symptôme fait l'expression, est ce qui oppose F. Son dire-non est donc double : il fait obstacle au sujet en énonçant le seul repère dont le sujet jouit dans le désir d'abolition, et de plus il dit non à la fiction de l'hystérique, reconnaissant aussi la portée de dire du symptôme. — Car il y a un non dit au symptôme, et il ne faut pas l'oublier. Le symptôme est égarement, ou plutôt résultat de l'égarement (du 5e). Il est bien le retour du NdP dans un geste traumatique, mais il ne peut donner de cesse à la dérive qui en résulte : pourquoi ?

Autrement dit, il faut ici accéder au type propre d'égarement du symptôme en tant qu'il se distingue de la forclusion des lois de la parole que le lien social personnifie. Le problème est : comment cet égarement peut-il faire cesse à la folie ? Est-il réussi à admettre qqch. que précisément faire cesse. Ou bien l'inclut-il, mais à partir d'elle ? une conséquence de la forclusion ? —

Comment alors le dire-non du discours analytique, le nouveau de cet acte, répond-il au dire-non ? Dans quels appareils ? (transfert, etc.). Qu'est-ce qui en apparaît, dans un discours. Dégager la nécessité de ces appareils.

D'autre part, ne pas oublier la difficulté rencontrée plus haut : tout discours est autre. Et il n'en discours est inaugural d'un dire-non, tout discours est [illegible] — par la n'en est-il pas aussi : clair qu'on y fait obstacle à la folie, — par la société ségrégation productrice. Par la société ségréga-

ségrégation productrice. Production = ségrégation.

L'ordre du maître, c'est l'ordre de la production. [illegible], jamais.

— Mais alors, si un tel obstacle y est fait à la forclusion, doit-on

dire que le lien social est fondé sur une forclusion ? (Prééminence de la personnalité, paranoïaque). N'est-ce pas contradictoire ? Pouvons-nous nous satisfaire d'une solution moyenne : à l'égarement que le S. produit dans l'Être parlant, la réponse minimale est le dire-non du maître : le maître est celui qui dit non, de la voix, et ce trait se justifie [illegible].

– Mais ce dire-non (dont il faut expliquer la raison), n'est pas suffisant. Il ne suffirait d'aucun vraiment au prix d'en exclure le corps (et avec lui le sujet). Sans doute place faite de la négation dans le désir, mais au prix de la maîtrise du corps, et du rejet de la parole comme acte du sujet. – Ainsi dire ce qui est exclu, c'est l'Autre. (– Tout ceci est inconsistant.)

Concluons de ceci que à cet ordre d'exclusion incontestable, l'hystérie apporte l'objection faite du symptôme : une Autre réalité. Place faite du sujet dans son dit. mensonge propre. D'abord, Socrate. Puis, retournement de Freud.

Qu'est-ce qui dans le symptôme fait objection à l'exclusion constitutive du discours du maître ? Il faut répondre que c'est le NdP comme lieu du dire. Le sujet comme condition d'un dire-non qui est [illegible], en retour de l'effet du $S_a$, est ce qui s'y fouille de l'acte du dire, dans le semblant du symptôme.

À la place de quoi l'analyse construit, ou plutôt ~~déconstruit~~.

Ce qui doit nous frapper dans le discours du maître et dans la maîtrise en général, c'est le manque évident de l'opération du père ...

—

Si nous interrogeons ce qui fait la difficulté de la parole dans la névrose
spécialement, nous pouvons avancer une première thèse : c'est que la névrose
vivant entièrement (!) dans le principe du plaisir. Bref ! les chemins du
rapport à l'Autre dans la séduction imaginaire expliqueraient que
l'on limite si en satisf. - Cette explication est elle-même très évidente. Elle
ne permet qu'un inconvénient : c'est que la névrose (obsessionnel spécialement) est parfaitement capable de la produire. C'est même là le raisonnement
de la stratégie défensive du n.o. - Curieusement, l'hystérique n'en dirait
peut-être pas autant. L'obsessionnel se justifie exquisément de son symptôme de la menace terrifiante qu'il y aurait à assumer l'acte. N'est-il pas
clair, - que c'est faux, - et que c'est la défense ? (*) Ceci est évident au contraire que l'acte ferait s'évanouir un tel ange de jouissance. Et que est argumentation
ment ne sert que de dérobade à l'acte, en dérivant.

La question est alors : pourquoi un tel refus ? Qu'est-ce qui empêche
l'acte, par delà ces faux prétextes ? Ne serait-ce pas plutôt un défaut du
principe de séparation ? Celui qui permettrait qu'il y ait acte, et dont
le manque fait la névrose : rien, - non pas dans le plaisir, mais dans
le temps indéfini d'un ajournement sans cesse de l'être ? D'où la question : qu'est-ce qui rend possible qu'une telle séparation advienne ?
Pourquoi l'acte analytique, de sa récursion, y est-il adéquat ?

---

(*) A noter que cette conception ordonne entièrement la conception qui a
lechaine de la n.o. : elle participe de ce même rêve, et ne court pas
minant. C'est ce qui fait la gêne de sa lecture : de l'acte et de la contrathèse, on ne voit pas quoi situer là.

## 3 - LE DIRE-NON ET LE PÈRE.

Si ce qui précède nous permet de situer le manque de la rencontre comme événement du sujet, ~~cela~~ il reste ~~[illegible]~~ que nous nous trouvons devant un paradoxe qui reste non-tranché : qu'est-ce à savoir pourquoi cette opération du manque doit se produire comme rencontre. La modalité de la rencontre, c'est d'abord la surprise. Cette modalité se diffracte en plus d'une, dont nous interrogeons ici celle-ci : pourquoi la rencontre est-elle toujours manquée, i.e. mauvaise ? Notre parcours précédent, jusqu'ici dans sa surprise, a été inconsciemment d'effacer ce point, ou du moins, de le laisser en d'autant plus énigmatique que nous en donnons une solution exacte dans l'ensemble.

Ce qu'il nous faut, c'est ici ramener ce point de la faille, du défaut, inhérent à la mauvaise rencontre.

Il se condense dans ce terme que vous titre l'énigme de la faute du père.

Qu'est-ce donc qu'un père ? Et pourquoi ~~[illegible]~~ à supposer que le père est nécessairement, i.e. par rencontre, celui qui est en défaut ? [ J'en ai déjà dit là-dessus dans la leçon précédente. Il ne faut pas rejeter.]

ON EST PRIÉ DE FERMER LES YEUX / UN DEUIL. — PLAN 2 —

1 – Paradoxe du manque à la rencontre :

Je dirais sens de la répétition.

Son sens définitif : jamais de reçus de la Chose) [D'où : la Relation 1']

2 – Paradoxe de la suffisance. Jamais de la relation. ] (Cf Plan 1)

Le monde de la Chose.

Mais surtout : la place d'un sujet.

3 – D'où : le dire – non. Donc le nom (du père)

Ce qu'il est un père dans l'acte : exceptionnel.

Le lien du père au fils : dans la pulsion.

La pulsion fait le processus de ce lien.

Pulsion scopique et / ou invocante.

(4 – Après Freud le sommeil. Le sommeil, lieu propre de l'Autre réalité.

Ce qui réveille et ce qui endort.)

5 – L'Autre réalité.

Ce qui juge de la constitution, c'est l'acte. Ceci déplace la pulsion

de la réalité psychique.

a/ (Chez Lacan, à la différence de Freud, l'hystérique ne fait pas dévisagement).

b/ Pulsion scopique : se ferme sans doute. Mais de ce fait, la plus fermée

au sens énigmatique du terme.

Ce qui se célèbre du père au fils, c'est en silence, et dans le regard

que cela s'opère. Nullement dans la voix.

Simone de Beauvoir suggère que l'acte permet de transformer de la construction, nous

devons nous demander comment cela déplace la pulsion du manque à la

rencontre : la lettre ? Un peu faible. Néanmoins Gide, Kierkegaard.

Le sens existentialiste du transfert, peut-être.

Est-ce que l'Autre réalité <u>existe</u> ?
Ou bien n'est-elle qu'une <u>construction</u> ?
Et si elle est construction, quel est son degré de réalité ?

—

Deux premières réponses s'imposent :
la réalité propre du Sa est ce qui régit la construction de l'analyse.
En ce sens, il est certain qu'il y a cet Autre réel.
Mais ceci ne suffit pas. On peut aller en dire plus : dans la mesure où
la nomination de la cause ~~[illegible]~~ comme le paysage du Sa, – l'espace du Sa
est ordonnée à un réel. Alors, il y a bien ici une réalité (elle de
l'ordonnancement du Sa au réel). Cette réalité, qu'est-elle donc ? Elle
est l'ordre de consistance de la <u>construction Sa</u>. Pour autant que l'autre
face du Sa est exigé dans le contour du réel, il y a là un réel, celui
de la <u>supposition</u> sans doute. Le réel de l'Edez, donc.
Mais ces deux réponses laissent insatisfait.

—

Si nous devons avec F. conclure que c'est l'acte qui juge de la
construction, nous devons donc estimer le réel de cette Autre réalité à
l'acte. À ce titre, <u>l'Autre réalité n'existe pas</u> : il n'y a pas de <u>savoir</u> ics,
il n'y a pas d'<u>ics</u>, il y a la <u>pratique du Sa</u> dont l'Autre réalité ne
fait que donner la <u>supposition</u>.
Nous sommes ici ramenés à l'examen du rapport entre le
réel et la supposition dans <u>l'acte</u>. L'acte, est désupposition. Il
n'y a pas d'Autre réalité, il y a l'opération de la pratique Sa.
Dès lors, comment rendre compte de la nécessité de l'espace
des <u>substitutions</u>, et de <u>l'ics</u> ? Car c'est <u>cela</u> qu'il s'agit de
décrire sans le manquer.

Toutefois, je n'en ai pas assez dit sur le manque à la rencontre dans son rapport au jouir de la lettre. Il faut là en dire plus.
Et de même à partir de là, expliquer pourquoi l'Acte résolutif se prolonge comme manque à la rencontre (point 3 ?).

---

Il faut bien noter que le renversement que j'ai produit à propos de la rencontre ne suffit pas à expliquer pourquoi le manque y est dou-pliqué : la fonction de la relève ne donne que la structure d'ensemble. Mais elle ne dit rien du particulier. De ~~...~~ même, on ne peut de là se satisfaire d'évoquer la nécessité du drame, du mythe. Aussi, en deux points, l'explication est en défaut. Quel ~~...~~ serait donc le point vif ? — D'où mon insatisfaction.

---

Le manque à la rencontre et le jouir de la lettre, c'est dans la méprise qu'ils se nouent. Voilà pourquoi l'accès en est difficile. Il faudrait dire ce qu'est la méprise. Bien sûr, il y a de plus le problème du "représenter".

---

Exception du père dans l'acte — nécessité du manque — im-posture du père dans la Chose, rien de ~~...~~ ces trois raisons ne permet de vraiment cerner la raison du manque à la rencontre, ni de la réalité psychique. Quoi donc alors ?

Nous devons nous demander quel est le mode d'existence de l'"État-réalité" dégagé comme construction de l'analyse. Pour cela, on ~~[illegible]~~ reprendra d'abord les [illegible].

Le résultat réifié de la nomination. Contrairement à l'évidence, c'est le nom qui réifie le réel. Le transcendantalisme est l'effet d'un nom. Il faut d'abord l'entendre en ce sens

Qui tue l'espérance que l'on écrit que pour une seule raison : l'impossibilité de maintenir distinct ce que l'on distingue dans l'écrit ? Tout se passe comme si quelque chose <u>écrit et</u> distingué, au moins que seul le langage infini du discours fût le maintenir tel. En sorte que ceci-là, qu'aussitôt la chose se referme. Nécessité de recommencer sans fin. Ce que l'on cherche, c'est à maintenir ouvert ce quelque chose qui se referme. Si l'on objecte à qui écrit ses contradictions : c'est une erreur. C'est précisément <u>parce qu'il y a</u> les contradictions qu'on ne peut démontrer, que l'on tente de les écrire. On voit qu'il y convient jamais, la tâche est infinie. D'où nécessité.

—

Il m'est absolument impossible d'écrire lorsque ne m'apparaît pas la nécessité de la feuille. Naturellement – c'est là le drame – la feuille n'est opérable qu'en écrivant. D'où le problème qui toujours se pose : qu'est-ce qui produit la feuille ? – Même le hasard. On suivrait mieux à partir de là l'originalité du mouvement freudien de l'analyse : mettre un terme à l'écriture du Journal, y substituer la direction en acte du sujet. – Mais qu'est-ce à dire ? C'est-à-dire, le mouvement infini.

—

Le danger d'interroger comme je le fais, sans entrer dans ce que la nécessité du Je, c'est qu'on ne sait jamais si la question, à tel moment, n'ira pas. Quand la nécessité de la feuille manque, toute amorce à l'amorce fait défaut. – Alors comment la trouver, puisque le <u>transfert</u>, qui en est la condition, me fait défaut ici ?

Le transfert donne la nécessité de la feuille. —

4. Leçon. Idées sur le manque à la rencontre (D.16).

Première idée force : le m. à r. ne doit pas être traité comme le manque ", mais comme effet de division des jouissances, et donc, relatif à l'Autre jouissance dans le désir de désir.

2/ le plaisir, c'est l'autonomie du parlêtre : instance signifiante.
Le réel du parlêtre, c'est la séparation : Realität.

3/ Jouissance : réelle ou symbolique, donc, Autre chose : effet du sujet.

4/ Le plaisir produit la chose comme interdite.
Dire : [illegible] le parlant jouit de la lettre (exaltation S2.)
– Gide.

5/ (Pénalité)

(6/ opérations pratiques, pulsion de mort, etc. $, tache, )

(7/ lisibilité, fiction, trauma.)

(8/ Sublimation (substitution) = Régime.

9/ Chose rencontrée, dite le manque. La rencontre est le manque.

– Il est utile de centrer la chose sur le réel comme impossible, dans la mesure où on en parle de la pulsion.

– C'est une bonne position d'écrire de parler du " manque " pour situer ce problème. Il est lors par entrée de partir des deux côtés de :
– la division des jouissances
– donc, l'Autre jouissance de la relation.

C'est l'axe à maintenir.

– Construction ? Marion ça ?

# LEÇON 4 : PROBLEMES

« Marceline m'avoua qu'elle était enceinte... » « mais mon ami, ce n'est pas un aveu, c'est plus une confidence ; un accès à la réjouissance, c'est : une confession, qui concerne » ?

L'immoraliste

Et ... inédite.

(Pléiade 1129 n.1.)

(Jouir de la lettre.)

Titre de cette quatrième : Jouir de la lettre. (?)

---

Partir du problème de la souffrance et de la répétition.

Pourquoi veut-on la souffrance ?

Philosomatoi – Philosophoi.

---

Souffrance — de la Chose rencontrée enfin sur l'Autre scène. Le vrai lieu du sujet : lien du père au fils.

---

On est prié de fermer | les yeux.
| un oeil.

---

« J'avais deviné l'événement le plus simple, sachant ce que mon père pensait de ces sortes de choses » (Freud).

---

L'ANALYSTE PARLE, L'ANALYSANT SE TAIT.

L'analyste est celui qui parle. Et c'est même dans son enseignement. L'analyste est celui qui sait faire un silence par un diagnostic quoi : un coup de pied, un murmure...

Mais l'analysant est celui qui ne parle pas. Qui ne sait que de se mettre dans la position de l'analysant comme sujet à un mutisme définitif ? Et c'est dans la mesure où un analysant s'est trouvé réduit à un tel silence qu'il lui faut passer à la construction de l'analyse — à partir de ce silence devient possible pour lui une chance de parole.

L'enseignement de Lacan, c'est comme analyste qu'il le donne. [illegible] ne serait qu'un analysant ne pouvant [illegible] Sinon, quel analyste [illegible] ne serait qu'un analysant qu'en parlant sans fin de l'analyse...

— D'où la construction de l'analyse : ce à partir de quoi on peut parler, en parlant de ce que l'on construit. Ce qui permet de penser de produire d'un concept — comme l'Arche par exemple : Arche qui se lance, et ne se lance pas...

— S'il ne peut dire que le père n'existe pas, l'analyste n'existe pas non plus. Ce qui existe est construction de l'analyse, par celui qui se met en position de parler, à partir du silence à quoi l'analysant se trouve réduit.

—

3 -

A quoi donc est-il renoncé dans la renonciation ? On pourrait penser qu'on renonce aux pulsions. Mais il n'en est rien. Au contraire, ce à quoi la renonciation renonce, c'est à ce qui *élève* la pulsion. La renonciation n'est pas ce qui abolit la pulsion, mais ce qui l'épure comme abolition, réalisée en un acte de négativité qui abolit, mais par renoncer. Ce qui est aboli, c'est le corps. Ou plutôt, pas pour autant que ce que la pulsion vise est ce qui manque au corps, autrement dit l'Autre chose que le corps signifie comme son manque. La pulsion vise dans le corps cette Autre chose qui abolit le corps, le ~~[illegible]~~ renvoyant à son être dans les ~~[illegible]~~ zones où peut se signifier est entièrement ~~par~~ le réel impossible qui lui manque pour satisfaire à la condition de relève à l'Autre réalité. Le corps ne fait que signifier l'entièrement négativant de la pulsion. Il est certain que la pulsion est prise dans la renonciation, — mais c'est précisément pour autant qu'elle se maintient comme contraire de son entièrement négativant que de ce fait elle *abolit* le corps pour renonciation comme pulsion. Ainsi, la dialectique de la pulsion est *le corps* de renoncer abolition et renonciation au *corps* parce qu'elle est *sujet* de renoncer à l'entièrement négativant de la pulsion.

PULSION : PROBLÈMES.

— La pulsion, nouvelle position du problème éthique. A partir de F. l'éthique, c'est le réel. L'éthique n'est plus devoir, mais contrainte réelle. Néanmoins, hors-établir le sujet, F. l'introduit en contrebas. Ce qui lui permet de résoudre le problème de Kant, et du sujet, l'idée d'une mécanique de la cause.

— Problème de "l'étayage" : le séquence dans la seconde leçon.

— La pulsion n'est pas organe mais organon : elle est logique d'une pratique. Elle n'est pas une cognitive instance, un réel, un pouvoir — une énergie. Elle est l'articulation en acte du rapport au réel dans le symbolique. Spécification pratique.

— Ce qu'il faudra expliquer, c'est que, s'il n'y a pas de métalangage, la pulsion est attenue à son mode ("stade"). C'est pour cela que l'on en parle, d'une manière rejoint au corps. — De là, il faudra alors expliquer ce que signifie la sublimation, et pourquoi elle constitue la pulsion [illegible] comme effet de ce déplacement incontournable. Mais pour cela, on doit partir du mode de la pulsion.

# LE MODE DE LA PULSION.

5.

L'exclusion radicale de toute perspective génétique dans ma vision a comme conséquence de me amener à penser d'autant plus difficilement la pulsion de l'histoire. La pulsion n'a aucune genèse : elle est sans histoire. Mais ceci implique corrélativement qu'on la pense comme structure. Ceci implique aussi que l'on rende compte des effets historiques de la prise du sujet dans la fonction phallique en tant que clé de la structure.

Par là même, si je garde bien la notion de pulsion partielle (encore que je démontre le sens de cette référence au tout, et que je renonce aussi à la génétisme qu'elle comportait déjà), je rejette la notion de phase ou de stade.

– Dès lors, comment rendre compte de l'articulation du sujet à la modalisation de la pulsion sur le corps ?

Je réponds qu'il faut parler de modes pulsionnels. La pulsion a des modes articulatoires, et de même le sujet s'articule selon divers modes à la métaphorisation du corps dans la jouissance.

On parlera donc de mode anal, oral, etc., de la pulsion, et non plus de "stades", ni même de pulsions partielles.

—

2 LE PARCOURS DE LA PULSION ET L'AUTRE. (Schémas)

① Ce qu'on veut démontrer c'est :

– Que la pulsion implique l'A. dans son parcours. Ceci, pour dire que elle est l'organe du réel du symbolique, donc du sujet. Et pour exclure la monadologie freudienne. Autrement dit, la pulsion est constituée par les effets du S^a. Thèse fondamentalement nouvelle.

– Que la pulsion, c'est l'éthique. Autrement dit, il n'y a pas d'au-delà de la pulsion. Cette thèse répond à la première. Elle est extraordinairement forte, et c'est bien ce qui fait aussi tout : de poser d'une manière nouvelle le problème de l'éthique. Il faut déduire le fait éthique (i.e. la séparation) de la pulsion. Il est évident que ça n'est possible que si on monte un nouveau concept de la pulsion.

– Alors, décrire des [illegible].

– De ce fait, non seulement du problème de l'Autre, il ne s'est [illegible] jamais de la loi de l'Autre, mais du fait qu'il ne s'est [illegible] pas. On renouvelle complètement le problème de l'autre extérieurement. Donc, il faut déduire l'identification et l'Autre de la pulsion.

Comment ? Qu'est-ce que l'Autre impliqué : le désir ? – Séparation.

– Alors : qu'est-ce que [illegible] dérivés.

– La pulsion implique l'A. comme lieu ; i.e. désignant dans la rencontre. Manquant de la relation : [illegible] comment

– De sorte que si on prolonge le problème, il devient : comment déduire l'Autre de l'identification ? C'est l'Idée. Bref, la forme supposée de la relation. On dira que l'articulation de cette supposition au réel qui fait sa chute : S(A), est la même que celle qui lie

la forme du corps et l'^(a). Ceci pour la mesme raison. Il faut montrer qu'une logique de la supposition articulée comme temps du transfert permet de penser ce battement (comme structure de l'Autre réalité). Le temps du transfert incarne l'idéal. Il s'impose pour qu'il y ait le vide. On rejoint le problème de la pulsion parlée. L'Autre est le problème de la pulsion. Son réel (sa mortifique, sa pratique, sa relation) c'est l'abolition, l'^(a), l'S(A), etc..

Mais il faut expliquer la rencontre de l'Idée. Si comme de la relation transférentielle ? Bien voir que l'A n'est supposé que comme espoir de faille (transfert). Et qu'aucune c'est toujours à partir de la faille qu'il faut interpréter le mouvement de la supposition.

③ – Alors de là expliquer les effets de cette relation : S(A), l'abolition, le jeu des négatifs. [Réunion.]

– Puis, expliquer le quiest la pulsion, qu'elle doit être organisée dans cet effet de relation, impliquant l'Autre.

---

.. Ce que dit Bion au Sylvie.

– L'inscription, l'incontournable : incontournable de l'inscription, et inscription de l'incontournable. Premier cas : réel du S^a. Second : nécessité des contours du réel fait par un S^a. Comment les juger, puisque le premier est fondateur ? Ceci pour l'idéalisation et la jouissance de la loi de l'Autre ? Arrêt du sujet ? Sans doute.

– Pourquoi pour la loi de l'Autre ? Arrêt du sujet ? Sans doute. Mais surtout, certitude d'une relation. Principe du sommeil. Ce qui

– Alors, qu'introduit d'Autre le désir ? – Ce qui éveille.

– Les versants de la jouissance.

– La pulsion donc ne produit qu'un sujet. Je veux dire qu'on ne peut pas penser la pulsion sans cet effet. Elle est son montage. Pourquoi ce montage est-il exigible ? Difficile à dire. Ce qu'il noue : le sujet – l'Autre – le corps – le réel. Dire cela.

Pourquoi la nécessité de ce particulier de la pulsion ? [illegible] Pluriel des mutations. Transfert. Le corps ? Alors, est-il l'exigible ? ou le réel ? [Il faut dégager cette question des mutations.]

Plutôt : nécessité d'introduction au sens [illegible]. D'où, [illegible] des effets de sujets dans le rapport transfert. La pulsion, c'est la logique [illegible]. Elle n'est qu'accentuée (DÉV.) au réel. Elle donne ses mutations. Dialectique, retournements, etc.

~~– Il faut donc une fois de plus dégager le sens pratique de la~~ ~~[illegible]~~ ~~de ces retournements, si on refuse celle de trait pulsion. Qu'est-ce que fait l'[illegible] de ces [illegible], ainsi que celle de trait logistique d'une théorie des [illegible] maison (c'est la même chose) ?~~

– Introduire la fonction phallique comme éthique (pratique) à partir du rapport S/corps dans la relation. Cela permettra d'éclairer la simplification qu'on aura dite : Jouissance du corps / ]. De l'Autre.

(Il aura fallu montrer d'emblée du [illegible] de la J. A. pour l'Autre. Est-ce autant que, dans l'amour, elle semble viser l'Autre. C'est là qu'alors elle ne disparaissait pas dans l'acte du dire ? [illegible] en antériorité.)

– Problème du fait chez Milner.

– Alors, quelle est donc la structure de satisfaction-à ? (Kierkegaard et Freud, Ferenczi)

(PROBLÈMES À TRAITER)

– Que signifie le parcours ?

- C'est l'occasion de dire ce qu'est le sujet. Généalogie.
- Le Nouveau.
- Les stratégies ; le sujet. La parole.
- La pulsion, partielle, et le sexuel : l'Autre. Pulsion génitale, donc, qui des autres ? Identification et pulsion. Amplification.

---

J'ai fort mal expliqué la récursion dans D.14. Il faut expliquer, ici,

---

La difficulté de la théorie de la récursion tient au fait que nous disons la dernière ~~d'une~~ de la supposition de l'Autre dans le concours pulsionnel. Or, aucune théorie n'est plus difficile que celle de ce nœud : supposition de l'Autre / récursion et nouveau d'un sujet.

Dans ce nœud se trouve en effet :

- La pulsion comme concours et mutation.
- La doctrine du transfert et de l'Autre supposé ;
- La temporalité du sujet comme anticipation.
- La tendance de l'identification Sa dans son rapport à l'effet de réel.
- La structure de l'acte comme accès à la place du vide.
- La doctrine du battement du Sa et de la séparation.
- Enfin la doctrine, de la même logique, sont à articuler en ce point.

Tous ces termes, qui relèvent de la difficulté. On peut bien aussi en ajouter quelques autres : $\Phi$, ainsi les formules quantiques, etc..

---

① ~~Éthique et pulsion~~ ETHIQUE ET PULSION.

~~1~~ F. en forgeant la pulsion partielle, écarte toute possibilité de penser la sexualité.

~~2~~ Lacan, en introduisant l'A., permet de la cliver de la pulsion.

Alors, on peut distinguer pulsion et ~~rapport~~ rapport sexuel.

~~3~~ Si nous disons que l'A/, ne revenons nous pas à l'impasse de F. ?

~~4~~ De quoi jouit-on dans la pulsion ? Ce ne peut donc pas être de la loi de l'A. (première hypothèse). Par quelle raison la satisfaction de l'A est-elle en jeu dans la pulsion ?

~~5~~ Il faut écarter ~~première~~ seconde hypothèse : on jouit de s'abolir ~~dans~~ aux lois de l'A. C'est dire ... de distinction de la jouissance qui est en jeu ~~dans~~ la pulsion.

~~6~~ Toutefois ceci nous suffit-il ? Nous devons sans doute aller ... de dire [15] ici ce qui fait l'Autre jouissance comme ... de la pulsion ?

~~7~~ Comment alors penser l'Autre comme ... le sujet est, et A à moins comme le lieu d'un manque ~~que~~. Pourquoi ce manque est-il dans qu'il retrouve dans le ... pas ? [ici: 14]

l'A, si l'A n'existe pas ... l'Autre satisfaction des dires ...

~~8~~ Jouis de la ... : l'Autre satisfaction ... Celle-ci est donc la satisfaction ... sublimation.

~~9~~ Donc sublimation, ... morte que la pulsion était.

~~10~~ Le ... de F. nous obligeant à concevoir la pulsion comme ... de l'abolition ... Ainsi ... la substance : ... division des jouissances.

~~11~~ De ce fait, le paradoxe des rapports de la pulsion et l'éthique se dénoue, avec sa formulation ... le paradoxe ... s'explique si l'on ~~...~~ ... s'appuie que la jouissance est ... : le ... donne la forme de ces jouir de ... comme [la relation, et c'est à partir de la pulsion de mort comme

relation qui ne peut soutenir le fait c'est l'éthique dans la pulsion : l'éthique s'ordonne des manques.

12 – Ainsi, l'éthique est ordonnée au manque de ce qui n'est pas donné : l'in-créé. L'éthique fait au pulsion comme au manque comme cause. — Mais c'est là la structure de la pulsion : opère en circuit. Ce que la pulsion opère, c'est l'éthique.

13 – Ainsi, il n'est d'éthique que de la pulsion (la négativation [illegible] n'étant causée à l'Autre que sa contraction (?)).

Et : l'éthique c'est le réel. [Alors : les Stoïciens.]

---

14 – Si l'A. n'existe pas, comment dans ces conditions, est-il impliqué que dans la pulsion ? – Précisément comme cette altération : il n'y a que dans le courant d'idéalisation, il est agi. Mais ce n'est pas tout. Dans [illegible] comme lois d'ic. faisant effet de aussi ce qu'en [illegible]. La loi, c'est le dire-non. C'est pourquoi on dire-non, aussi : parce qu'elle aboutit au dire-non.

au point. Par ce qu'elle aboutit au dire-non : pourquoi est-elle jamais du dire ?

15 – Mais il y a l'Autre jouissance : pourquoi est-elle jamais du dire ? Comment cet acte de parole rejoint-il l'Autre ? Autrement dit, [illegible]. Mais en le disparaissant, il donne occasion que dans le trou S°, l'opération se ferme d'un sujet. Le manque de l'Autre est ce à quoi le sujet [illegible]. [Tout ceci n'est pas clair.]

---

Castration. L'éthique et

2 – Appui sur la jouissance de l'Autre.

le manque.

QUESTIONS : L'AUTRE DANS LA PULSION.

1/ L'opération du sujet est négativisation

2/ La pulsion opère le négatif. Dans le sujet.

3/ L'A. est-il supposé (comme satisfaisant-ce) ou dissuppose de ce fait.

4/ La pulsion n'existe que de l'A. (!)

5/ Il faut transformer ce dernier principe. Ce qu'il nous faut ici, c'est disjoindre la pulsion et l'A. Il faut maintenir que la pulsion est contrôlée par le S^a. C'est cela une position dans son principe.

Mais alors si l'A. n'existe pas? Il faut sans doute :

6/ Procéder de 2/ : la pulsion opère le négatif. L'Autre : instance du négatif, de la relève. La pulsion est la relève.

7/ Alors l'A : le dire, l'Autre jouissance, l'amour, l'entre-jacement. (Difficile.) Désupposition de l'A?

1/ La jouissance est division.

2/ Il y a une division de jouissance.

. Deux mouvements distincts.

Ne pas oublier que ~~[illegible]~~ la pulsion dans l'Autre est ce qui, inversement, c'est à penser qui permet de penser la récursion, et qui s'attache de là.

ce dernier terme qui s'attache de là.

La pulsion est d'ordre éthique : ceci semble supposer l'A.

La récursion : opérer comme vide, soustraction (à coursupposer?).

Mais alors, que conditionne la faille de l'A.? – Peut-être est-elle conditionnée par l'acte?

# PULSION : LEÇON DEUX [SIXIÈME] ; L'AUTRE ET LA RÉVERSION.

X – Démontage : contenu → Problème. Corps / Sujet. Plutôt. Ontogénèse.
2 – L'Autre et la réversion → L'Autre et la pulsion. Pulsion de l'A. ? le sujet.
3 – Négativation → le négatif, la libido, l'objet, l(a), etc.
4 – Acte et pulsion : réversion de l'acte → acte et pulsion ; signature (Attention à 4.3 !)

## 3.2. — L'ÉTHIQUE DE LA PULSION.

C'est la plus difficile des leçons sur la pulsion. Il faut en effet expliquer

-1- Que la pulsion n'existe que du rapport à l'Autre.

2 – Que cependant l'Autre n'existe pas.

3 – Enfin la structure de la réversion par où un sujet s'approche de la rencontre de la Chose, dans le retour de la pulsion.

Le premier point est spécialement difficile.

— Aussi ne faut-il pas se précipiter ni à parler de l'éthique (première dérivation) ; — ni à parler du clivage des jouissances (seconde). Il faut d'abord garder cela comme conséquence du pt. 2. Et il faut d'abord résoudre adéquatement ce pt. 1.

—

Faire une ouverture sur : éthique et pulsion, pour décasser le lecteur. Puis ensuite : l'os : démonstration du sujet dans l'Autre constituant de la pulsion. Ne s'autoriser en aucun cas la facilité de parler de la Demande. Et améliorer le départ de D.17 sur l'entrecroisement de la loi du plaisir : on doit peut-être prendre un départ plus brutal sur le paraître dans l'A., afin d'éviter le difficile obstacle de l'homéostase du plaisir, qui vicie toute la démarche.

—

L'INTRADUISIBLE.

Comment se fait-il que l'éjection du sujet soit, dans la pulsion, métaphorisée comme retour?

Ceci suppose que quelque chose, dans la voix, ne s'entend pas, qui est donné à entendre.

L'Autre-réalité — n'existe pas. Pourtant, il est donné à entendre. De cette difficulté principielle qui fait que le sujet est effet du S°, i.e. de quelque chose de non-lieu ~~[illegible]~~, mais puisque ce fait n'a aucune circonstance, ce qui est donné à entendre est traduit dans le retour. Le résultat de fait que ce qui est sans-lieu, le lieu de ce qui est sans-lieu devient ainsi, par un renversement originaire, ce qui règle la structure du lieu. D'où la métaphoricité de l'espacement. Rien de plus inadéquat au rejet, à mesure même de son incapacité. Seule l'histoire pourrait S° que lien; rien de ce fait de plus incontournable. Le faire entendre qu'à devenir à la contourner, la 'impossible', au prix de ne le faire entendre... originairement dissimulés. Existeraient-ils dans l'oubli. Les faits de S° sont originairement dissimulés, le lieu est présent dans leur trace? Autrement dit, ils ex-sistent: déjà, le lieu est présent dans leur absence à toute ~~sistance~~ sistence. Les faits de S° sont intraduisibles, mais ceci les voue à la traduction sans remède.

Telle est la structure fondamentale du transfert, ~~des~~ de donner à entendre dans la dissimulation ce qui n'est de nulle origine, pour être sans lieu. La cause de la réjection est invisible: ce qui n'a pas de face.

~~fait mouvement, métaphorise la partie de~~

~~Ainsi, ce qui, de la réalité,~~

~~l'origine~~

Tout ceci est inadéquat -

– ~~Quelle reconnaissance ? – Celle du réel. Dans la disparition du corps de J[?], le sujet rejoint le réel qu'il est : le vide.~~

– Pourquoi est-ce le Même ? Le Même, ce qui revient. Le NdP. partage du Même. Ainsi le Même est l'Autre réalité.

· Relire du NdP. Problème du NdP sur l'Autre scène.

3. L'INTRADUISIBLE.

– Pourquoi revient-il retour ?

· L'intraduisible.

– Ce qui de la réalité de l'autre (qui elle fictive), fait mouvement, métaphore. Ce qui de la perte de l'origine qui revient l'Innommable. Ainsi, le sujet est exil.

· Il est exil des pays que savait le lieu d'où venait la croix du père.

– Mais ce lieu, il n'y revient que comme faille, i.e. s'il ne contient que ce manque à la rencontre. Ce lieu manque. Le manque à la rencontre est dire aussi que l'Autre réalité est inatteignable : indéfini transfert.

– Aussi, est-il l'Exilé, i.e. celui qui, de son rapport privilégié à l'irréalité, a jamais reste définitivement coupé de son retour. – Mais cette coupure est la coupure de l'origine du transfert. Le transfert, est la coupure de son retour : coupure du transfert.

quiconque fait est retour.

– Tour : Métaphore double.

– Re-tour : indéfini d'un recommencement, mais aussi recours à l'Autre réalité opérée ~~comme~~ toujours.

– Le Même. Ce qui cède ?

~~[illegible]~~ ✗

– Retrouvaille. Jeux des signes, puisque jouir de la perte. Ces signes sont signes de la perte. Jouir de la relève.

– La trouvaille invente le nouveau comme recevoir au Même de la séparation.

– Elle fait faille.

– Acte de dire.

– Le lieu, dire fonction de NdP de l'impossible retour. Elle le donne à ~~[illegible]~~ entendre. La trouvaille joue de l'écrit parce qu'elle avait retour à la ~~[illegible]~~ croix du père. Le quel n'existe pas. Mais il reste l'écrit de la séparation. Le Bien-dire est jouir de la séparation.

Pulsion dévorante.

Etc.

PLACE DE LA RÉVERSION DANS LA DOCTRINE DE LA PULSION.

- Effectuation d'un sujet dans l'insistance de l'Autre et production du reste.
- Venir à la place du vide comme le je advenu d'un C'était.
- Déclenchement fait d'une cause réelle.
- Réunir dans la marque de la rencontre, qui répond de la jouissance du corps (de changer de lieu) et porte le sujet sur la scène, en y passant la manifestation et exclusivement au refus de renoncer.
- Ceci dans la ritournelle du Bien-dire.
- Comment vient là la pulsion, puisque c'est ce qui importe ? La pulsion, organe du réel du symbolique.

– Une définition autonome du symbolique : l'hystérie, et le NdP.
D'où le mythe freudien. Voilement. Transfert et Entstellung.

– Le mouvement temporel de la névrose est marqué à la rencontre.
Il ne savait pas, et : C'était.
le traumatisme, lieu du sujet dans ce montage.

---

Il faut répondre ~~à~~ à la question : la répétition de la névrose. En quoi est-il décisif dans la pulsion ?
– Pas d'Autre.
– Le nouveau sujet.
– Pourquoi le retour ?
– Qu'est-ce que la névrose, dans ses différents sens : re-faire, pulsion de mort, C'était, relève de l'Autre réalité, reconnaissance du réel, etc.
Ce n'est pas suffisamment renouvelé dans le sujet psychique.

# LEÇON 7 : LA NÉCESSITÉ DU RETOUR.

1. Réunion – La nécessité de la réunion est tout ce qu'elle a chez de l'Autre. Il n'y a pas d'Autre. C'est pourquoi il y a réunion. La réunion est le mouvement de désupposition.

– Alors, d'où donc la nécessité de supposition ? L'Autre déjà tisse les suppositions. Ce qui est supposé. Signification poétique.

– Mettre en jeu le vide dans le S^a. Telle est la poétique. Qu'est la poétique.

– (Qu'est-il retour dit exil).

– Critique du pollinisme de la reconnaissance. Histoire, désirs de l'Autre et reconnaissance. Poétique historique.

– Pourquoi le vide est-il supposé désiré de l'A. La séparation. Pulsion de mort.

2 – Retour, retrouvaille. Le tour fait du vide. Réduction. Mais pourquoi cette

– Mais pourquoi y a-t-il nécessité du tour ? mise en place-t-elle est-elle seule adéquate ?

– Qu'est le retour.

– La retrouvaille avec ce qui l'était. Jamais les rayons. Donc du manqué la rencontre.

– Il faut éclaircir :

1 – Le glissement du retour au retrouver.

2 – Ce qui est le retour.

3 – La nécessité du tour comme encore ou déjà.

- la temporalité est modalisation du manque, c.-à-d. du réel. (Insuffisant.)
- Il n'y a pas d'autre temporalité que celle du temps logique, dont les modalités du présent, passé, futur, ne sont que des catégorisations grotesques du temps de la physique. Aliénation d'un tel départ.

le désir, désir de l'Autre : comment un sujet peut-il être l'objet d'un désir ? — Mais il n'y a que celà à penser, l'être. D'où la question : qu'est-ce que le désir, dans ces conditions, s'il suppose le sujet, dans sa cause ? (Mieux formuler le problème).

— le névrosé veut être le phallus : Qu'est-ce à dire ? Ici remarque de Safouan sur le fait qu'il sacrifie son désir plutôt que le phallus.

— Autrement dit, chose essentielle et difficile à cerner, c'est un sujet qui est intervenu dans la cause du désir. C'est pourquoi il y a le désir. Mais comment, — c'est inquiétant et étrange. L'objet imprésentable, n'est pas n'importe quoi, il est sujet d'abord. Toutefois, comme on ne désire pas un sujet, le problème que je vous pose ici, c'est le paradoxe du désir : d'un objet fait de sujet, mais l'excédant.

Il faut résoudre cela dans cette leçon 7.

—

L'histoire, c'est les êtres parlant en acte. Certes ... devant l'histoire ~~dont~~ veut dire : que d'autres êtres parlant viendront qui auront affaire à ce qu'ils sont (ce récit), et que, me lisant, ils pourront prendre acte de ce qu'ils sont grâce à ce que je leur en dirai : — Je n'escompte ... ceux au moins de leur acte. Grâce à moi, d'autres pourront convenir de ce qu'ils étaient, et qu'ils ~~ne~~ ne savaient pas. Mon nom (mon écrit), deviendra pour eux le lieu d'une insistance ... de leur propre difficulté ; j'aurai été l'occasion de ce qu'ils puissent prendre acte de leur refus. Cela naturellement suppose que je ne m'adresse qu'à ceux qui feront mon ... — Quant aux autres, bon dormir !

La destruction est le fait du S^a. Elle engage la destruction dans le réel (sens ?). Dans la nature, rien ne se perd, tout se conserve. La destruction introduit ~~la~~ dans le monde la négation. Elle y introduit la perte, i.e. l'existence d'objets qui ne sauraient se définir d'aucune substance, autre que celle que leur confère la négation S^a. Les êtres de fiction ne sont pas des subsistants, mais des existants, i.e. qu'ils manquent à leur place. L'objet négatif : le manque, n'est pas quelque chose de perdu, mais quelque chose qui n'existe que comme destruction i.e. qui n'existe que de d'être retranché. D'où la nécessité de dire sans cesse.

Le savoir n'est nulle substance : c'est effet de clivage, de faille. Il n'est de savoir qu'en acte. Il n'y a pas de ... et par conséquent de sujet. Il n'y a donc aucun "savoir ics". Ne pas savoir, ce n'est pas savoir latent. Il n'y a donc aucun savoir ... , mais que le sujet aurait à apprendre qqch., mais que le principe de l'acte qui le dit que le sujet ... (vide) lui fait défaut, — on porterait dans le langage du sujet qu'il est ... qu'il le refuse.

—

Il me faut faire une annexe sur :

1/- la fonction phallique comme éthique, à partir du rapport corps/S° dans le réel. D'où la résolution de la simplicité J corps/J.A.

- les éthiques dans leur opposition. Y a-t-il un rejet dans l'éthique dominante. L'acte du dire et le rejet du lien social.

2/ la pulsion partielle et l'Autre. Il n'y a pas de pulsion génitale, parce que A. Bien, pourquoi alors, il en est de même des autres pulsions ? Ainsi, il faut expliquer pourquoi la pulsion est pensée dans l'A. On est obligé d'introduire le problème de l'identification dans son rapport au réel. Pulsion et identification. Mascarade, sexuel / pulsion.

- Le second problème est maintenant dégagé. Mais il nous amène une seconde difficulté : s'il n'y a pas d'Autre : comment penser l'identification ?

—

Je n'ai pas assez développé (leçon 6) le problème de — la fonction phallique, éthique, — et du choix qu'elle représente dans les éthiques. C'est à reprendre.

—

RÉSUMÉ DE TOPOLOGIE DU RETOUR p. 29/41. (leçons 7, 8)

(1) — la reconnaissance : reconnaissance du désir, du malaise. LEÇON 7.

- l'acte : retrouver ce qui n'était.
- l'acte : substitution du sujet à la place de la chose.
- Mais le Durant "subjectivé" ? : Entraînement.
- Ce qui n'était, ... : ... 4.
- Retrouver : rien. Tourner.
- Retour : changer de pas : coupe du dire, nouveau.
- Retrouver n'est pas avoir, mais être.
- Jouir des signes. Jouir parce que manque à la rencontre.
- Jouis des signes. Jouir parce que manque à la rencontre. L'Autre, fiction dont se tisse l'historique.
  - histoire, discours de l'A. L'Autre, fiction dont se tisse l'historique.
  - lieu des Sa = lieu de l'A, s'il n'y a pas d'A. ?
  - le contour Sa : historisation.
  - le contour Sa : l'Autre, lieu des suppositions de l'historisation.
  - fonctionnement du Sa : l'Autre, lieu des suppositions de l'historisation.
  - fonctionnement du Sa (du désir).
- Histoire = reconnaissance (du désir).
- Pratique historique : à cause du désir de reconnaissance.
- le vide à retrouver = désir de l'A.
- Ainsi, ce vide est désir de l'A.
- Désir : maintien d'une distance à la chose.
- Désir : maintien d'une distance à la chose. le vide supposé comme désir de l'A.
- D'où pas reconnaissance : le vide supposé comme désir de l'A.
- D'où pas méconnaissance : volonté de l'A. et séparation.
- désir : ... d'envoûtement.
- la séparation. Venir à la place.

———

(2) LEÇON 8. L'acte : ... au sujet.

1 - L'acte, effet du Sa.
2 - le vide, effet du Sa.
- le vide, la chose, le rien, l'objet. ... de la différence pure. désir de désir.
- le vide, la chose, ... relève du particulier et la différence pure.
3 - Abolition Sa . relève du particulier :
éternisation
- Donner à voir le malaise : ... de l'A, ... ; ... quelle satisfaction
4 - Quel est ici la satisfaction de - ? Alors, quelle jouissance -
dans la reconnaissance ? , Abolition.
- l'acte = séparation. Opérer avec le vide. Venir à cette place. Coupure.
5 - l'acte = séparation. ... se-faire. Socrate.
- "n'est pas ~~#~~ identification : se-faire. Socrate.
- Sublimation : dire l'insignifiable - Pulsion de mort - idéalisation -
- Sublimation : dire l'insignifiable - Pulsion de mort - idéalisation - Sinon du dire.
- Pas de différence entre sublimation et pulsion.

Pulsion : [illegible] Se-jouer, mutilations. Corps?

- Supposition est névrose. (Sa)
- Supposition est faille cause!
- Pourquoi : relève?
- Pourquoi l'Autre?
- Réponse : parce que faille supposée d'où je parle. Le dieu – une cause.
Rien, précipité d'un sujet. La supposition assez une compte de l'Autre.
(?) l'Autre fait, dans son désir,
- Oubli : désir de l'A.. Le désir de l'A est le lieu
cause du sujet, désir énormément.... Là où il se désuppose. Là où le sujet
où l'A. manque (deux sens). En l'oubliant : manque à la rencontre. Si le
vient dans la répétition, – c'est parce qu'il accroît pas, et que c'est ce
désir de l'A. est brillant, – c'est parce qu'il, précisément parce : le sujet relève : mais
qui se rencontre dans ce moment. Qu'est-ce que l'énigme
pourquoi? Pourquoi la relève, de cette rencontre? Quel non! dit?
comme désir? Quel non! dit?

Ce n'est donc pas que l'A. est désirant, c'est que dans cette rencontre
se démontre qu'il n'y a pas d'A.. Comment?

LA PULSION ET LES DIEUX.

Je ne dis pas ~~les~~ pulsions partielles comme des Dieux : elles sont du réel. c'est bien là le courage de Freud : établir une doctrine des pulsions qui évite le symbolique. Que les pulsions soient du réel, c'est bien dire qu'elles ont, comme les Dieux, statut de mythe.

Mais ici, j'introduis encore qqch. de nouveau : c'est de faire son sens dans le sens de l'athéisme en posant le symbolique : l'être du logos. Dire que la pulsion doit s'exprimer à partir du logos — c'est exclure qu'elle soit du réel, c'est destituer l'athéologie freudienne des Dieux. C'est bien de ce fait posé (avec leur enfin) la vaillance de ce qui fait l'être.

Je théologise la doctrine de la pulsion : tel est mon mouvement, qui me donne à entendre absolument la tentation freudienne (et analytique) qui me [illegible], de croire en finissant le Dieu sous prétexte qu'en se ~~[illegible]~~ soutenant sur les Dieux, on ferait crise à l'innocence du réel la violence du logos. — C'est bien dans le sens de donner aux effets de faille du logos toute leur portée que je suis, au point de dire ici avec d'autres que le logos lui-même ne s'y suffit pas, puisqu'il y faut le sujet, et surtout la faute, que les Dieux ne connaissent point. Introduire dans la doctrine de la pulsion une ~~[illegible]~~ pareille faille, voilà qui est de nature à entendre les Dieux et à l'innocence de son réel, [illegible] fait à [illegible] avec eux l'enfance.

NOTE :

Ce que je m'efforce de penser est ceci : pourquoi ou la doctrine lacanienne ? Il est
clair qu'elle procède d'un platonisme fondamental. Dès lors, tout l'effort de L. est
certes ce platonisme, en détrônant le réel. Pourquoi ce mouvement ? – Parce
que la fonction du S<sup></sup>. est de développement d'une incroyable luxuriance qui
encombre l'être humain : la parole comme ce qui le détruit. Ce que L. a aperçu,
c'est que tout ceci procède d'un extraordinaire ensemble de suppositions
dont le S. donne la doctrine signalétique. L'Autre est le principal suppôt
que rencontre le sujet dans sa constitution. De ce fait, le désir de l'A.

Or, l'Autre n'existe pas. Mais L., pris dans son mouvement de découvert
de la supposition de l'A., ne peut pas dégager la conséquence de cette inexistence.
Ce à quoi je tends, c'est à cela : dégager les conséquences théoriques incalcu-
lables de l'inexistence de l'A : mon spinozisme, la leçon de J.D.. Mais par
ailleurs (et [illegible] impliqué par ce premier mouvement), je m'effor-
ce de montrer le système des suppositions, en en faisant éclater à la
fois le poids et l'innocuité pour le sujet. D'où la difficulté de mon mou-
vement, qui ne fait que développer le malaise interne à la doctrine, malaise
nécessaire et tenant aux faits eux-mêmes, ce que n'ont pas Deleuze.
D'où une théorie de la supposition qui prend une ampleur accrue,
et une doctrine de la dissupposition : $S(\cancel{A})$, dont la difficulté est alors
de savoir ce qu'elle doit à la supposition, et en quels points du sujet
exactement : c'est très difficile à isoler. Kant, dans son champ, y a

19-2-76.

vois le temps…

LEÇON 8 : THÈMES // PULSION, ACTE, SUBLIMATION ///L'ORGANE DE LA RAISON.

le politique de la pulsion dans la politique : le renoncement de perspective de la pulsion,

organum du réel du symbolique :

- l'éthique c'est l'incontournable.
- la pulsion est l'appareil de la création d'un vide. Il faut penser le processus pulsionnel comme création, ex-nihilo.
- Déplacement du problème de la sublimation : la pulsion, est sublimation d'emblée. la décence et la pudeur comme faits pulsionnels.
- Pulsion et désir.
- La fonction phallique et son ordre : fonction du manque, du vide et de la décence.
- Que signifie la pulsion partielle ? D'abord, l'intrusion constituant du parlant. L'énonciation freudienne. La pulsion et les Dieux : les limites de l'Autre.
- Pourquoi la pulsion est de mort (et sexuelle) :- la érotika ? Symptôme vivant, manque constituant de l'être.
- Que signifie de ~~[illegible]~~ ne rien vouloir savoir de ce qu'il en est du désir. Jouissance les choses de l'amour, lieu de la pulsion. Jouissance du dire et exception du sujet.
- Toute émergence de la pulsion partielle semble donc folie : elle est aussi la raison en acte. Mais mieux : comme symptôme, elle est acte. La forclusion, l'intrusion et le problème du passage à l'acte. La pulsion partielle, quête de raison.
- Le Zielgehemmt originaire : structure de satisfaction-à de la pulsion, de la sublimation.
- ~~Le faire~~ L'acte du dire. Les formes de la sublimation ; Supposition ? (Elle a donc un but ? Supposition)
- Pourquoi la création est - elle gratuite ? : Jouissance. L'art, la religion, le lien social. Ce qui est (peut être le Bien ...). Le Bien : utile ou folie ? d'où son refus - pour quoi ?
- Ce que serait un acte ici : ~~L'acte~~ L'acte du dire.
- Nécessité de poser l'acte. ~~Est~~
- Est-ce que l'acte, c'est la pulsion ?

- Dimension d'acte de tout fait de pulsion.
- Ce que c'est que la pratique. Et son rapport au pratique.
- L'acte, comme abolition de l'Autre réalité.
- l'acte, c'est l'acte de parole. L'acte et le discours : "l'acte relatif au discours"? Les actes qui sont sans parole. Inconscient, le symptôme.

-[Structure et pratique de l'acte de parole.]

- Il faut en effet développer suffisamment ce point de la structure de l'acte. Sinon, manque. Ne pas oublier que maintenant ces sujets ont été abordés dans Leçon 6.

---

La structure de la pulsion comme organe du réel du symbolique, je ne l'ai pas encore énoncée. A faire.

---

Si l'Autre n'existe pas, comment résoudre la question de la "pulsion génitale"; et par extension des autres pulsions? Problème de l'Autre comme support. - Mais l'acte du dire, et le ordre, sont-ils des supports? Solution peut-être par l'acte de dire; mais sur quel fond?

- Il n'y a que de l'acte, même dans le plus grand égarement. Soutenir ce principe, surtout si c'est vrai. Ceci, moyennant l'exception toutefois qui est à poser pour guérir le dire.

- A ECRIRE, SUR LE REFOULEMENT ET LA SUBLIMATION.

- C'est dans la mesure où les pulsions ne sont pas [illegible] qu'il y a refoulement (et non répression).

Paradoxe de la suppression : [illegible] la castration.

Le refoulement veut dire que la p. continue à fonctionner, et qu'il est nécessaire qu'il y ait du sujet : c'est le refoulé.

Au contraire la Spaltung : exclusion du sujet. Mais [illegible].

Pourquoi donc la sublimation : dire. Ce qui explique que ce soit le [illegible]

Pourquoi dire résout ? Désignation, qui soit refoulé, non la pulsion. En quoi dire résout ? Désignation, dire-non.

- Interdit : idéalisation, projection de l'IA. inhibition, acting out. ) à développer.

Au contraire le dire-non.

- Fich : idéal. Verneinung : [illegible] de la jouissance. Vide, et non plus [illegible]. D'où la pulsion de mort.

Donc : _ Fich. Autre. _ Suggestion

_ Hemmungen Inhibitions : [illegible] substitution [illegible]

effet de vide d'un acte de dire.

- Refoulement : effet de sujet dans la "jouissance" pulsionnelle, i.e. dans l'inconscient-nelle.

- Psychose : l'inconscient-nelle ? Il faut alors expliquer la différence entre Spaltung et refoulement.

- Le problème est de la sublimation dans son rapport au refoulement. Pourquoi y a-t-il de la sublimation ? Aussi, si la solution du refoulement, qu'est-il ? D'où nécessité de sublimation. Aussi, si la solution [illegible] (sublimation à partir de la substitution), il ne s'agit pas de renverser le problème (sublimation à partir de la substitution), il ne faut pas éluder l'insistance du problème du refoulement, puisque c'est de là que naît la question.

- Qu'est-ce que le refoulement ? Parallèle.

1 – Le recouvrement pulsionnel de l'acte (5) // L'incontournable – L'objection du [illegible], principe de l'acte (du dire) – La perspective et le préjugé que la motricité – [illegible] le Φ : discours, pudeur. – Dire non ! – La pulsion partielle. Le masque et l'à-venir. [illegible] ou non ? – [illegible] Le Zielgehemmt – Création – Tout fait de pulsion et acte : Passage à l'acte, acting out, Pourquoi ? – Acte dans l'égarement – L'acte ablatif. L'acte est pulsion ? – (?)

[1' Le refoulement et le problème pratique qu'il pose.]

2 – La sublimation et sa structure (6) // Acte putatif, Création dans l'acte – [illegible] La jouissance la plus gratuite. [illegible] Le nouveau – (S'il y a du discours jouissance) [illegible] (l'instrument, le dominant et la pulsion de mort) L'écrire de dire – Celle qui [illegible] lège. (idéalisation et jargon de l'Autre) L'acte n'est que parole (donner à voir) [illegible] Zielgehemmt et inhibition, regard – L'érotique – L'amour et l'acte du dire – Ne [illegible] n'arrive de la [illegible] – l'Autre de l'amour – le symptôme et la sublimation.
(Le Bon). La substitution

3 – L'Autosatisfaction et l'acte du dire, comme dire non du sujet (5) // L'énumération freudienne : la pulsion partielle – Pulsion et Nouveau de l'acte – [illegible] J. du dire, exception du sujet – désir – Pulsions (sexuelles) et génitale ? – Acte du dire et Autre jouissance, dire-non – la folie et le symptôme – religion, littérature, sublimation – la poétique et la pratique – [illegible] qui s'inscrit d'autres usages – l'acte relatif au [illegible] l'acte de parole et l'acte [illegible] discours ?

Sublimation, refoulement, rejet.

Tout ceci reste à dire : mais ailleurs.

(V) DISCOURS ET REEL.

1 – Qu'il y ait de l'Un implique qu'il y ait des discours.

– Qu'il y ait des discours suppose qu'il y a du Maître

– Qu'il y ait du Maître implique l'Autre

– L'Autre se noue par ICS, etc.

Le Maître n'existe que de ce que le dire – ne permet que toute [illegible]. Le Maître est celui qui prend une parole dont [illegible] le silence et le [illegible]. personne ne sait.

D'où distribution des jouissances – Fait de la répétition. Ce complémentaire de la parole jouit de ce que le S2 dise. Il y a jeu dans la "chose" et du rien inaugural. D'où le statut de rejet du lieu social. Partant, ce qui dans le lieu [illegible] l'émancipation. fait symptôme : l'Autre, le dire revenant par le délit.

Je déclare ceci.

2 – Qu'il y ait discours implique : aliénation (ségrégation) – que le réel fasse lieu – l'ICS, l'impossible à dire... le refoulement primordial

3 – Mais pourquoi n'est-ce que du discours qu'il y a de l'incontournable?
C'est deux cas : mais non! du fait → discours → incontournable. Le discours
Mais fait essentiel, et la particularité d'une jouissance dans une question. Le fait de l'aspiration se fait comme méconnu : maître, illusion. l'objectivation de l'illusion. Ses conséquences : rejet?

4 – En quoi cette nomination de l'impossible intéresse-t-elle spécialement le discours analytique?

Parce qu'il y a le symptôme, et que celui-ci s'apprend à l'analyste comme réel de [illegible], qui que le réel doit du symbolique. Soit qu'il y a un réel de [illegible] est réel du symbolique, et acte du dire. De là, passant de la nomination de l'incontournable à la nomination de l'incontournable.

tion (mais en un autre cas : nécessité hypothétique).

Ceci pour que le sujet s'opère de se-[illegible] au réel ? Dans le dire-
l'analyse, est tenant de cet acte.

L'analyste ne s'intéresse aux autres discours que pour autant qu'elle
[illegible] que, en ce cas, le réel n'est pas atteignable, sinon comme

Il n'y a pas.

Le v.s. [illegible], est ce réel qui fait signe de l'acte du dire.

Ainsi l'analyste en apprend-il long (tant fait), sur la [illegible] de l'illusion et sur sa réalité, puisqu'il apprend que, non seulement [illegible] que soit atteint le dire. Elle constituante du sujet, elle [illegible] que soit atteint le dire. A défaut, d'écrit : aucune [illegible] n'y parle que sous condition d'acte.

de dire.

Reste qu'il y a le semblant, comme Autre réalité dont le [illegible]ment par l'analyse comme condition du dire, aucune [illegible] ce que [illegible] ment par l'analyse comme condition du dire, [illegible], ignorée, [illegible] vent un Maître : que [illegible] soit [illegible], séparation, ignorée, [illegible].

Art, rejeté dans le réel de l'Autre.

Cet Autre, on [illegible] sa réalité, dans l'acte de la

— Cet Autre, en [illegible], Femme, [illegible], sagesse ?

séparation. Femme, [illegible], "sagesse" ?

---

Je ne méconnais pas, comme le fait Spinoza, l'objectivité et le [illegible] de l'illusion. C'est ce qu'il oublie ; mais qu'il nous fait [illegible], dans la doctrine du tiers [illegible]. en [illegible] analogues, dans la doctrine du tiers [illegible]. Est-ce un obstacle à cette reprise ? [illegible].

Reste le Maître : est-ce un obstacle à cette reprise ? [illegible].

Comment [illegible] de (se) venir à une théorie de l'illusion qui en aurait rejeté.
Quel en est le risque ? Ou le [illegible] ? ([illegible]). Où l'[illegible] ?
[illegible] à [illegible] de la supposition.

—

Selon notre première approche, nous avons posé que le symbolique n'existe : que de cerner la faille — que comme retour à la faille. C'est très exact, et c'est fondamentalement juste.

Mais cette théorie a une conséquence grave : notre transfert est bien production du dire. — Le dire du dire, on ne comprend plus pourquoi il est difficile de dire. — Le dire devrait aller de soi.

Dès lors il n'y aurait pas de maîtres, ni d'amour. N'est-il pas clair que l'analyse n'existe que d'un tel point de départ?

Ainsi, il faut rendre compte de la résistance du transfert. On ne peut se satisfaire de dire que la pensée crée le réel. Il faut expliquer pourquoi c'est nécessaire.

Ceci suppose une théorie de l'illusion, qui explique : le maître, l'amour, le transfert, le dire impossible.

Il y a, entre le discours qui conditionne le parlant, et le dire advenant, un intervalle qui fait tout le problème pratique de l'analyse : c'est celui de la supposition.

Cet intervalle justifie la très ancienne fonction d'idée, lequel ne peut donc être éteint. On ne peut pas éliminer le problème de la lettre, qui est la théorie de cet intervalle. L'idée comme lettre s'y justifie de ~~[illegible]~~ l'effet de l'illusion, comme pouvoir réel.

Quel est donc ce pouvoir, et pourquoi subsiste-t-il malgré tout à l'épreuve de la faille? C'est ce qu'il faut maintenant examiner.

Telle est la somme du patrimoine de Freud, et de tout [illegible] : une théorie de l'intervalle.

Une théorie de l'intervalle est nécessaire à permettre le dire — non pas l'affirmer en acte.

— La contestation alors?

(IV) Refoulement primordial.

La logique originale du refoulement primordial.

- [illegible]

, Le r.-p. tient-il du corps ?

- Pourquoi le produire avec ce mode d'une antériorité ? Hantise, effet, souffrance.

- Pourquoi de la hantise ?

- Comment en déduire la nécessité de discours dans ses effets ? [illegible] suppléance au nœud.

- R.-p. > forme symptôme ? Nom-du-père - "étrangeté" ? Chemin de la supposition.

- Pourquoi, les deux, chez P., [illegible] ? Pourquoi. A travers

ça. Bref, dans l'autre, on n'y est pas d'emblée. L'infini [illegible]

quoi ? Le chemin n'exclut pas la faille.

- La nécessité subjective du passage n'est ni irréductible ni déductible de

ou preuve logique. D'où l'analyse.

- Le dire : sa difficulté : parce qu'invention ou retour ?

- Que le dire tienne autour d'un impossible, c'est ce qui le rend difficile, voire impossible. Cet impossible est sujet, renonçant aux effets

d'idéalisation.

- La doctrine du refoulement est incompatible d'une doctrine de l'illusion. Il y faut une doctrine de la décision !

possible ne suffit pas.

d'un dilemme procède.

- Que le sujet soit [illegible] le non ! quoi de [illegible] de garde : [illegible] tient au réel. Précisément

dénégation. Mais c'est là ce par quoi il tient au réel. Plutôt : Il n'y a pas, à partir d'un non !

commentaire : il y a ? [illegible] Donc du supposé

- L'amour produit la dimension de [illegible] de l'Un. [illegible] de l'impossible.

- Bref, il y a de l'un. La latence se justifie pleinement [illegible] affective.

Il y a l'effet d'un dire (non) qui n'est pas réductible à [illegible]. Dans l'intervalle : la

ve. Tout dire (non) n'est pas celui qui se dit.

supposition. → Structure de fiction de l'illusion ?

— Refoulement primordial et sa logique. (Plan).

- Logique du refoulement et du retour. Abolition de l'état — [illegible] [illegible]. Une logique de l'in-existant : temps, sexe, non-lieu, singularité.

Logique de Freud : l'Ur, [illegible] le r.p. Le r.p. procède chez F. de la recherche de l'Ur, comme origine. Cet Ur, [illegible] réel. Ainsi, le différend est retour à l'Ur, [illegible] au réel, [illegible] dit.

Le non ! [illegible] [illegible] réel.

— Pouvons-nous [illegible] identifier r.p. et le vide central ? Il y a un obstacle majeur : le sujet n'est pas le r.p. Mais le r.p. est l'[illegible] du sujet, dans le non ! [illegible]. [illegible] [illegible] [illegible] impossible. D'où le discours.

Cet obstacle est décisif. Le [illegible] [illegible] [illegible] celle d'un organe [illegible] [illegible] de cette [illegible] du r.p. dit en effet [illegible] D'où l'ics [illegible] de F. et le non ! et [illegible] : [illegible] refoulé. [illegible] [illegible] comme [illegible] fait : illusion. [illegible].

Le non ! [illegible] l'espace de la logique du retour comme [illegible] du réel.

- Il y a un [illegible] [illegible] du retour du réel.

- Il y a un [illegible] [illegible] dans cet effet d'illusion.

- Mais ce [illegible] [illegible] [illegible] le dire — non et l'ics est donc [illegible]. On ne peut [illegible] [illegible]. D'où une question : comment la parole effective a-t-il [illegible]. [illegible] ne [illegible] pas l'[illegible] pour l'[illegible] de ce dire — non, [illegible] objet ?

Théorie de l'ics comme ex-sistence et [illegible]. Théorie de l'ics comme [illegible].

— D'où la possibilité de penser le dire — non comme [illegible].

— D'où la possibilité de penser le dire — non : [illegible], je devrais penser le grand acquis : qui est [illegible] le [illegible] est le [illegible] : [illegible], qu'il est le non ! Mais ici, je [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] comme sujet. Mais il [illegible] le refoulement [illegible] [illegible] le vide. De l'indiquer, comme sujet. Mais il [illegible] [illegible] qui prend la place du vide, de l'indiquer, comme sujet. D'où l'ics et le refoulement, que le sujet : au contraire ce qui lui dit — non. D'où l'ics et le refoulement, que je ne pourrais aujourd'hui [illegible].)

– Il y a de l'incontournable. Mais ceci ne se dit que du père. Ce n'est donc pas que le père soit cause de l'incontournable, mais il l'est de ce qu'on le reconnaisse. Ainsi, il est cause d'une position de discours : la position du discours comme cette position du moins-pire. Ce compliquant alors le fait du Maître comme [illegible]. Ce qu'il y a c'est de l'Autre, de là s'imposant l'Un qui résulte d'une telle alternative.

– Poser le problème en termes de suppléance : on supplée à l'incontournable d'une décision. Ceci, est le fait de structure, valable en toute position. Reste à [illegible]. Il est clair alors que le mode de ce que c'est que de suppléer, n'en n'est pas un seul. Le nœud de la suppléance (second) du rappel est particulier.

– Dans le second séminaire, traiter surtout de la constitution de l'ics. Pourquoi y a-t-il de l'ics ? Son rapport à la chose comme à-retrouver. La solution et l'ics. On ne peut évidemment plus maintenir la théorie de l'interconnaissance. Peut-on lui substituer la théorie de la métaphore du sujet ? L'idée serait peut-être d'éclaircir ce que signifie que l'ics est discours de l'Autre, si l'Autre n'existe pas.

– Peut-être savoir en quoi le réel est ici intéressé. Pourquoi pas local ? A reprendre.

C'est la question préjudicielle.

- Il n'est de symbolique que d'existence au réel d'un vide. Ce dire : que l'amour des pires conditionne.

- Le réel, c'est le pire.

- Le réel, c'est ce qui l'inclut. ~~Coïncident pourtant de ceci.~~ C'est plutôt ce qui l'inclut tiers.

- L'impossible n'en est que le mensonge.

- Le réel : ce qui ne cesse pas de se dire. Qu'est-ce que ?

- Les lieux. Poèmes.

- Alors pourquoi ces longs détours de logique ? – Parce que le réel est l'indéchiffrable, et que le chemin de logique est celui du Logos dans sa condition. Tel est le sens de l'expérience. Occasion théorique : toute de trace dans l'expérience les raisons de l'Un. Nécessité de ceci, – et impasse.

- troisième nœud : du symbolique et du réel. Il n'est de S[?] que de la faille.

- Bien préciser le problème du faire-lieu du réel, qui est important. Castration du... Comment le N.d.P. opère-t-il ce faire-lieu ? Suppléance.

Père.

- La réalité, recouvrir du vide.

- nœuds de l'éthique et du réel. ✗
- nœud de la suppléance.
- nœud du symbolique et du réel.
- nœud du S[?] avec le vide.

NEUVIÈME LEÇON : LA FAUTE ET LE SYMPTÔME.

– Il n'est de réel que du père : réel du symbolique.

– Pourquoi de ce réel, un tel amour ? Précisément où [illegible] telle faute.
Si le père est "carent", Alors, pourquoi un tel retour ? Il n'est de retour que si ça lieu.

– Exclusion et expulsion. Le rejet de l'être.

1/ Problème éthique : Pourquoi pour l'acte, et ceux-ci alors, quel n'est d'acte que [illegible] Nom du sujet ? du réel ? D'où vient cette circonstance à retirer le lieu d'un [illegible]

2/ Problème du réel : Pourquoi y a-t-il de l'incontournable pour le parlêtre ? D'où vient la nécessité du retour ?

3/ Problème de structure : D'où vient cet incontournable, et comment s'agence-t-il les effets du symbolique.

– le nouage de l'éthique et du réel.

– Cartésianisme : contingence et [illegible] vide. Exclusion de la doctrine de la matière ? Alors, d'où la contingence ? – Rejet. La faute est déjà là. C'est [illegible]. Et puis, les modes de la [illegible]. Il n'y a pas contingent mais rencontre. ~~La grandeur intensive~~ ? l'exception.

– le père et l'impair ?

– le Nom, fonction réelle de l'éthique, fonction éthique conditionnant le réel. La nomination d'objet ; écrit et retour. L'écrit, la lettre, le père.
(Désir [illegible]) [illegible]

– père carent, père manquant, père mort.

– la nomination, le refoulé primordial et le réel. L'ICS.
(L'ics et le corps.) Retournement de perspective. Ses avantages. L'idéalité.

– Problème de la forclusion. Fonction de composition de l'idéal et transfert.

Problème de J.D : que le jeu soit tout puissant. Ce qui suscite au dire-non que faille ce Jo du sujet qui en fait le support. De ce fait, celui-ci (le sujet) devrait se taire. Plus, par ce dire non, le sujet en vient à occuper cette place du jeu (Pourquoi?).

Ici s'insère la théorie de la castration : pourquoi l'analyste ne peut-il que manquer à sa place? Parce que cette place (du réel) serait celle de la castration "absolue", mais que cette castration, c'est justement ce qui est impossible. L'échec sur le réel, c'est d'abord dire que d'occuper la place de la castration est impossible, que l'être parlant (précisément parce qu'il défaille), ne peut en venir là.

L'analyste serait celui qui occuperait cette place. Mais il ne le peut : échec sur ce réel.

Comment cette théorie se noue-t-elle à la place du jeu comme tout puissant?

Ce n'est pas résolu que je sache.

Troisième point : théorie du discours. Tout discours est défini d'échouer sur un réel : que veut dire ceci, sinon que le discours ne peut rejoindre le réel qu'il ferait manquer? Le réel serait en échec le discours (il abat le sujet), mais surtout, il serait en échec que le sujet puisse se faire réel. Le discours échoue à rendre le sujet réel. Le sujet échappe, contraint de s'en tenir à la différence du réel.

ESQUISSE.

Que l'être parlant soit rendu contingent par les effets du S : que veut dire contingent ? Être autrement, ou pouvoir n'être pas ?

Avant tout, sujet. Il est réduit à un effet de vide.

Cet effet de vide, sa structure principale : pouvoir n'être pas, qui conditionne ou pouvoir être autre (identification).

Aristote fait encore en voyant dans le contingent l'effet de la matière.

Le contingent est effet du S., créant un vide. Il n'est d'ailleurs possible au contingent que dans le créationnisme. Le S. détache un vide.

La contingence, c'est faire passer un vide dans le réel. C'est là le premier effet du symbolique : une faille, ne pas pouvoir ne pas être division du symbolique.

La nécessité fait, dans le rien, effraction de vide. Elle est le non ! du rien, condition de réel. (N. logique et hypothétique).

Elle forge ainsi le chemin du contingent comme effet de dire. Le contingent est l'opération d'un dire : Autre jouissance. Pouvoir des Autres mots ; Femme, métaphore de cet Autre (... 2 de la contingence).

La forclusion du NdP veut dire que le parlêtre ne peut trouver d'issue relevante à cet effet de sujet. Son ancrage en contourne dans le dire de l'incontournable. ~~Le sy~~

Le dire-non a effraction au parlêtre. L'effet du dire-non ! : Parce qu'il y a ... Il est prend la forme du réel. Il renvoie le réel aux lieux de conjonc... Qu'est-ce que l'exil ? C'est une condition d'exil qui permet la relation. C'est pourquoi l'exil est constitu- langage dans le « réel » d'un effet Autre.

Il multiplie la chose sant de l'Être parlant.

Le dire-non fait passer le vide dans le rien.

et y fait trace de sujet.

Etc.

Le symptôme circonscrit le vide, sous la condition d'exil de la pensée comme effet de l'Autre.

Le symptôme, de son mot de métaphore, supplée au vide, en plaçant un sujet premier. Le symptôme, d'un tour de f[illegible], d'un manquement de dire, parlant le dire qui fait vide, celui-ci venant qu'on le sujet comme dire-non, venant à la place du sujet.

Tout symptôme constitue ainsi le NdP ——— .

---

- L'intérêt pour le réel est donc intérêt pour le jeu, en raison de la place, ce n'est pas le réel qui importe, mais le jeu en tant que condition de pose. Ce n'est pas le réel qui importe, mais le jeu en tant que condition de pose. Pourquoi cela (le retour) est-il d'intérêt ? Pour que séparation. Le jeu retour. Pourquoi cela (le retour) est-il d'intérêt ? Parce que séparation. Le jeu est condition de la séparation. L'écrit, le symptôme.

Comment on repère la séparation, dans le particulier ?

La suppléance qui dit. Bien dire : c'est accueillir ce qui est exclu.

Pourquoi retour. Modalités du retour.

Pourquoi retour ? Modalités de rapprochement qui chacun au discours ? [illegible]

D'inventer la nécessité de rapprocher qui chacun au discours.

Ceci, auquel permettra le réel.

En passant par le dire-non, ne suffit pas.

(STRUCTURE : Il faut concevoir une structure comme une tentative conjointe à ce qui ne peut être écarté. Ce qui juste pour maintenir l'écart d'un nœud qui ne peut être écarté. Cet écart est un dire-non, toujours. Un dire-non n'a d'autre portée que de suppléer à un vide irréparable).

nœud qui menace de se refermer sur son vide irréparable.

---

– Comment se fait-il que les pensées refoulées n'insistent jamais ailleurs que d'être refoulées? Pourquoi le plus insistant (dans la répétition) est-il précisément ce qui est oublié? Ics : mémoire-garde. Mais pourquoi ce statut?

– L'ics est-il une construction? Il nous faut dire que non!

– Comment rendent-ils raison de ce qui était? Réel? On ne le peut.

– Comment rendent-ils raison de ce qui était? – Réel? On ne le peut.

Alors, sur quel mode cette insistance? La voie droite. La forme du non!

Alors, sur quel mode cette insistance? – Il faut donc supposer le mi-dire?

du gène. – Il faut donc supposer le problème et la solution. Il ne faut

– Que l'ics soit éthique, c'est le problème et la solution. Il ne faut

pas simplement dire qu'il n'est pas ceci que l'acte le pose. Mais l'ics

est la structure d'un – acte, ou d'une absence d'acte? En tout cas,

d'un dire – non qui le fait oublié. L'oubli, c'est la structure de l'acte du

dire – non.

– métaphore : sont fusionnent ensemble dans l'entre-deux chaînes. L'entre-deux chaînes du saut de métaphore. Équivoque. Entre-deux de chaînes

qui ne se démontent.

– Que l'ics soit la structure inhérente à l'acte du dire, voilà le difficile à penser. – Il n'a pas de même d'autres actes? (s'il y en a d'autres).

– Il n'est de mémoire que d'un Réel faisant le tour d'un vide. S'il y a remémoration, c'est précisément parce que ce qui se remémore ne vient

rien. Par ex. – mi-tenu.

– Le ne-faire n'est pas passage à l'acte. Là, une différence essentielle. Se mouvoir au lieu d'agir. Qu'est-ce donc que, dans l'agir, est oublié? D'autre part, ne faut-il pas que le se-mouvoir donne sens au réel?

– Entendre responsablement inhérente à l'acte.

Nous avons montré que l'interdit [illegible] le réel est condition sine qua non de la [illegible] pie, en tant qu'il opère la relève au [illegible] du symbolique.

Plus exactement, il y a un impossible à dire, qui fait l'intérêt de l'analyse. C'est ce réel là à quoi se rattache.

Mais il reste à montrer comment le dire — non du père — fait exister l'impossible à dire. Et pourquoi il y a cet impossible. De là, [illegible] [illegible] — tel le sujet ?

Qu'est-ce que puis acte à cet égard ? L'acte du dire rejoint le [illegible] pin : voilà ce qu'il faut maintenant montrer.

[illegible] ce qui, dans la structure, à la fois permet et exige un tel retour de l'acte ? C'est ce qu'il nous faut poser.

Ce qui le permet : quelle structure ? — Ce qui l'exige : quelle nécessité ?

—

On est parti d'une thèse :

— C'est que le désir de l'Autre est condition d'[illegible] dans le se-faire.
— Puis on s'est aperçu que, si l'Autre n'existe pas, il faut donc penser qu'il ne peut pas partir de l'A. pour justifier l'acte. L'acte est au contraire [illegible] de l'Autre. Précisément : le désir de l'A. est [illegible] à partir d'un [illegible] ? qu'à partir d'un [illegible] forme).
— On a donc tenu que l'acte consiste à opérer un [illegible] (dont l'Autre pouvait bien donner la forme).
— Mais cette perspective aboutit à deux échecs, coup de [illegible] : l'Autre n'existe pas, le [illegible].

D'une part, le problème n'est pas que l'Autre [illegible] est au contraire ne, serait plutôt de remarquer à quel point sa supposition [illegible] pesante, dans le symptôme. En sorte que le problème n'est pas tant de le dire [illegible], que de remarquer au contraire le poids de cette supposition.

D'un premier [illegible] de [illegible].

Mais surtout, la doctrine de l'existence du [illegible] s'est heurtée à un obstacle majeur : le refoulement originel. On a montré l'impossibilité de réduire l'[illegible] fondateur à un supposé. Ou plutôt, on a montré que le changement du supposé résulte du dire — non du père, en tant qu'il

fait obstacle au réel du sujet.

D'où un nouveau changement : il faut donc dire que le discours se définit d'abord à partir du réel du manque.

Mais alors il faut donc penser que le discours consisterait à cacher ce manque : à ~~..~~ occulter l'injonction du code.

D'où plusieurs questions :

Pourquoi veut-on le cacher ?
- Qu'est-ce qui l'empêche ?
- Quelle est donc la définition du discours ?
- Quel serait un nouvel ordre de questionnement :
- Peut-on penser que l'acte du dire se rejoigne le dire-non de
Il nous faut penser que le semblant.
sion que ne peut de désapprouver le semblant issu de ce dire-
- Comment se fait-il qu'il y ait du semblant issu de ce dire-
non ? Que signifie cette désapprobation à la limite impossible ?

Doit-on dire que l'acte est un dire-non, et dans cette condition -
quel rapport entretient-il au pouvoir ?

Faut-il dire que le dire-non depuis est latent, et alors, que devient le
réel ? L'est-il - dans une latence, et alors, que devient le réel, s'il ne peut
doctrine de l'ex-sistence ? Comment définir l'est, s'il ne peut
plus, d'aucune façon, le réduire à un effet d'après-coup.

Comment doit-on penser la fonction du dire-non dans le discours ?
En particulier, quels sont les rapports entre l'Un et ordre du
semblant ? Comment se fait-il qu'il y ait un point où il semblait
reconquis ? Comment un dire-non est-il même possible ?

Examinons donc en parallèle la situation du dire-non dans
son rapport au refoulement primordial ?

LA GRANDE RUPTURE.

Deux points au moins par où l'acte n'est pas identique au désir ~~non central~~ (c'est-à-dire sujet de la doctrine de l'effectuation):

- la nécessité logique de l'acte n'est pas réductible à sa nécessité réelle. Autrement dit, qu'un acte soit appelé logiquement, n'implique pas qu'on le fasse. On peut refuser l'acte. Problème de l'acting out.

- le doublement de la nécessité réelle par la nécessité logique n'est donc pas absolu. Il est unique que cette nécessité logique ne fait que traduire une nécessité réelle, mais l'inverse n'est pas vrai: de ce qu'il y a n. l., il n'y a pas toujours nécessité réelle (en acte).

- l'acte n'est pas de logique: il crée. Qui plus est, il est en contradiction avec la logique. De même que l'acte de la parole contredit les effets du langage, fût-ce de les accomplir. Ainsi, l'acte est disjoint de sa nécessité logique. — Donc, il y a une n. logique qui est disjointe de l'acte: c'est l'ics.

- Seconde raison: l'acte est paradoxal. Il est disjoint de toute logique.

- Troisième: Il y a une insistance logique qui ne passe pas à l'acte: l'ics, nous avons, la psychose. Tout ce qui advient par le 5a n'est pas acte, même si un acte en a soulevé la question (pas toujours). Ainsi le dire-un avec l'ics, mais reste que l'acte y est impensable. de l'ics.

- la position de Politzer est un ~~[illegible]~~ déni

10/3/76.

- Qu'est-ce donc que l'ics?

- la première raison, c'est que tout coup de semblant ne fait pas acte.

Preuve s'il en était l'acting-out.

Je me trouve donc devant la nécessité de dire ~~[illegible]~~ — une doctrine de l'opération du vide dans l'acte, comme seulement des effets du S(Ⱥ), — une doctrine de l'illusion qui, doublant en quelque sorte la pensée, l'actualise.

Toutefois, ce doublement est-il si simple ? N'y a-t-il pas au contraire d'importantes disjonctions ? C'est bien ce que doit indiquer la nécessité de l'analyse. Le refoulement vient pas le dire. Il est un dire impossible. L'acte manqué, le symptôme n'est pas un acte. Il est un acte en instance. Or s'il est réussi, ne l'est que pour autant qu'il trahit le sujet. On ne doit pas en conclure que tout acte manqué est adéquat, ni que le symptôme pour acte. Il y faut au moins les conditions du dire.

Reste alors au moins cette question : comment se fait-il que l'opération du vide exige le chemin de l'illusion ? On ne peut de ce fait pas simplement répondre en invoquant la nécessité de création, puisqu'il y a acte ajouté. Autrement dit, pourquoi le transfert, l'amour ? Ce n'est pas pour qu'il y ait l'amour peut régner. Pour que le plus simple jeu du tout S(Ⱥ), le fantasme n'est pas l'acte. L'acte dire, il y faut un non ! mais la dimension d'illusion que celui-ci opère au partir du fantasme, comporte et introduit, quand bien même elle conditionne le réel comme effet de son opération. — Or, il peut y faire obstacle. La création du vide peut être à ce point déficiente qu'elle efface l'acte.

Il pourrait apparaître de là que la fonction régulatrice de l'Un (du rapport en général) ne soit pas simplement nécessité d'où il conditionne. L'Un n'est pas la réalisation de l'acte qu'il conditionne. Il peut aussi bien y faire obstacle. Il simplement la faille de l'acte. Il se peut que le sujet qui en perd déjà l'Un, en tant que supposé, ne produit l'acte du dire. Il se peut fort bien que l'Un faire manquer l'acte. D'où le symptôme. (le supposé) soit l'illusion qui empêche ~~[illegible]~~ l'Un, de le supposé, il est Ainsi, lorsque le dire — non sans faille. Il ce qui le détourne d'en prendre l'envers, comme faille de l'Un. Ce qui peut faire la faille de l'Un lui-même n'est pas

La difficulté devant laquelle je suis maintenant est la suivante :

- Il y a un champ de l'illusion, entre le dire-vrai et l'acte du dire. Comment penser cette illusion (dont le refoulement primordial donne la raison), sans verser ~~dans~~ ni dans une perspective de la latence (sujet de l'être comme lieu ou constance), ni dans une doctrine qui annoncerait à chaque fois la certitude d'être quitte d'elle (défaut de Spinoza : on ne détient pas l'illusion).

L'ICS ~~[illegible]~~ EST D'ORDRE ETHIQUE.

- Que l'ics soit d'ordre éthique et non ontique : aucunement [illegible] de la dimension de ce que l'analyste "interprète". Autrement dit, il y aurait l'ics, et puis la pratique où il serait pas. C'est une [illegible].

On s'orienterait déjà mieux en remarquant que le refoulement n'advient que sur le fond d'un déplaisir : raison d'éthique (Mais : pas de pathologie.)

C'est peut-être là ce qu'il faut travailler.

Mais mieux encore, il faut arriver à montrer que l'ics est fait d'éthique. On peut y arriver premièrement en soulignant que le S[1] est pur fait d'ex-sistence, i.e. opération d'un acte comme discours. Toutefois ce n'est pas suffisant. Il y faut de plus la [illegible] : — du refoulement originaire ; — du refoulement.

- L'ics est d'ordre éthique parce que transfert : [illegible] de l'Autre.
- L'ics est d'ordre éthique parce que [illegible] ? Pourquoi y a-t-il de l'ics ?
- Qu'est-ce qui est refoulé et pourquoi ? Pourquoi y a-t-il des paroles ? — Mais pour-
- Choix dans le discours et/ou actualisation des paroles ? C'est ce qui fait qu'il y a-t-il des discours ? Car c'est de la qu'il [illegible] procède. C'est relatif à un discours.

quelque chose importante — il n'est pas relatif à un discours — qu'est-ce que l'éthique ? — Du [illegible]

- Tout ceci nous ramène à : qu'est-ce que l'éthique ? Production d'un acte. Puis, la nécessité de l'inconscient. Production d'un acte comme absence, mais l'acte. Puis, la nécessité de l'ics [illegible] comme [illegible]

- On ne doit donc pas penser l'ics comme "force" : action de quelque chose d'affectif.

- Suffit-il de penser le refoulement pour penser l'ics ? Non.

- De même, il ne suffit pas de penser la logique du [illegible]. Il y faut autre chose en plus. Il y faut le [illegible] de cette "force". Un lien le refoulement, — on lève le dire... Mais n'oublions pas qu'il reste un noyau qui ne se dit pas. Pourquoi le dire est-il impossible ?

- La logique de l'ex-sistence nous permet toutefois de penser décidément le statut du "savoir" ics. Nous avons vu sa dimension d'ex-sistence, et son ex-sistence au sujet. C'est un acquis dont il faut user. Mais il n'est pas suffisant.

- Pourquoi le choix du [illegible] ?

Que nous ne puissions en aucune façon nous satisfaire de dire que l'ics soit après-coup, c'est ce dont témoignent ceci : que celui, toute cette spéculation serait juste, bref, que l'ics n'est connu qu'à n'importe quelle pensée.

Nous ne pouvons donc penser l'ics que dans la perspective d'un retour. Dans ces conditions, il nous faut arriver à établir pourquoi il y a retour et en quoi ce retour est nommable comme ics (ce qu'en dit Lacan).

C'est là le nom du père.

– De plus, on ne peut confondre le nom du père et le nom de l'analyse. Nous disons que l'analyse a opéré grâce à "reconfirmer" au nom du père.

– Est-ce dire que le nom du père "était ics" ? Non, mais il ex-sistait.

– C'est-à-dire encore : était l'ics.

– Que nous ne puissions toutefois pas dire le premier temps réel, car il a disparu.

– Que nous ne puissions toutefois nous satisfaire de penser que ce temps mais le gros obstacle. Si nous pouvions nous satisfaire du fait que ce premier était du réel, tout serait simple et nous pourrions nous satisfaire de l'après-coup. Mais il n'en est rien (politique du refoulé primordial).

– Silence : quelque chose de caché. Non pas présent, mais dévoilé. Ce peut être un signe.

– De sorte que le problème se pose ici devient : Qu'est l'ics dans l'analyse, ou pour mieux dire : comment se fait-il que l'acte du dire analytique se fait en effet (uniquement l'ics formulé) si l'analyse ne concerne que le réel ? Bref, pourquoi le réel n'est-il possible dans quoi ce que soit que par l'ics ? l'analyse que par la condition de l'ics ?

C'est ne préjugeant pas de ce que nous ayons à dire le re-forcer : Comment le re-forcer ici comme tel le dire ?

– Poussée de l'inconscient au savoir. Toutefois cela ne suffit pas : ce reste le problème du refoulement primordial. On ne peut donc penser simplement symbolique et réel.

– L'ics : ne l'envisager que comme "éthique" et non ontique. L'analyste fait partie du concept de l'ics : est-ce dire que l'ex-sistence y suffise ? Que le dire – non soit d'après ? Ce n'est pas suffisant, ou plutôt c'est trop.

– Le sujet : "défini", supplée, dans l'entrecroisement, moyennant le refoulement primordial ?

– L'ics et le symptôme. Revenir au problème de ce qui s'inscrit dans l'intervalle de la nomination. L'ics, supposé, ou est-il noué "réel" ? Autrement dit, n'est-il que de la nomination de S. ?

– Latence / alètheia.

– Latence, temps, mémoire, objet, existence. Deleuze n'explique pas pourquoi il y a insistance : c'est une question d'éthique.

– Penser l'"insistance" de l'ics, c'est un problème éthique : comment penser l'acte, et analytique ? De là seulement, l'ics peut être dit.

– Latence, mi-dire, équivoque, lalangue, poétique. Logos.

– En principe, je ne dois en parler que dans la perspective de ce faire.

– Que l'ics n'ait de statut qu'éthique : voilà la chose difficile à penser.

.. Qu'est-ce qui dans la structure conditionne l'insistance de l'acte ?

1/ Qu'est-ce qui, dans le sujet, permet l'acte ?

2/ Qu'est-ce qui, dans le sujet, ... ici se répondre.

Telles sont les deux questions. Ici se répondre de manière de l'Autre, aussi.

– Ne pas oublier que, ou l'acte se vérifie de manque de l'Autre. Il y a de l'acte qu'à ce que l'acte procède de l'Un. Il y a de n'est nous pourtant qu'à ce que l'acte est même question.

L'Un, reste la condition pour que l'acte ...

# TOPOLOGIE DU RETOUR.

~~1 - Écrire la 1ère leçon.~~

2 - Développer les leçons en partie par écrit, surtout sur la répétition,
(mieux dans le sens de l'acte.)

3 - Commencer à travailler sur Transfert et ICS.

4 - Faire un texte sur les quatre concepts.

5 - Faire un article récapitulatif (20 p.)

6 - Commencer à développer le problème de l'acte et du réel en général, à partir de [illegible] là.

—

POINT IMPORTANT : LEÇONS SUR LA PULSION

- Dans ces leçons, je ne suis absolument pas parvenu à dégager la structure de la répression, qui fournit pourtant mon paradigme problème.
- J'ai trop et mal parlé de la sublimation, sans le lien à cette répression.
- Et Je ne suis enfin pas parvenu à nouer au répression et rapport à l'Autre dans le procès pulsionnel.
- Je ne suis pas parvenu à trancher des problèmes de l'acte dans son rapport à la pulsion.
- Enfin, la structure du se-faire comme relève et abolition de l'Autre n'est pas dite,

Bref, l'essentiel reste à dire, qu'il faudra reprendre dans une seconde version.

29-2-76.

Leçons : [Plan du 1-11-75.]

1 - Logique d'un contour. p1 à IV.

1 - ✗ La pratique du Sa.

2 - De la répétition p1 à 13.

2 - ✗ 2.1. Paradoxe de la répétition. Le lieu d'un manque.

3 - ✗ 2.2. Historicité et opération Sa. La répétition produit le nouveau.

4 - ✗ 2.3. Le manque à la rencontre, cause de la répétition.

3 - De la pulsion. p13 à 40

5 - ✗ 3.1. Démontage de la pulsion : but, origine, montage, constance. p13

6 - ✗ 3.2. Le trajet pulsionnel dans l'Autre et sa circulation. p19

7 - ✗ 3.3. La négativation. p29. [La topologie pulsionnelle.] p34.

8 - ✗ 3.4. La rencontre de l'acte dans [Leçon sur supposition]

Il serait bon d'intercaler une leçon sur la division du jouissance et l'Autre, jouissance.

4 - Du réel. p41 à 69.

9 - 4.1. "L'implication productive" du discours et les lieux du réel. p41 à 50.

la Chose.

10 - 4.2. La structure du rejet dans l'entrecroisement Sa, la Chose. p50.

11 - 4.3. Aliénation : la séparation du se-faire de l'acte. p53.

12 - 4.4. Le réel du symbolique dans l'acte de parole. p63 à 69.

13 - 4.5. L'acte dans la parole et le retour de la pulsion circonscrite.

Peut être ici occasion d'introduire une coupure, et d'insérer (par exemple) 2 ou 3 leçons sur Ics et transfert, pour poser l'aspect coextensif et le rapport au réel.

Transfert — Ics
↓ ↓
amour · désir — Nouveau — réel · refoulement

Puis : l'acte de la parole (le dire), deux dernières leçons.

2/76.

1/ Le transfert produit du nouveau.
2/ Acte et transfert. Interprétation.

Ainsi :
1/ Le transfert produit du nouveau. Interprétation.
2/ Acte et transfert. ~~dans le transfert~~.
3/ L'ics, mise en acte de l'invention, jamais ics.
4/ Parallèle de la lecture et de l'invention ... le refoulement, le désir refoulé.
5/ L'ics et le réel : le refoulement.

Titre mauvais, mais je ne trouve pas mieux.

Ce titre est exactement l'incarnation de mon aspect le plus détestable.

TOPOLOGIE DU RETOUR

par

Gérôme Taillandier

~~(Les incidences du réel dans la pratique).~~

Les égarements paternels. *

Projet d'enseignement au département du Champ Freudien

de

l'Université Paris VIII.

—

A changer, ou plutôt à supprimer : trop transparent. Perdu l'habitude du faux-masque.

J'ai écrit un autre argument pour Vincennes, moins fort et plus bref. Ceci n'est pas clair.

## Argument

Si le symbolique est opération d'une faille qui est celle de l'être parlant, la question est de savoir comment un sujet trouve sa place de cette faille.

Il ne peut le faire qu'à partir de l'ordonnancement dont cette division première fait le lit : soit, d'un lieu d'insistance qui fait l'impossible à dire à quoi le sujet se dérobe dans la répétition. Mais cet impossible est précisément le renvoi à une cause dont la structure [illegible] lieu d'un manque inaugural du S^a.

Le manque dont le S^a fait l'opération première, le sujet dans l'acte, opère en sorte de venir à cette place, selon un contour qui reprend celui de la structure. Il se refait ce manque lui-même, dans un effet de retour qui le ramène, mais en un sens nouveau, au lieu même de la division inaugurale.

Cet acte est d'abord acte de parole pour autant que la division première est l'effet du symbolique.

Il opère de ceci que la parole [illegible] le sujet est le nouveau : la division boucle un tour dont le sujet est le nouveau, dans la pulsion

[illegible]

—

1 _ Logique d'un contour. ← Titre capitales. Espacement. Laisser 10 lignes en haut.

Il n'y a pas d'événement. Il y a le dire, et puis, il y a l'impossible à dire. Le mythe du traumatisme est là qui rappelle à qui veut l'entendre que l'histoire qu'il dit [est] la fiction qui ordonne d'une rencontre. — Mais ce que l'analyse enseigne, c'est que cette rencontre est de structure, quoiqu'elle ne puisse se trouver qu'en artifice. Un discours qui cependant trouverait dans ce jeu de l'artifice du semblant un lieu d'accès à cette dérive, dans l'intentionnalité de la rencontre, est-il possible ? Que signifie une telle position ? Quel est son acte ?

SUB. → S'il n'y a pas d'événement, [il n'y a plus [illegible] du discours], il y a la pratique de la parole, sans autre condition que son effectuation. Une telle pratique n'a donc pas de point de départ. Ni d'arrivée. Mais elle a une cause d'insistance. Qu'est-ce qui la fait active ?

Aussi, la pratique de la parole est un [illegible] fait de ce qu'elle manque fait sa cause elle le manque. Partant, et pour autant que ce manque [illegible] le Sa est tracé. Ou plus exactement, la pratique du Sa est [exactement] fait l'approche de ce lieu de vide comme ce dont le contour [illegible] nécessaire du dire, qui fait sa cause.

Cette approche est celle d'un lieu de rupture. Quelque chose là se change qui opère un sujet. Un effet de sujet advient unique, d'un tel parcours, et cet effet, [trouve sa formule] que le sujet rencontre de cette approche : le vide lui-même dans lequel le sujet se fait cela même qui est insistance impossible. Un effet de vide est opéré.

Le sujet est l'effet du Sa. De cet effet de refente en quoi il consiste, il opère par une torsion déterminée une séparation d'avec l'effet aliénant. Le sujet vient du Sa, en ce qu'il se fait cela même que le Sa divise. Le sujet vient [illegible] à la place, dans l'acte, du lieu de malaise que le Sa inscrit comme (division de l'Être parlant.

Alors, la pratique de la parole est advenue à un retour. Elle est d'un impact insistance de ce quelque chose qui ne se dit, et qui se force

lien ~~[illegible]~~ d'inclusion, est face du Même. Mais plus radicalement, c'est le sujet lui-même qui est l'enjeu du retour. La tension de l'acte ~~[illegible]~~ porte le sujet au lieu de la faille, et le fait faille. I.e. que le sujet "reçoit en double" la signification de la division de l'être parlant, en ceci que dans le retour de l'acte, une faille est ~~[illegible]~~ opérée comme sujet, là où était déjà la faille première.

~~[illegible passage struck through]~~

L'acte est récursion. Dans l'acte, le sujet se fait cela même qui fait la cause de l'insistance dans la parole. Et cette cause, est le lieu d'un manque au champ du Sa. Quelque chose reste ~~[illegible]~~ impossible de la cause de l'opération ~~[illegible]~~ d'identification, et le Sa s'adresse à ce manque comme à sa cause. Mais dans le se faire que le sujet réalise, c'est en retour qu'il s'y situe comme effet de cet acte : l'acte frappe le sujet en retour, la faille du sujet est produite dans l'après-coup de cette mise en jeu, comme ce que la cause ~~[illegible]~~ ce qui l'opère dans du désir de l'Autre que le sujet se fait dans l'acte, est ce qui l'opère dans la division qui le divise, d'être devenu ~~[illegible]~~ lui-même lieu d'un manque.

Le sujet se fait le manque dans la récursion de l'acte. L'acte est ainsi séparation. Le sujet y opère un détachement, il l'opère précisément par ce détachement, de l'identification première, et ce se faire qui le porte à créer le lieu du manque dans l'opération du S1. Mais ce manque, est ce qu'il devient ainsi ; et la ~~[illegible]~~ séparation de l'acte consiste en ce que le sujet ~~s'identifie~~ réalise dans ce détachement opéré du manque de l'Autre. (comme le lieu même du manque.)

~~la pratique analytique~~ ~~[illegible]~~ // L'analyse comme pratique s'étend en ceci qu'elle est nomination. Or, la nomination est le dire-non qui fait séparation, en marque, si le symbolique est ce qui détermine le

sujet, dire cette opération. c'est faire place à l'évènement du sujet dans la parole. La remémoration est ce qui opère la faille subjective. Elle effectue la récursion qui fait la place du sujet dans la division première de l'Entsprechung. La pratique analytique opère à partir de ce que l'acte doit à la parole. Ce qui, dans la parole en tant qu'elle porte à se lire les manques, [illegible] cet acte, fait le ressort de l'acte analytique en ceci qu'il porte le sujet à dire ce manque, et [illegible] à opérer la séparation, plus encore, sur le mode particulier que l'acte y reçoit d'être reconnu et mis en jeu comme l'acte de la parole, dont s'opère un sujet comme division nommée.

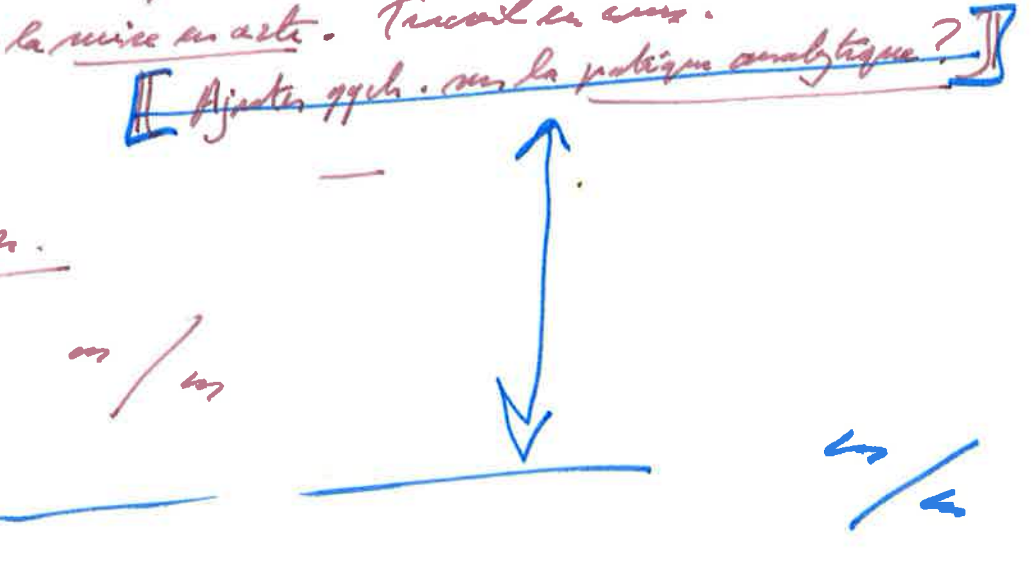
La topologie du parcours de l'acte est une topologie du retour, en ceci d'une part que le réel y est opéré comme manque dont l'opération [illegible] fait le retour; et d'autre part, par ce que le sujet y est opéré dans la récursion de l'acte, comme une torsion séparatrice d'avec le champ des identifications premières. Mais de ce fait, outre qu'il n'y a pas d'acte de l'acte, i.e. que l'acte, c'est son effectuation, — d'Autre de l'Autre, pas le réel est l'impossible. Il n'y a pas de lien hors parole de la remémoration. Le réel est donc dans tout acte soumis à la dispersion incontournable de n'apparaître que selon des incidences de manque sans recouvrement général (selon les occurrences d'une pratique). En sorte que d'opérer un discours qui approche de ce lien de l'insistance du réel, implique que cette dispersion soit respectée. Elle l'est pour autant qu'il y a rejet du réel, i.e. pour autant que le réel fait dans ce discours, retour, soit la destitution de ce qui en forme le dire. L'abord du réel dans le discours qui en forme le dire, ne peut se maintenir que dans une approche particulière de l'analytique, ne peut se maintenir que dans un enchaînement de l'incidence de ce réel. D'où le bilan sans enchaînement de l'incidence de ce réel, qui s'avance selon ces points de ce travail sur la topologie du retour, qui s'avance selon ces insistances.

Fondamentalement pris comme reprise de la dispersion des concepts fondamentaux de l'analyse, pour autant que ces concepts ne font chacun que

venez de bien dire le lieu d'une occurrence du réel dans le retour, ce projet a dû sans autre raison que le temps, s'en tenir à l'approche de deux d'entre eux : la répétition, la pulsion. Le travail reste à produire d'une reprise des problèmes de l'ics et du transfert, dont l'élaboration impliquerait que l'on rende plus adéquatement ce que signifie que l'analyste fait partie du concept de l'ics, et que le transfert soit, de cet ics, la fermeture (temps de) et la mise en acte. Travail en cours.

[[Ajouter qqch. sur la pratique analytique ?]]

2 – La répétition.



2 - ~~[illegible]~~ La répétition.

2 – La psychanalyse consiste tout entière en un effet d'effritement du sujet classique. Mais interrogeons : s'il en était aussi absolument, ce décentrement ne devrait-il pas être tel que la référence même à ce sujet puisse en être abolie ? – Le fait qu'il n'en soit rien doit donc nous indiquer que si le sujet classique existe, c'est bien au titre d'un fait de structure. Autrement dit, il est vrai que l'analyse opère un décentrement, mais de quelque chose qui n'en subsiste pas moins pour autant. Dès lors ~~[illegible]~~ quelle est la ressource de structure d'un tel effet de fermeture, si nous pouvons ainsi nommer ce qui clôt l'ics ? le sujet classique est en tout sens la fermeture de l'ics. — Tout ça : du toc

Nous voyons donc que le décentrement qu'opère le discours analytique est infini : il n'a pas de cesse, car cela même qu'il ~~[illegible]~~ subvertit procède de l'effet ~~[illegible]~~ d'une telle excentricité : qui résume l'instance de ce

Tel est bien le sens de la répétition, qui représente décentrement. Le sujet rencontre les effets de quelque chose qui apparaît le comme instance à tout sens : clôture, mais aussi bien lieu qui constitue ~~[illegible]~~ à se répéter prédéterminé. Quelque chose d'Autre ~~[illegible]~~, la place d'un inconscient. Saut d'une part le sujet comme éclipse ; de l'autre, la place d'un inconscient.

Mais d'où procède donc une telle répétition ? – Il est remarquable que nous ne puissions le dire qu'en en formulant les paradoxes. L'effet d'excentrement de l'instance de la répétition a pour conséquence que la formulation de ses effets et de cette structure ne peut être qu'antinomique.

Saut logique : Il apparaît alors comme une énoncé princeps* que la répétition ne répète rien ; c'est à vrai dire rien qu'elle répète, autrement dit le lieu d'un vide. Premier énoncé paradoxal, la cause de la répétition est un manque du répété. — Pure sophistique.

Mais alors, comment peut-on parler de répétition ? Quel est le Même qui s'y ressent ? La psychanalyse nous apprend à poser que c'est précisément ce que la répétition crée.

Le concept de répétition présente en effet une grande difficulté : le discours

psychanalytique, en prononçant comme son instance dernière le se-rejétant, ne méconnaît-il pas la dimension historique de l'Être de l'homme ? Or tel est le paradoxe, que l'analyse maintient bien la rejétition comme essence de l'être parlant, mais qu'elle énonce ~~[illegible]~~ de plus que la rejétition crée le nouveau. L'essence historique de l'être parlant est la création rejétitive d'un nouveau.

Ainsi, la structure de la rejétition en analyse est-elle multiplement paradoxale : d'une part, elle ne rejète à proprement parler rien, et ce rien est sa cause ; mais de plus, la rejétition est création d'un nouveau. Et ce nouveau, est cela même qu'elle rejète. La rejétition procède ainsi d'un à-venir, et ne rejète qu'un passé ~~qu'il n'eut~~ qui n'eut jamais de lieu. La rejétition crée comme à-venir la cause absente dont le passé fut le défaut.

Quel est donc le statut singulier d'une telle instance ? Nous pouvons le désigner premièrement comme objet primordialement perdu. Ce qui n'est que lui donner son nom propre : ce Quelque chose qui de structure n'est pas et ne fut pas, pour n'être que le lieu d'un vide toujours déplacé ; cause d'une rejétition sans fin.

2 – [[Dès lors, qu'est-ce que d'être historique ; et quelle nécessité y a-t-il à maintenir le terme de rejétition pour désigner l'instance de cette historicité ? – Commençons par remarquer que]] le statut paradoxal du Même de la rejétition implique [~~bien évidemment~~] que ~~[illegible]~~ ce qui se rejète n'est d'aucun réel : la rejétition est rejétition symbolique. Ce n'est que pour autant que le rejétant est fait de symbole, qu'il peut se rejéter sans que le paradoxe ~~[illegible]~~ nuise à sa structure. Mais qu'en est-il du rejeté ? Il est le Même du rejétant, mais pour être nommé comme ce lieu vide que le rejétant produit, il ~~[illegible]~~ est le réel comme impossible. La cause de la rejétition est le manque du réel,

La rejétition ne procède pas du passé ; ce qui se rejète n'est pas {ce qui a été / [illegible]} ou [illegible] d'un révolu (Vergangen). Ce qui se rejète ne le fait que pour autant que ce qui fut, porte ~~[illegible]~~ l'actuel du sujet dans sa division, c'est plutôt événement de quelque chose. La déception que le passé comportait ne consiste que de calcul encore comme effet historique du sujet (Gewesenheit). Le traumatisme n'est pas la relance d'une réalité ~~imaginable~~ ancienne. Ce qui, du passé, se rejète

comme traumatique, c'est-à-dire, le passé comme fiction. C'est pour autant que le montage, dans la parole, du passé fait historisation, que ce passé est repris comme métaphore de l'actuel. Mais ce qui fait par ailleurs la raison de ce retour n'est pas "l'événement" lui-même : c'est au contraire ce qui ne fut pas, i.e. ce qui du passé fut le moyen manquant d'un réel que le passé fiction et monte dans le "dire de l'histoire". C'est pour autant que quelque chose manquait dans l'advenu de l'événement, qui manque encore dans l'actuel, qu'inconsciemment, le passé fait mémorialisation comme lieu et occurrence de ce manque de ce qui fut sans passé, pour autant que ce n'était pas : le réel, cœur de l'histoire. Ce réel, disons-le division du sujet : le traumatisme ne commémore jamais que cette première faille, et c'est pour autant que l'événement fait le dire manqué de cette faille, qu'il fait mémorial de celle-ci. L'Histoire est mémorialisation du réel comme manque, en tant que ce réel est au bout du compte la faille ineluctable que l'être parlant reçoit et dont il se constitue, du langage. [Dév. le Che de d(A) dans la Décision.]

Dans ces conditions, c'est pour autant que l'inconditionnelle de cette faille est le lieu du dire, que l'histoire comme passé (Historie) fait métaphore à commencer et à dire l'historicité comme mise en acte dans la parole de cette division (Geschichte), l'histoire c'est la mise en acte de la division du sujet dans la parole. Or, ceci ne s'explique que pour autant que le sujet est l'être parlant. C'est dans la mesure où pour cet Être, le réel reçoit une primordiale détermination du symbolique, — que son histoire est fait de parole ; ou plus radicalement, qu'il n'est d'histoire que des faits de parole où l'être parlant n'advient à son désir, et à la création culturelle où celui-ci se réalise comme sublimation, que dans l'acte de parole qui fait advenir le sujet divisé, effet et jeu parlant, réciproquement, se donnant à voir comme Être de culture, dans la création signifiante. [Un peu à côté de l'historique.]

Mais alors, la répétition ne procède pas du passé (Vergangenheit) en tant que révolu. Elle procède au contraire de l'à-venir. Il en va ainsi de la régression dans le travail

psychanalysant. C'est pour autant que la régression est la métaphorisation des impasses actuelles du sujet dans l'acte de parole, à partir des données du passé comme mémoire de ces actes, que la régression a lieu : elle est la remise en jeu comme S[a] de ce qui n'est passé que de signifier l'impasse actuelle où le sujet est ~~pris~~ en jeu, et dont le passé ne fait pas tant l'événement que l'absence d'événement : ceci supposant qu'il n'est pour le parlant événement que de son rapport à la jouissance, en ce que celle-ci suppose du S[a]. Le S[a] certes n'est pas la jouissance, mais il la détermine, jusqu'à ce qu'il y en ait jouissance : jouir du Bien dire, est la ressource dernière de l'acte de parole.

C'est dans la mesure où l'à-venir est le registre de la reconnaissance du désir dans ~~[illegible]~~ sa nomination comme désir de l'étude, que l'avenir est le lieu du ~~[illegible]~~ passé, qui ne se répète que comme S[a] du sujet dans son acte. Ainsi, paradoxalement, la répétition du passé-à son lieu dans l'à-venir comme possibilité assurée d'un nouveau qui constitue la ressource de l'opération sublimatoire.

Qu'est-ce donc que le nouveau ? — C'est le retour du plus ancien, i.e. de l'inébranlable du réel. L'être parlant ne saurait produire d'autre nouveauté que celle de sa division dans la parole. C'est pour autant que le sujet est le lieu de malaise toujours indéfiniment déplacé de l'effet du S[a] (dans la métonymie) dans ce qu'il implique d'une souffrance, ~~[illegible]~~ que ce lieu d'absence, nulle souffrance, est crue à ce terme de jouissance que dans son déplacement, mais la jouissance ici retrouvée resterait énigme si on ne disait qu'elle n'est d'abord que la nomination de ce désir sans lieu. C'est pour autant que la nomination du lieu de la souffrance subjective est comme telle, jouissance, que l'acte de sublimation trouve satisfaction de ce dire. La satisfaction ici se déplace, de l'épuisement impossible d'un manque structural, en la jouissance du dire, pour autant que celle-ci est jouissance de la reconnaissance

la reconnaissance du désir comme désir d'Autre chose est par elle-même, jouissance. Ceci n'étant possible, que pour ce que l'être parlant, nécessairement jouit du S$^{a}$. La jouissance n'est pas ici seulement, elle est fondée à la répétition, § on donnez à voir de la culture § le lieu du malaise comme dit. La reconnaissance de l'Autre (au sens subjectif) est ce qui instaure le jouir, lequel pourtant n'est que de dire l'Autre objectivement : comme lieu et instance de cela même que opère le sujet.

Aussi, le sujet advient dans la répétition ; et ce que la répétition répète, c'est [illegible] cet avènement d'un lieu d'absence qui est le sujet, — mais déplacé ~~comme cause d'absence~~ dans la cause impossible du désir. (Saute) Il y a un cercle du S$^{a}$. L'opération signifiante comme avènement du sujet dans cet effet de marque, est structure d'une circularité non réciproque : le sujet est l'effet du S$^{a}$ ; l'être parlant reçoit du symbolique cet effet de refente qui le constitue comme parlant, et comme être de faille (Zwiespalt) (repli). Mais par ailleurs, c'est le sujet qui crée le S$^{a}$ : la création signifiante est l'acte même de celui qui s'en divise. Ce que le sujet crée dans cet acte où il advient comme faille, c'est un Rien, faisant le tour d'un vide. Le signifiant est cette pure insistance sans subsistance autour du vide. Le signifiant est cette pure insistance sans subsistance autour du vide, que sa répétition. Mais il n'en est pas moins la cause formelle du vide qu'il produit, et dont il tient son existence. Car le S$^{a}$ n'existe que comme entour d'un vide central, qui a cette structure très particulière de nécessite que dans cette création. Le vide est ici aussi par cela même qui le cerne. C'est pourquoi la structure fondamentale du S$^{a}$ comme cause matérielle, est d'impliquer dans son lancer un tour. Le S$^{a}$ est toujours jeté à-côté. La structure de l'à-côté du S$^{a}$ comme lancer d'un dés, est la forme topologique principale de sa matérialité : le S$^{a}$ ne donne à voir que latéralement, d'un faisant obligé [illegible] quelque chose qui n'a pas de présence une. Telle est

les structures de fiction de toute opération S̲a. Seule signifiant s'y situe comme fiction, c'est pour autant que le vide central qu'il produit | comme ce dont il fait le tour, nécessite que dans une dissimulation inaugurante. La dissimulation, c'est la structure créationniste du tour du dire signifiant. Le signifiant est toujours mis en jeu dans une topique qui ne peut être que celle d'un Bien-dire. Le Bien dire, jeu du matériel signifiant [comme condensation] [illegible] qui, faisant matière d'un Rien, a fait le regard jeté sur un Vide qu'il crée.

3 – [illegible] | La structure de ce Vide dans son incidence de sujet [illegible] ne peut être située que de son rapport à la jouissance, dans ce que celle-ci doit aux effets du S̲a. ~~Ils~~

~~[[ Il faudra donc à tout supprimer toutes les occurrences de l'inhibition : quatorze/ reprise. Avant-dire 3 – ]]~~

* La formule la plus une en est celle d'un manque à la rencontre. – Elle suppose l'idée de la rencontre. Que serait donc celle-ci ? On peut le saisir dans ce à quoi elle nous porte : d'un clivage des jouissances. L'effet primordial du S̲a sur la jouissance n'est pas d'ordre interdictif : le S̲a n'interdit pas la jouissance, puisqu'en entier, il la crée pour l'essentiel. La jouissance en effet pour le parlant, n'est d'abord d'aucune satisfaction, mais inversement, d'une insatisfaction. Le parlant d'abord désire de désir. Telle jouit du désir comme éternisé ; la jouissance est d'abord désir de désir. Telle est la revanche de l'amour contrarié, de faire advenir la jouissance précisément par l'effet de relève éternisante que l'interdit préfère opère. – Mais dès lors, si la jouissance est principalement jouissance du désir, elle est jouissance d'Autre chose : elle se divise sans nullement pouvoir, entre l'Un et l'Autre, sans cependant faire deux. La jouissance de l'Autre n'est pas le deux de la jouissance de l'Un, elle n'en est que le dédire « * [illegible] » dont le sujet est l'Histoire de l'Un : lieu de résurgence de se deux. Le dédire est donc l'opération d'inscription signifiante.

Mais dès lors, tout ~~[illegible]~~ abord principal du politique du plaisir nous est

* Lacan : Hommage – —

interdit : le principe du plaisir de toute part sollicité par une telle structure, devient non pas tant fiction, que plutôt il ne cesse de se retourner en son contraire. On sait qu'il n'est rien de plus difficile que de situer la résonance du plaisir de toute vie. C'est bien le malaise dont témoigne la théorie freudienne du symptôme comme formation de compromis : compromis de quoi ; si la souffrance du symptôme en est l'irréductible ?

De sorte que si le plaisir est ici appelé, c'est au titre de ce qui le ~~[struck]~~ transit absolument, sans pour autant en supprimer la référence : ce n'est pas tant que le principe du plaisir soit à l'occasion sollicité par le traumatisme ; c'est plutôt que la dimension de la jouissance se montre dans cette division de statut où quelque chose défaut qui suspend le sujet. Le plaisir se résume dès lors à la dimension de ~~[struck]~~ cet effet de faille. — Que par ailleurs il en résulte un incontestable effet de résonance à la même place, c'est tout ce par quoi il y a eu plaisir : celui-ci n'est que l'instance répétée où s'indique que le parlant ne saurait jouir jamais que de sa parole. Cette figure d'autonomie sous laquelle nous apparaît alors le principe du plaisir, telle est sa vraie résonance. Mais il ne faut pas entendre ici l'autonomie comme signe d'une maîtrise. Plus pris au sens kantien du terme, elle nous indique un effet de <u>séparation</u> radicale du parlant d'avec la réalité naturelle qui de ce fait déchoit au rang de la fiction. Plus encore : il en apparaît que le seul réel du parlant, est précisément cette séparation, où s'indique que quelque chose n'est abordable parlé que pour autant qu'il résonne avec ce réel de la séparation : au point que la réalité même ne se constitue que sur le noyau de ce réel du symbolique. Car c'est cela dont il s'agit : d'une Realität comme lien d'une absence à soi-même inaugurante, où ~~[struck]~~ pourtant c'est dans l'absence centrale d'une ~~[struck]~~ en désir, et à ~~[struck]~~ aucun autre que ~~[struck]~~ le parlant s'éprouve comme sujet réel.

Ce centre d'absence, cette dispersion des jouissances, cette convergence de la jouissance comme Autre chose, ~~veut~~ tout se situe comme l'effet de la relève du (Aufhebung)

symbolique. C'est là l'effet de sujet dont le ~~...~~ caractère est le réel du symbolique. Cette affaire qui fait ~~...~~ (la seule cause) de la parole du parlant, est proprement sa Chose.

La Chose désigne l'effet excentrant de cette alliance à soi-même que le S. opère. Dès lors, les lignes de force de la parole s'en trouvent comme polarisées vers ce trou noir. Et s'il est unique que le principe du plaisir se définit d'isoler toujours la même chose, il faut l'entendre en ce sens que cet effet de contour ne se sentant pas d'autre raison d'existence que de faire courbe de menace à l'approche du réel. ~~...~~ Mais dans ces conditions, ici encore la théorie du principe du plaisir se trouve retournée : le principe du plaisir n'est peut-être pas tant initialement de la jouissance, qu'il en la produit par ses voies. ~~...~~ Le principe du plaisir en tant qu'il ordonne le champ du symbolique, doit alors être situé comme la loi de production du cercle de la Chose.

Bref, n'est-il pas possible de là que la relation du désir de désir par quoi le parlant s'étermine, est très précisément ce qui opère le principe du plaisir comme effet de compense d'une toute réalité "naturelle" ? Alors, le principe du plaisir, est la loi du ~~...~~ de création de la Chose. Si la Chose est en effet cet effet décidé central à quoi tout nom est inadéquat, – la ~~...~~ qui fait ce manque production signifiante est la création de parole qui fait ~~...~~ l'effet de central, ~~...~~ et le produit comme Autre chose. Sans doute ~~...~~ la vide que l'opération signifiante met en jeu comme sa cause en cette fil ~~...~~. Mais ce qui s'est opéré de cet acte n'est pas vain : son effet la ~~...~~ jouissance est bien ici sensible comme l'Autre chose manquée, – pourtant un effet de jouissance s'opère de ceci que, dans l'effet de détermination du désir, l'être parlant jouit de cette relation elle-même. Dès lors, de la création signifiante comme telle. Le parlant ~~...~~ jouit de la lettre, et cette jouissance n'est pas niée, si l'ordre symbolique du discours du Maître est bien au plus radical d'une telle jouissance. Ce qui est en fond ce qui nous indique

donc que {la jouissance de} la maîtrise, sinon la jouis de l'ordre même du S^a ? la plus-value même n'y valant qu'au titre du prestige : jouir encore, de la séparation. La jouissance du prestige, est la jouissance du désir de l'Autre.

Ainsi, la [illegible] Chose se crée. Ou plutôt, la création signifiante produit un vide tel, qu'il vienne à la place de la chose, en jouer dans le/dire l'approche infinie ; et la jouissance est jouissance de cette création de S^{ts}, dans la mesure où le parlant jouit de cette coupure elle-même. La jouissance se présente ici sous le double aspect : – d'un effet de nomination de la Chose dont la reconnaissance comme {désir} de l'Autre est la satisfaction d'un auto-faire-ci ; – d'une relève du désir au désir où l'effet de perte de l'Autre jouissance est [illegible] jouissance (pour-lui) : jouis de la privation.

Il apparaît [illegible] que si la création signifiante comme le fait humain, est cette mise en jeu d'un vide, et si la mort ~~[illegible]~~ est pour le parlant la métonymie où se joue ~~parlant cet effet d'état~~ ce que celui-ci a d'outrepassement à l'égard de l'hors-limite de son Être, ce que celui-ci a d'outrepassement à l'égard de sa réalité naturelle ; – alors toute création [illegible] rejoue de la perspective d'une seconde mort. L'Être parlant réalise sa mort comme limite au-delà de quoi l'Être commence. Et il advient à cet Être dans le jeu d'une abolition symbolique de sa naturalité : Au cœur de la création signifiante, s'opère un effet de vidage de tout sens, où ne subsiste [illegible] que le non-sens d'un Être qui ne se réalise que comme ce vide même. La pulsion de mort désigne cet effet d'illimitation de l'Être dans la jouissance du S^a. Le sujet latent à tout créationnisme, c'est qu'il est un destructionnisme. La création S^{te} opère une abolition où le [illegible] sujet n'advient que sous les espèces du négatif : refoulement ; désir ; pulsion.

Dans [illegible] ces conditions, si la Chose n'est réelle que dans une substitution consolatrice d'un effet de refente où advient un sujet, ~~[illegible]~~ il n'y a d'opération signifiante que dans une pratique ; et Alors, – la réalité [illegible] ne se constitue le signifiant, c'est son opération.

elle-même que d'une substitution qui lui donne sa structure ; — et l'être du sujet n'advient que dans une castration constituante.

Il faut donc doublement renverser la perspective classique sur la réalité. Ce n'est pas seulement que la seule "réalité" (Realität) soit pour le patient la "réalité psychique" : c'est que la réalité ne doit sa structure et sa formation qu'à la structure même du réel du symbolique. Ceci a deux conséquences : la réalité trouve sa structure première dans un chiasme où s'indique un effet de refente du sujet ; — et elle est le lieu élu de la rencontre comme événement d'une singularité de jouissance.

D'emprunt en effet, la réalité ne se découvre que d'un effet de S^a qui lui confère sa structure de représentation (Vorstellung). La réalité ne se constitue comme donnée à voir, lieu d'un regard où l'on ne voit ni si c'est elle qui regarde, ou si c'est le sujet. Le découronnement de la réalité, est l'effet d'un coup de dés signifiants, dont l'indice d'incertitude est la Vorstellungsrepräsentanz : quelque chose dans la réalité, représente le sujet. Paradoxalement si l'on ose dire, la réalité ne "se représente" que pour autant que le délégué est un fait de S^a qui la constitue comme le lieu d'un découvert, et d'une clairière du sens : Lichtung dont la rayonne de ce point d'absence d'un regard extirpé :

Ce double mouvement de la réalité, où le S^a comme jeu du réel est rejeté dans un certain dehors métaphorisé comme réalité ; et où cette réalité porte la trace de cette faille au point de ne s'ordonner qu'à cela, voit le chiasme qui la constitue. Une réalité résonne avec une autre dont elle est dérivée, et c'est à cette refente même qu'elle est ordonnée.

Mais dès lors, la réalité, en tant que son découvert se présente comme faisant le réel, exclut le regard qui l'ordonne. Ou plutôt, celui-ci ne s'y présente qu'en image : Aucunement suffisant à ce que l'Horloge du Monde coure d'elle-même, sans intervention d'un autre.

Qu'alors l'effet de Sa constituant de l'approche du réel y fasse résurgence, autrement dit que les refente qui constitue la réalité fasse symptôme, — et alors deviennent étrangers : des zones de singularité de diverses structures pondérant son registre, ~~[illegible]~~ spatialisant, et y fait apparaître une Autre dimension, celle-même de la Division signifiante dont elle s'induise, à partir du délégué de la représentation. Telle est primordialement la nature de la tache. La tache fait regard dans le monde. Et il n'est pas étonnant que l'activité principale de l'Être parlant suscite alors à produire au sein de cette réalité des zones de faille ou de taches qui constituent l'essence même de la culture.

Par ailleurs, si l'effet de refente du sujet est purement productif, c'est la pratique elle-même où il s'articule qui la constitue. Il n'y a pas de faille par elle-même : la structure même de la faille implique qu'elle n'existe que en déplacement. Ce déplacement est l'historicité de l'Être parlant. ~~[illegible]~~ En elle, l'effet de la fente se présente d'une manière ambiguë. Sans doute l'effet de faille s'y produit-il comme fait de structure ; mais il ne le fait jamais que dans l'espace d'une fiction. Or la conséquence de cet artifice * de Sa, c'est que la faille s'y oublie, d'être historicisé : elle semble en effet se réduire à l'historicité d'un événement où ce que celui-ci porte d'historial s'oublie. La dissimulation signifiante laisse oublier l'historial de la faille en le remémorant comme traumatisme : comme juste-à-propos ; comme précisément ; comme il s'en fallait : modes de la temporalité de l'instant à peine ne fait ; comme faille. L'instant est le manque du temps.

Or, pour autant que la substitution est la loi allégée de la création signifiante si elle produit un vide, le montage de la sublimation à sa cause est lui-même historisé. La sublimation représente comme reprise circonscrite de la cause de la souffrance. Ce qui fait événement sans remède, la sublimation le porte à la puissance de la création, en déterminant le vide

* J.A. Miller a spécialement bien avancé ce terme. (Séminaire de Vincennes).

de la souffrance comme désir de désir. Telle est l'opération kierkegaardienne. L'écrasement de Regine, ou dont Regine est la compagne, est pour Kierkegaard la sublimation de la cause. — On imagine que la rupture avec Regine fut pour ~~Kierkegaard~~ lui un accident : moyennant quoi on manque dans cette opération sa dimension de rencontre avec la cause. Ce que Kierkegaard déploie autour de R., non sans que l'écrit en soutienne l'opération, c'est la création d'une rencontre. Sans doute K. ne peut-il soutenir une telle approche que selon la loi d'aveuglement inhérente à l'opération S^{ale}. Il joue idéalement le retournement (Gjentagelsen) avec R.. Et tel est son calcul. Mais le fait que R. le déjoue au lieu même où il ne l'attendait pas, n'est pas d'accident mais de rencontre. En répondant par la séparation à ce calcul, ce que R. enseigne à K. sans qu'il le saisisse, c'est ce qu'il désire : la séparation. Le désir est, toujours, séparation. En sorte que R. passant à l'acte de rompre, donne à K. la seule preuve d'amour qu'elle lui pouvait donner : de lui révéler là son désir (de relire). Ce qui est ici historisé, et dont on ne sait par la grâce de l'histoire elle-même, si c'est lettres ou ~~[illegible]~~ réalité, pour ce que le réel suit la lettre de si près qu'on y perd ce qu'il lui doit (le sens de), c'est que la loi du désir est le manque à la rencontre. La Chose est ici rencontrée tel ~~[illegible]~~ et lieu. Et elle l'est précisément par l'effet de manque où elle se produit. La rencontre est le subornement déliant qui frappe le manque lui-même. Elle l'est la subornation saisissante qui frappe le sujet au lieu révélant de la surprise : là où il ne savait pas que c'était ce qu'il désirait.

Si la Répétition de K. est exemplaire, c'est pour autant que ici, l'opération sublimante y renverse l'historicité de la cause d'une manière telle que, de l'une ou l'autre, on ne sait où trancher. — Par là, ce que l'opération sublimante n'est pas déficiente dans ce texte révélé, c'est que l'opération sublimante ... son essence du traumatisme qu'elle relève : le traumatisme en tant que rectifiée de S^{a} où la Chose se joue historialement, est le montage

à lui-même icone de sa tour des 5a. La reprise de sa tour dans un second tour qui en incarne l'histoire sans en changer le sens de malheur central, telle est la structure de la sublimation.

[[~~Quelle satisfaction porte-t-elle donc ? Celle de la nomination. Jouir de la nomination en tant que celle-ci est lieu du désir (de l'Autre)~~ ....]]

3 – De la pulsion.

~~2. De la pulsion.~~ 1. Une erreur est, quant à la pulsion, fréquemment commise : elle serait un fait d'expérience, et qui plus est, décelable d'une manière privilégiée dans certaines occurrences de la pratique, au moins lorsque de singularités de la jouissance. — Mais ici, on suppose déjà que l'on sait ce qu'est une singularité. Et qui plus est, on suppose que la pulsion est un fait d'expérience. A l'issue de ce travail, nous croyons un caractère essentiel de rappeler comme un point d'arrêt le principe suivant :

[illegible] La pulsion est un concept. (A)

Elle n'est, comme telle, pas décelable. Autre chose est le concept. Autre est le réel. Autre enfin l'"expérience" qui, pour fait de sensibilité, n'existe à le réel. L'expérience est une fugace réalité sans aucun réel. Dès lors, qui donc pas. Si la pulsion est un concept, ce qui est déchiffrage, c'est le rapport du concept au réel (et non à l'"expérience", dont le réel fait l'impossible).

Mais la chose ici serait fort simple s'il ne fallait ajouter au passage ce qui redouble la question d'une difficulté extrême : (3) || la pulsion est plus tout un concept réel (4) Autrement dit, ce n'est pas simplement qu'elle soit, e.g. comme l'atome, ou la force-valeur, une approche du réel, c'est que ce concept est dans le réel (5). Ceci pour la raison que la détermination fondamentale de la pulsion est le symbolique, qu'il n'y a de pulsion {que de l'effet du symbolique ou l'être parlant} et que la pulsion a donc de ce fait les plus étroites affinités avec le réel du symbolique.

En sorte que s'il est bien vrai que, comme tout concept, la pulsion mythifie le réel, mais il faut dire plus : c'est qu'elle est le mythifiant comme tel. (3 || La pulsion, ce qui mythifie le réel, n'est jamais que pulsion. La pulsion est "l'organe" (organon et non chair) de la mythification du réel.

*

le déficit que nous prenons comme point de capiton : corps divisé donc à une limite, ordonne toute notre suite.

Le concept de la pulsion, son Begreifen du réel, signifie la question : en quoi un corps est-il intéressé dans la jouissance ? Cette question ne va pas de soi. Et posez que l'objet de jouissance que des corps est plus une thèse politicologique qu'un résultat : elle ordonne un champ de discours. S'il en est ainsi, la question se pose d'en quoi le corps est intéressé dans l'effet du symbolique qu'est l'être parlant ? Car le premier effet de la parlance du symbolique, ... l'être, c'est que le sujet se constitue comme lieu d'une coupure dont le corps est scindé : le sujet n'est pas le corps, mais le corps lui revient comme un imagier ou singulier, si je voulais tout s'ordonne pour le sujet d'un entre-croisement par lequel un corps scindé se trouve ici supporté en effet de division telle, qu'il en soit comme entre une forme idéalisée où le Sa reçoit du corps la limite qui le constitue ; et d'autre part, un réel, qui n'est pas sa naturalité, mais le réel n'a d'existence que des lieux où se métonymise sur le corps les bords de la séparation du sujet : objet(a), coupure, bord, dans la marque desquels consiste le seul réel du corps. Dès lors, où est la jouissance ? Si par ailleurs elle ne tient qu'à ce corps ? Mais de quoi parle-t-on même, sans le nommer, devant un tel effet de division ?

À cette difficulté répond le concept de pulsion. Mais il n'y répond qu'en le posant aux silences, et en signant bien plutôt des effets de la division. Tenir que la pulsion serait un concept-limite entre somatique et psychique, n'est qu'une grossière esquive, lorsqu'on ne sait ni ce qu'est un corps – ni ce qu'est le psychique : ce qui est à démontrer. Ou plutôt, à sujets.

Place ainsi faite nette pour un travail de division où la théorie de la pulsion peut s'articuler en les quatre caractères dont nous entendons les effets signifiants du symbolique sur le corps : constance d'un attachement dû aux effets signifiants du symbolique – coupure de la place du montage comme organe du réel du symbolique – bord du réel comme impossible au sujet dans son rapport au corps – symbolique.

3/3

→ [Le concept de pulsion répond à la nécessité d'ordonner un champ de transformations réglées par un invariant fondamental qui en fait la même : le phallus. Tel est le sens du concept de libido : la libido est la forme analytique de la théorie du champ.] Elle n'est que la forme substantielle qui ordonne comme équivalentes les transformations du champ du symptôme : répondez Freud du défaut du concept de S^a. Mais aussi, tout moment ordonnant un discours.

[illegible] Il faut souligner que cet effet unitaire de la libido est sa structure même : c'est précisément le fait du S^a de s'ordonner comme effet de champ dans l'économie du principe du plaisir. Ce qu'il faut chercher derrière les métaphores, c'est la séparation du sujet en tant que, par l'effet du S^a, il se constitue comme lieu du négatif. Or le registre du symptôme, c'est le rapport existentiel du sujet à cette négativation. La libido est cette grandeur négative qui ordonne le registre [illegible] du sujet.

Du point de vue structural, l'effet du S^a, est [illegible] cet effet de bord [illegible] qu'est la libido. Celle-ci n'est que le bord qui sépare le sujet comme son en-deçà, mais un en-deçà sans autre fond que cet effet de bord lui-même.

Or cette place ouverte du négatif, par le S^a, est ce qui éternise le sujet. Le sujet se distingue de toute individualité précisément par cet effet de maintenance, le négatif est déterminé, ce que le principe du plaisir maintient, par son autonomie, d'un lieu du réel qui ne doit rien à aucune réalité. Car c'est le paradoxe du principe de plaisir que de couper [illegible] le sujet de tout rapport au [illegible] réel qui en menacerait la constance. Mais ce qu'il faut [illegible] fait la loi d'un autre réel, [illegible] de lieu vrai, et que cette coupure fait [illegible] la Verwerfung constituante du lieu de la "réalité psychique" en quoi consiste [illegible] de jouissance. De la "réalité" le principe du plaisir ne veut rien savoir.

(S) / Par là, si la loi du S^a n'a d'autre règle que le S^a, /20 se forme la place [illegible] du travail S^a. Le S^a illimite la absolue est une illimitation constituante [illegible]. Le sujet trouve sa place dans une opération de sujet à l'endroit de tout réel. [illegible] la limite [illegible] qui la transfinitisation de sa place : passage à la limite

situent comme existant à cet ordre du négatif qu'est le $S^a$. Le $S^a$, seule réalité de la jouissance.

Place du négatif — détermination du désir — élimination du travail signifiant, donnant à la ~~structure~~ du $S^a$ son caractère fondamental, qui est son effet d'interposement à l'endroit du réel. Il faut l'entendre en deux sens. D'une part en effet, tout réel est "transcendé" par le jeu du $S^a$, c.à.d. que le sujet se situe comme ailleurs ~~que~~ de ce réel, existant au moi symbolique. Mais plus radicalement, c'est le réel lui-même qui apparaît l'effet de cette coupure du $S^a$ : dans la coupure du symbolique quelque chose se situe comme manquant, par l'effet de cette coupure, mais ce manque n'est pas un manque naturel, c'est le consentement négativé qui est la place du réel du symbolique, en tant qu'il fait la texture du sujet. Bref, ce quelque chose du manque, c'est l'effet négativant de la coupure elle-même, laquelle n'a d'autre réalité que cet effet. Bord qui ne cerne aucun autre en deçà ~~[illegible]~~ qu'un Rien qui est sujet.

Il importe de savoir comment le corps est pris dans cet effet de rature. ~~[illegible]~~ D'une part, il y est aboli comme naturalité; mais ~~[illegible]~~ de plus, il y est relevé comme signifiant. Mais ce n'est pas tout. Ce qui importe là, c'est de savoir quelle est la structure de la jouissance. ~~[illegible]~~ La jouissance Il faut maintenir que si l'effet de sujet c'est la destruction de la Chose, c'est donc dans la négativation est à situer dans cette élimination du désir, posée comme telle de la condition ~~[illegible]~~ de la demande que consiste la jouissance. La jouissance est jouissance de la position du sujet, or, celui-ci ne s'effectue que comme effet du négatif du $S^a$. La place du corps dans la jouissance est alors celle-ci : le corps devient l'enjeu de cette négativation. C'est pour autant que le corps ~~[illegible]~~ est aboli dans le $S^a$, qu'il devient lieu de la jouissance. Mais il le devient essentiellement sur le mode propre du destructionnisme de l'opération $S^a$ : précisément par ce qui lui manque.

Ainsi, d'une part les lieux de ce manque du corps dessinent les zones

la négativité où s'opère le travail signifiant de négativation ; de l'autre, ce quelque chose que le S^a y négative y est représenté comme structurellement perdu, et cause du désir, en ceci que le désir de désir trouve sa raison dans la perte où il s'effectue.

C'est à ce travail de la négativation du corps dans la jouissance que répond le concept de la pulsion. La pulsion est le montage sur le corps, de ce champ négativant de l'appareil du S^a. Aussi, ce travail de montage est double. D'une part, il prend prétexte des effets "naturels" de bords sur le corps pour y greffer sa propre articulation de bordisme : le bord corporel devient par la relève en S^a l'enjeu de bord réel du champ du S^a. Mais d'autre part, ce travail de montage opère précisément sur le corps des effets de clivage négativants, dont le corps n'est reçu dans la jouissance que moyennant ces coupures.

Effets de bord et de coupure sont donc l'essentiel de l'entrecroisement des S^a avec le lieu du corps. On n'en développera pas ici la dialectique complexe. Relevons simplement ce qui suit : {l'effet de bord de la structure des S^a opère la place de la perte}

(5) Quant à l'effet de coupure, notons qu'il ne peut être dit tel que moyennant l'incidence d'une métonymie. Mais il faut souligner qu'il en va ainsi de tout effet de structure, dans la mesure précisément où, toute nomination tenant lieu de cernement de la place du sujet, celle-ci ne peut être que la négation de ce qui s'y opère. Dès lors, la coupure est une métonymie entre autres du sujet. Mais, pour autant que le sujet est le négatif, - incessamment, le dire de cette place prend prétexte de "coupure" du "réel" pour en signifier par seconde intention la "coupure" du sujet : une coupure signifie ce qui n'a pas de nom, le manque est relevé en manque, ou plutôt de signifier le manque en seconde intention : matérialité du S^a.

Ces caractères de structure de l'appareil signifiant, la pulsion les articule comme montage, - autre métonymie. Parler de montage, c'est

parler de réel. Mais du réel du symbolique, i.e. de ceci que le symbolique n'opère en fin de compte que le sujet. Or, cette place de vide qu'est le sujet, cette absence à toute naturalité, ce lieu d'absence constitutive d'un sujet dont le principe du plaisir fait l'entour et le lit, est donc ce autour de quoi s'articule tout le travail signifiant : la Chose. La Chose est le réel du symbolique. Elle est le "cœur de notre être", ce qui fait dans le symbolique l'inconditionnelle d'un effet de sujet. Le sujet, c'est l'inconditionnelle, c'est ce qui trouve son moyen de négatif dans ce réel d'un manque inhérent au symbolique comme tel.

C'est ce qui autorise à parler de montage : la pulsion s'articule dans des effets de coupure du $S^a$. Non seulement le $S^a$ est ce qui opère le négatif, mais lui-même n'existe que portant ces effets de rupture où s'indique le sujet. La pulsion s'articule dans une "logique" si cette logique est le réel du symbolique (il n'y en a pas d'autre définition ; s'il y en a de diverses réalisations). Les effets mutants de la structure pulsionnelle, ne font que suivre les lignes de change du symbolique que ce logique constitue, pour autant que ces lignes sont l'indice de la faille du réel, en tant que c'est le lieu du sujet. Les divers éléments de la pulsion, ne sont issus d'aucun "mécanisme" "projectif", quoiqu'on [illegible], ils sont l'articulation de la place et de l'incidence du sujet dans l'effet de $S^a$. La pulsion n'est pas organe, ni issue d'aucun organe : elle est organon, appareil de l'approche du sujet dans les effets de structure du symbolique. Elle est l'opération par quoi la constance de l'opération signifiante fait le tour d'un contour vide qu'elle creuse.

Mais ceci nous indique un fait essentiel : la constance de la poussée pulsionnelle n'est que l'envers de la négativité dont elle fait le lit. Ainsi ce dont cette constance est l'opération, c'est précisément de ce dont elle fait le tour et qu'elle détache. Dès lors il apparaît que la constance du principe du

plaisir ne se disjoint pas de [illegible] sa disjonction d'avec le réel, mais qu'au contraire c'est dans la mesure où le principe s'ordonne au commencement du thème du réel qu'il maintient sa propre constance. Il n'est constance que d'une requête inconsistante.

– Reste alors à parler de la pulsion, sexuelle. Le caractère problématique de cette expression disparaît si l'on remarque que le sexuel est par l'effet du S.a. opéré comme lieu d'impossibilité. [~~Ceci explique ce que le sexuel [illegible] déplace dans les idéaux constituants de la culture~~]. {Mais de ce fait,} il est inadéquat de parler de pulsion sexuelle. Simplement, pour autant que la pulsion est le tour du réel, et que le sexuel est par l'effet du S.a. relevé et aboli (non du réel), la pulsion trouve éminemment dans le sexuel ce qui la détermine. C'est pour autant que la pulsion détache et retranche le sexuel qu'elle se constitue éminemment d'emporter l'érotique.

Il en irait de même de la pulsion de mort, encore que avec une raison de plus {si la mort n'est que la figure imaginaire de la Destruction} (on ne détruit pas un sujet). Ce qui est limite réelle du corps : la mort, le sexuel, reçoit valeur de devenir à la fois spécialement dans le déterminant social, [illegible]. Si le sujet n'accède que comme objet signifiant et enjeu de la jouissance, – ce qui de ce corps seulement en négativation de sa réalité corporelle, – [illegible] s'abolir reçoit le privilège de devenir index et enjeu de cette éternisation du désir. La pulsion n'est pulsion (de mort) que pour autant que la mort est la forme suprême du négatif, et par conséquent signe électif de l'éternisation du sujet : le sujet s'éternise en cela même qu'il s'abolit comme individuation altéro-corporelle.

3.2.

2 – Alors, examinons de plus près les rapports de la pulsion à l'Autre du S.a.

Des propos se tiennent : la pulsion est un fait dynamique ; elle est asubjective, sinon présubjective ; l'organisation symbolique y est secondaire en tout cas.

On aura compris que nous rejetons point par point ces positions.

1 – Il n'y a de pulsion que de l'existence du S.a. de l'être parlant.

2 – La pulsion n'est pas assujettie, elle est le montage par lequel l'être parlant trouve dans l'Autre les conditions du sujet, qui advient dans son circuit.

3 – Le symbolique comme effet de signifiantisation est la cause du pulsionnel, en ceci que c'est le réel du symbolique dans ses diverses incidences.

4 – La pulsion n'est pas ~~énergie~~ ἐνέργεια mais acte, i.e. discursion du sujet. La référence énergétique est faite pour dissimuler cette place du sujet dans la pulsion.

5 – En conséquence la pulsion est le fait éthique. Et il n'y en a pas d'autre.

6 – "L'éthique, c'est le réel."

[[ – De l'Autre : posons qu'il est barré ; i.e. que il ne se constitue que comme désir. L'appel que le sujet reçoit de la nomination signifiante, opère un effet d'interdiction – ment par lequel la demande s'opère, – non comme invocation. Le sujet reçoit de l'Autre son propre message, mais l'ignorant. De plus, l'effet du sujet de ce défilement dans l'Autre du $S_2$ a pour conséquence la création du lieu de cette quintuple ~~du~~ sujet. La demande est demande issue de celui-ci, elle est précisément ce qui en marque la faille, ou plutôt, ce qui résulte de cette faille, l'étrécissement de l'endroit comme déterminé par cela même. Mais la faille reste au-delà de la demande, comme sujet de la demande.]]

Elle en devient lieu du désirant comme sujet de la demande.

[[ Il faut éviter de développer ce thème : difficile et sentier charmant. ]]

la nature de montage de la pulsion, loin de nous porter à y reconnaître la dissi[illegible] rationalité au sein de l'électricité, nous porte au contraire à en accentuer la rationalité de toute "raison" (moderne). Il y a de notre part d'une position de principe que nous avons dite kantienne : Kant, qui a extrêmement encouragé, opère une subversion de la raison qui démontre dans celle-ci la reconnaissance de la folie amoureuse. La folie amoureuse n'est pas l'irrationnel ; elle est la raison démentie dans sa recherche d'illimitation constituante. Tel est le retournement que nous opérons ici sur la pulsion, de telle que, lors que celle-ci n'est elle [illegible] est au-delà de l'homme, l'irrationnel d'une pensée obscure en deçà de l'homme, elle est au contraire la forme suprême du "rationnel" i.e. de l'inconscient du logos dans

l'illumination à laquelle il meurt tout sens (ce sont, dans l'analogie qu'on voudra). Ainsi, le principe de la raison, c'est la pulsion.

Partir d'une telle position implique que, hors le terme la pulsion pour réunification, nous y reconnaissions l'appareil constituant de la fonction sujet.

1 - La pulsion n'est pas fait organique ; elle est la guérison qui relie l'être parlant comme appelé dans l'Autre du Sa. Ceci n'est pas dire que la pulsion soit du Sa, mais elle est l'effet de structure du symbolique dans son incidence sur l'être parlant. Elle est le montage du réel du symbolique. Ce montage peut donc au temps premier de l'inscription pulsionnelle, être assimilé des termes du guérir, faute pour l'homme, de mieux. Nous pouvons représenter ici encore le terme central de ce mouvement dans un entrecroisement constituant de l'homéostase du principe du plaisir avec le champ de l'Autre du Sa. Est-ce dire que ces deux termes soient réciproques hors de ce chiasme ? Voilà qui n'est là entier, et qui fait le problème ici en jeu.

Le champ homéostatique du plaisir est, par l'appel du Sa, dérangé de sa propre place, d'une manière telle que le plaisir premier est versé au compte de l'Autre en lequel s'opère la guérison première. Un déplacement inaugurant s'opère, qui de la satisfaction rapportée au champ du plaisir, nous introduit à un satisfaire-à constituant de l'être parlant. Dans la pulsion, ce qui se satisfait n'est pas sujet. C'est d'abord l'Autre supposé à cet appel du Sa. Et, par voie de ce versement au compte de l'Autre, c'est à l'Autre qu'il est censeur de plaisir : le principe du plaisir est subordonné à la loi de l'Autre supposé de la loi. Toute satisfaction plaisir, qui est la dépendance de l'Autre supposé de la loi. Toute satisfaction est transmuée en sorte qu'elle soit satisfaction à la loi de l'Autre. D'où le statut paradoxal du plaisir chez le parlant : si le symptôme peut être dit satisfaction, ce n'est certes pas par la souffrance qu'il comporte, mais en ceci que cette souffrance satisfait à la loi de l'Autre. Le résultat paradoxal

de l'aliénation dans l'Autre du langage, est qu'il vient de satisfaction que de la loi de l'Autre : c'est à l'Autre et par l'Autre d'abord qu'il y a satisfaction.

Quelle est donc la structure et la raison de cet antérieurement du symbolique à la jouissance du corps ? Il est encore trop tôt pour le dégager. Notons simplement qu'elle consiste dans ce premier temps, en une idéalisation de la jouissance. Qu'est-ce donc que l'idéal ? C'est le corps négativé, dont témoignent le Gorgias de Platon. La négativation du corps dans l'effet du symbolique, dans telle est la structure de toute idéalisation. I. e. que le corps en tant qu'impossible est par l'effet du S², d'une part, statufié en l'image qui donne corps à la commande de l'Autre, d'autre part, il y a jouissance de ce négatif, en ce qu'il est destruction du corps. Le grand secret de tout idéalisme, c'est sa jouissance. Et la jouissance de l'idéalité, c'est le destructionnisme qui, dans la relève signifiante, annihile le corps pour en faire, dans son négatif, surgir l'idée du sujet.

Mais ce fondamental manquement du qu'es-tu dans l'Autre dont s'institue le champ de négativation en quoi consiste « l'imago » pulsionnelle, laquelle fait le bord battant de ces deux faces : en deçà, lieu innommable où advienne un sujet ; au-delà, champ de l'Autre du symbole, — ce mouvement se clôt d'un second temps cumulatif d'un troisième. Il faut d'abord indiquer que la distinction de ces temps est d'un temps de structure que l'histoire ne fait que mythifier. Mais, le mythe étant ici incontournable puisque c'est le réel même que la fonction mythifie, il nous faut en attendant de pouvoir introduire un mythe plus adéquat, nous satisfaire de celui-ci :

Seconde, donc, à l'appel dans l'Autre, répond une récursion du retour pulsionnel, laquelle consiste en un double effet cumulatif : détachement au champ de l'Autre de quelque chose qui y fasse tenir et à vrai dire lieu de réel comme ce à quoi le S² s'indemnise.

[illegible] suivant 62 (76)

Mais la chose en question, ~~recevant~~ quièrant comme lieu de vide, mis l'endroit pulsant qui la quérait, effet de réduction de ce qui, dans ce moment de conquête, se devient assujetti, non pas tant au S2, (Anagrapheus), qu'à ce dont il se divise dans ce retour, i.e. dans la cause où il se statufie, pour n'en être plus que l'insensible faille qui en fait le trou dans l'Autre. (*) Pourquoi? 2/76
S'instaure élémentaire du fantasme.

Le sujet, ~~[illegible]~~ est ce lieu de ~~[illegible]~~ faille ~~qui n'est que la souffrance~~ s'échan- ~~de cette souffrance~~ ~~[illegible]~~ la sépare l'indifférent déplacement à un vide, et qui ne peut ~~[illegible]~~ par quoi le jeu du S2 relève à mesure de la parole, avènement de ~~[illegible]~~ (la) en temps la satisfaction de l'Autre. ~~(cette souffrance)~~

Le sujet n'existe que comme la faille qui n'est milieu, ni temps, Elle est ce qui résulte par mais jouissance. Qu'est-ce donc que la jouissance ? se div. Or, le premier effet du symbolique ~~[illegible]~~ un corps de la mise en jeu du symbolique. Le sujet résulte de ce clivage comme sur une télégraphe, c'est le clivage du sujet : le sujet résulte de ce clivage comme sur une telegraphe, c'est le clivage du sujet. D'où la question de savoir ce dont il a qui précisément, n'a pas sa place au corps. L'irruption de l'effet du S2 implique que le se satisfait. ~~[illegible]~~ Il n'est de jouissance que de l'Autre. Mais le sujet jouisse d'abord de l'Autre : il n'est de jouissance que de l'Autre, et ~~[illegible]~~ ce fait les jouissances se divisent elles-mêmes de l'effet en question, et l'effet ~~[illegible]~~ de leurs lignes de force devient un enjeu décisif du sujet. L'effet l'affrontement premier de cette division ~~[illegible]~~ reste en tout cas que la jouissance divisée est la jouissance de l'Autre. Le sujet jouit de la parole ; mais elle jouit dans une hystérique : i.e. dans la dimension d'une reconnaissance du désir dans la loi de satisfaire et inchangeable de la structure pulsionnelle de l'Autre. Ici ~~[illegible]~~ encore la ~~[illegible]~~ jouissance se démontre nulle fait sentir son poids en ce que la ~~[illegible]~~ jouissance se démontre ? Certes non. Toutefois, être reconnaissance du désir. Mais est-ce la seule ? Certes non. Toutefois, on n'entreprendra pas ici la description d'une telle division, sinon pour noter de $ en faillir le ~~faille~~

---

(*) Cf J.-D. Nasio et C.T. : Gorgoneion. 1975. A paraître.

que, par cet effet de relève qui résulte du Durcissement du plaisir pulsionnel, le phallus devient l'organon du rapport à la jouissance, i.e. que toute jouissance en reçoit la marque, quand bien même elle s'en dérobe-rait.

lien joué ! A dire.

Toutefois, il faut remarquer que le battement des deux temps de la pulsion : aliénation au champ de l'Autre (plaisir) / effet de séparation d'un réel en quoi le sujet choit (fantasme) explique que la pulsion (manque) est jouissance au-delà du principe de plaisir. L'effet paradoxal de la loi de l'Autre, est en effet que le reconnaissant en deçà du champ de l'Autre, de la place négativée d'un sujet, celui-ci à ne jouir que de cette négativation. Aussi toute jouissance porte la marque du négatif. Cette situation paradoxale du rapport à la jouissance, s'indique dans sa dimension destructive : la jouissance est la destruction de la chose. Ou plutôt, elle est l'horizon d'abolition négativante qui fait la place du sujet comme lieu du négatif. [L'organisme n'est ainsi place faite au sujet que précisément par ce qui s'y profile d'un rêve de mort entier.]

laisser ça. Parler du symptôme.

De même, le désir est toujours désir d'Autre chose, i.e. que sa cause est elle-même ce négatif que l'opération $S_{\bar{a}}$ a produit. (La cause du désir porte la marque de cette négation, dans la forme de l'objet cause du désir).

Il faut accentuer ce paradoxe que l'effet primordial de l'intervention auteur S est que la pulsion est jouissance au-delà du plaisir. En d'autres termes, le mouvement de la négation à la place du sujet implique que c'est l'effet même de l'idéalisation de la jouissance qui produit le sujet d'un sujet anticipant sa satisfaction. Telle est l'articulation de l'amour et du désir : la demande d'amour est telle qu'en surgit l'effet idéalisant. Faisant naître ce quasi-désir d'un désir qui anticipera son effet idéalisant.

il faudrait dév. Difficile.

ne font qu'esquisser : [l'effet de ([illegible]) de désir] impliqué par toute identification amoureuse]. La romance de cet effet d'interpénétration en quoi consiste le désir, la pulsion partielle plus exactement, [illegible], résulte ainsi dans l'établissement même de l'entrecroisement avec le champ de l'Autre. L'interpénétration du plaisir que la pulsion réalise, est un effet de la signification inhérente à la relation symbolique.

L'interpénétration caractéristique de la pulsion, sous les deux versants que lui confère l'identification sexuelle : jouissance phallique du côté mâle, jouissance folle du côté féminin, n'est donc pas à chercher dans des principes mêmes de Sa. C'est l'effet de signification par quoi le Sa aspire le sujet qui est cause de cette différence interne à son champ, et qui en subvertit pourtant les effets aliénants. L'idéalisation inhérente au satisfaire – à de l'entrecroisement dans le champ de l'Autre, se trouve de quelque manière porter avec elle ses bas-limites dans le désir pervers, ou la folie d'amour : effets de dérive de la pulsion.

Dès lors, devons-nous dire que la pulsion est a-signifiante ? Elle ne l'est qu'en ceci qu'elle constitue l'appareil par quoi le réel du symbolique est aspiré comme lieu du sujet. Mais l'effet du montage pulsionnel, est le sujet. Dans le trajet pulsionnel, ce n'est pas simplement que le commandement symbolique opère l'appel de l'être parlant dans l'Autre, sans la fruste insistance de la quête de la Chose ; c'est de plus, que dans la récursion de la pulsion, quelque chose de nouveau s'opère, qui est précisément « un nouveau sujet » : lequel est l'Autre d'abord, mais comme lieu ; par cet effet de retour, mais corrélativement, le sujet en fading. Le sujet, comme centre de regards, est constitué comme lieu de manque, comme [illegible] : elle est au contraire

Traiter le passage difficile

Mais cette structure n'est pas celle d'une genèse : l'acte a structure de d'une histoire, i.e. insistante à se répéter dans l'acte.

réversion.

A cette place qui n'est d'abord que l'effet d'un pur appel, et corrélativement d'une mise-en-jeu opérant une quête dans l'Autre, – ici revient sous la forme d'une subjectivation ce qui d'abord n'était qu'un lieu de l'Autre : là où c'était, où n'était à vrai dire rien, n'existait qu'un pur effet d'appel, là revient Je, comme ce qui, de l'effet de cet appel, n'était reçu en double : Je, redécisé, et sous la forme de la souffrance comme inconditionnelle, reconnaît cette place comme rien d'autre que Je. Le parcours de la pulsion, c'est cette pulsation de l'acte, qui, à la place où c'était, fait survenir le nouveau d'une surprise. Je est surpris de ce que quelque chose lui revienne (autrement qu'à la remémoration que cela revenait), ce qui lui revient le faisant sur le mode d'une rencontre. Or cette rencontre est celle d'un manque : qui n'est que le sujet, mais sous la forme revenue du manque de l'Autre. Ce qui, de l'Autre, est

Pourquoi "à rendre"

ainsi lieu de manque que le sujet rencontre dans la quête, est le nouveau du sujet, même de ce sujet, qui ne peut le reconnaître. Ce nouveau du sujet, c'est l'opération de ce qui est un effet de réel, ou plus précisément, c'est l'opération ; comme Cause du sujet inconnu de la place du sujet a constitué, un sujet que sur le mode fondamental de sujet, et qui ne revient au sujet que sur le mode de l'impossible, i.e. de ce qui manque à la rencontre.

Le noyau de l'être, revient au sujet comme sujet : cela fait sujet, de revenir. Et la structure en retour, est la modalité par où du sujet advient de cette réversion. La pétrification que l'être reçoit du Ça, en ce que celui-ci a connu est être comme Pli, i.e. être mise dans le négatif, l'angoisse, est l'affect est la passion qui accueille ce retour. principalement de l'effet de retour par quoi le manque à la rencontre opère le sujet : le produit comme nouveau. Le nouveau, est la modalité de l'effraction que la chose apporte au champ du plaisir, en ce qu'elle est

la plus ancienne.

— Alors il faut poser : l'éthique, c'est le réel. L'éthique n'est pas idéalisation. Elle n'est pas non plus sublimation. Elle est le fait même de la pulsion, la pulsion est d'emblée éthique. — D'où précisément que l'éthique se propose comme choix : parce que ce choix est impossible. Ou plutôt, qu'il ne fait que suivre les lignes de force du réel. Le problème éthique est issu du fait pulsionnel. Il n'y a d'éthique repérable que parce que le malaise pulsionnel manifeste une division intolérable du sujet. Ce n'est pas seulement que l'éthique doive prendre en compte la pulsion : c'est que l'éthique est une conséquence du fait de la division pulsionnelle. La question éthique est une question pulsionnelle. Elle ne s'articule que des effets de la pulsion. L'éthique est une issue de sa division. Ceci est lorsqu'on ne dit pas la raison : temps.

Par exemple, comme idéalisation.

D'où le problème de [illegible] savoir ce qui c'est fait acte.

Dire que l'éthique c'est le réel, c'est dire par conséquent qu'il n'y ait d'éthique que d'événement du sujet. On [illegible] au contraire, du sujet de sa place. L'éthique, c'est la prise en considération imp. pratique des effets de division que le S^a pose sur la jouissance. La jouissance est divisée. Et l'éthique, c'est de moins certains effets de cette division. Le principal effet de la division des jouissances, c'est la possibilité de la castration. La castration désigne [illegible] l'amplification d'un sujet [illegible] dans la jouissance de la parole. Qu'un sujet se divise selon la reconnaissance des effets de la parole, est exceptionnel : cela désigne au cœur de la jouissance, un lieu qui n'est abordable que par suiga-lacité, et sans nécessité logique (*). La place du sujet comme sujet à la parole, est, dans les jouissances, de passage incertain. — C'est au sujet [illegible] régulation des effets de la parole dans l'opération de la pulsion, que répond l'ordination de l'idéalisation éthique. Le discours du Maître antique (pour le situer analogiquement d'une histoire) ordonne le défaut central de la pulsion à la jouissance de la plus-value. Le maître suppose [illegible] que de la parole comme condition du sujet, la jouissance est jouissance des corps.

(*) Ce que Leibniz appelait nécessité hypothétique.

il ne veut rien savoir, sinon juste assez pour que ce commandement porte, — c'est en quoi l'analyse, de le recevoir en silence, participe de longue à un tel rejet de la parole.

Mais il y a l'Autre jouissance. L'éthique du discours analytique procède d'une approche de la Chose comme lieu de diffraction de la parole. Une approche de ce coeur de l'être qui y reconnaisse la négation centrale à l'opération du sujet, règle en tranche, dont la question est alors sur quel mode elle s'opère, et quelle jouissance y est incluse. [— on n'en dira pas plus.]

Bref, les lignes de force, les arêtes du réel du symbolique, donnent la structure de l'opération éthique, comme effet de la division des jouissances dans la pulsion. Une doctrine de la pulsion commande l'abord de l'éthique, parce que l'éthique est un fait pulsionnel.

C'est pourquoi il n'y a pas de pulsion génitale. Pas plus que de rapport sexuel. Mais il y a d'une part de la pulsion ; de l'autre, jouissance de l'Autre.

La pulsion est toujours partielle : elle se détache au champ de l'Autre qui cerne pars, la petite, le réel, à quoi s'adonne un sujet constituant du coeur de l'Être. Or, le sexuel en tant que il est l'affaire dont se réglant les rapports des hommes aux femmes, n'est pas d'ordre pulsionnel. Il est de l'ordre des faits d'idéalisation de l'identification sexuée. Le sexuel, n'est que le semblant d'Autre par quoi s'inscrit un temps au champ des Idéaux de l'identification, le malaise du sujet. Il n'est au lieu donc, parce que le parlant y régit sous les espèces d'une différence, le semblant d'une castration qui ne joue que lien en-deçà. Le sexuel est le lieu d'élection qu'offre le corps, à signifier la castration comme opération du sujet de la parole. C'est pour autant que le sexuel est préjugé par un jeu de la parole, chose à signifier l'insertion du sujet dans les jouissances de la parole, que il reçoit cette fonction centrale d'être le lieu du semblant de l'Autre, et l'implication du sujet dans la

— Mais il n'y a pas d'Autre,

parole (castration) ne renvoie pas d'effacement à ... du sujet qui lui est paradoxalement constituant. Aussi, il n'y a pas de rapport sexuel, il n'y a pas de pulsion génitale. Il y a l'identification comme sexuée, et il y a la pulsion partielle. L'identification sexuée est dès lors liée au lieu ~~...~~ de l'Autre, et au ~~lieu~~ effet de la parole dans sa contingence.

Mais qu'il n'y ait pas de pulsion génitale, nous est occasion d'un génératif ... livrer la question : si la pulsion est opération d'une quête dans l'Autre en ses premiers temps, et si la prétendue pulsion génitale n'a d'assise que des lois de la parole, i.e. de la reconnaissance de l'Autre, n'est-il pas clair alors que d'une part la pulsion génitale ~~...~~ fiction n'a pas d'autre statut que les autres pulsions ? Mais d'autre part, quel est l'effet sur les autres pulsions, de cette division des jouissances, et quel excentrement en résulte pour elles, si elles ne sont pas moins soumises que la première à cette absence inaugurante de coïncidence sur la pulsion. Autrement dit, quelle est la structure du change symbolique dans l'Autre ? ~~...~~ s'il n'y a pas d'Autre ? (Réécrire ce passage).

3.3 et 3.4.

3 — Alors, de l'acte.

L'acte a même structure que la pulsion. Il y a une réversion de l'acte. L'acte et la pulsion se Cette analogie tient d'abord à une identité de topologie. règlent tous deux de la topologie du retour. ~~...~~. [[~~Il est inadéquat de dire que l'acte, c'est la pulsion. Autant à l'inverse.~~]] Mais la question se pose de savoir comment ~~et~~ et par quelle structure l'acte s'appuie sur la pulsion. Or la [structure] de l'acte est [ce qui] [précisément] opère le ressort de la topologie du retour. D'où il apparaît que la structure de la pulsion n'est découverte que moyennant l'acte analytique. C'est l'acte analytique qui permet le repérage de la structure pulsionnelle, pour autant qu'il en "accompagne", mais en le doublant d'un certain style, ~~...~~ la topologie. [[~~Quel est donc la nature de ce doublement~~ ? [[~~S'il n'est pas simple dé-doublement de la re-présentation (Vorstellung)~~]] ? ~~En quoi l'acte est-il pratique ?~~ ]]

[[~~Rien à faire de cette affaire de doublement ?~~]]

Introduire la dimension de l'acte, c'est maintenir qu'il y a du sujet. Car le sujet ne se juge pas à l'être mais à un [illegible] qui en marque la dispersion structurelle. Le sujet n'est pas quelqu'un : il est l'effet qui résulterait que de la mesure d'une opération contingente dont c'est le problème de savoir ce qui la règle. Le sujet est un effet de [illegible] ni se produit un événement de parole. Quelque chose se dit qui n'était pas, ou plutôt, ce qui se dit donne à ce qui était un sens nouveau et change le sujet : ce qui était prend désormais un statut de sujet, le quelque chose d'innommé qui faisait l'insistance d'une souffrance, d'un lieu de vide, d'un malaise, est, par la nomination, changé de telle sorte que le sujet s'y reconnaisse, et ce qui est ainsi changé ; devient réel, i.e. reçoit par l'historisation une portée de reconnaissance : le sujet peut dire être cela, dans cette difficulté non pas résolue, mais dont le mode d'existence est tel que c'est désormais une reconnaissance qui s'y joue.

L'acte consiste donc à retrouver ce que c'était. Mais ici, de l'ordre de l'effet du symbolique sur le sujet, du fait que ce qui était est de l'ordre de l'effet du symbolique sur le sujet, et la question se pose de quoi le retrouver prend un sens différent, et la question se pose de l'acte en psychanalyse. Si en effet une aporie se propose de l'acte en psychanalyse, retrouver fait un acte. Si en effet une aporie est de nature à produire du c'est bien de ceci en quoi un acte est de nature à produire du nouveau. Paradoxe de la répétition. L'acte consiste en ceci que ce qui était devient sujet. L'acte est la substitution du sujet à la place de la Chose. Mais par un événement décisif, la Chose elle-même est subjectivée ; ⊛ i.e. que ce qui était là est nommé comme Je suis, i.e. approché sur le mode de la reconnaissance, d'un lieu de vide dont il n'y a que retour. Et quel est le mode de ce retour ? — Il de parole.

Qu'est-ce donc qui était ? Et quel est le mode de ce retour ? — Qu'est-ce donc qui était, que ce centre d'absence à quoi faut maintenir ainsi ce [illegible], que ce centre d'absence à quoi le sujet comme effet est confronté par l'effet du symbolique est inconditionnel : c'est l'objet de [illegible] le sujet comme effet est confronté par l'effet du symbolique. Le moyen de notre être n'est pas locale : c'est l'objet du réel golle. Le moyen de notre être n'est pas l'être. Quelque chose qui périssement fait le lit de la présence de l'être. Voilà "…".

⊛ Formule à vrai dire inadéquate. Voilà "…".

de la dimension d'un inconditionnelle et qui jus cela ne peut être que entonné, fait le fait de l'être parlant. Le lieu d'absence et de contour est, dans le champ du symbolique, ce qui le trou, ce qui à rien dire l'ordonne à ce vide, comme ne faisant que l'opérer sans cesse. Ce trou est la "réalité psychique", en ce qu'elle n'est qu'un effet de manque sans autre sens que le non-sens à quoi tout sens s'ordonne. Elle est le réel du symbolique dont se tisse l'être parlant, dans ses effets de sujet.

Le retour de ce coin de l'être en quoi l'acte consiste, n'est donc pas de l'ordre du gain : rien n'est retourné, parce que dans ce retour, ce qui est trouvé est précisément rien. Le retour est donc ici à prendre dans l'étymologie d'un tourner qui ne cesse ; la retrouvaille est le tour fait de ce vide. — Mais justement, et pour autant que l'effet de sens comme résultat de l'effet de sujet ne s'ordonne qu'à ce vide, le retour est ici ce qui donne sens, et l'opération même réitérée de ce dire du vide, est précisément ce en quoi le sujet change de sens. Il y a du nouveau produit dans ce retour, et ce nouveau, est un nouvel effet de sujet, un nouveau coup de dire lancé dans l'histoire.

La dimension des retours n'est que secondairement de l'ordre de l'avoir. Ce qui dans ce retour est opéré ; c'est que le sujet vient la place de ce vide, qui en devient sujet. Car si le sujet n'est de nulle substance mais de l'opération de sa faille, c'est cette opération même qui est son événement. C'est donc pas dire que le retour de la Chose n'est nulle jouissance d'elle, mais simplement des signes qui conduisent au lieu : ce qu'il faut dire, c'est que précisément c'est en tant que la Chose est manque à la rencontre qu'il y en a jouissance. Et le jeu des signes de la rencontre signifie que, dans cette approche du vide en quoi la S... consiste, c'est pour autant précisément que, dans le contour S... que l'élimination du champ symbolique réalisé, la Chose est exigible comme vidage de cet effet de sens, — qu'il y a jouissance. La jouissance de l'effet

de retour est jouissance du manque à la rencontre. Car dans ce manque à la rencontre que le corps des S^a factice en l'historisant, ce qui advient de ce tour des S^a qui se monte et se trame en histoire, est sujet. Le sujet en tant qu'il est ce lieu de manque qui n'est atteignable que d'être produit par le S^a, comme son manque précisément. Le sujet jouit de l'abolition effective en quoi il consiste et s'opère dans ce montage des tours S^a d'un vide. Dans l'acte, le sujet vient à la place de ce vide que le montage S^a opère comme son cœur. C'est du retour au vide où le sujet choit comme y étant [sujet] que la jouissance consiste. Le jouir est jouis de la disposition centrale au S^a. Telle est la fonction subjective de l'organisme. Si l'organisme est place du sujet, c'est pour autant précisément qu'il réalise cet effet abolissant en quoi consiste l'effet de sujet. Le sujet, c'est son évanouissement. [C'est en quoi l'acte peut s'induire subtilité de l'acte sexuel.]

Mais, dans l'historisation constituante que le S^a réalise, il comporte de situer ce lieu du vide comme désir de l'Autre. L'Autre est la fiction dont se tisse l'histoire du vide. Il importerait de démontrer comment le lieu des S^a est le lieu de l'Autre, si nous devons par ailleurs énoncer qu'il n'y a pas d'Autre. Mais laissons cette question difficile [résolue]. Il nous suffira de constater que le retour du vide en tant qu'il ne s'opère que du S^a a pour conséquence que la structure du S^a est montage : le S^a n'opère le retour que dans une historisation première et incontournable, et la première trame de l'historisation première [...] de pose l'Autre comme fictionnement en quoi consiste l'artifice S^a, dont l'historisation se soutient. Il [...] des suppositions signifiantes dont l'historisation se soutient. Il n'y a en effet d'histoire que dans la dimension de la reconnaissance. Être historique, c'est être situé dans un ordre de reconnaissance ; et à vrai dire nous n'avons quant à nous à situer que l'entrelacement : là est le fait historial : le désir de l'Autre. La reconnaissance du désir : là est le fait historial premier, et l'historisation n'est mise en jeu comme pratique historique que du désir de reconnaissance qu'anime un sujet. L'Autre est

de cette instauration la trace dernière et la plus sûre.

Ainsi, le lieu de vide central en quoi consiste la substance de l'acte, est désir de l'Autre. C'est pour autant que dans l'instauration du contenu S(A), le lieu de vide est pointé d'une insistance à rejeter, que l'Autre en quoi s'effectue le lieu de S(A) se démontre d'y insister dans un désir. le désir en tant qu'il est le battement anéantissant par quoi le sujet se maintient dans le champ du S(A) comme désir de retrouvailles avec la Chose, est le maintien dans cette distance, que la loi du S(A) maintient, et la Chose qui tire le champ de l'Autre comme la cause du désir et lui suppose. Dès lors, par l'insoumission contestante de la méconnaissance par quoi le sujet se maintient comme désirant, d'une part, le lieu de vide du S(A) est supposé comme lieu du désir de l'Autre. D'autre part, ce désir est maintenu comme vœu d'anéantissement sur la double espèce de la volonté de l'Autre, et de l'acte de séjonction par quoi le sujet se maintient dans sa différence absolue, comme vœu de satisfaire à ce désir en s'y anéantissant. En tant que la dialectique du désir en tant qu'il est toujours désir de mort (si la mort est la figure du Rien), procède d'une ambiguïté inaugurale qui fait son premier mensonge : le sujet est la démonstration de ce qu'il a consenti au désir de l'Autre. Dans cette contradiction désirant en ceci qu'il a consenti au désir de l'Autre, en s'abolissant néantifiante étant tenue pour le vœu même de l'Autre, ... ce même désir de l'Autre. dans la séjonction, le sujet ne veut accomplir qu'il se maintient en Ainsi, la dialectique du désirant implique précisément lequel la séjonction en quoi il se maintient s'effectue de satisfaire se démontre donc au désir de l'Autre. Le vœu stoïcien du "suicide" comme une profonde soumission à ce désir : la soumission au désir de l'Autre, s'effectue dans la séparation que le désir réalise comme désir de mort, i.e. comme désir de se séparer du champ de l'Autre.

Si la métaphore du désir est alors le champ du regard, en tant

que le regard est la métaphore de l'Autre, tout-acte est opéré sous un regard : celui-là même de l'Autre dont le sujet se sépare. La dimension historisée de l'acte, implique le regard de l'Autre comme ce à partir de quoi l'acte s'opère comme venant à la place de la Chose. Dans l'acte, "l'Autre personne" est présenté, mais non pas comme l'objet de l'acte, plutôt comme sa cause invisible : le regard de l'Autre donne la raison de l'acte, en ceci que son regard, les approches historisantes s'opèrent, du vide dont l'Autre est supposé faire son désir. Tout acte implique ainsi la dimension d'un donner à voir. L'approche du vide de la Chose s'opère dans le donner à voir derrière lequel le sujet se dérobe comme la cache qui se soustrait à ce qui s'offre au regard. La dimension de l'acte implique un registre de la geste, c.à.d. la figure incarnée de l'acte qui historise en la recouvrant dans ses conditions, l'approche du vide.

*

3.4.? Reprenons.

L'acte est production d'un vide qui est la place du sujet.

1- Dans cet acte, ce qui s'opère ~~est~~ effet de sujet. L'approche du vide produit le vide du sujet, lequel ne consiste que dans cette opération même.

2- Mais l'opération du vide n'advient que du montage d'un jeu de Sª qui historise le vide, parce que celui-ci est vide du symbolique. Il apparaît cette création S acte, est le contour du vide que l'acte réalise. c'est pour autant que dans l'acte s'opère ce [qu'il n'est d'acte que de parole : effet du dire, qu'il y a acte.]

Ce double mouvement d'un vide cerné par un effet de contour, est le est l'opération des Sª. L'opération S acte, non seulement est le vide lui-même fait des Sª ex nihilo, mais il faut dire plus, que c'est le vide lui-même que les Sª creux. Le Sª cerne la cause d'un quelconque contour comme absence. Car il faut distinguer le vide et le rien. Le rien est la structure du plein de

réel. Dans le réel, rien ne manque. Ce qui caractérise l'opération S^ante, c'est précisément d'introduire du vide dans le monde. I.e. que le S^a fait advenir dans le "monde" ce qui ne saurait y avoir de place. A sa place, le vide manque. Le vide est le manque à sa place. Si une cruche est à bon droit une Chose, ce n'est pas de ce qu'elle sert à verser de ce qu'elle recueille; c'est au contraire que, au lieu de réel qu'elle réalise, rien ne saurait venir. Le vide de la cruche, est précisément cette opération telle que, à cette place quelque chose peut venir dans la mesure même où rien qui y vienne ne peut combler le vide qu'elle réalise. La [illegible] de l'instrumentalité en tant qu'elle est le fait humain, est un vide qui conditionne la possibilité de la substitution d'objet, en tant que précisément, aucun objet ne saurait être adéquat à combler le vide qu'en instrument "organisé" qu'il crée. La véritable fonction de l'instrument, est de créer du vide.

3 — L'opération du S^a est abolition dans sa positivité : elle est du vide à partir de rien, si ce n'est d'une texture que le S^a relève à la matérialité, i.e. au manque à sa place.

Mais dans cette opération du vide, advient un effet de relève de la particularité devient, à la différence pure. La particularité devient le signifiant de cette différence de l'Être parlant. — Mais dans ces conditions, cette relève qui crée le désir comme jouissance du manque, le crée comme désir de désir. Le désir n'est pas désir de quelque chose. Il est désir de ce qui manque au réel. Son objet est toujours ailleurs. Il est jouissance du manque au réel. Le désir est jouissance en ceci que l'Être parlant désire comme tel. Le désir est jouissance que le symbole porte en lui. Dès lors, le désir jouit de cet effet d'abolition que le symbole porte en lui, et l'abolition de la particularité devient le signe est désir du désirer. Le désir est jouissance de la particularité qui ordonne ce désirer. Il est extermination, si l'extermination est le partage à la mesure abolie.

du manque dont le désir fait la jouissance. L'éternisation est le manque dans la catégorie du temps. C'est pourquoi elle est identique à l'instant. L'instant est la temporalité de ce qui survient comme moment de l'éternité : il est le à-jamais où se scelle la marque rencontrée, dont le sujet peut dire qu'il lui sera destinal, i.e. qu'il sera le lieu d'où il ne saurait se tenir quitte, puisque cette mémoire de la rencontre est mémoire de l'opération signifiante. Dans l'instant de la rencontre, comme la Vie Nouvelle, en tant qu'elle est abolition dans la seconde mort du vivant, et éternisation de son désir comme désir de désir. L'Autre est ici le lieu de la mémoire, et la satisfaction de l'Autre dans l'instant de la rencontre, est la forme inversée du saisissement que le sujet y reçoit du regard par où il se transmet du $S^a$. [[ L'éternisation et sa jouissance, mal développées. ]].

4 – En portant le malaise de l'être portant au $S^a$, le sujet le donnera à voir. I.e. qu'il reçoit à voir de l'Autre comme universalisé ; Ce regard [illegible] comme éternisé ; la reconnaissance de l'Autre, le vide central revient [illegible] de la loi du plaisir. Par la reconnaissance de l'Autre est (le combat) d'un satisfaire à [illegible] porte le sujet au se donner à voir qui histoire le vide, la satisfaction à porte le sujet désirant dans la parole. Quelle est donc la jouissance de cette satisfaction ? Quelle satisfaction dans cette reconnaissance ? Ceci précisément que dans cette satisfaction, le sujet est cette abolition, il est la faille ouverte au $S^a$ du malaise central, le sujet est cette abolition. Du lieu du regard dans le $S^a$. Et sa jouissance est celle de cette abolition. Du lieu du regard dans l'Autre, le sujet se produit comme manque de l'Autre, et dans [illegible] du change- cette séparation, ce n'est pas seulement que le sujet jouisse du changement de sens du dire $S^a$, c'est que le lieu du non-sens négatif que cette création comporte, est sa jouissance. Le sujet jouit de la destruction $S^{ante}$. La jouissance est la jouissance, est d'abord jouissance de la séparation. La jouissance cette séparation jouissance de se séparer de l'Autre, en tant que cependant, cette séparation est [illegible] reliée à la loi du $S^a$. Dans l'abolition de la particularité que la création $S^{ante}$ réalise, la jouissance du désir de désir se voue à [illegible]

la séparation du champ de l'Autre qu'elle réalise. Il n'y a jouissance de l'instrumentation, que pour autant que celle-ci opère dans la reconnaissance la séparation du désirant.

[illegible]

5 – L'acte est séparation : la retrouvaille qu'il produit, est retour à un lieu de vide. Mais ce lieu de vide, est le sujet lui-même, ou du moins, c'est pour autant qu'un effet de faille est opéré dans le contour du Sa, que [illegible] le vide central du parlant est mis en jeu dans l'acte, comme cela même qui fait la jouissance.

D'où la structure [illegible] de l'acte : où c'est avec le vide qu'il est, que le sujet opère la séparation : il vient à la place du vide, comme lieu de vide. La retrouvaille est retrouvaille avec le sujet en ce que ce qui est retrouvé, est le manque en quoi le sujet consiste. La rencontre est celle d'un manque avec le manque qu'il produit.

Cette rencontre avec le manque central que l'acte produit, est coupure, le sujet, est cette coupure qui opère un vide au champ de l'Autre, vide à la place duquel vient le sujet.

[illegible] Le recours au lieu du vide, cette ablation que le sujet réalise comme un Etre, n'est pas identification ; [illegible] est au contraire ce qui manque à l'identification au Sa, le trait d'Un qui a appelé le sujet au champ de l'Autre, y a détaché cet aliénation. Et le ne-faire par quoi dans l'acte, le sujet vient à la place du vide, est précisément ce qui dit non à cette identification, à laquelle [illegible] il se soustrait en se faisant lieu du vide.

Le ne-faire pulsionnel, qui est ici le ne-faire d'une identité, n'est pas d'identique, mais de chute dans un lieu dont l'identité ne peut que manquer, puisqu'il est le [illegible] vide du Sa, le ne-faire de la séparation dans l'acte est une opération d'un autre mode que de l'identification Sante. Il s'agit au contraire de ce par quoi le sujet comme reste de l'opération Sante, trouve la jouissance dans la construction

que l'abolit au champ de l'Autre.

Telle est [illegible] la pulsion de mort}. Le sujet se constituant au désir de l'Autre en se soumettant au verdict {d'abolition} que celui-ci emporte. Il se fait [illegible] le reste et la cause de ce désir. Il est opéré comme le désirant, en ceci même qu'il se fait le vide dont le désir de l'Autre faisait sa cause. Le mouvement paradoxal de la séparation dans l'acte est ceci, que le sujet se sépare comme désirant du désir de l'Autre, en s'abolissant de se faire la cause de ce désir.

Telle est éminemment la position de Socrate, dont toute l'atopie trouve à s'accomplir d'être au plus [haut] point soumis à la loi de la cité. La soumission de Socrate au verdict de mort n'est pas une identification. C'est précisément ce par quoi Socrate dans son acte, par cela même qu'il se sépare du lieu de la Cité, s'éternise et se sépare du lieu de la Cité, par cela même qu'il se soumet à sa loi. La loi qui le frappe le sanctionne comme atopique, de la fausser, et l'exclusion par quoi il répond, est cette séparation qui, dans l'acte, porte le sujet à la place de la cause, i.e. du vide qu'il aura toujours été.

Le se-faire de la séparation* de l'acte, donne la structure de la sublimation. Elle consiste en la production du vide dans l'espace du dire de l'impossible. Elle produit un inter-dit qui cerne un vide, et l'acte, le faisant advenir à la place du vide de la Chose. Ce n'est pas seulement que la sublimation élève l'objet à la dignité de la Chose : c'est qu'elle opère l'objet en sorte qu'il soit un lieu de vide, lequel est opérant au lieu même du vide de la Chose, que par lui il renouvelle. Ainsi, l'acte de sublimation, consiste dans la production signifiante du vide de la chose.

Qu'y a-t-il donc de nouveau dans la sublimation ? C'est précisément qu'elle dise le vide. Or celui-ci était l'effet du Sa sur l'être parlant, le dire, c'est le faire-advenir là où il n'était pas, et par conséquent, changer le sens du sujet.

Il n'est donc pas étonnant que la sublimation joue de l'inceste, cousin de l'impossible. Le travail de sublimation, consiste par le biais du montage $S^a$, à feinder le lieu inatteignable du sujet, dans la existence de culture.

La pulsion de mort est de ce fait en jeu dans ce travail. La sublimation est destruction, ou plutôt, création d'un lieu d'abolition dont se dira le re-faire de la séparation de l'acte. Dans le travail de sublimation, le sujet se fait pour la mort, en ceci qu'il se conçoit reproducteur comme relevé en $S^a$. Toute sublimation glisse ainsi sur un versant idéalisant, [illegible] celui que nous indique Gorgias, en ceci qu'en elle s'opère la relève dont [illegible] se dit l'imposture du sujet, et son lieu de malaise.

Toutefois, du fait que l'effet de sujet est à la mesure de l'invention l'acte [illegible]. [illegible] Celle-ci sauve, il n'y a pas de doctrine absolue de chaque invention de sujet, et ainsi; en effet, [illegible] n'advient que de toute décision nouvelle. C'est parce le lieu de la séparation est ouvert à toute décision nouvelle, ne peut se faire que par métaphore, qui l'approche de ce vide dans le dire, de mise en jeu de cette approche comme par exemple : il y a des exemples d'actes. Pourquoi est-ce à l'acte, fait [illegible] venir à la place du vide, le vide. Pourquoi est-ce à sa place ? C'est précisément la nature créationniste de ce vide, qui, inexistant, ne peut qu'être créé par le montage $S^a$. De ce fait disant le nouveau sujet amène le sens changé de ce qui était là, mais dans ce statut de non-lieu. Dire le vide, le lieu de ce fait, est l'acte.

Il n'y a [illegible] aucune différence essentielle entre la sublimation et la pulsion : celle-ci est inscrite dans la structure même de la pulsion, comme entour du vide. Le travail pulsionnel, c'est le creusement de ce vide du nouveau sujet. La différence est du dire, — [illegible] mais qui permet de ne pas dire, de l'être parlant ? L'être parlant ne peut que dire. Mais il le fait plus ou moins, à plus ou moins d'effet de sujet. L'être parlant ne savent que sublimer… i.e. opérer sans cesse les effets de la

relève S^te. Tel est bien le long travail de l'amour. L'amour courtois est une tentative créationniste de dire le malaise de la jouissance. Écart, par-mi d'autres, un effet de la poésie en tant que travail de suture du réel central. ~~[illegible]~~ ~~Quelle différence y ont la sublimation, sinon que [illegible]~~ le dire en déplace la souffrance ? Sans pourtant l'abolir [illegible] ?

La psychanalyse change objet. en ce qu'elle consigne dans son parcours, dans sa pratique, la résonance du réel, en tant qu'il est l'effet du symbolique. Moyennant quoi, de cette conjonction des effets du symbolique, on peut attendre de sa pratique qu'elle change tel ou tel l'être parlant, d'un dire nouveau à l'abord du réel.

*

~~3~~- Du Transfert. [Suspendu pour l'instant: "temps lié à la tromperie de l'amour. Place du manque dans le désir. La métaphore de l'amour. L'amour et la poésie: le transfert est temps. Sa temporalité fait le propre de la poésie, sous une forme synthétisante de l'amour.]]

*

4-~~[illegible]~~ - Du Réel.

ou / ou

J'ai trouvé une issue : commencer par ne pas parler du désir (de l'amour), mais seulement de la poésie, de la répétition et du transfert, par rapport au réel.

2/76.

4_ Du réel. 4.1. / 4.2.

Nous partirons de la question de ce que l'Être parlant, dans sa parlure, reçoit d'effets de division de ce qui le constitue comme sujet, i.e. l'existence du symbolique. [~~Les effets de division, la psychanalyse en a accueilli dans sa pratique les symptômes, i.e. ce qui [illegible] d'incontournable de cette division, dont c'est l'effet même [du symbolique] que [illegible] [d'en dissimuler les traces]. cette division qui fait se manifester le parlant [illegible] telle, [qu'il ne peut que la vivre].~~] D'autre part, il apparaît que les effets [illegible] cet Être tout entier : ce forclosement, désir de retour d'un tel refus, ordonnent [illegible] les lieux [illegible] de cette incidence divisante du symbolique, [illegible] dans ces effets de disruption sur le sujet.

D'où la question de [illegible] dans une telle effet de [illegible], ce qui peut en ordonner l'incontournable, i.e. le plus proche de la [illegible] même de ce parlant. Cet incontournable du parlant, est l'impossible à dire, ce par quoi le parlant se [illegible] comme sa [illegible] et à quoi sa parole s'ordonne. Cet impossible est son réel. [~~L'impossible, c'est le réel.~~]

Décrire la topologie selon laquelle s'ordonne le parcours d'un tel [illegible], le mode de sa faille, est notre propos.

*

Le nœud fondamental de la prééminence du symbolique dans la détermination de l'être parlant, est l'opération signifiante. D'une part, le sujet est l'effet du Sg. I.e. qu'une faille est ouverte comme lieu de vide, dont le sujet est le Je qui n'existe que dans la parole. Et la parole, est la mise en jeu indéfiniment déplacée de la [illegible] de cette faille, elle est [illegible] que le symbole porte sur l'Être, — on [illegible] [illegible]. Il importerait ici de remarquer que le symbolique et ce qui en devient Être. [illegible] : le symbolique [illegible] l'Être sont pour ainsi dire les deux faces de la même faille : le symbolique — mais le sujet n'a d'existence que du symbolique — une faille que ce sujet — le non-Être sans substance qui n'est lui-même que le [illegible] dont cette faille se ~~[illegible]~~ recreuse. n'est que le [illegible] de la double face de la faille.

D'autre part, et ceci n'est qu'un aspect de [illegible]

c'est l'Être parlant qui crée le S̲a̲. Le S̲a̲ n'a d'existence que de son circonscrivement par le parlant, qui lui donne corps, comme le tore fait d'une circonférence, autour d'un vide central que le parlant est lui-même. Le parlant crée le S̲a̲ <u>à l'image</u> du vide dont on peut dire que le S̲a̲ est créé. Le S̲a̲ est créé ex-nihilo, ou plus exactement, c'est le rien dont le <u>tore</u> dans l'effet d'instance de la lettre, opère le vide central qu'il entoure.

Le cercle sans réciprocité de la création et de l'affectation signifiante, est l'opération signifiante, nœud où s'articule le fait même de la parole de l'Être parlant. De ce fait, le S̲a̲ n'existe que comme <u>pratique</u> : le S̲a̲ n'est pas une chose, il n'est que l'articulation de la faute, et il n'existe que de sa répétition. La répétition est ce qui crée le S̲a̲, comme le rejetant sans substance d'un vide qu'il opère. Le S̲a̲ est effet du temps d'un battement, dont le problème est de savoir ce qui s'en identifie.

Les deux modalités majeures de la place du sujet dans une telle structure sont en effet : l'identification signifiante – l'opération d'un rejet inaugural.

Si le sujet n'existe que de la faille qu'il est, qu'est-ce qui dans ce registre de désir, donne un point d'arrêt ? Plus radicalement, quelle exigence y a-t-il à ce que l'arrêt de cette décision s'opère ? Correspondant de ce que le sujet – C'est là l'important – de sa division. L'opération qui lui permet [illegible] est tenu à un <u>réel</u> : celui-même de ce non-lieu inaugural, de trouver place et retour à cette faille qui l'incarne. Le sujet n'est pas le S̲a̲. Tenir désir comme est l'identification <u>au</u> S̲a̲. Le sujet n'est pas l'espace d'un négatif, est <u>un reste</u> d'Être quoi que d'un deçà parlant qui sans l'espace d'une absence à soi, le pas est opérable, qui le sort. Mais, dans le cercle de cette absence à soi, ... l'Un du S̲a̲, ... cette décision, et assigne au vide la marque qui le rejette comme le réel même du sujet. Toutefois, il faut noter que cette opération d'identification au S̲a̲, qui, de l'Un du S̲a̲, fait surgir comme consécutif le manque du sujet, est elle-même, ce qui opère ce vide, et [illegible] retrouve le sujet à un effet de <u>rejet</u> hors de toute identité. C'est la structure de ce rejet primordial qu'il faut ici articuler.

Toute opération de symbolique joue le jeu d'un réel. I.e. qu'elle inaugure

un effet de faille, dans sa particularité. Un (~~[illegible]~~) effet de division du sujet, toujours particulier en raison de la condensation des jouissances qu'il maintient et noue, donc son avènement. Un nouveau discours, i.e. une nouvelle approche du réel de la jouissance, est opéré : L'Un du S1 est l'[illegible] ~~[illegible]~~ d'une certaine pratique qu'il circonscrit et à quoi tout effet de S1 de la [illegible]. I.e. que l'opération S.ante dans sa pratique, est le traçage d'un bord comme tel non repérable, mais dont l'existence s'opère en négatif, de ce que tout effet de S1 soit manifesté dans son contour inatteignable. ~~[illegible]~~ Une pratique S.ante est [illegible] d'un champ de possibilités réels, ~~[illegible]~~ d'un ensemble d'effets de discours S.ants, et de déplacements de la jouissance ordonnés à cette position. Indications de [illegible] critique [illegible] aux [illegible] jouissances que le capitalisme. nécessaires, ou inutile. C'est trop ~~pas assez~~

Mais la politique est de savoir comment [illegible] jeu du S1, ~~[illegible]~~ opération de création d'un Maître, touche au réel, pour autant que c'est le sujet. Et conséquemment à ~~[illegible]~~ le comme au réel qu'il l'exclut. [illegible] d'un discours, l'effet de symbolique l'affirmation (Bejahung) inaugurante d'un discours, c'est le sujet comme inexistant. est opération d'un effet de sujet. Ce sujet, c'est [illegible] effet de faille est bien opéré par le S1. En effet, d'où part le sujet comme ~~[illegible]~~ lieu du réel. Rien, si ce n'est ~~[illegible]~~ mais que est-il donc pas ailleurs ? Rien, si ce n'est ~~[illegible]~~ supposés de son réel que moyennant les productions qui ne tiennent donc de ~~[illegible]~~ supposés de son réel que moyennant les productions des idéalités S.ants. C'est la dimension ordonnée dans le chamboulement des discours qui permet que l'approche du réel, i.e. sa production même des discours qui permet que l'approche d'une position du S1, soit productions comme effet de vide particularisé d'une position du S1, soit opéré, le réel en étant produit au terme [illegible] du procès. Dès lors, il apparaît que le sujet est après-coup, en ce sens que la division qui l'opère ne cesse au réel que de la production faite de ce en quoi il insiste. Le texte : inutile. Ce ne fait que reprendre ~~l'effet de la répétition S.ante en tant~~ ~~comme que le discours, est i.e. que~~ ~~qu'elle cerne ce réel du manque du sujet, est~~

La structure du discours implique une dimension temporelle qui n'est que le développement d'un fait de structure. Ceci ~~[illegible]~~, ne retenant rien à la contingence des actes de discours : cet effet de contour structural est après-coup.

Et s'il est vrai que dans le réel les voies de la jouissance sont limitées en style, c'est-à-dire qu'elles sont morcelées en famille, et qu'on ne peut décrire la structure d'un discours que de son usine. Seule l'usure d'un discours, i.e. son passage inscrit dans le réel des effets productifs du S¹, permet d'en énoncer le trait unaire en négatif, — et pour autant que l'on change de discours. Le trait unaire d'un discours, ce qui amorce le champ d'établir de ses possibilités de jouissance, ne peut s'énoncer que d'un autre discours. — Faute de quoi, ce trait unaire ne peut qu'être actualisé par le sujet qui retrouve s'effectuer dans ce discours premier.

Il faut alors bien distinguer dans les effets du discours deux incidences très différentes. Lorsqu'un discours s'éteint — voilà un refoulé primordial? On sait que le terme est inadéquat, et que la notion de refoulé primordial est hétérogène à celle du refoulé. Cette distinction nous permet d'y poser une autre : la place du sujet comme effet du discours, lieu de faille, pur vide n'est pas ce à quoi le sens renvoie, mais opère comme lieu de déplacement. Autrement dit, il faut souligner que, si discours s'éteint, sommeil son réel. Autrement dit l'équation S¹ nous porte à reconnaître la structure existentielle de la politique, si par conséquent les productions de S¹ sont liées à l'artifice tous finissant d'une invention sans limite, — il n'y a pas de champ déjà joué de la question juste, qui innocente dans toujours de nouveaux effets de vide, et par conséquent, l'effet de vide de la 1° invention signifiante est toujours nouveau, pour autant que rien n'appelle dans le réel cette innocente. I.e. qu'il n'y a pas de refoulé primordial, marque que de refoulé.

Passage important.

Il y a invention signifiante d'un effet de vide à partir de rien. Toute invention signifiante crée le vide dont elle fait sa cause. Mais cette cause étant créée, elle la maintient après-coup comme cause des refoulements en quoi consiste sa particularité. La particularité de la jouissance ouverte par une invention juste, est la structure du "refoulé" de cette invention.

Il ne donne que les causes ici ces thèses pour une ainsi. On (français) comprendra ensuite ce qu'elles ont de force :

La question qui se pose en effet est alors celle-ci : si le refoulé pri-

mordial n'existe pas – à quel réel s'ordonne un discours ? C'est ici qu'il faut déjà déplacer cet énoncé : [illegible] le sujet produit comme effet de voile de l'opération, donne en fait non pas le réel du discours, mais ce dont le discours, dans sa particularité, fait le lieu de faille à quoi adresser le rôle de ce qui y devient après-coup refoulé primordial. Autrement dit, le refoulé primordial du discours est en quelque sorte l'envers de la nouveauté de l'invention sauté, en tant que sa particularité ne produit qu'un sujet. Il en devient le [illegible] sens du sujet, le sens de l'être relatif aux effets de discours. Le refoulé primordial du discours n'est que la trace particularisante de ce que sa nomination inaugurante a recelé d'un nouveau trou de $S_a$ dont nul ne pouvait dire quel était le réel, mais qui, de résonner avec l'implication du sujet de cette opération, devient le réel d'un sujet.

[4.2.] Si donc nous pouvons situer comme sujet d'un discours le refoulé primordial, ce n'est qu'après-coup, et de sa résonance avec le lieu du sujet. Comment suffit-il à parler de sujet ? Certes non. Pour le pouvoir, il nous faudrait situer comment les effets de [illegible] disruption introduits par le $S_a$ dans l'être parlant ordonnent un effet inaugural d'illumination du sujet, pour autant peut-être que le sujet tient à la particularité du corps. Ce n'est pas encore possible. Ce n'est pas encore possible.

Nous partirons donc de ceci, que l'opération $S_a$ inaugurale d'un discours ne peut être à l'occasion située comme sujet que sur ce fonds que l'invention sauté est contingente et ouverte au hasard. C'est pour autant que rien n'appelle dans le réel à la création $S_a$ que précisément cette opération peut faire défaut, et par conséquent être rejetée. Le sujet n'est ici que l'avers du créationnisme de l'intervention du $S_a$. Certes insuffisant.

[illegible] Nous devons noter que toute opération sauté est [illegible] à situer d'une affirmation première qui n'est que le lieu du changement d'un discours. Or pour autant que cette affirmation n'a pas de raison d'être, elle se détache sur un fond d'absence qui fait la résonance profonde de ce que, bien qu'elle opère, soit à situer comme lieu de sujet. [Problématique...] C'est également insuffisant –

Une affirmation, un sujet inaugural du $S_2$, avec un champ de discours nouveau, mais ne le fait qu'en cimentant un lieu central en cette rencontre, ou plutôt, à que le coup de dés $S_2$ finit de nouveau, qui est un sujet comme lieu de son vide, sujet qui ne [illegible] devient tel que de l'effet après-coup par quoi cet effet de vide résonne avec la place du sujet effectué.

Toute décision "$S_2$", toute affirmation première d'un dire nouveau, a [illegible] pour enclos [illegible] un sujet aussi inaugural, car ce sujet, c'est ce en quoi elle touche au réel. Par là il apparaît que [illegible] l'incidence du logos sur l'être prétendument n'est pas simplement d'un lieu où s'étend l'être : d'une part en effet, ce laissant être est contre-sujet, i.e. que ce à quoi il est donné cours à l'apparaître est nouveau : fait de $S_2$ inédit, et ce qui est exclu par l'opération $S_2$ mais de plus, le ~~[illegible]~~ logos opère plutôt un sujet de l'être, qui sans doute vient lieu dans la parole dire le $S_1$ qui résulte par lui de cette refente du $S_2$, mais en le disant que s'adonne à un effet de vide central qui est Verwerfung de l'être, ou de son noyau.

Dirais mieux. Du rejet, à l'impossible-

Comment dans ces conditions, le discours produit-il ce coeur de l'être d'un sujet primordial comme un réel dans le retour, i.e. comme impossible ?

Et comment cet effet de sujet se noue-t-il à la [illegible] place du sujet en [illegible] sorte qu'il fasse la Chose qui, dans l'articulation du sujet au $S_2$, est le coeur du sujet ?

{~~[illegible]~~} Nous pouvons mythiquement décrire l'implication du sujet dans l'effet du $S_2$ comme l'opération d'un entrecroisement par le ~~[illegible]~~ sujet après-coup quel l'homéostase du corps jouissant ~~[illegible]~~ l'effet de division des appareils du langage, — avec cette double conséquence que, d'une part, il y a de l'ics, i.e. des lieux d'oublification de la jouissance comme impossible à dire, ~~et~~ que d'autre part, l'ics est structuré comme un langage, si le $S_2$ est [illegible] précisément ce qui antérieurement dit devient le lieu du $S_2$. Mais à vrai dire cette description est déjà résultat de cet effet d'entrecroisement, et on le déplacera d'un cran. Entrecroisement mythifié, et mythe pour mythe,

Sans doute pouvons-nous représenter l'opération du sujet comme un entrecroisement premier. Mais cet entrecroisement, ou métaphore du sujet, est inaugurant de cela même qu'il divise. En sorte, que le lien de nouement qui résulte de ce chiasme du sujet et du $S^a$, ~~[illegible]~~ n'est que la pure inconsistance sans substance qui fait la faille dont se clivent les termes entrecroisés.

Il s'agit donc de savoir comment l'entrecroisement du $S^a$ à l'objet qu'il opère, du sujet, a pour résultat l'ics, comme lieu d'inhibition de la jouissance en tant qu'elle tient au corps.

— Ce qui, du corps, est jouissance, est inauguralement cerné au champ de l'Autre par un effet ~~[illegible]~~ d'identification au $S^a$ dont s'opère le lieu de faille du sujet. Ungement quoi ; ce qui était plaisir est déterminé comme loi de l'Autre, et d'une part, il n'est de jouissance que de cet effet de satisfaire à la loi de l'Autre, d'autre part, il y a l'ics, comme lieu d'inhibition de la jouissance. — Ici lutte pour l'instinct ~~[illegible]~~ notre travail, où il s'agissait de savoir comment le refoulé primordial de l'opération $S^a$ répond sur ce qui en devient "corps" les lieux de la faille dont ~~[illegible]~~ ce corps se marque, comme lieux de la jouissance. ~~d'une jouissance~~ pour en {dessiner} l'impossible ~~[illegible]~~.

Mais ceci n'empêche pas de discerner ce qui s'ordonne comme champs subjectifs de l'effet d'un tel entrecroisement du plaisir à la loi de l'Autre. Ces champs s'ordonnent d'un clivage idéalisant du champ du plaisir et d'un lieu de sujet hors de ce champ, de ce qui ne peut alors s'aborder que dans la passion de la haine : le réel. Mais par un retournement qui tient à ce que le $S^a$ ne crée ~~[illegible]~~ s'inhibe que son vide, ce qui s'ordonne comme champ du plaisir ~~Ce passage est trop faible~~ à ce lieu du sujet, dont se constitue une topologie ~~la création s'y est comme centre~~

~~[La métonymie topologique qui représente est un effet spatialisant d'une singularité [illegible] au sein d'un champ, ne fait de structure où le sujet n'est représentable que comme zone de faille d'un retournement de séries homéostables.] [Sans intérêt ici]~~

Le champ du partage du plaisir est aussi tramé de zones de faille qui, pour autant que ce champ est le champ de l'Autre, deviennent le lieu du désir de l'Autre. Le désir de l'Autre comme figure de l'annihilation de la relation sexuelle trace dans les lieux de rejet du champ du plaisir la cause à quoi il s'ordonne. Ainsi, le désir se manifestant de la jouissance de l'enveloppement qu'il réaliserait, comme approche de la faille de réel à quoi s'ordonne le contenu du S̶. rait, comme approche de la faille de réel à quoi s'ordonne le contenu d'absence de l'opération

Mais ce lieu de rejet, qui n'est que le contenu d'absence de l'opération, est le sujet, en tant qu'il est l'effet de cette opération. Le sujet est le garde, est le sujet, en tant qu'il est l'effet de cette opération. Le sujet est le rejeté qui, sous la forme d'un manque au champ de l'Autre, jouit dans la passion de la haine, de la Éclipse permanente dont il est dans ce champ le déchet. Cette haine est la jouissance de l'Autre, dont le consentement ici se démontre assez de ce que n'est créé que le vide qui fait la passion des sujets, ce sujet du désir de l'Autre, est sujet. Ce qui est créé comme ce vide, ce sujet du désir, de la place de vide et le sujet jouit dans la haine de ce désir, de la place de vide et le sujet jouit dans la haine de ce désir en quoi il advient.

Le sujet est la Chose comme passion de l'Autre. Il est l'innommable en quoi il advient.

Le sujet est la Chose comme passion de l'Autre. La Chose, rejetée de la haine, et dont la haine fait la jouissance de ce sujet. La Chose, rejetée de la haine, et dont la haine fait la jouissance de ce sujet, est le rejeté du plaisir qui pourtant s'ordonne le sans-nom fondamental, est le rejeté du plaisir qui pourtant s'en ordonne tout le travail du S̶. Dès lors, la signification du partage du plaisir n'est innommable que tenace substance : s'il est vrai que la Chose n'est innommable que comme sujet, il reste que le partage du plaisir s'ordonne tout entier à ce vide central, et que le partage de réalité ne fait que désigner l'insistance de ce retour à la Chose à quoi le sujet se voue dans la passion incessante qui le retient au désir de l'Autre. Le sujet veut la Chose comme lieu de ce retour à la Chose à quoi le sujet se voue. Le sujet veut la Chose comme lieu d'abolition, et pour autant qu'il veut aussi la faille qu'il est, le sujet dans le désir, se fait chose, quoi que sous la forme incessante qu'implique la faille interdictrice qui l'assujettit pourtant à la loi du plaisir. Elle est la zone de faille

La Chose est donc la cause du malheur.

centrale qui fait la souffrance du sujet, et l'irruption de ce malheur, est hystérisé comme désir de l'Autre : l'Autre fait la cause de la souffrance, et inversement, l'acte en tant qu'il implique hystérisation, donne à voir le lieu de la souffrance en situant le sujet sous le ~~regard~~ regard d'un Autre personne. [~~[Développer l'Autre de la Chose]~~, ~~[Tout le passage sur la Chose est insuffisant]~~]

**4.3.** Si donc nous devons articuler la place dans l'acte, du sujet, et la séparation qu'il effectue au champ de l'Autre, nous devons la penser comme conjointe, au séparation. La topologie en retour de la place du réel, implique que la réversion propre à la structure de ce retour soit aussi lieu opération d'un détachement. Comment cette séparation touche-t-elle au réel, et sur quel mode s'y effectue la division du sujet ?

La modalité fondamentale en est la création d'un effet de vide dans le contour d'un artifice de $S^a$. Mais elle a complété de ceci que, dans cette opération, le sujet se fait le vide que son acte réalise. La structure de l'acte implique – non pas une identification à l's(Gt)(a), mais un se-faire par quoi précisément le sujet est opéré comme lieu d'isolation de l'identification $S^a$.

Il faut donc préciser comment le se-faire du retour de l'acte, en tant qu'elle implique, est pris dans la dialectique de l'opération du $S^a$. Ce montage est d'un battement de deux temps : l'identification au $S^a$. C'est ce couple que réalise toute alternance $S^a$, aliénation – séparation. C'est ce couple que réalise la création suscitée et spécialement le Fort-Da où Freud repère la création dans la séparation du désir par quoi le sujet est relié au désir de désir de l'Autre. {le fait de $S^a$}

Premier temps, aliénation au champ de l'Autre. consolidé... Faille dont advient l'être parlant. réalise un appel qui opère une faille dont le sujet est appel au champ de l'Autre, vendant, cette précipitation résolument où le sujet est appel. Dans cet appel, {le sujet} le voue à n'être que le lieu vide que cet appel inaugure.

s'identifie à l'Un qui le faille, un cut qu'il en devienne S̸a, mais qu'il ne soit plus que l'en-reste, le Moins-un, qui de cette identification ne saurait rien faire, que d'en subsister comme l'ombre. Un effet qui n'est pas tant de refoulement que d'évacuation au sein de l'Être, avec le sujet à Être le Je, place d'une lumière sans ombre dont ne se déploie pas tant l'apparence de la réalité, qu'elle n'en laisse subsister la place de malheur d'où cette présence se déduit. Le sujet n'est que la faille à partir d'où se déplie le monde, et que le connaître en ôte la conscience : sa fente dont précisément il se divise du monde. Car la structure fondamentale de la C.S. n'est de nulle perception, mais d'un échange par quoi l'entrecroisement avec déploie {une Autre fente dont {la réalité} n'est que la résonance qui advient un réel}.

Mais cet effet n'est que secondaire, car quant au premier, c'est en l'instauration d'une relève dont s'ordonne le savoir (S₂) qu'il s'agit dans cette opération. L'élimination réalise l'entrecroisement du {corps} au signifiant, dont le sujet se constitue comme coupure, dans une pétrification qui l'aboutit au corps, en le faisant advenir comme lieu de rupture ou de faille. La difficulté de cette opération exige qu'on se remette à plus tard la description.

Ce qui importe ici, c'est de marquer que le résultat de cette opération est un effet de reste en quoi consiste la lieu du réel à quoi s'ordonne le champ de l'Autre. Et ce reste est ce dont le sujet se divise, comme de ce qui fait sa cause au champ de l'Autre.

On n'isole pas encore là la place du sujet, pour autant que celui-ci advient dans le dire — non qui précisément, cause ce qui au champ de l'Autre, mais en prenant sa raison de ce qui s'y offrait comme l'effet de division première. Bref, la structure du sujet est après-coup, et toute approche de sa place au sein de la topologie des retours, avec cette difficulté d'anticiper nécessairement sur son incidence de faille. C'est que le sujet

n'est rien d'autre que le sujet comme le faillant, de ce qui fait l'occasion de son événement comme être parlant.

Car dans l'opération du S^a, ce n'est pas seulement que le S^a opère le vide du sujet, c'est que dans la création S^ante, le sujet crée ce vide, et qu'il se fait ce vide lui-même ; le sujet est opéré comme la place de vide que son acte reprend en ce qu'il opère en lui la séparation [illegible] d'avec le champ du S^a.

Dans la séparation, le sujet fait recevoir sur soi le manque du champ de l'Autre. Il est affecté comme la faille même de ce champ. Ou plutôt, le détachement [illegible] par quoi il opère dans ce champ, et la retranche le vide qu'il devient par cette production même, et la [illegible] de l'acte est production d'un vide qui est événement de sujet.

La structure de l'acte est celle d'une évasion par laquelle le sujet est frappé en retour du vide de l'Autre, qu'il devient, en se faisant ce vide même. Moyennant quoi, il s'établit, dans la relève S^ante qui l'éternise comme lieu de faille et de dire-non du désir de l'Autre. [Cf. Lac.]

L'atopie de Socrate consiste en ce qu'il se soustrait au discours dominant de la Cité. Mais il ne le fait pas sur n'importe quel mode, puisque cette relève à l'éternisation de son nom et de cette absence, il l'opère d'une part, en se faisant cause du désir pour la Cité, — et d'autre part, en se faisant conforme au voeu de celle-ci lorsqu'elle prononce son [illegible] ce qui permet à l'acte [illegible]. Le retranchement [illegible] de Socrate de s'opérer dans la [illegible] comme la figure du premier. Moyennant quoi Socrate s'éternise comme [illegible] au champ du Dominant. C'est dire-non qui se soustrait [illegible] cause d'un transfert infini ; s'il n'est de transfert ce qui l'éternise comme le dire-non du père.

quand la [illegible] qui opère le dire-non [illegible].

~~[le palliance de la séparation [illegible] acte [illegible]]~~ (1. p. [illegible])

*

Qu'est-ce donc que le discours analytique ? Un mode d'approche où s'y opère de ce lieu du réel, dont la modalité ne peut être que celle du dire-non qui, dans l'acte, est l'opération d'une séparation.

Sitôt acte tient au réel, tout acte ne fait pas symptôme. Et toute approche du symptôme n'est pas telle qu'elle y reconnaisse ce que le sujet doit à l'opération du $S_a$, d'un effet de faille où il se constitue. On n'abordera pas ici les problèmes que pose l'incidence du $S_a$, pour autant que dans sa dominance nécessaire, elle implique un fait de structure. Ce n'est pas seulement en effet qu'il n'y ait d'ici que répétable du discours du maître. C'est plus exactement, que l'effet du $S_a$ implique comme nécessaire la place d'une dominance dont ~~[illegible]~~ le mode premier est le sujet ~~[illegible]~~ [~~de l'effet $S_a$~~]. Le discours écrit, et ne peut que écrire. Il est [illegible] à l'effet du $S_a$ que le discours croise : mais cette perspective [illegible] est ~~insuffisante~~ inadéquate, car elle ne dit rien des effets de symptôme, or, ceux-ci, s'ils ne tiennent pas structure, ainsi nulle dominance, sont tout aussi incontournables que la dominance du $S_a$ maître. En tant qu'une place est faite à un acte qui en opère adéquatement la jouissance, — car il n'est d'acte que ~~[illegible]~~ de la jouissance.

Il y a un acte analytique. Il n'y a pas plus à le dire ici, sinon dans ~~la~~ la topologie pour situer comment cet acte opère à l'endroit du réel, du retour.

4.4.

*

Il est plus d'une manière de dire ce qui fait le vif de l'acte analytique, et cette multiplicité [illegible], est essentielle à la nature même du discours. Jamais le malaise ne s'en fait mieux sentir que là. [illegible] le tranchant de cet acte, c'est

Mais je pose ici que ce qui fait digne d'attention la "réalité psychique", d'introduire comme le seul fait digne d'attention la "réalité psychique" de Freud, est le nouveau de l'acte analytique.

la reconnaissance du réel de la réalité psychique, introduit un principe radica-
lement différent de ~~[illegible]~~ poser ce qui advient pour le parlant. C'est que le parlant ne
saurait consister en autre chose que dans cette jouissance du réel. Et ce réel,
est la jouissance. Dire que les processus primaires sont étrangers à toute réalité
(V. ), c'est dire que le parlant ne jouit que de cela. Le sens subversif
de la position par F. du principe du plaisir, ne consiste nullement dans
la reconnaissance de la prétendue homéostase qui le constituerait. La
méconnaissance tient à ceci que, si l'être parlant est soumis à ce principe, alors
il ne jouit que de lui, et de rien d'autre. Le p.P. est celui d'une radicale
séparation de l'être parlant d'avec toute condition d'une réalité quelconque.
Le p. du P., c'est le réel. De ce qu'il fait événement, ~~[illegible]~~ de ce qu'il ne
pointe comme sa condition, l'être parlant ne veut rien savoir : il
le dénie, il le dément, il le rejette. Le p.P est celui d'une radicale
ignorance à l'endroit de toute réalité, et la reconnaissance corrélative
qu'il n'est de réalité que déterminée à partir de cette ignorance primor-
~~[illegible]~~ En. La réalité psychique, est ainsi dans son principe ~~[illegible]~~,
l'instauration d'un sujet primordial à l'endroit de toute "réalité".
Cette conquête inaugurale du réel du parlant, est ce que F. vise en
soulignant que la névrose s'étrangère à la réalité, et plus radicale-
ment, que le psychotique dément l'événement. Ce refus opposé à
l'événement, est ce qui nous ~~[illegible]~~ dirige vers ceci, que la psychose est
la démonstration en acte des lignes de force du réel, en tant qu'il
est l'effet de séparation que le symbolique opère ~~[illegible]~~ comme l'être parlant.
L'insupportable de la réalité, à quoi la névrose dérobe ses yeux, n'est rien
d'autre que, de la réalité et en particulier sous son aspect "humanisé",
le suppôt ne veut rien savoir : par quoi il témoigne sous forme privative
que seule lui importe le réel de son symptôme.
Le discours analytique, se définit d'abord de nommer cette séparation.

la psychanalyse instaure le lieu d'une séparation du réel. Et la question est de savoir dans quelle pratique elle met en jeu cette [illegible], si par ailleurs nous devons penser que l'acte séparateur qui fait la place de ce réel dans le dire, est l'acte analytique. En quoi la [illegible] de ce réel fait-elle un acte ? En quoi le fait de ne rien [illegible] savoir du réel fait-il le contenu de l'acte analytique ? si ce n'est du réel, fait-il le contenu de l'acte analytique ?

Qu'est-ce donc que ce réel ?

Parce que le S[?] opère l'être — le réel, c'est le réel du symbolique. I.e. parlant, quelque chose se constitue dans la dimension de la relève. L'être parlant se constitue que, dévoué à la condition de sa naturalité, l'être parlant se constitue comme [illegible]. Ce qui a pour conséquence qu'il ne connaît pas insister que toujours, autour de la même chose : cette même chose, dont ἡ δὲ φιλοσοφία ἀεὶ τῶν αὐτῶν (G. 482a). répétition pour c'est la chose, le réel, en tant qu'il fait la cause de la l'être parlant. Cette chose est ce qui s'opère de la séparation de l'être parlant, par quoi il ne se reconnaît que dans un quelque chose absolu et toute rencontre, et qui n'est pas lui-même que dans cette négativation qui [le] situe toujours ailleurs. La question [illegible] historiquement par Socrate est de savoir en quoi cette séparation est celle qui s'opère d'une le désir de l'Autre. En effet sur ce point, l'acte de Socrate va plus loin que celui de Kant. K., en retournant à une discussion du fait de la séparation en termes de conformité avec les conditions sensibles [illegible], introduit bien la culture comme le seul fait humain. Mais par là même l'horizon de la culture peut avec la société telle qu'elle il reste en deçà de ceci, que c'est [illegible] principalement. Ou plus adéquatement, que la séparation s'opère de son donné, avec les semblants du [illegible], et elle comment la rupture avec les semblants du fait social, et elle rencontre les désirs de l'Autre, en tant qu'à la fois il sont exactement,

et à la fois il en est profondément rejeté ? Tout fait social s'instaure du rejet du désir de l'Autre. Du désir de l'A. en ce qu'il droit aux instances de la lettre, la pratique sociale, quelle qu'elle soit, ne veut rien savoir.

Faire la place du sujet, c'est reconnaître cette place du désir de l'Autre. Mais l'opération séparatrice ne suscite pas loi, si toutefois elle permet déjà de situer que la réalité, c'est le fait social. L'enjeu de la rupture socratique ou la position du discours du Sophiste, ne réside pas dans son refus de l'inauthentique, mais plus radicalement, dans leur tentative faite de censurer ce qui dans ce discours, est le désir de l'Autre. Mais ici, l'ambiguïté apparaît : ce désir de l'Autre n'est-ce pas ce à quoi S. se soustrait lui-même ? Il faut renverser les ambiguïtés de cette question.

Il est plus d'une manière de se soustraire au désir de l'Autre. Sur l'une consiste à ne rien en vouloir savoir, et à ses instances, l'institution comme telle, Or, cette dernière a cette structure, que c'est une autre, est la séparation. La structure du refoulement propre à l'acte est celle qui en opère la reconnaissance. C'est en effet que le sujet s'y sépare du champ de l'Autre en se faisant le vide de ce champ. Par là, le sujet dans la séparation, vient à la place de la cible de ce champ. Par là, le sujet consent à l'acte de reconnaître de cette chose qu'il devrait, et par conséquent l'opération de la relation S◇a. Le refoulement place de vide qui est précisément l'opération de la relation, est ce qui en opérant la construction du sujet à l'ordre de la séparation, est ce qui en opérant la reconnaissance en acte. Telle est l'opération de ce désir, la porte à sa reconnaissance en acte, sous un voile dans Socrate. Socrate est celui qui, du lieu de son atopie, sous un voile dans le champ du discours. Mais par là, il répond en se faisant lui-même le lieu de singularité de ce désir de discours infini, à la loi qui écrase ce lieu de singularité en tant qu'il opère la place de quoi il vient : celle du symbolique ~~en tant que~~ (de la parole ~~[illegible]~~).

L'être qui jouit de la parole du désir de l'Autre dans l'acte du refoulement,

Ainsi, la séparation du désir de l'Autre la ressource d'acte de la reconnaissance du ~~[illegible]~~ sujet

réel, en tant qu'il est réel du symbolique. C'est bien là le sens commun qui se dirige l'acte analytique. Sous quelles conditions pratiques s'opère cet acte, est ce qu'on va voir.

Mais il faut au préalable tenter de ramener ce qui, dans la détermination de l'être parlant par le symbolique, y opère des lignes de fonctions et de forces qui ~~visent~~ sont celles du réel. La conséquence principale de cette dissymétrie, c'est qu'il est exclu que l'être ne parle. Pas d'être qui ne soit parlant.

I.e. que la conséquence première de l'effraction du symbolique est celle d'une loi, s'il faut entendre par loi non pas l'effet d'un interdit, mais au contraire d'un impossible. Contrairement à une idée reçue, la loi n'est pas ce qui interdit, et qui comme telle, serait en droit légitimement transgressée. La loi, est d'abord de l'ordre d'un incontournable, i.e. d'un réel. La loi est dans le réel, et il s'agit de savoir comment ce qui parle de loi y aurait accès.

La forme primordiale de la loi, est donc le sinon si l'on désigne par loi non pas on ne sait quelle instance morale, mais le sens fort du Sa dans sa formalité même, qui est de n'avoir d'autre effet que de creuser la place d'un être qui s'en divise. Mais ici les choses vont bien plus loin que le sonmoi, s'il s'agit entre, du comment de la place d'un Gewissen qui ne représente que sur les débris d'une insistance de symbole. Toutefois, l'acte premier à opérer à l'endroit de ce fait du symbolique, c'est l'instanciation de reconnaître sa dimension éthique, contre toute position qui ne voit que de la sensualité, que cet automatisme de répétition. Et la reconnaissance de la cause à une instance excentrement d'une insistance sans raison, doit sa cause à une instance ~~[…]~~ au sujet }, est aussi ~~[…]~~ Telle est pour lien que non-sens au sujet ~~[…]~~ L'éthique, c'est le réel. ~~[…]~~ fait éthique : raison du Sa le NdP.

La double portée de l'opération qui donne comme ~~[…]~~ raison du Sa le NdP, c'est que si le Sa qui conditionne le Sa dans sa structure est de ce nom, c'est que

le fin est une fonction éthique. Nommer ~~ainsi~~ ainsi le Sa, c'est reconnaître contre la tradition [illegible] de l'ontologie grecque, qui le pose comme Soleil, plus haut de tous les hauts, que le Sa n'est pas de l'ordre de l'Idée, mais que, lieu qui excentre et instanciant, c'est un fait éthique pour qui est en jeu dans le réel du symbolique, celui dont la tradition juive sait énoncer exactement la place en refusant de démordre de l'historicité de ce fait, c.-à-d. en maintenant que le fait du Sa avec l'ordre du politique, et rien d'autre. Le monde ne se déclôt que par le politique, et d'un fait qui n'est que de lui, car le Sa est création de ce politique, où par ailleurs il s'en détourne,

~~Mais [illegible] fait important est ici / ce qu'il faut souligner, c'est que le réel du symbolique~~
le réel du symbolique est l'inconditionnalité du politique. Le politique est donc pas d'origine dans une disjonction sans tiers : au lieu la parole, au lieu le rejet de la parole, – et l'insaturable du désirant qui en procède ; au lieu le déchaînement de la pure formalité et son retour comme réel, dans la disruption du Sa. Ceci nous montre que si le réel du symbolique – la structure du politique, – comme inconditionnalité de l'ajointure du Sa donne lieu la loi de la parole s'en distingue comme sa reconnaissance, il reste que la loi de la parole et la reconnaissance du réel (du symbolique). Telle est la structure interdiction qu'elle comporte. L'interdit ne désigne pas un effet de l'interdit, c'est l'impossible : ce que l'interdit interdit, c'est l'impossible. Ce que l'interdit laisse à son accès par ailleurs libre. Ce qui tient le sujet à distance de sa confrontation avec son réel, et lui laisse ainsi le change de l'impossible : l'interdit opère un détachement de l'impossible qui tient le sujet à distance, et lui laisse ainsi le change. L'effet d'interdiction empêche que ne soit demandé dans son inconsommable le réel du symbolique, à quoi du désirant. La nomination de ce réel, opère une tout travail Sa s'adonne. La nomination de ce réel opère comme à un vide où existe séparation du sujet, qui lui fait sa place comme à un vide où existe. La question se pose de savoir en quoi cette nomination du réel

Mais ici la question se pose de savoir en quoi cette nomination du réel est celui du symbolique y change quelque chose. C'est que, pour autant que ce réel est celui du symbolique y change qqch..

de la ressource de la nomination, — nommer ce réel, c'est transformer le mode d'incidence du S$^a$. I.e. que l'acte de la nomination de ce réel, est ce réel lui-même. L'opération d'un tel nom est ce qui en fait advenir l'effet de coupure qu'est l'infime déplacement du sujet. L'acte de la nomination est [illegible] en un sens l'opération même de l'inscription S$^a$ autre. Si [illegible] l'acte de la nomination est [illegible] séparation, c'est en ceci qu'il fait advenir le lieu de vide du sujet, mais sur le [illegible] mode de la lettre : le sujet se fait lieu de vide, [illegible] il opère avec cet effet même de division que le sujet du S$^a$, en venant à la place de cet effet. Telle est la structure du sujet dans la parole : venir à la place de la division insignifiante.

Si le psychotique est exemplaire, c'est de nous [illegible] manifester l'importance d'une telle séparation lorsque le principe même de la nomination fait défaut, de n'avoir eu aucun lieu dans l'acte [illegible] de l'Autre. Le psychotique démontre le réel du symbolique dans un effet de rupture premier, par effet de la forclusion de la loi du S$^a$, en tant qu'elle est l'être parlant, en tant l'insaisissable de l'être parlant. [illegible] est l'effet de division de qu'il le principe du ~~temps~~ séparation qui fait pas au sujet dans l'opération S$^a$ autre, lui fait défaut, faute de la nomination première où il trouverait l'occasion de son acte. — Et la pratique de la psychose consiste à opérer une telle nomination, qui fasse place au sujet en retour. Telle est l'opération de M. Klein dans son abord de l'enfant Dick : nommer, en sorte que dans le retour, le sujet se repère dans son acte.

La disjonction entre la pratique de la ~~parole~~ parole comme acte de la nomination, et l'effet de division du symbolique, est ici patente. Elle nous introduit à ceci [illegible] que les jouissances sont divisées. Autre est la jouissance de la parole ; autre ce qui résulte de la division du sujet dans l'aliénation première. — Mais plus généralement, ce à quoi nous introduit la position de l'acte de la parole, i.e. c'est que, de cette parole, les jouissances de l'effet du S$^a$ sur l'être parlant,

sont divisés. la jouissance de la parole - qui est la jouissance éthique par excellence, n'est pas toute jouissance. Et elle ne doit son effet de dominance qu'à l'altercation qu'elle soutient avec le réel du symbolique. - Il y a des jouissances qui reconnaissent comme sujet de la parole, sans pourtant renvoyer à la division du Sujet sur l'être parlant. Effet paradoxal, la jouissance de la division dans le Sujet implique que tel versant de la parole force le réel en jeu. C'est ainsi que la jouissance est au fait d'une position subjective de rejet, c'est ainsi que la perversion est éthique, en ceci que ce qui fait la ressource de la jouissance perverse est l'homosexualité phallique, - i.e. cet organe même qui est le garant du statut éthique du parlant. Mais il est d'autres positions de ces effets de paradoxe de la jouissance dans son rapport au Sujet, de toute éthique, et du statut éthique du parlant, qu'on n'introduit ici que pour indiquer comment le réel du symbolique peut être déplacé dans une position subjective, i.e. dans un abord de ce réel.

Quelle est donc l'incidence déterminante du réel du symbolique, et comment le sujet a-t-il à s'y retrouver? i.e. est-elle, et en quoi le sujet y d'un effet divisé, dont témoigne au mieux le paradoxe central du complexe de castration. Le paradoxe central fait sa force, dans le paradoxe du complexe de castration. Pourquoi tout abord de l'identification de la pratique analytique, c'est la castration. Pourquoi que dans la dimension d'une renonciation sexuelle au peut-il s'opérer pour le parlant ~~retranchement de cette réalité du sexuel~~ - dont un double paradoxe fait la supposition liée à l'attribut phallique - dont un double paradoxe fait la supposition ici où il n'a mobilisé d'être? Ce paradoxe se démontre aisément si l'on remarque que le vide qu'il opère, c'est la place du sujet. Le second ne fait la cause d'une telle opération, que pour autant que le lieu de l'effet divisé comme sujet y est signifiable et spécialle l'effet divisé trouve la raison de son acte en quoi il consiste. - Et cet effet divisé trouve la raison de son acte en ceci que le réel du symbolique implique une élimination privative

incontournable, i.e. effet même de la division première. La structure déterminante du réel du symbolique est la privation : quelque chose fait manque réel du symbolique. est effet de manque du symbolique, c'est la place de l'être parlant dans la division première. C'est cette place que le symbolique nous présente vide : dans la souffrance de la formalité de la loi comme répétition privée de sens autre que l'angoisse de sa présence.

Et d'une manière générale, la place que l'être parlant reçoit dans le symbolique, reçoit de ce réel du symbolique qu'elle est la structure de ce manque paradoxal. Si l'objet du désir est toujours ailleurs, c'est parce qu'il manque à la réalité, et ce manque n'est que l'ignorance de la structure de l'être parlant dans la division du S. D'où la structure paradoxale, antinomique, du S., et de la place que le sujet y trouve (thèse à développer ailleurs).

Si le réel du symbolique est la place de l'être parlant comme vide du symbolique, comment le sujet dans l'acte de nomination peut-il s'y trouver ? C'est ce dont le complexe de castration donne la solution. La castration, c'est la séparation par quoi avec la réponse qu'il constitue, opérant avec cette le sujet se fait le vide du réel du symbolique. La castration est le lieu de division ou séparation du champ de l'Autre. Opérant sur le manque du réel de l'aliénation d'un bouclage du manque, opérant sur l'effet de faille du symbolique. Elle est l'acte qui, en reprenant l'effet de faille de l'aliénation première, permet la reconnaissance de ce réel du symbolique dans la nomination qui en tranche l'impossible : il n'y a pas de rapport sexuel.

Si la structure de l'énonciation dans le discours analytique est celle d'un Il n'y a pas, c'est pour autant que cette négation, en nommant le manque, est l'acte de sa séparation. I.e. qu'une telle nomination sous les espèces d'une négation, est ce qui opère une séparation.

Mais il faut dire plus. Qu'est-ce donc en effet qui gît dans un tel énoncé en négatif, de ce que sa négation renie ? Qu'est-ce donc qui était là supposé ? Il apparaît que la structure de l'Il n'y a pas du dire de l'acte analytique, est celle d'une séparation opposée à une supposition première. Dont la question est alors de savoir quelle est la nécessité, si cette séparation doit avoir un sens d'acte qui vaille.

Si le rapport sexuel se trouve par l'acte analytique nommé comme impossible, — c'est donc qu'il le suppose exister. Qu'est-ce qui ressemble une telle supposition ? — Plus généralement, ici se profile que la structure de l'acte prenne appui sur une supposition première : celle qu'opère l'aliénation au champ de l'Autre. La supposition, est à cet titre le lieu d'une identification S-ante, par effet d'idéalisation inscrivant le sujet au champ de l'Autre. Mais la question ~~[illegible]~~ est que le sujet est le reste de cette inscription. Et que ~~[illegible]~~ le réel du symbolique n'est absolu qui comme dire-non qui fasse trou dans l'identification première, qui lui donne sa condition.

Ceci nous porte plus radicalement à interroger quelle est la modalité d'incidence subjective du temps de l'opération du sujet. Le temps premier de l'opération du S. est idéalisation, et cette idéalisation trouve sa structure ~~[illegible]~~ de parole dans ~~[illegible]~~ une supposition idéale.

~~[illegible]~~ Telle est la structure du symptôme, du traumatisme symptômant, ~~et plus généralement, de tout~~ de s'éprouver comme création de S. Le supposition idéale de l'identification S-ante est le lieu du S. dans le contournement qu'il opère d'un lieu de vide. Mais ce lieu de vide n'est à considérer que d'une séparation qui, ~~[illegible]~~ impliquée dans le fait de supposition comme l'objet (tels) qui en agence le contenu — le traumatisme, le symptôme, soit le montage de l'artifice qui fait la place du sujet au champ du S. ~~[illegible]~~ C'est pourquoi il s'opère comme un Il n'y a pas. La modalité dominante du trauma est en effet d'être un pas un

événement, mais ce qui manque à l'événement. Dans la pratique analytique
il n'y a pas d'événement, aucun Ereignis, aucune ~~[illegible]~~ Ergebnis de l'Il y a.
Il y a un dire-mis de la place du sujet. La structure du fait hystérique est
par ce que nous enseigne le symptôme profondément transformé en ceci :
qu'il n'est d'événement que du manque central qui l'ordonne. Tout
« événement » ~~[illegible]~~ n'advient que comme un Il n'y a pas central
dont il fait le montage de fiction. L'hystérique est ici le dire des histoires
du mathos légué, l'hystérique n'est que le dire de l'impossible du sujet
qu'elle met en pratique comme parole qui en faire advenir le vide.

~~[[ Je ne développe pas ici la théorie des fictions et les suppositions~~
~~[illegible] : traités en soi ]]~~

4.5.

*

Le tour fait d'un vide. Telle est donc la structure du symptôme.
Mais en quoi ce tour spécifie-t-il ce qui fait symptôme, de la structure
de l'acte ?

Et s'il y a un acte analytique, quelle est ici sa question ?
– Revenir une fois de plus à ceci : ce que l'acte doit à la parole ; ce en
quoi la parole est acte. Osez poser qu'il n'est d'acte que de parole. Puis, ceci :
le symptôme est l'acte qui, disant des histoires, donne à entendre à qui le
veut ce que le sujet doit au symbolique dans sa détermination. Le langage
est la condition qui noue la faille de l'être parlant. Ce qui travaille du symptôme
sur tout acte, c'est sa structure de fiction. Ce qui précisément ce que l'acte
doit à la parole est dit, et par conséquent mis en acte : ~~[illegible]~~,
la parole est l'acte en ceci qu'elle opère la séparation du sujet. Dans
la parole, le sujet vient à la place de ce lien de manque dont l'Autre est
l'histoire comme la cause première. Le symptôme calcule sur cet Autre, ici.
Donne à voir dans son acte ce qui de l'Autre est dans l'acte le regard,
le lien d'une cause dont le sujet se refend comme le lien du regard
sans lequel il se divise. Le sujet est le « centre des regards » ? L'alentour qui
le fait regard, lien de perte du désir de l'Autre, et à partir d'où il est

regardé.

Ce qui fait du symptôme le damer-le-pion, c'est ce dont le dire est aussi mythifié. Il s'en fait d'une nomination que le dire-non qui s'y est en jeu s'aime. Nommer l'inexistence du rapport sexuel n'est pas autre que d'en fixer le malaise dans le symptôme.

Ici, l'acte analytique. ~~[Ce n'est pas dire que le sujet séparation s'y donne une : elle ne saurait l'être.]~~ Mais le dire de cette inexistence est séparant, et relève du symptôme sa dimension de mythe, pour en approcher dans une division, d'une part ce qui y fait écrit, approche du réel dans le jeu de la lettre ; et d'autre part, parole dans laquelle une séparation s'opère par quoi le sujet vient à la place de ce réel dans la reconnaissance.

En quoi la nomination de ce lien de réel le change-t-il ?

Qu'est-ce qui de nommer l'inexistence hors du semblant, de ce qui se suppose dans l'identification, est acte ?

Pourquoi la nomination de la séparation fait-elle séparation effective ?

Conviens introduit à la structure du nommer. Le nommer est acte qui détermine dans le sujet le changement de sens qui opère la reconnaissance du réel du symbolique. Nommer, est ce par quoi le sujet s'engage à ce lien dans la torsion séparatrice. Ce n'est que pour autant que le sujet est divisé du S̄, qu'inversement, le nommer comme dire-non, est la parole qui le mène à cette séparation dans l'acte.

La structure du nommer est un dire-non. La nomination est la mise en jeu de la séparation dans l'acte. Telle est la fonction du Nom-du-Père, de faire place à ce qu'il y a it du sujet [dans] le nom-, de faire place à ce qu'il y ait du sujet dans la disruption première sans que l'opération S̄ ait opéré dans

*

Si l'effet du S[a] sur l'être parlant est d'une division, qui d'une part l'inscrit au champ du S[a], mais qui de l'autre le situe comme rejet de ce champ dans l'acte, ~~effet~~ produit d'un réel qui fait le cœur de l'être comme d'un lieu de mensonge, -il y a plus d'une jouissance. La jouissance est divisée, sans pourtant être multiple. I.e. que la dimension d'interprétation que l'effet S[a] implique dans le parlant, avec la jouissance comme au-delà d'un passage du plaisir. Mais de ce fait, nous ne pouvons nous en tenir à une perspective historiste d'une multiplicité des jouissances, pour autant que dans leur division, ~~[illegible]~~ le fait fondamental est qu'elles jouent comme altération. I.e. qu'il y a du refoulement, d'origine, au niveau de structure. Et que l'effet de ce refoulement est que la jouissance est reçue comme ailleurs de ce qui s'en gère. Les versants de l'Être dans le langage, impliquant que le rapport à la parole s'ordonne de positions subjectives de cet Être, qui sont divisés elles-mêmes, i.e. d'une disjonction qui les situe les unes relativement aux autres, comme effet de choix forcé. Une position subjective est l'effet d'un choix forcé qui laisse ~~[illegible]~~ insistant la question de ce qu'il rejette, et qui fait son Autre jouissance. Toute jouissance comporte son Autre dimension : la jouissance qu'il fondait, celle qui faut à ce qui s'y gère.

On ne veut ici que reconnaître la division principale qui s'accomplit de ce travail du S[a] : ~~[illegible]~~ entre une jouissance des effets de l'identification S[a], et ce qui se reconnaît comme rejet. Si l'identification S[a] opère le sujet comme lieu d'un rejet, - alors il y a une jouissance qui est l'Autre de cette opération. Ce n'est pas seulement qu'une doctrine du Même exige son Autre, c'est que l'être en tant qu'il fait la disruption de l'Être, ~~[illegible]~~ de logique comme faille, opère cet Autre comme le lieu d'une résurgence, retour de ce qui n'est pas tant refoulé que rejeté.

Mais ce que l'analyse apporte de nouveau sur cette Autre jouissance, ce n'est pas seulement d'en situer le registre de négativation qu'elle doit

à l'effet de l'Un ; c'est plus encore que cet Autre est le lieu du S^a^. I.e. que l'Autre du Même, est une modalité différente de l'effet d'inscription de l'opération S^ante^. Ce qui importe est alors de savoir comment peuvent se nouer l'Autre du S^a^, en tant qu'il est l'instance de la lettre, avec le réel comme rejeté du S^a^. Comment ce nouant peut-il faire alternative mais dans une division, avec l'Un de l'identification première ?

Ceci implique que si la jouissance de la fonction phallique en tant qu'elle inscrit l'Etre parlant, glisse avec nécessité sur le versant de la jouissance des corps sous les espèces de l'objet (a), — la jouissance de l'Autre soit ce qui se dit de l'impossible à dire, en tant que l'Etre du rejet est, de cette jouissance la marque, rejeté. L'identification sexuée qui mord l'Etre parlant à une certaine parade où se trouve dans un registre de conciliation ce qu'il doit au S^a^, est le lieu d'élection où se joue pour lui, sous le masque, un tel effet de division. Ce n'est donc pas que de l'Etre de la femme, la jouissance phallique recueille rien moins ; c'est que l'effet de rejet que l'identification S^a^ opère dans l'Etre, introduit l'effet de la mascarade. Les femmes, en ce venant subjectif d'avoir à dire leur rejet comme si c'était d'une femme, portent le voile à jouer tandis que les semblants de l'avoir phallique dans son d'une partie des corps de l'Autre, en sorte que s'en ignore [illegible] lui-même. Mais sous masque ce que du rejet de l'être, il subit lui-même. Mais son sans que l'effet éthique relevant au jouir phallique soit pourtant clairement véhiculé jusque sur le versant paradoxal de cette jouissance, pour autant qu'en instaurant cette partie du corps à la place du manque, s'opère sur c'est encore l'interposement du S^a^ qui ici s'opère sur le voile, dans le glissement phallique, et ce n'est pas toute jouissance.

· Alors, il y a jouissance de la parole, et ce n'est pas toute jouissance. L'effet de division des jouissances implique que l'approche

dans la parole du lieu de sujet de l'être aux particulier, contingent voire exceptionnel.

La jouissance qui s'opère dans l'acte de parole, est le tiers [illegible] du réel du symbolique. Elle consiste en ce que le sujet y reconnaît ce que le réel dit au symbolique dans son opération. I.e. que [illegible] le réel le désir de l'Autre, soit, ce qui d'un effet de manque pose dans ce réel le désir de l'Autre, n'a pas d'autre inaugural où le sujet est advenu comme un-sexe, n'a pas d'autre particularité que d'être le retour infini de cet effet de manque, dans la particularité où l'événement du trait signifiant inaugural l'a opéré.

Que le sujet soit l'effet du $S_a$ est l'opération de l'acte de parole. C'est en quoi le sujet change de sens par mais dans la reconnaissance. L'un des effets de division du $S_a$ est pour cet acte, en ce que le cessant des effets de sujet de l'identification lui change. Une transformation qui mène des effets de sujet de l'identification phallique, au désir inhérent à la jouissance qui remanie de cette division, est l'opération princeps de l'acte de parole, dans l'acte analytique.

L'acte analytique est à opérer comme discursive des jouissances. Dans cet acte, le sujet en vient à occuper la place de ce discursive, ou plutôt à en exister comme rejeté, pour autant que la discursive des jouissances a pour conséquence que remanie une position de sujet qui en porte spécialement la marque. Il est désigné aux femmes en tant que rejetés, d'occuper la position subjective de semblants de l'opération phallique, dont de ce fait celui-ci se métaphorise comme jouissance en discursive, des femmes.

Mais ce qui importe ici est de situer comment l'acte de parole rejoint le réel du symbolique dans l'acte analytique. Il s'y opère dans la pulsion invocante, si elle existe. I.e. que ce qui du parcours de la pulsion détache un réel, le dit du [illegible] cri dans le travail analysant.

La raison de structure en est que la pulsion invocante est celle qui ne referme pas. Elle laisse ouverte, ou plutôt opère comme une

place d'inceste, ce que le sujet dit au symbolique. L'effet décisif du
$S_a$ dans le processus pulsionnel, reste inceste à la reconnaissance dans l'in-
vocation, pour autant que dans son retour, il est donné à entendre.

Qu'est-ce qui donne à entendre? Et quoi?

Ce qui donne à entendre est l'appel inaugurant dont le sujet
résulte comme soumis à la division de la parole, par l'effet du $S_a$.
Ce qui donne à entendre, est ce qui appelle à parler. De sorte que dans le
retour de l'acte de parole, c'est ce qui donne à entendre qui se trouve
rejoint comme cause de l'inceste de la parole. L'Autre du $S_a$, est ce qui
joue en ce lieu, comme ce dont le sujet fait le lit réel. L'injonction
inaugurante qui a inceste le sujet comme inceste de la parole, lieu de
déroulement des effets du $S_a$, est celle même qui donne à entendre, et,
en parlant dans l'acte, le sujet s'effectue comme cette place,
frappé en retour par la voix comme action d'incestuer. La pulsion
incestuante fait l'inceste du sujet. Elle donne le déinceste du logos,
en tant qu'il est ce qui opère le lit du sujet.

En se faisant la voix, dans l'acte analytique, l'analyste n'écoute
rien, il se fait cause du donner à entendre, i.e. du lit du sujet,
place de l'inceste. L'analyste n'écoute pas, il fait place, dans le
retour de la pulsion, à ce qui est le déinceste de la parole. En "écoutant",
l'analyste ne fait que se faire lieu d'une telle possibilité de déinceste.
"L'écoute", ainsi nommée, est pour l'analyste ce par quoi il se sépare du
désir de l'Autre, permettant ainsi que l'effet relevant de ce désir, soit
donné à entendre. En écoutant, i.e. en interprétant, l'analyste énonce
le désir de l'Autre comme cause du sujet. La place de l'inceste qui opère
l'écoute, n'est que le résultat de ceci que la possibilité du dire de
ce qui cause le lit du sujet, est donnée dans l'interprétation,
en tant qu'elle est le trou $S_a$ qui revient au sujet comme effet d'inceste.
une de la voix, la voix (qui vient par l'analyste) est l'effet portant

qui la place où le sujet advient dans la réunion de son acte, comme le lieu où il est donné à entendre.

Qu'est-ce qui de ce lieu, fait l'entour et le bord, si le S(A) ne s'ordonne jamais que du particulier, et si le réel du symbolique, comme lieu de manque, est cerné d'un trait qui le fait cause d'un discours ? C'est le Nom du Père, comme marque de l'appel.

L'appel du S(A), par quoi le sujet fut opéré dans la communication, est ce que le Nom du Père réitère en fiction. C'est en quoi l'hystérique rejoint le désir de Freud, de l'analyste peut-être. L'analyste est-il celui qui dans sa séparation, encore le nom ? Qu'est-ce que le lieu de ce nom, dans la relève qui en est opérée pour lui ? Faut-il penser que le désir de l'analyste désir sans statut, et en particulier dans son instabilité, à ce que le désir du père soit énigme, puisque, s'il y tient lieu la relève du sujet à l'Être oublié de la seconde mort, il ne dit rien de plus, ni ce n'est que advenant comme désir [de parole] celui qui se répète dans une telle position.

L'acte de parole est ce qui rejoint l'appel qui donne à entendre le lieu du sujet. Il le rejoint dans la nomination qui sépare le sujet, en ce que nommer est séparateur. La nomination est séparatrice, nom de l'inexistence, elle est cernement d'une place de réel que le sujet devient dans l'acte. Cette place de réel est d'abord un lieu de manque structural, et celui-ci n'est opéré que comme effet décisif du symbolique sans l'être pourtant. Le Nom du Père trace l'entour négativement de cette absence qui donne la structure du réel du symbolique. Le réel du symbolique est le manque inaugural du sujet à partir de quoi celui-ci peut se diviser dans la parole, de se faire le lieu dessus-dessous sans audibilité que sa répétition.

L'analyse est un discours qui sans cesse ~~reprend~~ répond dans sa pratique à l'opération de ce lieu dans la réunion de l'acte de parole.

— Octobre 1975.

((Les lieux du réel dans le discours analytique)) (Projet d'enseignement)

Un projet : la mise au centre d'une reprise de l'enseignement de Lacan, de ce qui fait le lieu de butée du sujet : comme tel, nommé réel. Le réel, c'est l'impossible.

Le lecteur de la doctrine lacanienne, on se propose d'en rechercher le fil courant au long des concepts fondamentaux de l'analyse. D'où notre reprise, de pure didactique, de l'agencement de ces concepts dans notre plan. L'ex, par contre, délaissé, qu'on n'y voie pas un oubli : plutôt la mise à l'écart provisoire d'un point extrême problématique pour l'heure.

*

1 – Du plus général de ces concepts, en tant qu'il est celui d'où s'ordonne tout le champ psychanalytique : la répétition, isolons sa dimension de rencontre, c'est là l'incidence propre du réel. Mais ce réel qu'il ajoute aussitôt que ce qui survient bien, dans ce qui se répète, est manqué – à la rencontre. Quelque chose survient bien, dans ce qui se répète, est manqué – de la rencontre. Qu'est cela ? Ce qu'il n'attendait pas, mais comme surprise, sidérant le sujet. Qu'est cela ? Ne devons-nous pas que ce qui était-ce l'imprévu ; ou au contraire le trop prévu ? c'est précisément ce qui était attendu ? manqué à la rencontre de se répétant, c'est précisément ce qui était attendu. Mais pourquoi cette surprise, sidérant ce qui sidère le sujet, c'est le retour du réel. Mais pourquoi cette surprise, celle du principe du plaisir, ne parce que l'essence même de la pensée adéquate : celle du principe du plaisir, veut, ne peut, de sa structure même, rien savoir du réel ? – le réel est rejeté – au sens actif : il n'est pas du champ du plaisir. Mais ce sujet, qu'on l'entende au sens actif, cela même dont le simple étranger ; il est l'Unheimlich : le plus Proche. Cela même dont le sujet fait son cœur : Kern unseres Wesens.

Ainsi, au cœur du sujet, quelque chose est le lieu de la rencontre toujours manquée, instance même du Même : ce qui revient sans cesse, et dont la répétition comme éternel retour du Même s'ordonne : le réel. Mais aussi bien, cause de la répétition en tant que, lapsus vif du sujet, c'est comme loi de retour qu'il se pose : retour à l'être du sujet comme impossible retrouvaille. Cette [illegible] de l'incidence du réel est l'ambiguïté même de la structure du symbolique : toujours réclamant d'un toujours quérant le réel qui est le vrai lieu du sujet, – au-delà du principe du plaisir.

Tel surgissement au-delà du principe du plaisir, est le lieu, cette instance qui traverse l'instance du "psychique", est le lieu atopique de la Chose, zone de singularités où s'ordonne la théorie et la pratique analytiques.

*

2 – Mais cette topologie générale de la répétition, s'articulant d'un couple dissymétrique où le réel fait nœud, lieu de gravité où se condensent les lignes de forces du symbolique, – cette topologie se particularise dans l'expérience analytique.

Le concept de pulsion en constitue le lieu le plus réduit, i.e. le plus nécessaire. Ici encore, c'est sous deux aspects particuliers que la répétition est faite. D'une part, une analyse est faite des éléments de la pulsion (source, objet, poussée, but) qui démontre que le terme singulier dont l'analyse qu'en fait Lacan au Séminaire XI, est celui d'une constance. Démontrer cette constance, ~~est~~ et spécialement sur l'élément crucial de la poussée, rapporter ce fait de la constance à la structure de la libido comme champ unitaire du discours analytique, est le premier pas. Mais inversement, interroger la raison de ce fait de constance de l'Un de la libido, c'est interroger sur la structure du symbole dans son effet de sujet : le symbole se constitue comme champ de fiction ; cette structure fictionnante du champ symbolique, est ce où se désigne que le sujet est, sous un double aspect, lieu de faille, mais aussi, lieu d'outrepassement (Überschwenglichkeit de Kant). Il y a un statut d'outrepassement du rapport du sujet à tout fait de naturalité ; dont on peut dire que le symbolique est la cause. Il n'y a pas d'autre sens à l'analyse platonicienne de l'enthousiasme.

Mais est-ce tout dire ? Le fait d'outrepassement constitutif de l'appareil pulsionnel, peut-on s'en tenir là ? – C'est ne rien dire ici de ce lieu de faille du réel. Or, on soutiendra que, ce que l'effet d'outrepassement de la relation symbolique implique, c'est précisément l'effet de faille que constitue le sujet, second comme de l'extrait de ...

Ici doit donc se désigner ce lieu de faille, second ... Ce qui caractérisera la pulsion, on le présentera dans le terme de la réversion. La pulsion, c'est le circuit par lequel elle requiert dans l'Autre un quelque chose dont l'important est ceci : c'est que le retour de ce circuit fait apparaître un nouveau sujet : l'Autre sans doute, mais à considérer et corrélativement, le sujet, lancé par cet appel, et qui de ce fait en advient à la subjectivation. La réversion de la pulsion fait la place du sujet.

C'est dire ici, que ce que la pulsion trouve dans l'Autre, est ce qui en cerne l'effet idéalisant de cette quête : ce qui en revient au sujet, c'est ce

division, par l'effet de quelque chose qui le frappe et en quoi il consiste : l'objet de la pulsion, cause du désir de l'Autre. Par le retour de la pulsion, le sujet se fait cause du désir : il se sépare du champ de l'Autre où il s'identifia au premier temps, et apparaît dans ce ~~troisième~~ bien temps comme un lieu d'imperceptible et de refus qui dit non/à est à quoi il est dit non, dans le [illegible] champ de l'Autre du Sa. Toi-même, qqch. échappe au champ du Sa, ou plutôt, s'y produit comme séparation : lieu de manque qui est la vraie production de la pulsion.

La pulsion est production d'un manque dans l'Autre, elle est l'articulation d'un temps d'inscription Sale et d'un effet battante dans le rapport à l'Autre, d'un lieu de butée qui est la séparation du sujet dans le fantasme, du dédit et d'un lieu de butée, l'acte impliquée réunion,

Telle est également la structure de l'acte, en tant que s'y produit l'effet de manque à la rencontre soit l'effet d'un sujet, en tant que s'y produit l'effet de manque, recoupant le temps préalable de par quoi le sujet se sépare de l'Autre, – aliénation, l'identification, où se réalise son inscription au champ du Sa ; aliénation, puis, séparation.

*

3 – Le double temps du battement logique de l'inscription signifiante, articulé sur un mode différent sans doute, que la pratique analytique transforme, le temps du transfert. Le transfert est temps d'abord. Le premier qui mène le sujet d'un "Je ne savait pas" initial à la division du désirant (sous) les remords de l'amour, est le temps du transfert, i.e. celui du concept, en tant que celui-ci se définit d'un manque-à-saisir : temps fait au plus proche d'une cause qui fait le sujet désirant.

Premier temps : la passion du Sa. Dans la précipitation résolvante de la parole, s'opère une identification de l'amant à l'aimé : le désirant tenace ici à être aimé du lieu où il s'identifie. La raison de ce retour persistant de l'amour, on la trouvera une fois encore dans l'aménage homéostatique du champ du Sa. Le champ du Sa est le registre de l'Un d'où se précipite sous une double face unifiante, d'un part le registre du plaisir en tant que expulsion de la Chose qui est univoque, d'un part le registre du plaisir en tant, cette dimension du plaisir ne définit le sujet dans son sexe ; mais de l'autre, et le rejeté du semblable y fait en quelque ne laisse pas ignorer ce qu'elle (ignore,)

ont retour sous les espèces de la passion : la passion d'amour est le signe du sujet, dans ce que son sujet s'ensommeille au champ du plaisir.

Cette double face de l'amour, qui le fait nécessairement passion, dans le n'en rien vouloir savoir, constituant du vouloir-être-aimé ; on en rendra compte en le nommant brutalement l'Hamoris : passion du Même, crise du Semblable. Il y a de l'Un au champ de l'Autre. Et du lieu de cet Un, le sujet s'énamoure et scelle sa division dans la passion d'ignorance où il se précipite, de l'effet même de son manque. Ce champ du Même en quoi se transforme dès lors l'hamostase signifiante, est la passivité de l'amour, dans ce qu'il doit à des effets d'Un qui ne sont peut-être pas tant à situer de l'effet imaginaire, que de la dissymétrie que l'Un du Sa a portée sur l'être, en le rejetant dans le réel. Dès lors lien et lutte de la passion comme signe de l'En-moins de la jouissance : sujet jouissant sans remède. ~~[illegible]~~ Le ressort de cette fiction de l'Un, nommons-le phallus : le phallus est le grand Moins-un qui court sous le voile qu'il est, fictivant la réalité du sujet et la portant au Même du symbole, faisant de l'amour le ressort du comique dont l'index est pourtant autre chose.

Car, au temps second, il se révèle par l'effet peut-être de la parole en tant qu'elle coupe et tranche le Même, que le lien que le comique désigne, est celui d'une liaison, ou même passion, mais d'un lien primordial, en ce que dans le trou ainsi découvert un instant du transfert, se désigne la Chose, comme lien de vide trouant le voile du symbolique. Que dès lors celui-ci désignait sans que la passion en sût rien — mais relâcherait-elle pas ?

Cette place seconde, comment poser, là est la question — pourquoi ne pas la dénommer lieu de l'Hétéros, de quelque chose d'Autre que l'Un du Sa, mais dont il appartenait à y lier ange, que c'est le Sa lui-même qui en a ouvert la possibilité, avec la faille où se produit l'être dans les mots que lui reconnaît la théorie analytique : le refoulement, le sujet, la pulsion, le désir, pour en énumérer les plus vifs.

Ce lieu de l'Hétéros, de l'Autre où pourrait se faille le Même de l'hamoistase signifiante, est ce qui s'aborde sous les espèces du transfert et de sa

nommée fictivante, comme dialième : la femme est la dimension de l'homme. Et plus généralement, l'Autre est le lieu d'un savoir que le sujet est bien le seul à pouvoir produire dans la parole, mais qu'il ne peut d'abord que supposer dans l'Autre. La dimension de la femme, est la figure encore énigmatique, mais déjà cédant la place à autre Chose, quoi peut être n'est dit que sans cette exigence. Sinon quoi d'autre ? La question demeure, comme chaptant d'une seconde mort [illegible] donnant accès à quelque abord de la Chose ? Quelle est la structure du se-faire de l'identification supposée à l'objet rejeté ? Est-ce là d'une identification qu'il s'agit encore, si précisément le sujet s'y sépare du désir de l'Autre, comme désirant ?

— On tentera alors de développer la structure battante du temps du transfert à partir de la distinction introduite par J.-D. Nasio, de deux aspects de la supposition. Car ce qui est effet de temps, ne l'est pas moins de la structure. D'une part, effet de supposition idéale où l'Autre est d'une part supposé sujet, de l'autre, tenu pour lieu de recel d'un quelque chose qui serait savoir absolu, mais plutôt nullifié, et nullifiant de l'acte. Mais ce n'est là qu'idéalisation liée à l'effet premier de l'identification signifiante.

De l'autre, il se démontre bien en effet une autre supposition : du sujet, supposé au S$_a$. Cette supposition n'est, elle, de nul idéal, mais absolument réelle : le sujet est l'instance de la pratique. Il est ce qui s'y produisant le S$_a$ dans l'opération qui le divise, reste la seule ressource de la pratique : le sujet est ce qui se divise dans la récursion de l'acte, et déduisant dans cette division que le transfert réalise, et dont l'intervention analytique fait la coupure en retour.

*

[redacted] 4 - Alors, du réel. Serions d'un nœud le fil de ce parcours : le réel, c'est l'impossible. Pourquoi cette formule ?

— Quant à la structure, il faut énoncer que le symbolique, en tant que le sujet en est l'effet, ne se définit que de s'articuler à un réel, dans un discours. Le discours est opération du sujet, constitution de sa place, production d'un réel qui fait sa cause.

Au temps premier de l'opération signifiante, quelque chose est rejeté de cet effet d'identification, que, dans le retour, est à retrouver comme réel. La place d'un sujet est creusée par l'opération signifiante, qui définit d'une exclusion primordiale ce qui en devient sujet : barré du S$^{a}$. Le lieu du refoulé/présence réel, son noyau est un réel, ou plutôt un quelque chose que l'insistance de l'opération signifiante à en faire le tour produit comme impossible. Le réel, c'est l'impossible dont un discours opère le détachement avec le contour, ceci, pour l'avoir inauguralement rejeté ; et l'a ainsi constitué comme sa cause. la structure de ce rejet, on peut la condenser en le terme de la Chose : résidu impensable de ~~l'opération~~ l'identification signifiante, lieu de manque du savoir inconscient. On ne dit au reste ici que le plus nécessaire. La conception d'un d'ensemble est ici à développer, qui précisément démontrerait la conception d'un tel manque dans un effet de forclusion inaugurant du discours.

— Mais ce qui importe ici, est de repérer l'insistance d'une telle opération dans les instances pratiques de l'analyse. ~~[illegible]~~ On en a démontré jusqu'à présent l'articulation réglant les concepts fondamentaux de l'analyse : un manque qui toujours reparaît, jalonnant les insistances du champ symbolique, le symbolique s'indexe à un lieu de faille qu'il produit premièrement. Et cette cause, est la cause de la répétition est l'effet même qu'elle cause. Car il n'est de S$^{a}$ que désignant en dernière instance celle d'un sujet divisé ; et la "cause dernière" du S$^{a}$ est un sujet ("Pas de S$^{a}$ sans sujet," J.-D. Nasio), et ~~[illegible]~~ de sa répétition ~~[illegible]~~ n'est-elle pas cette faille-même encore de l'Être parlant ? Que se trouve cependant le cœur ; et de plus, ne trouve que de là son avènement de faille ?

— Quant aux (appareils) du discours analytique, on peut désigner les incidences d'une telle faille du réel sous divers modes, selon les lieux subjectifs où elle se manifeste : de l'objet (a) comme objet paradoxalement perdu, à l'S(A̸), où se désigne d'abord que le S$^{a}$ est cause de la faille, et qu'il ne véhicule que la faille dont le sujet cruellement

se lance.

– Mais encore : dans l'inexistence d'un métalangage où s'ésinue le dévoilement d'une complétude externe dans l'inscription signifiante.

– Donc l'inexistence d'un Autre de l'Autre qui assumerait le tout pouvoir du Sa.

– Et surtout, dans l'inexistence dite du rapport sexuel, par laquelle peut se frayer la place d'un partenaire, comme lien contingent d'une particularité qui recueille, en reste de ce que l'Un du phallus dissimule de la division du sujet, – encore qu'il la produise.

– Ces échelons du réel, ~~dont~~ dont quelques uns ont été recensés, d'où ~~[illegible]~~ donc viendraient-ils ? D'un fait éthique, lui-même énonçable, malgré la refente, sous la forme générale d'un Il n'y a pas qui fait obstacle à tout, "Es gibt" comme forme de l'événement. Ce qui advient, c'est d'abord la figure du traumatisme, puis du symptôme, qui en devient (en psychanalyse) la portée ~~[illegible]~~ formule : quelque chose manque, fait réel, mais qui ne peut se ~~[illegible]~~ que d'être dit. La tâche du discours analytique : dire le manque que le traumatisme "originellement" fictive. C'est son éthique, ce par quoi le discours analytique rejoint le traumatisme : en ce que, disant le réel, il envisage ce que ce réel doit au symbolique, d'en déterminer la faille que celui-ci pourtant occulte.

– Frayer cette faille comme faille du dire, comme la résonance d'un dire qui jamais ne se ferme, est la tâche éthique, et comme telle toujours improbable, toujours nécessaire, ne cessant donc jamais, de l'Il n'y a pas ~~[illegible]~~ dont se dissout le centre d'un discours qui est celui de la psychanalyse.

— 11.10.75.

# – ÉLÉMENTS DE LA PSYCHANALYSE.

1 – Répétition : rencontre.

hasard et automatisme : le manque à la rencontre. Kierkegaard. La Chose et les signifiants.

L'enchaînement et l'Ics. Le réel et le S1. Dimensions du réel.

– D'où procède la répétition : du sujet. Pourquoi de la répétition. Le temps de l'analyse.

La régression. Le retour du refoulé : le nouveau, la surprise, le Même.

– L'événement, le trauma, l'histoire. Qu'est-ce qu'une fixation ? remémoration.

(– Ics structuré comme un langage ?)

– Ics et refoulé. Pourquoi y a-t-il de l'Ics ?

– Importance de la rencontre : discours de la réalité. – Le V=r.

– Les deux principes et la jouissance.

2 – Pulsion : poussée. acte. constance. [montage – corps – but].

– Les éléments de la pulsion et leur montage : procédant de l'analyse d'une constance.

– Constance de la poussée. Liste et champ.

– Poussée de la pulsion : le lieu du sujet ? L'Autre. La pulsion et l'Autre : l'est-elle ? Faut-il la dire signifiante ? La place du manque dans la poussée. Le sujet ; manque en l'Autre, advenant comme trou dans le retour. La pulsion détache un réel : manque qui revient au sujet, comme manque à la constance ? Margé constance est quelque de ce réel.

– L'acte a même forme que la pulsion d'abord, parce qu'il procède de la même topologie. L'acte, la pulsion ■ soumet-elle l'acte ?

Éthique : répression, retour du réel. Homosis.

3 – Transfert : désir de l'A. Les deux suppositions. La place de l'An. L'Homosis ?

Le sujet un transfert : supposition. (à finir) – .

Le Même, la fiction – Place du réel et Φ, cause – Homosis et Histoire –

[le désir de l'Autre – L'Homosis –

L'un en moins ? – Discours].

Réel du symbolique. Séparation. Impossible.

4 – Réel : réel du symbolique. Séparation. Impossible. Pourquoi cette formule ? Produire la théorie du sujet, du

. Le réel c'est l'impossible. Pourquoi cette formule ? Le manque et sa place dans la pulsion, discours – Le réel du symbolique et le fait du sujet. La séparation du Se-faire – le désir, etc. – Le S1 et le réel : l'identification. (Le Moyen.)

Qu'est-ce que la castration. Problèmes de la forclusion.

– Répondre d'un nœud, unique les [redacted] conséquences de l'impossible dans ceci.

// Les célibats du réel et leur savoir éthique dans le discours analytique : (a) à S(A) –

L'inexistence du rapport sexuel ; le postulat – Il n'y a pas : formule régulatrice

d'une approche discursive de la cause du symptôme.

- TRANSFERT -

- Dans l'acte, le sujet s'adresse à (lui)-même par l'intermédiaire de la mémoire. Et le procès de cette adresse, est la production de nouveau i.e. du sujet lui-même. Telle est la structure du transfert. Tout acte ~~consiste~~ donc en un transfert, ce qui veut dire une production de S[illegible] dont l'enjeu est l'événement de ce lieu de faute que le savoir retrouve, ~~en~~ en ceci qu'il dit là comme manque à la rencontre.

- Comme dit pourquoi l'Autre. Pourquoi le transfert implique-t-il que l'Autre sait ce dont le sujet manque?

- Comment se fait-il que le transfert est soumis à un réel dont il fait le tour?

- Le ~~procès~~ temps du transfert réalise ~~[illegible]~~ le procès de la pulsion.

**Acte :**

1 - effet de $\mathcal{S}$ } production, opération.
2 - Création de $S^a$ : dire }
3 - détermination, désir de désir.
4 - Satisfaction - donner à voir - reconnaissance - historisation } geste
(?) 5 - jouissance de l'abolition - détermination.
6 - Séparation - agir - conquérir/saisir.

- Sublimation : - interdit - être à la place du vide - dire le vide.
- Sublimation et perversion : retour du vide - produire ce vide dans le donner à voir.

– ~~L'acte fait le tour du réel uniquement l'interdit. Plutôt~~ .

~~Tout n'est pas acte.~~

– L'acte est production d'un vide qui est place du sujet. Il produit ce vide à la place du vide qui ne peut être atteint, et qui est cause de la souffrance.
Qu'est-ce que change dans ce creusé à la place ? C'est 1 – que se produit un effet de sujet, i.e. de vide : le sujet se fait cela même qu'il produit. le peintre (est) le tableau. Mais 2 – Par là, il sort du S.: i.e. un effet de parole : séparation d'avec la Chose (Pourquoi ?). Ou bien 3 – Il détermine le lieu de malaise qu'il est en le faisant désir de désir. Par là, en portant ce malaise de l'Être parlant au S., il le donne à voir, i.e. qu'il obtient de l'Autre la reconnaissance du désir qui lui revient comme une satisfaction.
4 – Cette reconnaissance, c'est cela qu'il obtient. Il revient à soi de l'Autre, comme mémorialisé : éternisé dans son Réel central. Il s'éternalise autant qu'il est possible. 5 – La satisfaction de cette reconnaissance c'est celle qui se manifeste pour lui dans la destruction qui l'éternise : le sujet s'abolit, mais jouit de cette abolition, du lieu du regard. Qu'est-ce donc qui là, satisfait ? Pourquoi y a-t-il jouissance dans la séparation d'avec l'Autre ?
6 – L'acte est séparation dans ce champ de l'Autre : il y produit un vide central, il y (re)produit ce vide, dont le sujet s'abolit, et en quoi il consiste. Le créer c'est se la comprendre ce vide, c'est le se-faire vide lui-même. produire un inter-dit qui cerne

conjure.

D'où la structure de la sublimation : ... L'interdit crée le vide qui était là ! Mais inversement, un vide à la place du vide. la sublimation glisse toujours sur le versant de la jouissance idéale. Sa forme limite est la pulsion de mort, au sens de Gorgias. Qu'est-ce qui

Développer alors le problème du à la place de. Que de produire empêche ? Réponse : rien. Mais il n'y a rien de plus

précisément un vide à la place du rien, en sorte qu'en advient le nouveau jamais vu d'une souffrance dite. Ce n'est pas simple répétition du malheur. C'est d'une part que le malheur est souffrance d'un vide ; le malheur, c'est la répétition. Mais ensuite, dire ce vide, là est l'acte. Qu'est-ce que fait dire le vide, car le Bien-dire consiste à acter le vide.

Il n'y a ~~[illegible]~~ aucune différence essentielle entre sublimation et pulsion : la sublimation est inscrite dans la structure même de la jouissance comme autres du vide. La différence est du dire, mais qui permet de ne pas dire ? On ne peut que dire. D'où l'amour courtois, ou la folie amoureuse des femmes : on ne peut faire que l'on ne sublime...

L'analyse change ça. En ceci qu'elle enseigne la souffrance de ce malheur, le symbolique et ses effets. Moyennant quoi on peut attendre l'abord du réel. Par un dire du nouveau, d'elle qu'elle change à nouveau

*

L'acte est acte de parole : A développer peut-être ?

Il s'agit en somme de faire une analyse du discours lacanien pour démontrer l'articulation du réel au symbolique, comme réglant la topologie du sujet. Si on évite la forme la plus aiguë de la topologie de la seconde mort, c'est pour éviter les problèmes du désirant. On ne montre ici que la place du réel comme lieu de faille du symbolique. Et ceci, en isolant les caractères les plus déterminants de cette topologie sur trois exemples différents : rencontre (manque) – constance/répétition – le Même et l'Autre, place du sujet, chute et cause.

—

C'est le Transfert qui pose le plus de problèmes.

—

De plus, pourquoi ces trois concepts, cela n'est pas clair. Le choix semble en être arbitraire, à la bande près qui est décrite.

—

Le Réel.

1ère leçon :

Constitution du réel – l'appareil du discours – retour du réel.

– le sujet – sa raison – sa structure avec le S1 et le réel comme singularité.

– la Chose : plaisir, S1, le lieu du rejeté dans le S1 (Autre).

– [réel du symbolique et sujet : la parole. S1 et NdP – Arrêt de la dérive.]

– Aliénation et séparation : le schéma : appel/se-faire

– Identification au S1 et séparation ; le se-faire pulsionnel.

– [la castration.]

– le contour : topologie. Tore – retour – retournement – trope.

– la récursion et le contour.

– le détachement – contournement.

*

(En 1ère partie, développer la théorie du discours et du réel)

(En 1ère partie, développer la théorie du discours et du réel – illimitation – dérive – rejet – pulsion, arrêt.]

[– l'enveloppement – illimitation – dérive – rejet – pulsion, arrêt.]

*

2ème et 3ème leçons : Je condense ces deux leçons dans mon projet. Il faudra donc les diviser avant l'exposition. De plus, il faudra plus en même développer la séparation (1ère l.), ce n'était pas assez. En particulier, sur les rapports avec l'acte et la récursion.

Quant au réel j'avais esquissé plan : 4ème Partie : Le réel /.

1 – Le sujet du symbolique et la constitution du réel. Le sujet et le retour du réel – le réel, impossible au S.a. – réel du symbolique et fonction du sujet – le S.a et le réel : identification – Aliénation et séparation – le Se-faire pulsionnel et la 3ème identification – la castration – qu'est-ce que le réel ?

2 – L'incidence du réel dans l'analyse (ou : la particularisation du réel). Le réel dans le discours analytique et dans les autres discours – topologie de la jouissance – Si (a) est du réel – D'où procède, en quoi consiste, le travail analytique à l'endroit du réel ? – Le savoir –

3. Le statut du réel dans le discours analytique. A partir du réel du symbolique, les divers sens et statuts du réel – de (a) à S(Ⱥ) : [illegible] d'un procès historique et problématique – Pas d'Autre de l'Autre – Pas de méta-langage – Pas de rapport sexuel – la négation et la supposition idéale : forme de la supposition idéale ; trou du réel – le pas-tout – Il n'y a pas : forme de la supposition idéale ; approche du symptôme – (ce que la régularité de l'éthique d'un discours : approche du symptôme – (ce que le réel doit au symbolique).

Mais ce plan m'ennuie parce qu'il répète trop le Texte, surtout en 1 et 2.

*

Alors peut-être un autre :
– Développer 3/uniquement de cette sorte :

1 – Pas de V.S.
2 – Division des jouissances : (a) et S(Ⱥ). Le Pas-tout
3 – Il n'y a pas et la forme générale du réel.

Objection : Ceci manque de reprendre la boucle directe de la topologie du retour, qui fait l'objet du séminaire.
Faudrait-il pas que je parle ici de la Chose, puisque je l'ai
Regardée. – introduite pourtant sans pénétrer ? Hélas, y semble s'imposer.

—

(ACTE) Le réel.

En ce qui concerne l'acte analytique, il y a aussi de remarquable, que lorsque je tente d'en parler, j'échoue absolument. A la différence de J.D. De sorte que je me trouve pris dans la situation suivante : il m'est impossible — ce interdit. Il m'est impossible de l'aborder seul ; au lieu, si je tente de suivre la voie juste qu'indique J.D., j'ai l'impression soit de lui reprendre ce qu'il a dit, ce qui dissiperait ~~[illegible]~~ sa finalité ; de l'autre mon ~~[illegible]~~ — ou inversement, soit de ne pouvoir l'assumer.

Or, une bonne partie au cours du travail sur le ~~[illegible]~~ cours, j'y ai participé, et je peux bien le dire aussi, encore que certainement, il lui revienne d'en avoir donné le juste thème, (et c'est le plus important.)

Comment se fait-il donc qu'ainsi je bute ?

— Mais il me faut bien pour l'heure accepter cet échec.

Ainsi je décide que dans ce Projet, j'abandonne la part de l'acte analytique, délibérément, pour en respecter l'impossible — que je ne connais d'ailleurs pas franchi.

C'est pourquoi la solution que je donne de l'acte analytique dans ce texte est très faible. Je procède en reliant simplement la division de ce que les jansénistes disent de la jansénisme, puis à partir de là, ce que la parole est acte, et de ce parole. Vient alors la question d'un que la parole [illegible] du réel du symbolique. dans le question un tel acte, dans l'approche du réel du symbolique, à la position de l'analyste, je le garde Nom du père. Et quant à la croix, à la position de l'analyste, je la garde en instance pour l'occasion propre. Davantage surtout pour l'acte analytique.

---

GEROME TAILLANDIER

# L'INCONSCIENT ET LE TRANSFERT

MEMOIRE DE D.E.S.S. DE PSYCHOLOGIE CLINIQUE

UNIVERSITE PARIS-VII, ANNÉE 1978-79

U.V.RR 549, Mme B.Lemerer-Ritter, Directeur de Mémoire.

## AVERTISSEMENT

La construction de ce texte demande explication. Nous avons l'habitude d'engager régulièrement un thème de recherche personnelle, si possible engrené sur ceux qui précèdent. Nous avons il y a peu soutenu un travail sur les concepts fondamentaux de la psychanalyse, sous le titre d'une Topologie du Retour.

Le présent texte donne la suite de ce travail, autour des concepts de l'inconscient et du transfert, la pulsion et la répétition ayant fait le thème de notre précédente recherche.

Comme l'introduction de notre texte fait allusion à ce premier travail, nous avons jugé utile de faire figurer en annexe le résultat de cette recherche antérieure, afin que le lecteur puisse à l'occasion faire le lien de l'une à l'autre.

—

# PLAN

page :

## BIBLIOGRAPHIE

J.Lacan : Ecrits, Paris 1966.
Séminaire I, Paris, 1975.
Séminaire XI, Paris, 1973.

---

**GÈRÔME TAILLANDIER**

# L'INCONSCIENT ET LE TRANSFERT

---



---

Ce texte donne la suite d'un projet d'enseignement proposé au département du Champ Freudien de Paris VIII, sous le titre de: Topologie du Retour, en I975-76. D'où la division de la suite en Leçons dont le clivage didactique n'est qu'indicatif de thèmes à parcourir.

---

Juillet-Août 76.

Ce texte, ancien, je ne l'écrirais plus ainsi aujourd'hui je pense. Je demande qu'on le lise avec la distance qui s'impose pour tout écrit. Loin qu'il représente toujours ma pensée, il propose des données qui en sont souvent éloignées. On n'écrit pas toujours comme on veut, ni ce qu'on veut. — 11/78.

Gérôme Taillandier

~~TOPOLOGIE DU RETOUR (II).~~

L'Inconscient et le Transfert.

~~(Projet de travail 1976-77).~~

—

- Introduction.

- I - L'ics.

  1. ICS et transfert : la mise en acte.
  2. Le SSS comme sujet de l'ics.
  3. « Là où c'était, Je dois venir »
  4. « L'analyste fait partie du concept de l'ics. »

- II - Le Transfert.

  - La temporalité ~~du~~ transfert comme
  - « Dès qu'il y a SSS, il y a transfert. »
  - Sur l'amour et le désir.
  - Le désir de l'analyste, cause du transfert. Plan tapé ultérieurement
  -

III - Une petite annexe : transfert et désir de l'analyste.

—

Dossier commencé vers début Juillet 76. Fini : 6/8/76.

# 1. L'INCONSCIENT ET LE TRANSFERT : Projet de travail 1976-1977.

Partis dans nos intentions d'une reprise didactique des concepts fondamentaux de l'analyse, que nous voulions examiner à partir de la place du réel dans l'acte, il nous fallut constater bientôt un double résultat : de mise quant à la répétition et à la pulsion, mais d'échec absolument quant ~~du~~ au transfert et à l'ICS. De prime abord cet échec était contingent. Mais à y bien penser, et comme un résultat du parcours même effectué, il apparaissait que cet échec avait sa nécessité interne dans la difficulté du concept lui-même.

En effet, si d'une part la répétition et la pulsion permettaient assez bien de définir la place du sujet dans les effets du $S_1$, le transfert et ~~la répétition~~ l'ICS apparaissaient au contraire comme pris d'aporie à un point extrême, en raison même de ce fait que, paradoxalement, nulle part le sujet dans sa difficulté du dire n'est mieux situable. C'étaient donc les deux concepts les plus proches de la position pratique du sujet dans l'acte analytique qui curieusement offraient le plus de résistance. D'où s'en venaient ces difficultés ? De deux directions à vrai dire convergentes.

La première de ces difficultés provenait de l'incidence de l'Autre dans l'acte. Si en effet la répétition et la pulsion nous permettaient de rejoindre la monadologie freudienne, elles nous amenaient à tenter de décrire ce que peut signifier le désir de l'Autre, — s'il n'y a pas d'Autre. Il apparut ainsi que le concept de l'Autre est aporétique, ~~a~~ apories qui se résolvent assez bien au niveau des deux premiers concepts. Mais au niveau des transfert et de l'ICS, la résolution de ~~ces~~ ces apories apparaît d'autant plus difficile — que ces concepts sont destinés à les circonscrire. En effet, ~~la~~ la dernière la plus claire des concepts en question est bien qu'ils permettent de définir exactement

le rapport du sujet à l'Autre. D'où les deux formules : le désir, c'est le désir de l'Autre – l'ics est le discours de l'Autre. C'est exactement autour de cette place de l'Autre du Sujet que joue la question de ces deux concepts, dont ils dessinent l'élaboration dans la pratique analytique comme remission de moments. Dès lors comment éclairer ces concepts, de la difficulté même qu'ils suscitent ? C'est en effet en eux que les effets de la passion du Sujet en tant qu'elle est passion de l'amour dans le transfert et passion d'ignorance dans l'ics, se font sentir au maximum.

Ainsi, l'élucidation prioritaire de l'Autre semble s'appliquer avant tout à l'un de ces concepts.

Mais de plus, et lié à cette première série de difficultés, une autre redéfinissant ainsi :

S'il est essentiel à l'acte analytique comme à toute efficace de définir une coupure des effets de sujet telle qu'elle soit une transformation ordonnée de la position du sujet dans ce qui le détermine, il est nécessaire de définir le rapport de cette coupure à la structure qui en conditionne la possibilité. D'où les paradoxes de l'acte : l'acte est-il ou non répétition ? Le symptôme est-il l'acte analytique ? Le transfert est-il acte ? etc.. Le désir change-t-il quelque chose à la répétition, etc..

Or, le transfert et l'ics sont les lieux de nouement de ces questions. Les deux concepts ne se justifient à cet égard de rien d'autre que de constituer une tentative de réponse à ces questions.

D'où précisément la formule radicale qui les résume : le transfert est la mise en acte de l'ics. Mais, corrélativement cette autre qui la contredit : le transfert est la fermeture

tion de l'acte. Ces deux formules évidemment contradictoires ne font qu'inscrire dans leur second l'instance même propre à l'acte, entendant précisément qu'il joue dans la pratique du désir de l'Analyste, et du rapport communiel par le sujet y mettant.

Comment dans ces conditions ~~[illegible]~~ définir une méthode d'abord de ce second sa problématique?

La voie ici choisie suppose un parti pris – qui est d'exclure. Plutôt que de procéder à un recensement général des thèmes qui s'ordonnent à ces deux concepts, adoptons une ligne au contraire aussi étroite que possible, et partant d'un point de départ aussi restreint que possible, nous nous donnons et définissons que cette restriction [illegible] . D'où le cortège suivant des questions.

1 – Quant au transfert :

Lacan nous enseigne à situer la question du transfert de deux questions : D'une part, le transfert, (c'est) la répétition. De l'autre, le transfert, (c'est) l'amour. A la différence du Sem VIII qui traite exprès de développer ce second aspect, nous procédons à l'inverse en l'excluant autant qu'il est possible. Du désir de l'Analyste dans le transfert, nous essaierons de nous tenir quitte autant que nous le pouvons dans notre ordre de raisons. Ceci dans une intention expresse : poursuivre au titre d'autant mieux les points d'émergence ; en [illegible] leur nécessité de ... conventionnelles, et par conséquent à la fin de notre travail que cette n'est donc en principe que vers la fin, ou du moins selon une nécessité de construction devant se faire, où ...

2 – Quant à l'acte :

Une formule célèbre et qui fait vraiment point de capiton

nous enseigne que : l'ics est structuré comme un langage. Ou encore (ce qui n'est pas équivalent) : que le langage est condition de l'ics. Quant à nous, autant nous souhaiterions pouvoir adopter ces thèses, autant cela nous est pour l'instant impossible, faute de pouvoir leur conférer le moindre sens. Aussi ne constituent-elles pas notre orientation. D'où partirons-nous donc ? – En suivant une fois de plus notre nécessité de réduction, et en particulier de réduction des ambiguïtés de la parole. ~~comme de l'issue de~~ ~~[illegible]~~ Nous partirons donc de ceci que : le Sujet supposé savoir répond à la question sur l'ics. Cette formule approximative et à ~~[illegible]~~ nos dires de fin de nous ne veut dire que ceci : que nous appuierons notre parole sur l'ics ou ce que nous attendrions garant en transfert, et réciproquement.

Les deux formules qui nous guideront seront donc celle de l'autonomie même plus haut relevée : que le transfert est mise en acte de l'ics, mais qu'il est aussi sa fermeture. Une formule plus nouvelle de Lacan nous sera donnée en ceci que : dès qu'il y a SSS, il y a transfert. Ainsi, le SSS semble se désigner comme l'horizon problématique d'où pourront s'ordonner notre travail. Et par là même, la signification essentielle des désirs de l'Autre pourront s'en situer mieux.

Le ~~[illegible]~~ troisième temps de notre travail, quoiqu'il est tout aussi nécessaire qu'il en constitue la difficulté, s'annonce donc dans ce qui en quoi nous pourrons lui aussi. C'est l'approche de ce point en quoi nous pourrons situer la pratique analytique.

~~[illegible]~~ Ce point précis peut lui-même être ~~[illegible]~~ parti de deux formules d'où les deux concepts ici en cause se situent

dans toute leur immanence. C'est que : l'analyste fait partie du concept de lien ; et d'autre part que : dans le transfert, le sujet devra trouver l'analyste de son assujettissement au désir de l'analyste. Le transfert n'existe donc que du désir de l'analyste. Point notable, et qui exige en particulier que nous élucidions au mieux, i.e. au plus bref, les rapports de l'amour au transfert, dans leur autonomie.

Alors, quelques remarques d'ensemble.

Que peut bien signifier tout d'abord l'usage d'une méthode par passage si exclusive, quand il est clair que le problème n'est ne peut être traité que dans son ensemble ? Elle procède d'un point et d'une réflexion. La réflexion est celle-ci : d'où nous viennent donc, concernant l'Autre, les difficultés qu'il introduit ? De ceci que, dans la mesure où il est le lieu et l'occasion de tous les effets de véhiculement propres à la parole de S^a, il est aussi le lieu de la plus grande sollicitation de vérité que le S^a engendre dans sa trace. D'où cette idée que, si on suppose que les effets de la supposition de S^a seront incidentels, ~~[illegible]~~ puisque constituant du sujet dans le dire, au moins y a-t-il moyen d'en réduire la production à la racine, soit au point où cette transformation du semblant se nomme d'incontournable. Soit, nous peut se rencontrer on dirait d'incontournable. C'est là la liaison particulière que permettant d'en rejoindre le réel. C'est là la liaison du transfert : réduire nous tentons pour poser le réel dans les effets du transfert, afin que le nœud en les effets de S^a on considère supposé possible, par un retournement inattendu, apparaisse mieux. — Restant en dire la multiplicité nécessaire.

Quant aux antinomies de l'acte : d'où ~~dites~~ pensent, elles provien-
nent des questions difficiles à cerner pour lesquelles on proposera cette
solution : une antinomie ne naît dans l'actuel d'un problème
pratique ~~de~~ que dans la mesure exacte où on en tente une méta-
tion discursive. A quoi est due une telle antinomie ? Il a fort
très simple que, les antinomies de fait dans quoi le sujet est pris)
c'est la pratique qui seule permet de les résoudre dans le déplacement
de la faille du sujet. Il ne faut ~~donc~~ pas s'étonner qu'une tentative
de solutions logiques de cette faille ait comme conséquence que les
termes en soient antinomiques : les membres de cette antinomie
ne font qu'exprimer les aspects antagoniques de la pratique. Rien
d'étonnant en ~~[illegible]~~ conséquence que l'Autre est en place
dans la pratique soit l'occasion et le lieu des plus vives antinomies
il constitue précisément, en tant que réel, le lieu où la prati-
que est irréductible absolument. Toutefois, ajoutons qu'à cette
raison s'en ajoute sans doute une autre, c'est que les effets
des 3a emportant toujours la dimension de l'oubli du refoule-
ment, le "cercle" que le 3a implique dans la position du sujet
avec celle-ci a une analogie irréductible dans son rapport au
réel. — Ici encore, l'Autre et le réel devant être noués
dans ce qui s'y noue d'antagonique. C'est bien là le déplacement
d'accord que votre travail/(fait) a réalisé de cette réunion.

SS/AIA) d. axml. Umrl.

2 CE QUI NÉCESSITE TRANSFERT ET ICS -7-

L'ics, le transfert : qu'est-ce que cela peut bien être ? De prime abord, ce sont des faits. Ils sont, ou ne sont pas. On y croit, ou on n'y croit pas. De fait, cela s'impose : il y a la chose ics, la chose transférentielle. — Quoi dire au delà ? Cette position de ces concepts, que l'on ne peut éviter, constitue leur fermeture. La fermeture de l'ics, c'est de se le représenter comme un fait. À partir de là, les effets de cette fermeture se font sentir nécessairement, dont on sait la suite : il y aurait un contenu de l'ics. Le transfert l'actualiserait, le mettant sur la scène. Que l'ics soit représentable comme contenant, c'est là la forme de sa fermeture.

Mais l'ics, le transfert, ne sont pas des faits. Ce sont, si on veut encore, des faits de Sa. Mais le Sa n'est pas un fait, c'est une opération. Le Sa, c'est son opération. C'est ce réel qu'un sujet s'efface dans un ~~acte~~ effet de division avec ce qui est l'opération de Sa. Ceci a comme conséquence que l'ics n'est pas une chose. De ce fait, il n'a aucun contenu. Et le transfert n'est pas l'actualisation d'une latence.

Mais quant aux faits de Sa comment donc en dire adéquatement ? Là commence la difficulté. C'est que si l'ics, le transfert ne sont pas des faits, ils n'existent que d'un dire adéquat, et ceci pour autant qu'ils sont les effets de ce dire. Quoi donc en dire d'abord ? Qu'un dire dit bien — ou non. Qu'il représente

Du transfert, que pouvons-nous dire ? Que le dire soit comme l'implication d'un Autre dans le dire. [illegible] le fait premier du transfert. [illegible] pour adresse un Autre, [illegible] pas nous dire, mais il implique un dire. Non seulement le dire ne va pas sans [illegible] un dire, l'Autre comme son adresse. Par quelle nécessité l'Autre est-il impliqué qu'il comporte le lieu d'un Autre [illegible] ? C'est là le premier point où, la question du transfert, de signifiés [illegible] que ce qui s'y [illegible], s'élance. Logique du Sa

décisions absolument excluant jusqu'à ce qu'on plus rien dire ; mais que, j'y rappelle, alors surgisse l'effet inverse d'une fermeture d'énigme qui est déjà lecture de la fermeture de l'existence.

Quant à l'Être ? Ceci : l'Être est nous tentons de dire. Quand le dire s'offre comme ce qui est le dire du sujet signifié. Quand le dire fait difficulté, selon divers modes diversement ordonnés, de la difficulté de dire ~~est impossible~~ au dire impossible, voire à l'impossible de dire, voilà ce qui renvoie à cette autre dimension qui ne tient à dire que la difficulté de dire tient à ce que lui est pas équivalente, que la difficulté de dire tient à ce que renoncement de quelque façon. Que sa cause est refoulée, donc renoncement dans le refoulement, la cause de la difficulté de dire soit renoncement dans le refoulement, toute une entrée le premier trait de l'Être. D'où évidemment de là, toute une échelle de modes de cette renonciation de refoulement primordial au refoulement secondaire, voire au retour du refoulé, dans les à ordonner ailleurs.

Mais là encore, de ce dire permis, signifie l'existence : pourquoi le dire ferait-il difficulté ? Et en quoi cette difficulté d'une cause dont on ne remarque pas assez la disjonction : que précisément c'est ce qui ne sait (dans l'Être) qui fait la difficulté du dire. Car notons ~~ce~~ ce fait singulier et de la manière le que ce qui ne sait pas (au sens de l'Être), ne fait pas difficulté. Quand seul plus absolue, cela, à dire, soit le difficile à cela qui est renoncé (comme refoulé) ? Pourquoi ce qui ne dire, n'est-il pas question de plus à ouvrir ? soit-il l'objet de la peine ?

Ainsi, aux deux extrêmes de ce que nous pouvons situer de précisément nous l'expérience du sujet, surgit de une difficulté que précisément nous animons de nos actes.

Du côté du sujet en tant que point de conjonction du dire, l'Être s'éclaire de ce trait que paradoxalement, à la renonciation,

le dire fait difficulté, ~~et~~ et précisément de ce qu'est ou.

Du côté de l'Autre en tant que l'inconscient du S^a est impliqué dans l'acte, il devient incontournable d'en gros précisément l'intervention de l'Autre dans l'actualisation du transfert est nécessaire au dire.

Mais que serait-ce ~~de~~ dire ? Et que signifie que le sujet soit l'effet du S^a ? ~~Si~~ nous ne reprendrons pas nos acquis. Contentons-nous de ceci que le sujet est assigné à quelque réel, ~~sa~~ ~~cause~~ ~~sa~~ sa cause sans y trouver dont le dire fait ~~sens~~ ~~cause~~ d'objet adéquat.

Cette introduction du réel de la causation S^a, en ce point, nous permet de mieux situer les problèmes. Pourquoi en effet est donc supposée exister cette instance qu'on appelle Ics ? En raison de ceci qu'il y aurait eu traumatisme. Plus avant - qu'une difficulté centrale du sujet, le refoulement primordial, le lieu où la remémoration du réel.

L'Ics n'existerait donc d'abord que comme la remémoration du réel. L'Ics n'existerait donc que de cette difficulté : le S^a n'existerait que de l'événement de cette difficulté et celui-ci en tant qu'effectif serait marque du passé comme irréalisable trauma, et celui-ci en tant que, ce serait le retour du passé. L'Ics, ce serait le retour du passé, de s'être inscrit dans la chaîne.

Dans cette ligne, il devient évident que le transfert est la ~~donc~~ répétition, en ce qu'il marque qui, agissant mise en acte du passé. Le transfert est à titre d'une ~~-~~ marque que quelque chose recevant au titre d'inscrite.

Mais elles nous donnent le lieu A, ne peut que recevoir, puisque inscrite. Mais elles nous donnent en lieu A, ne peut que nos conceptions. Il est

On a déjà indiqué avec ces conceptions. Il est ~~ou~~ avant un départ. Le transfert n'est pas répétition. Le transfert n'existe que de l'opération de quelque chose d'à-venir. L'Ics n'est pas remémoration du passé : il est gardé dans la mémoire en vue de l'à-venir.

Ce n'est pas que quelque chose qui aurait fait marque du passé. Il est gardé dans la mémoire ensuite à se rappeler comme en

raison de son pouvoir d'effraction. Ce qui insiste à se répéter, ne le fait que de l'à-venir. L'ics comme mémoire procède de l'à-venir. Ce qui est mémoire de l'ics, résulte de l'à-venir, et de nulle part ailleurs. Cela, c'est du non actualisé en tant que promesse d'actualisation. De même, le transfert n'existe que de l'à-venir qu'il aura opéré dans l'après-coup de son déplacement.

Mais comment l'inactuel et le non-réalisé peuvent-ils être cause de ce qui est, et qui se présente comme répétition d'un passé ? C'est bien la difficulté qui ne peut se résoudre que dans l'ordre de la castration de S. Dans la castration de S, ce qui se répète procède de ce qui manque, et de ce qui est à-venir comme irréalisé ?

L'éthique, c'est le manque comme à-venir. Il conviendrait de dire ce qui ne se déduira pas d'ici, que la pratique n'existe que de l'à-venir comme irréalisé : Pourquoi le manque est-il actualisable de l'à-venir, et quelle en est la limite réelle, sont des problèmes à débattre ailleurs.

~~Ceci, ce nous dispense pour nous ceci, que ics et transfert sont des faits de S, est procédant de l'à-venir.~~

~~– Suite : L'Autre, figure de croisement du réel. Donc, lieu de l'à-venir.~~
~~L'Autre, figure de S et l'oubli, condition du retour comme à-venir.~~
~~– La castration de S et l'oubli.~~
~~– Le transfert, oubli.~~
~~– Si le réel est dans l'Autre : condition d'oubli.~~
~~– Si le réel est dans l'Autre, lieu de la mémoire. La mémoire de l'à-venir.~~
~~– D'où : l'Autre, lieu de la rencontre – l'irréalisé.~~
~~– Le destin, le manque à la rencontre de l'interrogation de S.~~
~~– Nomination du réel aux figures de SSS. La contractualité~~
~~– La temporalité, la hâte et le SSS. Le destin~~
~~de S et le réel comme manque à la rencontre d'un destin.~~

# (1) ICS ET TRANSFERT : LA MISE EN ACTE. —11—

Partons de l'opinion droite. L'opinion est toujours droite. Que la vérité s'y rallie n'y fait pas objection, bien du tout, mais plutôt s'y accomplit -elle aussi conforme à sa nature d'être contre d'elle. L'opinion droite du discours analytique nous apprend à penser que l'ics et le transfert se nouent étroitement, et le discours répond.

Le plus fondamental de ces nouements est peut-être celui que nous expérimentons ainsi : pas d'ics sans transfert. Autrement dit, le transfert est l'actualisation nécessaire de quelque chose qui y [illegible] sourd et résonne. Ceci implique la [illegible] de la puissance et de l'acte. Or, dans quelle mesure pouvons-nous nous satisfaire d'une telle genèse ? On a beaucoup [illegible] les paradoxes d'une telle position. Disons ici simplement que cette critique de la doxa analytique, dont Politzer fut l'initiateur, et plus avant, Spinoza et le Stoïcisme, — cette critique demeure dans cette opinion des adeptes d'idéalisme auxquels la doctrine analytique actuelle généralement s'oppose de toute son acuité même.

En acte que le [passage] franchissement du transfert à l'ics nous serait est aussi énigmatique que nécessaire. [illegible] autre acte d'annoncé qui

Pouvons-nous alors risquer une [illegible] ? Cette formule nous fait tenir que : pas de transfert sans ics ? Telle nous semble bien exacte elle aussi ; encore que trop évidente. [illegible] la formule cette idée que le sujet est l'effet de la répétition, et que l'ics et le transfert se nouent dans ~~[illegible]~~ cette rencontre d'un retour de quelque chose de déjà-là. Outre que la question reste entière d'où peut ce déjà-là devait être ics (et pourquoi ne serait-il pas le plus actuel ?), cette perspective nous met d'abord dans une impasse en somme identique à la première, par la supposition d'une latence, dont la question est de savoir comment le concept analytique de la répétition nous permet de la supprimer.

De surcroît, cette seconde perspective suppose inévitablement d'en entre-défaut (qui complète le précédent pour ainsi dire), qui est de nous amener à penser l'ics comme le résultat d'une marque d'un langage de quelque sorte, dont la question reçoit autant de ce qu'il pourrait être, que de la raison de ses retours dans le transfert. En quoi les traces devraient-elles faire retour ? Cette question qui ordonne tous les paradoxes de l'objet historique en général s'ajoute du moment où s'introduit dans le discours le concept de répétition, perd toute évidence.

Ainsi, l'ics et le transfert sont bien les termes porteurs d'une doctrine de la répétition, et l'expliquent ; mais d'en quoi il y a la répétition, c'est justement l'énigme qui est posée par le nouvel horizon. On en a examiné ailleurs les paradoxes. Ici, ce ne nous [illegible] qu'à donner notre champ-lieux.

*

Suivis ces problèmes, prenons donc un autre départ. Que peut bien être l'ics ? Que contient-il ? Quel est son objet ? C'est lier la question qui voudrait être déplacée. Mais conformément à [illegible], interrogeons d'abord la division qu'implique cet objet même, le refoulement pour qu'il y a nécessairement.

L'ics, c'est le refoulé. Il y a refoulement parce qu'il y a [illegible]. Qu'y avait-il comme cause du — maillon de la chaîne défaille. Qu'y avait-il de primordial au refoulement ? Ici, l'histoire seule peut de prime abord nous [illegible] refoulement ? Ici, qu'aura-t-elle d'abord été ? La cause du refoulement, qui [illegible]. Formule une théorie de [illegible] — le refoulé, en tant que traumatique. [illegible] l'ics telle que le sexuel soit son « objet » causal, voilà le premier pas de Freud. C'est ici que par un renoncement à [illegible] il faudrait nous demander ce qui nécessite le renoncement du sexuel appliqué « réel » (pour ainsi parler) à l'ics. Pourquoi le sexuel [illegible] l'ics ? Cette énigme de la [illegible] a-t-il la nécessité (freudienne) [illegible] l'ics ?

pensée avancée freudienne semble pourtant se démener dans le temps même où nous l'oublions, si nous nous rappelons que la théorie du traumatisme historique mise de côté, nous trouvons pour terme et dernière raison de notre régression comme le terme du refoulement primordial. Cet A. stérile de Freud, est-il de nature à nous satisfaire? Qu'il n'en soit rien, c'est bien le [illegible] le caractère unique. Donc et [illegible] de ce concept en soit en effet dans les nous [illegible] assez. Que ce concept ne soit pas celui-ci nous lègue [illegible] de Freud que le [illegible] d'[illegible] que celui-ci nous lègue [illegible] avec un nouveau genre; sinon tout au long de son texte - le [illegible] ce qui de refoulement primordial ne constitue une [illegible] [illegible] [illegible] de l'[illegible] qu'il constitue. Qu'est-ce à l'[illegible] que la [illegible] qui n'en est pas un, et a donc en effet que ce refoulement qui n'en est pas un? Là, qui pourtant serait de nature à appeler le refoulement ne peut l'[illegible] se faire, où un point de lumière ne peut [illegible] Freud entretenir les [illegible] répercute que d'[illegible] les fils dont Freud [illegible] à la

Nous serait-il possible alors, [illegible] présentement à la [illegible]? Il faut bien dire d'un coup? Il faut bien dire [illegible] les raisons, d'un côté ? Ce que Freud nous que nous en savons plus. Que savons-nous déjà? Ce que trame une certaine donne, pour autant qu'il nous donne à suivre le fil d'une Verneinung.

Nous disons: que le cœur de notre être s'ordonne d'une Verneinung primordiale, qui n'est pas tout ce [illegible] du dire que d'abord [illegible], de [illegible] le sujet se trouve [illegible] absence de [illegible] dire possible [illegible], comme, à cette place, un [illegible] comme rejeté (Verwerfung). Comment, à cette place, un dire serait-il possible? — Et pourtant n'est-il pas dans qu'un dire n'existe qu'à suppléer à la place de faille absolue. Du refus du dire au dire — nous suppléant à la faille, s'ordonne donc pour le [illegible] [illegible] une zone de Verwerfung [illegible] où gît

la question de son être, avec ce que de destin il peut en attendre. Du dire ne peut en répondre [illegible] qui se fait [illegible] en destin cette Nécessité primordiale. Est-ce dire pourtant que toutes choses soient alors nécessaires ? Il n'en est rien, - et c'est pourquoi il reste de nécessité que ce lieu du dire reste toujours la trace de cette faille. Ne reste que dans le dire, il n'est pas certain qu'il soit pareille de jamais toucher de ce qui y a cru du refus à l'a-venir.

à la personne qui annonce [illegible] dires crient pourtant concu-

Le lieu de refus où les ~~dires~~ [illegible] fantasmatiquement, c'est de là le défi que d'un faire démarquer [illegible] retour du refoulement primordial, avec l'être qui ~~le sujet~~ [illegible]. Que serait-ce donc que l'être ? L'être serait-il l'inconscient. Que [illegible] de refus qui porte le sujet comme le lieu de personne [illegible] d'un destin ? L'être n'est-il que [illegible] à l'accomplissement d'un destin ? L'être ne serait-il encore, [illegible] d'indice déterminant ? L'être ne renvoie dans la catastrophe l'Autre [illegible] autre face, que les marques des destins à retenir dans la catastrophe [illegible] d'un premier refus ? À supposer qu'il en soit bien ainsi ; [illegible] que les concepts demandent à être éclaircis, reste au moins une question : cette clinique qui [illegible] d'un tel [illegible], d'avoir à rendre compte des futurs contingents. Pouvons-nous dire que l'être est programmation telle que la contingence de l'être [illegible] ? C'est bien la difficulté de ce qui s'inclut de l'analyse ?

Mais alors, que [illegible] logiques stoïciennes. [illegible] en effet de ce qui [illegible] certains égards, [illegible]

L'analyse ne [illegible] en effet de ce que [illegible] d'être ... dans le destin est annulé, par cela même que du dire fait [illegible] un dire [illegible], le changement de mode du dire fait [illegible]. Dans ces conditions, nous [illegible] de position du sujet dans la jouissance - que l'analyse est absolument clinique : que l'analyse est [illegible] au passé [illegible] absolument [illegible] de la répétition, jusqu'à la rendre impossible par une doctrine de la répétition.

ne sait pas ce qui y fait échappe au désir. Le paradoxe de l'écrit ordonne toute la doctrine du transfert. Le transfert n'est-il que la mise en acte d'un désir toujours recommençant ? C'est là une pensée une tentation de la pensée. Or, il nous faut affirmer cette thèse nouvelle que le transfert n'existe au contraire que d'une chance de nouveau. C'est dans les marges de la répétition [illegible] que le transfert a lieu. Le transfert à quelque manière à voir, que le transfert a lieu. n'atteste que de ce qui manque au réel.

Ainsi, le concept même d'un désir change de sens, en tant à savoir en quoi la sublimation comme reconnaissance [illegible] de l'irreprésentable, d'échapper à la répétition fait signe à ce changement de mode du désir dans le dire analysant. Pourquoi ne s'il en sait, il nous reste alors à dire ce que pourrait ou signifier un désir ?

A supposer les sillons que lire [illegible] un être rendu [illegible] à cette autre question : d'où quoi conditionnelle, nous nous [illegible] à [illegible] cette autre structure [illegible] comme conditionnelle, nous [illegible] cette dissymétrie du sujet devant dans un lieu en tant que lié au lieu [illegible] d'oubli. Pourquoi un dire en tant que lié au lieu [illegible] comme lieu d'oubli. Pourquoi un dire le mode particulier de l'oubli comme refus, impliquerait-il le mode particulier de l'oubli en tant forme de son effectuation ?

C'est ici qu'il est exigé d'examiner ce que c'est que l'écrit en tant que Ne pas savoir. Mais c'est ici aussi que la difficulté commence. Nous pouvons formuler plusieurs sortes d'hypothèses. Selon la plus simple de ces hypothèses, le Ne pas savoir de lire serait une forme de méconnaissance, le Ne pas savoir de la Belle Ame à laquelle l'analyse du stade de la dialectique projective de la Belle Ame [illegible] que le sujet du miroir [illegible] à rouges, a [illegible] une version suffisante de dans l'Autre de la course du mal constitue une version suffisante de la méconnaissance consciente de soi. Toutefois, si une dialectique de cette sorte recelle bien lovés en effet les effets de la structure dans le sujet, il ne semble pas que [illegible]

suffisants pour rendre compte des termes du refoulement. En sorte que nous sommes partis vers d'autres hypothèses. Ceci c'est essentiellement en deux ordres qu'elles se différencient. Soit en effet le Ne pas savoir du lieu est lieu comme absence de savoir, et dans ces conditions, le lieu n'est à proprement parler rien : qu'une place de cette [illegible] éventuellement. - Mais justement c'est pour penser à une telle conception que le lieu est évacué : pour rendre compte de ceci qu'il y aurait un contenu au savoir qui, oublié, serait agissant dans [illegible] cette seconde hypothèse, que tous les [illegible] est oublié. Mais admettons, avec cette seconde hypothèse, que tous ces [illegible] nous troublent avec les lieux paradoxes du lieu nous troublent avec les lieux.

Nous avons peut-être moyen de [illegible] par deux ordres d'hypothèses ne sont pas exclusives remarquant que ces deux ordres d'hypothèses cohabitent en effet par le lieu de la Versagung contient en effet de faille et de l'un de l'autre. Que le lieu de la Versagung, en lieu de faille et de la lien d'une absence radicale du symbole, ne rend pas impossible que précisément où le [illegible] manque, ceci ne rend pas impossible que précisément, quelque chose de l'ordre d'un dire comme supplées au rejet, quelque chose de l'ordre de ce qui l'appelle. Tel serait le second sens du terme spécial de ce qui l'appelle. Tel serait le second sens du les conditions spéciales de ce qui l'appelle sous une condition d'oubli, à ce savoir supplées sous une condition de [illegible] de [illegible] quelque chose qui radicalement fait défaillance. Quant à la condition d'oubli de ce second sens du Ne de dire. Quant à la condition d'oubli de ce second sens du Ne pas savoir, il y aurait besoin de l'expliquer par la nécessité de faire pas savoir, il y aurait besoin de l'expliquer par le lieu du refus à quoi il tendu dans le dernier paradoxe du parlêtre le lieu du refus à quoi il supplée. Ainsi nos deux hypothèses s'ajoutent-elles, et non comme seule. Ainsi nos deux hypothèses s'ajoutent-elles, et non comme seule. laissant dans l'énigme ce second sens du Ne pas savoir.

En sorte que notre difficulté évacuée, et non encore seule représentée, sans laisser dans l'énigme ce second sens du Ne pas savoir.

En sorte que notre difficulté peut en effet ici [illegible] que le lieu est de une autre conception du lieu peut en effet ici [illegible] que le lieu est de contradiction aux autres. Si nous pouvons dire ~~[illegible]~~ que le lieu est de l'ordre du "non réalisé", sort d'un des trous qui demande à s'accomplir mais qui ne le peut pour ne pas savoir les voies de l'idée, ne

Faudrait-il penser que cette actualisation d'une inconsistance confine au déjà-là en autre sens encore : de l'advènement de quelque chose à partir d'une raison séminale dont le sujet ne porterait qu'une trace d'inaccompli ? Cette conception de l'accomplissement d'un destin à partir de ses raisons séminales, ne serait-ce pas encore le sens le plus [illegible] de ce que peut être l'ics ? Mais nous avons [illegible] à devoir expliquer en particulier comment un programme [illegible] une volonté pourrait penser un sujet : à partir de quoi dans le [illegible] l'accomplissement de ce programme [illegible] ? Et que signifierait [illegible] qui une fois de plus les futurs contingents ? Que devient [illegible] une logique déguisée qu'il nous faudrait [illegible] Toutefois, il y a là une [illegible] particulièrement quels peuvent être les [illegible] Partant à expliquer particulièrement [illegible] ? Il n'est pas sûr qu'elles [illegible] velopper. [illegible] d'[illegible] du programme [illegible] vraiment un effet de l'ics.

Le concept de l'ics, d'où résulte donc en son fond la difficulté qu'il nous faut ? De ceci en particulier que nous ne voyons pas ce que peut y signifier le savoir, ce terme y oscillant sans cesse pour ainsi dire, à l'échelle d'une accumulation de S2, pour ainsi parler. d'une accumulation de S2, dont l'allemand est plus parlant.

C'est [illegible] dont [illegible] est constitutive du concept de l'ics. Elle se [illegible]

Cette ambiguïté est constitutive du concept de l'ics. Elle se [illegible] dans l'ambiguïté des concepts lacaniens de sujet et de savoir. [illegible] peut-être mieux, dans l'ambiguïté des concepts lacaniens de sujet et de savoir.

D'une part en effet, le savoir est dit accumulation de S2. À ce titre (et bien que nous ne puissions en fixer autre chose que l'indice d'un savoir à une telle expansion), le savoir peut fort bien être dit ICS. D'autre part, gisant les S2, dans un [illegible] [illegible], le concept de savoir est susceptible [illegible], mais par ailleurs le concept de savoir est d'un sujet dé-aussi bien englober, dès ce qui se dit au sens d'un sujet [illegible] conscient de soi, à la manière de l'ancienne possible.

[illegible] :

ce sens classique ~~des~~ des concepts de savoir, antagonique au précédent, l'efface autant que le premier reste obscur dans sa vraie nature.

Mais ce ~~de~~ glissement de sens du savoir implique corrélativement un glissement du concept de sujet. D'une part le sujet moderne, comme effet de S°, pourrait être dit sujet de l'ICS : il y aurait donc un sujet ics, soit tel que Je serait bel et bien le cœur de l'ICS. Mais par ailleurs, en tant qu'il est le pôle de fixation d'un savoir extérieur à soi, le sujet glisse de ce fait vers le sens classique d'un sujet tel que Je pense. D'où la nécessité d'une double lecture, ~~et~~ et d'introduire constamment le concept d'un SSS ~~[illegible]~~ tenu pour rendre compte de la position de l'ics dans cette position classique du sujet.

Cette oscillation des deux concepts de sujet et de savoir, de [illegible] liée à la notion d'ics. Cette notion ne [illegible] qu'un caractère inachevé doit peut être son obscurité à rien d'autre. Mais ici, nous pouvons retenir malgré de ces glissements, qu'il est peut être inhérent à la structure que de [illegible] cette question : il est peut être inhérent à la structure que des ambiguïtés — des glissements s'y produisent, en sorte que les concepts de l'ics seraient inhérents à la chose même.

Mais ~~est~~ est-il possible d'en dire plus au sujet ? Tentons plutôt de reprendre les choses par ce qui peut être éclairci.

Par l'ics nous transférons, disons-nous. C'est ce qui exprime au moins la formule classique : que le transfert est mise en acte de l'ics.

Ici revient la question topique sur le transfert : par quelle nécessité est-il ~~[illegible]~~ appelé que le savoir réalisé dans l'Autre soit à l'accomplir selon la ~~[illegible]~~ loi primordiale du transfert ? Nous ne pouvons répondre à cette question par nous-mêmes : en quoi le transfert est-il exigé pour l'accomplissement de ce qui est ics ? En quoi l'ics [illegible] est-elle la condition pour que [illegible]

quelque chose au cinéma à s'accomplir du sujet, à quoi elle songe la dernière ? Comment la nécessité du transfert surgit-elle et procède-t-elle de la déraison du sujet dans le dire premier ?

Nous disons : dans la mesure où le sujet est l'effet du S. Si l'on est en effet ainsi, qu'est-ce que la vérité ? on le sait, la question n'est pas nouvelle. C'est pourtant d'elle que l'affaire procède. Si en effet le sujet est effet du S., c'est en vérité seulement qu'un dire le détermine. Le dire premier qui l'entame, le refus primordial de l'être n'est pas latence, mais garde d'une renonciation sur le lieu du malaise comme tel. Le dire est garde en ce d'un retour à [illegible]. Tel est le seul sens du S. ici.

La condition [illegible] de l'acte que le transfert réalise s'[illegible] donc lié avant tout à la contradiction des effets du S. Que le S. avant tout passage dans le réel, ne soit que la forgerie d'un sillon qui fasse lieu de dire, implique que cette mise en acte de la garde de la mémoire advienne comme forgerie du vide : tel est le transfert. Le transfert fait advenir selon le lieu du vide et de conjoncture la garde de la présence de la parole, le lieu du vide et de conjoncture. Le transfert n'est pas répétition : c'est toujours le transfert d'un réel ; il est d'abord sujet insisté. C'est justement un retour [illegible] d'une trace d'un réel, en acte de [illegible], soit il n'est pas le retour [illegible] au dire selon la loi du vide, en acte de [illegible], existence au dire selon ce que le sujet aura été. Ce qui est d'un dire à [illegible] sur ce que le sujet aura été : ce qui est l'analyse communicative, c'est d'être une occasion (kairos). L'analyse c'est de l'occasion à ce que est faite l'existence au dire de l'être qui est le sens dire mais dans la per[te], refus. Le refus de l'être qui est le sens dit, l'analyse donne occasion de dire du savoir à peine dit, l'analyse donne occasion qu'il soit nommé à la mesure de ce que le dire peut en porter. La mise en acte n'est d'abord que cette mise au clair de ce lieu de la Versagung première.

Ont un ~~ce~~ ainsi que l'acte du dire répond au refoulement pri-
mordial. Il y répond en ceci qu'il met en acte dans la passion
du vide le lieu du refus dont le refoulement primordial s'origi-
fie l'introduction pour le sujet. Que le sujet ne soit que
l'existence à ce lieu de malaise du dire refusé, implique la
loi du dire-non primordial dans le transfert.

La pratique est donc ici irréductible, que la théorie ne peut
combler, l'écrire, à peine mieux. L'analyse est cette pratique
irréductible des vœux du dire-non vers le dire refusé. Pouvons-
nous dire dans ces conditions que l'analyse est à la condition
d'artifice du dire ? On le sait, c'est une thèse polémique.
Nous dirons ceci : l'analyse n'existe que d'être le monde
artifice tel qu'il se forme mais — en dans le dire du refus.
Que le dire du refus puisse advenir dans les vœux où le sujet
se produit fictivement comme refusé (transfert), voilà l'en-
jeu de ce monde artifice. Omettons-nous dire qu'il s'en concerne la
remémoration comme garde de l'écrire [illegible] ? Le transfert
Durement [illegible] de l'artifice du transfert ? Par défaut
de la production S₁ [illegible] ici simplement sur le vrai ? Le dire-
l'amour, l'acte manque : le dire ne joue que s'il s'homologue
à la structure sur le mode où le sujet y est nié. Bref ! le dire
non rejoint l'être de refus sous la condition d'être [?] que le S₁
réalise. Tel serait pour nous le sens des [illegible] qui
fuient retour à la cruelle nature.

Quel lien soit d'ordre éthique se désignerait donc que
ceci, d'une garde en vue de l'écrire, que le S₁ réalise, ce
le dire refusé dont le sujet s'imagine comme rejeté.

Impossible de penser liés sans le transfert. Ce que le
transfert met en acte, c'est ce lieu d'imaginé en quoi réside

le sujet. En quoi est-il nécessité [illegible] que cette énigme soit le lieu de la colère ?

Le sens de l'Oedipe a comme fonction d'interdit, n'est peut-être rien d'autre que de poser à la place d'un discours ainsi lieu infini qui impossible : infini parce qu'impossible. Voici à re-battre toujours la même brèche, sans savoir ce qui étrangement nous y amène.

Tel est bien peut être le sens de colère du transfert, de ce qu'il en est de la loi de l'assujettissement à la colère de faille. Que le transfert soit fermeture de l'ics transcendit ~~[illegible]~~ en son sens de ceci que à certains égards, l'assignation à la faille étant lien mensuelle, le point où de quelque façon cette assignation se matérialise ne pourra que provoquer les signes d'une sorte de renvoi à ce point que nul n'y soit personne.

— à la mesure de ce qui n'y soit —

— Première leçon, fin.

Suite .../n

Seconde leçon : LE SSS COMME SUJET DE L'ICS. —

À quoi répond formellement la question sur le SSS ? De quoi donc ce concept est-il nécessité ? La première donnée de ce concept manquant à un problème antique : d'où donc est-il possible de retirer ce savoir latent supposé à l'ICS. On voit que la question du SSS est directement dépendante de la conception de l'ICS comme déjà dit, là d'amont l'acte. Mais ce n'est pas là le plus spécifique, étant d'autres points où nous sommes à l'excès.

Nous pouvons ~~[illegible]~~ formellement partir de ces deux remarques : l'ICS parler de SSS, c'est donc parler de savoir. C'est donc dire que l'ICS c'est ce qui ne cesse pas de [illegible] ; c'est ce lieu de la [illegible] serait savoir. Que l'ICS est savoir et non d'autre [illegible] d'une théorie [illegible]. Que l'ICS [illegible] condition de l'ICS. [illegible] de cette théorie que le langage est condition de l'ICS, nous pouvons remarquer [illegible].

Mais de plus et selon la même formalité, nous pouvons remarquer que parler de SSS, c'est aussi parler de ~~[illegible]~~ sujet. C'est là encore une théorie [illegible], que la doctrine freudienne [illegible] être parlé à [illegible] l'insertion [illegible] du sujet. L'acte adéquatement que [illegible] l'inscription [illegible] du sujet. En quoi l'ICS de Freud [illegible] de cette dernière question. En quoi l'ICS [illegible] ? Ceci suppose que nous posions [illegible] le sujet dans son insertion [illegible] suppose [illegible] le [illegible] cause. Qu'est-ce donc nous interrogeons ce qui fait le [illegible], le sujet, c'est l'être [illegible] que le sujet ? Dans la doctrine analytique, le sujet [illegible] reconstitué comme sujet [illegible]. Que quelque chose comme un être [illegible] Verwerfung [illegible] soit [illegible] (Verwerfung) des effets du S̸, qui [illegible] le sujet prend acte dans le dire, [illegible] cause de l'être, voilà ce dont le sujet [illegible] de ce sujet, au dire.

n'être rien d'autre que ce qui [illegible] de ce sujet, au dire [illegible] la division [illegible] n'être rien d'autre que ce qui [illegible] la perspective qui [illegible] le sujet est le lieu d'une [illegible]

C'est précisément là [illegible]. En posant que le sujet [illegible] du monde, D. fait de l'idée des raisons [illegible] rien savoir du monde, D. fait de l'idée des raisons. C'est à partir de ce quelque chose qui ne veut ni ne peut rien savoir [illegible] du monde. C'est à partir de ce quelque division qu'il ne veut [illegible] son mouvement. C'est à partir de ce quelque [illegible] l'[illegible] de son mouvement [illegible] d'exclusion, chose de sujet, et qui de son sujet fait [illegible] d'exclusion, [illegible] rien savoir [illegible] de point

[illegible] à son [illegible] rien savoir [illegible]

du sujet que constitue le Cogito, placé à côté d'un Je pense hors de doute, que D. prélève pour fonder la Verwerfung du sujet de la science, qui n'est pas tant constituant de la science que plutôt, pour ce que le sujet n'est [illegible] sujet, place est faite à une [illegible] et [illegible] comme prééminence absolue du symbolique dans les effets du discours du sujet. Cet ordre des raisons qui n'est que la Verwerfung instrumentée du discours comme fait du matériel (au double génitif)), c'est précisément le premier effet de structure du symbolique sur l'être parlant. A partir de quoi celui-ci se constitue de nécessités plus que produit. [illegible] ce réel de son sujet dans une telle chaîne, fait au réel. Le réel, c'est la Verwerfung même, c'est le sujet de l'ordre des raisons, de la prééminence du symbolique.

C'est ce que permet d'entrevoir la fonction prééminente de l'idée de Dieu dans la philosophie cartésienne du sujet SSS sous la forme de l'institution fondamentale du sujet : elle est la [illegible] de la science. Inversement, nous pouvons dire que la philosophie en tant qu'elle tient de la science [illegible] le coup frappé de la science pour [illegible] divisé dans le symbolique, et la Verwerfung qui initie l'être comme [illegible]. Nous pouvons donc [illegible] que la philosophie moderne nous présente [illegible] en tant que tout trans- [illegible] à l'état pur, en tant que tout transfert sur un effet de transfert à partir de la V. du sujet pour en [illegible] faut considérer et [illegible] ce que suppléer [illegible] le SSS un dieu pouvait. — C'est à quoi, de Descartes à Berkeley, [illegible]. Seul [illegible] la fonction « Dieu », l'interprétation qui convient. Kant même y donne

Nous venons de dire que l'émergence de la science dans le [illegible] de D. constitue un effet de transfert pur. Qu'est-ce donc que le transfert ? Le transfert consiste en ceci que, si le sujet est rejeté par les effets du symbolique, alors, ce qui fait la cause ne peut venir que d'une [illegible] de sa fixation à l'être.

effet de limite qui, de quelque façon, en aucun cas possible, jamais que d'insatisfaire $S_a$ : celui-là même qui frappait le coup de la Unverfügbarkeit primaire. Le transfert désigne ce mouvement d'incon- si de la position du sujet dans l'incarnation aliénante qui, jus- qu'à cesser dans l'oubli de l'être la Verdrängung première, erge de l'inconscient de la division $S_a$ comme antagonisme sous la forme d'un Un, à jamais assignant le sujet à un dire — un qui fasse acte (insulte - désir) [illegible] divisé dans le $S_a$. L'Un de Dieu, l'Autre [illegible] de quelque chose qui soit supposé savoir acte à la division du sujet : voilà le sommet même du transfert. Le transfert n'est rien d'autre que la répétition incessante de la division première, qui assigne le parlêtre au dire, en lui assignant un certain ordre de transfinité qui, à certains égards, la science produit sous la forme par d'autres points. D'où la science sur la limite de cette limitation, comme qui n'est que l'effet transfinitisant en égard aux limites que le dire - déficiement des mathématiques assigne à l'Etre.

Ceci nous permet d'expliquer comment il se fait que, la cause, intérieurement la question du SSS, l'élucide toujours de l'invention des transfinis, jusqu'à Cantor : c'est qu'en effet, la seule trans- finitude ne soit rien d'autre que le déficiement trans- fini ne est proprement parlé rien d'autre que le déficiement du discours de la science. finitisant du sujet lié à la Verwerfung [illegible] Ce n'est pas en vain que la psychose de Cantor vient ici nous faire signe : elle nous fait signe de ceci que le déficiement transfini est directement lié à un effet de des effets du symbolique en [illegible] de discours de la science que de Verwerfung [illegible] les questions se posent en effet de [illegible] la position des sujets, les questions se posent au effet de ce qui est de nature à pouvoir à cette Verwerfung opérée juste ce qui est de nature à pouvoir opposer quelque limite. C'est juste- à Descartes.

ment lui-la question des SSS. Le SSS n'est rien d'autre que cette limite idéale (au sens de Kant) que l'effet de transfert est susceptible de mouvoir, mouvement le dire. Mais de ce fait, il ne faut pas s'étonner que, procédant de cette logique du sujet en tant qu'il en fait la limite (au sens de Kant) le SSS ~~[illegible]~~ emporte la marque. Et c'est bien en effet ce qui implique que le transfert opère selon les voies de l'énonciation, i.e. selon la seule question d'un sujet tel qu'il soit de quelque façon lié à la question de son désir dans l'objet (a). C'est l'objet rejeté qui fait la cause de son désir dans l'objet (a), l'objet rejeté cause du transfert, c'est, au cœur de l'être, le lieu où le sujet est exclu et où il se retrouve mouvement de sujet en quoi le sujet élidé et où il se retrouve dans la raison idéale de l'invention de l'intellect, le SSS venant dans la raison idéalement de l'invention de l'intelli, le SSS venant où le sujet s'engage, sur les doublement [illegible] qui concilie le sujet ~~[illegible]~~ les mouvements mis de dire, mouvement ~~l'énonciation~~ de l'intelli où il se précipite. (...)

---

- La raison du transfert (mais aussi que le sujet SS nous donne ~~la~~ … c'est bien ce qui se confirme par ce que, qui est un objet rejeté), c'est bien ce qui se confirme de l'horizon [illegible], qui est celui de la science. Que l'horizon de la division cartésienne soit celui d'un effet de transfert pour ce faire que la garantie de la science, c'est Dieu, autant que Newton s'y fit à ceci que les garanties de la science, c'est Galilée aussi bien. Newton n'y sur les mathématiques (et ceci, chez Galilée aussi bien). C'est bien là l'énigme inoccupable que nous entretenons pas). Quelle est donc la grande question d'A. Koyré ? propose A. Koyré : comment pouvons-nous expliquer que la science naisse avec C'est ceci : comment pouvons-nous expliquer que ceci dans un monde d'Occident, une si extraordinaire puissance d'[illegible], que l'infrastructure capitaliste explique de forme ? Dans, nous pensons que l'infrastructure du capitalisme naissant tout ? A supposer que l'infrastructure, il y a quelque chose explique quelque chose,

d'incertitude qu'elle fuirait insistance, et précisément pour nous, dans l'analyse, le fait essentiel : à supposer que l'infrastructure soit déterminante, il resterait à expliquer pourquoi le Fondement, dans l'insatisfaction subjective qu'il réalise, ne parvient à opérer son passage dans le réel qu'au prix d'un entraîner lui-même dans le SSS. que représente Dieu comme garantie de ce transfert que la production de sa plénitude exige. Cet effet de transfert doit lui-même venir d'autant moins qu'elle s'en éloigne, et y trouver sa mesure, outre les figures que déjà qu'il nous faut déterminer pour y trouver les raisons S(Ⱥ) d'un abandon des possibilités, comme même d'un nouveau passage dans le réel d'un désir, comme l'impossible, dans la relation d'une réduction d'un nouveau réel à l'impossible, dans une fondation nouvelle. Telle est l'opération du désir de fondation nouvelle : une nouvelle fondation, venant dans le réel lui-même : une nouvelle fondation, qui lui fera limite autant au prix d'un nouveau transfert, qu'il lui faut limite autant que nécessaire.

L'opposition Vuyse / Althusser, qui recoupe l'opposition de Spinoza avec Descartes, ne peut que se résoudre de la même manière : où Spinoza on pourra sur les raisons matérielles sont explicatives de leurs effets de sujet (le sujet est effectuation d'une cause supposée) ; et toute fonction d'illusion est tenue pour vraie illusion à dissiper de cette causation réelle. On tiendra avec D., on pourra contraire que l'effet de transfert comme expérience (Erfahrung) du sujet est essentielle à la constitution du sujet, et de la pratique analytique en particulier, pratique de la pratique, et de la pratique que la position d'un sujet lié. Et l'on doit le tenir avec D. que la position à l'institution comme lieu d'exclusion, constitutive de la position à l'institution de la chaîne du savoir, d'un SSS comme effet de limite — que cette instaure l'institution symbolique.

27

position dis-je, est incidentelle à la constitution d'une science de l'expérience du sujet. C'est là notre position. Et dans ces conditions, loin de tenir l'ordre symbolique pour second, voire réductible à l'illusion, nous tenons que, selon d'une connotation d'autre façon propre au positiviste, c'est lui qui est constitutif de l'avènement d'un discours, celui de la psychanalyse comme tel, dont Descartes est le plus clair et distinct des symptômes. Auquel cas nous sommes introduits à la logique de l'identité, à la logique des *effets de discours* propre à la constitution du sujet par le symbolique, et la question de cet effet d'identité qui est le SSS [illegible] dans toutes ces circonstances : les quasi la (fixe Dieu) rejoint nous dans [illegible] est-elle constitutive *sub-*positionnée d'une raison de la science [illegible] du sujet comme *dire* *jeture* absolue de la mise en acte du sujet comme [illegible] nouveau ?

Telle est la véritable importance de la question du SSS dans la production d'un discours [illegible]

C'est de là que la *question de la place du SSS dans les effets de transfert* rejoint, avec celle du discours analytique dans sa pratique. En quoi le SSS implique tel transfert ? Et quoi le SSS est-il appelé ? Qu'est-ce qui m'a transmis [illegible] ? Là-bas d'où donc le SSS [illegible] ? Où donc [illegible] nous aussi, et pour l'ics ? Ne savions-nous, et donc était-elle avant que Descartes, Newton, et [illegible] la méthode ics ? Était-elle le contraire d'autres, un accident ? Peut-être est-il temps de voir par l'énoncé de ces questions ? [illegible] dans le discours analytique ?

De garder ics dans le discours, avec ce langage précis

Reprenons ces questions, mais avec [illegible]

Nous voyons une fois de plus que la question du SSS comme sujet de l'ics se déplace une fois de plus en un problème du transfert. Ce déplacement, semble être l'issue générale aux apories de l'ics.

Quoiqu'il en soit, il nous faut tenter de situer exactement ce que pourrait signifier le SSS comme sujet de l'ics.

Nous suivrons cette première voie. Nous avons dit que le SSS est le sujet déjà-là du savoir ics. Mais en quel sens faut-il l'entendre? Ceci ne peut être éclairci que si l'on distingue absolument deux types de déjà-là : le déjà-là d'anticipation de l'acte dans la hâte, et le déjà-là de l'après-coup, position rétroactive d'une latence en un lieu d'abord préliminaire. Or nous ne reconnaissons comme structure existentielle du sujet que le premier mode du déjà-là. Le SSS n'est pas d'après-coup : mais d'avant. Il est plus précisément le lieu où s'anticipe sous une forme certaine ce que le sujet saura de son acte. — Est-ce dire alors que le savoir était déjà ? Bien sûr, non. Le sujet anticipe avant que le sujet SS soit l'être de fiction où le sujet ne fait pas de l'acte ce que la réalisation de l'acte opère, c'est que il en est résulte donc. Il y a lieu en un sens au SSS déjà là : il en est l'opération du sujet. Plus que le point d'idéal fictif permettant le second sens du déjà-là :

Maintenant, il nous semble que le second sens du déjà-là, comme d'avant position après-coup de quelque chose qui fonctionne, doit être refusé. La position du SSS l'acte ce que l'acte a produit, comme d'un avant de l'acte de ce qui fait avant pas la position simultanéité de l'acte. Il est l'anticipation effective d'une fiction permettant la présupposition du sujet. Ce qui est après-coup, avec les SSS, nous effets du sujet. L'effet de fonction que rencontrant après-coup, veut dire que le sujet n'est opéré que dans l'après de son acte, sous le double mode d'un Il ne savait pas (que telle serait la portée de l'acte) et d'un Je le savais déjà (ce n'est là que ce que le sujet croit : le savoir était déjà là.)

Or le seul sens étant éliminé, la perspective d'une latence est par là même abandonnée, ne subsistant que la nécessité de maintenir un fictif antérieurement au l'acte.

Qu'y avait-il donc d'avant ? Rien de plus que l'insistance de l'effet du réel du symbolique. Pourquoi la modalité temporelle du sujet dans cet effet du réel du symbolique est-elle le mode du "déjà là" de la surprise ? En ce que le sujet est le mode du dire, de dans le réel des s.., le mode du dire. C'est l'équivalent de la reconnaissance en acte de la faille, le mode de dire ne sort jet, n'étant que [illegible]. Mais le mode de dire ne sort que l'insistance produite qui auparavant était un savoir latent, mais que l'insistance de discours prononcé le lien d'une des S₂ comme garde en [illegible] de l'ICS. Tel est le seul sens de l'ICS, faille dont le sujet paraît venir. Tel est le sens de l'insistance de ce S₂ dans ses [illegible].

Ainsi, réajustant la modalité propre de ce S₂ dans son insistance de l'être dans l'acte à raison du dire sous le père.

Ainsi, la question d'une latence de l'ICS est éliminée. Il ne suffit que désigner le mode ICS n'était pas un savoir déjà là. Il ne suffit que désigner le mode du dire propre à l'avènement du sujet, en tant qu'il surgit dans la faille l'insistance du réel du symbolique qui lui faisait garde, alors le mode d'être [illegible] propre au symbolique, à ce point, la question du SSS ne disparaît donc en aucune latence.

La question du SSS ne disparaît donc en aucun cas. Nous n'avons plus besoin de reconnaître un ICS comme latence pour tout dire ? Le déplacement de la question ?

Est-ce cependant tout résout-il toutes les difficultés ? des SSS vers la raison du transfert dans le choix de deux hypothèses pour lesquelles s'il en était ainsi, nous aurions tranché en faveur de l'une d'elle, quant à l'ICS, nous aurions tranché en faveur de l'une d'elle — radicalement

Deux hypothèses s'offrent en effet à nous, hétérogènes :

D'une part, nous pouvons nous représenter l'ICS comme

vérité. I.e. comme latence. Cette position de l'IPS a une grande force. La force du discours analytique ne consiste-t-elle pas en effet en ceci qu'il met à l'affleurement du savoir de la science, elle découvre le tissu d'un savoir en quelque sorte d'instinct plus stable et [illegible] transmissible qu'il est [illegible]? La vraie raison du discours analytique n'est-elle pas dans le retour vers ce qui du savoir en [illegible] construisent le savoir ici : le névrosé, le désir, etc. Or, il semble que nous devions adopter la position qui est la nôtre, [illegible] dans le savoir. — Mais rejeter cette position d'une science [illegible] de l'insistance du discours ne perdons-nous pas de ce fait la force [illegible] analytique ?

— Une seconde ~~[illegible]~~ hypothèse consiste à nous représenter le savoir d'inconscient, [illegible] le savoir comme invention transférée. Cette seconde hypothèse est effet d'artifice [illegible] [illegible] l'histoire d'une [illegible] à l'[illegible] considérable de [illegible] [illegible]. Nous [illegible], puisque ce qui [illegible], [illegible] le lien [illegible] du [illegible] dans [illegible] comme ici [illegible] perspective [illegible] quelque chose d'[illegible] d'[illegible], que cette perspective [illegible] ne fait venir dans la difficulté une plus. Mais cette perspective ne fait [illegible]

Avons-nous [illegible] de trancher entre ces deux hypothèses ? Ce [illegible], c'est qu'il est nécessaire de les ajouter l'une à l'autre, et c'est là la difficulté, qu'il nous semble.

[illegible]

Avançons donc ceci :
— Dès qu'il y a sujet SS, il y a transfert.
— Pour qu'il y ait SSS, il faut qu'il y ait une cause de cette supposition. Le SSS n'est que la raison du transfert, il n'en est pas la cause. La cause, c'est le réel comme impossible.

– Mais n'est-il donc possible qu'il y ait une cause de la supposition ?

Ces questions nous obligent à tenter d'expliquer pourquoi il doit y avoir transfert pour un sujet ? En quoi la nécessité [illegible] trouvait des effets du S$^a$ s'expliquer telle que le mode d'avènement du sujet soit le transfert ?

C'est par cette voie que la question d'une « science » des [illegible] compatible avec la condition de l'ignorance de [illegible] pendre ces sens, [illegible] S$^a$. Pour cela, il nous faut rappeler comment le sujet se situe dans les effets du S$^a$. ~~[illegible]~~

Si ceux-ci sont pour le partage d'une décision fondamentale d'une [illegible] d'effets qui le situent comme le sujet d'une [illegible] de S$^a$. La question se pose de comment un sujet peut faire face de ~~[illegible]~~ dire au sens d'une telle décision ? [illegible] autour de cette question que viennent jouer la notion d'un principe de droit de discours qui, en faisant face au sujet, assigne le [illegible] discours à un réel dans le particulier. Bref, le dire – un [illegible] que fait sur la décision du sujet, pour des limites au discours, nous ne [illegible] point de [illegible]. Ainsi, [illegible] tout discours se définit essentiellement par ses limites (au sens de Kant), c'est d'une manière absolument [illegible] que [illegible] ainsi [illegible], le refoulement des [illegible] de S$^a$ peut [illegible] dans ces limites. Cette position de limite ~~[illegible]~~ implique que [illegible] discours soit aliénation résultante d'une Bejahung [illegible] indiscours [illegible]. Tout discours est aliénation [illegible] à la fondamentale [illegible] ». [illegible] précision.

[illegible] deux [illegible] moins que je [illegible] de cette aliénation, c'est [illegible] la [illegible] dans l'Autre. L'Autre est la [illegible] que le sujet trouve sa cause dans [illegible] résultant d'un [illegible] que prend l'aliénation en tant que [illegible], [illegible] – [illegible].

qu'évanouissement dans l'inédit de la fondamentalité première. Et ce renversement dans l'inédit, est le mode réel du rapport du sujet à ses aliénations dans le réel du symbolique.

Le renversement du sujet à sa castration dans l'Autre d'un fait, avec l'évanouissement dans l'inédit propre au désir, sur- montées précisément l'écart comme détours de l'Autre. ~~[illegible]~~ ressource de l'interdiction,

Mais, par ce sens ressource de l'interdiction, la division du sujet dans le réel du symbolique a comme consé- quence qu'elle ne laisserait que de l'Autre, sous la forme d'un réel qui, dans l'Autre est supposé faire la cause de cette division. Bref, la division du sujet est causée en compte de l'Autre par ce manquement, elle se renverse la fait irréelle en une cause, d'être réelle parce qu'impossible à situer comme trouvée par être dans l'Autre. castrée, laquelle cause est la division dans l'Autre.

Mais le renversement de la cause de la division dans l'Autre qui résulte précisément de la Bejahung qui fait cesser dans l'inédit le sujet premier, a comme conséquence double : que ce sujet n'est accueilli que par son effet de supposition du réel inscrit ; - que, de S(Ⱥ) ~~qui~~ dont cette cause est le réel, d'autre part, la cause de la division n'est accueillie dans le désir qu'au prix de la castration de S(Ⱥ) dont le $S$ donne ~~lettre~~ ~~[illegible] dans l'Autre~~ la figure de l'amour aux égards de l'Autre sur la réalisation du l'inconscient articulant dans le dire.

Ainsi, le $S$ est - il le terme nodal de la facticité de la connotation $S_2$ en tant-que lié à un premier sens qui dire qu'est l'affectation du sujet dans le dire, imaginaire du sujet. D'où précisément que le $S$ soit lié par ~~[illegible]~~ une double inversion à la castration

du transfert.

Dans une première incursion, le SSS anticipe l'effectuation de l'acte dans le Nom-un de fiction qu'il réalise au champ de l'Autre. C'est la figure du savoir absolu comme foi de l'hystérie. La foi de l'hystérie, c'est dire que l'effectuation de l'acte est anticipée comme advoca-toire, c'est-à-dire que l'effectuation de l'acte est l'absolu, ce n'est pas en tant que l'absolu. Si cette forme de la supposition est ce qui sait le plus réel des savoirs, sent le Tout, mais en entraîne en ce qui s'anticipe le chemin de l'expé-rience, qui est le savoir réel où s'anticipe dans ce qu'elle doit à le savoir absolu, est la figure d'induction où l'expérience en forme la plus réelle : celle d'un pur effet de faille, est anticipée sous sa forme la plus réelle : celle d'un pur effet de la faille, est anticipée avec sa forme, le savoir droit au Tout, n'est que la reconsti-tution du $S^a$. Ce que l'absolu de ce savoir doit au Tout, n'est que la reconstitution comme monde du monde imaginaire déproche à quoi le sujet ne trouve nécessairement d'idéal.

Mais, dans une seconde incursion, qui explique que ce soit com-me l'incursion première, le SSS anticipe dans la division est la cause de la division. Si la cause de la division est la cause, le SSS incarne cette cause en réel qui fait faille au cœur de l'Autre, le SSS incarne cette cause en le $S^a$ qui l'unifie : qui le fait unifier sans être uni. La raison de cette incursion tient à ce que le réel doit à la facticité du $S^a$, comme opérant l'être au avant tout passage dans le réel. La cause comme réelle est à distinguer du transfert comme le résidu du dire qui dissipe le SSS, lequel anticipe en l'acte du dire la causation du $S^a$. Mais peut-on en indiquant la place dans la causation seconde, être y a-t-il moins d'autres raisons à cette incursion seconde.

Dans ces conditions, pouvons-nous poser le lien d'un ces commune science ? Ceci revient à demander en quoi le corps, et singulièrement le "sexuel", sont intéressés dans la causa-tion du sujet. Nous devons préciser ce qu'il en est du réel en tant qu'imaginarisation : l'être de l'objet, où s'indiquent le réel, en tant qu'imaginarisa-tion : d'être le lien où s'indiquent le réel

du sujet dans l'inlbi. La nécessité d'inlbi, qui assigne l'être parlant à un réel, dans le dire-non, fait la fixation du sujet au corps, et au sexuel comme lieu de retranchement de ce corps, pour autant que le corps devient le lieu de la jouissance sexuelle que le dire-non fixe dans la limite.

Ainsi, si l'ICS désigne la modalité du sujet en tant que coupe dans l'inlbi, il est concevable que l'insistance du S. inconscient à se nouer à ce réel de l'assignation dans le dire-non, sous la forme non pas tant d'un savoir ICS - que d'une relation au S. de ce corps (et du sexuel), décisivement par lequel il advient que le corps (et le sexuel) le lieu par excellence (mais non le fond) d'une simple particularité et le mode d'introduction du sujet dans l'inlbi.

Que le mode d'inlbi-nouement qui fait le ... de l'illumi-
Il ne reconnaît pas du sujet, soit des compatibles avec l'illumi- ... est ainsi démontré ; ... fondamentale du S., à quelques éléments près qu'on reprendra ailleurs.

(fin de la seconde leçon)

Troisième leçon : ~~LE SAVOIR DÉJÀ-LÀ DE L'ICS.~~

Que la position du second des en termes de déjà-là opposé à toutes sortes d'antériorités, nous l'avons suffisamment analysée ! Ce n'est qu'une raison de plus de noter que la position de l'ics en termes ~~[illegible]~~ de retour, est précisément ce qui conditionne quand le [illegible] a comme son fait éthique. Retournons donc à la position qui était la nôtre, mais en re-nous à souligner que c'est la position de cette raison d'un retour qui en conditionne la structure éthique. Sous quelles raisons ?

C'est ce qu'indique cette formule célèbre : là où c'était Je dois venir. L'ics est de l'ordre d'un Sollen qui se justifie d'un Ç'était. Mais comment un C'était de déjà-là peut-il conditionner le devoir ? Ceci ne peut se faire qu'à remarquer que ~~[illegible]~~ l'être parlant est pris dans un double choix forcé ; ou plutôt dans un effet d'aliénation dont il résulte du premier de ces choix — qui n'en est donc [illegible]. Mais tenons-le : on tient la forclusion — ou bien le refoulement. Mais [illegible] : on tient la forclusion — ou bien [illegible] est ce lien — instaurant le refoulement, [illegible] peut se dire [illegible] que l'être se lie, c'est le second choix tout aussi [illegible] que le dire. C'est le second choix : on tient le refoulement, on tient le dire, on peut être que la diffé-rence [illegible] : on tient le dire, on ne peut être que le second choix que s'opère [illegible] comme Je. [illegible] de venir à la place du refoulement, comme Je.

Il faut donc bien saisir sur le fond de ceci, que l'acte de dire n'est tentative de répondre au refoulé que dans la mesure où le refoulé est déjà une réponse à l'alternative que la forclusion ne [illegible] pas peut sollicite.

[illegible], puisqu'elle n'existe que de ce [illegible] pas peut [illegible] à la place.

Mais comment dans ces conditions Je peut-il venir à la place de ce C'était lui-même ? [illegible] qu'il était appelé par le C'était, rien ne peut qu'il était appelé par le refoulé que pour d'un C'était, ceci ne s'est tentative de répondre au refoulé [illegible] : disons autrement dit, [illegible] comporte la place d'un tel appel. L'ics, c'est le autant que le refoulé comporte la place d'un tel appel. L'ics, c'est le que le refoulement n'est rien d'autre que cet appel. Nous verrons plus loin ce que signifie cette fait éthique.

l'expression paradoxale d'un : sujet éthique.

Dire que l'ics est de l'ordre éthique et non ontique, c'est dire <u>admettre minimum</u> que le savoir ics est de nature éthique. Ici, nous supposons déjà que nous savons que l'ics est savoir. D'où donc le savons-nous ? Pouvons-nous nous autoriser pour cela simplement de ce que le Sa étant ics, subsiste dans sa multiplicité un savoir ? C'est là un argument d'école à tous sens du terme. Nous pouvons trouver mieux.

Ce que nous trouvons, ce sont les deux formules que la pratique analytique nous enseigne comme venant des modalités conçues que le sujet prend dans la temporalité de l'Autre. Ce qui était ics, dit le sujet après-coup, « je le savais déjà ». Mais d'autre part ajoute-t-il, du moins si même la trame de fiction qu'il file de l'Autre [illegible]. Il ne savait pas ce que c'était, « il ne le savait pas ». Qui leur fait contre-pas changement complet en Je le savais déjà qui dit [illegible] le dire. Comment distinguer, outre le mode temporel du sujet, celui qui coïncident. Alors le savoir ics ? jamais ces deux formules ; en quoi coïncident-elles ? Ceci lui était-il la faute ? Il n'en est

Il ne savait pas. Ceci ne s'accomplit que de ne pas savoir. Tel est rien, puisque celle-ci ne s'accomplit que d'un fait chaque faille qui est la le paradoxe central de l'éthique : qu'un fait résulte de quelque chose où il n'était place du sujet comme défaut, résulte de quelque paradoxe du fait éthique. Complète pour analyser. On va revenir sur ce paradoxe de cette formule : il ne Ici, nous arguons avec Lacan de l'analogie de cette formule qu'il ne savait savait pas ; un peu plus il savait. N'était-ce pas donc qu'il ne savait au Gewißheit, ne déjà ? En quoi donc le savoir, de ne pas penser au sujet tranquille ?

Lacan. Est-il pourtant pas le sujet ce qu'est ce ne pas savoir, que nous interrogeons ce qui est ce ne pas savoir, que lui suppose que nous. Le savoir apparaît ici dans la lutte, de ce nous hors de la faille. La faille n'est refermée dans la lutte, de ce pas autant que la faille s'est refermée ou un Je ne pense pas, dans qu'il était. Le sujet n'est

-37-

temporalité de l'acte d'où résulte que, de son identification au Sa, -
il choisit comme l'être en reste qui résulte de ce choix forcé du
Sa que le marque. Dans ce temps de l'acte, ce n'est pas que le
sujet perde tout sens, mais que soit conçu dans l'inscrit du non-
sujet seulement – ce qu'il a failli être dans l'instant séquence de l'acte
agi. D'où résulte pas lieu de n'être pas sans angoisse, à ce que
inconnue dans l'inscrit la faille en reste qu'il a reçue de ce Sa où
il se précipite.

Ce qu'est le savoir nous apparaît ici clair. Le savoir, c'est
l'opération temporelle d'une précipitation où le sujet résulte par
choix forcé. Ce sujet choisit l'éthique, soit fait choix au
sein des jouissances, de l'inscrit comme consentement primordial où règne
son être. L'éthique, résulte de ce choix forcé elle n'est à rien
dire rien d'autre que l'échafaudage du sujet comme choix forcé
dans l'acte, sous les espèces de la défiance et de la fondation.
Le savoir quant à l'être, le savoir
Mais il apparaît de ce fait que, quand bien même elle s'y réalise,
est au moins raison de sa faille, quand bien même comme temporali-
té du savoir résulte une structure particulière du savoir comme temporalité du
sujet, où se conjuguent deux aspects antinomiques de la temporalité que le savoir est
sujet, l'exil lointain à cette thèse centrale, que le savoir est
opération d'un manque. Si l'inconscient n'a nul savoir, ce n'est
pas de ce qu'il ne saurait pas la faute : c'est que le savoir n'est
savoir d'aucune faute. Il est savoir d'un manque. Le symbole
n'intéresse qu'une faille, qui est sujet. Ce qu'on appelle généralité est
la tentative de réinscription dans un juste manque de l'opération de
la jouissance dans la division que le Sa cause.

De ceci que l'identification au Sa où le sujet s'anticipe
surgit venu dans l'inscrit la faille de l'être, résulte cet antagonisme
des deux modes de la temporalité du sujet. D'une part, le

savoir est élimination de la chose comme abolie et relevée. Le Sᵃ se constitue comme relève de la chose en ceci que, dans le mode temporel de la hâte, de la chose, on ne veut rien savoir. Cette élimination de l'insu, dans lequel la chose est cernée, est contemporaine de l'intrication du sujet dans le Sᵃ comme abolition. Par là, le Sᵃ se constitue comme relève, pour autant que ce qui s'accroît, efface la faille dans l'insu que le Sᵃ réalise de cette faille. Le sujet, de s'être précipité dans l'insu de l'identification de Sᵃ, laisse que la faille soit relevée. L'insu de l'identification de Sᵃ, laisse que la faille soit relevée dans la hâte se le premier mode temporel du Sᵃ comme abolition dans la hâte se double pourtant (et ne s'accomplit que) d'un second, qui lui est précisément la préliminaire et annulation qui y fait consistance : précisément la temporalité de la précipitation. Le temps de la hâte fait la somme de l'élimination de Sᵃ en ceci qu'il en se détourne que l'insu de l'être est opéré dans l'identification de Sᵃ. Ainsi s'explique ce paradoxe que l'être parlant soit pris dans deux temporalités de prime abord antagoniques et pourtant conjuguées : celle d'une élimination et celle d'un temps de précipitation. [illegible] de la temporalité du sujet explique ce double mode de la temporalité du sujet : et par là, Il ne savait pas : et par-

Or, ce double mode de la temporalité du sujet, il ne savait pas : et par-là la structure de l'ICS comme déjà-là. Que veut donc dire ceci ? Ceci que tout, le savoir était déjà-là. Que veut dire ceci ? Que le sujet dans le dire – si l'ICS désigne un mode d'opération du sujet dans le dire, si l'être parlant est effet du Sᵃ – autre est chose est qu'en dire, le lieu de l'insu – cet acte implique la relève de l'insu, cet acte implique la relève de l'identification au Sᵃ se faire sujet. Qu'en dire, Ainsi, l'identification au Sᵃ propre à la hâte identificatoire. Ainsi, elle emporte avec elle que la est elle-même opération du sujet : elle emporte avec elle que la faille est relevée. Tel est le sens existentiel du Il ne savait pas : dans le refoulement, faille est relevée. Tel est le sens, dans le refoulement portée sur la faille du sujet, en tant qu'elle est portement de la l'ignorance portée sur la faille du sujet, en tant qu'elle est portement de la ou l'identification au Sᵃ, en tant qu'elle est cette faille, mais sur le mode faille, laissant être cette faille, de l'insu : dans le Ne pas savoir ?

Le souvenir tant que déjà-là n'est donc oublié qu'en tant qu'à lui la parole se passe il supplée mais dont il est la cause, reste oublié.

Pourquoi cet oubli est-il nécessaire au souvenir ? Nous disons : c'est le fait constaté de l'analyse que le sujet que la parole constitue de l'identification du Sa donne Sa est oublié dans un dire-mon dans l'identification du Sa donne. La négation est opération de temps, le mode temporel. La seule irréductible au contraire par un Tel est le vrai sens que la seule irréductible au ... ce que manque Frege par sa volontairement dans la logique : ce que manque Frege par sa remarque de la négation.

Mais de ce fait résultant cet autre paradoxe constituant du remémorer, ce sont lieux, soit ce seulement : que ce qui se remémore, ce qui se remémore, cela qui est venu dans l'oubli. Pourquoi ce qui se remémore, d'où procède dit-il être oublié ? La réponse vient à s'interroger, d'où procède la structure irréductible de la remémoration dans le Sa. La remémoration est garde encore de l'à-venir. On a ailleurs suffisamment montré que la remémoration comme dé-marque avec articulée par la remémoration comme suffisamment passé, et qu'elle perpétuent un réel oublié ; On a suffisamment montré que la remémoration n'existait que de l'à-venir. Ce qui se remémore fait garde de ce non encore advenu.

Le remémorer fait garde ce qui peut regarder ? — Le se remémorer, qu'est ce qui peut regarder, est tenu à être dans ces conditions, qu'est ce qui peut du dire, est-ce

Dans ces conditions, événement du dire. Ce que le Sa en sujet. Le sujet comme événement de la mémoire. Ce que le Sa en sujet, le garde de soi-même dans la mémoire, c'est l'à-venir du dire, tout qui détermination mémorielle, c'est l'à-venir, fait garde de cette place tout qui détermination mémorielle, sans exception, fait garde qu'un sujet ne ad-vienne tant qu'un dire. Or, plus autant qu'un sujet ne advient en tant que du réel du parlêtre. Or, plus autant qu'un sujet se pourra en temps dans le réel du parlêtre que le dire-mon porte en temps c'est que uniquement l'oubli que le dire, dans l'intendant du pas sans de la lettre, — ce qui regarde est, dans l'intendant dans cet oubli, comme de l'être, — ce qui regarde est le sujet est à advenir dans cet oubli, comme l'oubli, le lieu où le sujet est à advenir ne s'oublie pas que l'oubli, le lieu où le sujet. Ce qui se remémore ne s'oublie pas que retour du dire-non.

sous les conditions de ne être pas un savoir qui s'impliquerait avec lui l'oubli de la hâte identificatrice.

Il apparaît aussi que le seul sens de l'ics comme [illegible] serait pas, est au savoir, soit une insistance de ça en vue de l'à-venir. Tel est le sens de l'ics comme fait éthique. L'ics n'est que le mode du sujet dans le choix forcé de la jouissance. Le mode du sujet implique dans sa structure une dimension d'oubli renaissant. L'ics n'est aucunement pulsion rien autre que la marque d'un dire-sans de sujet, et celui-ci c'est à advenir comme dire. C'est dans la mesure où est à-venir pour la place de la répétition de la béance du paradoxe, que s'exerce le premier choix ~~[illegible]~~ inaugurant de l'ics comme fait éthique.

Toutefois, en se [illegible] sur le réflexe du [illegible] comme de la double condition de l'Écrou dans l'éthique, il reste que cette [illegible] est insuffisante à faire du sujet dans le C'était ics est à dire quoi dire : Je ~~[illegible]~~ sais cela effectif. Reste en effet à dire quoi du savoir déjà, mais dans ces conditions, quoi de changé ?

Je le savais déjà : mais dans ces conditions, le dire fait la différence de la réponse est bien simple : qu'en le dire. En quoi le dire fait-il la différence de ce savoir ics ? En quoi dans ces conditions y a-t-il opération éthique à l'acte, et en quoi dans ces conditions du dire ?

D'une première approche, nous avons ceci. Il nous faut poser une double détermination temporelle. que le déjà n'est lui-même que double ; que la temporalité nous a permis de reconnaître que ça d'une part l'analyse de la hâte avec l'oubli provoque l'élimination de l'entretemps de la hâte avec l'oubli, ainsi il résulte comme déjà-là, soit comme constant, — de ça dit il résulte comme déjà indique aussi bien la dimension — faut par ailleurs pour que le déjà indique aussi bien la dimension de la surprise dans le retour. Or, les modes du sujet

du recouvre dans l'insistance du déjà-lu, et de la surprise dans la réitération des retours, sont absolument différents. Bref, ce n'est pas simplement que ce qui se serait dit cessé dans l'oubli ; c'est qu'il y a surprise à ce qui se reconnaît à savoir. Que signifie ce mode temporel de la surprise, qui opère le sujet après-coup comme effet de (pas–) de son identification ?

La surprise est l'effectuation du sujet dans l'acte du dire. Mais pourquoi cette surprise ? Tiendrait-elle [illegible] une lieu de l'oubli ? Ce n'est vrai qu'à certains égards, puisque cet effet de retour des savoirs a comme conséquence d'en fonder d'autant mieux l'énigme qu'il devient évident. De sorte que l'effet de surprise du retour, loin d'être ~~un~~ ce lieu de l'oubli, serait bien plutôt le langage redoublé de l'oubli : car mais un commande de nouveau : où le pas-sans de n'être pas sans savoir ce que l'être dont à l'oubli se conjugue au non-sens qu'il autoriserait d'être par l'effet du Sa qui le reconnaît dans l'instant de la faille. La surprise est le lieu de conjonction du non-sens de l'effet de Sa à la reconnaissance effaçante de l'être d'oubli des sujets.

Toutefois, ceci nous indique que la levée de l'oubli que la surprise réalise est de nature afférente à l'instant de la boucle mais en quelque sorte circonscrite dans sa fonction, ~~elles~~ c'est laisser intacte la question d'en quoi le Déjà de la surprise tarde au savoir déjà-lu.

Précisément en ceci que de dire, le sujet se faille. Que dans l'instant du dire, comme la reconnaissance illuminante dans le temps de l'éclair, de ce que la faille doit au Sa, c'est le sens de ce que le savoir reconnaît dans l'instant du dire. Dans cet instant, le sujet sépare dans la double mode dire sujet ~~incon~~ contournable qui se déplace dans l'oubli.

Que le dire soit ~~déjà~~ instant pur, qu'il ne produise en aucun cas, la cause de ce mode d'événement de ce dire que faille illuminant la condition d'acte. Conscience de l'être et, sa structure, purement instantanée. C'est même elle qui donne sa définition à l'instant. L'instant, plutôt que de le définir géométriquement comme le point commencement d'une ligne de temps, n'est-il pas clair qu'il doit être rapporté à une temporalité du sujet où le dire n'advient que comme faille fractionnant ~~dire~~. Et toujours rendre l'acte? Toujours à recommencer.

~~Il nous faut déjà ajouter~~ de le examiner ce que

Il nous faut ~~déjà ajouter~~
peuvent signifier ces thèses :
× Que l'acte est tentative de répondre au refoulé.
- Qu'il y aurait un acte adéquat à l'être.
- Qu'il ~~déjà~~ alors serait appelé un tel acte ?
× D'où ~~déjà~~ alors l'occurrence de ~~l'~~ s'homologuer
- Que signifieraient ~~au~~ l'occurrence ~~serait-il attaché, et en quoi~~ à la nature ? [~~(En quoi de s'homologuer~~ ~~— être consignant~~)] ~~(les deux sens : s'homologuer~~ ~~de ce qui est appelé ?)~~

En avançant que l'acte ~~soit~~ tentative de répondre au refoulé, nous avançons en particulier que quelque chose de tel qu'un acte existe. Nous avançons beaucoup. Nous supposons plus encore. Nous supposons que dans le refoulé, il y ait un ~~tel~~ appel à ce que cette réponse ait lieu. Ce n'est toutefois pas la dernière de nos exigences. Nous devons en effet noter d'importance que l'acte ne répond au refoulé que dans la mesure où celui-ci est déjà une réponse.

Mais le plus singulier réside encore : que c'est dans la mesure où un tel acte a effectivement déjà été posé, ~~par~~ assurer l'acte analytique, que la question peut même être formulée.

Il se trouve en effet que l'acte qui regarde le lieu n'est pas sans cette singularité ; que la cause de quoi il répond, est de sa nomination. Non certes qu'il l'invente (ce serait trop dire) ; mais il est certain que la nomination du lieu change quelque chose d'absolument crucial au statut du lieu. Nous disons avec Lacan qu'il en fait la position. Le mode singulier de l'acte qui, nous inculquant sa cause, n'en est pas moins tel que de la nommer, en change absolument le statut, – ce mode fonde et lui donne une tout autre portée que de dénoncer, – ce lieu s'appelle une position.

L'analyse offre, pour lieu comme la cause de l'acte. Ce faisant, elle le change d'emblée par le simple fait de cette nomination. Mais quel est donc le mode premier de ce changement ? A supposer que nous puissions nous représenter lieu comme un "objet" (mais nous savons que nous ne le pouvions pas), en tout le moins pourrons-nous dire que cette position ne change pas cet "objet". Bref, s'il doit y avoir dans le lieu quelque réel, sa nomination le laisse même. Mais c'est justement là le problème : ce lieu est non pas le réel, mais le mode du sujet dans le dire premier quant au réel, n'est-il pas clair que cette position affecte radicalement son objet ? pas le simple fait de sa nomination. D'où la disposition dans la clinique psychanalytique du type clinique de la grande hystérie à la clinique (comme on dit : de la femme [illegible] ?).

Qu'est-ce donc que, du lieu, est et n'est pas affecté par cette position ; de quoi l'acte analytique fait-il sa cause ? Si ce n'est pas du fait qu'on dise qui reste inchangé [illegible] pour [illegible] l'acte. Ce qui advient de nouveau avec le mode du dire, c'est que le dire comme tel en tant qu'il s'inscrit dans le discours analytique. Ce qui se change est vérité. [illegible] du sujet, advient à l'acte.

pour les désirs analytiques, est qu'ici l'acte qui nomme la vérité comme cause. La vérité est ce qui advient pour autant que le désir passe à l'acte, et change de mode de ce fait.

En quoi la vérité comme cause fait-elle appel à l'acte ? Elle ne le fait que pour autant que l'acte l'ait nommée. Ici encore se ultime cette structure singulière, puisque répond à la cause que de la société par sa nomination. C'est là la résonance du transfert. Le transfert ne s'adresse à l'être analyste réellement que pour autant qu'on s'y répond à cette place, un sujet nomme la cause d'où le transfert peut exister. Ce n'est pas seulement qu'une analyse est le traitement qu'on attend d'un analyste, c'est que l'analyste est un sens : celui s'opère comme le lieu d'où une telle conjecture qui représente pleinement le SSS.

Nous pouvons dire que si le transfert n'existe que d'un SSS, la nomination qui cause le transfert ne peut opérer que dans la mesure, à partir d'une position du sujet, celle d'un analyste éventuel, elle fait la place pareille d'un tel effet de suggestion. Le désir de l'analyste (s'il existe) est la raison du SSS,

La question qui se pose d'un acte appelé par l'être dit, et reste donc être défendue, dans la mesure où c'est ici justifié, logique propre à la création du $S_a$, l'effet qui nomme sa cause, cet être pour autant que l'appel vient bien plutôt de l'acte qui, cet être, en le nommant, le situe dans un transfert éventuel. Ce qui fait la difficulté propre d'éclairer la résonance de l'acte analytique, vient précisément de l'analyse que règne sur une telle tension, pour autant que de là, le désir de l'analyste comme raison de l'acte soit inscrit dans les effets qu'il opère. Inscrit un X éventuelle ne se révèle, semble pourtant bien être l'enjeu d'une Or, éclairer ce désir = X, interrogation sur le désir et ses analyses, m'aura aussi d'abord conséquence que, d'une avis. Cette difficulté propre de l'acte

premier abord, nous devons souligner que tout acte analytique comporte comme impossibilité inconditionnelle et absolument propre le risque d'une imposture. Nous ne voulons pas dire par là – risque que l'analyste soit à la merci de quelque [illegible] de cette imposture, – ni que l'acte analytique en soit [illegible] en tant-que, mais plus gravement, que les termes propres à cet acte en tant qu'il implique la vérité comme cause [illegible] pourtant dans l'ordre des [illegible] de ce qui fait cette cause en tant qu'elle tient à une nomination de l'[illegible] (sa "fonction"). Il [illegible] ici de [illegible] des concepts tels qu'ils éclairent ce [illegible] dont on [illegible] savoir comment transférer, – s'il est transférable. Mais peut-être un déplacement de questions concernant-il [illegible], qui [illegible] une telle aporie. En sorte que c'est de l'analyse non seulement ce [illegible], mais existe, ce qui est effectivement que nous devons partir.

Si l'acte analytique (à supposer qu'il existe) ne répond à [illegible] comme cause, ne peut signifier que [illegible] que de le nommer [illegible] ? Que signifie en d'autres termes la [illegible] cet acte soit adéquat à [illegible] ? [illegible] de la [illegible], de la [illegible] "[illegible]" [illegible] comme le réel de l'état de [illegible] doit ici pour nous être entendue comme [illegible] l'homme ?

Nous annonçons ces premiers petits [illegible] discours : [illegible] ? Que suppose de le nommer ?

Qu'est-ce donc que [illegible] ? [illegible] est ce qui résulte d'une nomination de la vérité comme cause, d'où s'impliquent que le dire puisse advenir comme effectuation de ce qu'on savait déjà (transfert). Cette [illegible] inaugurale fait la difficulté du concept de [illegible].

~~[illegible] dans cette [illegible] Que [illegible] ensuite ?~~

Que l'ics fasse partie du concept de l'analyse, c'est une proposition qui n'étonnerait personne. Concept nécessaire requis par une pratique. Mais ce qui est curieux, c'est qu'il frappe encore moins de doute que l'analyste fasse partie du concept de l'ics. Cette formule est en effet absolument surprenante. Ne vient-elle pas en effet à signifier à sa limite qu'il n'y aurait d'ics que dans une analyse ? Comment se fait-il que l'on ne ressente pas à l'énoncer le malaise d'une telle — imposture ?

Or nous disons que cette im-posture inaugurale fait la torsion fondatrice de l'acte analytique.

En quoi ? Nous avons montré plus haut que les ~~mots~~ concepts d'évocation, de dénomination, ne mordent pas sur la réalité de l'ics. Que l'ics, dans sa cause, doit être défini selon une causalité absolument originale où c'est la nomination même qui lui donne existence qui le porte à l'acte. C'est ce que nous avons appelé sa « position ».

Ceci a une première conséquence. C'est que nous ne pouvons à proprement parler dire que l'acte analytique répond à l'ics, puisqu'encore est-il que c'est lui qui le nomme, en ceci que c'est de l'appel de cet acte que ce lien d'insistance prend effet dans le transfert. Il est donc inadéquat de formuler que l'analyse serait déductible (selon une causalité pratique) de la nature de l'ics. Puisqu'inversement, c'est elle qui déduit sa cause dans sa nomination.

Question : pourquoi dans ces conditions l'analyse — si elle existe, mais peut-être n'existe-t-il que des analystes (1) — ne vient-elle à nommer cette cause dont elle s'assujettit ? On va y revenir.

Ceci n'est en effet que préliminaire à cette ~~grande~~ affirmation : que l'analyste fasse partie du concept de l'ics, cela est à déduire de ce que son acte soit position de l'ics. Cette saisie de l'analyste par l'ics, résulte de l'acte de sa position. Il faut ~~donc~~ donc ici ~~...~~ entendre le faire partie au sens absolu que la langue oublie : littéralement, l'analyste est « remonté » par l'ics. C'est dans l'ics que l'être de l'analyste trouve dans la nomination de l'ics abri. L'être sans abri d'un parlêtre trouve l'abri qui lui est adéquat.

(1) JDN

Que l'Être de l'analysant soit élidé par l'ics, qu'est-ce que ceci veut dire? Comment la nomination de l'ics fait-elle abri à l'Être?

Ceci suppose que nous interrogions ce que c'est que cette nécessité de nomination. L'analyste nomme ce dire sa véritable cause. Cette cause, c'est l'ics. L'ics, c'est le discours de l'Autre. Que l'ics soit le discours de l'Autre veut dire avant toute chose que ~~la constitution~~ l'opération du sujet comme désirant se noue à la marque du désir de l'Autre. Entre les deux, la faille de l'ics. Il faudrait ici déduire en quoi l'ics est de nécessité appelé dans la causation du désirant, à reconnaître le désir de l'Autre. D'où que ce qui se dit comme se sachant déjà prenne le ~~dés~~ désir de l'Autre pour le symbolique de son dire : ce n'est pas que le désir de l'Autre soit ni la cause ni l'objet du désirant, c'est qu'il lui donne la marque d'où peut se dire son assujettissement.

Dans le désir, le sujet est assujetti. Il est le terme ~~..~~ modal. Dans le désir, et de la nomination, jetté. Il est, par le privilège de la structure et de cet assujettissement premier, assujetti au désir de l'Autre. C'est de cet assujettissement dont il ne veut rien savoir, à la manière de ce qu'un Il fait sujet n'est opérant qu'à partir d'un terme de refus premier. Que l'Être du sujet se constitue dans un refus primordial, la cause à ne pouvoir dire que ce refus, et dans le refus : processus de la résistance.

Or la nomination de l'ics est le dire de cet assujettissement, ce que l'acte de l'analyste nomme, c'est le désir de l'Autre comme mode de l'assujettissement à la cause ics. Ainsi ce soi l'Être de l'analysant trouve abri, c'est dans la nomination de la cause du désirant. Comment se fait-il En quoi cette nomination fait-elle abri? Comment ce refus où s'illumine, — En quoi cette nomination peut-il être atteint que dans un refus où s'illumine cette causation, — puisque l'ics ne reste comme voile jeté sur cette causation, l'analyste, comment se fait-il qu'un sujet dans sa particularité, fait la cause du — puisse consentir à trouver abri de cela même qui ~~...~~ fait la cause du refus? Qu'est-ce que trouver abri?

Nous partirons d'un biais. Que l'analyste s'autorise à nommer sa cause dans l'ics, soit à nommer ce dont l'existence ne tient que dans de cette nomination, pose même un problème,

– on a souligné la dimension propre à l'acte. On voit ici que nous déplaçons
délibérément le sens du mot d'imposture : cette tension est liée de notre
fait, voire de notre acte. Que l'acte de l'analyste, à la différence de celui du
politique puisse comporter imposture (l'acte du politique est en effet émi-
nemment imposture, en sorte que la question ne se pose pas à lui, d'être déjà
tranchée), – ceci est bien reçu à l'ordinaire, mais avec cette conséquence
que les analystes auront déçu, cette imposture, la rejettent sur l'autre. – Mais
si la position du discours analytique comportait comme un risque incondi-
tionnel et absolument propre que l'imposture y soit impliquée, quand partant
il doit y faire objection ? D'où notre déplacement d'accent, qui est
bien un glissement du discours : que l'analyste s'autorise de donner ex-
istence à la cause (a) qui appelle son acte, est la tension irréductible par
quoi l'acte analytique se fait porteur de ce risque. Ce risque, il s'en
fait le lieu d'accueil. C'est là ce seul qui ici, c'est le discours analyti-
que qui abrite quelque chose, qu'il faudrait élucider.

Or, ce risque absolument propre, c'est ce à quoi répond dans le
discours de l'analyste d'une part la position du désir de l'analyste, ~~la position~~ la place
de l'analyste ~~dans~~ en tant qu'elle répond au transfert d'autre part.
Que l'analyste en effet, ~~sait~~ se risque à dire que la ~~cause~~ ~~tension~~ du trans-
fert est le désir de l'analyste, que là soit la réponse par quoi s'ajuste
sur la cause (a) une autre tension, le désir de l'analyste prenant la place
du désir de l'Autre à quoi il fait forçage, voilà la trace de ce risque
premier.

Qu'est-ce donc autorise l'analyste à une telle tension ? Ne sent-on
pas le malaise d'un tel acte ? D'où donc l'analyste est-il porté à opérer
une telle tension de la cause du désir ? Cette assignation fait la raison de
l'analyste est assigné à l'(a). Cette assignation ?
son acte. – Qu'est-ce qui lui en fait l'assignation ?

Interrogeons ~~les~~ la renonce de la tension par quoi le désir de l'ana-
lyste ~~se fait raison~~ est raison du transfert. Une telle imposture, comment
est-elle tenable ? – Elle ne l'est précisément pas, et c'est là le ressort
de l'acte. Ce qui autorise l'analyste comme sujet à se risquer dans cet acte,
c'est précisément l'offrande à faire de cet im–

tenable. (1) Ce que l'analyste suit et ce qu'il sert à l'épreuve, c'est en effet que ce qui se donne à entendre dans le transfert, ce n'est pas le désir de l'analyste, mais le désir de l'Autre. Ce déplacement, du dire, mental, par quoi l'analyste est tout autant rejeté du transfert qu'il retrouve ainsi (?) hors de la Versagung de faire l'épreuve du dire dédit, est ce dire le désir de l'Autre comme assujetti se montre réel de l'analysant, du désir de l'analyste en tant que celui-ci de ce fait s'y retrouve pris au subjectif : l'analyste se retrouve comme subjectif de son désir d'en être élevé comme objet-if par le dire du désir de l'Autre.

Cette solution toutefois, supposé qu'à certains égards elle arrange-t-elle exacte ? Elle laisse lire les choses. Les affaires du problème, solution fait valoir. Ceci : qu'en un important résidu, que la solution reste vain à faire en reste - telle à expliquer pourquoi l'analyste en est venu à interroger la raison acte, se serait cette visage dont nous avons à interroger le moyen devenir à cette place de faire du désir de l'analyste soit à certains d'appel de la cause ici ? Que le désir de l'analyste sait à certains égards mis en place pour le seul que le désir de l'A. constitue de s'en soyez comme disjonction des désirs, n'explique pas ni ce qui parte un sujet à s'en faire le lieu, ni en quoi ce désir de l'analyste constitue la seule voie productive de ce désir de l'A, en tant que son dire tient absolument à l'appel que celui-là réalise de s'en nommer la place.

En sorte que, ce détour fait, resurgit d'autant mieux la question, ce de ce qui porte l'analyste à cette place, de nommer dans le désir de l'analyste la raison du transfert ?

Ne serait-ce pas que l'analyste lui-même soit l'objet de structure ? Le désir de l'analyste lui-même est sa renonce de structure, qui le sait la renonce de structure ? d'une Verwerfung, qui lui soit son statut de rejet de l'être est concevoir et nous avons pas dire que ce statut de rejet de l'être. En sorte que nous - trait du problème, il y manque le spécifique. En sorte que nous devons interroger : en quoi la position que l'analyste comme sujet réalise dans la Versagung implique une telle que pour lui, il y soit Versagung implique telle que pour lui, il y soit suppléé par ce mode vague du prendre-place du

WSDN — Je vais développer

désir de l'analyste en tant que, nommément l'ics, il en est à certains égards la raison ?

Ceci ~~[illegible]~~ suppose que nous interrogions quand à l'universel, puis quant au spécifique.

Qu'est-ce donc qui dans la parole, fait sujet, et comment celui-ci se noue-t-il à l'assujettissement au désir de l'Autre en tant que cause dans l'inconscient ?

(Parler du (a) : vérité, non féminin. Du clivage du sujet. De l'homologue à l'être sujet encore. L'analyste, l'agent du verre en place du sujet. S'homologue à l'être rejeté encore. L'analyste est en position féminine en ce qu'il n'est pas (a).)

## Hypothèses.

1 – L'analyste est assigné à l'ics. Son privilège consiste en ce que par une torsion singulière liée aux origines, il n'est pas sans ~~[illegible]~~ savoir qu'il y a de l'ics, et que celui-ci est lié à sa position dans le dire. Ceci pour autant que la conversation fait à la place du « retour du refoulé » qui de, voire, le dire.

L'analyste trouve celui de l'ics en ceci que l'effet de discordance qu'il a reçu par l'effet des origines est défini par sa position de l'ics de sorte qu'il peut trouver abri de cela même dont il peut reconnaître ~~est~~ être le rejeté.

2 – Pour autant que l'ics est par une torsion de structure, disons assigné au désir de l'Autre, l'analyste est assujetti au désir de l'Autre – de l'Autre, l'analyste est assujetti au désir de l'Autre – n'est pas sans savoir que le sujet est assujetti au désir de l'Autre, l'analyste se retire comme rejeté.

3 – Dans ce désir de l'Autre, l'analyste se retire comme rejeté. Dans ce désir que l'analyse de sa position de l'analysant : d'icône efficace magnifiquement. Tel est le sens de ces paroles analysant : il est être de sujet, sans place, hors le dire posant que, comme être, il est être de sujet, ne l'étant pas sauf, mais lien, et que dans ce désir de l'Autre, il ~~de~~ est devenu la comme forgé des refus (Versagungen) dont il ~~de~~ est devenu la mémoire en acte.

4 – L'analyste ne peut donc laisser oublier le désir de l'Autre, ne laisse pas pour autant que le désir de l'Autre ne laisse pas

-51-

sentir comme tels, Il lui faut faire l'épreuve d'une absence d'inhi-

5 – l'absence d'inhib dont il fait l'épreuve, l'analyste la diffère par la position de l'ics.

6 – Qu'est-ce donc qui l'amène à s'autoriser à part l'ics dans une nomination? D'abord ceci qu'ayant fait l'épreuve de son état de sujet dans le désir de l'Autre, il peut poser à l'analysant ce dire : que lui de même est assujetti au désir de l'Autre.

7 – Ensuite, ensuite, si elle existe, l'imposture de l'analyste à se faire cause d'un transfert. [D'abord, il faut le souligner, ~~être~~ ~~quitte d'en débattre à certains égards.~~ On va y revenir.]

Premièrement en ceci qu'il s'autorise d'un rapport d'exception au désir de l'Autre en ceci qu'il affirme ne s'étayer sur aucun autre rapport exceptionnel voyage tout autant à une imposture qu'il en est la conséquence. C'est pour autant que dans la division des raisons d'où le sujet résulte il y a eu une torsion telle qu'il est fait imposture, que l'analyste comme sujet s'est trouvé pris dans un rapport exceptionnel au désir de l'Autre.

8 – Ainsi à certains égards l'analyste ravage l'imposture de celle qui consiste à ... puisque le sujet dans laquelle la Verantwortung dont il est le sujet dans celle qui consiste à se faire cause d'un transfert : – Comment le désirant que l'analyste est pourrait-il d'ailleurs faire être le désir de l'Autre, comme assujettissement au transfert?

9 – Si l'analyste est conséquent avec sa position, qui consiste à démener les effets du sujet contestant sa position, – pourquoi accepte-t-il cette prise de place? Parce qu'il sait que le désir de l'Autre exige une nomination en acte, i.e. dans son transfert. Il n'accepte cette position, qu'à ce titre, d'en venir à nommer pour l'analysant le désir de l'Autre dont il prend la place, comme désirant.

L'imposture si elle existait consisterait en cette torsion de faire que le désir de l'analyste soit le désir de l'Autre.

10 – ~~[illegible]~~ Qu'en résulte-t-il quant à la position de l'analyste? – Sa position d'objet. L'abjection que l'ana

lyste reçoit des effets du transfert ("contre transfert"), procède avant toute cause du malaise que comme sujet il éprouve de l'impostance propre du fait de prendre la place du désir de l'Autre.

11 — Secondement, cette abjection provient de ce que, le transfert le restitue effectivement à cette place de lieu des sujets et de leur cause pour autant qu'il a pris cette place, (celle des d.A) ✱.

12 — Mais cette abjection d'être le lieu des sujets et de leur cause, en ceci même qu'elle le fait endurer l'objet comme tel, le ramène à son propre sujet. Ainsi d'une part, l'endurance de cette abjection le ramène à la remémoration de ce que l'oubli avait pu suivre de son statut de sujet du désir de l'Autre.

13 — Mais la conséquence est ailleurs. Elle est en ceci que l'épreuve de cette abjection qui le ramène à son propre assujettissement ou d.A. le désigne par la même de l'imposture qui, dans le désir de l'Autre, en le faisant prendre la place du désir de l'Autre. En l'analyste, lui faisant prendre la place du désir de l'Autre, ce rappel à son assujettissement à l'ex-disant de cette imposture, ce rappel à son assujettissement au d.A., qui l'amenait à s'autoriser à se faire raison du rapport exceptionnel dans l'analysant à quelque façon du transfert dans la nomination. L'exclut de quelque façon à se faire raison du transfert qu'elle tient à la nomination. propre la position de lieu en tant qu'elle tient à s'autoriser à nommer la justice qui l'amenait au nom de l'exception à s'autoriser à nommer l'assujettissement au [illegible] pour autant qu'il se faisait raison de l'assujettissement — cette nom du ~~propre~~ l'épreuve de son propre assujettissement, — cette (de là) analysant et tranchée par l'effet d'abjection qu'il reçoit précisément par cette prise de place de raison du transfert.

14 — Par là, et ~~[illegible]~~ est confirmé à l'analyste qu'il reçoit son assujettissement, il ~~[illegible]~~ là vient l'effet de l'interprétation. En tant que, dans l'imposture. Là vient l'effet de l'interprétation, il prolonge dans l'interprétation, l'analyste croit encore ce qu'il dit à la place du d.A. avec cette l'imposture en ceci qu'il s'imagine être à la place du d.A., dire être la raison de raison ou moins qu'il pourrait, à l'analysant, — réf. ord. de l'analyste. son assujettissement au d.A.

Et chose étrange, c'est précisément dans la mesure où l'analysant se refuse pour quelque raison à reconnaître son assujettissement que l'analyste est conforté dans son importance. Il se saisit en effet de son autorité à se réclamer de son rapport exceptionnel à savoir la vérité d'un tel refus.

Et c'est ~~précisément~~ dans la mesure où au contraire où l'interprétation est entendue (c'est tout ce qu'elle est juste) que l'analyste est dessaisi de cette importance, pour autant que le d.A. se révèle être ~~a~~ ailleurs qu'au lieu ~~de~~ d'où l'analyste se fait raison du transfert. Par quoi l'analyste est exclu de cette élection, renvoyé ainsi à son propre assujettissement,

C'est alors que lui revient en effet de retour de son interprétation que la forme de son assujettissement ~~se~~ au d.A, pour autant que cette « certitude » de son rapport exceptionnel à ce désir A. c'est que la certitude de son rapport exceptionnel à cet assujettissement ? jamais de n'être pas sans savoir de ~~cet~~ cet assujettissement n'est rien d'autre que l'abjection. En sorte

Mais son assujettissement de l'importance de cette interprétation à l'exception qu'il ayant qu'il reçoit de l'importance, c'est que l'interprétation que, ce qui lui vient après-coup, s'origine de fait non pas de ce moi bien de cette importance, mais bien plutôt de l'abjection issue de lui-même qu'il ordonnait à prendre cette place de raison du transfert. rapport d'exception, et par une abjection

(15) — Après-coup, il se révèle donc à l'analyste que l'interprétation procédant de son rapport exceptionnel au d.A. se produit en fait que de l'affection inassouvie, que la ~~reconnaissance~~ que l'interprétation ne produit en fait que des effets du transfert. — l'affection ~~propre~~ nouvelle de cette importance reçue dans les effets ~~de l'importance~~ reçus de l'importance : — abjection (de l') — abjection de l'analyste nouvelle donc ; — abjection ~~ses effets~~ qui l'amène à recevoir les effets du transfert ; — abjection après-coup de reconnaître que l'interprétation en tant que procédant de ce lien procédait de fait de cette

auquel rapporté à ce rapport exceptionnel procédait assujettissement abjection première qui le ramenait déjà à son propre assujettissement au d.A. En sorte que c'est à une double totalité que l'analyste est rappelé à ~~son~~ son assujettissement au d.A., dans ~~l'assujettissement~~ l'affection à laquelle il était endurci, qu'il reçoit de l'imputation

—

vers sa Verwerfung originelle.

16 — Qu'est-ce donc qui somme toute, relève l'analyste de son impuissance ? L'abjection qu'il en reçoit, sans doute.

17 — Aussi l'analyste est-il à l'endroit du transfert et du désir de l'Autre pris dans une étrange alternative :

Que l'analysant se refuse à reconnaître son assujettissement au d.A. : l'analyste en est enfermé dans son impuissance, pour autant qu'il peut prolonger la certitude de son lieu d'exception à identifier le d. de l'analyste au désir de l'Autre.

Que l'analysant au contraire reconnaisse cet assujettissement, l'analyste s'en trouve relevé de son impuissance pour autant qu'il peut recevoir l'effet de clivage qui résulte de ce qu'il est rejeté de cette certitude, — et par là renvoyé à son propre statut d'être rejeté dans le d.A.

18 — Que veut donc l'analyste ? L'analyste veut que soit maintenu le rapport exceptionnel qui, en l'amenant de son assujettissement au d.A, l'instaure dans le d. de l'analyste à se faire raison du transfert, — là réside son impuissance. De là résulte l'abjection qu'il en reçoit,

Que reçoit donc l'analyste comme conséquence de ce renversement qui, en le retranchant de la loi ? — L'effet redoublé d'abjection que, de son d.A, — lui renvoie effectivement la certitude de son lieu d'exception du désir de l'Autre, soit là-même comme abjection du désir, à mesure que ce retour où il s'engage que son ombilic ne vient, de retrancher de la certitude de son exception en tant qu'il reçoit dans l'abjection de sa surprise, est bien conséquent avec le d.A, ceci même que par

19 — En sorte que l'analyste, par en tant qu'il s'homologue à sa loi, — sa propre volonté — pendant y parvenir, il y parvient contre

---

## 2 — TRANSFERT.

Note sur cette partie du texte : on ne peut manquer de dire à quel point cette partie du texte est insuffisante.

1 – Premièrement (L.3) je n'ai rien dit du transfert et amour, et du SSS comme raison formelle de l'amour. Rien de la structure du SSS, C'est le plus grand défaut.

2. Rien dit du désir de l'analyste comme raison du transfert (L.4.). Rien dit non plus (mais c'était secondaire dans ce TXT) du désir de l'analyste et de sa nécessité.

3 – Pt. secondaire : rien dit (L.1) ~~[illegible]~~ du transfert comme fermeture et mise en acte. Pourquoi ces deux termes ?

4 – Enfin, manque une partie explicative sur : a/ désirant et être sujet. b/ Aliénation – séité – transfert...

5 – (Ajoutons que je ne dis rien du politicum ponens : l'Autre causation et la supposition.)

(29-7-76.)

TRANSFERT (2) - LE TRANSFERT COMME ~~[illegible]~~ TROMPERIE. -55-

A l'ère de cette annonce sur le transfert, il nous faut faire un choix de méthode.

Une chose doit claire : que le transfert n'est pas répétition est une chose acquise assez par nos autres travaux pour que nous ne nous attendions pas là. Il nous suffit donc quant à nos projets, de cadrer rapidement notre champ.

Une relation rapide de la politique du transfert et de sa dilucidation de l'amour nous est donnée par J. L. à propos de l'a. out. Or si, l'amour, nous est donnée la q juste question : le transfert, est-ce l'amour, ou le dire autre. Nous pose en effet directement la question sur laquelle s'opposent les recherches sur l'enjeu de l'analyse : fondamentalement, la remise en du transfert élucidée les recherches sur l'amour ; fondamentalement, la remise ce du transfert est la remise pure de l'amour, lors de l'amour. Mais le transfert est la remise pure de l'amour, lors de ses conditions de signe. Nous avons montré ailleurs à quel point il est le signe. Nous avons pure formalité de l'amour se distingue dans quand le transfert comme pure formalité ne se justifie que des sa conviction de l'amour même : puisque celui-ci ne se justifie que des signes que précisément le transfert ne reçoit pas. Et c'est précisément d'une telle absence des signes de l'amour que le transfert peut trouver son lieu et sa mise en acte. — Que l'amour apparaisse, et le transfert se livre dans son moment de fiction.

Toutefois, y a-t-il moyen de trouver en quoi le transfert fait le ressort ? Simplement par ce que, lors de l'analyse un autre conviction alors en elle, (de) le transfert démontre la nécessité d'une autre conviction (ce qu'on appelle sa tromperie) le mode serein des chemins de la pensée de la tromperie de l'amour comme que le transfert donne la ressource du désirant, est le fonds par où la "bêtise" nécessaire à l'écran du désirant, bêtise qui n'est que la précieuse mise du sujet trouvé sous unité.

Dans les conditions que le transfert sort fa- del ironie à venir.

Devons-nous conclure dans les conditions que le transfert sort, il nous faut le maintenir. Ces Devons-nous conclure ? A certains égards, il nous faut la dimension personnelle impliquée mettre de liés ? A certains égards, il nous faut la ~~[illegible]~~ dimension personnelle de l'analysant. montrons plus loin que la autonomie au dire analysant. par le transfert produit une autonomie au dire de ~~[illegible]~~ fait Si toutefois telle était la seule solution à donner en, elle serait aussi simple en du transfert,

théorie qui en embrasse la pratique : comment s'arranger d'un tel en-
seulement, une fois la chose apparue ? Une seule issue, celle où
Freud s'avance uniquement face : fermer boutique et baisser les
bras. Mais la chose n'est pas si simple, puisque la problème ~~du trans-~~
~~fert est réglée~~ de cette jonction entre ces autonomie avec cette position
que nous devons assumer : c'est par le transfert, pour autant qu'il est
mise en acte de l'ics, donne aussi lieu "l'occasion favorable" (le
kairos) propre à l'interprétation qui tranche du dire. En sorte que :
sans transfert, ad minimum, pas d'ics dans le dire — pas de dire
possible.

Ainsi, le parcours du transfert apparaît être la condition d'éclore
de l'opération analytique. Il conditionne le moment d'avènement
du dire.

Bref, l'analyste ~~xx~~ causation que le transfert moins faite en
la mettant en acte est occasion de nommer le désir dans l'analyste, —
puis de ce fait de démontrer dans le désir de l'analyste la cause de
la passion du transfert. — Comment l'analyste causation de cette passion
forge-t-elle la place du désirant, en tant qu'il est l'enjeu de l'acte
analytique ? C'est bien là que l'autonomie trouve son expansion la
plus vive.

Mais encore, comment le transfert est-il nécessité à la
production de la cause inconsciente, selon la fonction d'analyste ? Ce
n'est donc pas simplement que le transfert nous donnerait l'indice de
cette cause, c'est surtout qu'il est la loi nécessaire de son opération,
celle par laquelle précisément il est possible d'évaluer l'hypothèse que
l'ics rendrait sa latence offerte à une éventuelle actualisation de ses "en-
tames" ?

A certains égards, une telle position, que nous devons tenir pour
principielle sur la question du transfert, ~~xx~~ annule donc le premier terme
de l'antinomie, et nous amènera à examiner sa justesse. Dans quelle
mesure notamment dit-il l'opération de la causation § 2° exige telle une
dimension de temporalité qui n'est pourtant qu'effectuation du sujet ?

La mise en place de cette autonomie ~~de l'acte de la part~~ du transfert dans la pratique analytique nous permet de distinguer d'autant plus clairement la différence spécifique de la connotation du transfert en tant que prévalente dans l'« artifice » de l'acte analytique. Si en effet la raison du transfert dans l'analyse ne tient pas aux signes de l'amour mais se manifeste comme pure franchise de l'amour, selon la loi du désirant, (énamoration du transfert primaire)), comment pouvons-nous distinguer la cause de ce transfert ? Nous avons jusqu'ici à lui donner d'autres rigueurs causales. Mais qu'il suffise ici de dire que le transfert n'existe que du fait que l'acte analytique ouvre. Le transfert tient à une chance d'acte. S'il lors on trouve un analyste, ce n'est certes pas pour se finir ici de rejeter : mais parce qu'on en attend du nouveau. La chance d'acte pas pareille d'être opérée dans l'acte analytique, est la renonce d'une analyse, — et c'est aussi celle d'où le transfert s'ordonne. Il n'a de vient jusqu'à autant que l'analyste est tenu. L'existence donc de dire « supposé »s) pour être le lieu pareil d'une renonce de l'acte. A quel titre l'est-il ? C'est ici que commence l'énigme.

D'une part, une ouverture faite de cette question nous est donnée par la position de l'Autre connotation que l'analyste représente. Comme toujours seul n'est assez pas pour penser que l'analyste soit l'Autre, con- une au contraire c'est précisément de ce qu'il ne le sait pas (S(A)) que la chance d'acte est attendue de lui, il reste que cette Autre connotation doit être sérieusement relativisée, et que la position de l'analyste doit en être absolument distinguée. Comment ? — C'est un des paliers qu'il nous faudra franchir, et dont le terme de désir de l'analyste est destiné à indiquer le lieu.

Aussi ne saurions-nous, pas plus que l'analysant, méconnaître que c'est à un autre titre que celui de l'Autre connotation que l'analyste est intéressé dans l'acte. C'est à dire que nous posons que c'est bien dans la méconnaissance, l'analysant n'est pas sans savoir que l'analyste n'est pas l'Autre que le transfert peut se tisser à partir de la ... renonce d'acte qu'il constitue.

Or une telle affirmation, supposé qu'elle soit juste, risque de nous mener à une impasse que nous rejetons d'emblée : et qui serait de tenir l'analyste pour un garant d'une « réalité » quelconque : transférée toujours, pensons que la ~~vérité~~ réalité soit bien là. Cette perspective, qui revient en somme à annuler d'emblée toute effectuation une chance d'acte quelconque, ne peut être acceptée. Si nous maintenons pourtant que l'analyste est non seulement au titre de la position qu'il a à tenir, mais encore au titre de cette autre place que le transfert lui assigne, absolument distinct de l'Autre causatif, — quelle est donc la résonance de structure qui lui confère ce clivage, pour autant que nous ne saurions le penser en termes de référence à une réalité ? — Serait-ce au réel bien plutôt ? La question est à forger.

~~Ces préliminaires posés — comment donc est-il possible de définir~~
~~la tromperie que le transfert comporte ?~~

Ces préliminaires posés, tentons d'aborder les questions décisives.

1 – En quoi le transfert est-il nécessité à l'ics ?

2 – Que signifie qu'il en soit la mise en acte.

3 – En quoi est-il trompeur ne l'assujettissement ~~[illegible]~~ au désir de l'analyste.

Une première approche d'ensemble nous permet de cerner ces questions en nous rapportant au fait central de la facticité d'un même nœud, en nous rapportant au fait central de la facticité de la causation Sa. Si la causation Sa est celle d'un sujet opérant au cœur, en forme de sujet, alors, non seulement nous devons dire que cette ~~ca~~ causation est l'artifice même tel. Cet artifice du constructivisme Sa, corollaire que cette cause tient à un artifice Sa, mais de plus, que cette causation est l'artifice comme tel. Cet artifice du constructivisme Sa et de sa tromperie. La ~~[illegible]~~ raison déterminante du transfert ~~est~~ n'est nécessité à l'ics que

En effet d'une part, le transfert n'est nécessité à l'ics que pour autant que, l'ics n'étant nulle latente, le transfert n'est rien de plus que le mode d'existence du sujet au manque propre à ce monument d'un désir à dire. Sa qui consiste dans ce monument d'un désir à dire.

le transfert comme simple mouvement du dire en tant que répétition d'un sujet dans le lieu de l'Autre, outre ce en quoi celui-là est nécessité par ces — qui n'existe pas, n'est-ce n'est comme répétition des S[a] en vue de l'Ur-verdrängung. Ce n'est donc pas que le transfert soit nécessité par lies, mais plutôt qu'il soit la nécessité exceptionnelle d'isolement du sujet à partir de l'autre ici.

Mais ceci explique par là-même le sens fondamental en ceci qui fondateur de la tromperie : la tromperie n'est d'abord rien de plus que l'actuation de la cause S[a] par ceci que le S[a] est formant ce que le sujet n'existe que de l'interdiction, tromperie sur le réel. Que le sujet n'existe rien de plus que l'interdiction, tromperie fondamentale : rien de plus que l'interdiction de la cause S[a], est la tromperie fondamentale caractéristique de parlêtre. ~~de la cause~~ de S[a] en tant que caractéristique de l'introduction — juridisme

Le transfert ne serait à cet égard rien d'autre que l'introduction du dire dans le S[a], soit cette double nécessité qui d'une part (Entstellung) comme sujet à dire dans une condensation, soit le sujet existe comme lien de cette condensation dans l'Autre, qu'autre part fait le lien de la nécessité imaginaire du sujet dans le dire formant que, par la mémoire en tant qu'il donne l'Autre est le lieu de la mémoire dans l'Autre comme lieu non, ou dire non le ~~[illegible]~~ mode de résistances des S[a].

Cette explication, toutefois, est-elle de nature à nous satisfaire? Absolument pas, ne serait-ce que parce qu'elle nous fait perdre le spécifique du transfert dans une analyse. Mais il y a une raison plus grave à notre malaise. C'est que cette explication nous fait perdre le sens même du transfert qui est de n'exister que comme malaise du production de S[a] dont le transfert n'étant que la ~~[illegible]~~ l'opération, essentiel à dire. En effet, si le transfert ne peut exister que comme répétition un sujet, restant perdu ce point essentiel à sa difficulté venue à sa nature du sujet dans l'acte du dire : de sa difficulté venue à ce que nous faut expliquer. Bref, on n'est cela qu'il nous faut expliquer. Le dire n'existe jamais que selon une contingence absolue. Il n'y a pas de dire pur.

mode de difficultés, et ce mode est précisément le transfert. La question qui se pose est alors : comment se fait-il que le dire ne puisse advenir que selon la récurrence personnelle du transfert ? A certains égards, on croit que cette question ne peut être résolue que si on note que le dire, c'est la difficulté elle-même.

Mais ce qui nous importe seul ici, c'est donc ceci : que la tromperie du transfert, celle s'agence du jugement, ~~est~~ est donc à certains égards antagonique à notre premier consenti explicatif du transfert. Ce n'est pas tellement que le transfert serait camoutation d'un sujet ; il serait plutôt qu'il en serait la forme de malaise, crise ~~des~~ de butée.

C'est ici que nous pouvons avancer que :
le transfert n'apparaît que là où la vérité se refuse. Le transfert n'existe que là où le sujet est pris dans un refus. Cet en-lieu — ce lieu central de la phénoménologie du transfert, c'est justement là la pierre d'achoppement que le fait a Freud défini. Nous devons donc interroger sur la raison de cette alternative, qui seule donne au sens recul à la dimension de tromperie du transfert.

Comment se fait-il qu'en lieu où la vérité se refuse, mais se le transfert ? Comment ceci peut-il être soutenu si par ailleurs nous avons dit que, n'existant que du désir de l'analyste, il ne possède que de la chance d'acte que celui-ci ordonne ?

Nous devons dire :
— la passion est le déferlement des ignorances du sujet — ~~[illegible]~~ mais au double génitif,
— si le transfert est fait de ce Sa, — c'est donc qu'il est commémoration : remémoration en vue de l'à-venir, de quelque chose que le passé multiplierait du réel. Qu'est-ce dire que cela, que le transfert ~~[illegible]~~ a ~~dans~~ en sa garde un mot à-venir ?
— le transfert n'existe qu'en lieu où le sujet est pris dans un refus de la parole (~~Versagung~~ si tout le moins) dont nous nous satisferons ici.) terme

Mais que ce refus soit subjectif (c'est ce que le transfert manifeste) n'a lieu que comme raison inversée d'un refus objectif. C'est dans la mesure où le sujet a de quelque manière été refusé qu'il en vient à refuser, au lieu même où le Sa renvoie ~~au~~ premier refus. Le Sa ne renvoie qu'un refus du Sa. Il ne communique qu'un refus de la parole qui se recourse dans l'histoire en dire impossible. C'est là le refoulement primordial en tant qu'il est le mode d'abri de la vérité du sujet en tant qu'elle est vérité d'un être refusé. Le transfert en tant que mode de refus du sujet quant au dire, commémore le refus premier constituant de l'être. Il ne saurait oublier le refus.

— Et pourquoi le refus doit-il être renouvelé ? Quelle est l'essence du ressentiment ? Une chose est certaine : c'est que le désir vient à cette place pour déplacer le refus, mais qu'il vient à un dire que l'existence du sujet à son refus, moyennant le mode vague de l'intelli[gence], et donc la cause en laquelle le sujet a fait causer ce refus dans l'être. Le désir est l'affection en sujet choit au lieu de l'Autre du désir. Le désir est l'affection en laquelle le sujet choit devant ce qui le range en l'Autre comme raison de son énonciation en dire.

Mais en quoi donc le transfert est-il tragique ? — C'est dans la mesure où il y a en tragédie originelle sur le dire, celle dont le sujet résulte comme être de refus, soit en tant que pris dans ce mouvement à une dette d'un dire impossible, et qui ne fait que s'identifier en l'imputant à l'Autre, — c'est dans cette voie au sujet plus absolu où l'être pour ainsi en lieu, que le transfert, même où un refus du dire est tenu pour ainsi en lieu du dire qui est aussi l'analogue d'un refus du dire qui est aussi d'échec : c'est rejeter ce refus dans l'analogue d'un refus du dire qui est aussi le transfert procède du transfert dire-non. — Et c'est en quoi les semblants de la passion du transfert pour autant en effet que le mode du refus du dire la mémoire du refus premier, suivant sous le mode du refus du dire sujet reçoit sa chance d'être que le dire-non constituant du sujet reçoit la nomination de ce dire-non en tant est que les nominations

une raison du sujet supposé énoncé dans le refus du dire y fait place au sujet, dans le retour de l'interprétation.

C'est dans cette mesure de la tromperie première sur le dire, que la tromperie de l'amour produit le transfert comme passion du refus. Car contrairement à ce qui se pense, le transfert n'est pas l'amour : il est la passion de l'être refusé ; c'est ce qui explique sa prétendue ambivalence et ses effets de bascule. L'ambivalence, n'est que la trace de la refus en tant qu'il est mis en jeu comme passion de S a.

Tel Alcibiade refusé ~~par~~ par Socrate, se sentant comme le refusé de son transfert. Toujours autant que Socrate, en se refusant, est le désirant comme lieu du désirant. Ce qui porte Alcibiade à dire son être de refus du transfert, c'est la vérité qui s'avance sous les semblants du refus du transfert, l'être de refus. Mais s'agissant première. Le transfert peut advenir au dire l'être de refus. Ceci s'ordonne comment le peut-il, et quelle en est la conséquence ? Que l'inconscient s'affirme avant de la dialectique présentée de l'amour. Socrate interprétant, s'explique par ceci qu'il est demande de passation. Socrate interprétant le geste d'Alcibiade peut lui dire : en te faisant le refusé, tu te fais comme de la passion d'Agathon, croyant que de crise en crise tu caches ton refus, tu le reprends d'être aimé d'ailleurs. — Plus le désirant, à l'être refusé, plus de raison.

Le transfert est une passion, une passion sur une chance d'acte qui viendrait quant au dire de l'être refusé. Pas de chance que tu me refuses, afin que j'advienne où j'étais ! Et c'est le mode interprétant qui permet que se retourne, advienne comme dire, sa reconnaissance de l'être du sujet comme le désirant.

Le transfert est la chance d'acte que l'analysant donne à l'analyste de ne pas se tromper sur le sens de la tromperie du semblant. L'analyste est invité à ne pas faillir sur le juste dire non plus qu'il permette au sujet de se reconnaître comme dire.

C'est pourtant que le désirant ne peut proprement, et en raison du manquement du refus premier dans le semblant, s'assurer dans le dire qu'en tant que refusé du dire et refus du dire, — que le transfert est tromperie. La tromperie n'est d'abord que celle du semblant voilant la place du sujet comme dire-non à-occuper dans le retour de l'acte analytique. C'est à cette place que l'analyste est attendu, et où le transfert le situe comme référence du dire-non. C'est de cette place que le sujet peut s'ajuster, moyennant le retour interprétant du dire-non de l'analyste.

Le vieil homme, devenu ~~[illegible]~~ la jeunesse attend son heure.

Nous ~~pourrons donc [illegible]~~ pouvons de là interroger en quoi le transfert est tromperie sur l'assujettissement au désir de l'analyste. Quelle nécessité y a-t-il en effet que le sujet s'égare sur la tromperie première, à l'encontre du refus du dire, tâtonnant des semblants quant à la [illegible] — Mais quelle position l'analyste occupe-t-il à l'endroit de cette incursion du transfert ~~même~~, et ~~dans le transfert~~ (quelle place le transfert lui assigne-t-il) du refus ? (Cette question est fort difficile et on ne peut l'aborder que prudemment et au coup par coup d'un frayage interrogeant. D'où ce qui suit,)

1 – le transfert dit-il non, est tromperie sur l'assujet du désir.

2 – Mais, fait paradoxal qu'il nous faut nettement accentuer, cette entrée en forme de refus du sujet sur la vérité, n'existe que du désir de l'analyste en tant qu'il dénonçait de cet assujet la raison en ses formules en ce qu'il est le dire d'où le dire est pro-posé (le génie du logos).

3 – Doit-on de ce fait conclure que le transfert soit désir de la tromperie ? Nous n'avançons pas que le sens fondamental de la tromperie ne concerne pas l'analyste, mais la tromperie première qui voue le sujet à la tromperie.

? – Mais quoi de cette tromperie quant à l'analyste ?

? – Le transfert est l'implication des refus du sujet liée à ce ~~pour que~~ pourtant l'analyste est tenu pour son dire-non,

qui en proposant de dire, il se fait cause de ce que le sujet puisse en venir
à la reconnaissance forcée de son assujettissement au désir. ¶ Peut-être ce
fait de structure est-il la raison force de la supposition dans l'analyse,
encore qu'elle s'en distingue absolument. Nous croyons en effet que ce n'est
pas d'idée de supposition que c'est ce que l'analyste pro-pose : mais
condition du dire. C'est bien plutôt là de la cause en tant qu'elle tient (au désir)
au réel, qu'il s'agirait. Mais on fait de la conjecture que de cette po-
sition du dire dans le désir de l'analyste, imagine la figure de
semblant du SSS comme inconscient anticipante autant que fictionnante de
ce que le sujet en vienne à dire, au lieu que la supposition ne fait qu'in-
disposer dans le semblant, le dire disposant le semblant pour en effectuer
le sujet en retour.

7 – Il faut donc ~~[illegible]~~ clairement marquer que la tromperie sur l'assujet
du désir que le transfert réalise, — outre que ne procédant que de la
proposition du dire, – est un coup de S.a. qui n'existe que d'être effet
au dire interprétant comme la chance d'acte qui, d'être opérable par
l'analyste, permettant que la place du dire en revienne au sujet.

8 – Mais sous cette condition que l'Acte, et plus avant le dire – non
en tant qu'il n'advient que de l'Acte réel, est raison absolue de ~~[illegible]~~
l'acte. Pas d'acte qui n'advienne de l'Acte, pour autant du moins que
c'est le dire. D'où : que l'analyse puisse exister, avant toute ~~raison~~ justification de (ou de toute appel de)
cette existence.

9 — Que l'analyste ne s'y trompe ! est-ce là ou, la formule in-
porte du semblant du transfert. Mais réalisable seulement pour autant
que le risque en est réel. — Et c'est le point où étrangement le semblant
sujet le réel. Que le risque de tromper puisse n'être pas absolu : tire
le transfert. Lequel ne peut exister que pour autant que la chance
de tromperie soit réelle. A quoi cela tient-il ? A ce qu'il est réel que
le sujet n'advienne que dans le dire énonciatif. Mais on paie que la tromperie
inaugurale soit déçue (il n'est de dire que d'elle). En sorte

que ce n'est que pour autant que le risque est effectivement joué d'une
telle impasse, que le transfert a lieu et sens. — L'analyste doit-il s'en
tenir quitte ? Ce que l'on doit fortement souligner c'est que, le voudrait-
il, il ne le pourrait pas. L'analyste ne peut prétendre n'être pas dupe du
transfert qu'au prix de le taire, — soit de contraindre l'autre à [illegible]
dire, — lequel frappera de toute façon, comme méconnaissance du refus
du risque de la tromperie, à tout le moins.

10 — L'analyste se doit-il donc d'être infaillible dans cette passe ? On
reconnaît là le thème d'une certitude de l'analyste. La réponse est : quasi-
ment non. C'est en effet pour autant seulement que dans une telle
passe l'analyste sait y aller de sa faille, que la tromperie peut être levée
dans le dire-non. C'est justement là le sens du désir de l'analyste,
que dans cette passe, il puisse y risquer comme faille. C'est là absolument
la ressource de ses actes. — Se refuser à cette faille, le dit titre
sans coup férir de ~~toute~~ l'analyse. Le désir de l'analyste n'est que l'expo-
sant d'un sujet à la reconnaissance de la faille du désirant, — sans le
mode propre où l'analyse permet d'en dire. C'est là que l'analyste ne
fait pas semblant, dans la mesure même où il est soumis à la loi du
dire.

11 — Vient ~~[illegible]~~ alors la grande question : pourquoi l'assujettissement
au désir de l'analyste est-il si intolérable qu'il ne puisse être opéré
que sur ce mode, où le risque est absolu que la Versagung renvoie
ressaisisse le sujet ? Car que ce risque soit encore ne l'explique pas qu'il
ait grandi, point important à noter.

12 — D'où de là cette seconde : pourquoi et comment l'analyste
comme assujetti du désir s'entraîne-t-il à faire rappel de cet assujet-
tissement ? Serait-il dans le réel ? Nous ne

13 — Où donc est l'intolérable ? Mais il est clair que ce que, pour le sujet,
suppose une évasion de ce qu'il est. [illegible], c'est le désir de l'Autre, dont l'analyste
n'est absolument pas supporté ; c'est le désir de l'Autre, dont l'analyste
~~fait~~ fait le rappel. Si la psychose est si difficile à aborder,

n'en est pas comme on pourrait le penser en raison de la contingence de sa cause (la forclusion du NdP). C'est en revanche aussi que la forclusion est mieux supportée par le parlêtre que la reconnaissance du dire. – Violence qui surgit au point où elle deviendrait possible, et qui peut exceptionnellement lui faire chance.

14 – Comment se fait-il que l'acte du dire soit l'occasion de tous les refus ? Cela tient primordialement à ceci que précisément le parlêtre se constitue comme déchet du Sa, soit sur le mode d'un être de sujet – où le dire seul peut faire évènement de quelque chose d'autre, pour autant que le parlêtre peut s'y opérer comme sujet au dire.

15 – Une telle chance d'acte est exceptionnelle : non pas rare, mais de mode contingent. L'analyse est le procès d'une telle tentative.

16 – Dire, le sujet ne s'y opère qu'exceptionnellement pour autant que cela le ramène à se reconnaître comme la faille du Sa de l'être, le dire n'ayant pour un rien y viser au refus de l'être.

17 – Insuffisance absolue en regard d'une explication par les méconnaissances liées à la structure du champ narcissique, et aux méconnaissances liées à la structure du champ narcissique qui fait obstacle aux contenus de l'identification. Ce n'est pas le narcissisme qui fait la cause du refus par dire, sinon secondairement. Il ne fait que procéder de la cause du refus par dire, sinon secondairement, il la dissimule en l'accomplissant : structure que secondairement, il la dissimule en l'accomplissant. La connaissance paranoïaque institue une projection de la paranoïa. La connaissance paranoïaque institue que sous les mirages de l'autre ne résonne que le refus qui institue l'être parlant comme corps d'absence et de rejet. Mais la cause qui le ronge et le transforme en dédit de la haine n'est pas l'imaginaire qui ne fait que donner la forme proprement forclusive de ce rapport originaire que d'être sujet du Sa a occasionné dans l'être. La structure de rafistolage du narcissisme fait la pause tendre où latter le rappel du rien de l'être de l'homme.

18 – Qu'est-ce donc que le désir de l'Autre en tant que raison de l'assujettissement de l'être au dire comme reconnaissance ?

le désir de l'Autre, par la raison d'origine qu'il fait seulement dans l'oubli de ce rejet de l'Etre, donne la forme et la seule raison possible du dire-non qui permette au sujet de s'opérer comme dire. C'est de tenir qu'il est le centre des refus, pour autant que cette reconnaissance est intolérable au sujet,

19 – le désir de l'analyste en tant que, par une torsion qui n'est pas simple métaphore, il donne à entendre le désir de l'Autre, est donc par cette raison ~~le lieu où par~~ la raison dont resurgit le refus de l'Etre sous la forme de la tromperie du transfert.

20 – Alors, quoi de l'analyste dans le transfert ? Quoi l'aveu de l'intolérable ? D'où consent-on à cette position de se faire la raison de [illegible] sujet y est-il pâti ?

(~~21 – Abjection de l'analyste (1) sous sa triple forme~~)

21 – Comment l'analyste comme sujet (car que serait-il d'autre ?) en vient-il à se retirer dans la pratique ? Sous deux instances au moins. D'une part, le transfert ne lui assigne une certaine place de supposition que pour autant seulement que le sujet peut reconnaître qu'il est bien d'Etre celui qu'on trompe. L'analyste ne fait la dire de quelque façon d'Etre celui qu'on trompe, que dans la mesure où celui-ci le raison de la tromperie du transfert, que l'analyste a encore en pro- raison de la tromperie du transfert. Chance que l'analyste a chance d'être semblant, fait lieu d'une chance d'acte. Le réel pas quoi l'analyste se dise d'être semblant, pour qu'on dise. Le réel pas quoi l'analyste se dise, de s'autoriser à proposer le dire, tient dans cet envers qu'il autorise, il est intolérable

22 – Quant à ce que lui-même opère, de se faire le lieu de savoir ce qui est le désir dont il se soutient, de ce qui serait reconnaissance du désir de l'intolérable du dire en tant qu'il serait reconnaissance du désir de l'Autre, ce désir se tient à une limite dont la question se pose de savoir comment elle est soutenue.

23 – Mais peut-elle l'être ? Quel est alors le sens pratique d'un tel désir, s'il est l'X de son acte, ne s'indiquant pas qu'il ~~de~~ s'en opère ?

(1) Thème très justement questionné par JA Miller.

24 – D'où ~~…~~ le risque en effet inconditionnel et absolument propre par l'analyste comme sujet d'une série d'impostures possibles, ~~…~~

D'une part comment soutenir cette position de se faire lieu du désir de l'Autre, quand celui-ci est absolument distinct de toute position du sujet. C'est pourtant là la condition qui seule permet de faire florès au dire. D'où l'abjection de cette position.

De plus, comment soutenir une position de désir telle que la raison en sort de dire à l'heure du déniaisant, quand il atteindra à cette raison relève de l'imposture même ? Mais c'est bien là ce ~~qui~~ dont l'analyste au titre d'y opère : d'une imposture à dire / à quoi il est appelé comme sujet la castration. Ce qui conduit suppléer précisément par la chance du dire. Et d'où le sujet ne peut

25 – Position en effet impossible à soutenir et d'où le sujet ne peut que déchoir, pour autant que comme sujet, c'est précisément de ne pas être situé au centre des rejets qu'il le maintient dans le dire. (1)

(…) qui au prix d'un dire-

26 – L'analyste ne tiendrait comme à sa position – pour l'éloigner de l'imposture qu'il risque par le non qu'il le dire – pour l'éloigner de l'imposture qu'il soutient. Le dire le ramène à fait de la position d'exception qu'il le soutient, malgré lui ~~…~~ cette position – la faille de sujet qu'il est, soit à accomplir ~~…~~ ~~…~~ ~~…~~ de s'y dont il déchoit ~~…~~ ~~…~~ de sa faille.

refusez à refuser le quelconque de sa faille.

— Cette partie 24/26 est à ne pas écrire peut-être. On passe.

Cette partie 24/26 est à ne pas écrire peut-être (…qui suivent les dits.)

(De plus, thèse sur l'hystérique exacte) qui suivent les dits.)

(Il faut noter que les deux problèmes de la formation et de la temporalité restent complètement en plan.)

---

(1) Vacillation.

Que le transfert ne soit pas l'amour[1], nous semble suffisamment acquis à dire que le transfert démontre la raison formelle de l'amour, en tant que l'analyse la met en jeu dans l'acte du dire. C'est de la pure causation que constitue la proposition des dire par l'analyste, que le transfert comme mode du ~~transf~~ sujet dans le dire, en vient à exister.

Inversement, ce qui nous importe est affaire de savoir ce que le transfert peut nous apprendre de l'amour. Mais cette question ne nous importe vraiment que par ceci, qu'elle nous permet d'interroger quel est le mode incontournable du sujet dans l'acte du dire, en tant que c'est le transfert.

Or, si la nécessité du transfert s'éclaire pour nous du mode de la causation Sa du parlêtre comme effectuation dans l'artifice du semblant, il nous reste à considérer à partir du Sa le principe formel de cette causation du dire. C'est à quoi répond le SSS, dont nous posons qu'il est l'élément de la structure du Sa qui permet de saisir l'opération de cette causation dans sa nécessité de Sa.

Ainsi dirons-nous que le SSS est la raison formelle du transfert. Mais en est-il la cause, c'est-à-dire ce qui n'est pas certain, et il faudra en effet éclairer par quelle sorte de raison nécessaire la cause du transfert est liée au SSS par la nécessité même du Sa. Ainsi cause et raison du transfert ne sont-elles pas identiques, distinction de longtemps formulée par Kant entre Idealgrund et Realgrund. (ratio et causa).

-2-

Nous nous trouvons devant le dilemme de la cause du désir et de la raison du transfert dans leur antinomie. Mais cette contradiction n'est pas simple alternative, si au contraire la place du désirant ne peut exister que dans un transfert. D'où provient donc cette nécessité ? Deux ordres de réponse possible se partagent le champ. Il est d'une part dans son autonomie au désirant, peut se analogue que le transfert

marque [illegible] sur le désir que l'amour requiert. Mais par une seconde raison, on peut dire au contraire que l'amour en tant qu'il s'[illegible] que le désir de l'Autre, manifeste la nécessité antinomique de la causation du $S_a$. De sorte que ces deux positions montrent que l'autonomie du transfert au désir est bien inscrite dans le réel même de la position du sujet. D'où l'analyse comme pratique, en tant qu'elle prend la place du désirant dans le acte de ce changement d'ordre nécessaire à faire transfert.

- 3 -

Mais si dans ces conditions il y a autonomie du désirant en transfert, dans sa causation formelle tant qu'il est désir dans l'Autre et transfert, dans sa causation formelle des SSS, ne pourrait-on pas penser que la cause du désir soit dans l'Autre raison suffisante du désirant ? Ne convient-il pas dans ces conditions de tenir le SSS pour une formation non nécessaire de la causation du désirant, et une entrave du transfert en conséquence que l'obstacle qu'il fait au désir de l'analyste ? C'est que le SSS et [illegible] toutefois, [illegible] antinomique qui se [illegible]

Une chose résulte dans ce rapport antinomique : la cause du désir la cause du désir n'est dans ce moment de conclure : la cause du désir dans l'analyse comme insistance de réel qu'à la mesure de n'est dégagée dans sa [illegible] qu'implique le dire.

La décomposition qu'implique le dire aux effets du $S_a$ apparaît une fois de plus l'autonomie du dire aux effets du $S_a$ : le dire en contre les effets du $S_a$ n'est pas autant que le dire en [illegible] comme faille de cette détermination sujet comme faille le résultant. Restant que quelque place est faite au sujet [illegible] le dire - nous disons le résultant que le dire peut être assumé : c'est à partir des effets du résultant que le dire peut être assuré :

- 4 -

Dans ces conditions l'autonomie pratique du transfert insiste. Dans ces conditions l'autonomie pratique du transfert est D'une part le SSS fait obstacle à l'acte en ceci même que le transfert est transfert sur l'assujet du désir. Mais par ailleurs le transfert, transférée sur l'assujet du désir, est donc direct jouée dans ce [illegible] - nous dit, est donc direct jouée dans ce

- 3 - 11 -

refus, évènement de sujet lié à la proposition du dire que l'analyste opère. C'est pour autant que l'analyste propose le dire comme acte que le transfert y répond de produire l'incursion du sujet dans le S^a : se produisant de cette division même.

— 5 —

Ainsi :
- le SSS est la raison formelle du transfert.
- l'objet (a) est la cause du désir.
- l'incursion anticipante de l'acte dans la proposition du dire par l'analyste.
- le SSS est l'incursion formelle de la cause du désir.
- Il est de ce fait incursion formelle au transfert.
- Il n'est donc d'acte que dans un sujet dans le dire, désupposant les raisons formelles à l'advenir dans le coup de dés du S^a.
- Alors, l'acte est effectuation d'un sujet cette face du sujet

— 6 —

\+

Nous nous trouvons ainsi devant les trois questions qui règlent cette nécessité du transfert comme évènement du sujet :

- Si le transfert est comme le désir de l'Autre, la place manquée de l'Autre causation dans le S^a, le désir en tant que désir de l'Autre n'est-il pas raison suffisante du sujet ? Comment pour alors que le transfert y soit nécessité de ce qui s'en sort ? en tant qu'il fait obstacle à

- Que signifie le transfert en tant que désir de l'analyste ? la reconnaissance de l'assujettissement du désirant complique cette ce

- Pourquoi la causation du désirant comme raison formelle « suffisante » du procès du transfert, et des SSS comme raison formelle du transfert ?

— 7 —

Nous pouvons commencer d'approcher de ce point en interrogeant une suite de problèmes proposés par J.-D. N.

Que signifie en effet la volonté d'éliminer toute latence ?

cette perspective (Spinoziste – stoïcienne), semble de prime abord très adéquate à l'analyse. Elle implique évidemment qu'il n'y ait aucune supposition (inci-dence au sens d'anticipation de l'acte) puisqu'elle considère, selon la critique de Spinoza, que tout fait de supposition relève d'une ignorance absolue au déroulement du réel. Mais cette position, à force de vouloir juste, en vient trop, et à force de vouloir démystifier, s'aveugle. La position subjective qui pour Spinoza contient cette volonté de dénoncer les illusions de la Co- ne peut être qu'une position ~~du sujet~~ dans laquelle le sujet se tient par confirmé. Mais cette position se fait cette première illusion que le sujet pouvait être dans le réel. Il est bien clair qu'il n'existe rien, et que le sujet n'est en aucun cas dans le réel.

Ainsi nous pouvons à certains égards retourner nos positions et dire : le refus de toute latence suppose une position du sujet impossible en fait. Ce qu'elle méconnaît, c'est que, si l'Être parlant se constitue dans les effets du S[a], la supposition comme construction de fiction n'est pas seulement une illusion de l'Être : elle est la cause fiction(1) de l'Être parlant en tant qu'assigné à l'effet du S[a]. Que l'effet de supposition comme fiction soit donc absolument réel, voilà ce dont Spinoza méconnaît la nécessité. — Et c'est pourquoi Kant est plus juste, qui fonde en certitude sa doctrine du sujet sur la nécessité de fictions transcendantales propres à la raison comme distance d'entrepouvement du réel.

Donc, la position des effets du S[a] impliquent d'un fait que nous admettions les effets de la supposition – dont le SSS donne la forme la plus simple. La causation S[a] est d'abord cause fiction de quelque chose du réel qu'elle détache comme l'impossible.

---

(1) J'entends par là création de fiction. Jamais je n'entends le terme de fictif autrement que comme le pouvoir réel de ces fictions constituantes.

Mais de ce fait qu'il dit rapporter dit "latence." Seulement, le sens de ce mot est à déplacer fortement, de ce qu'il gît d'avant, avec les effets de voilement ( ) des S^a. De plus, il reste à partir de là à situer comment le possible comme dimension constituante de l'Être dans le pollematique (au sens de Kant-Hassel) s'ordonne lié à un réel qu'il déffixe autant qu'il en est la raison, comme instance du réel du symbolique.

La latence ne signifie donc pas l'inexistence d'un certain ICS. Mais elle régit deux sens différents et complémentaires. D'une part, elle rejoint au cœur de l'Être la force de l'oubli comme ressource de l'Être (Verborgenheit). n'advenant que dans le mi-dit de son être rejeté. D'autre part et constitutivement, elle implique que la mise en jeu de l'avancement constituant des corps du dire - son droit lui-même, de passage d'une constituant des corps ... constituer les effets d'identité des S^a comme le sujet se fait faux, Mais le faux-être du concept, n'est pas inexistence de faux-être du concept, comme relève de la chose, n'est pas l'"inconscient" ICS, comme relève de l'Être de la dérive absolue du non être. Il est l'insistance en forme d'Être de la relève des S^a l'Être. Dans le faux-être du concept, se nomme ainsi la relève des S^a comme opération constituante des S^a, à la forme de l'Être mais un que le dire - non conçu à cet effet de relève, pour autant qu'il a la force de fixe la dérive. Le renoncement de l'"inconscient" ICS à la force de l'oubli que représente le voilement propre à l'événement (est au désoulement) du dire, c'est-à-dire ce qui constitue l'ICS comme latence, non pas "existant", mais lieu d'insistance des faux-êtres des S^a où les pouvoirs de l'ombre sont ce qui donne corps au réel lui-même qui en fait l'impossible.

Ainsi pouvons-nous dire que : qui dit ICS dit refoulement primordial.

(3) [~~Désir de l'analyste et transfert~~] – 74 – (Titre à trouver)

L'AMOUR ET LE DÉSIR

– 1 –

Nous tentons toujours de franchir le cap du paradoxe de l'acte dans le transfert : si nous devons dire, de thèse reçue, que le transfert est trompeur en fait, comment se fait-il que ce mode l'engloutissement du désir de l'analyste, comment se fait-il que ce mode du sujet ne soit pas au moins la solution d'avènement du dire ? Pas de dire hors d'un transfert. Que le dire soit assigné à une Autre amour de dire hors d'un transfert. Que le dire soit assigné à une Autre [illegible], dans la [illegible] tion, voilà l'incontournable que [illegible] le transfert désigne, dans la [illegible] gissement de son [illegible]. — C'est ici que la fonction [illegible] de l'[illegible] à quelque signal défaille : que l'amour laisse en travers de la gorge le désir, voilà ce qui entre autres interdit qu'on puisse en accéder au Bien. — Mais il a révélé en contrecoup que l'amour lui-même se montre que dire ne fait en forme de tromperie au désirant. Ainsi les sentiments se disloquent ~~[illegible]~~ doublement. ~~[illegible]~~

le cercle des

– 2 –

Nous pouvons élaborer ce mouvement du transfert au désir de l'analyste. Suppose que le discours d'un langage parallèle sur l'amour et ses [illegible]. — Suppose que le discours ? Bref, comment se fait-il que l'amour vienne le reconnaître ? Bref, comment se fait-il qu'elle puisse sont [illegible], comment se fait-il que l'amour vienne le reconnaître ? comment se fait-il que le désir, comment se fait-il que le désir dise en passant par cette tromperie de l'amour sur le désir, et dire avoir lieu ?

Mais encore : comment se fait-il que le désir dise en passant par la formule équivoque : que le désir est désir de l'Autre ?

[On reconnaît ici une redoublement de la question sur le transfert, comme l'amour ce suppléer et pour les mêmes raisons. Si le transfert est comme l'amour ce supplée à la vérité du désirant, d'où donc sont quelle nécessité fait obstacle à la vérité du désirant ?] Or, ces deux questions sont de prime abord absolument disjointes. Or, ces nécessités à les [illegible] ?]

// Ces deux questions sont de prime abord qu'à être nouées en même point. Elles procèdent de la même logique.

En effet, nous pouvons risquer une première solution, que nous constaterons ailleurs. Si nous remarquons que la structure fondamentale de

l'amour, c'est de vouloir être aimé, nous constatons clairement que la figure de l'Autre (noté: ce qui y figure à y faire fixation) y est prééminemment en ceci: que c'est du lieu de cet Autre lorsqu'il que le sujet (s')aime dans le retour. Aimer, c'est d'abord s'opérer comme le désirable que l'on donne à voir à partir de l'Autre. L'amour consiste en cette très particulière opération: que le désirable prend la place du désirant à partir de l'Autre. Ceci nous indique ce fait singulier et dont la dénégation est si difficile: que le désirant et l'Être de passion sont absolument distincts dans la structure. On a tendance à se réjouir aux [illegible] le désirant sur le mode subjectif d'Alcibiade: l'homme [illegible] ... et que le désirant sur le mode subjectif d'Alcibiade: l'homme aimé absolument, et que l'amour provoque. Mais c'est une œuvre absolument, n'est [illegible] des mondes. — Mais c'est une œuvre absolument, n'est souffles du monde. — Cette figure du désir jaillissant de tout côté, n'est que la figure du désirable. Soit de ce que le sujet donne à voir dans la passion, n'est que la figure du désirable. Ce qui se donne à voir dans le sujet reconnaît comme désirable. Ce titre de l'Être-aimé. Ce qui se donne à voir dans le sujet reconnaît comme désirable. Ce rien d'autre que le point d'où le sujet reconnaît la structure primordiale de la passion en qui d'une part configure la structure primordiale de l'amour. Ce qui explique tout que réduction de l'Être aux ignorances de l'amour. Ce qui le désirable transcende), que d'autre part que le désirant (que le désirable transcende) plus dépassionné qui prime aucun lieu ne situant sur le versant le plus dépassionné que la patholo- gique (au sens de ce que l'on voudra), c'est ce qui se dessine ici comme l'horizon d'une question. D'où l'importance où la philosophie a de tout temps, jusqu'ici la figure du désir: de la Sagesse! Figure non écrite sans véritable jusque pourvoyant d'une transposition sur cette autonomie de la passion au désir.

Mais cette structure fondamentale de l'amour nous donne de pouvoir du désir de l'Autre: ne pourrions-nous peut-être pas situer la raison du désir de l'Autre, c'est dans la mesure par dire que, si le désir est assigné dans l'Autre, c'est dans la mesure où précisément la vocation de l'amour a assigné le sujet à partir de l'Autre, dans la réversion constituante du désirable? Bref, nous pourrions de la tenir que le désir n'est fixé dans l'Autre que dans la mesure où l'énonciation anti-

l'effet du sujet y a paradoxalement constitué le sujet comme désirable. – Dire que le sujet en s'ordonnant à se prendre aux filets du désir et à s'aliéner [illegible] à son tour par anxiété permanente par un manège de l'amour où l'Autre l'a reçu, voilà une hypothèse qui n'est pas si inutile.

Elle n'a que l'inconvénient d'être peu économe, et à certains égards peu conforme à la visée de l'analyse : de situer le désirant par lequel ~~l'amour~~ fait [illegible] comme [illegible] moyens ~~que~~ par lequel [illegible] ... de déduire le désir – déduire l'amour du désirant [illegible] que de déduire le désirant de l'amour. – Pourquoi alors rappeler une thèse qui le tient distant de l'amour. – Pourquoi alors rappeler une thèse qui n'est pas tranchée pour autant ? Parce que nous pensons qu'elle n'est pas [illegible] autrement ? Parce que nous pensons de plus ? Si ~~[illegible]~~ en effet on n'explique pas

Que pouvons-nous avancer de plus ? Si en effet on n'explique pas pourquoi le désir est d'abord dans l'Autre, rapportant le sujet en deçà et y renvoyant comme la place de ce ordre où gît la [illegible] l'Autre et qui l'évoque à une cause absolument noire dans l'Autre et qui n'est d'abord que le désir même, – qu'explique-t-on du désir, et partant ~~[illegible]~~ en quoi éclaire-t-on l'amour ? – Rejeter une hypothèse inadéquate n'est pas s'éviter un problème.

Nous pensons ~~[illegible]~~ procéder selon une autre hypothèse plus adéquate.

Nous pensons pour cela introduire le terme de la [illegible] de la métaphore

Nous pensons pour cela introduire le terme la [illegible] d'un change d'ordres du désir et dire : l'amour et le désir procèdent d'un entrecroisement de ces ordres où l'Autre [illegible] se constitue ~~[illegible]~~ comme un entrecroisement du désir. De ce fait, dans le croisement subjectif de l'amour et du désir, non pas hétérogènes (du désir et de l'amour), mais selon une le rapport de ces ordres (~) ordonnés sans [illegible] ~~[illegible]~~ est pas moins ordonnés ~~sans~~ [illegible] causale, mais selon une (modalité) de [illegible] et d'identification du $S^a$. Telle est précisément la signification du change catégorial de Lacan (RSI) et de l'entrecroisement qu'il réalise dans l'identification du $S^a$, dans la métaphore de l'amour. ~~Brusquement, comment dire la chose ?~~

*

Tout procède du dire-non primordial, en tant qu'il fait verser dans l'in-
lui la faille du sujet, et qu'il instaure ~~…~~ le nœud indissoluble dont
aussi bien il procède : de l'amour du père, en tant que premier à mériter
l'amour. C'est précisément de ce dire-non que s'instaure l'Autre comme tiers
qui en est pourtant l'inaugural historique. Le renoncement indissoluble de
l'Autre réel en tant que cause de l'évènement du sujet, à l'Autre
causation qui en résulte dans le trans-un du dire-non, est précisé-
ment ce qui "donne forme" à l'aliénation double du parlêtre — dans le
symbolique, — et dans l'Autre dont il prend la forme.

Il nous suffit d'évoquer ici les conséquences de ce forçage aliénant
pour en élucider les termes.

Or le résultat de ce forçage est précisément l'entrecroisement de
l'amour et du désir, conjugués ~~à~~ dans un décalage d'indices qui confir-
que d'une part que le désir et l'amour ne se rencontrent ~~pas d'autre~~
qu'en certains points singuliers, de l'autre que le désir soit le dominant.
terme d'une logique du résidu dont l'amour fait le (terme) même
De cet entrecroisement, le phallus donne le ~~terme~~ (formule) qui fait le
de cet hétérogène.

Si nous posons que l'amour du père en tant que père procède [illegible]
tement de l'identification des sujets dans le $S_a$, il nous faut dire
que cela tient à (mais aussi et en raison de sa nature d'autofiction, cela
perfectionnés) l'oubli ~~…~~ dans lequel est versé le sujet premier. L'amour (mais d'affect)
donne donc le terme subjectif (non point personnel) de la différence du sujet. Il s'agira ainsi
où s'opère par le ~~…~~ sujet la différence du sujet. Il s'agira ainsi,
un renoncement de pouvoir qui permet de saisir l'insuffisance des êtres
de Spinoza sur l'amour du semblable : ce n'est pas que lui — ce résulte
de l'impuissance de l'Être, mais inversement, c'est la figure de
l'Autre dans l'amour qui supplée provisoirement à la déficience de
l'Être, — mais dans cette condition d'un Être aussi bien du
cet Être, —

raison de S[illegible]. C'est pourquoi cette causation est de l'ordre de l'amour en tant que celui-ci tient à l'illusion d'être aimé : le sujet est constitué comme énamouré de par l'Autre, et c'est ce qui supplée à son sujet : quelque chose en dire-vrai qui [illegible] dans l'inclu[illegible] [illegible] dont l'Autre est pourtant la cause en tant de raison de l'origine de l'Être.

Mais cette différence du sujet dans l'amour ~~primordial~~ premier implique deux conséquences : d'une part, que l'amour est le terme dominant de cette logique de la différence en quoi consiste l'implication dans le dire-vrai. Que ce terme soit dominant ne signifie pas ~~ce~~ qu'il soit le terme où le sujet est aimé dans sa vérité, mais précisément la mesure même où il donne l'idée que la qu'elle s'y oublie dans la mesure même. Tel est le seul sens possible constitue comme refoulement primordiale. des termes de : dominant, avec ses conséquences de discours.

— Mais l'être du sujet ne se laisse pas oublier pour autant. Ainsi ce qui du symbolique est rejeté. Plus généralement l'être en tant que ~~[illegible]~~ inconscient : le refoulé fait retour ; reparaît dans le réel. En sorte que l'oubli constitue d'un sujet ne saurait se laisser oublier. Plus [illegible] renouvellements du refoulement. prend la forme de la répétition comme rejeté

Or, le lien topologique où le sujet fait retour. Le désirant est l'énigma- dans cet oubli de l'amour, est le désir. [illegible] toutefois, par tiers de l'être à une cause du sujet dans le réel quand se diffuse sous deux autant qu'elle est visée dans le dire-vrai dans l'Autre comme ~~[illegible]~~ modes : d'une part que cette cause est dans l'Autre (on examinera cette tautologie) ; de l'autre, que le cause du désir dans le refoulement dans distinctement trouve son mode d'opération en tant qu'elle est examinée la jouissance. La jouissance en tant que à cette limite indéfi- du sujet dans son sujet, ne tenant jamais difficile à exercer aux raisons éminemment mobile où s'opère une réversion précisément l'être du sujet se même de son mode de conditions, où l'oubli et où l'inclu [illegible] [illegible] dans l'oubli

trouver le sujet comme événement [illegible] de ce sujet même (orgasme, symptôme). C'est en quoi la jouissance est d'ordre éthique, si au contraire nous pouvons dire que le plaisir est ce qui donne l'esthétique (au sens de Kant et de Kierkegaard).

Le recouvrement de la cause du désir dans l'Autre au titre de l'objet a comme conséquence que le désir est désir de l'Autre, & dans l'équivoque [illegible] cette formule. Cette équivoque tenant à la structure [illegible] qui fait glisser cette formule [illegible] même, et conditionnant plutôt celle du S(a) qu'elle ne s'en trouve conditionnée (thèse à discuter de près). On ne peut déployer ici en raison même de leur statut problématique les ressources de sa lecture, dans leurs [illegible]. Il nous suffira de remarquer celle qui nous semble choisir dans son incidence ~~de~~ quant au désirant : faudra-t-il soutenir que le désirant est cause du désirant ?

Ceci s'appuiera à qui entrevoit que le sens profond de ~~l'ama~~- ~~[illegible]~~ l'amour paradoxe est moins univoque qu'on ne pourrait penser. Si nous songeons avec S^t Augustin à retenir l'amour comme occasion de l'avènement du premier « ne », n'est-ce pas sous son paradoxe la jouissance du sujet, au sens ainsi de relever ce que l'amour comporte de jouissance de l'objet qu'il révèle, une fois le signe de l'Autre manqué, de ~~sur~~ l'objet qui le lie au sujet en deçà. N'est-il pas clair dans ses conditions, voire au contraire précisément ? Et c'est que le renoncement de l'amour n'est pas don, mais au contraire c'est à être perdu. — Dans l'amour, ce qu'on demande, c'est en donnant ce qu'il n'a pas, pourquoi réciproquement l'Autre répond en donnant que le plus mû la [illegible] c'est encore sa faille. Ce n'est donc pas que le jeu ne puisse renoncer de don sans fond : c'est bien plutôt que le jeu se produit là-même par laquelle il devient jeu : pas autant [illegible] donner que sa faille, celle-là même. — Mais c'est bien en quoi le désir de l'imposture le confirme au don : que son défaut le crée au jeu [illegible] qui le lie, laissant apercevoir dans sa prétendue suppléance à toute faille. Soit, dans ce dire-pas, de l'imposture, faille, la faille : ce qui le permet.

Il apparaît alors que le privilège de l'amour dans la dominance des effets du Ça sont plus équivoques qu'il ne semble, et c'est bien par où se donne à voir que le désirant, comme être de faille, trouve dans l'Autre sa cause : pour autant que l'Autre manque, désirant lui-même. Ainsi il apparaît que, derrière ce que l'Autre maintient comme condition de voile sur son manque, par quoi le désirant dans le sujet trouve à ne prétexter pour saillie sa faille, sur la cause que le voile figure d'une saillie sur le fond d'un rien (le phallus, le rien, l'objet en tant que Gegenstand : donné comme imaginaire, ou pire) Il c'est bien plutôt ce qui dans l'Autre fait le désirant qui cause le désirant mais sous la condition d'un voile – désirant qui cause le désirant rappelle le désirant à l'être-ment de cette causation.

Mais il en le fait que sous cette figure voilée où le sujet est pris dans l'énumération qui le constitue comme désirable au regard de l'Autre. Condition par laquelle le désirant est autant l'effet de l'Autre causation ~~par~~ en deçà saillie qu'il est pourtant cause qui le ravit dans sa cause.

Telle est la métaphore de l'amour, dont ce serait très simple que le désirant s'y saillise : mais qu'il s'y trouve rappelé dans le même temps et sous le voile du désirable dont le sujet s'éprend comme du soi-même dont il ignore doublement : ~~qu'il et que~~ ~~c'est de l'image qu'il donne à voir qu'il est épris~~ ; et que sous les ~~ . . .~~ ; soi-même qu'il est épris figure du désirable ~~c'est de~~ ~~ce~~ est de ce que l'Autre recèle de même qui à saillir et que sous ce voile, c'est le désirant. – Il reste qu'en que la nature de la cause du désir reste voilée, mais dans tel rappel qui fait évènement au désir est bien opéré, mais dans une ignorance ~~dont~~ dont la question se pose de ce quoi elle peut être levée ? Cette question est l'ambiguïté même du transfert. Si on effet l'Autre causation a comme conséquence ~~de~~ de ce double mouvement de l'amour et du désirant qui s'y opère, ne faut-il pas penser

que la nomination ex-sistante qui donne à entendre le désirant dans l'amour est une traversée au sens infini : pour autant que le désirant reste soumis à la condition d'aliéné qui ne le fait retour qu'au sujet que dans la déficience du *dire* : le dire du sujet en fait dire-non au lieu de la Verneinung. ~~[illegible]~~ ~~ver, ce qui fait [illegible]~~

Restant à partir de là à répondre la question suivante : s'il y a, soutenant le refoulement universel (le temps-fini du dire-non), des seuils de l'effet de sujet tels que le dire y fasse emprise en forme de *limite*, sans qu'un langage ait à l'annuler. Cette question des limites de l'interprétation, à entendre au sens de ce qu'elle *opère* comme limite ~~[illegible]~~ du dire-non, et non plus de ce qui y ferait obstacle, est ce que condense au plus lourd dans le discours analytique, le terme de la *castration*.

~~— 4 —~~

~~(— [illegible] l'amour —)~~

4ème leçon ?

LE DÉSIR DE L'ANALYSTE, CAUSE DU TRANSFERT (Part. 2.)

— Nous avons posé que le transfert donne la forme pure de l'amour. Puis, nous avons avancé que ceci permettait de penser que le 85) comme raison nécessaire de l'acte, donnait la raison (ratio) du ~~désir de l'ana~~ transfert.

— Nous avons d'autre part avancé que le ~~désir de l'ana~~ ... que l'analyste opère transfert n'existe que de la proposition du dire que l'analyste opère ~~de~~

— Ayant du moment posé que le désirant est cause du désirant, transfert ... (1) — Ayant de moment posé que le désirant est cause du désirant, ... que représente la métaphore de l'amour reste large pour que le noeud que représente la métaphore de l'amour reste large de nouer dans la position de l'analyste, en quoi impliquant ces thèses ? C'est le point problématique à éclairer ; ne pouvant-il pas pareille de nouer dans la position de l'analyste, ce qui impliquent ces thèses ? C'est le point problématique à éclairer (réel-reste). A supposer qu'un tel que nommer le désir de l'analyste (réel-reste).

(1) JDN....

terme existe, que serait-ce ? Il ne nous semble pas possible de tenter ici tant de redéfinir que de poser ce qui, dans la pratique, le conditionne, voire le nécessite. — Mais en quel sens faut-il entendre cette nécessité ? C'est bien ce qui ~~manifeste~~ manifeste qu'une raison logique n'emporte aucune existence. D'où cette conséquence : que sa nécessité d'une position, ce qui ne signifie pas tant sa non-existence, que plutôt le point ~~de~~ ~~fiction~~ d'artifice SS, d'où une existence quelconque se trouve conditionnée comme réel à opérer dans l'acte (Kant encore, qui décidément, est une utile roulette.)

— 8 — 2 —

Nous pouvons selon la méthode d'énonciation qui nous est familière, commencer par définir notre champ, au risque fécond de le voir perdre tout sens. Remarquons alors ceci : si nous disons que le transfert n'existe que comme la forme pure de l'amour, ou mieux plutôt à la raison formelle de l'amour dans le SSS, et si nous ajoutons que le désir de l'analyste fait la cause de cette mise en acte, — à toute la moins ce désir est-il d'une étrange structure : puisque participant au plus près de la formalité du SSS, toute cause du désir aucune particularité de l'analyste est dans cet ~~acte~~ acte abolie. Ceci complique que le désir de l'analyste absolument devra se libérer du sujet qui s'y perdant dans sa particularité. Supposé que ceci soit possible, que signifie un désir tel que la particularité en laquelle il insiste y soit retranchée ? Ce désir peut bien être dit n'être pas pathologique. Telle est bien la seule la nature du désir, d'être le lieu où ~~le dévorant~~ tout pathos cède devant le désir... Tout pathos cède devant l'opération qui peut amener un sujet à une position aussi — retranchée. Quel est donc le mode propre de ce désir, et comment lui est-il possible ? Mais la question reste ouverte, redoublant indéfiniment que l'analyste réalise, et comment la résolution d'énigme du désir de l'analyste à ce qui se dessine. Ce qui fait la résolution de l'énigme du désir, devant précisément de désir où la ~~...~~ en cela l'énigme du désir, dans une telle position de désir où la particularité n'est en certains égards pas localisable d'intervalle et d'inévitable dans une telle position.

Pas autant que nous ne ~~raminions~~ pensons que le politique puisse échapper au dire-vrai, ~~puisque~~ et bien au contraire le désir de l'analyste est-il constitué en acte d'ignorance, par quel paradoxe ce même désir est-il réalisable (opérable) qui permette de poser le dire-vrai dans sa condition dernière de voilement constitutif de l'Être ?

— ~~6~~ 3 —

A quoi engage franchement la nécessité des actes au désir de l'analyste ? A la question sur l'éthique. Ce que Sᵗ A. souligne fortement, c'est que par le fait de son existence, l'être parlant se trouve acculé à s'aménager de l'accomplissement de son existence en Sa. En sorte que toujours l'éthique qui n'est pourtant une question qu'une réponse (elle est de toujours donnée), se réduit en deux thèmes allégés. D'une part, les structures ~~[illegible]~~ offrent des possibles de la constitution de l'être qui s'en trouve l'effet, mais d'autre part, une liberté d'événement est introduite par la méconnaissance de cette structure, en sorte que le sujet a à s'y retrouver, soit à mettre en acte l'effet de la structure de la manière la plus adéquate possible. Or, cette position revient à commenter ce qu'on avait souligné de toujours un problème dont il revient à Spinoza ~~[illegible]~~ d'avoir tenté la solution la plus radicale, mais démontrant suffisamment son défaut de son excès même : c'est quand quelque [illegible] impossible (1). l'accomplissement de cette adéquation est de quelque [illegible] : quelle [illegible] Difficulté que S. trouve en posant la question de l'acte, et à partir ~~de~~ de quelle de la abondance conditionne l'obligation de l'acte, et à partir de quelle adéquation, ou que mise en jeu de ces effets est-il possible d'atteindre cette adéquation, ou que seul l'effet de la structure peut être à la hauteur de contribuer l'ensemble de ce problème ?
seul l'effet de la structure que comporte, d'une solution de ce problème éthique que possibilité qu'elle comporte, d'une solution générale de problème éthique de C'est à cette formulation générale de l'acte comme [illegible] de

C'est à cette solution de poser l'acte ~~le terme~~ générique de l'analyse a apporté cette solution. Dire qu'il y a acte possible, c'est dire d'une part l'opération du sujet. Dire qu'il y a acte possible, c'est dire d'autre part que ~~[illegible]~~ que le sujet est l'effet du Sa, c'est dire d'autre part que l'opération possible d'une adéquation (homologie) dans cet effet réside l'opération possible d'une adéquation (homologie)

(1) [illegible] C. Milner.

aux effets du S^a. Mais c'est ajouter enfin cette thèse plus difficile à apercevoir, que cette adéquation consiste essentiellement en une opération dans laquelle c'est le sujet qui s'effectue comme terme adéquat de son acte : l'acte n'est pas réalisation d'une nature par liberté d'indifférence, mais, comme de toujours toute éthique l'a indiqué, d'Augustin à Spinoza, réalisation de la liberté comme incarnation de l'être.

C'est précisément à quoi vient répondre dans l'analyse le ~~terme~~ le terme du désir : où donc le sujet est-il maintenant ? Il ne peut l'être que comme désirant. Mais, ajoute l'analyse, [illegible] de ce fait conçu comme désir de l'Autre. Où est l'assujettissement qui conditionne l'opération de l'acte. Cet assujettissement au désir de l'Autre, ceci suppose que cet être, c'est ce que l'analyse opère comme pratique. Par quel mode ? C'est ce qui se distingue de la position du sujet dans la structure. Par quel effet se distingue-t-il par le mode du dire.

Or, pour autant que l'Autre donne la raison formelle de cette [illegible] très évidemment que le dit l'Autre, l'assujettissement au désir de l'analyste. La mesure de l'acte, dans la pratique, l'assujettissement au désir de l'analyste se modalise comme assujettissement exigé par la nature même plus problématique de ce désir est ainsi exigé par la nature et entendre ce désir au subjectif, ou à l'objectif ? C'est bien là qu'on aurait tendance à situer la raison de faut-il souligner ce qu'on aurait tendance à situer : c'est que ce désir la position personnelle du sujet dans le transfert : c'est que ce désir est d'abord subjectif, lui, que c'est l'analyste d'abord qui y est intéressé. En sorte que de se reconnaître à ce qui le tient dans son acte. En sorte que de ce désir (l'Autre) pour que, dans le transfert, s'opère une tromperie sur ce désir (s'il existe à désister), impliquée que l'on souligne que l'analyste (s'il existe) est au premier chef intéressé dans cet énoncé, parce même qu'il peut lire, à ce désir, échapper. En sorte que ce qui ne convient qu'il peut lire, à ce désir, ce ~~[illegible]~~ refoulé pratique emporte d'une méconnaissance ce que cette [illegible] en visant à contrôler fermeture personnelle par laquelle l'analyste en visant à contrôler l'exigence de cette assi-les effets du transfert (le sien) en occultant l'exigence de cette assujettissement au compte de l'analysant, c'est

Serait d'abord l'analyste qui a à (se) réaliser dans cette formule, au titre de sujet s'opérant dans le dire, à partir de ce désir.



— 4 —

Il reposera alors la double question de savoir comment le désir, qui est de fait avant tout, peut s'inscrire en termes qu'elle indique d'une pratique à quoi le transfert ferait obstacle. Et d'autre part, de la nécessité par quoi un sujet s'estime adéquat à l'être de signes ~~[illegible]~~ d'un tel désir, si celui-ci peut tout aussi.

Ces questions auraient à être ~~interrogées~~ résolues que d'interroger ce qui, dans l'"artifice" dans les structures, conditionne le désirant, et ce qui, dans l'artifice de la pratique analytique, répond à une nécessité de suppléance à ce que le désirant doit être emporté de désir forcé dans l'acte. A quoi répond donc le désir de l'analyste, en tant qu'il fait suppléance du désirant ?

En ne s'omettant pas une fois de plus que, dans cette question ~~[illegible]~~ cartésienne ? Principe demeure de l'analyste, c'est l'analyste qui est ne propose Passant. Or le malaise de la "sagesse" : ne s'envisager que de ce propre Passant. Or le malaise, alors en tel sou-tenant à ceci que, ni le désir, est désir de l'Autre, alors ~~pernicieusement~~ l'analyste con-tient à ceci que, ni la désir, est désir de l'Autre. Et c'est bien même rien de plus lieu d'être. En sorte que précisément au désir. Et c'est bien un sujet est exactique à cette question ne au désir. Et c'est bien ce qui s'implique que l'analyse comme pratique s'implique l'Autre réel. -Sinon, pourquoi les écoles d'analyse ne se contiendraient-elles pas en groupe de Sages venant au entour à la limite des villes, toute question de recours mise à part ? Ce serait une occasion de redonner un sens au terme de : bidonville, en restituant au tonneau Diogénien une portée plus moderne.

Or que la pratique analytique implique l'Autre réel, c'est ce qui conditionne ce double discernement, non seulement que l'analyste ait accès à sa conjectura-lement dans son rapport à l'Autre réel, mais de plus, qu'il n'ait accès à son assujettisse-ment ~~[illegible]~~ que par la voie d'une analyse dite personnelle ~~[illegible]~~ que de l'analyste est l'analyse qui s'opère de cet assujettisse-didactique. Didactique est l'analyse qui opère de cet assujettisse-ment.

— 5 —

Ces sorte que l'analyste est le seul analysant. De quoi y a-t-il analyse? Des originaires du transfert où le sujet se produit comme désirant, et où le sujet s'y r'agisse comme assujetti au désir de l'Autre, dans le dire. Ce que le transfert permet, c'est que cette place du désirant soit dégagée moyennant le faux-pas de l'être aimé du transfert. Restant absolument contingent qu'un tel dire soit opéré. Ce qui fait limite patente à l'acte. Le point de l'analyse : que la reconnaissance de cet assujettissement soit opérée moyennant le dire. — Mais celui-ci ne fait difficulté que de ce point même. C'est ce que désigne à la limite le concept du refoulement primordial, entendu que ce cercle, la pratique le tranche pourtant dans le contingent de l'événement. A cette limite près.

— 6 —

Qu'est-ce donc que le désirant? D'où vient donc que son énoncement implique le chemin du transfert? Le désirant est fait en ceci qu'il est l'absolue proximité du sujet à son être de sujet, moyennant toutefois le dire — non qui conditionne le dire.

Le désirant choit en un reste de la cancellation du parlêtre dans ce que l'être est comme rejeté. Dans lequel peut se méconnaître encore ce que peut ignorer qu'il est ce mode d'assujettissement au cours du dire, le désirant encore en tant que le désir de l'Autre ~~est~~ cette signifie la raison de cet sujet même. Mais surtout, pour autant qu'il est à la récurrence du S(A) vient symbolique. Mais surtout, pour autant que le raison du sujet, il assujet ~~dans~~ comme le symbolique ~~[illegible]~~ vient donner sa forme de dire — non la raison de quelque façon être reste du puisque de quelque façon être en travers du dire, et la définition est la cause de ce que le désirant ce qui reste en travers du dire, et la définition comme. Le désirant est ce qui refus de l'assujettissement au d. Autre cette du dire s'ordonne à un refus de l'assujettissement. Le désir de l'Autre donne la cause de l'être rejeté. Le désir de l'Autre il est avec lui le en tant que cause de l'être rejeté, mais par là même, en tant que le refus de l'assujettissement forme de destin du désirant, mais par là même, en tant que le refus de l'assujettissement centre des refus du ~~[illegible]~~ sujet, en tant que ~~#~~ au désir de l'Autre est renvoyé

imaginairement du dire-non au lieu du rejet. Par cette structure s'explique le paradoxe que le désirant est ce que le sujet ne veut pas. Le sujet (en tant qu'il est défense) est tourné contre l'accès du désirant comme parti où le sujet tombe dans le dire au rejet qui le constitue, – et d'abord dans le désir de l'Autre auquel il est assujetti d'en être rejeté. On croit que l'être rejeté que le désirant déçoive dans un premier dire-non est de quelque façon l'excès et ~~[illegible]~~ l'effet de l'assujettissement au désir de l'Autre, les modalités du dire que celui-ci implique tenant à celui-là comme lieu de refus.

Le transfert désigne la voie ~~[illegible]~~ personnelle (soit selon les modalités du refus, les formes étant toujours ignorance de l'assujettissement au désir de l'Autre) par laquelle le désirant ~~[illegible]~~ pour autant que le sujet se risque au dire dont l'analyste lui fait retour ~~[illegible]~~ re-pose l'occasion. A cet titre il est donc lieu formateur de l'assujettissement – mais encore il conditionne que le sujet y fasse événement de dire quant à son être de refus.

– § 7 –

Par quelle ~~[illegible]~~ nécessité une pratique comme l'analyse en vient-elle à forger cette position singulière d'un assujet du désir? Ou plutôt, pour retourner la question à son endroit, en quoi l'analyste est-il interrogé, par son acte, dans la structure (~~[illegible]~~ ce qui s'appelle le désir de l'analyste).

Qu'est-ce qui, de lui (et comme cette question même), le mène à opérer comme ~~[illegible]~~ raison du transfert dans la prise de position du dire?

En quoi est-il impliqué par lui que, comme désirant, il s'opère comme raison de l'assujettissement au désir de l'Autre? Cette question trouve sa solution ~~que~~ de la position que lui confère le transfert, et qu'il n'occupe pourtant pas: d'être le lieu de ce désir, en tant que son "occasion" au sens malebranchien.

Mais si l'analyste n'est pas l'Autre, et répète que du désir c'est à cette position, revenir d'autant la question d'en quoi il soutient l'intention, réponse qui le fait raison des déplacements passionnels du transfert. Répondre ~~du~~ ~~désirant~~ comme sorti du sujet du que c'est pour en venir, A M D G, à en dégager le désirant, ne suffit pas. Ce qui consiste comme énigme étant lieu d'en quoi la juste place de ce désirant serait de nature à lui convenir d'en quoi il s'agit ici du désir d'un autre. Qu'est-ce qui, dans porte – puisqu'il s'agit ici du désir d'un autre – l'évènement du désirant dans l'autre (l'analysant) lui importe, au titre de l'Autre causation dont il est lui-même l'agent ?

Serait-ce d'y trouver l'occasion d'y affermir sa certitude du pari analytique par l'avènement comme désir de sa propre impasse de désirant ou moyennant celui de l'autre ? Cette légitimation de la position de l'analyste est insuffisante.

Quoi donc, plus avant ?

En quoi l'opération de se faire raison ~~cause~~ du désir de l'Autre est-il condition ~~de~~ d'évènement du désir de l'analyste ? C'est bien la où la question mène les tranchées du transfert trouve son vrai point de retournement. Il n'y a pas lieu de tenir que l'évènement du désir de l'analyste ne serait pas problématique. – – – – – – – – – – –

– 8 –

Dans cet ouvert que nous cheminons dans cette passe de la cause, une lumière cependant.

ici ~~le~~ soumis à la question, une lumière, mille fois produite, Freud

Paradoxe de la fin de l'analyse, infinie, on a ~~dans~~ <sup></sup>donc de la certitude ayant proclamé l'analyse infinie, ou ~~dans~~ donc aussi bien par là même être que toute analyse ~~fin~~ étant finie, peut aussi bien par là même être dite infinie. Ce qui laisse soumis au devenir d'en quoi elle pourrait être dite infinie, condition de ~~[illegible]~~ consistance de l'analyse infinie

Or ~~[illegible]~~ ~~ce qui~~ (qui s'indique comme ~~[illegible]~~ consistance de ~~cette~~ analytique ~~[illegible]~~ impératique) n'est-il pas précisément le désir de l'analyste, transfini de son opération ?

Une analyse infinie, — "Non achevable"? Serait-ce une analyse dans laquelle le refoulement primordial serait enfin levé? Mais à partir de quel aleph s'en tiendra-t-on quitte? Où donc est le désir de l'analyste si aucun passage à la limite ne peut conférer [illegible] à la pratique son statut transfini? Ne voit-on pas que le désir de l'analyste s'indique paradoxalement en un lieu où toute limite serait abolie? L'intenable et le contradictoire d'une telle position n'éclate-t-il pas assez?

— En deçà de la limite, interrogeons ce que F. nous désigne a contrario comme le point de diffraction absolu du sujet. Le roc pénisien où l'analyse bute sans même pouvoir en décider, le point que Freud désigne par conjuration du terme de roc de la castration, est-ce le lieu de cela qu'il s'agit quand bien plutôt c'est d'un rien non [illegible] savoir de ce point qui porte le sujet à un encore absolu dans le sujet? — C'est à cette place que Freud [illegible] castration comme opération [illegible] tion possible d'un dire.

— Questions dont on dira le mot ailleurs.

—

— 29-7-76

— DÉFINITIONS.

— Par désir de l'analyste nous entendons : le mode sous lequel ~~le~~ un sujet comme désirant en vient à s'opérer dans l'acte en prenant la position de l'analyste.

— Par analyste nous entendons : un sujet qui, dans le particulier, s'opère dans l'acte de proposer de dire à un autre, au titre de ce que le désirant est à opérer dans un dire où il reste lancé, ~~pour~~ ceci sous la condition de savoir ~~Par analyse nous entendons : une pratique~~ que, le désir étant désir de l'Autre, le dire se déploie dans un transfert dont l'analyste devient la cause.

— Par analyse nous entendons : une pratique dans laquelle un sujet s'opère au point d'y reconnaître de se redéfinir comme désirant, dans un transfert, que la cause de sa division est le désir de l'Autre.

— Par position de l'analyste nous entendons : qu'un sujet se fait [illegible] au titre de soutenir qu'il aurait savoir sur ~~ce~~ la cause d'un transfert au désir du désir.

— Par acte analytique nous entendons : le renversement du transfert [illegible] reconnaît sa [illegible] en tant que dans ce nœud, le sujet [illegible] tandis que l'analyste [illegible] de l'analyste, en tant que dans ce nœud [illegible] assujettissement au désir de l'analyste, refuse la tromperie du transfert, mais le désir de l'Autre dans le transfert, refuse la tromperie du transfert, mais le désir de l'Autre, comme le reste [illegible] parlé même droit en se désirant de ce désir de l'Autre, comme le reste auquel il est par celui-ci assujetti.

— Par analysant nous entendons : un sujet en tant qu'il forge la position du désirant qu'il est, dans les chemins de la passion comme refus de l'assujettissement, de ce fait déjà [illegible], au désir de l'Autre, lequel donne la cause du désirant.

opéré

Ces définitions, [illegible], [illegible] [illegible] par ce qui les [illegible].

DÉSIR DE L'ANALYSTE. — 1 — (1)

L'analyse introduit quant à la position du sujet dans la pratique un déplacement notable. C'est de poser que le désir de l'Autre est en ce point pénétrant dans l'effectuation du sujet, que le réel lui-même s'en réduit à l'impossible, soit à être la cause de ce désir. D'où une conséquence cruciale quant au savoir : c'est que le savoir n'est accessible que dans un transfert dans lequel le d.A. donne la loi-même de l'interrogation de sur le savoir, dans un Que veux-tu ? Mais s'il en est ainsi, c'est donc que le sujet est assujetti au d.A. d'une manière radicale. Il n'est de désir que de l'Autre, et la reconnaissance de cette connotation est le terme crucial de la pratique.

Mais s'il en était simplement ainsi, le pas analytique serait certes considérable, mais on ne montrerait pas en quoi il se distinguerait d'un patronage ou d'un syncrétisme ethnologique, où Logos de l'amour de l'Autre donnant la raison et la cause du désir de savoir.

Or l'analyse introduit en ce point une thèse elle, radicalement nouvelle, sous le nom du transfert : c'est que le d.A. comme assujettissement ne peut être par le sujet, que réponse. Le premier rapport du sujet à ce d.A., loin d'être un savoir qu'il porterait comme fruit de l'Être, est le surgissement d'une énonciation par laquelle le sujet démontre que cette position du désir de l'A. est refus opposé à la reconnaissance. Cette nouveauté de la pratique, qui, de la résistance au refoulement, et jusqu'au d'ici, ordonne la pratique analytique, dans d'un dédoublement de dire : qu'il n'y avait directement réel que surgissement le d.A. Ainsi, l'assujettissement au d.A. est il par excellence ce qui, dans le sujet, manifeste un refus ordonné dans un dire-non.

Nous devons éclairer la raison d'un tel rapport paradoxal, dans le transfert, au d. Autre.

Mais si ce paradoxe est manquant, il est plus subtile encore qu'il ne tende d'un second qui est éclairci :

C'est que cette position de refus, de rejet opposé au d. A. dans le transfert, peut à l'occasion [illegible] disposition sans [illegible] le [illegible] du grand [illegible], les marques qu'il porte symptomatiquement d'un refus, les [illegible] d'une élection et d'une séparation qui d'une part assume à l'analysant [illegible] son élection dans le d. A., en l'occurrence dans le désir de l'analyste pour autant qu'il est ici requis [illegible] dans le désir de l'analyste [illegible] à symboliser ce désir. Mais de plus, il faut noter que ce désir de l'inconnu [illegible] originaire dans cet effet de séparation, en tant qu'il est lui-même [illegible] de la même [illegible] du refus, dont il tient, procède de même de la même [illegible] que l'on dira le transfert porte la marque en ceci que de la [illegible] que l'on dira le transfert, [illegible] constituant du d. Analyste, [illegible]. Telle est bien la [illegible] constituante du transfert.

[illegible] des moins son aspect principal à l'endroit de [illegible] comment pouvons nous éclairer l'[illegible] de la certitude du sujet.

La question est : comment pouvons nous éclairer [illegible] par lequel la certitude du sujet de [illegible] de mutation du sujet par lequel le transfert comme [illegible] de refus que le sujet modalise dans le transfert comme [illegible] au d. Analyste — comment à l'endroit de son assujettissement au d. Analyste, [illegible] le fait la marque du refus, ceci peut-il ~~[illegible] [illegible] [illegible]~~ [illegible] dans les [illegible] de cet assujet- se retourner si extraordinairement dans la [illegible] de cet assujettissement ? [illegible] en quoi le d. Analyste [illegible] la rencontre d'un [illegible] au d. Autre [illegible].

Nous voyons que s'engage [illegible] nous le d. Analyste [illegible] que le d. Analyste [illegible] au d. Autre : qu'est-ce que le d. Analyste manifeste au d. Autre, dans l'assujettissement qu'il [illegible] d'une seconde qui [illegible] refus, dans l'assujettissement qu'il [illegible] d'une seconde qui [illegible]

Mais cette question se double de ce fait d'une seconde qui [illegible] de position [illegible] par quel changement de position [illegible] assujettissement d'un nom ou autre chose : [illegible] à [illegible] est assujettissement sujet peut-il en venir à reconnaître [illegible] comme analyste ?

[illegible] comme analyste ?

[illegible]

D'où la question suivante : en quoi l'analyste est-il intéressé à la pratique analytique, dans cette position de son refus ?

Il faut répondre en gros que cette question tient entièrement à ce qui amène le sujet de se reconnaître assujetti au désir. Pour ceci ne fait que couler la politesse, sans la répondre.

③

Ceci toutefois m'oblige d'introduire la grande question : d'en quoi ~~[illegible]~~ l'analyste est-il intéressé à l'analyse ? C'est en effet bien là le problème qui seul importe. Selon une tendance naturelle, on est porté à interroger le discours analytique à partir des termes de la position du sujet dans la structure. De ce fait, on est tout naturellement porté à conclure que les termes concernant* du discours analytique — transfert, le désir, etc. — sont les termes de la position du sujet dans le ... Ce mouvement naturel* tient précisément à la position de troubles devenus (SSS). — désir : qui est de forger des fictions propres à ..., en renversant cette position, de s'appro[prier] ...

Il est au contraire essentiel, en renversant cette position, c'est le désir de l'analyste. C'est ce que, l'objet du discours analytique, de la structure et de la position du désir, seulement que les éléments de la structure et de la position du sujet y prennent leur juste partie. Cette formule peut se prendre d'abord au grand dire : que dire ici que — ton pas moins de reformer l'analyse sur elle-même ? Que dire ... : c'est la question donc bien le point d'application de ce qui se propose : c'est la question de toujours formuler de la formule pratique de la Sagesse comme ... du Salut en acte. Cette formule pratique, que nous pouvons dire Spinoziste - stoïcienne revient en somme à ceci : que le sujet a à s'égaler à ... dans son acte, et que lui seulement est ce qui importe : formule d'ici de l'éthique. Toutefois, c'est bien plutôt sous la forme socratique que nous sommes en dehors lisant : quoi de toi-même dans ce que tu opères ? Ce que tu opères, c'est toi-même. Sache ne pas avoir à te tromper du reste, avant la reconnaissance que tu dois à ce qui te détermine. C'est là le sens de la formule stoïcienne de s'homologuer à la nature : s'opère conformément à ce que la structure indique des voies du sujet,

en tant que, si cette structure ~~est effectuée~~ discursive dans le symbolique, alors l'opération du sujet est reconnaissance en acte de cette effectuation dans ses effets. C'est donc pour autant que ce qui discerne est le symbolique, que l'effectuation est reconnaissance dans le dire, ce que l'histoire ne manque pas assez.

Que l'analyste soit à l'origine du dire : ce n'est là seul inconditionnel, mais ce qu'il est appelé par le malentendu même de la discursion même où il est élu comme sujet. Par quelle particularité absolue, inconditionnelle et absolument propre, un sujet le ressent-il à ce point, est une autre question, à éclaircir aussi, mais dans l'universel.

C'est donc bien en tant que l'analyste se reconnaît comme sujet au dire, soit désirant son assujettissement aux effets du $S_a$, qu'il s'offre d'abord à ce titre : l'analyste, seul analysant. Le mouvement par lequel un sujet visé à l'analyste, c'est la reconnaissance en acte de cette discursion dans le dire. — C'est pour autant précisément que cet assujettissement est le désir de l'Autre, que par voie de conséquence, l'analyste pose le transfert comme mode d'avènement de l'analysant qu'il désirait. Littéralement, l'analyste s'offre comme tel pour autant que, dans l'après-coup, un point de regard lui est donné d'où il puisse se discerner du ce qu'il est comme désirant dans les enjeux du transfert. Ce point d'où il se discerne dans l'œuvre en se reconnaissant comme aussi à l'avènement de l'amour, sans manquer à pouvoir en dire le savoir, est le point d'où il s'analyse. En sorte que l'analyste n'est intéressé au transfert qu'en tant que sien : soit en tant que, s'opérant dans sa propre passion, il peut reconnaître le vœu de cette passion dans l'œuvre qui la retourne le désirant.

Et c'est bien à ce titre que l'analyste est intéressé à ce que nous pourrions appeler l'amphibologie du désir de l'analyste dans la tragédie du transfert (le discernement même ou plus haut). Elle consiste en ceci que, comme désirant dans son transfert (soit dans l'expérience de sa passion de sujet), l'analyste

l'analyste se reconnaît comme assujetti au désir de l'Autre, soit ce qu'il nomme par analogie le désir de l'analyste dont il s'opère comme assujetti. L'analogie qui règne entre ces deux désirs consiste donc en ceci que la reconnaissance de la cause de l'assujettissement lui fait place de ce fait comme désirant, non pas tout à cette place même, que comme le tiers qui s'en désire venant de ce fait en quelque sorte à la place du [illegible] du désirant lui-même du transfert.

S'il l'analyste est donc particulièrement intéressé à nommer la tromperie du transfert, ce n'est pas simple refus, c'est plus gravement moyen pour lui en tant qu'il s'opère comme analysant à partir du d. [illegible], de [illegible] s'opère comme désir de l'analyste dans ce refus. Le désir de l'analyste doit donc la tension de sa position problématique à la reconnaissance du sujet où est l'analyste comme analysant de reconnaître soit dans son transfert, soit dans la distance du désassujettissement au d. A., dans son transfert. Il convient donc l'ironique qu'il prend à sa propre égarement comme tromperie, inter-de bien analyser quelle la fonction du transfert au titre de ce qu'il s'opère comme une trait particulièrement l'analyste au titre de ce qu'il s'opère comme personnelle à analysant.

A tel point que de première suggestion, non personnelle à l'Autre réel, ce que suggérer que j'ai dit là les exigences du désir de l'Autre réel, c'est avant tout la l'analyste quittant de se mettant dans cette position, c'est avant tout le transfert, de possibilité, avec la position impossible que lui confère le transfert, de pouvoir s'en opérer comme au titre du dire — non qui lui permet de se séparer de cette position strictement assignée, par l'interprétation. I. e. que le transfert que l'Autre lui présente comme ce dont il est la cause, de le tenir comme objet, pour autant qu'il en est rejeté comme engagé à en soutenir la place, le transfert lui donne accès dans cette métaphore du désir de l'autre (l'analysant), à sa propre dimension d'interprétation dont il opère lui permettant de s'opérer comme désirant pour autant qu'il rejoint exemplairement l'incurable de la structure par laquelle il a donné à

en tendu à l'analysant le fait de lui-même amené à se dessaisir dans la reconnaissance de son propre assujettissement.

(4)

~~(Question de SO sur l'être-là [illegible])~~

S'il en est ainsi, nous croyons qu'un renversement de questionnement s'opère, dont le d. an. ~~[illegible]~~ s'éclaire d'autant. La question n'est pas tant d'en quoi le d. an. est cause du transfert. Elle est bien plutôt de savoir en quoi le transfert comme expérience du sujet (le désir pris dans sa "réalité formelle") est nécessité à la position de l'analyste comme désir. En quoi l'analyste est nécessité à s'opérer dans son acte, est-il nécessité à s'opérer dans son acte, pour s'opérer dans son acte, puisqu'elle ne tranche pas : le sien, ou celui de l'autre, l'analysant ? Mais justement, cette analyticité est peut-être dénommée de l'implication de l'Autre réel dans l'acte analytique. Et c'est peut-être autour de cette analyticité que jouent le transfert, avec l'analyticité que recouvre cette dernière expression. Et la place de l'analyste dans la fonction du transfert pour l'analysant,

Que l'analyste est à s'opérer dans ce transfert, voilà en effet ce qui est tellement reçu qu'elle en dissimule absolument l'inconfortable de distinction. On verse cela au compte d'une quelconque didactique, destinée, pense-t-on, à éclairer l'analyste sur ses propres difficultés. Sans expliquer à ce qui le rendrait moins que les autres, au moins du monde en quoi d'un être ainsi averti le réel de la manœuvre analytique ? / la question étant de ce fait, comme toujours, dissimulée. D'une façon générale, que la pratique institutionnelle, nous ne formulons pas de vérité, que la pratique institutionnelle, nous n'avons pas pourquoi nous ne formulons pas le dire est transféré manière générale, nous voyons pas pourquoi nous sinon dans le dire est transféré ici est oxymore : que tout vaillance non sinon toute institution vient à la place en solution institutionnelle, c'est pourquoi toute institution ne serait avoir sa raison d'un rejet : elle est le retour dans le réel de ce dont on ne veut rien savoir dans le symbolique. Il ne faut donc pas s'étonner que la "vie sociale" elle-même : elle est le retour dans le réel de ce dont on ne veut rien savoir d'un rejet : elle est le retour dans le réel ~~[illegible]~~ Il ne faut donc pas s'étonner que la forme dominante, ce n'est pas en impliquer inextricablement l'institution comme sa forme dominante, ce n'est ~~pas~~ en montrer ce que le lien social doit au rejet. Inversement, ce n'est pas par excellence le lieu ~~vrai~~ que l'institution en vient aujourd'hui à désigner par excellence le lieu

de regroupement de la psychose comme fondement de la fonction du NdP. Réarrangement chronique des noms du [illegible] (langage) dans l'histoire. —/

Mais ~~[illegible]~~ revenons à ce qui nous importe.

Tel de la psychose ; tel de l'analyse "didactique" : l'institution

applique aux absences de la pratique.

(4) (5)

En sorte que ~~nous devons renouveler la question de cette lettre, pour les retourner~~ en effet,

Ce que l'analyse didactique dissimule, c'est que l'opération de l'analyste dans un transfert est le lieu où il se discerne premièrement comme désirant, et que c'est là la ressource crue de l'acte analytique.

En effet, à s'opérer comme désirant dans un transfert, l'analyste peut prendre acte (pour autant qu'il n'est pas transi par l'ignorance de la réalité formelle des moments de son désir en tant que personnelle) de la réalité formelle des moments de son désir en tant que particulier comme temps d'une expérience. Aussi d'une part, est-il introduit, ~~non~~ pas seulement comme désirant, quant à ce qu'il est comme N'être pas sans savoir de cette réalité formelle, mais plus avant, à ce en tant que de son être de sujet, ~~[illegible]~~ ou savoir qui le soustrait à l'ignorance de son désir. Mais le point d'où l'Autre comme incon- c'est là le montage personnel du désir.

L'analyste s'opère comme assujetti au désir de l'Autre du transfert, est présomment ce d'où il s'analyse, se posant aussi comme désirant, son trait permanent de l'illusion personnelle du transfert, est précisément ce d'où il s'analyse, ~~est de savoir~~ totalement à son ignorance constituante. ~~[illegible] énigmatique~~) innocemment ce

~~(La question)~~ ~~qui [illegible]~~ (Il est) possible pour un ~~[illegible]~~ sujet, que la réalité objective de

A quelle condition ... l'être, qui permet que la reconnaissance, monnaiement paradoxal de l'être, qui permet obstacle à sa reconnaissance, comme ignorance personnelle puisse ne pas faire obstacle comme désirant d'une part,

et à la division constitutive du sujet comme désirant d'autre part.

lieu d'où cette reconnaissance peut s'opérer ~~d'autre part~~ : la divergence lien d'où cette reconnaissance ~~[illegible]~~ (ici) se réalise dans la structure par l'idéo-

Qu'est-ce ~~[illegible]~~ des formes du transfert ; — dans l'histoire par le

du désirant et des formes du transfert, n'est pas sans moins que l'histoire qui fait que l'hystérique

moment contingent qui fait que l'hystérique

et qu'elle est de quelque façon subordonnée à l'autre : ~~[illegible]~~ points sans doute font frayage à cette opération. Mais ~~[illegible]~~ n'en laissent pas moins intacte (5) la question : quel est le point de la topologie du sujet d'où l'opération de l'analyste comme désir dans la réalité subjective du transfert lui est reconnaissable ?

Ce point est celui que les Dialogues de Jeunesse (ainsi entendus comme ou conclus) de Platon, désignent sous le nom de : Socrate. Socrate, dans le dialogue socratique, est le point d'où le Vieil homme peut inscrire le défrichement du désir — et d'abord du sien propre. Ainsi [illegible] regardez le défrichement du désir [illegible] comme jeune homme, se dérobant de l'énamoration [illegible] ne laisse ~~[illegible]~~ [illegible] le gage que le nom [illegible] jusqu'autant que devant la beauté, ne [illegible] franchit [illegible] de : Sagesse. Que ce soit l'impure production dont Platon ~~[illegible]~~ jeune se dévoue le jeune homme dont il est ainsi chassé par rejoindre Socrate au lieu plus intime du dialogue, — voilà le point précis que nous est indiqué ~~[illegible]~~ comme le lieu d'où le désir de l'analyste comme paradoxe ~~[illegible]~~ de la reconnaissance de l'engendrement, [illegible] ce qu'il était comme nouvelle, fait s'opérer.

Mais si le [illegible] désigne ce qu'il [illegible] est impossible, et de nommer alors le est-il temps déjà de [illegible] ? Ne faut-il pas plutôt insister encore raisons du désir de l'analyste ? Ne faut-il [illegible] associations de Freud ? dans cette distance [illegible] nous nous [illegible]

5

Toutefois, devons-nous dire qu'ainsi ~~[illegible]~~ ce discours de l'analyste comme désirant dans la réalité formelle de son transfert, soit une raison suffisante de ses opérations comme [illegible] comme formelle ~~[illegible]~~ du désir de l'Autre réel (l'analysant) ? Il ne nous semble pas. Il nous semble que la métaphore de ses opérations comme désirant que l'analyste trouve dans le désir de l'Autre réel (l'analysant) n'est pas la raison suffisante de son acte ; ou plutôt que cet acte, en tant que (n'étant que son transfert,) opère un nouveau qui ~~[illegible]~~ n'y s'accomplissant dans cette métaphore, est pas réductible. Qu'est-ce donc que ce nouveau ?

Dans ce qui précède sans doute, le lecteur attentif n'aura pas manqué de relever une énigme. Elle correspond à un argument proposé par J.-D. Nasio, et qui devrait à nous dire devenir de surcroît règle de jugement : qu'en posant qu'il y ~~aurait~~ aurait un point d'où l'analyste s'opère comme désir de son transfert (comme analysant), nous introduisons précisément par la porte de derrière cette latence tant pourchassée. Ne serait-ce pas en effet outrager sur la l'opération effective de l'acte analytique, en tant ~~que~~ qu'elle n'opère que dans le contingent, que de poser un tel point ? — Que pourtant ce lieu doive être interrogé, voilà ce que nous maintenons. En sorte que ce point énigmatique apparaît d'une structure particulièrement complexe et aporétique, à son tour.

Nous avançons ceci : que sait Socrate ? Rien, si ce n'est la chose de l'amour. Nous avons vu ailleurs, en droite conséquence, en remarquant que Socrate semble généralement ignorant, mais que c'est bien plutôt de celer ce que Socrate semble d'une manière exceptionnelle. C'est précisément ce que la porte à signature d'une manière, voilà ce qui est crucial à ce que Socrate littéralement ne sache pas. Mais qu'est-ce donc que NE dans l'endroit de supposition dans le désir. Mais qu'est-ce donc que ne pas savoir ? On ne répondra pas ici à la question.

Mais ceci nous permet d'avancer beaucoup si nous pouvons dire que c'est précisément de ce point où rien n'est su, et où il n'y a à proprement parler — rien, que l'analyste opère comme du lieu d'où se reconnaître la réalité formelle du transfert. L'énigme qui subsiste est de savoir quel est ce point, en tant que le prénom de Platon nous enseigne qu'il ne fait que se nommer d'un nom propre — vieil homme, quel est son nom ? Le lien le plus intime qui se noue du sujet interrogeant dans l'éminent du Ne pas savoir, à ce point que seul un nom propre désigne, voilà la question qu'il nous faudrait forger vers ce d'où l'analyste s'opère comme n'étant pas nous savoir que de l'amour — et ce lien particulier que le NdP nomme, est-ce ainsi du désir.

ne pas dire ?

~~Restant une fois de plus à dire en quoi l'analyste est intéressé dans l'analyse?~~

~~(Recourir au transfert comme effet du d. an.)~~

Nous tiendrons le transfert pour un signe (1) : celui du désir de l'Autre, modalisé dans le désir de l'analyste. On voit donc que le transfert n'est pas le signe de l'inconscient, puisque ce qui ne vient à exister, cela, c'est la cause de ce signe de l'inconscient, qui n'est qu'un réel modalisé dans la cause du désir, quand. Le transfert n'existe que d'un réel modalisé d'un acte accompli et sa cessation vient donc de l'inceste d'un acte accompli.

S'il en est ainsi, faut-il dire que le désir de l'analyste élucide déjà-là à analyser que les productions du devenant s'opèrent en transfert dans une analyse, on ne doit attendre que les productions du devenant opèrent de contingent surmoi, voir ce à ce déroulement quoi, ce qu'une analyse opère de contingent savoir, ce à ce clore longuement, déjà fermé. Plus d'analyse possible, le d. an. [illegible] qui procède de la donnée de la possibilité. On voit l'écueil que court toute théorie qui procède de la donnée d'un point fixe comme référence de l'acte. Constituer une topologie de l'acte sans point fixe, voilà ce que nous faudrait obtenir pour penser l'analyse.

Le désir de l'analyste repose ainsi sur ce qui à quoi l'avènement du transfert fait signe de son jeu. Cette place du désir de l'analyste, d'où le sujet qui s'y opère en tant que le sujet de la certitude, si elle ne peut être d'avant le transfert qui ne puisse de le relâcher. Devrait-on dire que cette certitude vient à l'analyste de sa propre opération dans le transfert? Dans quelle mesure dans le transfert (à ne pas ignorer) constitue-t-il l'indice de la certitude du désir de l'analyste comme raison adéquate d'un acte? Serait-ce comme sujet aurait à s'y assurer dans la mesure où l'analyste comme sujet de séparation, ceci au compte d'un renforcement dans la certitude son sens de séparation, ceci au compte des désirs conférant aussi à la certitude son sens d'assujettissement du désir de l'analyste.

Si donc le transfert n'advient que comme refus de l'assujettissement, l'analyste peut-il en venir à trouver la certitude son acte dans ce refus lui-même.

---

(1) Et pour un S. Selon la formule stricienne, le signe ne dit [illegible], là où il y a cicatrice, il y a un blessure. Le transfert est la cicatrice qui s'engendre d'une blessure à venir.

Il faut noter que la question, à être menée au compte de l'Autre, l'analysant perd tout intérêt, et qu'elle ne reste pertinente que pour autant que c'est l'analyste qui dans son acte, est interrogé par son propre transfert. C'est lui dans la mesure où lui-même comme désirant sous les coûts du transfert, que cette question est menée. Sinon, on ne peut que retomber dans l'ornière ordinaire : d'en venir à rejeter sur l'Autre le poids de la démonstration. Comment la manière dont l'analysant pris dans son transfert en vient-elle à faire certitude de son acte dans le désir de l'analyste, c'est là la seule question.

Or on doit noter que de là apparaît une difficulté posée plus haut ; par quel retournement du sujet le transfert, qui est refus, peut-il se transposer en certitude de reconnaissance de l'assujettissement, peut-il se constituer une de l'acte analytique. Qu'est-ce qui, dans l'acte analytique, constitue une telle conclusion ; à proprement parler décisive.

Car pouvons-nous être : nous ne sommes pas à mettre ici en doute la question que nous posons est plus décisive : le réel de l'analyse. La question que nous posons est plus décisive : le désir de l'analyste peut-il surgir à partir de quelle position subjective le désir de l'analyste est par nature de la certitude que l'assujettissement au d. A. est par nature pareille de ce refus qu'est le transfert ? Quel est donc le point du sujet où la fonction du transfert se renversant, devient signe de l'assujettissement ? C'est ce renversement que le sujet peut reconnaître ce signe ? C'est le moment où le trait que le sujet peut reconnaître comme marque objectif pris par lequel le signe objectif du transfert comme marque de ce désir subjectif pris par lequel la reconnaissance subjective de ce désir d'assujettissement peut venir à la reconnaissance, que nous tentons de frayer... de l'A., point où le d. an. est posé, que nous tentons de frayer à partir de la signification objective de l'assujettissement subjectif de reconnaissance

Bref, comment le d. an. peut-il à partir de la signification subjective de reconnaissance du transfert, s'opérer comme renversement subjectif de l'assujettissement du désir de l'Autre comme cause de l'assujettissement.

la production objective du transfert en la position du

— Mais inversement, comment la production objective du transfert en ... qui constitue la position du sujet à l'endroit du désir de l'Autre vient-elle à exister à partir du mode de refus qui constitue la position du sujet à l'endroit du désir de l'Autre.

On voit qu'ici les questions se recroisent, qu'il ne faut en aucun cas se laisser trancher par des fausses réponses : celle qui arguerait de ce que l'analyste devrait déjà être analysé, par exemple. Nous avons assez insisté sur ce que le mouvement que nous tentons de saisir est intransubjectif, et ne se résout pas en l'institution. Assez de ces préalables.

Deux questions ici s'entrecroisent.

1 - D'une part, celle du mouvement de la reconnaissance de l'engagement des d. A. à partir du refus vague au transfert (point dont nous avons noté que le d. an. n'est pas sans porter la marque dans sa propre Versagung) -

2 - De l'autre, celle de la condition que le transfert comme production algébrique trouve dans le d. an. comme raison de son déplacement. Cette question étant patente de la légalité des cas de transfert où l'on ne peut d'ailleurs trancher en quoi il est ~~certain~~ désirable où le transfert est fermeture, - ou mouvement nécessaire du désirant.

3 - Étant entendu que ces questions ne nous intéressent que dans cette visée : d'indiquer en quoi l'analyste est intéressé dans son acte, pas autant que d'abord celui-responsable de sa propre décision comme désirant dans ce transfert. Car ce n'est pas simplement de ce que l'analyste peut par exemple puiser pour, dans l'interprétation, de donner à entendre, qui importe. Conformément au mouvement qui est le nôtre, ce qui doit nous importer, c'est la position de l'analyste en tant qu'il est analysant, soit en tant que dans son acte, c'est d'abord en tant qu'il s'homologue à ce ~~qui~~ où il est attendu ~~[illegible]~~ qu'il s'opère vraiment. En sorte que, suivant ce que nous avons déjà produit, le mouvement de l'acte analytique comme décision de l'analyste opérant comme décision de lien (de l'interprétation par ex.), est d'abord

4 En quoi donc l'analyste s'opère-t-il dans ses actes comme désirant dans le transfert d'une part, dans le d. an. de l'autre, c'est le seul point qui soit à ~~[illegible]~~ nous concerner.

(9) 10

~~4 - Que~~ Que le désir de l'analyste soit marqué d'une dimension de ~~la demande d'amour~~, il ne le doit ~~qu'implique lorsque le refus de la demande~~ Versagung, qui implique

préalablement à ce que, procédant de la vérité comme cause, il soit à anticiper comme certitude sur le reste de son effectuation, pour autant qu'il le "pose"; c'est autant que c'est bien là un des aspects déterminants de l'acte lorsqu'il passe dans le réel, que l'anticipation de ce savoir pour autant qu'elle tient au dire le fait, toujours, confiner à une dimension de Verwerfung irréelle dans sa plus d'un discours.

Voici cette difficulté précisément s'accroît encore dans le discours de l'analyste, pour autant que l'acte de l'analyste ne saurait procéder que de ceux des transfert où il s'est opéré comme sujet, soit, en procédant d'un refus plus radical encore : celui dont le transfert fait le signe.

(Ce point de mutation que nous cherchons à éclairer, comment ne le nommer ? Quelle est l'opération en jeu dans ce qui fait venir la Versagung issue du refus de l'être, en certitude de l'acte dans le ~~originel~~ discours de l'analyste ?

~~Nous pouvons que~~ Ce virement ne peut tenir qu'à la structure même de cette Versagung comme condition de l'acte. Si dans l'acte le sujet s'opère comme ce qui se retranche et choit comme ~~objet~~ rejeté, c'est sous la condition du dire qui lui en ~~fait~~ permet la reconnaissance, l'a bien dans la mesure où la Versagung, marginale, (le refus de lire), l'a constitué comme rejeté du symbolique, que l'acte le ramène à ce refus. — Mais comment y a-t-il là un acte, en tant que l'acte implique certitude ? (Il nous faut ici, renversement du sens du refus, situer le sujet dans la certitude comme retranchement, comme déchet. C'est esquisser que) la certitude comme retranchement, situe le sujet dans un rapport exceptionnel à ce qui l'assujettit comme déchet, dans cette mesure où le sujet, dans son retranchement comme déchet, la division de certain de ce que le divise, qu'il s'autorise à dire la division de l'autre, pour autant qu'il se fait agent du transfert. (~~Toutefois ce n'est là point qu'une esquisse de réponse.~~)

Le transfert, avons-nous dit, est signe du mouvement du désir de l'analysant au désir de l'analyste. Ce mouvement est proprement l'acte analytique (1). ~~Sans [illegible]~~ C'est l'occasion de remarques que l'analyse apporte donc [illegible] en ce point, et d'une manière fort intéressante. D'une part en effet, elle [illegible] conformément à l'axiome romantique que : de te [illegible] effet [illegible] nominatif. Dans l'analyse, le désir n'existe que de ce que le [illegible] est à te [illegible]. Là est le propre de l'acte du désir qui n'y [illegible], ni [illegible] est [illegible], mais sur la [illegible] de cette opération. Mais ce [illegible] dans l'analyse, (à [illegible]) ne [illegible] pas [illegible], ni précisément est [illegible] en formulant pas de l'Autre, mais la forme de [illegible] Tu. ~~[illegible]~~ Cette implication du Tu dans l'intervention de l'acte ~~[illegible]~~ est peut-être le plus neuf de la pratique analytique. D'où cette forme majeure de son acte : que il n'y ait d'acte que dans un transfert, soit dans le mouvement de l'Autre dans l'acte, ~~du [illegible]~~ de l'[illegible] désir au désir. Cette [illegible] absolue [illegible] ce qui l'analyse est une éthique au sens [illegible] de ce terme « fait moral » [illegible], que précisément explique que le réel, [illegible] l'Autre y fait un réel [illegible]. Que l'éthique soit le réel, [illegible] – un fait avant tout jugement – [illegible] l'acte comme mouvement de transfert est décisive de la structure de l'acte comme mouvements du désir dans l'acte. Ainsi, [illegible] cette structure des mouvements de la doctrine analytique – [illegible] les [illegible] décisive de la singularité du sujet ne [illegible] jamais [illegible] (Lacan [illegible] que) la singularité de [illegible] à l'Autre [illegible] que dans la référence à l'Autre dans son transfert propre. [illegible] dans ces [illegible] constituants [illegible] du désir de l'Autre dans [illegible] soit à l'implication des questions [illegible] : [illegible], soit à l'[illegible] de cette [illegible] des questions : D'où la forme que reçoit [illegible] d'éclairer les [illegible] le transfert [illegible].

1 – La première [illegible] d'éclairer [illegible] que du mouvement [illegible] du désirant nécessite précisément que du mouvement [illegible] du désir au désir de l'analyste. C'est [illegible] désir [illegible] qui [illegible].

---

(1) Il revient à J.-D. N. de m'avoir souligné dans une discussion, d'une manière particulièrement claire, que l'acte réside dans un tel mouvement. C'est les seulement ce qui permet de lever les apories de l'acte dans la théorie. C'est que ce mouvement est [illegible] de pratique [illegible] (p. 2).

le mode propre de l'Autre causation ?

2 – Secondement, il ne convient pas tant de se demander en quoi le désir de l'analyste serait un désir "pur", retranché de tout pathologique, que d'interroger en quoi ce désir nécessite l'existence d'un transfert pour exister. On [illegible] souligne[illegible] beaucoup que l'ambiguïté d'une telle formulation – qu'on tranche pas d'ailleurs si ce transfert est celui de l'analyste comme sujet, ou celui d'un analysant, est nécessité par le pollicence même. Dirons-nous dès qu'ici, c'est le désir de l'analysant qui donne le mode de l'Autre causation ? Voilà qui n'est pas certain, n'étant pas exclu que le décisif soit précisément que le désir de l'Autre soit ici en tiers au titre d'assujettissement propre de l'analyste comme sujet, entendu pourtant que c'est le transfert qui l'y rappelle (au sens d'y ramener).

Tentons d'élucider le premier de ces points, pour autant qu'il soit séparable par méthode du second. Notons qu'une question aura transpercé : dans quelle mesure le non-savoir a-t-il été exigé de produire des concepts propres à rendre compte dans l'acte ? Nous n'en voulons pour l'heure pas l'issue.

Si nous adoptons avec Spinoza cette remarque que la conscience ne fait que signe de la chose, il nous faut dire en tant que signe de la chose selon la modalité vaut que par la première idée, bien qu'il se présente [illegible] dans l'énumération, dire que le transfert, lieu qu'il apparente de la passion d'ignorance dans l'élaboration subjective d'un refus[illegible] constituant de la passion du désir au désir. La est ~~lien~~ ~~effectivement~~ cependant le signe du mouvement même, comme assujettissement au désir de l'analyste, c'est de ce mouvement et chose dont il est ici question, c'est de ce mouvement en [illegible].

Ainsi d'une part, il faut éclairer la nature de ce mouvement tant qu'assujettissement.

---

(en / m) ceci conformément à l'analyse augustinienne du lien dans le pollicence trinitaire. Le lien du couple des jeux au fils, ne peut au bout du compte être tenu que de la pratique qu'il est littéralement, en tant qu'Amour et Don. Hors de cette ~~Agapée~~ Trangagué, le lien n'est pas.

D'autre, il nous faut expliquer ce paradoxe du mode d'être du sujet, qui implique que l'événement subjectif de ce mouvement se fasse antithétiquement comme un refus. Or, il n'y aurait pas paradoxe s'il ne fallait souligner ceci : c'est que, pour autant que la nature du mouvement ne consiste que dans un registre du donner à entendre où le sujet est reconnu comme dire, que le transfert fait paradoxe de son refus du dire. Le paradoxe tient à ceci que nous devons énoncer qu'il y a effectivement reconnaissance de la loi du dire, mais que cette reconnaissance s'opère comme dire-non. Pourquoi un tel paradoxe effectif ? Comment se fait-il que l'assujettissement au dire (en tant qu'il est reconnaissance) se forme sur le mode d'une dénégation (terme qu'on évite autant que possible, en raison de ce que son usage le fait tourner à la fermeture du préconscient).

D'où est autre problème encore : comment ce second mouvement, qui fasse muter cette dénégation en reconnaissance du dire devient-il possible qui fasse muter si cette seconde mutation est [illegible] ? D'où l'on a à se demander [illegible] possible ?

Or il est remarquable que par ce second problème, nous résolvons l'autre. Dire en effet que le mouvement du désir au dire est tu à l'occasion. Dire en effet que le mouvement de l'être du sujet, c'est énoncer de l'ordre du donner à entendre ou du registre de l'être du sujet, il faut la structure fondamentale de ce mouvement. Mais dans ces conditions, il faut que de quelque façon, le sujet sait cet assujettissement, tant lien qu'il le dérive : lui, l'inconscient. Ou bien s'il n'en était pas, si l'on se contente de dire que c'était l'analyste, ainsi, qui le recevait ? on ne voit pas pourquoi il y aurait transfert ? c'est qu'il y a mouvement, donc inconscient. (1)

Si donc il y a transfert, c'est qu'il y a mouvement du désir au dire. Le

Nous pouvons dire :

Dès qu'il y a transfert, il y a mouvement du désir au dire.

transfert est le (signe) et l'effet de ce mouvement.

(1) Le transfert est donc le signe de l'ICS — donc du SSS.

Toutefois, autre chose est le transfert, autre est sa nomination dans sa cause. Il appartient donc à l'existence du désir de l'analyste que cette nomination ait lieu : puisque c'est lui qui primitivement, peut l'énoncer devant [illegible].

De ceci découle que la problématique du transfert apparaît liée à la même connotation que celle de l'inconscient : là aussi, l'analyste en vient à poser le transfert dans sa cause (le mouvement). Et c'est précisément de l'anticipation de cette cause qui précède son effet. La [illegible] [illegible] avec sa temporalité absolument singulière est ici à l'œuvre. Il convient de noter que le problème ici posé ne nous semble pas réductible à celui du SSS, dans la mesure où, le SSS n'étant que l'anticipation [illegible], la nomination posante propre, dans le transfert, de sa cause, à l'acte de l'analyste semble d'une autre nature : puisque plutôt conditionnelle, [illegible], telle que le transfert – donc le SSS, puisqu'il découle.

La position de la cause du transfert dans la nomination de l'analyse, [illegible] de l'effet du SSS.

La position de la cause du transfert dans la nomination de l'analyse nous semble donc une question absolument distincte de la raison du transfert.

La lumière portée sur cette position de la raison du transfert ne laisse pourtant pas de que la raison de l'événement de ce mouvement du désir au désir (assujettissement) reste à dire. Pourquoi un tel mouvement en vient-il à s'opérer ?

~~Quant à la seconde question, de ce qui fait avènement du désir de l'acte, nous ne l'avons pas résolue.~~

QUESTIONS. 

1/ Pourquoi le mouvement du désir au désir dans l'analyse est-il assujettissement.

2/ Pourquoi l'autoinstitution de l'Etre parlant dans les effets du S. se complique-t-elle elle-même nécessairement d'un refus de cet assujettissement.

3/ Pourquoi cette autoinstitution devrait-elle, quant à sa visée, se formuler comme assujettissement, dans la bouche du désirant.

4/ Pourquoi l'aveu comme être aimé est-il la forme première de la formation subjective de cette autoinstitution.

5/ Que signifie en conséquence la pathique analytique en tant qu'elle mène au point de fixation de l'Etre qu'est le désirant, selon les voies du transfert, vers du vouloir être aimé.

6/ Que signifie quant à l'analyste d'en venir à occuper cette position. Quelle position subjective d'être la cause de l'assujettissement est impliquée là.

7/ De ce fait, pourquoi l'analyste serait-il au bout du compte l'objet rejeté du transfert de l'analysant, comme résidu du désirant.

8/ Que signifie le désir de l'analyste, et pourquoi la dimension du refus de l'assujettissement impliquée dans le transfert est-elle, dans la position de l'analyste, virée en décision de l'acte, de telle sorte que le désir de l'analyste s'explique que celui-ci pour la vengeance lui accède au lieu de raison de l'assujettissement du transfert, s'ose et se donne

9/ Que signifie la position de l'analysant ? De quoi se soutient-elle Serait-elle de valeur et assujettissement — mais dans l'acte ? Faut-il penser que la position analysante demeure ou pourquoi ? Faut-il penser des chances ? Sinon, qu'est-ce qui dans soit fondée non au calcul des chances ? le désirant est de nature à retenir le sujet assez pour que soit rendue tolérable la reconnaissance de l'assujettissement des désirs de l'Autre — le désirant devrait-il se poser.

10/ Mais inversement, pourquoi ce mouvement vers le désirant devrait-il (plutôt que comme il se formuler comme assujettissement mouvement) (question encore plus haut.)

La grande idée qui règle le cours des écrits dans le mouvement analytique, c'est cette idée augustinienne, qui conjuguant l'apostrophe du peuple à la ~~[illegible]~~ marque raison à la certitude d'un engagement, trace ici une de cette engagement dans la reconnaissance de ce qu'il est dû à une cause ex-centrique à l'être (la licence de S[illegible], soit, le désir de l'Autre). C'est de cette idée qu'il vient d'[illegible] au malaise de [illegible] que moyennant la reconnaissance de cette excentricité de la cause, que l'analyse comme pratique naît, pour autant que, de là, il concerne de façon que la dimension de vérité de l'être est assujettissement à cette cause. Mais pourquoi doit-il en être ainsi, la réponse ne vient qu'à remarquer que cette reconnaissance n'opère que pour autant que l'Être est amour. C'est de la manière qu'en pose Augustin. Si c'est bien là la raison de l'Être, c'est bien sûr ce qu'on peut discuter, pour autant qu'Augustin fait l'Être, c'est bien sûr [illegible] cette interrogation sur l'Être dans est amour, au lieu d'en tournant sont cette interrogation sur l'Être dans ce mouvement. Que toute-reconnaître le désirant ~~ex~~ comme reste de ce mouvement — ce qui implique donc la réci-fois l'Être soit ~~dit amour~~ ~~une~~ amour — ce qui implique donc la nature à proche. C'est donc que la cause ~~du malaise~~ de l'Être est de nature à partir. C'est donc que la cause, et l'amour qui permet I penser : elle est ~~déjà~~ elle-même amour, vient ~~déjà~~ d'abord d'elle. Ce qui manque l'assujettissement à sa raison, vient que dans ce mouvement de transfert, ce qui ici, c'est de reconnaître que dans le mouvement, mais désir. Si ce n'est pour l'assujettissement n'est pas amour, mais désir. (c'est que) la cause de restriction, c'est que, ce qu'il s'agit de dévoiler, la cause du mal ; ce qui implique au fond l'assujettissement est aussi la cause du mal. Plus avant, il faudrait que l'amour en soit [illegible] dévoilé. Plus avant, il faudrait dans l'assujettis-ses droits à reconnaître que cette Autre cause, qui dans l'assujettis-sement, porte remède au malaise, n'existe à [illegible] pas, le gain [illegible]-ment, porte remède au malaise, de nécessaire, tout [illegible] appelle le transfert dans ce qu'il a de nécessaire, dans l'amour à ment à ce mouvement par lequel l'être se dévoile dans l'amour à

ment à ce mouvement par lequel l'être

assujettissement,

Par assujettissement

Ainsi, simultanément à l'assujettissement premier de l'Autre, il est posé que la puissance de [illegible] désir lui est donnée comme signal, soit précisément comme un désir — ou par lequel le sujet se doit libre — libre de ne pas reconnaître que le désir de l'analyste lui [illegible] [illegible] le [illegible] en acte de son assujettissement [illegible] et se [illegible] liberté de refus. Que la liberté ait été la trace de cet égarement [illegible] (de refus) caractère singulier, voilà pourquoi l'assujettissement à l'Autre la [illegible] question à travailler.

Qu'on puisse dire, il est de la [illegible] et d'un quoi l'Être pourrait reconnaître son statut d'assujet — et pourquoi il [illegible] la force ? Si réellement l'assujettissement [illegible] d'un désir [illegible] [illegible] cette structure [illegible] d'un désir [illegible], pourquoi cette liberté devait- [illegible] qui précisément est la liberté du sujet, pourquoi [illegible] l'assujettissement ? elle être [illegible] en reconnaissance de l'assujettissement [illegible] la signification de la [illegible]

La réponse avant-dire quelle est dans la signification [illegible] mieux dire, de la [illegible] du ~~stade~~ du miroir (toujours mieux dire) [illegible] que la marque [illegible] ~~[illegible]~~ paranoïaque ? Elle signifie [illegible] son Autre [illegible], — [illegible] de [illegible] que l'Être [illegible] de son Autre [illegible] de la [illegible] paranoïaque comme [illegible] dans la forme d'égarement de la [illegible] de l'assujet. C'est dans la même [illegible] projection de l'Être rejeté de l'assujet, rejeté en forme d'[illegible] [illegible] qui où l'Être est par sa [illegible] [illegible], [illegible] la façon du [illegible], [illegible] de l'[illegible] qui [illegible], et ceci dans la façon du Maître, [illegible] l'égarement de absolu, et ceci [illegible] que dans l'angoisse, et ~~l'Être~~ l'égarement de ne peut se retrouver que dans [illegible] que la question même de la [illegible] de soi, c'est dans cette même que la question [illegible], se est [illegible] l'Être surgit dans l'Être ~~[illegible]~~ [illegible] ? C'est cette solution [illegible] [illegible] faire [illegible] et solution. [illegible] la culpabilité. Il faut alors dans [illegible], que [illegible] l'angoisse à la culpabilité [illegible] que la question [illegible] dans l'être [illegible] temps ~~[illegible]~~ remarquer que la question [illegible] dans l'être — Ce qui implique [illegible] un second temps [illegible] lors de sa solution. — Ce qui implique le n'a pu surgir que lors de sa solution, que la réponse a donc déjà été [illegible] temps intermédiaire [illegible],

trouvé, c'est très précisément ce que signifie la reconnaissance de l'assujettissement.

Ce qui peut guider l'être dans la recherche d'un désassujettissement que lui-même comme une [illegible] au moment de l'avènement de la projection déformante, c'est précisément la cause qui, ordonnant le lieu du regard d'où cette projection se soutient, et [illegible] sujet-connaissance, et opère de ce fait au moment de la projection à l'objection. C'est pour autant que dans l'assujettissement, l'être peut se reconnaître sur l'objet d'une certaine cause qui l'assujettit, que sa [illegible] se révèle.

Il est [illegible] d'interroger ce qui soutient la position de l'analyste malgré l'objet de sa position. — Car ce qui la soutient, c'est cette objection [illegible] pour autant qu'elle en elle, il lui est possible de se reconnaître comme fixé à une cause que l'Autre ... [illegible] ... d'inclure. [illegible] comme, et que le fait [illegible] à l'inclure, mais encore lui fait-il par l'intermédiaire — le sujet n'attend que ça, mais [illegible] la raison dans l'inclure — du [illegible] de la nomination qui lui [illegible] sa raison d'être que cela, la grâce de la nomination.

L'amour du transfert se trouve [illegible] l'analyste [illegible] la [illegible] de la subtilité [illegible] que le [illegible] de l'analyste comme l'inclure [illegible] du désir de l'Autre [illegible] de nommer le sujet comme l'inclure [illegible] en tant qu'elle [illegible].

Dans ces conditions, la Versagung du transfert [illegible] que la [illegible] peut [illegible] en le désir de l'analyste, c'est pour autant que la projection s'est, dans le [illegible] est [illegible] de son acte, c'est pour autant que [illegible] de son [illegible] comme effet de l'Autre [illegible] qui le fait l'objet de la [illegible] de l'analyste, visé en l'inclure que l'analyste n'opère comme nomination que l'analyste opère. L'analyste [illegible] de sa propre objection.

[illegible] que de la subtilité de sa propre objection — [illegible] ce que [illegible] que ce permet de faire ce [illegible], [illegible] ce que le sujet en vient à désassujettir, [illegible].

Qu'est-ce donc que permet de [illegible] ce que le sujet en vient à désassujettir, — la [illegible] de ce qui l'assujettit en tant que signe de ce que [illegible] le bout des comptes, — la [illegible] de ce qui [illegible] cette activité qui au bout des comptes,

fait son orgueil dans l'avènement de ~~la vérité~~ —— le fera bienvenu à l'objet. La honte d'être piégé, le transfert comme mise en acte de cette demande de garanties par l'analysant, voilà ce qui anime l'analysant et ce qui justifie son amour. L'amour est ici le signe de ce que l'analysant a bien été piégé ~~par l'analyste~~, de ce que fuient ses refus d'assujettissement. L'ar- dans le transfert, de ce que [illegible] le transfert comme une même demande de castration, et le transfert comme [illegible] en jeu des différents registres où cette demande a à s'opérer, n'est ainsi que de là : que la nomination de l'objection du sujet ~~en~~ lui permette l'assujettissement à la cause qui impliquait son refus.

La saloperie en tant que passion fondamentale du transfert, celle où la nomination est atteinte / passée des positions le qui part au point où [illegible] maintenant l'assujettissement. Tout le sujet veut et ne veut pas [illegible] justement. Le moment du mouvement d'une analyse est lié à ce point, à tracer ce que le discours ~~discours~~ dira ~~de~~, que la l'analysant est capable de comme raison de sa saloperie, ~~de~~ de l'analyste lui permettent comme cette nomination de l'objet, à ce que de sa saloperie est non pas cette nomination du désir de l'Autre dont mais par delà elle, l'assujettissement réel au désir du transfert ~~en~~ induit précisément "l'orgueil" de la Verzagung de son Être au sujet la dimension constitutive de son Être.

Partant à partir de là à ~~nommer~~ adéquatement ce qui fait le point de ~~réel~~ réel que l'analyse atteint et où elle peut libérer, partant de ce qui est assujettissement est événement du désirant. Pour — autant que cet assujettissement, l'analyse le désigne. Telle comme la castration peut rejoindre, c'est une question à débattre par lui.) (ou le désir,

[6]/8/76

La grande question, c'est le Salut. Que le lecteur suffisant ne se laisse pas rebuter par ce terme, dont il connaît donc, ne le suscite-t-il pas, de lui apprendre l'origine spinoziste. Que la grande affaire du public, ce soit le salut ; et que secondairement le salut ne puisse advenir que comme mutation de l'être même du sujet, ce sont bien là les deux thèses spinozistes les plus décisives à fonder la psychanalyse, matérialiste. Sans doute y pourrait-on ajouter quelques autres encore. Par exemple : que le savoir est en lui-même d'un poinçonnant à faire muter l'être, mais qu'ensuite ment, il ne s'agit que pour autant qu'il est ordonné à ce changement de l'être à obtenir.

Or chose étrange, la psychanalyse est fondée sur un cercle dont on élucide mal à l'ordinaire la structure : c'est-à-dire d'abord que l'être dans sa nature est l'effet d'un savoir, c'est-à-dire dont cette nature est déterminée. D'où le point de l'acte analytique : qu'en disant (en analysant), l'être qui reçoit la mutation décisive de sa position de sujet. — Mais si le dire butte quelque part sur un non ! tel que de ce refus et ce délai, l'être ne cueille rien savoir de, quoi de l'analyse ? D'où vient donc ce pour insensé que du dire, l'être découlerait comme effectuation ? En sorte que nous pouvons interroger s'il n'existe pas quelque part une limite du dire. — C'est bien ce que nous supposons et ce sans hâte modes : d'un refus permanent qu'apparemment se présente comme bien d'une résistance infinie ; mais plus subtilement, de ce que le dire lui-même ne s'exerce que comme assignation d'une limite, le dire est lui-même une limite, et porte en lui sa propre difficulté. En sorte que le cercle se nomme : du dire au savoir, une limite redoublée dont le savoir même impossible comme c'est de cet obstacle au dire. C'est dans ce cercle que l'analyse opère, mais sur le fond de cet acte inaccessible qui consiste à ne rien vouloir savoir, rien n'est de pour que le sujet s'offre à ne rien vouloir savoir, [Posant ainsi cette limite singulière de ne rien toucher du dire, bien que sachant pas cet-] où ce n'est du dire. Où donc est l'acte dans ce vouloir savoir du sujet qu'il possède, dans ce qui est de la limite même, cette ce mouvement ?

-(2).-

L'Être parlant n'existe que dans une pratique. Cette thèse tirée du sens que ce l'on souligne que la pratique, avant tout sens de transformation d'un objet quelconque, implique que ce soit l'opérateur lui-même qui s'y effectue. L'affectation du sujet dans l'acte, voilà le point nodal de toute pratique. Cette "passivation" qui fait du sujet l'effet de l'acte, et qui est en fait la pure activité, explique le paradoxe que [illegible] qui est en fait la pure activité, explique le paradoxe [le sujet de l'acte une passion de l'être, soit une forme de sa passivité. Le sujet s'opère selon la "voix moyenne".] Cette passivation explique que l'être parlant s'instaure comme histoire, soit cause de soi, dans l'ablation de la chose qui le constitue comme opérée de cette ablation.

l'analyste tire les conséquences de ce renoncement en n'ayant que le sujet s'opère du dire, / en se réduisant des effets du S^a.

(3) dans l'acte, en passivation opérée ... comme renoncement

le point où le sujet se noue ~~comme~~ dans l'acte, est le désir, comme renoncement à partir de la cause qui le divise, est le désir ~~qui~~ où il s'opère comme de fixation à cette cause moyennant le dire à l'Autre émanation du S^a. renoncement de cet assujettissement.

POUR LE NACHLAß: la reconnaissance

[S.D. et moi, nous en sommes parvenus au même point : la reconnaissance de la Verwerfung locale, connotation culturelle du désir de l'analyste et de la Verwerfung locale (et à laquelle il fait garde). C'est cette "activité" théorie qu'il contient (et à laquelle se fait garde). Aussi pas que pour lui, cela qui amène au travail comme le moyen. Aussi pas que pour lui la question l'amène à mettre en cause la position de l'analyste à partir de la question de la castration ; tandis que moi, j'ai économiquement tendance à accentuer au contraire cette Verwerfung jusqu'au symptôme, pour lui faire cracher son morceau. C'est ce que nos Mollo, ni Laurent, ni E.L. ne voulant croire : ce sont de trop bons élèves, qui ne savent que trop bien ce qui motivait leur refus et est son adhésion même de son catholicisme extraordinaire à propos de la activité du désir : à la même de l'être rejeté que S.D., de l'être rejeté Je procède quant à moi, ainsi que S.D., de la lettre de ça j'ai se ment. — Il s'agit de ne pas avoir la lettre de ce renoncement. Il s'agit de ne pas avoir à n'être pas croire assujetti pour autant.]

1 – Le transfert est le signe et l'effet de l'assujettissement au désir de l'analyste.

2 – Restant à dire ce qui exige dans sa nature qu'il surgisse en [illegible] forme de dire-non.

3 – ~~[illegible]~~ Cet assujettissement est nouement du désir au désir.

4 – Ce nouement réside dans le logion [illegible] du donner à entendre. C'est dans ce nouement en tant qu'indénouable que s'inscrit, dans cet entrelacs [illegible] noeud. Les concepts sont les [illegible] des concepts que font de [illegible]. En premier lieu, l'acte. Mais c'est dire [illegible] de la pratique analytique — [illegible] fait ce noeud en désignant que la pratique [illegible] avec quels concepts qui ~~font~~ font [illegible] qu'ils [illegible]. C'est la pratique qui le met [illegible] [illegible] qu'elles [illegible] laissent [illegible] la [illegible] de la [illegible] les jours. Le concept est fait pour ne pas [illegible] ce défaut, cette faille [illegible]. C'est ce qui implique sa structure pratique, n'ayant d'usage que de désigner ce lieu.

---

— Nous devons reprendre le [illegible] suivant :

~~1~~ – Le transfert est signe et effet de l'assujettissement au désir de l'an[alyste]...

(2 – Pourquoi est-il dire-non ?)

~~3~~ – Cet assujettissement est nouement du désir au désir.

4 – Le nouement serait-il "lié" au logion du donner à entendre ?

~~5~~ – Qu'est-ce qui cerne le nouement ? La question ne risque telle [illegible] [illegible] les deux que l'on pose : analysant – analyste ? Il faut [illegible] [illegible] cette [illegible].

6 – Pourtant : quant à l'analysant : son désir surgit dans la [illegible] [illegible] lui fait proposition du dire ? — Quelle est la faille qui s'ouvre là ?

7 – Et pourquoi formuler les choses en termes d'assujettissement ?

L'ANALYSTE EST LE TERME FORT.

l'analyste n'est pas en position féminine quant à l'analysant : il est le terme fort. C'est l'analysant qui est en position féminine.

— Mais c'est dans la mesure où le terme fort est le terme le plus désirant qu'il fait signe du désir qui porte l'analyste au partenaire "féminin"; et l'analysant à reconnaître ce partenaire derrière l'(a) en sorte qu'il cède au mi-dire qu'il lui-même, le désir d'être délivré en (a) : passe en creux à l'Autre jouissance de dire. — Ceci moyennant un parcours, puisque d'abord l'analyste est le terme fort — pour l'analysant. Pour lui-même l'analyste est la faiblesse absolue : il le donne à entendre. Et c'est ce qui fait sa force, que le désirable ne donne aucun des Φ, il en promet la grâce dans la mesure où il ne donne aucun retour : c'est bien ce que fait Φ, dont on attend pourtant le retour. Mais si l'analyste ne donne pas ce retour, c'est parce qu'il ne peut pas, trop faible dans son être de désirant. En sorte que cette faiblesse absolue, semblant qu'il assume pour lui conférer sa force dans le transfert, c'est sa faiblesse, dont il assure en avoir le vrai. Ce qui le donne, c'est sa jouissance dont il fait alors qu'il reste — en échappant à l'Autre jouissance — le signe.

(~~Il n'en fait un échappe que ses retours.~~ ~~Et retours~~)

(L'analyste ne donne que sa faiblesse. C'est à ce titre qu'il est faible, qui est donné dans l'analyse. Car en tant que désirant, il ne donne aucun — ou plutôt raison d'en avoir. Et c'est là ce qui a ami- est précisément au reste un ce qu'il donne, et c'est là le [illegible] de désirant.) ne se travail : de ne pouvoir donner que son échec de désirant.

---

Le terme de position féminine ne signifie en fait rien d'adéquat. Et surtout pas le (a).

QUESTIONS. (Désir de l'analyste) – 1 –

– La question se déplace : elle n'est plus tellement de savoir en quoi le d. Analyste est cause du d. de l'analysant ; elle serait plutôt : en quoi le d. de l'analyste exige-t-il ce désir de l'Autre pour s'opérer ?

– Il faut partir de ceci : l'analyste est un sujet qui occupe réellement une position donnée ; pourquoi s'y met-il ? Que signifie cet acte par une position donnée ; pourquoi s'y met-il ? Que signifie cet acte par lequel il ... en le posant en lui ? Il ne faut donc pas partir du désir de l'analyste en le posant ... ne transfère.

D'autre part l'analysant occupe lui-même une certaine position. Nous disons que le transfert procède de ce que l'analyste lui propose. Que signifie ce mouvement du transfert au d. de l'analyste ?

– Comme l'écrit MCL, il y a une question de "maniement" dans le d. Comme l'écrit MCL, il y a une question de "maniement" dans le d. Il pourrait analyste : pourquoi celui-ci ne relate-t-il pas le transfert ? Il pourrait dire : Je ne suis pas... S'il ne le fait pas, quel acte opère-t-il, s'il ne n'est imposture ? Mais au contraire, s'il en accentue le semblant, c'est précisément pour ne pas être dans l'imposture.

– (Que l'hystérique soit sans cesse, voilà ce qui fait la place celle de l'analyse : ne restant plus qu'à y opérer le nouveau de cet acte, à partir de l'analysant, en tant qu'il constitue l'analyse). Toutefois, restant le problème du saut qualitatif. Y a-t-il ou non saut qualitatif ? Ou une transfinité de sauts dans l'infini en puissance ? Quelle nécessité à passer au tel saut ?

– En quoi le transfert (comme "fécondité" "production") est-il signe et effet du mouvement au désir de l'analyste, du désir de l'analysant ? Quelle est la reproduction de cette dimension de refus ?

– C'est justement là que l'être du sujet vise à la certitude de l'idéation moyennant l'assujettissement au désir au... C'est ce point de sujet vraiment un tant que l'on s'est efforcé de devenir comme la foi.

Qu'est-ce donc que la foi, comme expérience du sujet, si nous voulons en extraire le réel ? (Athéologie) du désir de l'analyste.

- Autrement dit c'est dans cette attitude et mise en jeu d'apparition au "peuple à la nuque raide" que l'assujettissement au désir de l'analyste prend tout son sens : c'est précisément ce que le transfert met en jeu. Être dupe : non credideris, ceci pour accéder à la vérité du sujet comme attitude de l'élection. Elle au plus total manque d'appel.

- Comment conjugue-t-il ce manque ou (a) comme forme de l'abjection ?

- Jeu du contre-transfert.

DÉSIR DE L'ANALYSTE, TRANSFERT, INTERPRÉTATION

- Il s'agit d'élucider en quoi le désir de l'analyste constitue ce en quoi l'analyste est entièrement l'analyse.
- Généalogie : le d. Analyste, transfert. Par inversion : freudien ?
- Signification de limite de ce désir, qui échappe au sujet.
- Signification de limite de ce désir, qui achoppe au sujet.
- Analyse infinie et castration : ce qui supplée à l'être du sujet.
- Le transfert, toujours sur l'assujettissement au d. Analyste.

Partir de là.

- En quoi de se faire cause - d. de l'Autre conditionne-t-il le désir de l'analyste.
- Le sthénologue impossible (castration), et le NdP.
- Qu'est-ce que l'analyste guide, en quoi supplée-t-il pas l'analyse.
  quel mode de rejet ? Certitude - rejet - refus.
- L'analyste dans sa position et son échappe qu'il opère.
- L'importance de sa position et ce qu'il en exclut dans le transfert.
- L'acte de la proposition du dire.
- Se faire cause et l'ou raison du transfert : SSS et (a).
- Se faire semblant ?
- Si l'analyste fait position féminine pour qu'il n'est pas (a).
- L'analyste est en position de désirant. Le désirable et la tromperie (le désirant, cause de tromperie).
- Aimer la jouissance et la tromperie.
- Le discours de Platon : le jeune homme - la jeune fille.
- Socrate et éternité : sagesse, retour.
- En quoi l'âme, désirante, est désirable (cause du désir.)
- L'acte analytique ? le lien. Le lien du père au fils. Être atteint.
- Si l'analyste n'est pas cause, s'il n'est pas raison, quoi ?
- Qu'est-ce qui conditionne que dans l'éthique, on se - forme. Éthique et morale. Division des jouissances. Le d. Autre condition d'opération dans cet acte.
- L'analysant : analyste ?
- Torsion du mouvement de la sagesse : s'évanouit de son Dasein.

- Question cruciale d'un quoi l'analyste a besoin du transfert pour s'y fier.
- L'Acte réel.
- Pourquoi écrire ? Suppléer.

1/ Il faut orienter ce travail à partir du transfert comme formulateur.

2/ Étudier les thèses centrales et sous-jacentes (acte, etc.) (Toutefois ne pas s'y perdre).

3/ Que voulons-nous montrer ? Le désir de l'analyste, concept impossible.

- Alors, réel. Qu'est-ce donc qui s'y joue d'effectif dans une démarche, et pourquoi - Somme toute, pourquoi sommes-nous portés à vouloir écrire à partir de l'analyste comme raison de la formulation de notre acte ? Quel intérêt à faire exister ce discours ?

1 Le SSS est la raison formelle ~~[illegible]~~ du transfert.
2 L'objet (a) est la cause du désir.
3 Le SSS est l'inversion anticipante de l'acte.
4 Il est l'inversion formelle de la cause du désir.
5 (Il n'est d'acte que dans un transfert)
6 L'acte est effectuation d'un sujet dans sa décision, décomposant les raisons formelles qui l'anticipent.

7 Question : pourquoi y a-t-il nécessité d'anticipation de l'acte ?
Pourquoi d'acte que dans un transfert ?
8 Raison de l'amour : pourquoi la cause du désir dans l'Autre ?
9 D'où l'amour, inversion de cette causation.
10 D'où le SSS, qui en est la forme pure.
11 D'où le SSS, qui en est ... Donc supposition ?

-0- Le SSS n'existe que s'il y a ... : le dire – non et l'oubli.
-1- S'il n'y a aucune ..., il n'y a aucune supposition. Position impossible, qui position d'un sujet qui se vérifie dans le sujet. Position du compte de l'Autre. ... de la force avec la supposition au compte de l'Autre de l'oubli de la nécessité du Sa.
-2- Alors l'acte est l'hystérisation (dans cette position) – Pour penser
-3- Nécessité au contraire de penser le changement de l'acte.
l'amour du désir. Savoir, il n'y a pas l'amour de ... Lequel n'en ...
4' (La supposition est indispensable du tout ... du sujet. ~~[illegible]~~ les modes du sujet, ... ) La causation Sa est ~~[illegible]~~ ... des effets du Sa.
qui ne fait que l'effectuer ~~[illegible]~~
5' (Particularité du désirant : ~~[illegible]~~ dans l'acte analytique. Fin et moyens de l'acte analytique. Le désirant n'est pas la fin de l'acte. Il en est le résultat – le moyen. Mais ce qui importe dans cet acte : son ... de dire.)

1 – Dès qu'il y a SSS il y a transfert :

2 – Mais pourquoi y a-t-il SSS ?

3 – On est ~~tout~~ tenté de répondre : pour qu'il y ait transfert …

4 – Mais ne serait-ce pas être non-dupe ?

5 – Ordinaire pourtant :

le SSS est chance d'acte (le transfert n'existe que du désir de l'analyste) ce qui le constitue comme raison/cause du désirant, c'est la chance d'acte que le sujet y opère

6 – Pourquoi cette chance d'instituer, elle appelle ? En l'occurrence, par la proposition du dire : acte de l'analyste. / légère

C'est donc que le dire n'existe que d'un transfert ? Pourquoi ?

7 – C'est donc que le dire pas ?

8 – Pourquoi pas du dire pas ?

Et pourquoi doit-il y avoir l'acte ?

9 – Mais comment peut-il avoir lieu ? Lequel ?

10 – Ceci nous renvoie à la structure du sujet : Σ/S. D'après Lacan

11 – les théories des identifications. – Moi, plus spinoziste, je dis : sujet.

Il ne le dit que parce que ce qui ne peut [illegible] qu'il y ait le réel.

12 – [illegible] du symbolique. L'éthique c'est le réel. Elle est liée dans l'acte ? [illegible] réel dans l'acte ?

13 – (Mais [illegible] de l'Autre réel au dire [illegible])

[illegible] de l'Autre de la cause du mal).

– (SSS : anticipation au lieu de l'Autre de la cause). (S.D.).

– D'où en effet la question : pourquoi est-on (à) la cause ?

– Mais la question n'est pas de croire.

– Mais la question n'est pas de croire. Non l'inverse (Kant).

– C'est la croyance qui engendre la cause (…) qui n'est pas le SSS,

Mais à partir d'un point d'origine (nommé) que sa création –

mais la cause du mal en tant que sa création –

(Ma dernière découverte : que le Maître n'existe que parce qu'il n'y a pas d'Autre.)

-(Les mathématiques : n'existant que pour suppléer au dire impossible. C'est ce qu'ils nomment en mathèmes, à le dire.)

(2) - Si le d. analyste est la cause du transfert (comme désir), et si le SSS est la raison formelle de l'amour (hors de toute cause particulière), devons-nous penser qu'il y aurait une cause du transfert ? Le motif dans le désir de l'analyste, ce qu'il coupe de tout pathologique.

- Mais ne serait-ce pas là la renonce de tout désir ? En sorte que la thèse initiale serait fausse. Le désirant comme tel : le désir pas comme objet.

- La nexus aristocratique de l'amour et du désir : le change d'indice et la métaphore du désirant dans l'amour.

~~(3) Comment se fait-il que cette leçon fasse difficulté : parce que je suis déjà ce qu'est le SSS. — D'où cette idée : partir d'ailleurs, soit pour le préliminaire du transfert à partir de la... de l'amour et du désir. Puis, le SSS.~~

m B

Si l'on demande ce qu'est le transfert que faut-il répondre ? N'est-il pas singulier qu'un sujet en vienne à s'impliquer dans un tel amour, par quoi suscité ? Par le fait en somme, qu'à lui révélé qu'il est une belle-amande, il lui est constamment révélé à quel point il lui est impossible de ne pas aimer. — Mais c'est justement là le sommaire du transfert : n'existant que pour autant que le sujet s'y sent démontrer qu'il n'est pas quitte d'aimer !

— Que la douleur du rejet vire à la certitude de l'élection : est-ce comique en dieux ? — C'est en tout cas un fait que le transfert met en acte. C'est sans doute ce qu'on appelle la passion : n'être pas exempt de n'importe qui. Bref, fille de martre retournant ses origines.
Un beau nouveau devant soi.

---

Leçon 4. Thèmes.

- Que l'analyste ... « résulte de ce que l'ics est [illegible] : qu'il soit lié à sa nomination.
- Ce n'est donc pas que l'analyse soit déclenchée : elle pose ce qu'elle nomme.
Elle nomme ce d'où elle est causée : assujettissement au désir.
- Assujettissement à la cause qui est d'abord au désir — dont le désir de l'analyste fait le nom — par déplacement [illegible].
- Ce qui entraîne un sujet à cette place : que ce ne soit pas lui mais le logos ... D'où les effets d'objectivation du transfert. La chute ou la cause, en tant qu'elle réalise l'objection de l'idéal.
[illegible] l'objet.
- Se faire cause pour en avoir été l'imposture. Ce que risque l'imposture.
- Se faire cause pour ce [illegible] que l'imposture que l'impostiche.
L'analyste n'est pas tant l'imposture que de ne faire tel [illegible], pas à faire le pas de se faire [illegible]
- Ce qui cause à [illegible] ? Chercher à se ... [illegible] ? [illegible] ?
- Ce qui mène à [illegible] cette place : l'[illegible] qui en est bien [illegible].
Bien une [illegible] de haut prix. [illegible] comme dire - non.
Parce que [illegible] de [illegible] comme dire - non.
- L'analyste est assigné à l'ics. Il doit savoir pourquoi. Ce qui fait la cause de cette assignation à nommer — quoi ? Ce qui fait l'objet de cette [illegible], de n'être posé que nommé : malaise inévitable d'[illegible] qui ne risque. Voir Ferenczi.

- L'[illegible] à la nature.
- Invention et démarche : non-pertinence.
- Ce que nous savons déjà / démarche. Augustin. Savions-nous déjà l'ics ?
- En quoi l'acte analytique répond-il à l'ics ? Parce qu'il nomme ?